



ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

1911

I

ANVERS
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, 35, RUE ZIRK

1911

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

Texte: La feuille de 16 pages: (1)

Papier du Bulletin	5 centimes
" velin	8 "
Couverture non imprimée	1 "
" imprimée	5 "

Titre et faux-titre:

Papier du Bulletin	5 centimes
" velin	8 "

<i>Brochage:</i> de 3 feuilles au moins	3 "
" de 3 à 6 feuilles	6 "
" de plus de 6 feuilles	8 "

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

BULLETIN

DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

—

1911

I

ANVERS
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, 35, RUE ZIRK

—

1911

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 3 AVRIL 1910

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure, sous la présidence de M. de Witte, *président*.

Sont présents: MM. le chanoine van den Gheyn, *vice-président*; Donnet, *secrétaire*; Saintenoy, R. P. van den Gheyn, président Blomme, Willemsen, L. Blomme, Comhaire, Stroobant, D^r van Doorslaer.

Le procès-verbal de la séance du 6 février 1910 est lu et approuvé.

Il est procédé au vote pour la nomination de deux membres correspondants regnicoles, en remplacement de MM. Duvivier et baron van Ertborn, décédés. Huit candidatures ont été, après discussion, régulièrement acceptées. Après un premier tour et un scrutin de ballottage, sont nommés à la majorité des voix:

M. Louis Paris, conservateur à la bibliothèque royale de Bruxelles, et M. Georges Hasse, médecin-vétérinaire du Gouvernement à Anvers.

La séance est levée à 2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
ALPH. DE WITTE.

SÉANCE DU DIMANCHE 7 AOÛT 1910

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. de Witte, *président*.

Sont présents: MM. le chanoine van den Gheyn, *vice-président*; Fernand Donnet, *secrétaire*; vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Dr van Doorslaer, R. P. van den Gheyn S. J., Soil de Moriamé, van der Ouderaa, Hymans, président Blomme, Willemsen, Matthieu, Bergmans, membres titulaires; Hasse, Casier, Dilis, membres correspondants regnicoles; comte de Beaumont, membre correspondant étranger.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. Geudens, *trésorier*; Stroobant, Kintsschots, membres titulaires; Heins, membre correspondant regnicole; baron de Borghrave, membre honoraire regnicole.

Le procès-verbal de la séance du 5 juin dernier est lu et approuvé.

M. le président annonce que, depuis la dernière séance, l'Académie a eu le regret de perdre un membre honoraire regnicole, M. le chanoine Delvigne, décédé à Saint-Josse-ten-Noode, le 5 juin 1910, et deux membres correspondants regnicoles, MM. le Dr Alexandre, mort à Liège, le 17 juillet 1910, et M. Geerts, décédé à Gand, le 30 juillet 1910.

Le R. P. van den Gheyn est chargé de rédiger la notice biographique du chanoine Delvigne, et M. Willemsen celle de M. Geerts.

M. le président félicite M. Soil de Moriamé, qui vient d'être promu officier de l'Ordre de Léopold. Celui-ci remercie.

Il est donné connaissance d'une circulaire annonçant que, du 24 au 27 août, se tiendra à Bruxelles un congrès d'art et d'histoire, et d'une lettre de la Scottish exhibition of National History, art and Industry, qui sollicite l'appui de l'Académie pour l'exposition qui aura lieu l'année prochaine à Glasgow. Pris pour notification.

Il est décidé que l'Académie tiendra sa séance publique annuelle le 2 octobre prochain. Le bureau est chargé des mesures d'exécution.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des publications parvenues à l'Académie et donne lecture du compte-rendu des princi-

pales d'entre elles. Ces pièces seront imprimées dans le Bulletin.

M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck donne connaissance de son rapport sur le congrès que la Société française d'Archéologie a tenu en Anjou. Il fait circuler un grand nombre d'illustrations. Ce rapport sera inséré dans les Annales.

M. Goovaerts présente la préface d'un travail établissant quelle est l'origine véritable de Beethoven. Cette étude est acceptée. L'auteur sera prié de l'achever complètement, puis de la remettre pour qu'elle puisse paraître dans les Annales.

M. Hasse présente un engin trouvé dans l'Escaut et qu'il suppose provenir l'un des brûlots lancés, en 1585, contre le pont construit par Farnèse lors du siège d'Anvers. La note qu'il a rédigée à ce sujet sera insérée dans le Bulletin.

M. Dilis fait connaître des documents qui établissent que, dans la première moitié du xvii^e siècle, des tentatives ont été faites pour créer des sociétés d'assurances contre l'incendie. Son étude trouvera place dans les publications de l'Académie.

M. Matthieu dépose, en vue d'impression dans le Bulletin, la notice biographique qu'il a consacrée à M. Léopold Devillers.

La séance est levée à 4 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
ALPH. DE WITTE.

Liste des publications parvenues à la Bibliothèque
pendant les mois de Juillet, Août, Septembre et Octobre 1910

1^o HOMMAGES D'AUTEURS.

Comte CHARLES DE BEAUMONT. Les jetons tourangeaux.

FERNAND DONNET. Les fiches dans la douane au xviii^e siècle.

G. WILLEMSSEN. L'inventaire d'un fabricant de drap de soie anversoïis en 1629.

- AUGUST HAHR. Villem Boy. Bildhuggaren och byggmästaren.
FERNAND DONNET. Compte-rendu analytique des publications. Août
1910.
- D. D. BROUWERS. Cens et rentes du comté de Namur au XIII^e
siècle. I.
- CHARLES P. BOWDITCH. The numeration, calendar systems and astro-
nomical knowledge of the Mayas.
— Hommage de la « Jeune Wallonie » à son regretté
directeur René Dethier.
- PAUL BERGMANS. Marguerite d'York et les Pauvres Claires de Gand.
Notice sur un manuscrit enluminé de la vie de
sainte Colette.
Id. La richesse artistique des villes flamandes.
- L. MAETERLINCK. Le rôle comique du démon dans les mystères
flamands.
- FERNAND DONNET. Les sceaux anversoïis particuliers aux XIV^e et
XV^e siècles.
- SIEGFRIED KANN. De iteratis apud poetas antiquæ et mediæ comæ-
diæ atticæ.
- Dr WILHELM SÜSS. Ethos. Studien zur älteren griechischen rhetorik.
HERMANN KALFUSS. Kloster Schiffenberg bis zu seiner einverlei-
bung in den deutschen orden 1323.
- WILHELM SCHRAUB. Jordan von Osnabrück und der tractatus de
prærogativa Romani imperii.
- FRANZ WEBER. Alexander der Grosse im Urteil der Griechen und
Römer bis in die Konstantinische zeit.
- KARL KIRCHER. Die sakrale bedeutung des weines im altertum in
seiner beziehung zur gottheit.
- ALFONS FIERENS. De Geschiedkundige oorsprong van den aflat van
Portiunkula.
- IS. TEIRLINCK. Zuid-Oostvlandersch idioticon. I.
- TH. COOPMAN et JAN BROECKAERT. Bibliographie van den Vlaam-
schen taalstrijd. VIII.
- ALPH. DE WITTE. La médaille offerte au duc Charles de Lorraine
par son antiquaire dom Mangaert.
- JOSEPH CASIER. Une sculpture en albâtre du Musée des Beaux-Arts
de Gand.

- ARMAND HEINS. Restes d'une maison romane à Huy. Intérieurs anciens en Belgique.
- E. J. SOIL DE MORIAMÉ. Deux bas-reliefs en métal du Musée de Tournai.
- FERNAND DONNET. La vie intime anversoise sous le régime républicain.
- ID. Province d'Anvers. Comité provincial des monuments. Inventaire des objets d'art conservés dans les établissements publics. IV.
- ID. Les tapisseries du maréchal de Vigny.
- NAPOLÉON DE PAUW. Courtrai sous Artevelde.
- ID. Un document inédit relatif à Jacques van Artevelde. Rapport et note supplémentaire.
- D^r G. VAN DOORSLAER. Les van den Gheyn, fondeurs de cloches, canons, sonnettes et mortiers à Malines.
- A. DE CEULENEER. Kunsttoestanden en Kunstbegrippen.
- ID. Geschiedenis van het Onderwijs in de drie graden. Verslag.
- ID. Een onuitgegeven gedicht van J. B. Vervier.
- ID. Justus van Gent (Joos van Wassenhove).
- ID. Le mobilier ecclésiastique.
- G. WILLEMSSEN. La grève des foulons et des tisserands et le règlement général de la draperie malinoise.

2^o ÉCHANGES.

- BRUXELLES. Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des Beaux-Arts. Mémoires in-8^o. Tome VII.
- Bulletin 1910. N^{os} 5, 6, 7, 8.
- Biographie nationale. Tome XX. 3^e fasc.
- ID. Association des journalistes périodiques belges et étrangers. Bulletin. VIII^e année. N^o 7.
- ID. Académie royale de médecine de Belgique.
- Bulletin. IV^e série. Tome XXIV. N^{os} 6 et 7.

- BRUXELLES. Société royale belge de géographie.
Bulletin. 34^e année. N^{os} 3 et 4.
- Id. Missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. 12^e année. N^{os} 9, 10, 11, 12.
- Id. Revue belge de numismatique.
66^e année. 4^e livr.
- Id. Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie.
48^e année. N^{os} 5-9.
- Id. Société d'archéologie.
Annales. Tome XXIV. Livr. 1 et 2.
- LIÈGE. Wallonie.
XVIII^e année. N^{os} 6, 7, 8, 9, 10.
- LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la
Belgique. 3^e série. Tome VI. 2^e et 3^e livr.
- LIÈGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.
Leodium. 9^e année. N^{os} 8, 9, 10, 11.
- HASSELT. L'ancien pays de Looz.
14^e année. N^{os} 7, 8, 9, 10.
- GAND. Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin. 18^e année. N^{os} 6, 7, 8.
Inventaire archéologique. Fasc. LII.
- TIRLEMONT. Geschied- en oudheidkundige kring Hageland.
Gedenschriften 1909. 3^e afl.
- LIÈGE. Institut archéologique liégeois.
Chronique archéologique du pays de Liège.
5^e année. N^{os} 9, 10, 11.
- ANVERS. Antwerpsch Archievenblad. 26^e deel. 1^o afl.
- GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie. Verslagen en mededeelingen.
Juli, Augustus, September 1910.
- TURNHOUT. Geschied- en oudheidkundigen Kring der Kempen. Taxandria.
7^e jaarg. N^o 2.
- BRUGES. Société d'émulation.
Annales. Tome LX. 3^e fasc.
- BRECHT. Geschied- en oudheidkundigen Kring voor Brecht en omstreken.
Tijdschrift 1910. III.

- TERMONDE. Cercle archéologique de la ville et de l'ancien pays de
Termonde. Annales. 2^e série. Tome XIV. 2^e livr.
- MARCINELLE. La jeune Wallonie. 5^e année. Nos 1, 2, 3, 4.
- ANVERS. Société royale de géographie.
Bulletin. Tome XXXIV. 1^r et 2^e fasc.
- VERVIERS. Société verviétoise d'archéologie et d'histoire.
Bulletin. Vol. XI. 1^e partie.
- ARLON. Institut archéologique du Luxembourg. Annales. Tome XIV.
- AMSTERDAM. Koninklijke Akademie van Wetenschappen.
Jaarboek 1909.
Verhandelingen. Afdeling letterkunde.
Dl. X. N^o 3. Dl. XI. N^o 1, 2, 3, 4.
Prijsvers.
- PARIS. Société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. Juillet, août, septembre,
octobre 1910,
ID. Les marches de l'Est.
2^e année. Nos 5, 6, 7.
ID. Polybiblion.
Partie technique. Tome CXX. 8^e 9^e 10^e et 11^e livr.
Partie littéraire. Tome CXIX. 2^o 3^o 4^e et 5^e livr.
ID. Répertoire d'art et d'archéologie.
1910. 2^e trim.
ID. Institut catholique de Paris.
Bulletin. 2^e série. 1^e année. Nos 3-8.
Revue. 15^e année. Janvier, février.
ID. Société française d'archéologie.
Bulletin monumental. Vol. LXXIV. Nos 1, 2, 3, 4.
ID. Société nationale des Antiquaires de France.
Bulletin. 2^e trim. 1910.
- ABBEVILLE. Société d'émulation.
Bulletin trimestriel 1910. 1 et 2.
- PÉRIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.
Bulletin. Tome XXXVII. 4^e et 5^e livr.
- LILLE. Comité flamand de France.
Annales. Vol. XIII, XV, XVIII, XIX, XXVI, XXVII,
XXVIII, XXIX.

- LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon.
11^e année. N^o 65.
- CLERMONT-FERRAND. Académie des sciences, belles lettres et arts.
Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne 1910. N^o 8.
- RATISBONNE. Verhandlungen des historischen vereines von Oberpfalz
und Regensburg. 61 B.
- GRAZ. Zeitschrift des historischen vereines für Steiermark.
VIII jahrg. 1 en 2 heft.
- WIESBADEN. Verein für Nassauische altertumskunde und geschichts-
forschung.
Annalen. Band XXXIX.
Mitteilungen. 13 jahrg. N^{os} 1, 2, 3, 4.
- TRÈVES. Gesellschaft für nützliche forschungen.
Trierer jahresberichte. II. 1909.
- DUBLIN. Royal irish Academy.
Proceedings. Vol. XXVIII. Sect. 6. N^{os} 6-12.
- LONDRES. The royal archaeological Institute of Great Britain and
Ireland.
The archaeological journal. Vol. LXVII. N^o 267.
Id. The Royal historical Society.
Transactions 3^d ser. Vol. IV.
- PALMA. Bolleti dela Societat arqueologica Luliana.
Agost, septembre, octobre, novembre de 1910.
- MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos.
Año XIV. Mayo-Junio-Julio-Agosto de 1910.
- LEMBERG. Collegium archaeographicum Societatis scientiarum Sev-
cenkianae.
Monumenta linguae nec non litterarum ukraino-russicarum
(Ruthenicarum). Tome VI.
- KOLOZSVAR. Travaux de la Section numismatique et archéologique
du musée national. 1910. I.
- VIENNE. Kais. Akademie der wissenschaften. Philosophisch-histo-
rische klasse.
Sitzungsberichte. B. 164. Abh. 2 & 3. B. 165. Abh. 3.
B. 166. Abh. 2.
Archiv für österreichische geschichte. BC H. 1.

- ZURICH. Musée national suisse.
XVIII^e rapport annuel.
- Id. Schweizerisches landes museum.
Anzeiger für schweizerische altertumskunde.
XII band. 1 heft.
- CATANÈ. Società di storia patria per la Sicilia Orientale. Archivio
storico per la Sicilia Orientale.
Anno VII. Fasc. 1.
- ROME. R. Accademia dei Lincei.
Notizie degli scavi di antichità. Vol. VII. Fasc. 3, 4, 5, 6.
- MOSCOU. Société impériale des naturalistes.
Bulletin. Année 1908. N^{os} 3 et 4.
- STOCKHOLM. Fornvännen meddelanden från K. Vitterhets historie och
antikintets akademien. 1909.
- LUND. Acta universitatis lundensis.
Andra afdelningen. Medicin samt matemastika och natur-
vetenskapliga ämnen. V. 1909.
Innehallsförteckning, systematisk öfversikt och förföattare
register. Tom I-XL.
Första afdelningen. Theologi, juridik och humanistika ämnen.
V. 1909.
- UPSALA. Konigl. Universitetets. Eranos. Acta philologica Suecana.
Vol. X. Fasc. 2-3.
- GOTEMBOURG. Bidrag till Kännedom om Göteborgs och Bohusläns
fornminnen och historia. VIII. 2.
- BATAVIA. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.
Ethnographica in het museum van het bataviaasch
genootschap.
Plaat I-XII.
Tijdschrift voor indische taal-, land- en volkenkunde.
Deel LII. Afl. 2.
Verhandelingen. Deel LVIII. 2^e st.
Notulen van de algemeene en directievergaderingen.
Deel XLVIII. Afl. 1 & 2.
Rapporten van de commissie in Nederlandsch-Indië voor
oudheidkundig onderzoek op Java en Madoera. 1908.

- BERKELEY. University of California publications in American archaeology and ethnology.
Vol. 7. N^{os} 4-5. Vol. 9. N^o 1.
Vol. 5. N^o 4. Vol. 8. N^o 6.
- BOSTON. American Academy of arts and sciences.
Proceedings. Vol. XLV. N^{os} 8-20.
- WASHINGTON. Smithsonian Institution.
Classified list of publications. May 1910.
- CINCINNATI. Museum association.
Twenty-ninth annual report.
Seventeenth annual exhibition of American art.
Fourteenth annual exhibition of the Society of Western artists.
Catalogue of the fifth annual exhibition of selected water colors by American artists.
- CAMBRIDGE. Peabody museum of archaeology and ethnology Harvard university. Memoirs. Vol. IV. N^o 3.
- WORCESTER. American antiquarian Society.
Proceedings. New series. Vol. XX. Part. 2.
- PHILADELPHIA. American philosophical Society.
Proceedings. Vol. XLIX. N^{os} 194-195.
- NEW HAVEN. Connecticut Academy of arts and sciences. Transactions. Vol. 16. P. 117-245.
- MONTRÉAL. Numismatic and antiquarian Society. The Canadian antiquarian and numismatic journal. Vol. VII. N^o 3.
- RANGOON. Report of the superintendent, archaeological Survey, Burma. 1909-1910.
- PESHAWAR. Annual report of the archaeological survey of India. Frontier circle. 1909-1910.
- MADRAS. Annual report of the archaeological department. Southern circle. 1909-1910.
Government of Madras. Public department,
G. O. N^o 665. Epigraphy.

3° CATALOGUES.

- PARIS. H. Welter. Le courrier des bibliothèques.
Juillet, août, septembre 1910.
- VIENNE. Ed. Beyer. 56 Lager-Katalog. Klassische philologie.
- RIGA. N. Kymmell. Bibliotheca russica.
Catalogue n° 68.
- LEIPZIG. Adolf Weigel. Mitteilungen für bücherfreunde. 43 stück.
- RATISBONNE. G. J. Manz. Verlagsanstalt, kultur, politische und
welt geschichte.
- LEIPZIG. Gustave Fock. Antiquariats Katalog n° 377.
- LONDRES. Maggs bros. Catalogue n° 259. Part 2. Incunabula.
- LEIPZIG. Carl Beck. Antiquariats Katalog n° 14.
Verlags und auslieferungs katalog n° 2.
- GOtha. Dr Petermans Mitteilungen aus Justus Perths' geogra-
phischer anstalt.
- LEIPZIG. Karl W. Hiersemann. Publications diverses.
- BERLIN. Mayer Muller. Catalog 252.
Deutsche philologie und literatur.
- LEIPZIG. R. Voigtländer Katalog.

Compte-rendu analytique des principales publications
parvenues à la Bibliothèque
pendant les mois d'Août, Septembre, Octobre et Novembre 1910

MESSIEURS,

« A notre dernière séance ordinaire, nous avons eu l'agréable surprise de voir s'asseoir parmi nous, un de nos membres correspondants étrangers, M. le comte Charles de Beaumont. Il a eu l'heureuse idée de profiter de cette occasion, pour nous remettre le volume qu'il vient de publier et qui constitue le supplément de l'étude qu'il a fait paraître en 1901, sur les *Jetons tourangeaux*. Ce nouveau

travail ne renferme pas seulement la description des types ou variétés de jetons que l'auteur a appris à connaître depuis l'impression de son premier ouvrage, mais il contient aussi la description, au point de vue de la Touraine, des médailles iconographiques et topographiques, puis des méreaux et des plombs de marchandises fort rares, qui se rapportent à cette province.

La « Bataviaasch genootschap van Kunsten en Wetenschappen », vient de nous faire parvenir le premier fascicule d'une collection de reproductions consacrées à l'*Ethnographica in het museum van het Bataviaasch Genootschap*. Il s'agit de planches de grand format, portant la reproduction, en couleur, des objets les plus remarquables du musée de Batavia. Nous y trouvons des sculptures en bois, des armes, des objets en bronze, des ustensiles en métal, d'autres pièces encore, spécimens remarquables de l'art étrange, mais pourtant si richement décoratif qui florissait autrefois dans les îles malaises.

Il serait oiseux de rappeler ici l'influence considérable qu'eurent jadis, sur le mouvement artistique de l'Europe entière, les artistes originaires de nos provinces. Au xvi^e siècle surtout, bon nombre d'entre eux s'expatrièrent et transmirent aux écoles étrangères les tendances et les principes qui faisaient la gloire de l'école flamande. Parmi ces émigrants, il en est un dont la biographie, jusqu'ici, n'avait guère été tracée avec grands détails. M. August Hahr a entrepris cette tâche dans l'étude qu'il consacre à *Villem Boy. Bildhuggaren och byggmästaren*, et qu'il a récemment fait imprimer à Uppsala.

On connaît fort peu de détails sur la naissance et les premières années de Willem Boy. Il vit le jour à Malines dans la première moitié du xvi^e siècle et se rendit à Anvers, où, s'il ne fut pas l'élève de Frans Floris, il s'imprégna toutefois de la tendance et de la manière qui distinguèrent si particulièrement ce grand artiste. Boy, vers le milieu du siècle, passa en Suède, où il entra au service de Gustave Wasa. Il se distingua comme peintre, comme sculpteur et, plus tard, comme architecte. Il revint encore plusieurs fois à Anvers, notamment en 1562 et 1565, pour y acquérir des bijoux ou des œuvres d'art et pour y commander les mausolées du prince suédois et de ses deux femmes. En Suède, on connaît

encore bon nombre de ses travaux. Les études peintes que l'on conserve de lui sont plutôt rares; ce sont surtout les portraits de Gustave Wasa. Par contre, son œuvre sculpturale est plus considérable et consiste surtout en monuments funéraires. Parmi ceux-ci, il faut citer surtout ceux qu'on retrouve à Uppsala, dans l'église cathédrale, et qui furent élevés pour perpétuer le souvenir de la reine Catherine Jagellon, de la princesse Isabelle, fille de Jean III, et d'autres encore. Boy fut ensuite attaché, comme architecte, aux châteaux de Stockholm et Svartsjö, dont il restaura plusieurs parties. Il travailla aussi aux châteaux de Drottningholm, de Köpingshus, de Kung-sörshus et présida à la restauration de diverses églises. Boy mourut à Stockholm, en 1592, et y fut enterré dans la Riddarholmskyrkan. Les reproductions photographiques qui illustrent l'ouvrage que M. Hahr a bien voulu nous envoyer, permettent de se rendre compte que Boy, en se choisissant une nouvelle patrie, y transporta et y conserva fidèlement ce style si spécial imprégné de renaissance italienne, que nos artistes, tels que les Floris, les Coeck, les van Aelst, mirent si fort en honneur dans nos provinces et à Anvers, surtout au milieu du xvi^e siècle.

Pompéï, que les fouilles intelligentes débarrassent peu à peu du manteau de cendres séculaires qui la cachait, vient encore une fois de révéler des richesses archéologiques étonnantes à ceux qui l'étudient. Les *Arti della R. Accademia dei Lincei* (Vol. VII, fasc. 4) nous apportent le récit illustré des découvertes faites aux environs de l'antique cité, aujourd'hui en partie ressuscitée. Il s'agit, cette fois, d'une villa importante, qui se distingue par une décoration picturale d'une richesse considérable. Ce ne sont pas seulement des motifs décoratifs, des compositions florales ou architectoniques qui ornent les murailles des divers appartements, mais on y retrouve aussi, dans un état de conservation suffisant, des fresques de grand format, composées de nombreuses figures, harmonieusement groupées et exécutées avec un talent et une habileté indéniable. Cette découverte constitue pour l'histoire de l'art ancien un document d'une valeur considérable et permet d'établir le degré de perfection auquel avaient atteint déjà, en ces temps lointains, les artistes chargés de la décoration des monuments de l'antique Campanie.

Marguerite d'York, troisième femme de Charles-le-Téméraire, partagea la sympathie particulière que les ducs de Bourgogne témoignèrent aux religieux appartenant aux ordres les plus sévères. Elle accorda surtout sa bienveillance aux Dominicains et aux Pauvres Claires. Ces dernières avaient un couvent à Gand, et c'est à cette maison, que la princesse fit don d'un manuscrit contenant la biographie de leur fondatrice, Colette Baillet, qui fut canonisée au siècle dernier. Ce précieux recueil est encore en possession des religieuses ; il renferme trente miniatures, consacrées à retracer des épisodes de la vie de la Sainte ; ses pages sont encadrées de gravures, motifs peints, représentant des feuillages parsemés de fleurs et de fruits. C'est à la description de cet intéressant manuscrit que notre confrère M. Paul Bergmans, consacre une notice qu'il intitule : *Marguerite d'York et les Pauvres Claires de Gand. Notice sur un manuscrit enluminé de la vie de sainte Colette*, et qui a paru dans le « Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand » (1910, n° 6).

Le « Bulletin de la Société archéologique de Palma », que nous recevons régulièrement, nous parlait presque à chaque page de Raymond Lulle. Mais l'impressionnante figure de ce savant et de ce martyr ne nous était qu'imparfaitement connue. Grâce à M. Jules Leclercq, nous serons aujourd'hui mieux initiés à sa vie et aux péripéties de son étonnante existence. Il vient, en effet, de publier dans le « Bulletin de la Classe des lettres, de l'Académie royale de Belgique » (1910, n° 7), une étude *Sur la tombe de Raymond Lulle*. A la suite d'un voyage dans l'île Majorque, il a pu étudier d'une manière plus attentive, l'histoire de celui qu'il qualifie « l'homme le plus prodigieux de son siècle et, peut-être, de tout le moyen âge ». Il nous fait connaître en détail sa jeunesse libertine, son éclatante conversion, sa rude pénitence. Il nous le montre ensuite gratifié du don des sciences et accomplissant une série de prodiges et de faits merveilleux. Ses contemporains lui décernèrent les titres de « docteur illuminé » et de « maître universel en tous les arts et toutes les sciences ». Il mérita l'admiration du monde savant, par le nombre extraordinaire de travaux scientifiques qu'il composa et par leur valeur éclatante. Apôtre infatigable, il évangélisa l'empire des Mogols, l'Asie Mineure, l'Égypte et les Etats Barbaresques. Il eut la préscience avant son décès, en 1314, de la découverte du Nouveau

Monde, et il révéla l'existence d'une terre opposée à notre continent où il prophétisa la mission du Christophore. M. Leclercq émet l'hypothèse que cette prophétie aurait pu être conservée dans la famille du marchand génois Etienne Colomb, qui recueillit le martyr mourant, et que c'est au docteur illuminé que Christophe Colomb devrait la conviction qui le conduisit à la découverte du Nouveau Monde.

Jean d'Outremeuse est la source principale de l'histoire du pays de Liège, au moyen âge. On peut dire que, depuis cinq siècles, cette histoire est ce qu'il en a fait. Tels sont les termes par lesquels débute M. Kurth dans son nouveau travail, *l'Etude critique sur Jean d'Outremeuse* (Académie royale de Belgique, classe des lettres, Mémoires, collection in-8°, deuxième série, tome VII, fascicule II). Quoique de tous les historiens liégeois, celui-ci soit de beaucoup le plus complet, le plus riche, le plus dramatique, M. Kurth n'hésite pas à s'attaquer à l'autorité dont il jouissait et, dans son mémoire, il se propose de prouver qu'il a purement et simplement inventé beaucoup des événements, dont il est le seul garant, et que son œuvre, *le myreur des histors*, doit disparaître toute entière comme source historique. Quelques écrivains avaient déjà soupçonné, sur ce point, la vérité; M. l'abbé Balau l'avait déjà établie, relativement à un épisode spécial, l'élection d'Henri de Gueldre; M. Kurth, à son tour, s'est donné la tâche de la faire éclater pour l'œuvre entière. Et, pour atteindre son but, établir que d'Outremeuse est un romancier et non un chroniqueur, l'auteur prouve que, malgré ses affirmations, à part quelques diplômes, Jean d'Outremeuse n'a eu à sa disposition, en fait de sources historiques, que celles que nous possédons encore aujourd'hui. Les autres sources qu'il cite fréquemment, il les a purement et simplement inventées. Bien plus, utilisant des documents sérieux, il les a parés, enveloppés de foule de détails et d'épisodes absolument fictifs qui les dénaturent complètement. Pour lui-même il n'a pas été plus véridique; il s'est créé de toutes pièces une généalogie imaginaire; il a rattaché, sans aucune preuve, sa famille à celle des de Pré, puis, pour bénéficier de cette descendance fantaisiste, il a amplifié d'une façon fabuleuse l'histoire de cette dernière. Mais si Jean d'Outremeuse n'offre aucune valeur comme historien, il présente, cependant, certain intérêt, vu qu'il personnifie la crise de l'his-

toriographie, dans le moment où elle sort des régions savantes, pour s'adresser à la foule; ce n'est plus l'historien autorisé d'un petit peuple, mais il devient le type le plus caractéristique de l'historiographie laïque à ses débuts.

Dans nos précédents comptes rendus, je vous ai signalé, dès leur apparition dans « The Archaeological Journal », les travaux consacrés aux anciennes sculptures en albâtre que l'on retrouve encore si nombreuses sur le continent. Notre confrère, M. Joseph Casier, à son tour, s'en occupe, et dans une récente étude (Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand, 1910, n° 7), il décrit *Une sculpture en albâtre du Musée des Beaux-Arts, à Gand*. C'est un petit bas-relief provenant des collections du château d'Heeswyck et représentant l'Adoration des Mages. Il est conforme à un des panneaux du retable de l'église de Montréal (France). Une théorie récente veut, que toutes les œuvres d'art de ce genre aient une origine commune, et que toutes proviennent des ateliers anglais établis à Nottingham. M. Casier se range à cet avis et affirme que la petite sculpture du musée de Gand doit donc sans conteste être attribuée aux ouvriers de cette ville.

En Allemagne, jusqu'en Hongrie, se retrouvent, à travers des provinces entières, des restes aujourd'hui plus ou moins dissimulés de travaux défensifs. Ils sont d'origine romaine et auraient constitué autrefois, la ligne frontière, ce qu'on appelle le limes de l'empire. M. Arpad Buday a été chargé de les étudier sur place, et c'est à la suite de ces recherches qu'il vient de publier dans les Travaux de la « Section numismatique et archéologique du Musée national de Transylvanie à Kolozsvär » (1910, I), un rapport illustré sur *Le limes romain en Allemagne*. Il établit, qu'autrefois, la frontière de l'empire, à travers les plaines de la Germanie, était protégée par une série de travaux défensifs. Ce fut d'abord un abri en clayonnage, soutenu plus tard par un rempart en pieux, puis par des murs en pierres accompagnés de fossés et de chaussées, parfois géminées. En certains points, cette enceinte continue était soutenue par des tours, d'abord en bois, plus tard en pierre. M. Buday décrit tous les ouvrages de ce genre, qu'à la suite de fouilles, il a pu étudier sur place et, procédant à une classification chronologique,

il croit pouvoir établir la succession de ces divers travaux défensifs et fixer l'époque de leur construction.

Qu'il me soit permis de vous signaler, parmi les diverses brochures que nous envoie notre confrère M. De Ceuleneer, le travail qu'il consacre à *Justus Van Gent (Joos van Wassenhove.)* Passant en revue les multiples opinions qui ont été émises au sujet de cet artiste du xv^e siècle, il est d'avis que celui, que Vasari appelait Guisto da Guanto, ne peut être que Joos van Wassenhove. Celui-ci avait été reçu comme franc-maitre dans la Gilde Saint-Luc d'Anvers en 1460, mais se faisait inscrire quatre ans plus tard dans la même corporation artistique à Gand. Il fut, dans cette ville, chargé de divers travaux décoratifs. Plus tard, il se rendit en Italie où il exécuta ses principaux travaux. M. De Ceuleneer décrit ensuite les œuvres qui sont attribuées au pinceau de van Wassenhove, et établit quel rôle important il joua en Italie, étant le premier peintre flamand, qui se fixa et travailla au delà des Alpes.

Dans une étude qu'il a communiquée à la Commission royale des monuments, M. De Ceuleneer, s'est particulièrement occupé du *Mobilier ecclésiastique* et a examiné les moyens de lui donner un caractère artistique. Pour atteindre ce but, il préconise divers procédés, notamment l'exécution séparée de chaque pièce du mobilier en y allouant des sommes plus élevées, en examinant plus particulièrement le milieu spécial qu'elles doivent occuper, en les réduisant au rôle exact auquel elles sont destinées, en fournissant pour leur confection des modèles choisis avec soin, etc. Plusieurs de ces desiderata mériteraient évidemment d'être pris en considération et leur adoption se justifierait à plus d'un point de vue.

Tous ceux qui s'occupent d'histoire de Flandre, ont connaissance des travaux que notre confrère M. Nap. de Pauw, antérieurement déjà, a consacrés à Jacques van Artevelde. Etudiant aujourd'hui plus spécialement deux points incertains jusqu'ici, il établit, en dépouillant les dossiers des enquêtes faites à cette époque au sujet des méfaits et des malversations des baillis, la légalité du gouvernement d'Artevelde et la compétence des capitaines nommés à son instigation par le gouvernement légal. Dans son étude, qu'il intitule : *Courtrai sous Artevelde. Enquête sur les abus des capitaines*, il s'attache à prouver que le pays légal gouvernait et réprimait régulièrement les abus.

A Courtrai régnait un collège de neuf hommes, formé d'un prévôt, d'échevins, de conseillers auxquels était adjoint un bailli nommé par le comte. Après 1338, ce dernier fut remplacé par deux capitaines envoyés par les trois villes. Ceux-ci s'immiscèrent dans les affaires des bourgeois et des métiers. Des abus nombreux se firent jour dans leur gestion et nécessitèrent une enquête qui eut lieu en 1340. L'un des capitaines fut condamné; le second fut acquitté. Ce jugement confirme la thèse que M. De Pauw s'est efforcé d'établir en analysant les pièces qui constituent le dossier de cette instruction criminelle.

Actuellement, pas de jour ne se passe pour ainsi dire, qu'ici ou là, ponctuant des revendications sociales, une grève n'éclate sur l'un ou l'autre point du pays. Il y a des esprits chagrins qui en prennent prétexte pour crier à l'innovation et maudire d'autant plus ces pratiques qu'ils croient nouvelles. Et pourtant, il y a nombre de siècles déjà, nos ouvriers avaient recours à ce procédé de lutte, pour tâcher d'obtenir le succès de leurs revendications. Je n'en veux, pour exemple, que la grève qui éclata en 1524, à Malines, où les foulons, bientôt suivis des tisserands, prenant pour prétexte l'érection d'un moulin à fouler, cessèrent le travail et se retirèrent dans les localités voisines de la ville. A cette époque, l'industrie drapière constituait le principal élément de la prospérité malinoise. Cet événement eut donc des conséquences sérieuses; il fut suivi de pourparlers et de négociations nombreuses qui aboutirent, en 1544, à la promulgation d'un règlement général dont les clauses sont des plus intéressantes à étudier pour l'histoire économique ancienne de nos provinces. C'est à cette tâche que s'est appliqué notre confrère M. Willemsen, dans un nouveau travail, qu'il consacre à *La grève des foulons et des tisserands et le règlement général de la draperie malinoise de 1544*.

Dans une série d'études, M. le lieutenant-colonel Dervieu, s'est efforcé d'étudier successivement divers objets d'usage habituel au moyen âge, tels les couteaux, les clefs, etc. Aujourd'hui, dans la dernière livraison du « Bulletin monumental », il passe en revue les nombreuses transformations que subirent *Les chaises et les sièges au moyen âge*. Les tableaux anciens, les manuscrits historiés, les inventaires particuliers, lui permettent de décrire toutes les formes

qui furent en usage pour la confection de ces objets mobiliers; ils lui servent aussi à établir les distinctions parfois très strictes qui étaient faites dans leur usage, établissant des privilèges scrupuleusement observés pour l'emploi de certaines formes de sièges par certaines catégories individuelles.

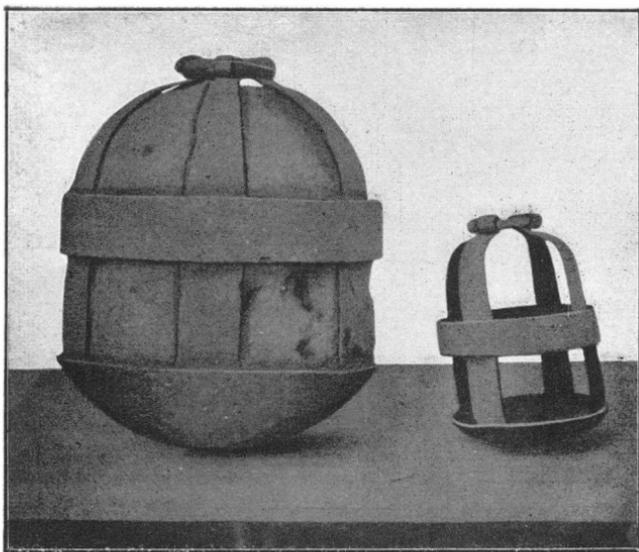
Messieurs, parmi les noms qui forment la liste, cette fois si fournie des hommages d'auteurs, vous trouverez plusieurs fois cité celui de votre secrétaire, accompagnant le titre de publications parues hors de notre Académie. Ce n'est pas que je veuille demander quelque louange; rien ne m'est plus odieux qu'une autobiographie, mais dans un but que, j'espère, vous apprécierez, je voudrais un instant appeler votre attention sur l'*Inventaire des objets d'art conservés dans les établissements publics*, de la province d'Anvers, édité par la Commission royale des monuments, dont notre bibliothèque vient de recevoir les quatre premiers volumes. C'est un travail qui m'a coûté de laborieuses recherches et qui est encore loin d'être terminé. On y trouvera, à côté de courtes notices historiques et bibliographiques, la description illustrée des objets d'art anciens que l'on retrouve encore principalement dans nos églises. Ces objets ne présentent plus qu'une fort minime partie des richesses que possédaient nos édifices religieux, même après les spoliations qu'elles eurent à souffrir à la fin du XVIII^e siècle. Mais depuis un demi-siècle, on dirait qu'on s'est évertué à détruire, à aliéner, à faire disparaître, dans des conditions les plus irrégulières et les moins avantageuses, des quantités d'œuvres d'art intéressantes ou précieuses. Ni les prescriptions des autorités religieuses ou civiles, ni les recommandations de tous genres, n'ont pu arrêter ce déplorable courant de vandalisme.

Les inventaires dressés dans le but de remédier à cette triste situation, viennent tard, beaucoup trop tard. Mais eux-mêmes ne constituent pas une digue suffisante à ces inexcusables pratiques. Et presque chaque jour de nouvelles ventes, de nouvelles destructions nous sont signalées. Les membres de l'Académie pourraient contribuer à la tâche conservatrice que s'est imposée la Commission royale des monuments, en lui signalant les œuvres d'art dignes de remarque, en les étudiant et les décrivant, en lui dénonçant

les actes de vandalisme qui se commettraient ou les tentatives d'aliénation dont ils auraient connaissance. C'est dans ce but, Messieurs, que je me suis permis d'appeler un instant l'attention sur une publication en cours et à la continuation de laquelle vous pourriez évidemment fournir une aide précieuse et efficace.

Le 4 décembre 1910.

FERNAND DONNET.



1

2

1. Masse incendiaire employée par Giannibelli, Coll. G. Hasse.

2. Armature de fanal xviii^e siècle, Coll. Frans Claes.

Les Brûlots de Giannibelli

En 1585, Alexandre Farnèse, assiégeant la ville d'Anvers, construisit sur l'Escaut un pont à la hauteur des forts Philippe et Marie ; ce pont avait pour but d'affamer Anvers, en empêchant toute circulation de navires et tout ravitaillement.

Le pont sur l'Escaut était formé d'une série de bateaux en ligne, soutenant une charpente en bois, allant d'une rive à l'autre ; le pont était protégé par les deux forts des deux rives et par une ligne avancée de bateaux armés de piques en fer.

Les Anversois, après avoir laissé construire le pont sans faire aucune tentative de réelle destruction, se trouvèrent bientôt gênés dans leur ravitaillement et se mirent enfin en devoir de songer aux moyens les plus propres à détruire ce pont funeste.

De multiples projets furent proposés aux Magistrats d'Anvers et parmi eux, un, élaboré par un certain Keersmaeckers, ne fut pas accepté ; d'autres élaborés par l'ingénieur italien Giannibelli furent acceptés dont un seul fut réalisé ; il comprenait deux parties.

1. Vingt barques assujetties les unes aux autres par groupe de quatre, furent remplies de pierres, de sable et de poudre, et recouvertes de riz, de paille et de goudron ; elles devaient empester l'ennemi, puis sauter près du pont. Les unes brûlèrent trop tôt, les autres s'échouèrent très vite sur la rive.

D'autres brûlots furent encore préparés et envoyés à la dérive, mais n'atteignirent non plus le but désiré.

2. Deux grandes barques nommées « De Fortuin » et « De Hoop » furent montées comme brûlots. L'ingénieur anversois Pieter Timmermans et l'horloger Jan Boy furent chargés de leur aménagement avec le concours de l'Italien Giannibelli. Ces deux grandes barques furent bourrées de pierres et de poudre, leur pont fut entouré de tonneaux de poix et de masses inflammables bardées de fer ; ces masses avaient été nommées des « ijzeren varkens ».

Envoyées vers le pont d'Alexandre Farnèse, ces deux barques n'eurent pas beaucoup plus de succès, l'une resta en route, l'autre sauta, mais pas assez près du pont qui subsista malgré tout.

Comme on le voit, les historiens de l'époque nous ont donné peu de détails techniques intéressant les diverses parties de ces brûlots.

Or, dernièrement, grâce au distingué et si aimable ingénieur directeur des Ponts et Chaussées, M. Zhanen, mes collections s'enrichirent d'un objet fort intéressant trouvé il y a dix ans en aval d'Anvers, dans l'Escaut ; l'objet en question est une masse compacte entourée de 6 bandes en fer réunies à la base dans une coupe ronde, au milieu par une bande transversale en fer, au sommet par un cercle en fer ; sa hauteur totale est de 35 centimètres, son diamètre de 28 centimètres et son poids d'environ 30 kilogrammes. La masse se compose de matières inflammables, soufre, phosphore, et résines avec un genre d'étoupe, le tout brûlant encore parfaitement, même au contact de l'eau avec des vapeurs sentant fortement le phosphore. Des forages pratiqués de part en part n'ont fait rencontrer aucun corps dur à l'intérieur.

L'histoire des armes à feu et masses incendiaires nous enseigne qu'en 1536 déjà on utilisait de petites armatures circulaires en fer pour les garnir de matières inflammables ; ces petites masses incendiaires n'avaient jamais plus de 15 à 20 centimètres de hauteur, de poids minime et servaient parfois aussi à être garnies de 3 ou 4 grenades ; on les lançait sur des villes ou sur des bateaux ennemis ; Dilichii, en 1589, figure ces armatures dans son ouvrage.

Connaissant 1^o l'histoire d'Anvers et de l'Escaut, qui nous montre que la tentative de destruction du pont d'Alexandre Farnèse est le seul fait guerrier au cours duquel on a employé de grandes masses incendiaires ; 2^o le poids considérable de la masse incen-

diaire; 3° la texture du fer qui montre bien son ancienneté; 4° l'impossibilité d'employer comme fanal cette masse trop grande et trop lourde et la présence de phosphore dans sa composition; 5° la reproduction d'objets semblables dans le livre de Dilichii de 1589: il semble que la masse incendiaire ne peut-être qu'un des « Yzeren varkens » des brûlots « De Fortuin » et « De Hoop » de Giannibelli (figure 1).

La figure 2 montre une armature de fanal trouvée dans l'Escaut, semblable à celles employées aux XVII^e et XVIII^e siècles et qui étaient souvent suspendues; la texture du fer seule montre une époque plus récente de beaucoup que la masse figure 1.

Il était curieux de rechercher l'histoire de cet objet d'une époque où l'on décrivait sommairement tant de choses qui cependant ont pour nous Anversois un intérêt si considérable.

GEORGES HASSE.

-
1. *Collegiale Actenboeke*. 1577-1583. V, XIV, XV, XVII, XVIII, XXV.
 2. DIELEIS. *Schipbruggen*, Archievenblad. Antwerpen.
 3. DEMMIN AUG. *Die Kriegswaffen*, p. 940. Leipzig, Friesenhahn, 1893.
 4. DILICHII WILHELMI. *Krieges-schule, kriegsbüch, feuerballen*, pp. 135-136-137. Frankfurt a/m., J. Dav. Tunnes, 1589, in-folio.
 5. HONDIUS HENRICUS. *Korte beschrijving ende afbeelding vande generale regelen der fortificatie*. 's Gravenhage, in-folio, 1624.
 6. MERTENS en TORFS. *Geschiedenis van Antwerpen*. Vijfde deel, bl. 226-227. Antwerpen. Van Merlen en zoon, 1849.

La Halle de Diest

Le commerce et l'industrie des draps ne prirent tout leur essor dans la ville de Diest que vers le milieu du XIV^e siècle, cependant on y trouvait une halle dès le XIII^e siècle. Elle est mentionnée une première fois en l'année 1270, dans un acte d'arbitrage relatif aux limites de la nouvelle paroisse de Saint-Jean (1).

Cette halle était située au grand marché, en face de l'église Saint-Sulpice.

Les marchands de la ville pouvaient y étaler leurs marchandises sur des étaux tirés au sort deux fois par an ; à l'approche des grandes foires du dimanche des Rameaux et de la fête de saint Denis (9 octobre). Les marchands étrangers occupaient une place spéciale de manière à empêcher toute confusion entre leurs draps et ceux de la ville. Le mercredi de chaque semaine était réservé au marché franc. Les autres jours, le sire de Diest levait un droit sur chaque étalage et sur la vente de chaque pièce de drap.

Le commerce diestois s'étant beaucoup développé au commencement du XIV^e siècle, les marchands drapiers prirent la résolution, en 1346, de bâtir une halle nouvelle en rapport avec l'importance

(1) Les archives de la ville de Diest sont classées, mais elles ont perdu leur inventaire. Il nous est donc impossible d'indiquer le numéro de la pièce que nous citons. En voici le début : « Actum et datum in Diest in domo Panororum, anno Domini M^{mo} CC^{mo} septuagesimo, in vigilia nativitatibus beate Marie Virginis... » (7 septembre 1270.)

des échanges. Thomas, sire de Diest, leur céda, le 27 mai de cette année, l'ancienne halle ou « maison aux draps » et la maison de Beringen qui lui était contiguë. Il leur accorda ainsi le droit d'élever, soit sur l'emplacement de ces bâtiments, soit à n'importe quelle autre place comprise dans l'enceinte de la ville, la construction projetée (1).

On choisit comme emplacement de la nouvelle halle, le marché aux toiles ou « lyne laken merkt ». La première pierre fut posée, le 14 septembre 1346, comme le prouve une inscription encastrée dans la halle du côté de la rue de l'Ecole (2).

INCEPTA . EST . ISTA . HALLA . AN̄O
DOMINI . M . C^oC^oC^o . XLVJ
MENSIS . SEPTEMBERIS . IN . DIE . SCE . CRUSIS.

La perte des comptes de la ville ne permet pas de suivre la marche des travaux de construction, ni d'en indiquer la date d'achèvement. Les noms des architectes, qui dirigèrent l'édification du monument, sont également inconnus.

La charte de vente de l'ancienne « maison aux draps » fournit quelques renseignements concernant l'organisation intérieure de la halle, elle nous apprend que l'impôt prélevé sur la vente des draps, pouvait être augmenté d'après les nécessités, pour subvenir aux frais des travaux. Toutefois, cet impôt supplémentaire ne pouvait frapper les étrangers qui fréquentaient la halle.

Comme dans d'autres villes, à Louvain notamment, la nouvelle halle s'ouvrait et se fermait, tous les jours, au son de la cloche. Deux jours par semaine, le mercredi et le samedi, y étaient réservés

(1) Charte donnée par Thomas, sire de Diest, le 27 mai 1346, par laquelle il cède l'ancienne halle et permet d'en construire une nouvelle, elle a été publiée par : RAEMAEKERS. *Coup d'œil historique sur l'ancienne industrie drapière à Diest*. Messenger des sciences historiques, 1860, pp. 457 et suiv., en note.

(2) VAN EVEN. (*Geschiedenis der stad Diest*. Diest, Havermans, 1847, p. 135), donne comme date d'édification des halles l'année 1364. Les documents prouvent que cette chronologie est inexacte.

au marché franc. Les locaux étaient alors accessibles à tous et on y pouvait vendre des draps de n'importe quelle longueur.

Au commencement du xv^e siècle, le commerce et l'industrie drapières tombèrent en décadence, à Diest aussi bien que dans le reste du pays. Ici également, la concurrence étrangère et la pénurie des laines anglaises portèrent à cette industrie le coup fatal.

Vers la fin de ce siècle, on prit des mesures pour remédier au mal et pour relever le commerce. En 1477, Guillaume, duc de Juliers et sire de Diest, donna à la gilde drapière une organisation nouvelle, dans l'espoir de faire cesser la mauvaise fabrication. Mais ses efforts furent vains; ils ne purent supprimer la cause de la crise.

Au siècle suivant, la corporation des drapiers fit une suprême tentative pour se relever. En 1530, on élaborait de nouveaux statuts, tant pour les drapiers que pour les tondeurs, les teinturiers, les fabricants de tapis et les foulons et pour ceux-ci on construisit un moulin sur le ruisseau le Lack, sous Molenstede.

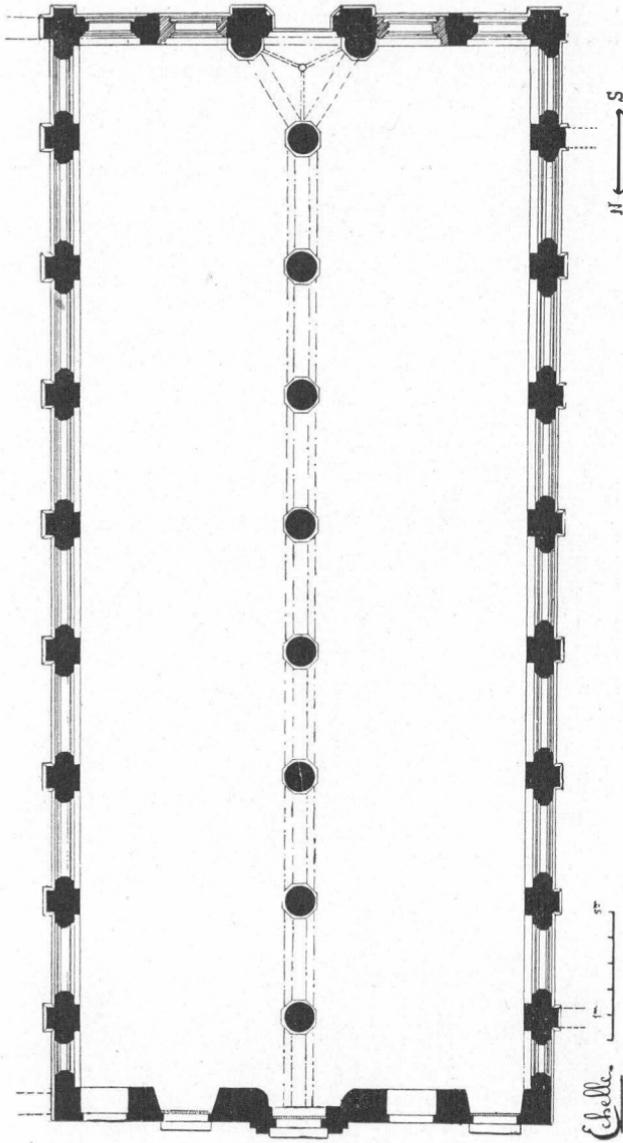
Cette réorganisation donna à la ville quelque prospérité. Mais peu après, les troubles religieux vinrent entraver les transactions et achevèrent la ruine industrielle de la ville. L'industrie ne se releva plus. En 1686, Diest ne comptait plus que six marchands de draps.

La halle, devenue déserte, fut désaffectée et servit depuis lors à divers usages. Vers le milieu du xix^e siècle, la boucherie y était installée. La façade postérieure, rue de l'École, a été reconstruite en 1822. C'est le remaniement le plus important que le monument ait subi.

Il sert actuellement d'école moyenne et de salle de spectacle.

* * *

La disposition primitive des halles de Diest n'est pas difficile à retrouver. Les changements qui y furent apportés sont relativement récents et tranchent assez avec l'état ancien pour permettre de le reconstituer facilement (voyez fig. 1). Il sera même inutile de rappeler la distribution intérieure actuelle de la halle.



Relevé de l'auteur.

Plan des Halles de Diest.

Elle forme en plan un parallélogramme long de 43 mètres et large de 20, divisé, dans le sens de la longueur, par une épine de colonnes. Elle est isolée sur tous ses côtés et orientée du Sud au Nord, de telle manière que la façade la plus ornée, longeant la rue Haute, est exposée au Sud.

L'épine de colonnes divise la Halle en deux nefs d'égale largeur, (7^m75), qui bifurque à l'extrémité sud sur deux colonnes engagées dans la façade et réserve ainsi à la rencontre des deux nefs, avec le mur terminal, un espace triangulaire. Cette disposition n'est pas reproduite à l'extrémité nord.

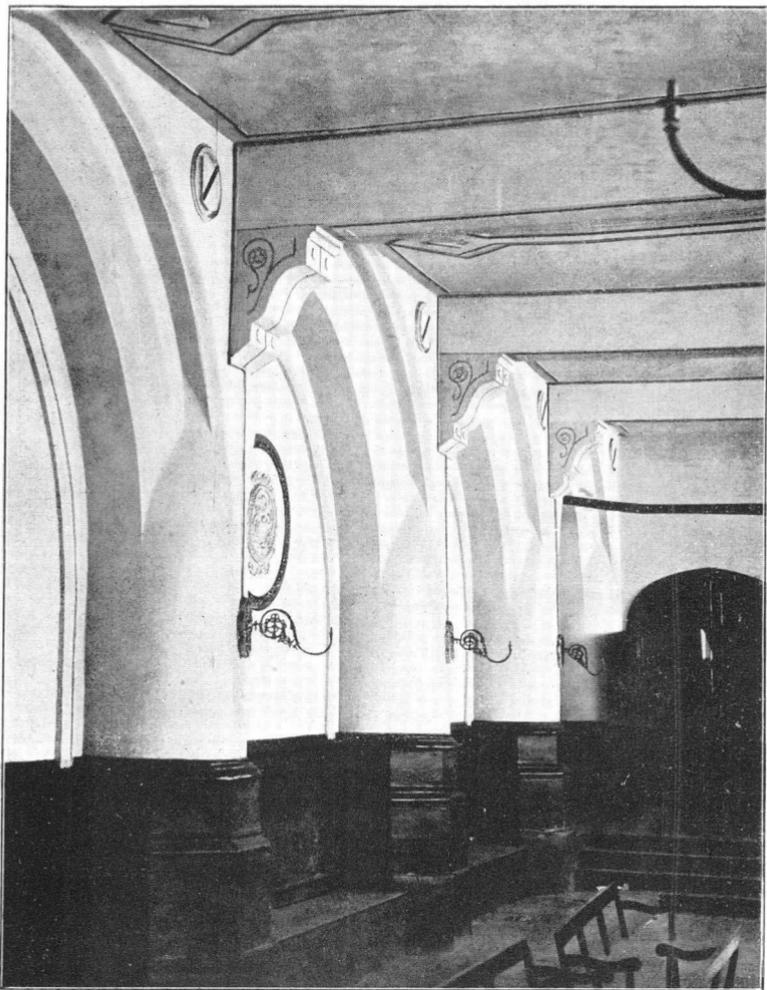
Dans son état ancien, la halle était commandée par deux portes percées au centre des façades étroites. Du côté de la rue Haute trois portes, aujourd'hui, y donnent accès, mais on remarque facilement que deux de celles-ci ne sont que des fenêtres modifiées.

La porte centrale est seule primitive, elle prend entre la bifurcation de l'épine de colonnes. Du côté opposé, rue de l'École, la halle s'ouvrait également par une porte centrale unique, mais la façade nouvelle semble avoir été accolée à des maçonneries anciennes. A l'intérieur, on trouve assez d'indices pour conclure que la façade primitive du côté nord ne diffèrait, dans ses grandes lignes, de la façade principale, que par un perron qui desservait l'entrée et rachetait la pente du terrain.

La présence de contreforts extérieurs, donne à la halle de Diest un aspect tout différent de celui des autres halles brabançonnnes : de Louvain, de Bruxelles et de Malines, dont la construction est renforcée par un système d'éperons intérieurs.

Un siècle après la construction des halles de Diest, la halle aux draps à Gand présente cette même disposition de contreforts extérieurs. Elle fut commencée, en 1425, par maître Simon van Assche, mais, après la construction de la septième travée, elle demeura en souffrance pour n'être achevée que de nos jours, suivant le plan primitif.

L'emploi de contreforts extérieurs ne résulte pas de l'ignorance de l'emploi de contreforts intérieurs, par les architectes diestois, car vers l'époque où la halle fut construite, ils en firent un usage très élégant dans le chœur de l'église Saint-Jean, aujourd'hui en ruines.



Photographie de l'auteur.

FIG. 2. — Halles de Diest. L'intérieur.

Le plan des halles de Diest diffère encore de celui de la plupart des autres halles, par ses portes peu nombreuses. Deux seulement, de dimensions assez restreintes (2^m30), en permettaient l'entrée, particularité qui se retrouve également dans la halle aux draps à Gand.

* * *

La structure intérieure des halles de Diest est très simple (voyez fig. 2). Chaque nef est couverte par un plafond, dont les maîtresses poutres reposent sur des corbeaux engagés d'un côté, dans la maçonnerie des murs, au droit des colonnes, et de l'autre, dans les trumeaux qui séparent les fenêtres en plein cintre.

Les colonnes sont reliées entr'elles par des arcades en tiers-point, composées de deux rangs de voussoirs en retrait l'un sur l'autre, dont nous donnons les profils (voyez fig. 3).

La pénétration des arcades dans le fût des colonnes et l'absence de chapiteaux existait dès le début. Il ne peut pas résulter d'un remaniement ancien des piles, car l'épine de colonnes se relie parfaitement à la construction par les deux dernières colonnes engagées dans la façade

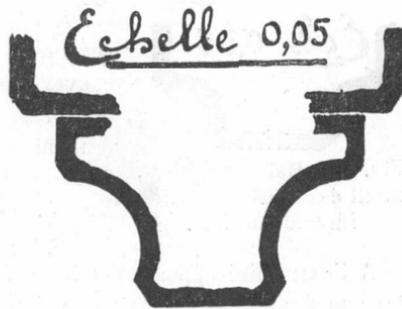


FIG. 3. — Halles de Diest.
Profil des arcades.

Sud. Le système résulte plutôt de l'épaisseur des colonnes, qui est la même que celle des arcades, et aussi du peu d'élévation de la halle.

Déjà quelques années auparavant, à la halle de Louvain, les chapiteaux ne sont en quelque sorte que de larges bagues décoratives, dont la fonction est très réduite; ils ne rachètent plus la largeur de la retombée des arcades, car les fûts sont aussi épais que les chapiteaux eux-mêmes.

Cependant, l'habitude de supprimer le chapiteau et d'engager les arcades dans un fût cylindrique, ne devient fréquente qu'au x^ve siècle. Depuis cette époque, il existe de nombreux exemples de

cette disposition dans le Brabant et en particulier dans la région brabançonne, à laquelle Diest appartient (1). Les colonnes sans chapiteaux des halles aux draps, de Diest, sont dans le pays, les plus anciennes de leur espèce que nous connaissons et peut-être, est-ce par cet édifice que cet élément de style flamboyant fut introduit dans le Brabant.

Le tambour appareillé des colonnes, repose sur une base déprimée encore dépendante de la base du XIII^e siècle. Le socle octogonal se relie à la plinthe par une moulure en talon dont le cavet est fortement accusé.

L'épine de colonnes, au lieu de rejoindre le mur de la façade par une arcade perpendiculaire à celui-ci, bifurque, comme nous l'avons dit, au moment d'aboutir et vient buter contre le mur terminal par deux arcades, moins fortes que les autres, reçues sur des colonnes engagées, et qui ne comptent qu'un rang de vous-

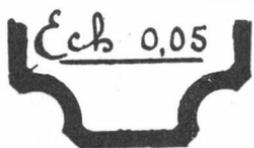


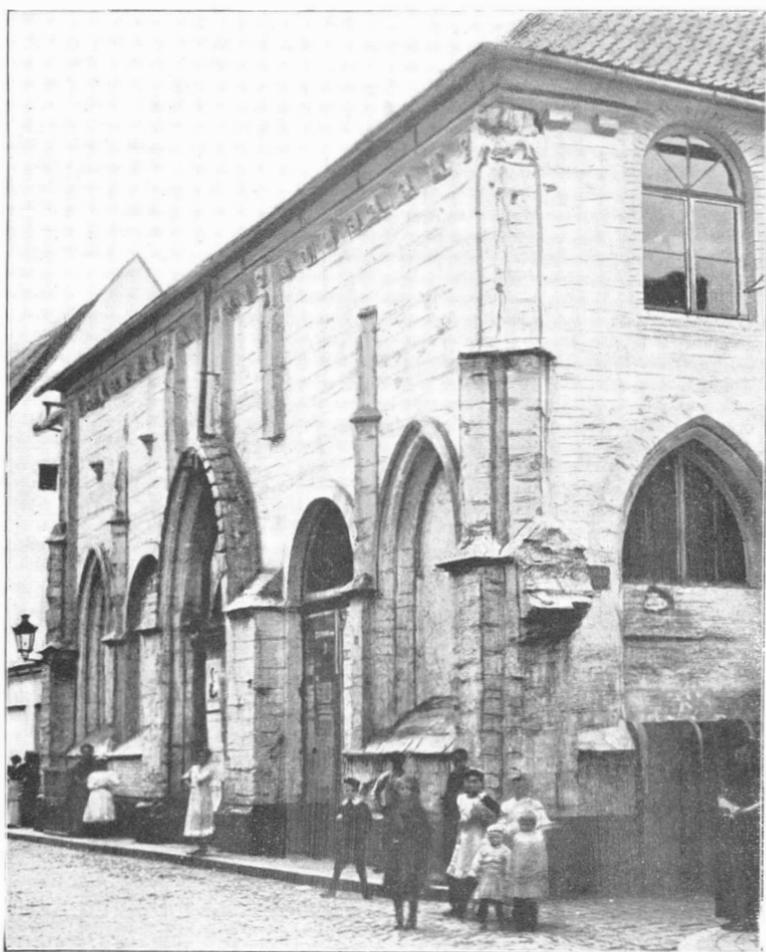
FIG. 4. — Halles de Diest.
Profil des arcades aboutissant au mur Sud.

soirs. L'espace triangulaire, formé par leur rencontre avec le mur de la façade, est couvert par une voûte à trois branches de nervures. C'est la seule voûte existant dans le monument. Le profil de ses nervures est la réduction de celui des arcades (voyez fig. 4). La clef de la voûte est ornée de feuillages très simples.

A l'extrémité opposée des halles, l'épine de colonnes bute contre le mur nord, au-dessus de la porte d'entrée, par un arc en quart de cercle.

L'étage de la halle était divisé en deux grandes salles, par un mur d'un mètre d'épaisseur qui surmonte les arcades et porte la noue du toit. Une arcade, large de 2^m65, murée maintenant, établissait la communication entre ces deux larges salles. Elle est percée, à l'extrémité sud, au-dessus de la place voûtée. Une ouverture semblable existait peut-être à l'extrémité nord, mais il n'en est demeuré aucune trace, car en cet endroit, le mur a été démoli lors du renouvellement de la façade.

(1) Cette disposition se retrouve notamment, au XV^e siècle, aux églises Saint-Sulpice à Diest, Sainte-Dymphne à Gheel, Saint-Quentin à Louvain et aux églises Notre-Dame à Aerschot, et Saint-Germain à Tirlemont.



Photographie de l'auteur.

FIG. 5. — Halles de Diest. Façade principale.

Les salles établies sous les combles des halles de Louvain communiquaient, sans doute primitivement, entr'elles d'une manière assez analogue.

*
* *

La façade principale de la halle, rue Haute (voyez fig. 5), était richement décorée.

Deux fenêtres, à l'embrasure moulurée en gorge et en ressauts à angles droits, flanquaient la porte de chaque côté. Elles sont munies d'un larmier qui contourne en bandeau les contreforts pour en marquer la première retraite.

Les contreforts les plus solides, placés au droit des colonnes engagées et des extrémités des murs de façade, s'amortissent sous la corniche. Entre les fenêtres, deux contreforts de moindre importance, se terminent beaucoup plus bas, dans le mur de la façade.

Les deux fenêtres les plus voisines de la porte, ont subi quelques remaniements. Celle de droite est devenue une porte dont l'archivolte est aujourd'hui en plein cintre, l'autre est demeurée fenêtre, mais son arc d'ouverture a également été modifié.

L'étage de la halle ne reçoit pas d'éclairage de ce côté, il n'est décoré que par quelques niches et par les contreforts qui montent jusqu'à la corniche. Celle-ci est portée par de gros modillons sculptés.

Une porte monumentale, prise dans l'épaisseur du mur et des deux contreforts qui l'encadrent, est percée au centre de la façade. Ses pieds-droits sont ornés de trois filets séparés par une gorge et un onglet (voyez fig. 6).

L'archivolte, profilée de la même manière, est très saillante. Un



FIG. 6 — Halles de Diest.
Pied-droit de la porte.

reste de linteau nous montre que la porte avait autrefois un tympan ajouré. De même que les fenêtres, elle est encadrée par un larmier faiblement mouluré et présentant à l'extrados des arrachements qui trahissent l'enlèvement des crochets et d'un fleuron. Celui-ci constituait probablement le socle d'une niche (1) faiblement creusée dans une bande murale, qui relie la clef de l'arc d'ouverture à la corniche. Cette bande, en assez forte saillie, est semblable à celle qui termine les contreforts de la façade. Les contreforts qui flanquent la porte, ont subi des dégradations, par suite des modifications apportées aux fenêtres adjacentes. Cependant, on peut les rétablir facilement dans leur état primitif, grâce aux contreforts semblables, mieux conservés, qui flanquent les extrémités de la façade. Après un premier retrait à la hauteur de l'archivolte de la porte et de la naissance des arcs des fenêtres, leur plan passe du carré au triangle, puis, par l'interposition d'un second larmier, ils se terminent en simple bandeau mural de peu d'épaisseur. Le bandeau est creusé par une arcature peu profonde et redentée. Le larmier qui termine brusquement la partie triangulaire du contrefort, devait servir de socle à une petite statue, car dans le bandeau mural se voit encore aujourd'hui un crochet destiné à la retenir.

Les contreforts placés entre les fenêtres, gardent le plan triangulaire à la partie supérieure. Ils se terminent de manière à pouvoir être couronnés par un pinacle qui a disparu.

L'apparition des contreforts de section triangulaire mérite de retenir un instant l'attention.

D'après M. Reusens (2), cette forme n'est en usage que depuis la seconde moitié du xiv^e siècle. Dans les halles de Diest, elle se présente durant le second quart de ce siècle. On peut d'ailleurs rapprocher cette particularité d'un détail de construction qui se présente aux halles de Louvain, dont certaines bandes murales de l'étage ont reçu également un épannelage triangulaire dès le premier quart du xiv^e siècle.

A la même époque, les exemples de cette disposition ne paraissent

(1) Un fleuron formant le socle d'une niche se voit également au porche sud de l'église d'Oplinter. Son usage est fréquent dans les retables.

(2) REUSENS. *Eléments d'archéologie chrétienne*. Louvain, 1886, t. II, p. 165.

pas être nombreux en France, car M. Enlart écrit dans son manuel (1) : « Vers la fin du XIV^e siècle, on commença à ébraser parfois les faces latérales des contreforts afin de diminuer l'ombre qu'ils portent sur les fenêtres. » Cette raison, très satisfaisante pour les grands contreforts d'églises, n'a pas guidé l'architecte diestois. L'exemple qui nous occupe, est dû plutôt au désir de donner une forme nouvelle aux contreforts, en marquant leurs retraits successifs par des changements de plan. L'artifice a été employé uniquement à la façade sud, qui est la plus décorée.

L'aile gauche de cette façade est ornée de deux consoles fixées dans la partie nue du mur, au-dessus de chaque fenêtre. Une de ces consoles est surmontée d'un dais qui se loge entre les modillons de la corniche; il est orné sur ses divers côtés de gâbles, séparés par de minuscules clochetons.

Cette même disposition de socles a sans doute existé dans l'autre moitié de la façade, mais toute trace en a disparu sous la couche de badigeon qui la recouvre.

Les contreforts placés aux angles de l'édifice reçoivent à leur intersection, sous la corniche, une gargouille qui existe encore (2). Elle est formée par un animal au corps assez peu saillant. La gargouille de l'extrême contrefort Est, est d'ailleurs en trop mauvais état pour qu'on puisse encore déterminer sa forme. L'autre est mieux conservée, elle représente un lion à épaisse crinière et solidement membré.

La corniche de la façade principale est très riche. La tablette supérieure est portée sur des modillons, dont la gorge est occupée par un grand quatre-feuilles (3).

La porte de la façade Nord, rebâtie en 1822, était surmontée par une image de la Vierge, qui s'y trouvait encore en 1860, et qui a disparu depuis. La construction a peut-être été commencée

(1) ENLART. *Manuel d'archéologie française*. Paris, 1902, t. I, p. 520.

(2) Les deux contreforts voisins de la porte en avaient également une. Il n'en reste plus aujourd'hui que les arrachements.

(3) Des quatre-feuilles semblables, environ de la même époque, se voient à l'église de Sichein, on les trouve dans une gorge continue sous le larmier de la corniche de l'église. Ils sont sculptés dans la pierre ferrugineuse très tendre et par là, leur forme est plus grossière.

par ce côté, puisqu'on y voit encastré la pierre commémorative des débuts des travaux.

* * *

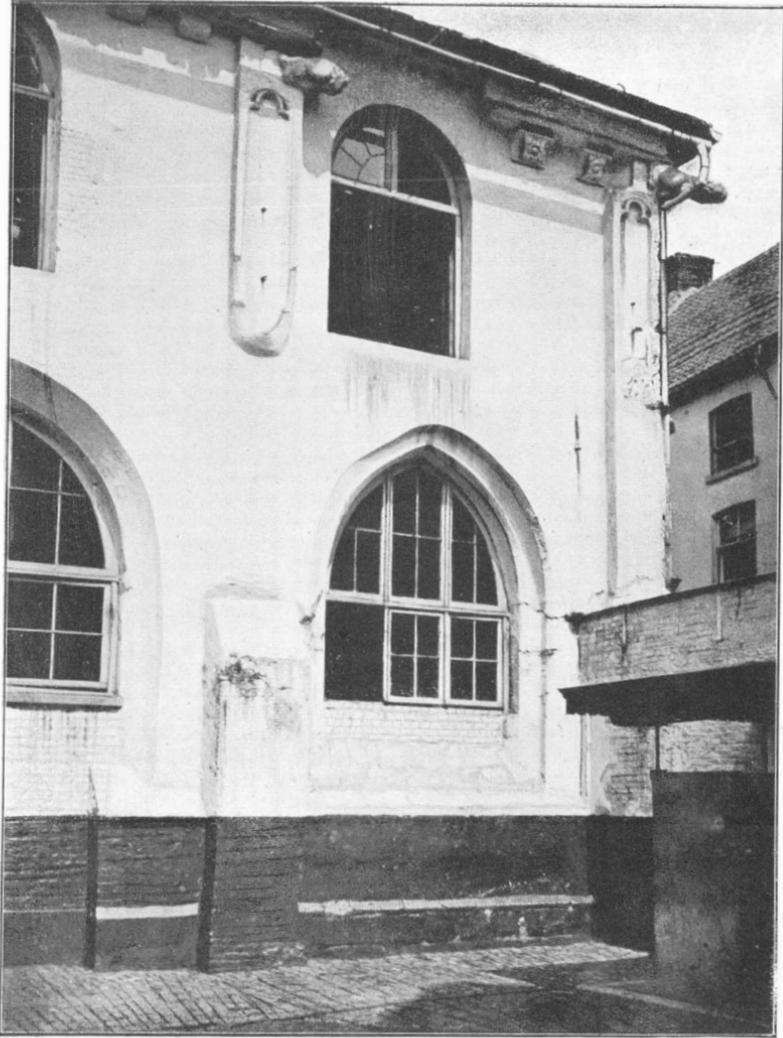
Les façades latérales, moins exposées à la vue, sont beaucoup plus simples. La rue de la Halle ne devait être, à l'époque de la construction, qu'un étroit passage commandé de chaque côté par une porte arquée, dont on voit l'amorce à l'extrémité sud du bâtiment. Le côté Ouest était soustrait à la circulation, des murs se greffaient sur la halle de manière à laisser libre seulement la première travée Sud et Nord. Les contreforts et la corniche de ces travées, sont décorés, en effet, de la même manière qu'à la façade principale (voyez fig. 7). Les gargouilles fixées dans des contreforts se retournent vers la rue, afin d'empêcher l'eau de tomber sur le mur de retour.

Les deux façades latérales sont percées, au rez-de-chaussée, de larges fenêtres en plein cintre; toutefois, la dernière fenêtre de chaque extrémité est plus étroite; elle est en arc brisé et s'élève à la même hauteur que les autres.

Les fenêtres en plein cintre, dont plusieurs ont été agrandies ou transformées en portes, sont séparées par des contreforts de section rectangulaire qui s'amincissent par trois retraits successifs et montent jusqu'à la corniche. L'embrasure des fenêtres est formée de ressauts à angles droits chanfreinés.

L'étage a perdu son aspect primitif: de larges fenêtres en plein cintre s'y sont substituées à quelques petites baies rectangulaires. A l'extrémité nord de la façade, qui borde la rue de la Halle, une baie primitive a été conservée. Le remaniement des fenêtres date de la même époque que la transformation de la façade sud. La corniche portée sur des corbeaux simples en quart de rond, en a beaucoup souffert, car pour percer ces fenêtres, on a dû pratiquer une grande brèche dans la maçonnerie et enlever, à chaque travée, un tronçon de la corniche. Les gargouilles des contreforts ont été enlevées, un arrachement nous en indique l'endroit.

La halle est couverte aujourd'hui, comme elle l'était dès l'abord, par deux toitures parallèles, qui se rencontrent au-dessus du mur



Photographie de l'auteur.

FIG. 7. — Halles de Diest. Extrémité Nord de la façade Ouest.

porté par l'épine de colonnes. Vu le grand nombre de gargouilles que possédait primitivement la halle, il n'est pas impossible que ses combles aient eu la même disposition que ceux des halles de Louvain et de Bruxelles, c'est-à-dire : de petits combles transversaux du système Reichem qui se greffaient sur la toiture principale.

L'éclairage des combles des halles était, en effet, de grande importance, il y fallait une vive lumière, assez régulière, pour ne pas nuire à la conservation des draps teints. Au *xiv^e* siècle, comme souvent de nos jours encore, on cherchait à éclairer les locaux servant au tissage et à la filature, par des fenêtres percées dans les toitures du côté nord.

L'ancienneté de ce système, tout moderne qu'il nous paraisse, est attesté par les textes et les documents graphiques. Nous avons déjà dit de quelle manière était couverte la halle aux draps de Louvain (1). Sa toiture nous est connue par le *Lovanium* de Grammaye, elle subsista jusqu'en 1680, époque où l'on construisit l'étage actuel.

Cette disposition des toitures n'est pas isolée, elle existait également à la halle de Bruxelles. Une vue du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale de Belgique, datant du commencement du *xvii^e* siècle, représente l'hôtel de ville et la halle aux draps (2). On y voit la halle couverte par un large comble, sur lequel s'embranchent des toitures transversales prenant l'éclairage du côté Nord-ouest.

Nous possédons donc des documents du *xvii^e* siècle, qui attestent qu'à cette époque, les deux halles les plus importantes du Brabant avaient ce mode d'éclairage qui nous paraît, pour alors, si singulier. En présence de ce fait, il n'y a aucune témérité à conclure, que le système était aussi en usage à Louvain et à Bruxelles à l'époque antérieure.

Il ne manque pas de raisons pour croire que la halle de Diest, insuffisamment éclairée par les façades, avait une couverture et un éclairage analogue. La façade, rue Haute, orientée vers le Nord,

(1) *Revue de l'art chrétien*, 1909, p. 219. L. HISSETTE. *Les halles aux draps à Louvain*.

(2) Cette vue fut gravé par Santwort, d'après les dessins de l'architecte de la Cour de Bruxelles, Leo van Heil.

est conservée dans son état ancien; or, les parties hautes, correspondant à l'étage, ne révèlent l'existence d'aucune baie (1); d'autre part, les fenêtres des façades latérales sont modernes. C'est donc par la toiture que l'étage de la halle devait recevoir sa lumière. Vu l'orientation de l'édifice, il est probable qu'on y trouvait, comme aux autres halles brabançonnnes, des combles transversaux dont la partie verticale exposée au nord était ajourée.

Ce système d'éclairage convenait parfaitement au travail du tissage. A l'abri des rayons du soleil, il offrait le plus de sécurité pour la conservation de la laine et du drap teint. Les industries similaires en font encore de nos jours un usage très fréquent.

* * *

Cette courte notice aura montré que la halle aux draps de la ville de Diest, tout en étant une construction assez simple, offre cependant de l'intérêt.

Elle est, en effet, pour le xiv^e siècle, la seule halle des anciens Pays-Bas, construite avec des contreforts extérieurs. Elle se caractérise aussi par la suppression hâtive des chapiteaux de ses colonnes, dont les fûts laissent pénétrer librement la retombée des arcades.

A la façade principale de la halle, nous avons signalé le plan triangulaire des contreforts, les façades latérales se distinguent par la persistance du plein cintre dans le tracé des fenêtres.

Cette halle nous montre dans l'architecture civile du second quart du xiv^e siècle, certains raffinements de style qui n'apparaîtront que plus tardivement dans les monuments religieux du Brabant.

D^r LOUIS HISSETTE.

(1) Ces mêmes parties des façades nord des halles de Louvain et de Bruxelles sont également aveugles.

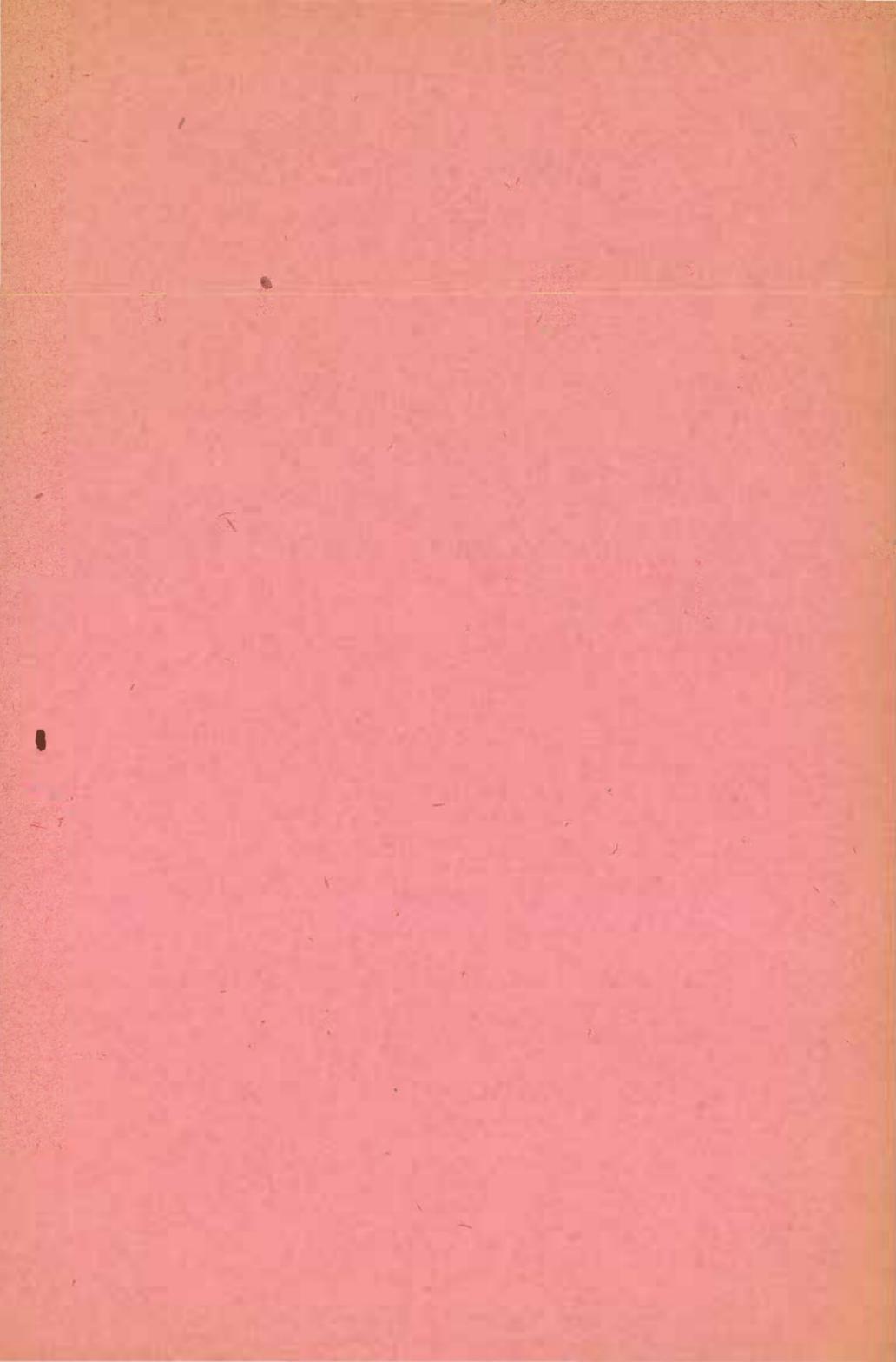


TABLE DES MATIERES

	PAGES
Séance des membres titulaires du 3 avril 1910.	5
Séance du dimanche 7 août 1910	6
Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de juillet, août, septembre et octobre 1910.	7
Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois d'août, septembre, octobre et novembre 1910, par M. FERNAND DONNET	15
<i>Les Brûlots de Giannibelli</i> (avec planche), par M. GEORGES HASSE	25
<i>La Halle de Diest</i> (avec planches), par M. le Dr LOUIS HISSETTE.	28

La correspondance adressée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 45, à Anvers.

L'abonnement aux **Annales** est de **10 frs. par an** — au **Bulletin** de **3 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

Les Annales de l'Académie forment par an un gros volume orné de gravures, de planches, de cartes, etc., fourni par livraisons.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

1911

II

ANVERS
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, 35, RUE ZIRK

1911

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 4 DÉCEMBRE 1910

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure, sous la présidence de M. de Witte, *président*.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *secrétaire*; Geudens, *trésorier*; R. P. van den Gheyn, président Blomme, Bergmans, Stroobant, Willemsen, L. Blomme, Hymans, Dr van Doorslaer.

Le procès-verbal de la séance du 3 avril 1910 est lu et approuvé.

Les six conseillers formant la série sortant en 1911, sont réélus par acclamation.

Il est procédé au vote pour la désignation d'un vice-président, en remplacement de M. le chanoine van den Gheyn, auquel échoit, en 1911, la présidence annuelle.

M. De Ceuleneer ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages est proclamé vice-président.

M. Fernand Donnet est réélu secrétaire.

Cinq places de membre correspondant regnicole sont vacantes, par suite du décès de MM. Hansen, Geerts, Crepin, Dr Alexandre et chanoine Barbier. Pour leur remplacement quatorze candidatures sont présentées.

Il est décidé de mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance, la question de l'augmentation du nombre de conseillers, afin d'obtenir un plus grand choix de membres aptes à être désignés pour la présidence et la vice-présidence.

La séance est levée à 2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
ALPH. DE WITTE.

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 1910

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. de Witte, *président*.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *secrétaire*; Geudens, *trésorier*; R. P. van den Gheyn, S. J., président Blomme, Bergmans, Stroobant, Willemsen, L. Blomme, Hymans, D^r van Doorslaer, membres titulaires; MM. chanoine Jansen, Hulin, Hasse, Paris, Dilis, Coninckx, membres correspondants regnicoles; M. le baron de Borghrave, membre honoraire regnicole; M. le comte de Caix de Saint-Aymour, membre correspondant étranger.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. le chanoine van den Gheyn, *vice-président*; van der Ouderaa, Comhaire, Matthieu, vicomte de Ghellinck Værnewyck, membres titulaires; MM. Casier, dom Berlière, membres correspondants regnicoles.

Le procès-verbal de la séance du 7 août 1910 est lu et approuvé.

M. le président donne lecture du télégramme que S. M. le Roi a bien voulu faire adresser à l'Académie, en réponse au toast qui Lui avait été porté au banquet du mois d'octobre dernier. Il est décidé d'exprimer à Sa Majesté les vœux que l'Académie forme pour le rétablissement de la santé de S. M. la Reine.

M. le président annonce que, depuis la dernière séance ordinaire, l'Académie a eu le regret de perdre quatre membres correspondants regnicoles: MM. le chanoine Barbier, Hansen, Crepin et D^r Alexandre. On demandera à dom Berlière, MM. Chauvin et Rooses de bien vouloir se charger de rédiger la biographie respectivement du chanoine Barbier, de MM. le D^r Alexandre et Hansen.

Il est donné connaissance d'une circulaire du Cercle archéologique de Malines, qui annonce qu'au mois d'août prochain, il organisera dans cette ville la XXII^e session des congrès de la Fédération

archéologique et historique de Belgique. MM. Fernand Donnet et le chanoine van den Gheyn sont désignés pour représenter l'Académie à ce congrès.

M. le président félicite M. le D^r van Doorslaer, qui a été nommé chevalier de l'Ordre de la couronne.

Il est donné lecture :

1^o d'une lettre de M. de Behault de Dornon, annonçant qu'il vient d'obtenir la croix civique de première classe ;

2^o de la liste des concours organisés par l'Académie royale flamande.

3^o d'une invitation à assister aux fêtes du millenaire normand, qui auront lieu en juin 1911, à Rouen.

Pris pour notification.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des publications parvenues à l'Académie et donne lecture du compte-rendu analytique des principales d'entre elles. Ces pièces seront imprimées au Bulletin.

M. Hasse décrit une barque ancienne, qui fut découverte dernièrement aux environs d'Anvers, lors du creusement des nouveaux bassins. Sa communication paraîtra au Bulletin.

M. le chanoine Jansen énumère les œuvres picturales qui, au cours des siècles, ornèrent l'abbaye du Parc, près de Louvain. Ce travail sera imprimé dans les Annales.

M. Comhaire étant absent, sa communication est remise à la prochaine réunion.

La séance et levée à 4 1/4 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
ALPH. DE WITTE.

Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les
mois de décembre 1910 et janvier 1911

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

- FERNAND DONNET. Province d'Anvers. Inventaire des objets d'art
conservés dans les établissements publics.
Vol. I, II, III.
- ID. Compte-rendu analytique des publications. Dé-
 cembre 1910.
- HERBERT G. FORDHAM. Descriptive catalogues of maps. Their arrange-
ment and the details they should contain.
- Chanoine G. VAN DEN GHEYN. L'ameublement du chœur de Saint-
Bavon à Gand.
- L. GERMAIN DE MAIDY. Le « Grimé » de Saint-Dié.
- ID. Une inscription devinette de 1546 à Sainte-
 Maure.
- ID. Note complémentaire sur la cloche de Bermont.
- ID. Sur les branches diverses de la famille de Mussey.
- ID. Une sculpture représentant le Père éternel.
- ID. A propos d'une récente étude sur Marville.
- ALPH. DE WITTE. Cent ans d'histoire de la médaille en Belgique.
- Chanoine R. MAERE. L'église du petit séminaire de Floreffe.
- A. A. VORSTERMAN VAN OEYEN. Les dessinateurs néerlandais d'ex-
libris.
- G. GROS. La fondation d'Olargues.
- C. C. A. JUTEN. Cartularium van het begijnhof te Breda.
- ARMAND HEINS. Anciennes inscriptions sur des façades de maisons.
- BROR SCHNITTGER. Förhistoriska flintgrufvor och Kulturlager.
- HENRIK SCHÜCK. Studier i Beowulfsagan.
- K. JOHANSSON. Solfågeln i Indien en religionshistorisk mytologisk
studie.
- JOHNNY ROOSVAL. Om Altarskap i Svenska Kyrkor och museer ur
mäster Jan Bormans verkstad i Bryssel.

- PETRELLI & LGRELIUS. Narvatrofier i status trofesamling.
ID. Tellägg tell narvatrofier.
- EMILE VAN HEURCK et G. J. BACKENSWAGEN. Histoire de l'imagerie populaire flamande.
- Vicomte B. DE JONGHE. Les monnaies de Ternia au cabinet royal des médailles de Bruxelles.
- ALPH. DE WITTE. Les monnaies brabançonnnes de la trouvaille de la rue d'Assaut à Bruxelles.
- C. J. GONNET. Briefwisseling tusschen de gebroeders van der Goes.
- D^r A. J. VAN DER MEULEN. Gedenkschriften van Gysbert Jan van Hardenbroek.
- EMILE GUIMET. Lucien de Samosate, philosophe.
ID. Les chrétiens et l'empire romain.
- D^r GENTIL DE ASSIS MOURA. O primeiro Caminho para as minas de Cuyabá.
- ERNEST MATTHIEU. Souvenirs historiques inédits sur la ville de Hal.

2^o ÉCHANGES.

- BRUXELLES. Académie royale de médecine de Belgique.
Bulletin. IV^e série. Tome XXIV. N^{os} 8 et 9.
- ID. Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques et classe des beaux-arts.
Mémoires. Collection in-4^o. 2^e série. Tome V.
Mémoires. Collection in-8^o. 2^e série. Tome VII. Fasc. III.
Bulletin 1910. N^{os} 9-10.
Tables générales du recueil des bulletins. 3^e série. Tomes XXXI à XXXVI.
- ID. Revue belge de numismatique. 1911. 1^e livraison.
- ID. Commissions royales d'art et d'archéologie.
Bulletin. 48^e année. N^o 10.
- ID. Missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. 13^e année. N^{os} 1 et 2.
- ID. Commission royale des anciennes lois et ordonnances de Belgique.
Bulletin. Vol. IX. Fasc. 3.

- Liste chronologique des édits et ordonnances des Pays-Bas. Règnes de Philippe IV et de Charles II.
Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens.
3^e série. Tome XII.
2^e série. Tome V.
- GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie.
Verslagen en mededeelingen. October, November 1910.
- HASSELT. L'ancien pays de Looz.
14^e année. N^o 11.
- TIRLEMONT. Geschied- en oudheidkundige kring. Hagelands gedenkschriften. 1909. 4^e af.
- GAND. Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin. 18^e année. N^{os} 9 et 10.
- LIÈGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.
Leodium. 9^e année. N^o 12. 10^e année. N^o 1.
- TURNHOUT. Geschied- en oudheidkundigen kring der Kempen.
Taxandria. 7^e jaarg. N^r 3.
- BRECHT. Geschied- en oudheidkundigen kring voor Brecht en omstreken. Oudheid en Kunst. 1910. IV.
- LIÈGE. Institut archéologique liégeois.
Chronique archéologique. 5^e année. N^o 12. 6^e année. N^o 1.
- Id. Wallonia.
XVIII^e année. N^{os} 11 et 12.
- ENGHIEN. Cercle archéologique.
Annales. Tome VII. 2^e livr.
- BRUGES. Société d'émulation.
Annales. Tome LX. 4^e fasc.
- TERMONDE. Cercle archéologique.
Publication extraordinaire. N^o XII.
- LUXEMBOURG. Verein für Luxemburger geschichte, literatur und kunst. Ons Hemecht. Jahrg. XVI. Heft 1-12.
- BOIS-LE-DUC. Provinciaal genootschap van Kunsten en Wetenschappen in Noord-Brabant.
Handelingen. 1903-1910.
- LEYDEN. Maatschappij der Nederlandsche letterkunde.
Levensberichten der afgestorven medeleden. 1909-1910.
Handelingen en mededeelingen. 1909-1910.

- UTRECHT. Historisch genootschap.
Bijdragen en mededeelingen. 31^e deel.
Werken. 3^e série. N^{os} 11 et 24.
- PARIS. Revue de l'Institut catholique de Paris.
Vol. I à XIV.
Bulletin 1910. N^o 10. 1911. N^o 1 et numéro supplémen-
taire.
- Id. Les marches de l'Est. 2^e année. N^{os} 8, 9 et 10.
- Id. Société de Saint-Jean. Notes d'art et d'archéologie.
Novembre et décembre 1910.
- Id. Polybiblion.
Partie technique. Tome CXX. 12^e livr. Tome CXXIII.
1^e livr.
Partie littéraire. Tome CXIX. 6^e livr. Tome CXXI. 1^e livr.
- PARIS. Société nationale des antiquaires de France.
Bulletin. 3^e trim. 1910.
- Id. Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.
Comité des travaux historiques et scientifiques.
Bulletin archéologique.
Année 1909. 3^e livr. Année 1910. 1^e livr.
- Id. Musée Guimet. Annales.
Bibliothèque d'études. Tome XXI.
- MACON. Annales de l'académie de Macon.
3^e série. Tome XIII.
- ROUEN. Académie des sciences, belles lettres et arts.
Précis analytique des travaux. Année 1908-1909.
- DOUAI. Société nationale d'agriculture, sciences et arts centrale du
département du Nord.
Mémoires. Troisième série. Tomes IX et X.
- ORLÉANS. Société historique et archéologique de l'Orléonais.
Bulletin. Tome XV. N^{os} 195 et 196.
- LIMOGES. Société archéologique et historique du Limousin.
Bulletin. Tome LIX. 2^e livr.
- ARRAS. Académie des sciences, lettres et arts.
Mémoires. 2^e série. Tome XL.
- ANGERS. Société nationale d'agriculture, sciences et arts.
Mémoires. 5^e série. Tome XII.

- SAINTE-SAVIN.** Société des archives historiques.
Revue de Saintonge et d'Aunis. XXX^e vol. 2^e, 3^e, 4^e
et 5^e livr.
- POITIERS.** Société des antiquaires de l'Ouest.
Bulletins. 3^e série. Tome I. 3 et 4. Tome II. 1.
- SAINT-OMER.** Société des antiquaires de la Morinie.
Bulletin historique. Tome III. 233^e et 234^e livr.
- TOURS.** Société archéologique de Touraine.
Mémoires. Tome XLVIII.
Bulletin trimestriel. 2^e série. Tome I. N^{os} 4 et 5.
- TOULOUSE.** Académie des sciences, inscriptions et belles lettres.
Mémoires. 10^e série. Tome IX.
- ABBEVILLE.** Société d'émulation.
Bulletin trimestriel. 1910. N^{os} 3 et 4.
- LYON.** Bulletin historique du diocèse de Lyon. 11^e année. N^o 66.
12^e année. N^o 67.
- CLERMONT-FERRAND.** Académie des sciences, belles lettres et arts.
Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.
2^e série. N^o 9.
- MONTPELLIER.** Académie des sciences et lettres.
Bulletin mensuel. 1911. N^o 1.
- PÉRIGUEUX.** Société historique et archéologique du Périgord.
Bulletin. Tome XXXVII. 6^e livr.
- DUNKERQUE.** Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences,
des lettres et des arts.
Mémoires. 50^e volume.
- CAMBRAI.** Société d'émulation
Mémoires. Tome LXIV.
- AMIENS.** Société des antiquaires de Picardie.
Bulletin trimestriel. 1910. 1^r, 2^e, 3^e trim.
Mémoires. 4^e série. Tome VI.
Dictionnaire historique et archéologique de Picardie. I.
- BAR-LE-DUC.** Société des lettres, sciences et arts.
Mémoires. IV^e série. Tome VII.
- NANCY.** Académie de Stanislas.
Mémoires. 6^e série. Tome VII.
- BEAUNE.** Société d'archéologie.

Mémoires. Année 1908.

LILLE. Société d'études de la province de Cambrai.

Mémoires. Tomes XVI et XVII.

ROUBAIX. Société d'émulation.

Mémoires. 4^e série. Tome VII.

MONTPELLIER. Société archéologique.

Cartulaire des abbayes d'Aniane et de Gellone.

HALLE A/S. Thuringisch Sächsischen Verein für erforschung des
Vaterländischen Altertums.

Neue mitteilungen. Band XXIV. Heft 3.

AUGSBOURG. Historische Verein für Schwaben und Neuburg.

Zeitschrift. 36 jahrg.

LEIPZIG. Königl. Sachsische gesellschaft des wissenschaften.

Philologisch historische klasse.

Berichte über die verhandlungen. 62 B. 6-9 B.

Abhandlungen. B. XXVIII. N^{os} 3 et 4.

CAMBRIDGE. Cambridge antiquarian Society.

Proceedings. N^{os} LVI et LVII.

List of the members.

DUBLIN. Royal irish Academy.

Proceedings. Vol. XXIX. Sect. C. N^{os} 1 et 2.

UPSALA. Universitas Upsaliensis. Universitati saecularia quinta gra-
tulantur rector et senatus.

COPENHAGUE. Sociéty royale des antiquaires du Nord.

Mémoires. 1910.

CATANE. Societa di storia patria per la Sicilia Orientale. Archivo
storico. Anno VII. Fasc. II et III.

ROME. R. Accademia dei Lincei.

Notizie degli scavi di antichita. Vol. VII. Fasc. 7 et 8.

MOSCOU. Sociéty impériale des naturalistes.

Bulletin. Nouvelle série. Tome XXIII.

LERIDA. Butlleti del Centre excursionista de Lleyda. Any III. Abril-
Juny 1910.

MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos. Año XIV.
Sept.-oct. de 1910.

PALMA. Bolleti dela Societat arqueologica Luliana. Desembre de
1910. Janer de 1911.

- BARCELONE. Revista dela asociacion artistico arqueologica barcelonesa. Año XIV. N° 62.
- ALMERIA. Revista dela Sociedad di estudios Almerienses.
Tome I. Cuad. 1-7.
- ZURICH. Direktion des Schweizerischen landesmuseums. Anzeiger für Schweizerische altertumskunde.
XII band. 2 heft & Beilage.
- VIENNE. Kais. Akademie der wissenschaften.
Philosophisch-historische klasse.
Sitzungsberichte. B. 163. Abh. 3. B. 165. Abh. 1.
Archiv. für österreichische geschichte. B. C. H. 2.
- AGRAM. Vjesnik Kr. hrvatsko-slavonsko-dalmatinskoga Zemaljskoga Arkiva. God. XII. Sv. 3 i 4.
Historia et praesens status archivi regnorum Croatiae, Slavoniae et Dalmatiae Zagrabiae.
- PHILADELPHIE. American philosophical Society.
Proceedings. Vol. XLIX. N° 196.
- NEW-HAVEN. Connecticut Academy of arts and sciences.
Yale university. Memoirs. Vol. II. July 1910.
- CAMBRIDGE. Peabody museum of American archaeology and ethnology. Harvard university.
Papers. Vol. VI. N° I.
- BOSTON. American Academy of arts and sciences.
Proceedings. Vol. XLV. N° 21. Vol. XLVI. N°s 1-9.
- BONE. Académie d'Hippone.
Bulletin. Nouvelle série. N° 1.
- ALLAHABAD. Annual progress report of the archaeological surveyor-Northern circle. 1909-1910.
- BOMBAY. Archaeology. Progress report of the archaeological survey of India. Western circle. 1909-1910.
- RANGOON. List of ancient monuments in Burma. Mandalay division.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

- ROME. Liberia antiquaria internazionale.
Catalogus librorum antiquorum.

- BRUXELLES. F. De Nobele. Livres provenant de la bibliothèque
du comte P. A. du Chastel.
- FRANCFORT. Joseph Baer & C^{ie}. Frankfurter bücherfreund. 8 Jahrg.
N^r 4.
- PARIS. Paul Geuthner. Egypte ancienne.
Catalogue 44.
- LEIPZIG. B. G. Teubner. Mitteilungen. 1910. N^r 3.
- ROME. Spithoever. Musaici cristiani.
- PARIS. L. Gamber. Catalogue LVII.
- RATISBONNE. G. I. Manz. Verlagsanstalt.
- BUDAPEST. Julius Schimko. Bibliotheca hungarica. VI jahrg. N^o 9.
- LEIPZIG. Karl W. Hiersemann.
Prospectus divers.

Compte-rendu analytique des principales publications
parvenues à la bibliothèque pendant les mois de décembre 1910
et janvier 1911

MESSIEURS,

Je ne crois mieux pouvoir débiter, en ce nouveau compte-rendu, qu'en vous signalant en premier lieu l'important travail que MM. Bernays et Vannerus ont consacré à l'*Histoire numismatique du comté puis duché de Luxembourg et de ses fiefs*, dans les mémoires de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique (collection in-4^o, deuxième série, tome V). Au point de vue numismatique, les collectionneurs trouveront dans cet ouvrage la nomenclature illustrée, descriptive et analytique de toutes les monnaies luxembourgeoises, nomenclature qui n'avait jamais jusqu'ici tenté que de rares écrivains, et qui n'avait encore été essayée que dans des conditions complètement insuffisantes. On trouvera aussi dans ce traité des notions détaillées relatives au passé historique du pays

luxembourgeois, à ses souverains et aux seigneuries qui en relevaient. Les nombreux documents qui sont reproduits et analysés, les renseignements de tous genres qui encadrent et soulignent les descriptions numismatiques, forment de cet important travail un guide précieux pour tous ceux qui veulent s'initier aux fastes historiques anciens du Luxembourg, fastes dont on retrouve les traces conservées et affirmées par les témoins métalliques que classent et identifient aujourd'hui MM. Bernays et Vannerus.

Si, au point de vue de l'unité de style, quelques réserves de principe pourraient être faites concernant l'*Ameublement du chœur de Saint-Bavon à Gand*, l'ensemble et la valeur de celui-ci commandent cependant l'admiration, et on ne peut que se joindre à M. le chanoine van den Gheyn quand, dans sa récente brochure (Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand, 1910, n° 9), il en préconise le maintien intégral et en recommande la conservation parfaite. La cathédrale gantoise avait été dépouillée par les iconoclastes du xvi^e siècle; il fallait, la crise conjurée, songer à la remeubler. L'influence de la renaissance avait, en ce moment, bouleversé les tendances artistiques. La rénovation mobilière du temple eut lieu d'après les principes du style nouveau et se fit avec faste et richesse, grâce surtout au génie artistique et à la générosité de l'évêque Antoine Triest et de ses successeurs. Les comptes de l'église permettent d'établir, dans quelles conditions et à quels artistes furent successivement commandés les autels, les clôtures, les dinanderies, les tableaux. Bon nombre de ces œuvres d'art ont subsisté jusqu'à nous. Récemment, deux grisailles, distraites depuis un siècle de leur destination première, ont repris leur place dans la clôture du chœur, contribuant ainsi au maintien d'un cadre artistique d'un incontestable mérite, dont plus encore nous pouvons aujourd'hui apprécier la valeur, grâce aux renseignements que nous fournit notre confrère, M. le chanoine van den Gheyn.

Mes précédents comptes-rendus vous faisaient connaître les résultats qui, successivement, furent déduits de la découverte faite rue d'Assaut, à Bruxelles, d'un immense dépôt de monnaies anciennes. Parmi celles-ci se rencontraient environ 59.000 deniers d'origine brabançonne. Il appartenait à notre président, M. de Witte, d'étudier plus particulièrement ceux-ci et de les mettre en rapport avec son

Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant. Il vient de le faire dans une étude que publie la « Revue belge de numismatique » (67^e année, 1^e livraison), et qu'il intitule: *Les monnaies brabançonnnes de la trouvaille de la rue d'Assaut à Bruxelles.* Parmi ces innombrables exemplaires de pièces, appartenant tant au monnayage ducal qu'au monnayage local, il se rencontre des centaines de variétés de types, variétés résultant plutôt de négligences ou de fantaisies dans la frappe, mais ne constituant pas les indices d'émissions différentes. A part quelques rares exceptions, tous ces deniers brabançons ont pu être ramenés aux catégories déjà décrites dans l'Histoire monétaire et l'intérêt de leur étude résulte surtout de certaines particularités qu'ils présentent dans leur frappe, dans leur attribution, dans leurs inscriptions.

La bibliographie des ouvrages relatifs aux ex-libris est déjà considérable; elle vient de s'augmenter d'une unité à la suite de la publication par M. Vorsterman van Oyen, d'un recueil consacré aux *Dessinateurs néerlandais d'ex-libris.* L'auteur ne s'occupe que de l'époque moderne, et dans une suite de planches, fournit la reproduction des ex-libris qui, pendant ces dernières années, ont été créés en Hollande. Quelques notes préliminaires fournissent des détails succincts au sujet des artistes qui ont dessiné ces vignettes. Les collectionneurs pourront trouver dans ce recueil des indications qui devront les intéresser.

M. G. Gros, dans une récente brochure, nous raconte les vicissitudes de *La fondation d'Olargues.* La petite ville méridionale d'Olargues, comprenait dans l'enceinte de son château, une modeste chapelle dédiée à saint Laurent. Le vicaire chargé d'assurer le service religieux reçut, en 1311, une fondation de cent sols, à charge de réciter quotidiennement une oraison *pro vivis et defunctis.* Cette fondation subit le sort de toutes celles dont bénéficiaient autrefois les églises françaises. Après diverses modifications ou suspensions causées par les transformations féodales au moyen âge, ou par les persécutions protestantes au xvi^e siècle, elle fut supprimée par la révolution de la fin du xviii^e siècle. Rétablie en 1860, grâce à une fondation nouvelle, elle fut encore une fois confisquée récemment, en vertu des lois prohibitives édictées par la République. Enfin, un jugement daté de 1909, obligea l'administration des

domaines à restituer ce bien injustement spolié. Nous n'aurions pas attiré ici l'attention sur cet incident de la persécution religieuse en France, si nous n'y avions trouvé des compatriotes particulièrement intéressés. En effet, la seigneurie d'Olargues avait été, en 1611, achetée par la famille de Thesan. La dernière propriétaire de ce bien, Louise-Jeanne de Thesan, qui à l'âge de six ans, fut enfermée dans les prisons de la République, épousa plus tard le comte Henri de Mérode. Elle fut mère de la duchesse de Levis Mirepoix et de l'ancien président du Sénat, le comte de Mérode Westerloo, et c'est à la requête de leurs petits enfants que fut rendu le jugement de restitution auquel je faisais allusion plus haut.

C'est surtout aux études d'archéologie liturgique que notre confrère M. Germain de Maily se consacre depuis bon temps déjà. Dans cet ordre d'idées, il vient encore une fois de nous faire parvenir diverses brochures, parmi lesquelles je vous citerai celle qui décrit le *Grimé de Saint-Dié*. Le « Grimé », c'est-à-dire sans doute par altération le « grime », petit garçon, écolier, est l'appellation sous laquelle est connue une statue, probablement du ^{xv}^e siècle, représentant un sous-diacre, portant un pupitre et ayant servi de lutrin dans le chœur de la collégiale de Saint-Dié. Ce modèle de statue n'est pas unique; d'autres exemplaires en sont connus, et rentrent dans la catégorie des lutrins fixes destinés à servir pour le chant ou la lecture de l'épître et des prophéties. Quand l'évangile ne se lisait pas du haut de l'ambon, on utilisait aussi pour cette lecture des lutrins le plus souvent en métal, en forme d'aigle ou de chandelier. Pour la lecture de l'épître on leur donnait assez souvent la forme d'une statue de Moïse, symbolisant ici l'ancienne loi.

Dans une autre brochure, à propos d'*Une sculpture représentant le Père Eternel au Musée historique lorrain*, M. Germain étudie spécialement la représentation dans l'iconographie religieuse du moyen âge de la figure de Dieu-le-Père représenté en buste à mi-corps et bénissant. Il énumère bon nombre de reproductions graphiques ou sculptées de ce type, dont il constate la multiplicité et la persistance.

Les goûts et les habitudes des jeunes générations ont depuis quelque temps subi de notables transformations et souvent les distractions

qui, hier encore, les enthousiasmaient, aujourd'hui les laissent indifférents. Connaissent-ils encore ces naïves images, maladroitement dessinées et grossièrement enluminées, leur rappelant les contes de fées, les séculaires légendes, les histoires extraordinaires qui, hier encore, faisaient leurs délices? Il y a un siècle, un demi-siècle même, ces estampes avaient conservé leur caractère archaïque qui semblait leur donner un âge bien plus ancien que celui, qu'en réalité, elles avaient. C'est que les procédés de reproduction étaient restés les mêmes et que les anciens modèles servaient toujours aux illustrations. Depuis lors, le progrès aidant, le dessin s'est perfectionné, le papier a été amélioré, l'impression est devenue correcte, les images, en un mot, ont gagné au point de vue artistique, mais ont, en même temps, perdu toute faveur auprès de la jeune génération. Heureusement que des collectionneurs se sont trouvés qui ont sauvé de la destruction et de l'oubli ces produits si intéressants de l'art populaire d'autrefois. Parmi ceux-ci se trouve M. Emile Van Heurck. Turnhout avait en quelque sorte le monopole, dans nos provinces, de l'impression de ces images. La plupart des imprimeries de cette ville ont aujourd'hui disparu ou se sont transformées. M. Van Heurck en a profité pour se rendre acquéreur des anciens bois et pour réunir le plus grand nombre possible de vieilles estampes. Mais il ne lui a pas suffi de collectionner ces reliques typographiques, voici qu'avec M. G. J. Boekenoogen il a publié *l'Histoire de l'Imagerie populaire flamande*. Ce ne sont pas seulement les estampes destinées à l'enfance, dont il est question dans ce beau volume, mais aussi les images de piété, ces reproductions naïves qui pendant si longtemps ont servi d'aliment à la ferveur ardente de nos populations, sans oublier les dessins satiriques, légendaires ou d'aventures, qui jouirent toujours d'un succès considérable dans toutes les classes de la société. Toutes ces reproductions sont soigneusement cataloguées, décrites et commentées. De nombreuses illustrations, voire même des images originales, intercalées dans le livre, complètent le texte d'une manière fort suggestive. Si l'histoire de l'imagerie flamande occupe la plus grande partie du recueil, celle de l'imagerie populaire dans les autres pays n'est pas oubliée et plusieurs chapitres complémentaires lui sont consacrés. En résumé, pour l'étude du folklore, des mœurs et des traditions anciennes de

nos provinces, on ne pourra trouver de guide plus complet et plus artistique, de source de renseignements plus sûre et plus abondante que le bel ouvrage dont MM. Van Heurck et Van Boekenooen viennent de nous offrir un exemplaire.

C'était une figure bien peu connue jusqu'ici que celle du *Baron d'Hartenberg, promoteur de l'union hollando-belge*, et ses aventures ne sont certes pas banales. C'est à les détailler que s'emploie M. Paul Verhaegen, dans les « Mémoires de l'Académie royale de Belgique ». Quoiqu'étranger, mais considéré comme belge par alliance et par affection, d'Hartenberg travailla pendant toute sa vie à l'émancipation du pays qui était devenu le sien. Au milieu des événements si troublés de la république et de l'Empire, avec une audace sans pareille, il poursuivit le but qu'il s'était assigné, c'est-à-dire l'indépendance des Pays-Bas et leur affranchissement. Entré au service des alliés, il entreprit pendant nombre d'années, au milieu d'obstacles qui, à d'autres, eurent parus insurmontables, à faciliter la tâche des puissances qui combattaient l'envahisseur français. Sa vie pendant cette période, constitue un véritable roman et, comme dans une de ses requêtes il le constate lui-même, les déceptions ne lui furent pas épargnées. On en jugera si l'on considère, qu'en quelques années, il récolta « plus de vingt mandats d'arrêt; huit arrestations effectives; plus de cinq ans de captivité, en différents temps comme prisonnier d'Etat, ou comme otage, deux procédures criminelles; un décret de déportation à Cayenne » sans compter les pertes matérielles de tous genres. C'est cette extraordinaire odyssee que M. Verhaegen s'est appliqué à reconstituer, et il a pleinement réussi à mettre en lumière la physionomie extraordinaire d'un personnage qui aboutit, au prix d'incessants efforts, à contribuer à l'édification de l'œuvre de notre indépendance nationale, œuvre que devaient parachever et couronner les combattants de la révolution branbançonne et les patriotes de 1830.

Dans mon dernier compte-rendu, je vous esquissais l'existence d'un artiste qui contribua pour une si grande part à l'efflorescence dans les pays scandinaves de principes d'art auxquels il s'était initié dans nos provinces. Ce mouvement ne fit que s'accroître et ce courant artistique fut bientôt d'une intensité grande. Nombreuses sont les œuvres de l'art flamand que l'on conserve encore

sous le ciel du Nord. Parmi celles-ci, il faut en premier lieu citer les retables sculptés, dus à des artistes de l'école brabançonne. On connaît l'œuvre du sculpteur bruxellois Jean Bormans. Tous nous avons pu admirer les produits de son ciseau merveilleux : les retables de Gheel, d'Hérenthals ou de Bruxelles, mais les œuvres qu'il produisit pour les églises étrangères, ne nous sont pas aussi familières. L'ouvrage que nous envoie M. Johnny Roosval comble cette lacune. Dans *Um altarskap i svenska kyrkor och museer ur mäster Jan Bormans verkstad i Bryssel*, il nous fournit de multiples indications relatives aux retables que l'on conserve à Gästrow, à Vadstena, à Jäder, à Villberga, à Strängnäs, ailleurs encore. De nombreuses illustrations permettent de procéder à des études comparatives et facilitent l'examen détaillé d'œuvres, dont la parenté est indéniable et dont les répliques multipliées dans la composition, attestent l'unité d'origine et de conception.

L'une des plus curieuses coutumes religieuses du moyen âge, coutume que ne sauraient plus guère justifier nos mœurs actuelles, était celle, qui, annuellement, consistait à laisser élire dans certaines églises importantes, par les jeunes cleres, des évêques éphémères, ayant pour mission de présider à toute une série de divertissements burlesques. Pour commémorer ces coutumes, on eut même soin de frapper des pièces métalliques qu'on appelait monnaies des innocents. Ces souvenirs numéraires sont rares et fort curieux. La Picardie notamment en possède une abondante série, qui date du xv^e et s'étend jusqu'au début du xvii^e siècle. M. A. Demailly, qui a réuni une riche collection de ces méreaux, vient, dans les « Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie » (IV^e série, tome VI), de publier l'*Inventaire d'une série inédite de monnaies des évêques des innocents, papes des sots*. De nombreuses illustrations permettent d'étudier la composition si intéressante de ces pièces, et de déchiffrer les rebus qui les couvrent. Cette nomenclature est complétée par la description et la reproduction des enseignes, médailles ou souvenirs de pèlerinage, retrouvés en Picardie et surtout à Amiens. Il en est parmi ces petits monuments qui sont d'une délicatesse extrême et qui, au point de vue artistique, offrent un grand intérêt.

Pour être complet, il m'aurait fallu, Messieurs, vous fournir encore

quelques indications au sujet de plus d'un ouvrage parvenu à notre bibliothèque depuis la dernière séance, mais ce serait dépasser les limites d'un modeste compte-rendu et je crois vous avoir suffisamment prouvé par ces quelques lignes d'analyse tout l'intérêt que pourront rencontrer ceux d'entre vous qui voudront consulter les nouvelles acquisitions de nos collections bibliographiques.

FERNAND DONNET.

Anvers, 5 février 1911.

Académie royale d'Archéologie de Belgique.

Année 1910

Rapport
du secrétaire et bibliothécaire

MESSIEURS,

Je remplis un pieux devoir, au début de ce nouveau rapport annuel, en vous rappelant le souvenir de ceux de nos membres qui, frappés par la mort cruelle, ont disparu de nos rangs au cours de l'année académique que nous clôturons aujourd'hui.

Parmi nos membres correspondants regnicoles, nous avons eu à déplorer cinq décès. Le 17 mars 1910, est décédé à Rochefort M. Henri Crepin, directeur honoraire de l'enregistrement et des domaines, officier de l'Ordre de Léopold. Il était né dans la même ville, le 20 mars 1833, et avait été nommé membre correspondant en 1888.

M. Victor Barbier, chanoine honoraire de l'église cathédrale de Namur, chevalier de l'Ordre de Léopold, membre depuis 1889 de notre Compagnie, était né à Namur, le 8 novembre 1831; il y est mort le 13 avril 1910. Avec son frère, le chanoine Augustin Barbier, il publia l'histoire de l'abbaye de Floreffe. Il composa ensuite

une série d'études se rapportant à des établissements ecclésiastiques, tels l'abbaye de la Paix Notre-Dame, le chapitre noble de Moustier, l'abbaye de Malonne, le chapitre de la cathédrale de Namur, le couvent des dominicains de la même ville, etc. Dans nos Annales il fit paraître une *Question relative à l'histoire de la province de Namur*. Il faisait également partie de la direction de la revue d'histoire ecclésiastique « les Analectes ».

Le Dr Constant Hansen était le plus ancien de nos membres correspondants. Il était né à Flessingue, le 4 octobre 1833, et est mort à Brasschaet, le 14 avril 1910. Il avait pendant de longues années rempli les fonctions de bibliothécaire de la ville d'Anvers. Il était aussi membre de l'Académie flamande et avait été nommé chevalier de l'Ordre de Léopold. Parmi ses publications, il faut citer : *Brieven uit het Noorden* et *De Dietsche beveging en Klaus Groth*, puis, imprimé dans nos publications : *Nederlandische krijgs-en partijnamen*.

Le 17 juillet 1910, décédait à Liège le docteur Joseph Alexandre, reçu, en 1889, membre correspondant de notre Compagnie. Il était né à Liège, le 3 juillet 1825. Il remplissait dans sa ville natale les fonctions de conservateur du musée de l'Institut archéologique et fut longtemps secrétaire des bibliophiles liégeois. Depuis 1879 il était archiviste provincial, fonctions qu'il conserva jusqu'en 1895.

Enfin, le 30 juillet 1910, est mort à Gand M. J. Geerts, qui en 1877, avait été élu membre correspondant regnicole. Il était né à Saint-Nicolas, le 15 octobre 1843.

Nous avons également à déplorer la perte de deux membres honoraires regnicoles. C'est d'abord M. Léopold Devillers qui, antérieurement, avait été membre correspondant et membre effectif de notre Compagnie. Il était né à Mons, le 15 juillet 1830, et il est décédé dans la même ville, le 22 mai 1910. Il avait pendant de longues années rempli les fonctions de conservateur des archives de l'Etat et d'archiviste de la ville et était honoré de la croix d'officier de l'Ordre de Léopold.

Ses écrits sont excessivement nombreux. Dans nos publications il fit paraître de multiples communications; parmi celles-ci, nous citerons entre autres : *Notice sur l'église de Saint-Ursmar à Binche; la chapelle des Lombards à Mons; les anciens monuments de*

Mons; les églises paroissiales de Mons; l'église de Saint-Julien à Ath; l'ancien hôpital de Peruwelz; les églises des environs de Mons; Trazignies, son château, ses seigneurs et son église, etc.

Le 5 juin 1910 est décédé à Saint-Josse-ten-Noode, M. le chanoine Delvigne, ancien curé de la paroisse Saint-Josse à Bruxelles et, depuis 1869, membre de notre Compagnie. Ses écrits relatifs à l'histoire et à l'archéologie sont fort connus.

A la suite de ces divers décès, cinq places de membres correspondants regnicoles sont actuellement vacantes. Déjà à la séance du mois de décembre de nombreuses candidatures se sont produites. Dans deux mois vous aurez à procéder à l'élection des successeurs des confrères dont nous avons eu le regret de vous signaler le décès.

Au commencement de l'année dernière, pour combler deux vides, vous avez élu comme correspondants regnicoles: MM. Louis Paris, conservateur de la bibliothèque royale à Bruxelles, et Georges Hasse, géologue à Anvers.

Vous avez également accordé le titre de membre correspondant étranger à M. le Dr Fritz Arnheim, à Charlottenburg.

A la fin de l'exercice dernier, vous avez procédé aux élections statutaires. M. de Witte, devait être remplacé comme président. Je suis persuadé que vous vous joindrez à moi pour rendre hautement justice à la grande courtoisie et à la science si sûre dont il a donné de multiples preuves durant l'exercice de son mandat. Notre vice-président, M. le chanoine van den Gheyn, lui succède et occupera le siège présidentiel de notre Compagnie pendant l'année 1911. Vous avez élu pour remplacer ce dernier, comme vice-président, M. Ed. De Ceuleneer.

Le cours de nos travaux n'a guère subi d'interruption pendant le dernier exercice. Toutes les séances prévues par le règlement ont été régulièrement tenues et les membres ont assisté nombreux à ces diverses réunions. L'ordre du jour, chaque fois, comportait plusieurs communications; vous avez pu en apprécier l'intérêt.

Je suis persuadé d'être votre interprète en remerciant ceux de nos membres qui nous réservent la primeur de leurs études. Je voudrais que leur exemple fut contagieux. Il en est bon nombre qui ont pris place dans nos rangs et qui pourraient à leur tour contribuer

à enrichir nos publications du fruit de leurs études. Qu'il me soit permis de faire appel à leur dévouement et de leur demander de suivre l'exemple de ceux de leurs confrères qui se font un devoir de prendre une part active à nos travaux.

Les communications qui nous ont été faites nous ont permis d'alimenter régulièrement nos publications et bien avant la clôture de l'année académique, vous avez pu recevoir les quatre volumineux fascicules de nos Annales ainsi que quatre numéros du Bulletin.

Qu'il me soit permis de vous rappeler que, dans la première de ces publications, nous avons publié une étude copieusement illustrée de M. le chanoine van Caster, sur *La dentelle de Malines*; un travail de M. le président Blomme, relatif aux *Carreaux cérames épigraphiques*. D'autre part, M. Dilis nous a fait connaître le régime auquel étaient soumis les *Courtiers anversoïis sous l'ancien régime*, tandis que M. le Dr van Doorslaer nous apportait une copieuse monographie des *Van den Ghein, fondateurs de cloches, canons, sonnettes et mortiers à Malines*.

A ces mémoires d'une grande importance, il faut joindre des communications tout aussi intéressantes, mais plus courtes, qui ont pu trouver place dans notre Bulletin. Nous y avons inséré, d'abord, le discours que notre président M. de Witte a prononcé en inaugurant ses fonctions et dans lequel il a parlé de *La médaille religieuse en Belgique*. Puis, je citerai successivement *l'Inventaire d'un fabricant de drap de soie anversoïis en 1629* qu'a dressé M. G. Willemssen et l'aperçu que M. Donnet a fourni sur *Les fiches dans la douane au XVIII^e siècle*. Au point de vue archéologique, il faudra s'arrêter aux deux notes de M. Heins, relatives aux *Restes d'une maison romane à Huy* et à des *Intérieurs anciens en Belgique*, ainsi qu'à celle de M. Soil de Moriamé, décrivant *Deux bas-reliefs en métal du musée de Tournai*. M. Hymans nous a encore fait connaître *Une œuvre de Martin de Vos le jeune* et M. A. Blomme nous a communiqué un document inédit se rapportant à *L'architecte Henri Van Paesschen*. Le même confrère a rédigé la biographie d'*Alphonse De Vlaminck*.

Qu'il nous soit permis, à ce sujet, d'adresser un appel à ceux de nos confrères qui ont bien voulu se charger de rédiger les notices biographiques consacrées à nos membres défunts et qui jusqu'ici

ne nous les ont pas encore fait parvenir. Il nous tarde de voir fixer dans nos publications le souvenir de ceux de nos confrères que nous avons eu le regret de perdre pendant ces derniers temps.

Au mois d'octobre, nous avons organisé une séance publique à l'hôtel de ville, à laquelle bon nombre d'autorités et un public nombreux ont bien voulu assister. Quatre de nos membres figuraient à l'ordre du jour de cette réunion extraordinaire. Notre président, M. de Witte, a d'abord résumé un point d'histoire numismatique fort intéressant en exposant ce qui est survenu de plus saillant pendant *Cent ans d'histoire de la médaille en Belgique*. M. le chanoine Maere a décrit avec une réelle compétence *L'église du petit séminaire de Floreffe, ancienne abbatiale norbertine*; tandis que M. Heins a énuméré toute une série d'*Anciennes inscriptions sur les façades de maisons*. M. Fernand Donnet devait vous faire part des particularités qu'il avait recueillies au sujet de *La vie intime anversoise sous le régime républicain*. Mais le temps ayant fait défaut, il n'a pu donner connaissance de son étude qui a toutefois paru avec les autres dans le fascicule du Bulletin spécialement consacré à notre séance publique.

Je dois encore mentionner l'impression dans le bulletin du *Comptendu analytique* des principales publications parvenues à la bibliothèque, dont je vous ai régulièrement donné lecture dans chacune de nos séances. Et si je vous parle ici de cette petite revue bibliographique, c'est pour vous rappeler, qu'en la parcourant, vous pourrez vous rendre compte de la situation de notre bibliothèque. Vous pourrez compléter cet examen en jetant un coup d'œil sur la liste complète de toutes ces publications, que vous trouverez imprimée à la suite des procès-verbaux de chacune de nos réunions. Ces documents vous prouveront combien la situation de notre bibliothèque reste prospère. Les échanges inscrits se sont régulièrement opérés et nous avons créé des relations avec quatre nouvelles sociétés, savoir: la Connecticut Academy of Arts and sciences à New-Haven, la New York state library à Albany, la Societa Piemontese d'Archeologia et belle arti à Torino et la Section numismatique et archéologique du Musée National de Transylvanie à Kolozsvár. Cette augmentation sans cesse progressive de notre service d'échanges, nous oblige à examiner l'augmentation du chiffre de notre tirage. Il ne nous reste, en effet,

actuellement, après expédition des abonnements et des échanges, que cinq ou six exemplaires disponibles de chaque fascicule, ce qui est évidemment trop peu pour répondre aux besoins de l'avenir.

Mais, en dehors des échanges, qu'il me soit permis d'attirer encore une fois un instant votre attention sur les hommages d'ouvrages qui sont faits à notre Compagnie, surtout par des écrivains étrangers à celle-ci. Leur nombre a continué à croître dans des proportions sensibles et il me semble que ce fait mérite d'être souligné; il atteste, en effet, une fois de plus, le crédit dont l'Académie jouit dans le monde savant national et étranger, crédit que nous devons tous nous efforcer de développer chaque jour davantage. Sur ce point, la multiplicité des hommages d'auteurs peut aussi servir à rappeler à certains de nos membres qu'il serait à souhaiter qu'ils suivent cet exemple et qu'ils n'oublient pas, quand ils publient un travail, d'en réserver un exemplaire pour notre bibliothèque.

Je crois, Messieurs, pouvoir m'arrêter. Il me semble que le rapide aperçu, dont je viens d'avoir l'honneur de vous donner connaissance, vous permettra de vous rendre compte que la prospérité dont jouit notre Académie depuis quelques années, ne s'est guère ralentie pendant le dernier exercice. Nos publications témoignent du zèle de nos membres et du soin qu'ils apportent au maintien du niveau scientifique qui fait l'honneur de notre Académie. Nous ne pouvons que nous réjouir de ce résultat et nous efforcer de le conserver et, si possible, de le développer chaque jour davantage.

FERNAND DONNET.

Rapport sur la situation de la comptabilité en 1910

D'après mon rapport du 6 février 1910, le compte de l'exercice 1909 clôturait avec un reliquat de fr. 352,75

Du 1 janvier au 30 décembre 1910, les recettes se sont élevées comme il suit:

Abonnements aux Annales et au Bulletin	fr. 1 074,20
Subside de l'Etat	» 1 200,—
» de la Province	» 600,—
» de la Ville d'Anvers	» 600,—
Intérêts de coupons d'obligations	» 329,68
Produit de la vente de livres	» 2 034,20
Total	<u>fr. 5 838,08</u>
Montant disponible	fr. 6 190,83

DÉPENSES.

Le compte de l'imprimeur Van Hille-De Backer	fr. 3 124,70
Le compte de la maison Buschmann, (diplômes)	» 56,79
Frais de gravure	» 58,05
» de bureau et d'administration	» 130,04
A reporter	<u>fr. 3 369,58</u> fr. 6 190,83

	Report	fr. 3 369,58	fr. 6 190,83
Prime d'assurance de la bibliothèque et de son mobilier »		11,25	
Dépenses pour la séance publique du mois d'octobre »		80,—	
Achat de brochures pour la bibliothè- que »		12,25	
Restitution à la Caisse des capitaux. »		1 841,67	
Emoluments du greffier »		200,—	
	Total payé		<u>fr. 5 514,75</u>
	Encaisse au 31 décembre 1910	fr.	<u>676,08</u>

Le Trésorier,
EDM. GEUDENS.

5 février 1911.

Le chanoine Victor Barbier

Le 13 avril 1910 mourait à Namur le chanoine Alexandre-Victor-Antoine Barbier, membre correspondant de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique depuis 1889. Avec lui disparaissait un des derniers représentants de cette vaillante génération d'autodidactes qui ont bien mérité de notre historiographie nationale, et ont préparé les voies à la nouvelle génération formée dans nos universités et séminaires historiques. Si leurs ouvrages pèchent parfois par défaut de synthèse et d'ampleur, parfois même par défaut de méthode, l'étendue et l'exactitude de leurs recherches, jointes au mérite d'avoir les premiers défriché des terrains restés incultes, leur assurent la reconnaissance de tous les travailleurs. Ils furent de leur temps; le nôtre est la continuation du leur et la préparation de l'avenir. Chaque génération apporte sa pierre à la reconstruction de l'édifice de la vérité historique.

Victor Barbier naquit à Namur, le 8 novembre 1831, d'une famille honorable, où l'amour du travail et la probité s'unissaient à la pratique sincère des devoirs religieux. Après avoir suivi les cours du pensionnat de Malonne, puis terminés ses humanités et sa philosophie au Collège de la Paix à Namur, le jeune homme, en qui le germe de la vocation sacerdotale s'était graduellement développé,

songea un instant à s'affilier à la famille dominicaine. Diverses circonstances le détournèrent de ce projet et, en octobre 1852, il entra au grand séminaire de Namur. Deux ans plus tard, il fut envoyé à l'Université de Louvain, où il fut inscrit le 7 octobre 1854, pour y suivre les cours de théologie. Ordonné prêtre le 22 décembre 1855, Victor Barbier rentra dans son diocèse, enseigna pendant quelque temps au Petit Séminaire de Floreffe et fut ensuite envoyé comme vicaire à Ciney. La surdité, dont il devait souffrir toute sa vie, l'obligea bientôt à quitter ce poste, et il vint se fixer chez son frère Joseph, successivement vicaire à Namur, curé de Liernu, puis chanoine titulaire de Namur, dont il allait suivre les goûts et partager les travaux.

L'abbé Victor Barbier avait manifesté de bonne heure des dispositions pour l'étude des sciences, et il s'adonna avec zèle et succès aux recherches botaniques. Des excursions dans la vallée de la Molignée le mirent en contact avec un homme qui devait un jour illustrer la science historique en Belgique, Léon Vanderkindere. Les relations de tous les instants avec son frère Joseph, que ses goûts portaient vers les recherches historiques, amenèrent Victor Barbier à prendre contact avec les documents du passé. Il se passionna pour cette sorte d'études et il apporta dans ce nouveau genre de recherches toute son impétuosité, toute sa fébrilité. Lorsqu'il était à la recherche d'un fait ou d'une date, il voulait avoir le dernier mot, et il n'épargnait ni peines ni temps pour trouver la solution des problèmes qui le tourmentaient. J'en ai su quelque chose, plus tard, pendant les vingt-quatre dernières années de sa vie, presque un quart de siècle de relations amicales. Que de lettres, que de cartes postales pour obtenir des renseignements ou communiquer ses doutes, ses idées et ses trouvailles! Souvent, quand je m'étais annoncé chez lui, il était à épier mon arrivée à la porte de sa maison et, à peine entré, ce n'était pas le bonjour qu'il me souhaitait, mais, au pied levé, dans le corridor, c'était une avalanche de questions, d'interjections, d'objections et de discussions qui se prolongeaient ensuite dans son bureau pendant des heures. Tel je le connus en 1886, tel je le retrouvai jusqu'à la veille de sa mort en 1910.

Quand l'abbé Joseph Barbier commença à s'intéresser au passé

des institutions ecclésiastiques du pays de Namur, on peut dire que tout était à faire; les archives publiques et privées du pays étaient un champ presque inculte. On pouvait y aller puiser à pleines mains; tout était neuf et inédit. Faut-il s'étonner que ceux qui eurent les primeurs de ces fonds les aient exploités au gré de leur curiosité, au courant de l'intérêt du moment? Pouvaient-ils alors songer à des publications d'ensemble, dont aucun organisme scientifique n'aurait supporté les frais? Il fallait couper par tranches, et c'est ainsi que les *Analectes*, créés en 1864, accueillirent ces fragments de cartulaires namurois et ces légendes hagiographiques que M. Joseph Barbier trouvait près de lui à Namur. Son frère Victor devint son collaborateur, et, quand Joseph mourut en 1883, ce fut Victor qui lui succéda dans le comité de rédaction de cette revue. Les publications des chartes de Floreffe préparaient la monographie de cette ancienne abbaye norbertine, qui parut en 1880. Ce n'était pas un travail banal que ce respectable volume de 535 pages in-8°, où l'on pouvait admirer, avec l'intelligence et l'amour du sujet, une documentation remarquable par son étendue et son exactitude. Certes, c'étaient, d'après le goût du temps, des Annales plutôt qu'une histoire synthétique, telle que nous la concevons de nos jours, une série de notices sur les abbés du monastère, où les renseignements de toute nature étaient groupés par ordre chronologique.

Assurément, tout n'est pas à critiquer dans ce système, car il permet d'accumuler une foule de faits particuliers qui, rapprochés de faits analogues dans d'autres monographies, fournissent les matériaux aux travaux de synthèse générale. Les auteurs avaient recherché avec une ardeur peu commune, dépouillé avec une patience exemplaire de nombreux documents manuscrits, et ils avaient réussi à écrire une histoire complète, sérieuse et intéressante de l'antique abbaye norbertine. Ils y avaient mis tout leur cœur, car Floreffe, ce n'était pas seulement pour eux un passé de près de sept siècles, c'était aussi le présent, c'était la pépinière du clergé namurois, la maison aimée, où l'on avait puisé, avec l'amour des lettres, celui de l'Eglise et du diocèse.

L'histoire de l'abbaye de Floreffe, qui avait marqué le début de ses travaux d'historiographie namuroise, resta toujours pour

l'abbé Victor Barbier l'objet de ses prédilections. Il poursuivit ses recherches sur ce monastère avec un intérêt toujours égal; il corrigéait son œuvre, la complétait au jour le jour, et un moment vint où il lui sembla que sa probité d'historien réclamait de lui une révision de son premier travail. Son frère n'était plus là pour le guider, mais des études incessantes l'avaient mis à même de revoir l'œuvre commune et de la perfectionner. Il la fit paraître en 1892, en l'accompagnant cette fois du recueil des chartes de l'abbaye, éparpillées jusque-là dans divers recueils et notamment dans plusieurs volumes des *Analectes*.

Le nom de Floreffe évoquait de glorieux souvenirs, mais que d'autres institutions attendaient aussi leur historien. Toutes nos anciennes abbayes et collégiales avaient aussi leur passé; n'était-ce pas rendre un service à l'histoire nationale que de le faire revivre? Victor Barbier se cantonna dans ce domaine, et il l'exploita avec succès. On le vit successivement aborder l'histoire de l'abbaye des Bénédictines de la Paix-Notre-Dame, à Namur, transformée aujourd'hui en Collège de la Compagnie de Jésus (1883), celles des abbayes de Géronsart (1886) et de Malonne (1894), des chapitres de Moustiers-sur-Sambre (1885), de Sclayn (1889), et de Saint-Aubain de Namur à partir du Concordat (1901), celle du couvent des Dominicains de Namur (1899). Et, tandis qu'il écrivait ces monographies, toujours également riches en documentation, il donnait aux *Analectes* une série de textes relatifs aux anciennes institutions religieuses du Namurois, parmi lesquels on remarque la notice sur les Carmélites de Ciney (1883), le Cartulaire de l'abbaye de Malonne (1886), et, plus spécialement, les obituaires de Géronsart, de Saint-Pierre-au-Château de Namur, d'Argenton et de Moulins. Ce qui fait la valeur de ces divers travaux, c'est l'étendue des recherches entreprises en vue de l'annotation. Victor Barbier était un esprit curieux et minutieux; il était un fureteur tenace. En dépit de la maladie qui le frappa et l'accabla pendant des années, maladie d'autant plus pénible que la scrupulosité dont il souffrit, réagissait sur son physique, il resta toujours un travailleur consciencieux. Les années ne diminuèrent en rien son entrain. Ce fut à un âge déjà très avancé qu'il éditait les obituaires d'Argenton et de Moulins, dont

les notes sont un véritable arsenal de renseignements généalogiques. Rien ne donne mieux l'idée du travail persévérant et opiniâtre du bon chanoine, que ces annotations copieuses qui servent de commentaire au texte laconique des nécrologes.

M. Barbier avait également projeté d'écrire l'histoire de l'abbaye cistercienne de Salzennes, et il avait déjà transcrit un grand nombre de documents extraits de son chartrier. Il n'eut pas la force de poursuivre ce travail assez difficile, parce que fruste, du moment qu'il le concevait sous le seul aspect d'une monographie chronologique. Le Cartulaire de l'abbaye cistercienne de Grandpré lui souriait davantage. Il y travailla avec ardeur pendant les deux dernières années de sa vie, copiant et recopiant les textes, les accablant, sous le poids de ses notes, car il aimait à faire revivre les personnages cités dans les vieilles chartes. Il était beau de voir ce vieillard, miné par la maladie, retrouver tout son entrain au contact des vieux parchemins, accepter de bonne grâce les remarques et les corrections d'un plus jeune confrère et, sans toutefois se faire des illusions sur les années à venir, caresser encore quelque doux projet de travaux à exécuter.

Mais la maladie l'avait saisi de nouveau et, quand je le revis dans les premiers jours d'avril 1910, je ne me fis aucune illusion sur l'issue de cette nouvelle crise. Il me reçut encore dans son bureau, et c'est, assis à sa table de travail, qu'il s'informait de l'état d'impression d'un vieux testament namurois du XIII^e siècle, qu'il avait envoyé aux *Analectes*. Quand le texte parut, l'éditeur n'était plus de ce monde. Dieu lui fit la grâce de l'acheminer tout doucement vers la mort, de lui accorder une bienfaisante accalmie pour s'y préparer. Le 13 avril, Victor Barbier s'éteignit doucement, sans avoir connu les anxiétés de l'agonie, que ses amis redoutaient tant pour lui.

Membre de la Société archéologique de Namur depuis 1877, de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique depuis 1889, M. Victor Barbier avait été nommé, en récompense de ses travaux, chanoine honoraire de la cathédrale de Namur, le 22 mai 1887, et chevalier de l'Ordre de Léopold, le 27 mars 1907. La bibliographie du défunt témoigne d'une activité peu commune. Au début de son ministère

sacerdotal et même, on peut le dire, pendant des années, l'abbé Victor Barbier s'était fait remarquer par son zèle à prêcher la parole de Dieu dans de nombreuses paroisses. La surdité dont il souffrait, fut pour lui une rude épreuve, car elle l'éloignait d'un théâtre où son zèle aimait à s'affirmer et le refoulait de plus en plus dans la solitude. Il eût pu se faire une place dans la société, et il se trouva confiné dans l'étude. Cet isolement, rarement interrompu, réagit sur son caractère, mais qui ne lui eût pas pardonné de bon cœur ses petites bizarreries en présence de son esprit de foi, de sa candeur d'âme, de son assiduité au travail? Sa mort suscita des regrets au sein du clergé et de la population namuroise; avec le chanoine V. Barbier disparaissait aussi un Namurois de vieille roche.

Bibliographie.

1. *Histoire de l'abbaye de Floreffe*, de l'ordre de Prémontré (en collaboration avec son frère, l'abbé J. Barbier). Namur, Wesmael, 1880, 8°, XVI-519 pp.

— 2^e éd. revue et considérablement augmentée. Namur, Delvaux, 1892, 2 vol. 8°, 548, 385 pp., 10 pl.

2. *Histoire de l'abbaye de la Paix-Notre-Dame à Namur*. Namur, Douxfils, 1883, 8°, IV-251 pp.

3. *Le Chapitre noble de Moustier-sur-Sambre*. Namur, Douxfils, 1885, 8°, 203 pp.

4. *Histoire du monastère de Géronsart*, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Namur, Douxfils, 1886, 8°, 360 pp.

5. *Histoire du chapitre de Sclayn*. Namur, Delvaux, 1889, 8°, 384 pp.

6. *Histoire de l'abbaye de Malonne*, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Namur, Delvaux, 1894, 8°, 484 pp. 6 pl.

7. *Saint Bertuin, évêque et fondateur de l'abbaye de Malonne*. Namur, Delvaux, 1898, 8°, 55 pp.

8. *Le couvent des Dominicains de Namur, 1649-1797*. Namur, Douxfils, 1889, 8^o, 171 pp.

9. *Histoire du chapitre cathédral de Saint-Aubain à Namur depuis le Concordat*. Namur, Delvaux, 1901, 8^o, 304 pp.

Dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*:

10. *Cartulaire de l'abbaye de Floreffe*, en collaboration avec son frère le chanoine Jos. Barbier, t. XVII, 1881, pp. 7-67.

11. *Règlement pour l'administration des biens de l'abbaye de Brogne et le partage de leurs revenus entre l'évêque de Namur et les religieux (1731)*, t. XIX, 1883, pp. 78-83.

12. *Procès-verbal de la translation du siège de la paroisse de Saint-Roch à Namur, dans l'église des ci-devant jésuites*, t. XIX, 1883, pp. 159-163.

13. *Les Carmélites de Ciney*, t. XIX, 1883, pp. 177-216. Le tirage à part est suivi de la *Notice sur la vie et les travaux du chanoine Joseph Barbier*. Louvain, Ch. Peeters, 1884, 8^o, 46 pp.

14. *Document concernant la fondation du couvent des Dominicains de Namur*, t. XIX, 1883, pp. 376-392.

15. *Cartulaire de l'abbaye de Malonne*, t. XX, 1886, pp. 5-48, 129-192. Tirage à part. Louvain, Peeters, 1886, 8^o, 112 pp.

16. *Inventaire des biens de l'abbaye de Waulsort dressé en vertu de l'édit de l'empereur Joseph II, en date du 22 mai 1786*, t. XX, 1886, pp. 439-478.

17. *Documents concernant le chapitre de Saint-Gengoux à Florennes*, t. XXI, 1888, pp. 385-485.

18. *Fondation de l'abbaye de Marche-les-Dames et introduction de la réforme dans cette maison*, t. XXII, 1890, pp. 129-135.

19. *Obituaire du monastère de Géronsart*, t. XXIX, 1901, pp. 369-381.

20. *L'abbaye de Leffe fonde un prieuré à Awagne*, t. XXIX, 1901, pp. 382-384.

21. *Obituaire du chapitre de Saint-Pierre, au château de Namur*, t. XXXI, 1905, pp. 167-250. Tirage à part, Louvain, 1906, 8°, 88 pp.

22. *Un document concernant le chapitre noble de Moustier-sur-Sambre*, t. XXXII, 1906, pp. 67-69.

23. *Obituaire de l'abbaye d'Argenton, de l'ordre de Citeaux*, t. XXXII, 1906, pp. 196-240, 345-367. Tirage à part, Louvain, 1906. 8°, 71 pp.

24. *Deux nouveaux documents concernant le chapitre noble de Moustier-sur-Sambre*, t. XXXIII, pp. 52-56.

25. *Obituaire de l'abbaye de Moulins*, t. XXXIII, 1907, pp. 498-507; t. XXXIV, 1908, pp. 83-196, 351-415. Tirage à part, Louvain, 1908, 8°, 193 pp.

26. *Cinq documents concernant l'abbaye de Grand Pré*, t. XXXV, 1909, pp. 361-369.

27. *Un testament namurois (d'octobre 1281)*, t. XXXVI, 1910, pp. 87-98.

D. URSMER BERLIÈRE, O. S. B.



Léopold Devillers

Ce fut une longue, belle et féconde carrière que réalisa notre vénéré collègue Léopold Devillers. Elle s'écoula toute entière dans cette ville de Mons, à laquelle il s'était profondément affectonné et qui resta toujours l'objet principal de ses études historiques. Son existence fut paisible et régulière et aucun événement sensationnel ne vint en troubler le cours, elle présente l'image de ce fleuve calme et limpide dont les eaux s'écoulent sans heurt et sans bruit, dans la quiétude et la sérénité. Il partagea son temps entre ses archives et ses livres.

Aussi son cursus vitæ pourrait se résumer en quelques dates, si l'on n'y rencontrait ses travaux d'archiviste et ses publications d'historien.

Léopold-Philippe Devillers naquit à Mons le 15 juillet 1830. De bonne heure, il fréquenta l'institution scolaire, dirigée par Hamers, connue sous le titre d'Ecole primaire supérieure, et qui, à la suite de la loi organisant l'enseignement moyen, devint, en 1850, l'Ecole moyenne de l'Etat. Léopold Devillers, élève méritant de Hamers, après avoir achevé ses humanités au collège communal, fut nommé alors régent de ce nouvel établissement. Mais la carrière pédagogique ne le retint pas longtemps. Sa vocation l'entraîna, dès 1853, dans une profession où, sans entraves, il pouvait s'adonner tout entier à ses goûts d'historien. Il obtint un emploi aux archives de l'Etat, à Mons, et fut en même temps attaché à l'administration de la Bibliothèque publique.

Il convient de rappeler ce qu'il fut comme archiviste et comme historien et de signaler l'influence qu'il acquit dans le domaine scientifique.

I.

La charge d'archiviste ne fut pas pour Léopold Devillers une profession, ce fut sa vie. Il aimait ces archives du Hainaut d'une affection toute paternelle, leur donnant tous ses soins, toute sa sollicitude, vivant au milieu d'elles, mais loin de se montrer égoïste, il se plaisait à les faire apprécier et rechercher par tous les visiteurs.

Le dépôt des archives de l'Etat, à Mons, lui doit son extension considérable, ses développements, son classement si remarquable, la facilité d'accès qui est accordé aux chercheurs. Admis comme surnuméraire à cet établissement, le 1^r octobre 1853, il fut nommé conservateur-adjoint, par arrêté royal du 30 septembre 1858, et conservateur par arrêté du 15 mars 1869, en remplacement d'Augustin Lacroix, démissionnaire. Parvenu à la limite d'âge, en 1898, il dut subir les exigences rigoureuses des prescriptions réglementaires et demander sa mise à la retraite; le titre honorifique de ses fonctions lui fut conservé. Malgré cette démission, L. Devillers ne cessa de fréquenter quotidiennement le dépôt des archives; le samedi, 14 mai 1910, il y travailla encore. Deux jours plus tard la maladie le terrassait pour enlever, en peu de jours, ce vieillard dont l'intelligence était entière et l'ardeur au travail toujours vaillante. Pendant une période continue de cinquante-sept années, des liens constants avaient en quelque sorte identifiés Léopold Devillers et les archives de l'Etat, à Mons.

Qu'était ce jeune homme qu'à 23 ans, on admettait à un modeste emploi dans une administration publique? Il avait terminé avec succès ses études moyennes. Son application soutenue, son ardeur constante au travail l'avait désigné pour occuper, en 1851, une charge de régent. Nul maître ne s'était préoccupé de le préparer même indirectement à un emploi d'archiviste. Qui d'ailleurs, à

Mons, et même en Belgique, se préoccupait alors d'un enseignement public de la paléographie?

La Commission royale d'histoire, dont L. Devillers devait devenir dans la suite un des membres les plus distingués et les plus laborieux, avait bien obtenu un arrêté royal du 30 janvier 1847, créant un Bureau paléographique qui aurait pu former une sorte d'école des chartes, mais la mort prématurée de son chef, Emile Gachet, arrivée le 23 février 1857, amena sa disparition. Durant cette période, l'étude des sciences auxiliaires de l'histoire n'attirait guère les jeunes gens et les postulants pour les fonctions d'archivistes étaient rares.

Aussi dut-on s'étonner de voir Léopold Devillers, abandonner la carrière de l'enseignement pour entrer dans l'administration des archives, comme employé. Sa détermination accusait une volonté bien arrêtée de poursuivre l'exécution du but qu'il s'était assigné à lui-même: reconstituer dans toute sa vérité sur des documents sérieux, l'histoire de la ville de Mons et même de l'ancien Hainaut.

Bien qu'admis aux archives de l'Etat, sans avoir reçu de préparation scientifique spéciale, L. Devillers s'était par une étude personnelle initiée dans une certaine mesure aux éléments premiers des connaissances nécessaires à sa charge. Des lectures dans les œuvres d'Augustin Thierry, de de Barante et d'autres lui avaient donné l'intuition de cette science qui se développa singulièrement dans la suite sous le nom de critique historique. La pratique dans une plus large mesure que l'étude des manuels lui valut d'acquérir des connaissances en paléographie. Son amour ardent pour l'étude des annales de sa ville natale lui donna l'énergie et la persévérance pour vaincre toutes les difficultés qui auraient pu décourager au début un esprit moins tenace.

Le dépôt des archives de l'Etat, à Mons, était placé alors sous la direction d'Augustin Lacroix. Ce conservateur avait été appelé, par arrêté royal du 30 avril 1837, à succéder à Henry Delmotte, décédé plus d'une année auparavant; c'est dire assez combien la place était peu recherchée. Lacroix était un fonctionnaire de la ville de Mons, fonctionnaire méritant, sans aucun doute, mais fonctionnaire avant tout, passant d'un bureau à un autre, sans posséder ce sentiment passionnant qui marque la vocation d'archi-

viste. Le contraste entre lui et son employé était frappant ; le caractère conciliant, bon et obligeant de ce dernier, sa constante déférence envers son chef hiérarchique firent que non seulement leurs rapports journaliers furent toujours bienveillants, mais que Lacroix ne tarda pas à reconnaître le mérite de son jeune collaborateur et à se l'attacher par une profonde amitié.

Lors de son entrée aux archives de l'Etat, ce dépôt venait de recevoir un accroissement notable par suite des apports de plusieurs fonds, dont des arrêtés royaux avaient ordonné la remise. Ces amas de documents, dispersés depuis plus d'un demi-siècle dans des locaux différents, avaient été pour une grande partie laissés à l'abandon, dans des armoires, sur des étagères, voire même sur le pavement ; ils se couvraient de poussière et parfois ils étaient atteints par l'humidité. Des déménagements hâtifs, tels que le cas se produisit en 1844, pour les anciennes archives judiciaires, lors de la reconstruction du palais de justice à Mons, avaient eu pour résultat d'y amener la confusion. L'état lamentable de ces montagnes d'archives était plutôt de nature à décourager quiconque tenterait de les classer. L. Devillers ne se laissa pas rebuter devant l'étendue et les difficultés de la tâche.

Tout en s'appliquant par des études personnelles et par l'expérience à augmenter ses connaissances en paléographie, le jeune archiviste poursuivit, sous la direction d'Augustin Lacroix, alors conservateur, les travaux de mise en ordre et de classement. Le labeur exécuté chaque jour semblait peu de choses lorsqu'on regardait ce qu'il restait à faire. La persévérance est une qualité essentielle de l'archiviste ; L. Devillers la posséda à un haut degré.

La tâche s'accomplissait, les étagères de cinq grandes salles affectées à la conservation des archives de l'Etat, au rez-de-chaussée de la Bibliothèque publique de Mons, se garnissaient de volumes, de liasses, de cartons. Le local finit par devenir trop exigü.

Un arrêté royal du 20 mars 1868 avait décrété la réunion aux archives de l'Etat des immenses archives du Conseil souverain et de l'office fiscal de Hainaut. Le manque de place obligea de les laisser au palais de justice et L. Devillers, déjà conservateur-adjoint, fut préposé à la direction de cette section nouvelle. Les rapports annuels que devaient faire les conservateurs sur les travaux effectués

dans leur dépôt donnent une idée plutôt amoindrie de la rude tâche qui lui fut imposée pour les remettre dans un ordre méthodique.

Les inconvénients multiples du sectionnement des archives, dans deux édifices situés sur des points éloignés de la ville, déterminèrent le gouvernement à décréter, par un arrêté royal du 3 février 1870, l'affectation de l'ancien couvent des Filles de la Visitation à leur réunion.

Les travaux d'appropriation terminés, il fallait faire procéder à la translation des documents. Grâce aux mesures très pratiques prises par L. Devillers, le déménagement de ces archives comportant alors 145.272 chartes, registres, liasses et plans et leur mise en place dans les nouveaux locaux s'effectuèrent avec une si rigoureuse régularité qu'aucun dérangement dans leur classement ne se produisit et qu'on n'eut à déplorer ni détournement ni dispersion de pièces.

Ces opérations, toujours délicates et minutieuses, s'accomplirent avec une telle ponctualité que tout le personnel qui y participa se trouvait émerveillé de leur facilité ainsi que de leur rapidité. Le 9 octobre 1872, la réouverture du dépôt dans ses nouveaux locaux était annoncée.

La première mesure réalisée par le conservateur, préalablement au transfert, avait été l'élaboration d'une *Notice sur le dépôt des archives de l'Etat à Mons*, travail considérable que publia, en 1872, le Cercle archéologique de Mons en un volume in-8° de 459 pages. L. Devillers y donna un relevé analytique de la composition des diverses collections qu'on y avait formées. Ce guide servit avant tout à rendre le transfert plus aisé, mais il permit aux chercheurs de plus en plus nombreux qui venaient travailler à Mons, à se retrouver dans leurs investigations. Aussi l'initiative heureuse prise par L. Devillers d'exécuter ce travail fut-elle hautement approuvée par l'administration centrale des archives.

L'organisation si belle donnée par cet éminent conservateur fut son œuvre personnelle. Elle fut conçue avec une rare intelligence et une grande compétence. La méthode qui y avait présidé permettait la communication prompte et facile des documents au public. Des dispositions avaient été prises en vue du développement éventuel des fonds encore incomplets.

Les accroissements qui avaient obligé l'Etat à aménager des locaux plus vastes pour la conservation des archives du Hainaut, n'étaient pas à leur terme. Le dépôt reçut encore, indépendamment des dons de particuliers, des documents provenant de l'inspection des archives des communes de la province, des remises faites par les notaires des arrondissements de Charleroi et de Tournai, des envois notables des Archives générales du royaume à Bruxelles. Aussi, en 1898, à la veille de prendre sa pension, L. Devillers fut amené à donner un complément à sa Notice, sous le titre: *Aperçu des collections du dépôt des Archives de l'Etat à Mons*, de 75 pages.

La mise à la retraite de l'archiviste de l'Etat, à Tournai, en 1894, fit décider la suppression de ce dépôt et sa réunion aux archives de Mons; les dispositions légales prescrivent, en effet, la concentration au chef-lieu de chaque province des documents anciens; le dépôt de Tournai constituait par conséquent une dérogation. L. Devillers fut délégué alors pour le diriger à titre provisoire et préparer sa suppression jusqu'au jour où elle serait officiellement décrétée. Le transfert des archives de l'Etat à Tournai s'effectua à Mons, en exécution d'un arrêté royal du 13 septembre 1895, par ses soins et sous sa direction.

Cet exposé montre la tâche immense accomplie pendant quarante-trois ans par ce laborieux archiviste. On reste stupéfait lorsqu'on se rend compte d'un labeur si considérable.

Sa dévorante activité trouva moyen d'y ajouter encore. A la mort d'Augustin Lacroix, en 1875, L. Devillers accepta du Conseil communal de Mons, de le remplacer comme archiviste de la ville. Ce n'était pas, il est vrai, un surcroix, car depuis 1853, il avait été associé aux travaux de Lacroix, non pas officiellement, mais à raison du concours tout à fait volontaire et désintéressé qu'il lui offrait. Lacroix appréciait à tel point son employé, puis son adjoint, qu'il ne pouvait se passer de son intervention.

En 1886, L. Devillers avait offert à l'Administration communale de Chièvres de classer gratuitement ses archives et d'en dresser un inventaire; mais sa proposition ne fut pas accueillie. Par contre, la commune de Bernissart où il avait des relations de famille, montra plus d'intelligence et lui confia le soin de mettre ses archives anciennes en ordre.

L'archiviste général du Royaume avait prescrit une inspection de toutes les archives communales, en 1880. Pour le Hainaut, L. Devillers reçut mission de réaliser cette tâche. De 1880 à 1892, il parcourut les 434 communes de la province et dressa pour chacune d'elles un relevé sommaire d'après le questionnaire qui avait été arrêté pour toute la Belgique.

Nous avons signalé la précieuse initiative de L. Devillers de doter, dès 1872, le dépôt dont il avait la direction, d'un guide suffisamment développé pour indiquer les diverses collections qu'on y trouvait et leur importance.

Ce travail surérogatoire n'entravait pas chez lui l'accomplissement de la mission imposée aux archivistes de rédiger les inventaires analytiques des principaux fonds de leur dépôt. L. Devillers trouva encore la possibilité de terminer les *Inventaires des cartes et plans, des commanderies belges de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, des Etats de Hainaut* dont la publication faite aux frais du Gouvernement belge comprend 6 volumes in-4° (1). Il rédigea en outre l'*Inventaire des archives du Conseil souverain de Hainaut* et l'*Inventaire des archives des villes, villages et anciennes seigneuries du Hainaut ancien et moderne*, comportant, l'un 227 feuillets et l'autre 310 feuillets, dont les manuscrits conservés aux archives sont prêts pour l'impression. De plus, il a décrit plusieurs fonds d'archives d'abbayes et d'institutions monastiques et fait imprimer, dans son *Cartulaire des comtes de Hainaut*, un inventaire des pièces annexées à la Trésorerie de ces comtes.

La charge d'archiviste communal de Mons, qu'il avait acceptée, l'incita à dresser un inventaire complet de ce dépôt que l'Admi-

(1) Ils sont intitulées :

Inventaire des cartes et plans, manuscrits et gravés, qui sont conservés au Dépôt provincial des Archives de l'Etat, à Mons. Mons, Albert Duquesne, 1870, in-4°, VIII-238 pp. *Supplément à l'Inventaire* (précédent). Mons, J. Boule, 1896, in-4°, VII-123 pp.

Inventaire analytique des archives des commanderies belges de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte. Mons, Manceaux, 1876, in-4°, XXXII-272 pp.

Inventaire analytique des archives des Etats de Hainaut. 3 vol. in-4°, t. I. Mons, Manceaux, 1884, CCVII-311 pp.; t. II. Mons, Dequesne, 1902, I\ -471 pp.; t. III, *ibid.*, 1906, VII-552 pp.

nistration de cette ville fit imprimer, de 1882 à 1896, en 3 vol. in-8° (1).

Tous ces inventaires sont faits d'après une méthode rigoureuse et scientifique, et comprennent des analyses substantielles des chartes et des autres pièces de manière à donner toute satisfaction à ceux qui sont amenés à les utiliser. En les compulsant, on se rend aisément compte de leur mérite et de l'esprit d'ordre de leur auteur.

Léopold Devillers fut réellement le type de l'archiviste laborieux, savant et bienveillant. Dans ces longues opérations de triage et de classement qui sont si fastidieuses, il resta toujours le chercheur patient qui, l'œil en éveil, sait discerner la pièce intéressante et curieuse qui mérite plus spécialement l'attention. Ce n'est pas le fonctionnaire attaché à une besogne nettement déterminée, c'est l'homme de science passionné pour la découverte de renseignements qui aideront à faire connaître les annales de son pays ou augmenter la gloire de son passé.

C'était la différence capitale entre lui et son prédécesseur Augustin Lacroix, qui l'appréciait beaucoup cependant. Ce dernier, qui avait été longtemps fonctionnaire administratif, le resta dans sa situation d'archiviste, comme le caractérise ce petit fait que Devillers nous a conté.

Parcourant les casiers où avait été déposé le chartrier du chapitre de Sainte-Waudru, de Mons, L. Devillers, alors conservateur-adjoint, a son attention attirée sur un sceau d'un type inconnu et y remarque dans la légende les mots: *de Montibus*; il l'examine avec soin. Tout heureux de cette importante trouvaille, son premier mouvement était d'en faire part à son chef, mais connaissant son caractère, il ne peut lui exprimer sa satisfaction immédiate. Lacroix aurait reproché à son adjoint d'aller fouiller dans des pièces réservées alors que les instructions administratives imposaient d'autres travaux. Devillers remet donc le précieux document en place mais plus en évidence. Quelque temps après, il amène adroitement Lacroix dans

(1) *Inventaire analytique des archives de la ville de Mons*, 3 vol. in-8°, t. I et II: Chartes. Mons, H. Manceaux, 1882 et 1888, XLVIII-285 pp.; LXXX-364 pp.; t. III: Chartes (fin), Registres et liasses, Cartes et plans; Mons, Dequesne, 1896, LXIII-344 pp.

cette salle et le promène le long des étagères. Feignant une grande surprise, il lui fait voir ce sceau, c'est un sceau de Mons, dirait-on, mais oui, c'est le sceau primitif qui n'est pas connu. Quelle heureuse découverte!

Bon, bon, riposte Lacroix, nous verrons cela une autre fois, nous avons d'autre besogne pour le moment.

Il fallut patienter, mais L. Devillers était tenace, il revint à la charge et finalement il aboutit à décider Lacroix, à publier sa trouvaille dont il laissa tout l'honneur à son chef (1).

L'égoïsme, même scientifique, n'existait en aucune façon chez L. Devillers; le fait que nous venons de narrer l'atteste à la dernière évidence. Il était loin de cette mentalité étroite d'archivistes d'ancienne école qui s'imaginaient que les archives confiées à leur garde, étaient leur bien et que c'était leur faire tort que d'en révéler les secrets. Lacroix était de ce tempérament, et bien que conservateur-adjoint du dépôt, L. Devillers n'avait pas toujours l'autorisation de compulsur des pièces où il escomptait trouver des éléments pour ses publications.

Devenu conservateur en chef, il ouvrit tout large le dépôt de Mons et, loin d'entraver des investigations historiques, il se plaisait à aller au devant des désirs de ceux qui les entreprenaient en leur mettant en mains plus de dossiers que ceux qu'ils avaient demandés.

De fait, pendant sa longue carrière, Léopold Devillers fut constamment l'archiviste idéal, tout à la fois travailleur persévérant, classant et inventoriant les documents, mais en même temps le préposé affable, serviable et obligeant, toujours prêt à s'oublier lui-même pour donner aux personnes qui venaient faire des recherches les facilités les plus grandes pour s'y retrouver.

Aussi bien vis à vis de ses subalternes qu'à l'égard des visiteurs, sa direction était toute paternelle et exempte de tout formalisme. On causait librement avec lui, on pouvait l'interroger dans le plus

(1) *Variétés historiques inédites*. I. *Sceau primitif de la ville de Mons*, dans les *Annales du cercle archéologique de Mons*, t. VII, p. 376 et ss. A. Lacroix déclare avec une étonnante assurance qu'il communique à cette société « ce qu'une bonne fortune due à des opérations de triage dans les archives placées sous ma garde, m'y a fait rencontrer ». Et Devillers laissait son chef se parer de ses mérites!

entier abandon, on s'autorisait même à prolonger son séjour à la salle de lecture, après l'heure de fermeture du dépôt, sans qu'il songea à congédier celui qui s'avisait de continuer son travail.

II.

Si considérable qu'ait été sa besogne comme archiviste, elle laissa encore à L. Devillers le temps d'écrire et de publier. Ses études historiques furent consacrées presque exclusivement aux annales du Hainaut et plus spécialement de la ville de Mons. En dresser une bibliographie complète est une tâche importante que M. Emile Dony, secrétaire du Cercle archéologique de Mons, a réalisé non sans de patientes recherches; elle comprend jusque 546 numéros (1).

Son œuvre historique, on le voit, est volumineuse et restera comme un précieux et impérissable monument de son érudition.

Elle comporte toute une série notable relative aux sources de l'histoire du Hainaut: notices et descriptions de chartriers et de cartulaires, inventaires de fonds d'archives, publications de textes, etc. On y trouve des monographies spéciales sur des institutions, des édifices ou des personnages du Hainaut. Toutes sont écrites avec soin, accusant des recherches sérieuses et approfondies, un amour méticuleux de l'exactitude et de la vérité. Le style est simple, sans prétention; il raconte avec clarté, évitant les phrases superflues, conservant toujours le ton de l'histoire. Toutes ses notices sont d'une lecture facile et agréable.

Si ses publications se sont succédées sans ordre méthodique, entreprises suivant les circonstances qui lui permettaient de traiter un sujet d'une manière suffisamment complète, néanmoins il est possible de les grouper dans un cadre systématique qui nous révèle un profond caractère d'unité, nous accusant un esprit de suite remarquable, s'efforçant toujours de réaliser peu à peu la mission

(1) Elle est comprise dans les travaux dont la réunion forme le t. XXXIX des *Annales du Cercle arch. de Mons* et comporte 34 p. sous le titre: *In memoriam. Léopold Devillers 1850-1910. Ses funérailles. Sa Bibliographie.*

qu'il s'était attribuée : faire revivre sur des bases sérieuses l'histoire vraie de sa province et de sa ville natale.

En raison de ses fonctions qui le préoccupaient, Léopold Devillers n'a que très exceptionnellement abordé des sujets se rattachant aux époques préhistoriques, gallo-romaines et franques. Son attention s'est avant tout appliqué à l'étude de l'histoire.

En ce qui concerne le Hainaut, il débuta par la mise au jour d'une *Description analytique de cartulaires et de chartriers, accompagnée du texte de documents utiles à l'histoire du Hainaut*, où il réunit en 8 volumes, de 1865 à 1878, une série de matériaux historiques d'un grand intérêt.

Sa nomination comme membre de la Commission royale d'histoire, en 1875, l'amena à mettre au jour soit des documents, soit des notices qui embrassent la période comprise entre l'avènement du comte Guillaume I^{er}, dit le Bon, jusqu'à la fin de la régence de Maximilien d'Autriche en 1494.

La série est importante, nous nous bornerons à mentionner la publication des Chartes du Hainaut, formant le t. III des *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, le *Cartulaire des comtes de Hainaut, de l'avènement de Guillaume II à la mort de Jacqueline de Bavière*, recueil considérable en 6 gros volumes in-4^o, les *Particularités curieuses sur Jacqueline, duchesse de Bavière*, les notices sur *les séjours des ducs de Bourgogne en Hainaut (1427-1482)*; *le Hainaut après la mort de Marie de Bourgogne (1482-1483)*; *le Hainaut sous la régence de Maximilien d'Autriche (1483-1494)*, et d'autres de moindre étendue.

La publication de l'*Inventaire analytique des Archives des Etats de Hainaut* lui donna motif d'exposer, en 207 pages, l'origine, la composition et les attributions de ce corps constituant la représentation politique du comté.

Par ses soins, le *Cartulaire des rentes et cens dus au comte de Hainaut (1265-1286)*, document du plus haut intérêt, fut édité avec une rigoureuse exactitude.

Sa collaboration à la *Biographie nationale*, entreprise par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, fut considérable; du t. VIII au t. XX, il fournit 184 notices sur

des personnages marquants du Hainaut. Peu d'écrivains sont arrivés à donner à ce recueil une contribution aussi étendue. Nombre de ses notices ont le mérite de faire revivre des artistes ou des hommes distingués dont le nom était à peine connu.

Ses travaux de prédilection, qu'il poursuivait avec le plus d'attrait, étaient les études sur sa ville de Mons. Il aimait à retracer les phases de ses annales, à rappeler ses institutions anciennes, à faire revivre ses vieux monuments, à glorifier ses artistes et ses hommes de mérite. Il souffrait de l'esprit de dénigrement que manifestaient souvent certains de ses concitoyens à l'égard de sa chère ville natale. Pour lui, en toutes circonstances, il s'efforça de mettre en relief le mérite des hommes et des choses de Mons.

Ses recherches dans les archives, les souvenirs oraux que, dès son jeune âge, il avait recueilli près des personnes qui avaient encore vécu sous l'ancien régime, ses acquisitions judicieuses chez les bouquinistes lui avaient valu une connaissance approfondie des annales montoises. De bonne heure, il forma des dossiers spéciaux sur chacune des anciennes institutions de Mons et il y accumula de renseignements qu'il utilisa pour une large part dans ses nombreuses monographies et notices.

Une contribution importante qu'il fournit à l'histoire de Mons furent les introductions placées en tête de chacun des trois volumes de l'*Inventaire analytique des archives de Mons*. Il y traita de l'organisation communale au XII^e et au XIII^e siècle, des privilèges concédés à la ville, des bourgeois et masuyers, de la composition du magistrat et du conseil de ville, des impôts et moyens financiers. Puis, abordant l'examen des faits, il retraça avec une complète exactitude les annales montoises depuis l'époque des troubles religieux jusqu'à la fin de l'ancien régime.

Comme il l'écrivait en 1876, « l'histoire sérieuse et complète de la ville de Mons ne pourra se faire que lorsqu'on connaîtra tous les éléments qui doivent y servir » (1). C'est à réaliser ce but qu'il s'appliqua activement par le dépouillement des archives concernant cette ville et en publiant une *Notice sur les archives*

(1) *Annales du cercle arch. de Mons*, t. XIII, p. 311.

des établissements de charité de la ville de Mons (1), le *Cartulaire des hospices et fondations de charité de la ville de Mons* dont l'impression n'est pas terminée (2), une *Notice des archives des anciennes corporations de métiers déposées aux archives communales de Mons* (3) qu'il voulait compléter par le *Livre des métiers de la ville de Mons*, formé de longue date et qu'il serait vivement à désirer de voir mettre au jour.

L'histoire religieuse doit à cet infatigable écrivain quatre excellentes monographies sur les paroisses et les églises de Saint-Nicolas en Bertaimont, Sainte-Elisabeth, Saint-Germain et surtout de Sainte-Waudru. L'ancien chapitre noble de chanoinesses fixa constamment son attention et, dans la bibliographie de ses écrits, on relève plus de 50 publications d'importance variée qui lui sont consacrées. Le recueil des *Chartes du chapitre de Sainte-Waudru de Mons* (4), dont il poursuivait l'impression du t. IV, au moment où la mort vint l'enlever, marque la fin de sa laborieuse carrière.

Parmi les sujets que L. Devillers a traité avec le plus de prédilection, il importe de rappeler sa magistrale étude sur *le passé artistique de Mons* (5). Etayée par une documentation touffue, elle a mis en lumière la part notable prise par les artistes montois dans diverses sphères : l'architecture, la sculpture, la peinture, la miniature, l'orfèvrerie. Un érudit français, Mgr Dehaisnes (6), se plut à signaler la valeur de ces recherches. Ces pages où l'auteur groupait si habilement les détails si laborieusement recueillis, for-

(1) Publiée dans ce même volume.

(2) Inséré dans *Annales* précitées, t. XV, XXXI et XXXII.

(3) Dans les *Bulletins du cercle arch. de Mons*, 4^e série, p. 148.

(4) Concurrément à cette publication, L. Devillers faisait paraître dans les *Analectes pour servir à l'hist. ecclés.*, des *Extraits des comptes et autres documents de l'église collégiale et paroissiale de Sainte-Waudru à Mons*, t. XXXII, pp. 277-288; 467-472; t. XXXIII, pp. 489-497; t. XXXIV, pp. 296-304; t. XXXV, pp. 16-35, 389-405.

On compte 232 numéros.

(5) Ce travail, publié en 1880, dans les *Annales du Cercle arch. de Mons*, t. XVI eut, en 1886, une deuxième édition illustrée. Mons, Manceaux, in-8^o de 160 pp.

(6) *Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XV^e siècle*, p. 259.

ment une revendication légitime de la part prise, dans le cours des siècles, par la cité montoise, à la vie artistique. Précédemment, il avait évoqué avec non moins de succès sa participation dans l'art musical: *la musique de Mons* (1).

Nous devons nous borner à indiquer rapidement les principales productions de l'écrivain. Il n'est guère de sujets relatifs à l'histoire de Mons, où il n'ait apporté une contribution, aussi ne saurait-on plus traiter une question intéressant son passé, sans recourir à ses notices.

La première publication de L. Devillers fut une *Notice historique sur la procession de Mons*, imprimée à Mons, chez Capront, en 1849, en un in-8° de 10 pages. L'auteur avait alors 19 ans. Cette modeste brochure d'un débutant obtint un grand succès près de ses concitoyens qu'elle intéressa, elle fut rééditée plusieurs fois et complétée dans la suite (2). Ces indications sommaires caractérisent la série considérable d'études historiques qui se succédèrent jusqu'au moment de sa mort.

Ces diverses publications, en dehors des inventaires d'archives, imprimés en volumes spéciaux, vinrent pour la majeure partie alimenter les annales des sociétés savantes. Au Cercle archéologique de Mons, qu'il avait fondé, L. Devillers réserva une part importante de ses monographies. La Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut accueillit avec empressement ses communications. La Société des Bibliophiles belges doit à ses soins trois importantes publications.

En dehors des sociétés montoises, L. Devillers fournit à l'Académie d'Archéologie de Belgique une contribution appréciée spécialement par des notices consacrées aux anciens édifices de Mons et du Hainaut. Il fut un collaborateur persévérant du *Messenger des sciences historiques de Belgique*, ainsi que des *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*. Moins nombreuses furent les travaux qu'il fit insérer dans les annales des sociétés archéologiques de Charleroi, de Tournai, de Soignies et d'Avesnes.

(1) *Essai sur l'histoire de la musique à Mons*. Mons, Dequesne-Masquillier, 1866, in-8° de 32 pp. Une seconde édition fut publiée, en 1879, chez Manceaux. *La musique à Mons. Notice historique*. In-12° de 46 pp.

(2) La dernière édition date de 1858. *Annales du Cercle arch. de Mons*, t. I.

III.

Nous avons montré ce que fut l'activité laborieuse de l'archiviste et de l'historien; il importe de marquer quelle fut son action dans le domaine scientifique. Bien que ses fonctions aient confiné sa vie dans les archives, que ses multiples publications aient absorbé le surplus de son temps, on doit reconnaître que L. Devillers exerça une grande et heureuse influence, non seulement à Mons et dans le Hainaut, mais même au dehors de la province. Sans devoir s'étaler bruyamment, le travail intellectuel sérieux et persévérant possède une vertu qui féconde et finit par avoir une répercussion profitable dans les milieux où il se produit.

L'action de Léopold Devillers s'étendit progressivement. Elle s'exerça d'abord près de ses concitoyens dans des conditions modestes, il est vrai, mais qui ne manquèrent pas d'efficacité. Ses premières publications, insérées dans des journaux de la ville, contribuèrent à répandre le goût de l'histoire locale dans différentes classes de la population. Sans doute, des écrivains distingués et érudits, tels le baron de Reiffenberg, Chalon, Ad. Mathieu et d'autres, l'avaient précédé dans cette voie, mais L. Devillers eut l'heureuse inspiration de débiter par des sujets qui devaient surtout intéresser les Montois. C'était, d'ailleurs, l'époque où disparaissaient successivement les survivants de la génération qui avait connu les institutions religieuses et civiles de l'ancien régime, ainsi que les derniers vestiges des constructions renversées par les révolutionnaires français. On en évoquait encore le souvenir. Aussi les notices sur la procession de Mons, les anciens monuments de la ville, la collégiale de Sainte-Waudru, les églises paroissiales, furent-elles lues avec avidité dans les journaux qui en inséraient des extraits.

Avec la participation de Félix Hachez, l'un de ceux qui secondèrent le plus Léopold Devillers, il fit paraître, dans le *Véritable Almanach du Hainaut*, des notices concises mais exactes sur le vieux Mons, qui intéressèrent le public aux investigations sur l'histoire locale.

La fondation du Cercle archéologique de Mons, en 1856, lui donna occasion de spécialiser son action, sans pourtant la restreindre. Créé, organisé, et surtout dirigé par lui, il ne cessa de concourir

au but que lui-même avait, dès sa jeunesse, assigné à toute sa vie : « travailler à l'histoire politique, littéraire, artistique, scientifique et religieuse du Hainaut et en particulier à celle de la ville de Mons. »

Se rendant exactement compte que ce labeur était trop considérable pour un seul, il appela à y collaborer ses compatriotes studieux. Sa voix fut entendue et autour de lui restèrent groupés dans le même sentiment des travailleurs qui se mirent courageusement à la besogne.

Pendant cinquante-quatre années, Léopold Devillers ne cessa de s'attacher à assurer la vitalité et la prospérité de son Cercle. Il s'identifia avec lui au point de s'occuper non seulement de la direction scientifique, mais encore des plus infimes détails de son administration matérielle. Rien ne se fit sans lui. Hâtons-nous de constater qu'il ne fut jamais un maître autoritaire et que son absolutisme ne visait nullement au commandement, mais bien à accomplir par lui-même des besognes dont plusieurs de ses collègues avaient accepté la charge.

Bon, encourageant et serviable, le président-fondateur du Cercle archéologique donna constamment à ses collaborateurs des témoignages de dévouement, de sollicitude, de désintéressement et d'abnégation.

Il me sera permis de répéter ici les paroles que je lui adressais au jour mémorable de la célébration du cinquantenaire du Cercle, le 25 novembre 1906 : « Le Cercle archéologique a vécu pendant cette période déjà longue en vous et par vous. Non seulement vous avez encouragé et guidé tous vos collègues qui débutaient dans les recherches historiques, mais oublieux de vous-même, vous avez dérobé à vos travaux personnels de longues heures à revoir leurs manuscrits, à rectifier leurs erreurs, à compléter leurs notices par des investigations supplémentaires.

» Non content de cela, M. Devillers n'a pas laissé publier une seule page de nos 35 volumes d'*Annales* et de six séries de *Bulletins* sans en revoir soigneusement les épreuves.

» Son influence, son action n'ont cessé un seul instant de vivifier notre société. Elle lui doit sa vitalité, ses succès, sa prospérité.

» En parcourant nos publications..., j'ai été frappé de constater

avec quelle constante régularité se continuaient les travaux de la société. Que d'associations telles que la nôtre ont eu à traverser des périodes de somnolence et de lassitude! La maladie du sommeil n'a jamais atteint le Cercle archéologique, et pendant ses cinquante années, on retrouve dans son œuvre l'empreinte de l'esprit de son président laborieux et persévérant! »

Sans être aussi prépondérante qu'au Cercle archéologique, l'influence de L. Devillers s'exerça utilement dans les autres sociétés scientifiques de la ville de Mons, à la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, dont il devint membre effectif en 1858 et y remplit pendant plusieurs années les charges de bibliothécaire-archiviste et de secrétaire. Sa compétence reconnue le fit désigner à diverses reprises comme membre du jury dans les concours relatifs aux questions d'histoire; ses appréciations, toujours parfaitement motivées, étaient accueillies avec faveur par ses collègues.

A la Société des Bibliophiles belges, qui l'avait admis dans son sein le 19 février 1871 et l'appela à la vice-présidence, il apporta une coopération importante, non seulement en donnant ses soins à plusieurs publications notables, mais en outre en aidant de ses conseils expérimentés, les éditeurs d'autres volumes et en revoyant les épreuves.

En dehors de la ville de Mons, ce fut à l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, à laquelle il s'intéressa plus spécialement, qu'il donna le concours de son active influence.

Nommé correspondant en 1856, membre honoraire en 1896, il contribua au soutien et au relèvement de cette compagnie à une époque critique de son existence. Ainsi que l'a rappelé le général Wauwermans, dans son mémoire sur *le Cinquantenaire de l'Académie*, les dernières années de la présidence du docteur de Kerckhove marquèrent une situation difficile, l'existence même de l'Académie semblait compromise. Il fallait une volonté énergique pour réagir et donner une nouvelle impulsion à cette association. M. Legrand de Reulandt, en acceptant la charge de secrétaire, assumait la délicate mission de lui infuser une vie nouvelle. Il voulut que l'Académie conserva son caractère d'institution nationale, sans se restreindre à une seule province, et, dans cette conception, il fit appel au concours des travailleurs de tout le pays. Léopold Devillers y apporta

une collaboration active et dévoué pendant de nombreuses années.

Nommé, par arrêté royal du 3 avril 1872, membre correspondant de la Commission royale des Monuments, il acquit en peu de temps, au Comité provincial du Hainaut, une légitime influence et prit à cœur de concourir à la réalisation de sa mission en s'efforçant d'assurer la conservation et la restauration de nos anciens monuments et la sauvegarde des œuvres d'art. Des notices documentés sur plusieurs édifices de la province, sur des objets d'un intérêt artistique lui permirent d'en faire apprécier le mérite; par ce moyen et, souvent sur son initiative, de vieilles constructions que même les autorités locales avaient résolu de faire disparaître, échappèrent à la destruction et, convenablement restaurées, sont aujourd'hui encore remarquées par les touristes et les amis des arts. A la fin de sa carrière, il signala au Comité des monuments l'état lamentable dans lequel on laissait le curieux pont roman de Montignies-Saint-Christophe et sa démarche provoqua l'adoption des mesures nécessaires pour amener la restauration de ce monument, l'un des plus remarquables de notre pays.

Son action ne fut pas moins profitable à la sauvegarde des œuvres artistiques. Il usa de toute l'autorité que lui avaient acquise ses connaissances pour empêcher leur enlèvement au profit de collectionneurs ou de brocanteurs étrangers, tout au moins s'efforça-t-il d'en obtenir soit la possession, soit le dépôt dans des collections montoises. Il les achetait lui-même de ses deniers ou les faisait acquérir par un musée.

Le mouvement qui, à la suite de notre révolution nationale, orientait les efforts de nombre d'esprits cultivés vers les investigations du passé, permit à la Société des Beaux-Arts et de littérature de Gand, d'organiser en septembre 1858, un Congrès artistique et archéologique en cette ville. Avec Th. Lejeune, l'un de ses premiers collaborateurs et historien de mérite, L. Devillers participa à ses travaux, voulant prouver que le Hainaut prenait sa part dans les études historiques; il y communiqua, avec une grande modestie, une notice intitulée: *Annales de la construction de l'église de Sainte-Waudru, à Mons*.

Plus tard, lorsqu'en 1885, l'Académie d'Archéologie de Belgique prit l'initiative de la création d'une Fédération des Sociétés d'Ar-

chéologie et d'Histoire, on le trouve parmi les premiers adhérents à ce projet. Aux deux congrès qui se réunirent à Mons, en 1894 et 1904, une des présidences lui fut à juste titre attribuée.

Léopold Devillers exerça une action plus immédiate, surtout après la fondation du Cercle archéologique montois, sur la plupart des personnes qui s'adonnèrent à des travaux concernant l'ancien Hainaut. Elle fut d'une haute utilité et contribua pour une large part à relever le niveau scientifique dans la province.

Si, sous l'impulsion d'un sentiment patriotique qui poussait aux reconstitutions du passé, un groupe d'hommes s'étaient préoccupés de recherches locales, la plupart manquaient de préparation et d'expérience et arrivaient à publier sur le Hainaut des compilations indigestes dépourvues de toute idée de critique et souvent de toute forme littéraire.

Avec une abnégation qu'il importe de mettre en relief, Léopold Devillers se prêta pendant toute sa carrière à aider ces écrivains de ses conseils, à leur marquer la route à suivre, à les diriger dans leurs recherches. Bien plus, il lui arriva fréquemment de compléter lui-même les notices qu'on lui communiquait et de rectifier des détails inexacts.

A le voir, dans ses relations quotidiennes, toujours prêt à rendre service, à s'employer aux recherches d'autres, laissant prendre de son temps sans témoigner la moindre impatience, on aurait pu croire qu'il avait des loisirs.

Toujours soucieux d'assurer aux publications historiques une tenue typographique irréprochable, il assumait avec une réelle satisfaction la charge de corriger les épreuves des historiens du Hainaut.

Son influence s'exerça encore par la correspondance considérable qu'il entretenait avec les savants belges et étrangers, avec les nombreuses personnes qui s'adressaient à lui pour obtenir des renseignements, des documents, pour réclamer des recherches spéciales. A tous, amis et inconnus, Léopold Devillers répondait après s'être livré à des investigations personnelles parfois ardues pour leur donner satisfaction. C'était un bonheur pour lui de pouvoir leur adresser des renseignements aussi complets que possible.

Son obligeance extrême était rehaussée par de nobles et belles qualités entre lesquelles brillait une grande affabilité et une bonté

inépuisable. Aussi avait-il conquis de nombreuses et fidèles amitiés. Son caractère pacifique et conciliant répugnait aux discussions personnelles et agressives. Il témoigna toujours de la répulsion pour ces appréciations critiques où l'on tançait vertement des publications historiques de médiocre valeur. Tout en déplorant l'insuffisance de recherches chez des auteurs trop pressés de publier des notices incomplètes, il finissait par admettre qu'un travail historique, si défectueux fut-il, offrait néanmoins une certaine utilité.

En une circonstance, L. Devillers fut amené à intervenir. Un digne ecclésiastique avait fait imprimer, en 1861, des *Recherches historiques sur le village de Baudour*. Il se trouva un jeune vicaire, — cet âge est sans pitié —, pour publier une critique s'attaquant au style de l'auteur sous le titre: *Le paratonnerre littéraire ou quelques mots sur l'histoire de Baudour de M. l'abbé L.-A.-J. Petit*.

Très ému de ce procédé, redoutant de voir son prestige paroissial compromis, le curé Petit se rendit chez Léopold Devillers. Celui-ci consola l'écrivain, le reconforta et se chargea de faire paraître une riposte énergique à cette critique. Cet opuscule de quelques pages (1), non signé, fut bien accueilli et détruisit la mauvaise impression causée par une plume ironique. Le curé Petit voua dès lors au savant qui l'avait défendu une amitié profonde.

En retranchant dans les pages précédentes les mérites de l'homme d'étude et du savant, nous avons eu déjà à mettre en relief le caractère et les nobles qualités qui le distinguaient. Simple et modeste, tel il l'était au début de sa carrière, tel il le resta toute sa vie alors que de légitimes et de nombreux succès, des distinctions honorifiques justement décernées étaient venus récompenser ses travaux historiques. Toujours il conserva cette bonhomie toute cordiale qui lui gagnait les cœurs de tous ceux qui l'approchaient.

Catholique autant par conviction que par tradition, il eut la bonheur de vivre de la vie familiale intime avec une compagne comprenant et appréciant sa vocation, une fille, des petits-enfants qui l'entouraient d'une affection profonde. La bonté qui débordait de son cœur rayonnait autour de lui et s'exerça plus spécialement pendant plusieurs années

(1) Il est intitulé: *A l'auteur du Paratonnerre littéraire*. Mons, Henri Thiemann, in-32° de 11 p.

dans les fonctions de membre de la Commission des hospices et du Bureau de Bienfaisance et, en dernier lieu, au Comité de patronage des habitations ouvrières et au Comité institué pour l'allocation des pensions de vieillesse.

Dans cette laborieuse existence que nous venons de retracer, un fait émerge fortement, c'est le sentiment d'unité qui n'a cessé de le guider avec une remarquable persévérance à la réalisation du but qu'il s'était assigné dès ses premiers ans: travailler à reconstituer dans son entière vérité les Annales du Hainaut et plus spécialement de la ville de Mons.

Cette unité de vue dans l'orientation de ses études, cette ténacité persévérante dans son action permirent à Léopold Devillers d'accomplir ce labeur tellement considérable qu'on se demande comment un homme seul a réussi à réaliser une pareille tâche.

La carrière si remplie de Léopold Devillers montre comment, une volonté énergique, un but nettement déterminé et un travail quotidien finit par aboutir à des résultats étonnants. Lui qui avait eu à vaincre, par ses efforts personnels, les difficultés d'un débutant dans une route peu frayée, qui avait dû se former sans maître, il est parvenu à s'élever dans les hauteurs de la science historique à un tel degré qu'il restera par ses publications le premier, le plus fécond et le plus éminent des historiens du Hainaut au XIX^e siècle.

ERNEST MATTHIEU.

**Discours prononcé par M. Ernest Matthieu,
aux funérailles de M. Léopold Devillers,
le 26 mai 1910**

MESSIEURS,

La Commission royale des Monuments et l'Académie royale d'archéologie de Belgique m'ont donné la mission de les représenter en cette douloureuse cérémonie. Ces institutions scientifiques perdent en Léopold Devillers un collaborateur éminent et dévoué. Sa vie s'est écoulée toute entière en cette ville de Mons où il naquit le 15 juillet 1830 et jusqu'à ses derniers jours elle fut marquée d'un incessant labeur. Il était le survivant de cette pléiade de travailleurs modestes qui, il y a une cinquantaine d'années, remirent en honneur dans la capitale du Hainaut les études historiques.

Son intelligence éclairée lui fit trouver par des observations personnelles mais laborieusement méditées le fil conducteur, la méthode sûre et scientifique qui ne cessa de le diriger dans ses innombrables publications. Jeune encore, les connaissances étendues qu'il s'était acquises en avaient fait le centre de ce mouvement rénovateur d'investigations sérieuses sur les annales et les institutions de notre province. Non content de s'appliquer par lui-même à ces recherches avec cette persévérante ténacité qui fut une des caractéristiques de son existence, il se plut à encourager ceux qui partageaient ses goûts, à les guider, à les seconder, faisant abnégation de lui-même pour les aider avec une bonté, une affabilité telle qu'il semblait être l'obligé lorsqu'on venait demander à son expérience et à sa science si complète des conseils au sujet d'un travail relatif à l'histoire de Mons ou du Hainaut.

Indépendamment des travaux d'archiviste dont on vient de vous dire toute l'importance et tout le mérite, des notices sur plusieurs de nos anciens monuments n'avaient pas tardé à signaler Léopold Devillers à l'attention. Un arrêté royal du 3 avril 1872 le nomma membre correspondant de la Commission royale des Monuments. Sa collaboration aux travaux du Comité provincial du Hainaut fut active, féconde et incessante; nos vieux édifices trouvèrent en lui un défenseur éclairé et on doit à son heureuse initiative la conservation et la restauration de monuments que des esprits novateurs avaient projeté de faire disparaître. Que d'œuvres d'art, que de documents iconographiques, sa sollicitude toujours en éveil a réussi à nous conserver!

L'Académie royale d'Archéologie de Belgique dont il était membre depuis l'année 1856 obtint de lui une collaboration précieuse spécialement pendant une période de crise comme en traverse en certain temps nos sociétés savantes. Léopold Devillers, il est vrai, ne connut jamais dans sa carrière si bien remplie, ces heures de lassitude et de découragement. Son exemple autant que le réconfort de ses conseils bienveillants avaient le don de relever les défaillances.

Retenu par ses fonctions judiciaires, M. le président de la Société des Bibliophiles belges ne peut remplir le devoir de rappeler ici le concours actif que n'a cessé de lui donner son infatigable vice-président. Nommé membre en 1871, il accepta la charge d'éditer trois des plus importantes publications de cette société: les *Particularités sur Jacqueline, duchesse de Bavière, 2^e partie*, le *Cartulaire des rentes et cens dus au comte de Hainaut de 1265 à 1286*, en 2 volumes, et les *Bans de police de la ville de Mons du XIII^e au XV^e siècles*. Sa participation aux travaux de cette association ne se limita pas à cette tâche déjà considérable, car il assumait la mission toujours délicate de réviser soigneusement les productions de ses collègues. Il savait la poursuivre avec cette bonne et sympathique simplicité qui lui valut de si ardentes amitiés. La Société des Bibliophiles comprend vivement toute l'étendue du deuil qui vient la frapper.

Qu'il me soit permis d'ajouter à ces témoignages de gratitude que j'adresse au nom de nos institutions scientifiques à notre regretté collègue, une expression personnelle de profonde reconnaissance pour

celui qui pendant trente-cinq ans a bien voulu me servir de maître et de conseiller dans un domaine où il a excellé et pour la constante amitié qu'il m'a si cordialement accordée.

Et maintenant, vénéré collègue, nous allons accompagner votre dépouille mortelle dans cette imposante collégiale de Sainte-Waudru dont, avec une prédilection marquée, vous avez aimé à faire revivre l'histoire et à faire ressortir les splendeurs. C'est à cet édifice et à l'illustre corporation qui l'a élevé que vous avez, dès 1849, consacré votre première notice, toute modeste brochure, et la mort est venue vous arrêter dans vos investigations pour l'achèvement de l'important recueil des *Chartes du chapitre de Sainte-Waudru!*

Le travail fut l'honneur de votre carrière féconde. Seule la mort put vous arracher à un labeur persévérant.

Elle nous enlève un maître savant, un collaborateur précieux, un ami fidèle et dévoué. En nos cœurs, cher et vénéré collègue, vivra le souvenir de votre constante affection, vos œuvres vous assurent l'immortalité!

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 5 FÉVRIER 1911

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure, sous la présidence de M. le chanoine van den Gheyn, *vice-président*.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *secrétaire*; Geudens, *trésorier*; De Ceuleneer, van der Ouderaa, Rooses, Hymans, Kintschots, Saintenoy, président Blomme, R. P. van den Gheyn, Stroobant, D^r van Doorslaer, Comhaire, Willemsen.

Le procès-verbal de la séance du 4 décembre 1910 est lu et approuvé.

Après discussion, dix candidatures sont définitivement admises, pour les cinq sièges vacants de membre correspondant regnicole.

La séance est levée à 2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
chanoine VAN DEN GHEYN.

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1911

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. le chanoine van den Gheyn, *vice-président*.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *secrétaire*; Geudens, *trésorier*; De Ceuleneer, van der Ouderaa, Rooses, Hymans, Kintschots, Saintenoy, président Blomme, R. P. van den Gheyn, Stroobant, Dr van Doorslaer, Comhaire, Willemsen, membres titulaires; Dilis, Casier, Hulin, Coninckx, Hasse, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. de Witte, *président*; le vicomte de Ghellinek Vaernewyck, chanoine van Caster, Bergmans, Soil de Moriamé, membres titulaires; Paris, membre correspondant regnicole; baron de Borchgrave, membre honoraire regnicole.

Le procès-verbal de la séance du 4 décembre est lu et approuvé.

Aux vœux qui ont été transmis à S. M. le Roi en faveur du rétablissement de la santé de S. M. la Reine, la réponse télégraphique suivante a été faite:

*Monsieur Fernand Donnet,
secrétaire de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique,
Anvers.*

Le Roi m'a chargé de vous remercier vivement ainsi que tous les membres de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, des sentiments de dévouement que vous lui avez exprimés en leur nom. Sa Majesté a été particulièrement touchée des vœux formés par vos honorables collègues et par vous pour le rétablissement de la reine.

Le Ministre de la maison du Roi.

Le secrétaire donne connaissance d'une lettre de M. De Ceuleneer, qui remercie l'Académie pour sa nomination à la vice-présidence.

Une proposition d'échange de publications, faite par la Societat de estudios Almerienses est acceptée.

M. Donnet donne lecture du rapport qu'il a rédigé en sa qualité de secrétaire et de bibliothécaire. M. Geudens, trésorier, rend compte de sa gestion pendant l'exercice 1910. Ces deux rapports seront insérés dans le Bulletin.

Il est décidé d'augmenter le tirage des Annales et du Bulletin de 50 exemplaires et de faire relier la collection des publications de l'Académie qui doit être conservée dans la bibliothèque.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des publications parvenues à la bibliothèque et analyse, en un compte-rendu, les principales d'entre'elles. Ces deux documents seront également imprimés dans le Bulletin.

En l'absence de M. de Witte, indisposé, M. le chanoine van den Gheyn prend possession de la présidence; il rend hommage à son prédécesseur et fait des vœux pour le rétablissement de sa santé. Il présente ensuite une analyse du travail qu'il a consacré au *Mobilier religieux à l'époque de la Renaissance* et dans lequel il s'insurge contre l'exclusivisme et le vandalisme, dont les meubles de cette époque ont été victimes; il préconise des mesures qui pourront faire valoir les qualités artistiques des productions qui, sous l'influence de ce style, ont été placées, surtout au pays flamand, dans presque toutes nos églises. Ce travail paraîtra dans le Bulletin.

M. Geudens présente ensuite une analyse détaillée de tous les *Droits fiscaux* dont jouirent, dans le quartier d'Anvers, les ducs de Bourgogne. Il fournit de nombreuses indications sur leur origine, leur importance et leurs modifications. Cette étude sera réservée aux Annales.

Dom Berlière O. B. a envoyé la biographie qu'il a consacrée à la mémoire du chanoine Victor Barbier. L'impression dans le Bulletin est votée.

La séance est levée à 3,45 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président.
Chanoine VAN DEN GHEYN.

Liste des publications parvenues à l'Académie pendant les mois
de février et mars 1911

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

- GEORGES HASSE. Les vers dans l'argile de Boom. Les tarets dans
le pliocène à Anvers.
- ID. Sables noirs dits miocènes bolderiens.
- ID. Quelques notes sur les forts de Stabroeck, Broechem,
 Massenhoven, Oelegem, etc.
- ID. Les brûlots de Giannibelli.
- V^{te} DE GHELLINCK VAERNEWYCK. Rapport sur le congrès archéolo-
gique d'Avignon.
- EMILE DILIS. La question des assurances contre incendie à Anvers
au XVII^e siècle.
- JOS. BERTHELÉ. Ephemeris campanographica 1, 2, 3, 4, 6.
- ID. Identification toponymique de deux anciens cime-
 tières des environs de Montpellier.
- ID. La voie domitienne d'Ambrussum au forum Domitii.
- SOPHUS BUGGE. Der runenstein von Rök.
- D^r LOUIS HISSETTE. La halle de Diest.
- Comte G. N. PLUNKETT. The cretan excavations.
- D^r G. VAN DOORSLAER. L'ancienne industrie du cuivre à Malines.
- JUAN A. MARTINEZ DE CASTRO. Protohistoria dela actual provincia
de Almeria.
- D. URSMER BERLIÈRE. O. S. B. Le chanoine Victor Barbier.
- FERNAND DONNET. Compte-rendu analytique. Décembre 1910 et
 Janvier 1911.
- Rapport sur l'exercice 1910.
- ERNEST MATTHIEU. Une erreur historique. La prétendue institution
des grands baillis de Hainaut par le comte
Guillaume I.

2^o ÉCHANGES.

- BRUXELLES. Commissions royales d'art et d'archéologie.
Bulletin. 48^e année. Nos 11 et 12.
- Id. Société royale belge de géographie.
Bulletin. 34^e année. Nos 5 et 6.
- Id. Académie royale de Belgique.
Classe des lettres et des sciences morales et politiques,
et classe des beaux-arts.
Bulletin 1910. Nos 11 et 12.
Annuaire 1911.
- Id. Académie royale de médecine de Belgique.
Bulletin. IV^e série. Tome XXIV. Nos 10 et 11. Tome
XXV. N^o 1.
- Id. Les missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. 13^e année. N^o 3.
- LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Bel-
gique.
3^e série. Tome VI. 4^e livr.
- GAND. Société d'histoire et d'archéologie.
Inventaire archéologique de Gand. Fasc. LIII et LIV.
Bulletin. 19^e année. N^o 1.
- Id. Koninklijke Vlaamsche Academie voor taal- en letterkunde.
Verslagen en mededeelingen. December 1910-Januari 1911.
- HASSELT. L'ancien pays de Looz.
14^e année. N^o 12.
- MONS. Cercle archéologique de Mons.
Annales. Tome XXXIX.
Bulletin des séances. 7^e série. 1^r bulletin.
- PARIS. Société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. 23^e année. Nos 1-2.
- Id. Répertoire d'art et d'archéologie.
1910. 3^e trim.
- Id. Les marches de l'Est.
2^e année. N^o 11.
- Id. Revue des curiosités révolutionnaires.
1^e année. Nos 3, 4 et 5.

- PARIS. Institut catholique de Paris.
Bulletin. 2^e année. N^{os} 2 et 3.
- CLERMONT-FERRAND. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.
2^e série. 1910. N^o 10; 1911. N^o 1.
- MONTPELLIER. Académie des sciences et lettres.
Bulletin mensuel. Février et mars 1911.
- PÉRIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.
Bulletin. Tome XXXVIII. 1^e livr.
- LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon.
12^e année. N^o 68.
- LONDRES. Society for nautical research. The mariner's mirror. Vol 1.
N^o 1.
- Id. The royal archaeological Institute of Great Britain and
Ireland.
The archaeological journal. Vol. LXVII. N^o 268.
- TRÈVES. Westdeutschen Zeitschrift für geschichte und kunst.
Römisch germanisches Korrespondenzblatt. Jahrg. III.
- HANNOVER. Verein für geschichte und altertumer der herzogtumer
Bremen und Berlin.
Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen.
Jahrg. 1910. 1, 2, 3, 4 H.
- STRASBOURG. Gesellschaft zur förderung der Wissenschaften, des
ackerbaues und der künste im unter Elsass.
Monatsbericht. XLIV band. Heft n^{rs} 4 & 5.
- BONN. Verein von altertumsfreunden im Rheinlande.
Bonner Jahrbücher. Heft 119. I, II, III.
Bericht der provinzialkommission für denkmalpflege und der
altertums und geschichtsverein. 1908-1909.
- GRAZ. Historische verein für Steiermark.
Zeitschrift. VIII Jahrg. 3 & 4 heft.
- KOLOZSVAR. Travaux de la section numismatique et archéologique
du musée national de Transylvanie. 1911. II. 1.
- ZURICH. Anzeiger für Schweizerische altertumskunde.
XII band. 1910. 3 Heft.
- PALMA. Societat arqueologica Luliana.
Bolleti. Febrer-Mars de 1911.

- ALMERIA. Revista dela Sociedad de estudios almerienses.
Tomo I. Cuad VIII. Tomo II. Cuad I.
- LERIDA. Butlleti del centre excursionista de Lleyda.
Any III. Juriol-Setembre 1910.
- MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos.
Año XIV. Nov.-Dic. de 1910.
- BATAVIA. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.
Tijdschrift voor indische taal-, land- en volkenkunde. Deel
LII. Af. 3-6.
Verhandelingen. Deel LVIII et LIV. 1^e stuk.
- LAHORE. Annual progress report of the superintendent of the Archaeo-
logical survey. Northern circle. 1909-1910.
- MONTREAL. Numismatic and antiquarian Society.
The canadian antiquarian and numismatic journal, 3^o sér.
Vol. VII. N^o 4.
- PARAHYBA. Revista do Instituto historico e geographico parahybano.
Anno I. Vol. 1.

3^o CATALOGUES ET JOURNAUX.

- GENÈVE. Thury, Baumgartner & C^o.
N^o 91. Catalogue de périodiques à prix réduit.
- LEIPZIG. Carl Beck. Katalog n^o 15.
Die Alpen.
I. Karl. W. Hiersemann. Katalog 389, 379 et 390.
Kunst und Kunstgewerbe des klassischen Altertums.
Muhammedanische Kuust.
- FLORENCE. Leo S. Olschki.
-

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues
à la bibliothèque pendant les mois de février et mars 1911

MESSIEURS,

Vous vous souviendrez peut-être, qu'il n'y a pas bien longtemps, je vous ai rendu compte d'un travail que M. George C. Druce avait consacré, dans *The Archaeological Journal*, au crocodile et à sa représentation symbolique dans la sculpture du moyen âge. « The royal archaeological Institute of Great Britain and Ireland », dans le dernier fascicule de ses publications, (*The Archaeological Journal*, décembre 1910), a accueilli une nouvelle étude du même auteur consacrée cette fois à *The amphisbaena and its connexions in ecclesiastical art and architecture*. L'amphibène est un animal fantastique, dont on retrouve la trace dans les antiques bestiaires; c'est une espèce de dragon, ordinairement ailé, parfois muni de pattes, et dont la caractéristique est d'être daté d'une seconde tête qui se dresse à l'extrémité d'une queue plus ou moins longue. L'auteur croit que le reptile qui a servi primitivement de modèle à la création de ce type fantastique est une espèce de lézard sans pattes, à l'apparence d'énorme ver, qui possède la singulière faculté de pouvoir se mouvoir en avant ou en arrière, comme s'il avait en réalité deux têtes. Quoiqu'il en soit, l'amphibène fut une des créations que les sculpteurs du moyen âge se plurent à prodiguer dans la riche faune dont ils enrichirent les chapiteaux des colonnes, les écoinçons des portes, les culs-de-lampe muraux, les cuves des fonts baptismaux, les miséricordes des stalles. De nombreuses reproductions photographiques permettent de s'initier aux diverses évolutions que suivit ce type animal si décoratif et si caractéristique. Les miniaturistes aussi l'adoptèrent, et on le retrouve parmi les riches enluminures des manuscrits les plus anciens.

Il ne vous étonnera guère, Messieurs, si j'appelle votre attention sur une publication campanaire, et il vous étonnera encore moins si je souligne l'importance dans cet ordre d'idées du receuil

que vient de nous envoyer notre collègue, M. Jos. Berthelé. Sous le titre de *Ephemeris Campanographica*, il publie trimestriellement une revue, dans laquelle il réunit tous les renseignements qu'il peut recueillir au sujet, non seulement des cloches anciennes, mais encore de celles qui, de nos jours, sortent des diverses fonderies. Ce sont des notices descriptives, concernant de vénérables cloches gothiques, telles celle de Marines, de Chantelaux, de Tourrettes ou d'ailleurs encore; des renseignements puisés dans les archives des familles des saintiers et notamment des Cavillier; des indications relatives aux découvertes de cloches cachées, aux textes campanaires anciens, aux clochettes du bétail, etc.; enfin, une revue relatant tous les événements qui, chaque jour, se produisent et qui ont rapport aux cloches: bénédiction, refontes, ventes, achats, voire même concours de carillons. Ceux qui s'intéressent aux questions campanalogiques, et ils sont nombreux, pourront, grâce au recueil de M. Berthelé, s'initier à nombre de questions archéologiques, pleines d'intérêt et en même temps se tenir au courant des petits événements qui, chaque jour, dans ce domaine, surgissent, un peu partout, mais surtout dans les diverses provinces françaises.

Après avoir reconstitué le passé industriel et artistique des Waghevens, des Van den Eynde et des Van den Gheyn, notre confrère M. le D^r van Doorslaer élargit le cercle de ses études et s'occupe, cette fois, de l'*Ancienne industrie du cuivre à Malines*. Les notes qu'a mises à sa disposition le vénérable archiviste M. Hermans, lui permettent de donner sur ce sujet les plus minutieux détails. La fonderie du cuivre fut toujours en honneur à Malines. Elle s'implanta probablement vers le milieu du XIII^e siècle, se développa considérablement jusqu'au XVI^e siècle, et après des périodes diverses de prospérité et de revers, s'est maintenue jusqu'à nos jours. Englobés dans la puissante confrérie de Saint-Eloi ou des forgerons, les fondeurs furent astreints à toutes les prescriptions qui réglementaient la vie corporative et commerciale de ces artisans. Des règlements spéciaux intervinrent cependant plus tard et imposèrent, au point de vue du travail et de l'emploi de la matière première, une réglementation qui avait surtout pour but de sauvegarder la qualité et la perfection des produits de la fonderie métallique. Après ces considérations générales, M. van Doorslaer s'occupe plus

spécialement des catégories principales d'industriels qui ont travaillé le cuivre, c'est-à-dire des fondeurs de canons, de cloches, de laiton et des batteurs de cuivre. Il a déjà terminé la partie qui se rapporte aux premiers, et fait connaître, dans tous ses détails l'histoire de la fonderie de canons, qui fut un moment si prospère à Malines. Il esquisse la biographie des principaux fondeurs, énumère les travaux qu'ils accomplirent et décrit les rares pièces sorties de leurs creusets qui sont parvenues jusqu'à nous. Les monographies des autres catégories de fondeurs, compléteront bientôt cet intéressant travail d'ensemble.

FERNAND DONNET.

Anvers, 5 février 1911.

Sur la date de quelques œuvres

DU

Maître de Flémalle

(RÉSUMÉ D'UNE COMMUNICATION ORALE DE M. GEORGES HULIN).

On sait que ce nom fut donné, par M. de Tschudi, à l'auteur inconnu de tout un groupe de peintures étroitement apparentées entre elles, et dont l'une, actuellement conservée au musée Stäedel, à Francfort, provient de l'ancien prieuré de Flémalle, près de Liège. C'est un grand diptyque représentant à l'intérieur, sur l'un des volets, la Vierge debout, avec l'Enfant; sur l'autre, la sainte Véronique. La face extérieure du volet mobile représente, en grisaille, la Sainte Trinité.

Les affinités que présente cet artiste avec Rogier van der Weyden avaient porté M. de Tschudi à conclure qu'il devait être un contemporain de celui-ci, un peu plus jeune et influencé par lui.

Se basant sur ces conclusions, M. Hulin avait, en 1902, proposé de reconnaître dans le « Maître de Flémalle » *Jacques Daret*, qui

fut le condisciple de Rogier dans l'atelier de Robert Campin. — Mais depuis, il réussit à identifier de façon indiscutable, une œuvre authentique de ce dernier : trois panneaux de retable, exécutés en 1434, pour Jean du Clercq, abbé de Saint-Vaast, à Arras. Quoique très voisins du *Maitre de Flémalle*, ces panneaux ne sont pourtant point de sa main : ils trahissent un imitateur de son style, un élève. Il en résulte que le Maitre de Flémalle doit être considéré non comme un contemporain, mais comme un prédécesseur et de Rogier van der Weyden et de Jacques Daret, et comme ayant exercé son influence sur l'un et sur l'autre. Il y a donc tout lieu de croire qu'il est identique à Robert Campin lui-même, et par conséquent un contemporain des frères van Eyck.

Ayant spécialement dirigé ses recherches de ce côté, M. Hulin a réussi à établir que plusieurs des œuvres du *Maitre de Flémalle* sont, en effet, antérieures à 1432 et même à 1430. Outre certains portraits auxquels il se propose de consacrer une notice spéciale, tel est le cas pour trois au moins de ses compositions religieuses.

D'une des œuvres capitales du maître, il ne subsiste qu'une partie du volet sénestre : le *Mauvais Larron* (musée Staedel, à Francfort). L'ensemble du triptyque (une *Descente de Croix*) nous est connu par une copie du xv^e siècle, exécutée pour l'hôpital Saint-Julien, à Bruges, et conservée au musée de Liverpool.

Le tableau original semble s'être trouvé à Bruges, car outre la copie brugeoise citée, il en existe encore, dans une église de cette ville, une copie libre dans un tableau daté de 1500, et attribué sans aucune raison à G. van der Meire. Les *Heures de Turin* contenaient aussi une copie du panneau central, de la main de l'enlumineur (probablement brugeois) qui acheva la décoration de ce manuscrit vers 1450. Or, fait plus important, une copie libre de la même *Descente de Croix* se trouve dans un des feuillets du *Livre d'Heures de Catherine de Clèves*, qui fait partie des collections de S. A. le duc d'Arenberg. Le portrait de Catherine, que ce manuscrit contient, la montre très jeune, et cette circonstance, aussi bien que le costume, confirme la tradition qui veut que ce Livre d'Heures ait été exécuté à l'occasion de son mariage avec le duc de Gueldre, lequel eut lieu en 1430. — Il faudrait con-

clure que le triptyque du Maître de Flémalle était *antérieur à cette date*.

D'autres comparaisons nous amènent à des conclusions analogues pour deux autres œuvres importantes: le triptyque de l'*Annonciation* appartenant à la maison de Mérode, lequel fut exécuté pour un notable malinois, de la famille des Inghelbrechts, et la *Vierge* provenant de la collection de *Somzée*, qui est récemment entrée à la National Gallery à Londres, grâce au legs fait par M. George Salting.

L'un et l'autre tableau doivent être antérieurs à 1432.

M. Hulin annonce la publication prochaine d'un travail sur cette matière, dans lequel il montrera qu'il faut considérer comme des œuvres peintes dans l'atelier de Robert Campin, par Jacques Daret, son apprenti, l'*Annonciation* récemment acquise par le Musée de Bruxelles, variante du panneau central du triptyque de Mérode, et celle qui se trouve au *Musée du Prado*, à Madrid.

Ces diverses constatations viennent corroborer l'hypothèse de l'identité du « Maître de Flémalle » avec Robert Campin, un contemporain des frères *de Limbourg* et des frères *van Eyck*, duquel heureusement la biographie nous est bien connue, grâce à la richesse des archives tournaisiennes. Toutes ces données biographiques ont été excellemment mises en lumière par M. Maurice Houtart. On sait notamment que Robert Campin, fixé à Tournay dès 1406, était né en 1375, très probablement à Valenciennes. Sa femme s'appelait Elisabeth de Stockhem. Or Stockhem est le nom d'un bourg situé aux bords de la Meuse, un peu en amont de Maeseyk et dont précisément l'église a pour patronne sainte Elisabeth.

M. Houtart rejette avec raison les conclusions qu'on a voulu tirer de ce fait relativement à une prétendue origine campinoise de Robert Campin. Le fait de son mariage avec une Campinoise n'en demeure pas moins curieux, et il paraît d'autant plus digne d'attention lorsqu'on songe que le Maître de Flémalle fut le premier peintre qui s'appropriâ les conquêtes artistiques des frères van Eyck. M. Houtart semble croire qu'on pourrait en inférer quelque chose relativement au lieu d'apprentissage de Campin. Mais vers 1390 ou 1395, il paraît tout à fait invraisemblable qu'un jeune apprenti

peintre de Valenciennes soit allé étudier son art dans l'obscur petite ville de Maeseyck.

Il y a lieu de se demander, au contraire, si ce n'est pas dans l'entourage même des frères van Eyck, alors qu'ils travaillaient pour le duc Guillaume de Bavière-Hainaut, que Campin a fait la connaissance d'Elisabeth de Stockhem. Précisément son mariage, resté sans enfants, semble avoir été tardif. Il serait intéressant de savoir à quelle date, pour la première fois, Campin est cité comme marié.

TABLE DES MATIERES

	PAGES
Séance des membres titulaires du 4 décembre 1910 . . .	41
Séance ordinaire du dimanche 4 décembre 1910 . . .	42
Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de décembre 1910 et janvier 1911 . . .	44
Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de décembre 1910 et janvier 1911, par M. FERNAND DONNET . . .	51
Rapport sur l'exercice 1910, par M. FERNAND DONNET . . .	59
Rapport sur la situation de la comptabilité en 1910, par M. EDM. GEUDENS	65
<i>Notice biographique du chanoine Victor Barbier</i> , par Dom URSMER BERLIÈRE, O. S. B.	67
<i>Notice biographique de M. Léopold Devillers</i> , par M. ERNEST MATTHIEU	75
Séance des membres titulaires du 5 février 1911 . . .	99
Séance ordinaire du 5 février 1911	100
Liste des publications parvenues à l'Académie pendant les mois de février et mars 1911.	102
Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de février et mars 1911, par M. FERNAND DONNET.	106
<i>Le Maître de Flémalle</i> , par M. GEORGES HULIN	109

—

La correspondance adressée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 45, à Anvers.

—

L'abonnement aux **Annales** est de **10 frs. par an** — au **Bulletin** de **3 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

—

Les Annales de l'Académie forment par an un gros volume orné de gravures, de planches, de cartes, etc., fourni par livraisons.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

1911

III

ANVERS
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, 35, RUE ZIRK

1911

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

Texte: La feuille de 16 pages: (1)

Papier du Bulletin	5 centimes
" velin	8 "
Couverture non imprimée	1 "
" imprimée	5 "

Titre et faux-titre:

Papier du Bulletin	5 centimes
" velin	8 "

<i>Brochage:</i> de 3 feuilles au moins	3 "
" de 3 à 6 feuilles	6 "
" de plus de 6 feuilles	8 "

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

SÉANCE DU 4 AVRIL 1911

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. le chanoine van den Gheyn, *président*.

Sont présents : MM. Fernand Donnet, *secrétaire*; Geudens, *trésorier*; van der Ouderaa, Saintenoy, Stroobant, Dr van Doorslaer, Bergmans, R. P. van den Gheyn S. J., vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Comhaire, Willemsen, président Blomme, baron de Borrekens, membres titulaires; MM. Dilis, chanoine Jansen, Hasse, Hulin, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir être présents à la réunion : MM. De Ceuleneer, *vice-président*; Hymans, chanoine van Caster, de Behault de Dornon, Soil de Moriamé, membres titulaires; Heins, Coninckx, Casier, membres correspondants regnicoles.

Le procès-verbal de la séance du 5 février 1910, est lu et approuvé.

M. le président annonce le décès de M. le comte de Limbourg-Stirum, membre honoraire, et de M. Dupont, membre correspondant regnicole. M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck veut bien se charger de rédiger la notice biographique du premier, M. Hasse celle du second.

Il est donné connaissance d'une lettre du président du groupe des Beaux-Arts, à l'exposition de Charleroi, demandant la participation des membres de l'Académie, à l'exposition d'art ancien; d'une lettre de M. Soil de Moriamé, adressant un appel du même genre en faveur de l'exposition des anciennes industries artistiques à Tournai, et d'une lettre du Comité des fêtes du millénaire normand à Rouen, sollicitant la participation de l'Académie à cette solennité.

M. Donnet donne lecture du compte-rendu analytique des publi-

cations, parvenues à la bibliothèque, et communique la liste complète de celles-ci. Ces documents seront insérés dans le Bulletin.

M. Hymans, étant indisposé, sa communication est remise à la prochaine séance.

M. Blomme communique une lettre inédite de Jean Livinius et fournit quelques détails sur cet érudit. Cette étude paraîtra dans les Annales.

M. Hasse fait part de son opinion au sujet de l'âge de la barque découverte à Austruweel, dans les travaux des nouveaux bassins. Il fournira à ce sujet une note pour le Bulletin.

M. Hulin développe le résultat de ses recherches concernant le maître de Flémalle, qu'il identifie avec Roger Campin, dans l'atelier duquel travaillèrent, à Tournai, Roger van der Weyden et Jacques Daret.

M. le vicomte de Ghellinck soumet une série de photographies représentant des constructions civiles intéressantes, récemment démolies à Bruxelles.

M. Saintenoy donne quelques détails au sujet de la découverte récente, à Bruxelles, de constructions importantes qu'on croit pouvoir attribuer au Steen de la famille Clutinex.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
chanoine VAN DEN GHEYN.

Liste des publications parvenues à la bibliothèque pendant les
mois d'Avril et Mai 1911

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

- JAN STROOBANT. Silex tardenaisiens trouvés à Weelde.
LOUIS STROOBANT. Légendes de Weelde.
GEORGES HASSE. Un rhinoceros dans l'argile oligocène de Boom.
EMILE DILIS. Collections du chevalier Mayer van den Bergh.
Catalogue des jetons, médailles, méreaux et monnaies.
Sir HERBERT GEORGE FORDHAM. Liste alphabétique des plans et vues
de villes, citadelles et forteresses qui se trouvent
dans le grand atlas de Martier.
J. E. JANSEN. La peinture à l'abbaye du Parc et Catalogue historique
et descriptif des tableaux.
ID. Drieluik der H. Agatha in St.-Pieterskerk te Turnhout.
EDM. GEUDENS. Droits féodaux dans le quartier d'Anvers sous les
ducs de Bourgogne.
Bⁿ A. DE LOË. Le service des fouilles de l'Etat.
GEORGES HULIN. Sur la date de quelques œuvres du maître de Flémalle.
HENRI HYMANS. Note sur le tableau de la confrérie de N.-D. du
Rosaire de van Dyck, à Palerme.
FERNAND DONNET. Compte-rendu analytique des publications.
Février 1911.
ID. L'architecte de l'église des Jésuites à Anvers.
Chanoine VAN DEN GHEYN. L'origine gantoise du retable de l'Agneau
mystique.
ERNEST MATTHIEU. Léopold Devillers. Notice biographique.
L. GERMAIN DE MAIDY. Les statues de saint Henri et de saint
Yves à l'église abbatiale de Saint-Mihiel.
ID. Les parements d'un tombeau du xvi^e siècle
à Genissac.
JOSEPH CASIER. L'exposition de l'art belge au xvii^e siècle.

2° ÉCHANGES.

- BRUXELLES. Commissions royales d'art et d'archéologie.
Bulletin. 49^e année. Nos 1, 2, 3 et 4.
- Id. Les missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. 13^e année. Nos 4, 5 et 6.
- Id. Revue belge de numismatique et de sigillographie.
67^e année. 2^e livraison.
- Id. Académie royale de médecine de Belgique.
Bulletin. IV^e série. Tome XXV. Nos 2 et 3.
- Id. Société d'archéologie.
Annales. Tome XXIV. Livr. 3 et 4. Tome XXV. Livr. 1.
Annuaire. Tome XXII.
- Id. Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des
sciences morales et politiques et classe des beaux-
arts.
Bulletin 1911. Nos 1, 2, 3 et 4.
Mémoires. Coll. in-8°. 2^e série. Tome VII. Fasc. IV.
- Id. Analecta Vaticano-Belgica. Vol. II, III (1^e partie) et IV.
- Id. Société royale belge de géographie.
Bulletin. 35^e année. N° 1.
- TURNHOUT. Geschied- en oudheidkundigen Kring der Kempen.
Taxandria. Gedenkschriften. 7^e jaarg. N° 4.
- LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Bel-
gique. 3^e série. Tome VII. 1^e et 2^e livr.
- BRUGES. Société d'émulation.
Annales. Tome LXI. 1^r fase.
- LIÈGE. Wallonia.
XIX^e année. Nos 1, 2, 3 et 4.
- TONGRES. Société scientifique et littéraire du Limbourg.
Bulletin. Tome XXVIII.
- GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie.
Verslagen en mededeelingen. Februari, Maart en April 1911.
- HUY. Cercle hutois des sciences et beaux-arts.
Annales. Tome XVII.
- MALINES. Cercle archéologique.
Bulletin. Tome XX.

- GAND. Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin. 19^e année. Nos 2, 3 et 4.
- BRECHT. Geschied- en oudheidkundigen Kring voor Brecht en omstreken. Tijdschrift. 1911. I.
- LIÈGE. Institut archéologique liégeois.
Chronique archéologique du pays de Liège. 6^e année. Nos 2, 3, 4 et 5.
- NAMUR. Société archéologique de Namur.
Annales. Tome XXIX. 2^e livr.
- LIÈGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.
Leodium. 10^e année. Nos 2, 3, 4 et 5.
- HASSELT. L'ancien pays de Looz.
15^e année. Nos 1 et 2.
- TERMONDE. Cercle archéologique de la ville et de l'ancien pays de Termonde. Publications extraordinaires. N^o XIII.
- LEIDEN. Oudheidkundige mededeelingen van het Rijksmuseum van oudheden. V.
- MIDDELBOURG. Zeeuwsch genootschap der wetenschappen.
Archief. 1910.
- MAESTRICHT. Société historique et archéologique dans le Limbourg.
Publications. Tome XLVI.
- PARIS. Polybiblion.
Partie littéraire. Tome CXXI. 2^e, 3^e, 4^e et 5^e livr.
Partie technique. Tome CXXIII. 4^e et 5^e livr.
- Id. Les marches de l'Est.
2^e année. N^o 12. 3^e année. Nos 1 et 2.
- Id. Société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. Mars et mai 1911.
- Id. Revue des curiosités révolutionnaires.
1^e année. Nos 4 et 5.
- Id. Institut catholique.
Bulletin. 2^e série. 2^e année. Nos 4 et 5.
- Id. Société française d'archéologie.
Bulletin monumental 1910. Nos 5 et 6.
Congrès archéologique de France. LXXVI^e. Session I et II.
- Id. Répertoire d'art et d'archéologie 1910. 4^e trimestre.
- LYON. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Sciences et lettres. Mémoires. 3^e série. Tome XI.

- ABBEVILLE. Société d'émulation.
Bulletin trimestriel 1911. I.
- PERIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.
Bulletin. Tome XXXVIII. 2^e livr.
- CLERMONT-FERRAND. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne
1910. N^{os} 2 et 3.
- MONTPELLIER. Académie des sciences et lettres.
Bulletin mensuel 1911. N^o 4.
- MUNICH. Historisch verein von Oberbayern.
Oberbayerisches archiv für vaterlandische geschichte.
53 Band. 2 h. 55 Band. 1, 2, 3, 4 h.
Altbayerische monatschrift. Jahrg. 10. Heft 1-2.
- STRASBOURG. Gesellschaft zur förderung der wissenschaften, des
ackerbaues und der kunste im unter Elsass.
Monatsbericht. XLV band. Heft 1.
- DUSSELDORF. Dusseldorfer geschichtsvereins.
Beitrage zur geschichte des Niderrheins. XXIII band.
- VIENNE. Kais. Akademie der Wissenschaften in Wien.
Philosophisch historische klasse.
Sitzungsberichte. 165 B. 4 abh. 166 B. 6 abh.
- HERMANNSTADT. Siebenbürgischen verein für naturwissenschaften.
Verhandlungen und mitteilungen. LX band.
- AGRAB. Vjesnik kr hrvatsko slavonsko dalmatinskoga.
Zemaljskoga arkiva. God. XIII. Sv 1, 2.
- DUBLIN. Royal irish Academy.
Proceedings. Vol. XXIX. Sect. C. N^o 3, 4.
- CAMBRIDGE. The Cambridge antiquarian society.
Proceedings. N^o LVIII.
- MOSCOU. Société impériale des naturalistes.
Bulletin. Année 1908. N^{os} 1 et 2.
- ALMÉRÍA. Revista dela Sociedad de estudios Almerienses.
Febrero 1911.
- PALMA. Bolleti dela Societat arqueologica Luliana.
Abril & Maig de 1911.
- MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos.
Año XV. Enero-Febrero de 1911.

- LISBONNE. O archeologo portuguès.
Vol. XIV. N^{os} 9-12.
- ROME. R. Accademia dei Lincei.
Notizie degli scavi di antichità.
Vol. VII. Fasc. 9 et 10.
- NAPLES. Accademia di archeologia, lettere et belle arti.
Rendiconto. Anno XXIII.
Atti. Nuova serie. Vol. I.
- MILAN. Reale Istituto lombardo di scienze e lettere.
Rendiconti. Vol. XLII. Fasc. 16-20. Vol. XLIII. Fasc. 1-16.
Memorie. Vol. XXII. Fasc. 1-3.
- HELSINGFORS. Suomen muinaismuistoyhdistyksen aikakauskirja.
XVII. 1910.
- UPSALA. Skrifter utgiva of Kungl. humanistiska vetenskaps-samfundet. Band XI.
- GENÈVE. Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin. Tome III. Livr. 5.
- MONTREAL. The numismatic and antiquarian Society.
The Canadian antiquarian and numismatic journal Vol.
VIII. N^o 1.
- CAMBRIDGE. Peabody museum of American archaeology and ethnology. Harvard university. 44th Report.
- BERKELEY. University of California.
Publications. Vol. V. N^o 5. Vol. IX. N^o 2.
- BOSTON. American Academy of arts and sciences.
Proceedings. Vol. XLVI. N^{os} 11-17.
- DAVENPORT. The Davenport Academy of sciences.
Proceedings. Vol. XII. Pp. 223-240.
- PHILADELPHIE. American philosophical Society.
Proceedings. Vol. XLIX. N^o 197.
- WASHINGTON. Smithsonian Institution. Bureau of American ethnology.
Bulletin 30. Part 2. B. 37. B. 45.
List of publications.
- CALCUTTA. Annual report of the archaeological survey.
Eastern Circle. 1909-1910.
- PARAHYBA. Revista do instituto historico et geographico Parahybano.
Anno II. Vol. 2.
- TOKYO. The Tokyo imperial university calendar. 2569-70.

3^o CATALOGUES ET JOURNAUX.

- VIENNE. Franz Malota.
LEIPZIG. B. G. Teubner. Mitteilungen.
44 jährg. N^o 1.
GANB. Collection des antiquités de feu Albert Frédéricq.
SOMERSET. H. St. George Gray.
ROME. C. E. Rappaport. Catalogue XV. Bibliographie.
LEIPZIG. Carl Beck. Katalog. N^o 15. Die Alpen.
PARIS. J. Lamarre et C^{ie}. Catalogue général.
LEIPZIG. Adolf Weigel. Buchhandlung und antiquariat.
ID. Karel W. Hiersemann. Catalogues divers.
BRUXELLES. Journal des Touristes. 17^e année. N^o 5.

Compte-rendu analytique
des principales publications parvenues à la bibliothèque
pendant les mois d'Avril et Mai 1911

MESSIEURS,

Après qu'au mois d'août 1585, la ville d'Anvers se fut rendue à Alexandre Farnèse, son défenseur, le bourgmestre Philippe de Marnix, s'était retiré à Middelbourg, poursuivi par les soupçons des rebelles qui l'accusaient d'avoir trahi la cause de l'insurrection. Il est dans tous les cas constant, qu'à partir de ce moment, il avait voué des sentiments de véritable admiration à son vainqueur. Une nouvelle preuve en est fournie aujourd'hui par M. L. van der Essen qui, dans *Une contribution à la biographie de Philippe Marnix de Sainte-Aldegonde* (Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. Tome XXXVII, 1^o livr.), reproduit d'intéressants documents qu'il a trouvés dans les archives farnésiennes de Naples. Il s'agit de lettres que le roi de France, Henri IV, avait livrées à Marnix. Celles-ci, adressées par le commandeur Juan de Moreo, au secrétaire du roi Philippe II, avaient été inter-

ceptées; elles avaient pour but de calomnier Alexandre Farnèse, en l'accusant de s'opposer aux entreprises que le roi d'Espagne projetait en France. Peut-être, par cette communication, Henri de Navarre rêvait-il de détacher à son profit, Farnèse du service de l'Espagne? Ce n'est qu'une conjecture, mais ce qui l'est moins, c'est l'ardente sympathie dont Marnix donnait ainsi des preuves au général de Philippe II. Quoiqu'il en soit, ces lettres étaient arrivées en 1590 à leur destinataire, par l'intermédiaire d'une anversoise, que M. van der Essen nomme « une certaine Jeanne Sterck ». Celle-ci avait joint au paquet une lettre d'envoi adressée au secrétaire du duc de Parme, Cosimo Masi; elle était écrite « Danvers et vostre maison », ce qui fait supposer à M. van der Essen, que Jeanne Sterck était propriétaire ou portière de la maison que Masi avait occupée à Anvers. Concierge, elle ne l'était certes pas, car Jeanne Sterck est fort connue. Ce n'est autre que la fille de Godefroid Sterck, chevalier, amman d'Anvers, seigneur de Busquoy, Wyneghem et Casterlé, et la petite-fille de Gérard Sterck, conseiller de l'empereur Charles-Quint. Elle avait épousé, d'abord le chevalier Renier van Ursselle (on dirait aujourd'hui d'Ursel), puis le comte Ludovic de Beglia, lieutenant colonel d'un régiment allemand au service d'Espagne. Certains généalogistes lui attribuent même un troisième mari, le comte Charles Fugger. Ajoutons, que dans certains actes, nous trouvons mention d'un séjour qu'elle fit à Paris.

Les journaux, récemment, en de courtes mentions, ont fait part au public des importantes et nouvelles découvertes qui avaient été faites à Pompeï. A ceux d'entre vous qui désireraient de plus amples détails sur ces exhumations, je ne puis que signaler les deux derniers fascicules des *Atti della R. Accademia dei Lincei* (Notizie degli scavi di antichità, vol. VII, fasc. 9 et 10). Ils pourront y retrouver le récit des fouilles et la description, avec illustrations, des principales découvertes. Ce furent surtout des statuettes en bronze, un portrait peint dans un médaillon de cristal de roche, une colonne décorative surmontée d'une amphore de marbre s'élevant au centre d'un banc sculpté semi-circulaire, puis, plus loin, une série de bâtiments dans lesquels on retrouva encore un cadavre momifié, qu'entouraient d'élégants ustensiles de bronze ou des fragments de sculp-

tures; ailleurs, il faut signaler encore des peintures décoratives pleines d'intérêt et, enfin, des monuments funéraires qui ont pu être entièrement reconstitués.

Le volumineux fascicule de ses Annales, que nous fait parvenir le « Cercle lutois des sciences et beaux-arts » (tome XVII), est entièrement consacré à une étude de M. R. Dubois sur *Les rues de Huy*. C'est une vaste compilation de notes sur tous les monuments, sur tous les événements, sur tous les personnages qui, à une époque quelconque, ont laissé des traces dans l'histoire de la ville de Huy. Diverses tables permettent de puiser avec facilité dans cette collection de renseignements de tous genres. Il est regrettable qu'un plus grand nombre d'illustrations ne soit pas consacrées à la reproduction des sites les plus intéressants de la vieille cité lutoise.

Très pratique est la publication que fait, dans le « Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg » (tome XXVIII), M. l'abbé Paquay, en fournissant la liste complète des *Sources de l'histoire locale dans le Limbourg*. Il a voulu venir en aide à ceux qui entreprennent d'écrire une monographie et qui pourraient se trouver arrêtés par l'insuffisance des renseignements concernant les sources historiques. Et, successivement, il détaille et analyse les archives des seigneuries, cours féodales, échevinales ou foncières, celles des communes, des églises, abbayes et couvents, des institutions charitables et hospitalières, les protocoles des notaires et archives de particuliers, enfin, les archives ecclésiastiques générales. Il termine son étude en fournissant un plan-type de monographie locale. Pareil travail entrepris pour chacune de nos provinces ne pourrait qu'être éminemment utile aux travailleurs et aux écrivains.

M. James Weale, dont les patientes recherches ont déjà enrichi le domaine artistique de tant de contributions intéressantes, vient de reconstituer la biographie de toute une dynastie de peintres brugeois, les Claeissins, que les biographes ont improprement appelés Claessens. Depuis les dernières années du xv^e siècle jusqu'au milieu du troisième quart du xvii^e siècle, ils jouèrent un rôle important dans leur ville natale. Peintres officiels de la cité, attachés à la cour de Philippe II ou des archiducs, exécutant sans interruption

des travaux nombreux pour les corporations ou les églises brugeoises, ils délaissèrent un nombre d'œuvres considérable qui, en partie, se retrouvent encore dans les édifices publics ou les collections particulières. Bon nombre de peintures dues à leur pinceau furent exportées en Italie ou en Espagne, et la vogue dont ils jouirent fut si grande, que des imitations nombreuses furent comises dans nos provinces pour être envoyées comme originaux à l'étranger. Les Claeissins, pendant longtemps, furent à Bruges les continuateurs des traditions de l'ancienne école flamande, quand dans nos provinces les tendances artistiques, depuis bon temps déjà, avaient évolué. On pourra prendre connaissance du travail de M. Weale sur *Les Claeissins*, dans les « Annales de la Société d'émulation de Bruges » (tome LXI, 1^r fascicule).

Ayant joué un rôle artistique moins important peut-être que les précédents, *Les peintres Sammelins* occupent cependant une place intéressante parmi les artistes qui travaillèrent à Gand au commencement du xvi^e siècle. Dans le « Bulletin d'histoire de la Société d'histoire et d'archéologie » de cette ville (19^e année, n^o 2), M. V. van der Haeghen réunit les détails biographiques qui les concernent et fournit des indications au sujet des travaux qu'ils exécutèrent.

La sigillographie, jusqu'ici, s'est étroitement confinée dans le domaine purement descriptif. C'est en s'occupant des *Sceaux des corporations bruxelloises* (Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, tome XXIV, livr. 3 et 4), que M. G. Des Marez veut lui attribuer un rôle plus instructif, en faire une science auxiliaire de l'histoire, la faire en particulier contribuer à la reconstitution, au point de vue économique, du passé de la ville de Bruxelles. Jusqu'ici on ne connaît que cinq sceaux des métiers de cette ville; M. Des Marez les décrit et les compare avec les blasons de ces mêmes corporations. Il croit que leur emploi pourrait remonter au triomphe démocratique de 1477, mais que les métiers étant frappés d'incapacité juridique, leur usage de pouvait être toléré dans les rapports avec les pouvoirs publics. Par contre, il est démontré, par la production d'actes anciens, qu'elles s'en servaient dans leurs relations privées; en un mot, elles ne possédaient pas un *sigillum authenticum*, mais seulement un *sigillum privatum*. En dehors des corporations proprement dites, il faut mentionner certaines gildes,

telles celles des drapiers, des arbalétriers, le collège des médecins, etc., dont on a également retrouvé les sceaux; ceux-ci sont aussi étudiés dans le travail de M. Des Marez.

Trois nouveaux volumes « d'Analecta Vaticano-Belgica » viennent d'être publiés par « l'Institut historique belge de Rome » et nous sont envoyés par le ministère des sciences et des arts. M. Arnold Fayen a résumé dans les deux premiers volumes les *Lettres de Jean XXII* (1316-1334). Les registres de la chancellerie pontificale représentent un des fonds les plus riches des archives du Vatican et parmi ceux-ci, les volumes en séries doubles, qui contiennent la copie des lettres du pape Jean XXII, sont certes des plus importants. On y retrouve les lettres communes du pontife, les lettres secrètes qui forment la correspondance politique du Saint-Siège et, enfin, les lettres concernant l'administration de la Curie, les affaires des États pontificaux ou de la Chambre apostolique. Ces précieux documents, qui sont datés du commencement du xiv^e siècle, de cette époque où l'intervention de la Curie devenait de plus en plus fréquente dans les affaires intérieures de chaque diocèse, sont d'autant plus intéressants pour l'histoire ecclésiastique de notre pays, que les archives datant de cette époque sont plutôt rares dans nos dépôts officiels ou religieux. Il y a lieu de faire observer, que ce sont les seuls documents qui intéressent directement nos provinces, qui ont été analysés et rappelés dans le recueil édité par M. Fayen et c'est ce qui en constitue pour nous le principal intérêt. D'autres périodes sont sous ce rapport tout aussi importantes, comme le prouve le volume que M. Alphonse Fierens a consacré aux *Lettres de Benoît XII* (1334-1342). L'intervention du souverain pontife dans les différents conflits politiques qui, à cette époque, agitérent nos provinces, la collation de nombreux bénéfices ou les opérations financières de la Chambre apostolique, le souci de régulariser l'administration et de couper court aux abus dans les différentes institutions religieuses, ont laissé des traces nombreuses dans la correspondance du pape Benoît XII. Grâce au travail de M. Fierens, ces documents peuvent aujourd'hui facilement être utilisés par les chercheurs et les historiens.

Dans un de mes derniers comptes-rendus, je vous signalais les séries si intéressantes de méreaux des évêques des innocents que

décrivait les mémoires de la Société des antiquaires de Picardie. A son tour, Mgr Schoolmeesters s'en occupe et en parle dans un article qu'insère « Leodium » (10^e année, nos 2 et 3) sous le titre d'*Espiscopos puerorum*. On relève dès le 1^{er} siècle des vestiges de cette singulière coutume qui était en usage dans la plupart des Chapitres de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre. Au xvii^e siècle, cette fête enfantine subsistait encore à Cologne; à Mayence, elle persista même jusqu'au xviii^e. A Liège, un cérémonial de la cathédrale en fait mention au xvi^e siècle, mais plus tôt déjà, en 1365, les statuts de la collégiale de Huy renferment des prescriptions qui s'y rapportent. Mgr Schoolmeesters a même retrouvé, dans un registre de la collégiale liégeoise de Saint-Denis, le cérémonial de ces scènes burlesques. Les détails qu'il fournit à ce sujet permettent de reconstituer la physionomie et de fixer tous les détails de ce légendaire usage.

Le crayon de notre confrère, M. Heins, est réellement infatigable. Il n'est pas dans tout le pays, un coin quelque peu pittoresque qui ne l'attire et dont l'aspect, grâce à lui, ne soit fixé et décrit. Cette fois il ne quitte pas Gand, et c'est dans les sous-sols de sa ville natale qu'il poursuit son enquête archéologique. Et celle-ci certes a été des plus fructueuses. Il est étonnant de constater combien il y existe encore de souterrains, de cryptes ou de caves anciens. Leur nombre est considérable et leur étude des plus intéressantes. Nous nous trouvons en présence d'importants détails d'architecture qui n'avaient guère jusqu'ici provoqué d'étude d'ensemble. Avec leurs voûtes majestueuses, leurs colonnes sévères, leurs sculptures archaïques et leurs profondeurs mystérieuses, ces nombreuses caves ont fidèlement conservé les caractères de l'architecture médiévale; elles nous ramènent à une époque dont elles semblent avoir maintenu intacte la physionomie si caractéristique. *Gand souterrain*, par ses illustrations, vous permettra de vous livrer sur ce point à une étude pleine d'attraits.

Si vous le voulez bien, nous ne fermerons pas encore le dernier fascicule du « Bulletin de la Société d'art et d'archéologie » (19^e année, n^o 4), et nous resterons encore un instant à Gand, pour constater que l'honneur artistique de cette cité a trouvé un défenseur convaincu en la personne de notre président, M. le chanoine

van den Gheyn. Des critiques étrangers avaient récemment affirmé que le retable de l'Agneau avait été exécuté par Hubert van Eyck, pour Guillaume IV, comte de Hollande. M. le chanoine van den Gheyn s'insurge, à bon droit, contre cette assertion; il procède à une étude critique, et par une série d'arguments qu'il développe successivement, il confirme une fois de plus que cet immortel chef-d'œuvre fut commandé aux frères van Eyck, par un mécène gantois, Josse Vydt, et en concluant, il affirme catégoriquement l'*Origine gantoise du retable de l'agneau mystique*.

Au moment de clôturer ce rapide compte-rendu analytique, nous recevons encore de notre confrère, M. Joseph Casier, un exemplaire du compte-rendu qu'il a publié dans une revue parisienne de *L'exposition de l'art belge au XVII^e siècle*. Le souvenir de cette belle manifestation artistique est encore trop récent pour que nous devions renouveler ici l'énumération des richesses qu'elle fit valoir. M. Casier, dans une analyse critique, que parsèment de nombreuses illustrations, passe en revue les œuvres diverses qui s'imposèrent le plus à l'admiration des visiteurs; il souligne le succès de cette exposition qui eut le don de faire valoir l'influence indéniable, au xvii^e siècle, du règne des archiducs Albert et Isabelle sur le merveilleux épanouissement de l'art flamand.

Je me permettrai, en terminant, de modifier quelque peu un dicton antique et de vous dire que *fas est, et ab... alienis doceri*. Je n'en veux pour preuve que le volume que nous venons de recevoir: *The Tokyo imperial university calender (1909-1910)* qui nous initie aux développements extraordinaires qu'a pris au Japon l'enseignement scientifique. Dans ce volume, on trouvera des détails caractéristiques sur les nombreuses facultés, sur les collèges spéciaux, sur le programme des cours, sur les musées, en un mot sur toute l'organisation matérielle et scientifique de cet établissement qui ne date que de 1886, mais qui a pris en si peu de temps un développement tel, qu'il permet aujourd'hui aux jeunes gens de ces lointaines contrées de parfaire entièrement leurs études sans plus avoir recours à l'enseignement de la vieille Europe.

FERNAND DONNET.

Arvers, 11 juin 1911.



SNELLE DU XVII^e SIÈCLE EN GRÈS BLANC, TROUVÉE A WEELEDE (ANVERS).

(Collection L. Stroobant).

Note sur une cruche en grès (Snelle) trouvée à Weelde

Nous avons acquis, en 1909, dans une vente après décès, à Weelde (Anvers), la très artistique poterie qui fait l'objet de cette notice. D'après ce que nous apprimes sur place, elle fut trouvée vers 1840 à Weelde, en curant un puits. Ce curieux spécimen des poteries historiées de la seconde moitié du xvi^e siècle, est une *Snelle* ou *Pinte* en grès blanc, de forme cylindro-conique, malheureusement ébréchée du haut, et mesurant encore 20 c. m.

C'est très vraisemblablement un produit des célèbres fabriques de Siegburg ou de Raeren, dont les potiers impriment un cachet particulièrement artistique à leurs produits du xvi^e et du xvii^e siècle.

Dans la seconde moitié du xvi^e siècle, les sujets se ressentent le plus souvent de la renaissance du paganisme. Nous y rencontrons avec les armoiries des propriétaires, la figuration de Jupiter, Janus avec la clef de l'année, Minerve, Junon, Mercure ou Venus. Sur d'autres cruches nous rencontrons Alexandre, Jules César ou les quatre saisons, le tout accompagné de proverbes, de devises, de frises ornementales et de mascarons. Mais le fabricant intelligent sait aussi démocratiser ses produits et choisit alors comme sujets ornementaux l'histoire de la chaste Suzanne, *die schone heistoria van Suisanna*, ou la célèbre danse de paysans empruntée à l'œuvre

de Sebald Beham avec des inscriptions: *Gerhet dv mvs daper blasen so danssen di bren als iveren si rasen frs vf spricht baster ich verdans di kap mi(t)*. Mais à côté de ces produits profanes et païens, nous trouvons dans la seconde moitié du xv^e siècle de nombreux sujets chrétiens. En 1575, saint Paul; en 1586, *Dieu est éternel*, en bas allemand; l'histoire de Joseph; le paradis terrestre; le crucifiement; la salutation angélique, etc. Parfois ces sujets sont accompagnés de légendes bachiques comme: bois librement une bonne lampée, ou bien encore, de ce pot on boira en se souvenant de Dieu: *avs diesen potecken sal man drencken vnd D.B.G. Ged.* (dabei Gott gedenken).

C'est à cette dernière série que la *snelle* de Weelde emprunte son ornementation. La scène représente le jugement dernier, imprimée par estampage en relief dans la pâte avant la cuisson par trois matrices concaves juxtaposées. Au centre, dans le haut, figure le souverain juge, le Christ, nimbé et vêtu d'un manteau. Il est assis sur un arc en ciel, les pieds reposant sur un globe terrestre soutenu par deux anges. A hauteur de la tête, à dextre, une tige de lis, symbole de la clémence et de la miséricorde divine. A sénestre, le glaive de justice. Ces motifs se retrouvent fréquemment en Occident dans les représentations du jugement dernier, notamment dans les gravures de Durer, dans celles exécutées sur les dessins de son maître, Wolgemuth, pour la chronique de Nuremberg, imprimée en 1493; dans le célèbre jugement dernier de Dantzig et dans d'autres œuvres contemporaines (1).

En dessous du globe terrestre se tient, debout, un grand archange, probablement saint Michel, accosté vers le haut de deux anges appelant, en sonnant de longues trompettes courbes, au jugement les vivants et les morts. A dextre de l'archange, sur une banderole-VENTRE, à sénestre-ITE. A dextre du Christ, dans la partie supérieure, figurent, assis sur des trones, des vieillards les mains jointes. Ce sont probablement les Apôtres. A sénestre, à genoux, dans l'atti-

(1) Cf. HELBIG. *Peinture murale représentant le jugement dernier découverte à l'église Saint-Léonard, à Léau*, in *Bull. des Comm. Royales d'art et d'archéol.*, XIII, 1874, p. 94. auquel nous empruntons la description cidessus.

tude de la prière, onze personnages dont plusieurs sont couronnés. Nous y reconnaissons Moïse à ses cornes, David couronné et tenant une harpe. Dans le fond de la composition, des tombeaux ouverts d'où un trépassé se lève à l'appel des trompettes du jugement dernier. Les élus se dirigent en groupes serrés, à la dextre de l'archange, vers une construction à plein cintre, à la porte de laquelle se tient un ange. C'est l'entrée de la Jérusalem céleste. Le côté des damnés, à sénestre, est particulièrement tourmenté. Un démon sortant des flammes de l'enfer manie un grand trident, et domine un fouillis de diables et de réprouvés. Un autre diable aux ailes étendues, cornu et à la face horrible, empoigne les damnés et les précipite en enfer. Toute la scène traitée naïvement quoique avec brio, reflète, comme dit Helbig, l'enseignement dogmatique de l'église et est conforme aux traditions.

Cette curieuse composition est signée trois fois du monogramme FT, qui est très probablement le monogramme de l'artiste F. T. auteur de cette œuvre remarquable.

LOUIS STROOBANT.

Merxplas, juin 1911.

L'Album amicorum d'Otto Venius

La prochaine publication de cet *Album*, par la Société des Bibliophiles et Iconophiles de Belgique, fournit l'occasion toute naturelle de signaler ce manuscrit de notre Bibliothèque royale aux membres de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique.

Conservé sous le n° II. 874, à la section des manuscrits, il fut longtemps la propriété de la famille Geelhand, d'Anvers, dont un des membres, M. Louis Geelhand, céda le volume à la Bibliothèque royale, le 5 décembre 1887, pour la somme de 1500 francs. Le bibliophile anversoïis, M. Ferdinand-Joseph Geelhand, l'avait lui-même acquis en 1830, à la vente des livres de la comtesse d'Onltremont de Neuf d'Aïssehe.

Pendant la seconde moitié du xviii^e siècle, ce manuscrit semble avoir appartenu à Jacques Van der Sanden, secrétaire de l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers. En effet, on a reconnu sa grosse écriture sur un grand nombre de pages restées blanches dans l'*Album*. Comme ces notes ne font pas partie de l'*Album* d'Otto Venius, elles ne seront pas reproduites dans l'édition projetée. D'ailleurs, plusieurs de ces annotations sont si peu exactes que leur reproduction amènerait d'inévitables corrections (1). Ces additions de J. Van der Sanden donnent

(1) Au sujet de Jacques Van der Sanden, on peut lire l'article très intéressant de notre confrère, M. F. Donnet, *Quelques rectifications de Jacques Van der Sanden concernant Turnhout*, dans *TAXANDRIA*, 1909, pp. 130-170. On peut voir, en particulier p. 156, l'appréciation fort juste de M. Donnet

à penser que, pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'*Album amicorum* d'Otto Venius fut aux mains du secrétaire de l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers, avant d'être la propriété de la comtesse d'Oultremont. Ainsi se comble une lacune considérable dans la série des possesseurs de l'*Album amicorum*.

Ce n'est pas la première fois que l'*Album amicorum* d'Otto Venius voit le jour. En 1853, l'abbé P. Visschers, curé de Saint-André, à Anvers, en fit paraître une description détaillée (1). Sans contester le mérite de ce travail, nous croyons qu'il n'annule pas la publication que comptent faire les Bibliophiles de Belgique.

Le fac-similé de l'*Album amicorum* d'Otto Venius fera connaître un intéressant usage du XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècle, qui a, du reste, perduré jusqu'à nos jours. Souvent, les amis des grands érudits ou autres personnages de marque aimaient à transmettre leur souvenir dans un dessin, une épigramme ou quelque autre écrit de leur main.

La publication de l'*Album amicorum* d'Otto Venius aura pour nous un intérêt spécial. Si Otto Venius fut Hollandais de naissance, il se fixa dans les Pays-Bas dès l'âge de quinze ans et passa presque toute sa vie à Anvers, où il fut le maître du grand Rubens.

L'*Album* nous révèle encore que, peintre de talent, Otto Venius cultivait avec succès la poésie. On le savait déjà par les *Amorum emblemata*, si célèbres et qui eurent plusieurs éditions, mais cette opinion se fortifie singulièrement du fait que nous signale l'*Album amicorum*, celui des pièces de poésie qu'Otto Venius y inséra et des intimes relations qu'il entretenait avec tous les érudits de son temps.

Deux idées maîtresses dominant dans l'*Album amicorum* d'Otto

sur l'érudition indigeste de Van der Sanden. Ce jugement confirme notre manière de voir sur l'inopportunité de la reproduction des notes de Van der Sanden, dans l'*Album amicorum* d'Otto Venius. En tout cas, ces annotations forment un utile complément à la bibliographie des trente-quatre manuscrits de Van der Sanden, dressée *ibid.*, p. 164-169. Cette liste, à ce que nous apprend M. Donnet, est d'ores et déjà incomplète, car d'autres manuscrits ont été relevés. Van der Sanden devint secrétaire de l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers en 1757.

(1) *Vrienden-Album van Otho Venius, naar een latynsch handschrift der XVI^e eeuw*. Antwerpen, P. E. Janssens, 1853.

Venius. Dans la première partie, celle qui contient des œuvres du peintre, celui-ci qui va partir pour l'Italie, est fortement hanté par la pensée du pays qu'il va quitter, et il développe surtout l'idée de *patrie*.

Dans la seconde partie, c'est avant tout l'idée de *l'amitié* qui domine.

L'Album amicorum d'Otto Venius renferme dix dessins en aquarelle ou en noir et quinze inscriptions ou autographes d'hommes célèbres.

Plusieurs des aquarelles sont certainement de la main d'Otto Venius. Citons surtout les portraits de ses parents, Corneille Van Veen et Gertrude Neckin, celui de son frère Simon Venius, son propre portrait et celui de Dominique Lampson. On a là des esquisses très achevées et par conséquent de bons spécimens du talent d'Otto Venius.

Les savants qui ont laissé leur souvenir dans *l'Album amicorum* d'Otto Venius, sont les poètes Dominique Lampson; Michel Van der Hagen; l'humaniste Janus Gruterus; le théologien allemand Jean Esich; le fameux géographe Abraham Ortelius, qui date sa contribution de l'année même de sa mort, 1598; l'héraldiste Janus van Caestre, d'Anvers; F. Van der Kammen, de Leyden, sur lesquels nous n'avons pas trouvé de renseignements, enfin, *last not least*, les célèbres humanistes Juste Lipse et François Sweertius, enfin Gérard Mallery.

Cette pléiade de noms illustres nous convainc de la réelle utilité qu'il y aurait, pour l'histoire de l'humanité à faire connaître en plus grand nombre les *Album amicorum*. On y trouverait une mine précieuse de renseignements sur les humanistes. Plusieurs de leurs œuvres, et non des moins intéressantes, demeurent là enfouies, car elles ont échappé au compilateur qui s'est chargé de recueillir leurs travaux (1).

J. VAN DEN GHEYN, S. J.

(1) Pour ne citer qu'un exemple, à la suite de la communication faite à l'Académie royale d'Archéologie, M. A. Roersch, professeur à l'Université de Gand, et l'historien principal de l'humanisme en Belgique, s'est déclaré particulièrement heureux de connaître *l'Album* d'Otto Venius. En effet, préparant un travail étendu sur les deux frères, Dominique et Nicolas Lampson, il lui a été précieux de pouvoir maintenant recourir à l'original de *l'Album* d'Otto Venius, sans passer par l'édition fort défectueuse de Visschers.

Belvédère au sommet d'une tour de l'Achter Sikkel à Gand, XVI^e siècle.

Il se trouve que, à ma connaissance, trois constructions importantes du moyen âge, à Gand, ont été remaniées, agrandies et mises au goût du jour, au XVI^e siècle.

L'une de celles-ci, je la connais très complètement ; j'habite une partie de l'ancien hôtel de la Kethulle Ryhove, rue Basse, l'ancien Steen du XIII^e siècle, où le démocrate, chef des gueux reçut, plusieurs fois, la visite de Guillaume de Taciturne.

J'écris cette note dans une salle qui, d'après toutes mes constatations, doit être celle où le prince en question fut « festoyé », deux fois par son hôte, le calviniste François de la Kethulle.

De ces séjours du grand Nassau dans son hôtel, le dit de la Kethulle fait mention dans ses mémoires et j'ai pu tirer de ceux-ci, pour une histoire détaillée que je prépare sur l'immeuble en question, mainte indication que des restes d'architecture, découverts depuis peu, corroborent entièrement.

Ici donc, au Ryhovesteen, qui fut probablement le Steen des Rym au moyen âge et dont je connais les occupants jusqu'au moment où les de la Kethulle l'achètent et l'agrandissent, il y a de nombreuses traces d'une adaptation relativement luxueuse d'un ancien Steen.

Un autre de ces bâtiments en pierre (steen) spéciaux, à Gand, où on en voit déjà des quantités au XII^e siècle, est celui qui voisine avec le premier; c'est-à-dire que, dans la même rue Basse, vers la rue longue de la Monnaie, il y a le vieux Braemsteen, lui aussi agrandi, complété au milieu du XVI^e siècle, par un seigneur de Schardau, le sire François van der Gracht. Mon intention n'est pas de vous entretenir de ces deux importantes installations de patriciens au XVI^e siècle; le détail de ce que j'ai trouvé au sujet de leurs occupants et les recherches que j'ai faites sur les bâtiments et leurs caractères d'architecture feront l'objet d'une étude que je destine à notre Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand et à laquelle elle est promise.

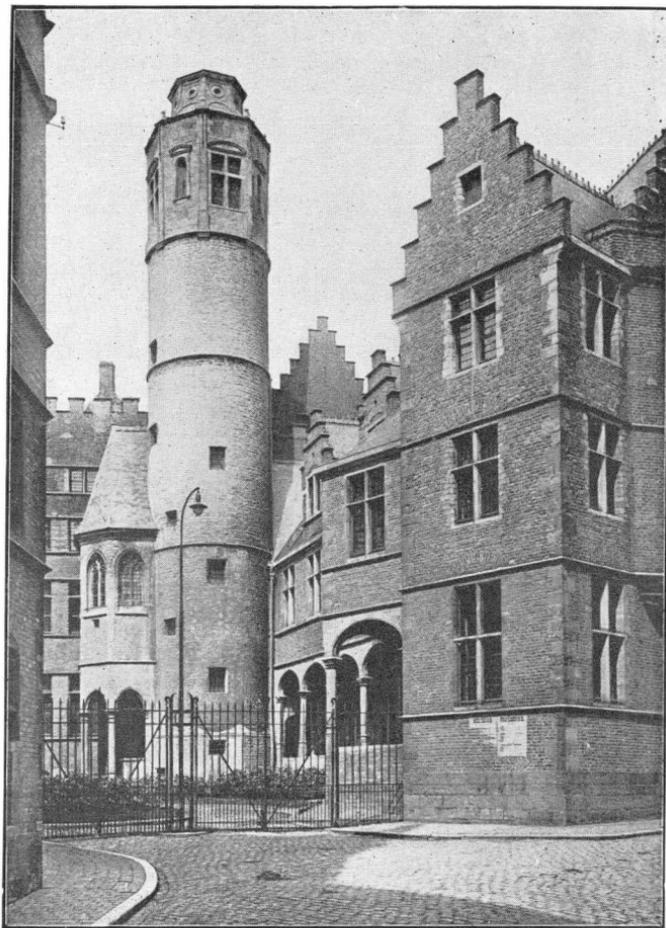
Mais il est une troisième construction à Gand, mieux connue, du moins extérieurement, par les touristes qui parcourent la ville; c'est la Sikkel ou la Faucille, cette réunion de bâtisses d'époques diverses, qui se trouve placée à l'angle de la rue du Bas-poldre, près Saint-Bavon, en face du Sablon.

Ce groupe de façades, les unes en pierre bleue, les autres en briques, forment l'intéressant ensemble qui a nom Sikkel. Les parties les plus anciennes, vers le nord, sont du XIII^e siècle et forment la Groote Sikkel, avec la « salle » ou *zale* dont elle s'accrût à la fin du XV^e siècle. La partie sud de ce bien était l'Achter Sikkel et c'est dans celle-ci que nous rencontrerons la tour et le belvédère si caractéristique qui la surmonte. Enfin, pour terminer l'indication sommaire de l'emplacement des lieux qui nous intéressent en ce moment, la ville de Gand vient d'acquérir, de l'autre côté d'une ruelle qui longe la Groote et l'Achter Sikkel, un immeuble, ancien lui aussi, mais très tristement plâtré, qui s'appelle de Kleine Sikkel. Il est construit sur des caves romanes admirables.

Tout cela, une famille patricienne gantoise, qui donna son nom à l'ensemble de ce bien considérable, ou peut-être aussi le lui emprunta, les de la Faucille ou de Falco quelquefois, le possédait.

Je ne puis pas m'étendre sur la description des bâtiments qui forment ce coin si pittoresque et que vous connaissez tous, je pense, pour en avoir admiré surtout la cour d'arrière, si charmante depuis qu'elle est dégagée et entièrement visible de la rue du Refuge?

Jusqu'ici, j'ai et je m'en excuse, égaré ma pensée et mes dires,



TOUR AVEC BELVÉDÈRE DE L'ACHTER SIKKEL (XV^e-XVI^e SIÈCLE).

sur plusieurs sujets qui ne sont pas directement en rapport avec celui que je voulais traiter. Mais je vais l'aborder, sans plus attendre. Je vous ai parlé de la jolie cour, avec les galeries qui entourent le préau; les constructions, en partie anciennes, d'autres remaniées, d'autres toutes neuves, notamment à gauche, vers la grande salle d'audition du Conservatoire royal de Musique, sont dominées par deux tourelles.

L'une, du moins, peut se contenter de ce diminutif; elle accoste un curieux bâtiment du xv^e siècle, où de belles poutres anciennes sont visibles dans une salle restaurée.

L'autre serait bien une vraie tour; elle joint le même bâtiment, vers la droite, et la photographie ci-jointe vous la montre se mariant à ravir avec une petite annexe, abritant un puits au niveau du sol, et contenant une jolie petite salle, une chapelle apparemment, à l'étage.

Nous allons monter au sommet de la tour, qui a un diamètre intérieur de 3 mètres exactement et dont les marches en colimaçon, en pierre blanche, ont 1^m50 environ de largeur. Diverses portes nous arrêtent au passage pendant cette ascension; elles accusent des adaptations des xv^e et xvi^e siècles et l'une d'elles donnant accès à une terrasse, est placée au-dessus du bâtiment du xv^e siècle.

Dans la partie supérieure de la tour, enfin, un escalier plus étroit fait une dernière évolution et débouche dans une petite salle. Celle-ci est le but de notre excursion aérienne et je tenais à vous en montrer, au moyen d'un dessin et d'une description détaillée, la curieuse disposition, le rare et charmant aspect, comme je voulais aussi, au cours de cette description, vous en expliquer le primitif usage, c'est-à-dire belvédère, lieu de repos (1) et peut-être bien témoin muet de quelques guindailles intimes.

Du haut de ce belvédère, on a une vue admirable sur la ville;

(1) J'ai trouvé, sur les indications d'un ami, M. Coppieters-Stochove, une maison et jardin de plaisance du xviii^e siècle, aimable retraite appelée un Heester, à Bruges; je tiens à l'examiner encore de plus près, avant de vous présenter un travail relatif à cette *folie* ravissante de style et de saveur.

on est au centre de celle-ci et tous ses grands monuments, la cathédrale, le beffroi, l'hôtel de ville, sont à deux pas.

On découvre aussi, au-delà du vaste entassement de toitures de toutes colorations, un horizon agreste où se dressent quelques tours de villages contre la ligne d'horizon.

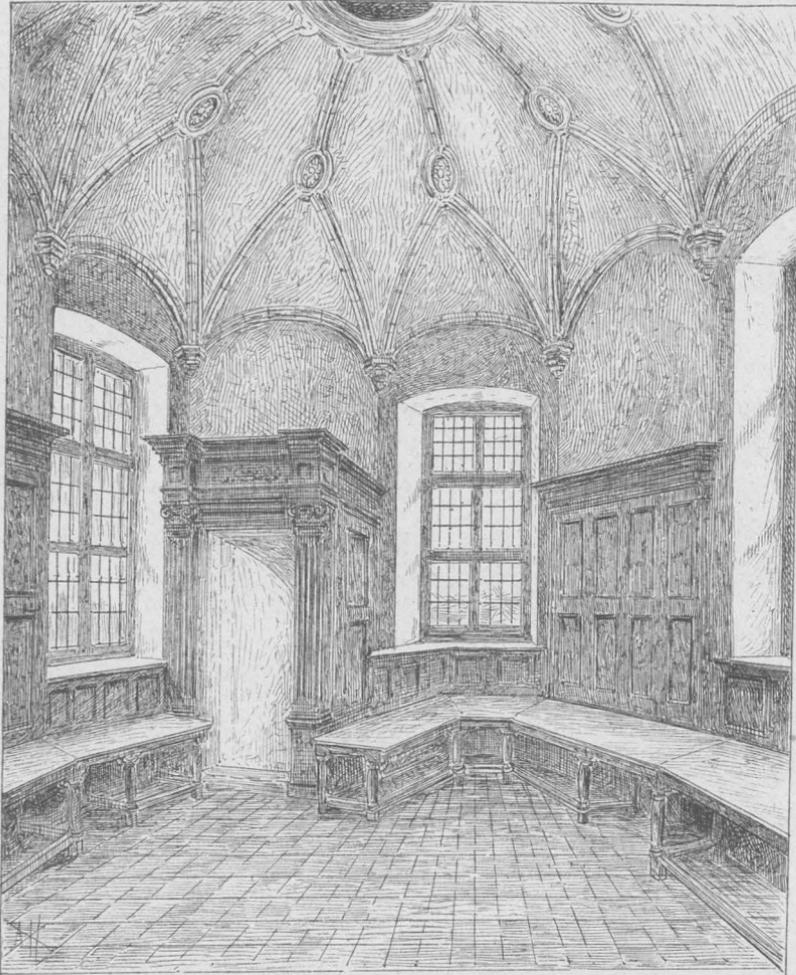
Cette petite salle, si étrangement juchée à une hauteur d'une bonne vingtaine de mètres, est intéressante par son architecture de pierre blanche. L'extérieur, de style renaissance, montre quatre fenêtres encadrées de moulures; au sommet, un arc surbaissé; quatre niches occupent les autres pans et sont surmontées de frontons. Le tout dessine un octogone placé en encorbellement peu apparent sur la tour ronde en pierre de Baelegem, qui paraît dater de la fin du xv^e ou du commencement du xvi^e siècle.

Ce sommet de tour, ce belvédère, vrai observatoire et très propice lieu de retraite en même temps, est décoré, à l'intérieur, de motifs très curieux d'architecture et d'un mobilier fixe, c'est-à-dire de bancs, de lambris et, enfin, d'un tambour de porte. Nous allons décrire ces divers éléments d'un ensemble de jolie venue et qui est très rare en même temps.

La salle, à l'intérieur, mesure 3^m.40 × 3^m.40. C'est donc un octogone parfait, qu'accuse le placement d'un banc continu et qui est interrompu seulement par la cage d'escalier, formant le tambour dont nous parlions. Ce tambour, en bois, est à pilastres et corniche avec entablement et un cartouche très finement tracé sur le bois à nu, paraît indiquer l'emplacement d'une plaque en métal ou bien une marquetterie disparue. Sur ce cartouche, on voit la date 1566, qui pourrait être la répétition, par une main malhabile, de celle qui se trouvait sur le feuillet découpé, absent. Nous nous sommes assurés que cette date doit être exacte, à cause de la similitude absolue de ce cartouche avec d'autres de ce temps.

Le lambris est assez élevé, à panneaux moulurés, à corniche, et il se dresse contre les pans de muraille ayant, à l'extérieur, les niches plates et aveugles signalées déjà. Les quatre fenêtres, dont les châssis ont été refaits récemment, regardent les quatre points cardinaux. Le banc, épousant la forme de la muraille, qui passe sous les fenêtres et le lambris, est décoré, sous celles-ci, par des petits panneaux carrés.

XVI^e siècle.



Belvédère au Sommet d'une tour de
l'Achter-Sikkel à Gand.

La voûte de cette salle est très typique, avec ses nervures retombant sur des culs-de-lampe aux angles des pans et formant, par des motifs à fleur ou rose arrondis, interrompant la nervure qui se divise en deux, une calotte coupée au centre par une ouverture circulaire donnant accès à l'étroite terrasse du haut.

On voit, sous un des banes, à droite, une petite ouverture carrée qui permet d'arriver à une conduite ou tuyau de descente, ménagé dans l'épaisseur de la muraille de la tour et permettant de hisser jusqu'au haut de celle-ci, des victuailles ou de la boisson.

Ce retiro, exemple unique, croyons-nous, d'une salle au sommet d'une tour servant à une observation facile des environs ou bien comme lieu de repos, méritait d'être signalé par nous. Il est du même temps que les deux intérieurs anciens que nous avons eu l'occasion de décrire dans les travaux de cette Académie, il y a quelques mois. Nous voulons parler de ces deux vues de chambres du xvi^e siècle, l'une à Audenarde, de 1563, l'autre à Visé, de la fin du même siècle, selon toute probabilité.

Un mot maintenant de la Sikkel où se voit cette tour si intéressante. Pendant longtemps cet ensemble de constructions a porté erronément le nom de Refuge de Saint-Bavon, ou de l'abbaye de ce nom, située au nord-est de Gand. Il est bien reconnu maintenant, grâce à un travail très complet de M. Van Werveke, archiviste adjoint de la ville de Gand (tome III, fasc. 2, p. 309, 1900, des Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand), que l'Achter Sikkel, du moins cette partie arrière, fut, vers la fin du xvi^e siècle, le refuge de l'abbaye d'Eename, près d'Audenarde.

Pour les détails de cette étude circonstanciée nous renvoyons à l'auteur cité. Nous retiendrons cependant de tout ce qu'il a écrit au sujet de la Sikkel, pour cette partie vers Saint-Bavon (cathédrale) d'où probablement la désignation susdite, actuellement abandonnée, que l'immeuble passa, en 1545, à Olivier Serlambrechts, acheté par lui de la veuve de Jean Damman, Elisabeth van der Sikkel, la descendance mâle de cette famille étant éteinte.

Dès ce moment, l'Achter Sikkel, en moins de trente années, passa entre les mains de sept ou huit propriétaires nobles ou gros bourgeois; ce n'est qu'en 1573 qu'elle appartient, par achat, à

l'abbaye d'Eename. Notre belvédère fut donc, certainement, construit pendant cette période.

A la page 314 de l'étude de notre estimé confrère, il est dit que le 2 avril 1565, un certain Jean Balbian devient propriétaire de l'Achter Sikkel, pour la somme de 212 l. g. + 300 l. g. Ce Balbian revend l'Achter Sikkel, en 1573 (22 septembre), à Olivier de Vlaminck, agissant au nom du prélat d'Eename.

Selon toute probabilité, si la date de 1566, douteuse jusqu'à un certain point, de la boiserie du belvédère, est admise comme exacte, ce serait donc pendant que Jean Balbian était le propriétaire ou l'occupant du bien, que la salle en question fut établie au sommet d'une tour plus ancienne.

Les moines d'Eename l'avaient ainsi trouvée, toute renouvelée, il est vrai, en 1573, quand ils font ici, de cette Achter Sikkel, leur refuge à Gand. Leur occupation en est, du reste, assez précaire; ils la vendent, la reprennent, etc. Mais cela nous écarte de notre sujet. Il n'entrait, nous l'avons dit, dans nos intentions, que de signaler un morceau d'architecture presque inconnu et qui méritait cependant, à notre avis, d'être signalé dans une publication d'archéologie. C'est ici, Messieurs, dans la nôtre, que je souhaite qu'en paraisse la rapide monographie que j'ai eu l'honneur de vous présenter.

A. HEINS.

SÉANCE DU DIMANCHE 13 JUIN 1911

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. le chanoine van den Gheyn, *président*.

Sont présents: MM. De Ceuleneer, *vice-président*; Donnet, *secrétaire*; Geudens, *trésorier*; van der Ouderaa, Dr van Doorslaer, R. P. van den Gheyn S. J., de Behault de Dornon, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Willemsen, Stroobant, membres effectifs; MM. Dilis, Van Heurck, Casier, Lonchay, Hulin, Heins, membres correspondants regnicoles; M. le baron de Borchgrave, membre honoraire regnicole.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. Soil de Moriamé, Blomme, Comhaire, Matthieu, Saintenoy, Hymans, de Pauw, chanoine van Caster, président Blomme, membres effectifs; Alvin, van Bastelaer, Coninckx, Hasse, membres correspondants regnicoles.

Le procès-verbal de la séance du 6 avril 1911 est lu et approuvé.

M. le président annonce que, depuis la dernière séance, l'Académie a eu le regret de perdre M. L. Theunissens, membre honoraire et ancien trésorier. Il rappelle les services qu'il a rendus à l'Académie et rend hommage aux qualités dont il a fait preuve pendant les nombreuses années qu'il a siégé à l'Académie.

M. Donnet est chargé de rédiger sa biographie.

M. le président félicite M. Pirenne, nommé membre de l'Institut de France, M. Hulin, promu membre effectif de l'Académie royale de Belgique, et le R. P. van den Gheyn, qui vient de recevoir la croix de chevalier de la légion d'honneur.

Il est donné lecture: de lettres de MM. l'abbé Balau, Alvin, Lonchay, van Bastelaer et van Heurck, qui remercient l'Académie pour leur nomination de membre correspondant regnicole;

d'une invitation à assister aux assises du First universal races

Congres, qui auront lieu à Londres du 26 au 29 juillet prochain ; du programme de la XVI^e session du Congrès international des Orientalistes, qui se tiendra, en 1912, à Athènes.

M. Robert Hedicke écrit à l'Académie, lui demandant d'accorder un subside en vue de la publication de sa monographie de Cornelle Floris. La Compagnie regrette de n'être pas en mesure de répondre favorablement à cette requête.

M. Peeters, de Ryckevorsel, envoie à l'examen de l'Académie, avec demande de publication, un recueil de vieux chants campinois. MM. Geudens et Bergmans sont nommés commissaires pour examiner ce travail.

M. Donnet dépose la liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque et donne lecture du compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces documents seront insérés dans le Bulletin.

Le R. P. van den Gheyn annonce la prochaine publication de l'Album amicorum d'Otto Venius et fournit des détails sur ce manuscrit et ses illustrations. La note qu'il fournira à ce sujet paraîtra dans le Bulletin.

M. Heins soumet une vue d'une salle conservée au sommet de la tour de la Sikkel à Gand. Il en décrit l'ameublement et analyse les détails de sa construction. Sa communication sera imprimée dans le Bulletin.

M. de Behault de Dornon décrit les cartouches avec sujets mythologiques qui ornent le plafond de la salle d'honneur du château de Horst à Rhode-Saint-Pierre. Il en présente des reproductions.

M. Donnet donne connaissance d'un travail relatif à des vitraux héraldiques des XVI^e et XVII^e siècles, ayant existé autrefois à Anvers, à Louvain et ailleurs encore. Il est décidé de faire paraître cette étude dans les Annales.

La prochaine réunion aura lieu le dernier dimanche de juillet, à cause de la coïncidence du congrès de Malines.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
Chanoine VAN DEN GHEYN.



Liste des publications parvenues à la bibliothèque
pendant les mois de Juin et Juillet 1911

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

- V^{te} DE GHELLINCK VAERNEWYCK. Rapport sur le Congrès archéologique de Saumur et d'Angers.
- EDM. GEUDENS. Blijde inkomst der aartshertogen Albertus en Isabella te Antwerpen in 1599.
- NAPOLÉON DE PAUW. Une héroïne gantoise, Marie Schellynek.
- V^{te} B. DE JONGHE. Un sou d'or pseudo-impérial à l'effigie de Constantin I le Grand.
- JULES DE WERT. Origine wallonne des peintres Teniers.
ID. Epigraphie du Hainaut. Ville d'Ath.
- GEORGES HASSE. Molettes et polissoirs néolithiques d'Anvers.
ID. Les Schyns et l'Escaut primitifs à Anvers.
ID. Une défense de morse dans le pliocène d'Anvers.
- FERNAND DONNET. Note sur quelques vitraux héraldiques des xvi^e et xvii^e siècles.

2° ÉCHANGES.

- BRUXELLES. Académie royale de médecine de Belgique.
Bulletin. VI^e série. Tome XXV. Nos 4 et 5.
- ID. Institut historique belge de Rome.
Analecta vaticano Belgica. Vol. V.
- ID. Revue belge de numismatique.
67^e année. 3^e livr.
- ID. Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences politiques et morales et classe des beaux-arts. Mémoires. Coll. in-4^o. 2^e série. Tome IV.
Fasc. 2.
Bulletin 1911. N^o 5.

- BRUXELLES. Commissions royales d'art et d'archéologie.
Bulletin. 49^e année. N^{os} 5-10.
- ID. L'indicateur généalogique, héraldique et biographique.
 1^e année. N^o 1.
- ID. Les missions belges de la Compagnie de Jésus.
 Bulletin mensuel. 13^e année. N^{os} 7 et 8.
- ID. Société royale belge de géographie.
 Bulletin. 35^e année. N^o 2.
- LIÈGE. Wallonia. XIX^e année. N^o 5.
- GAND. Société d'histoire et d'archéologie.
 Annales. Tome X. 2^d fasc.
 Bulletin. 19^e année. N^{os} 5 et 6.
- ID. Koninklijke Vlaamsche Academie.
 Verslagen en mededeelingen. Mei en Juni 1911.
- TERMONDE. Cercle archéologique de la ville et de l'ancien pays
de Termonde.
 Annales. 2^e série. Tome XV. 1^e livr.
- SAINT-NICOLAS. Cercle archéologique du pays de Waas.
 Annales. Tome XXIX.
- LIÈGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.
 Leodium. 10^e année. N^{os} 6 et 7.
- ANVERS. Exposé de la situation administrative de la province d'An-
vers. Session de 1911 et annexe.
 Rapports des commissaires d'arrondissement.
- HASSELT. L'ancien pays de Looz.
 15^e année. N^{os} 3-4.
- LIÈGE. Institut archéologique liégeois.
 6^e année. N^o 6.
- TURNHOUT. Geschied- en oudheidkundigen kring der Kempen. Taxan-
dria. Gedenkschriften. 8ⁿ jaarg. N^{os} 1 & 2.
- BRECHT. Geschied- en oudheidkundigen kring voor Brecht en omstre-
ken. Tijdschrift 1911. II.
- BRUGES. Société d'émulation.
 Annales. Tome LXI. 2^e fasc.
- TIRLEMONT. Geschied- en oudheidkundigen kring Hageland.
 Gedenkschriften. 1910. 1^e afl.

- PARIS. Revue des curiosités révolutionnaires.
1^e année. N^o 8.
- Id. Les marches de l'Est.
3^e année. N^{os} 3 et 4.
- Id. Institut catholique.
Bulletin. 2^e année. N^o 6.
- Id. Société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. Juin 1911.
- Id. Polybiblion.
Partie technique. Tome CXXIII. 6^e livr.
Partie littéraire. Tome CXXI. 6^e livr.
- Id. Société nationale des antiquaires de France.
Bulletin. 4^e trim. 1910. 1^r trim. 1911.
Mémoires et documents. Mettensia VI.
- PÉRIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.
Bulletin. Tome XXXVIII. 3^e livr.
- LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon.
12^e année. N^o 69.
- LEIPZIG. Königl. Sächsischen gesellschaft der wissenschaften.
Philologisch historische Klasse.
Berichte über die Verhandlungen. Band 62. H. 10-11.
Abhandlungen. XXVIII. N^{os} 5, 6, 7.
- HALLE A. D. S. Thüringisch Sächsischen Verein für erforschung des
vaterländischen Altertums.
Jahresbericht 1910-1911.
- ZÜRICH. Schweizerische landesmuseum. Anzeiger für Schwiezerische
Altertumskunde. XII band. 4 heft.
- VIENNE. Kais. Akademie der wissenschaften.
Philosophisch historische klasse. Sitzungsberichte.
Band 164. Abh. 5, 6. Band 165. Abh. 2, 5. Band 167.
Abh. 1, 2, 5.
Archiv für osterreichische geschichte. Band CI. Hälfte 2.
- LEMBERG. Ukrainischen Sevckenko gesellschaft der wissenschaften
Chronik. N^r 38-44.
- AGRAM. Vjesnik hrvatskoga archeoloskoga drustva.
Sv. XI, 1910-1911.

- STOCKHOLM. K. Vitterhets historie och antikuitets akademien.
Fornvännen, 1910.
- PALMA. Societat arqueologica Luliana.
Bolleti. Juny et Juriol de 1911.
- LERIDA. Butlleti del centre excursionista de Lleyda.
Any III. Octubre-Desembre 1910.
- MADRID. Revista de archivos, bibliothecas y museos.
Año XV. Marzo-Abril de 1911.
- BATAVIA. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.
Tijdschrift voor Indische taal-, land- en volkenkunde.
Deel LIII. Afl. 1 en 2.
Notulen van de algemeene en directievergaderingen.
Deel XLVIII. Afl. 3 en 4.
- MONTREAL. The numismatic and antiquarian Society.
The Canadian antiquarian and numismatic Journal. Vol.
VIII. N° 2.
- WASHINGTON. Smithsonian institution. Report on the progress and
condition of the U. S. national museum. 1909-1910.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

- BERLIN. B. G. Teubner. Verlagsverzeichnis 1811-1911.
Id. Mitteilungen. 44 Jahrg. N° 2.
- BRUXELLES. Librairie F. De Nobele. Livres anciens et modernes.
N° 41.
- HALLE u. S. Otto Hendel. Publikationen der historischen Kom-
mission für die provinz Sachsen.

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à
la bibliothèque pendant les mois de Juin et Juillet 1911

MESSIEURS,

Au mois de décembre de l'année 1599, les archiducs Albert et Isabelle faisaient leur entrée solennelle dans leur bonne ville d'Anvers. Ils y furent reçus d'une façon particulièrement magnifique. Le secrétaire communal Bochius, a laissé de ces festivités une description qui fut éditée sur les presses Plantiniennes, et dont les superbes illustrations constituent de précieux documents iconographiques pour le passé archéologique anversois. Mais il existait aussi de ces festivités un récit plus modeste, rédigé en flamand, et conservant fidèlement retracés les souvenirs d'un témoin oculaire. M. Geudens a retrouvé cette pièce dans les archives de l'église Notre-Dame à Anvers, et il a eu l'heureuse inspiration de la reproduire en une plaquette qu'il intitule: *Blijde inkomst der aartshertogen Albert en Isabella te Antwerpen in 1599.*

On ne peut imaginer de monographie plus méticuleuse que celle que MM. Em. Dilis et Raym. De Groot ont donnée de l'église de Burcht, dans les « Annales du Cercle archéologique du Pays de Waes » (vol. XXIX). Ils reproduisent entièrement les comptes; ils copient tous les documents d'archives, et après les avoir classés, ils en arrivent à reconstituer entièrement l'histoire, non seulement de l'église, de ses curés, de ses employés, des divers revenus et fondations, mais encore du moindre des meubles. Désormais le passé religieux de cette pittoresque petite commune flamande n'aura plus de secrets pour les chercheurs et les curieux, grâce aux *Bijdragen tot de Kerkelijke geschiedenis van Burcht.*

Les « Analecta » qu'édite l'Institut historique belge de Rome, se succèdent rapidement. Voici que nous recevons le 5^e volume, qui contient les textes et analyses des *Suppliques d'Innocent VI,*

par D. Ursmer Berlière O. S. B. Ce recueil constitue la suite immédiate des suppliques de Clément VI et embrasse la période qui s'étend de 1352 à 1362. Comme le dit l'éditeur de l'ouvrage, l'ensemble des volumes publiés par l'Institut historique, formera une mine riche à exploiter. Le mérite de cette publication s'amplifie encore si l'on considère qu'elle est consacrée à la diffusion d'un fonds d'autant plus riche, d'autant plus intéressant, qu'il est resté longtemps inexploré. Le nouveau volume contribuera certes, pour une bonne part, à la complète réussite de cette mission scientifique.

La presse belge, et même la presse étrangère, il n'y a pas bien longtemps, s'est occupée d'une héroïne gantoise, qui prit une part vaillante aux luttes des armées impériales, ce qui lui valut, malgré son sexe, le brevet de lieutenant et, assurait-on, la croix de la Légion d'honneur. Des légendes se formèrent bientôt et complétèrent d'une façon assez fantaisiste l'odyssée de cette femme guerrière. M. Nap. de Pauw a entrepris de rétablir la vérité et il reconstitue aujourd'hui la réelle personnalité de l'*Héroïne gantoise, Marie Schellynck*. Elevée dans un milieu peu recommandable, elle eut une jeunesse passablement orageuse, jusqu'au jour où, en 1792, elle s'engagea dans les armées de la République. Sa bravoure, dans les diverses campagnes auxquelles elle prit part, lui fit décerner le grade de lieutenant; en 1803, elle demanda sa pension au Premier Consul et l'obtint en 1807. Le fait d'avoir été décorée sur le champ de bataille d'Iéna est une pure légende, qu'elle-même avait encouragée, que sa famille avait propagée et qui, depuis lors, avait, sans examen, été acceptée par plus d'un écrivain.

On connaît la manie nobiliaire qui s'était emparée du peintre David Teniers II; on se rappelle les certificats de fantaisie qu'il fit rédiger pour prouver l'origine patricienne de ses ascendants. Et pourtant, il devait savoir que son grand-père, Julien Teniers ou Taisnier qui, le premier, s'établit à Anvers, était simple passementier, et que dans sa modeste boutique il débitait des galons et des floches. Ces renseignements viennent d'être complétés par des données nouvelles que M. de Wert a puisées dans les archives de la ville d'Ath et qu'il a réunies pour prouver l'*Origine wallonne des peintres*

Teniers. Celle-ci n'est pas contestable. Le père de Julien, Joachim Taynière, était clerc et sonneur de cloche de l'église d'Ath; son grand-père, Thomas, était caucheteur dans la même localité, et ce dernier, à son tour, était fils d'un fripier originaire de Brugellette, qui avait nom Nicolas Taisnière.

Le creusement des nouveaux bassins à Anvers, qui a déjà occasionné tant de découvertes intéressantes, permet aujourd'hui d'affirmer que le morse a vécu à Anvers pendant les périodes du pliocène et du miocène. Notre confrère, M. Hasse, le prouve, grâce à la découverte d'*Une défense de morse dans le pliocène à Anvers*.

Mais ces mêmes travaux ont encore permis à M. Hasse de faire des constatations bien plus importantes. Il lui a été possible de reconstituer en ces parages le site primitif d'Anvers et de décrire pour la première fois, sur des données géologiques nouvelles, *Les Schijns et l'Escaut primitifs à Anvers*. C'est surtout au nord de la ville que les cours d'eau étaient nombreux. Les polders d'Austruweel, d'Eeckeren, de Merxem. Ferdinandus et Steenborgerweert couvrent l'emplacement où jadis se développait un véritable filet de rivières. Celles-ci, larges de 12 à 40 mètres, et profondes de 2 à 5, se déroulaient de la façon la plus capricieuse, formaient de nombreux ilots, et de larges *weelen*, se confondaient parfois et finissaient par se perdre par sept ou huit embouchures dans l'Escaut. Toutefois, plusieurs de ces schijns semblent se continuer sur la rive gauche, dans le polder de Borgerweert, ce qui ferait supposer que le cours du fleuve a subi des modifications sur lesquelles on n'est pas encore fixé. Les coupes récentes ont permis de reconstituer la physionomie exacte du site d'Anvers, tel qu'il était avant qu'une couche d'argile uniforme ne l'ait recouvert à la suite des inondations produites par la rupture des digues de l'Escaut au xvi^e siècle.

Dans le Hageland, aux environs de Tirlemont, se retrouvent encore d'anciennes et modestes églises villageoises, qui offrent cependant un grand intérêt. Dans la plupart, le style roman s'allie aux divers types du style ogival. En général, leur aspect, qui offre des dispositions inattendues, est des plus pittoresques. C'est, entre autres, l'église de Grimde qui a été dépouillée de son ancien mobilier et qu'on laisse tomber en ruines; l'église d'Hoxem, dont la flèche se

termine en une double pointe; l'église de Bost et celle d'Overlaere, à une seule nef que couronne une massive tour carrée. C'est à la description, illustrée de fort jolies reproductions de ces *Oude Hagelandsche kerken*, que M. A. Van Gramberen consacre une étude dans les « Hagelands gedenkschriften » (1910, 1^e afl.)

FERNAND DONNET.

Anvers, le 30 juillet 1911.



L. Theunissens

Le 12 avril 1911 est décédé à Anvers, Louis-François Theunissens. Né dans la même ville, le 9 octobre 1833, il était fils de François-Ferdinand Theunissens et de Marie-Thérèse Naeltjens. Après avoir fait ses études moyennes au Collège Notre-Dame, à Anvers, il se rendit à l'Université de Louvain. Arrière petit-fils du notaire de Lincé et neveu du notaire Charles Theunissens, il voulut suivre les traditions de famille et embrasser également la carrière notariale. Mais bientôt, l'état précaire de sa santé, et le désir de se consacrer à sa mère, qui était devenue veuve et dont il était l'unique enfant, le décidèrent à suspendre ses études et à revenir dans sa ville natale. Il s'y fixa désormais, se consacrant entièrement aux œuvres charitables et religieuses.

Ses goûts toutefois le portèrent aussi vers l'étude, et il s'intéressa dès lors activement à toutes les questions historiques et archéologiques. Le 2 juin 1889, il fut élu membre correspondant regnicole de l'Académie d'Archéologie et, dès l'année 1890, il était membre titulaire. Au mois de décembre 1907, il obtint le titre de membre honoraire regnicole. En 1891, ses confrères lui confièrent les fonctions de trésorier, et jusqu'en 1907, il remplit avec un zèle inlassable ces ingrates et délicates fonctions. C'est surtout lors de la célébration du cinquantenaire de l'Académie et de l'organisation, en 1892, de l'inoubliable cortège du Landjuweel, qu'il donna de multiples preuves de dévouement.

En 1877 fut créée la *Société des Bibliophiles anversois*, et dès

1878, Theunissens fut désigné pour en faire partie à titre de membre effectif. Bientôt il fut choisi comme secrétaire, et pendant de nombreuses années, conserva ces fonctions.

Il fut également désigné pour siéger dans la Commission provinciale pour la publication des *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, dont il devint, dans la suite, trésorier.

En sa qualité de marguillier de l'église Notre-Dame, il avait libre accès aux riches archives de ce temple, et il se plut à s'y livrer à de multiples recherches. Dans ce domaine, sa complaisance était inlassable, et il se faisait un devoir de répondre largement à tous les érudits qui s'adressaient à lui pour obtenir des renseignements.

Il s'était formé une belle bibliothèque historique, et la collection de gravures anciennes qu'il délaissa, renferme des séries remarquables.

Les publications qu'il fit éditer ne furent guère nombreuses. En 1892, il fit publier sous le titre de: *Aanteekeningen van Jan Peeter Van Dyck, kerksluiter der Kathedraal van Antwerpen*, le journal que tint, de 1782 à 1805, le concierge de l'ancienne église Notre-Dame.

En 1906, il soigna la publication, dans les Annales de notre Compagnie, d'un manuscrit qu'avait délaissé le chevalier de Burbure, et qui était consacré à *La musique à Anvers aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles*.

Dans nos Bulletins, nous trouvons encore deux rapports dus à sa plume. Le premier, en 1895, sur la notice de M. Ed. Geudens relative à l'*Hôpital Sainte-Elisabeth*. Le second est consacré, en 1896, à des *Actes relatifs à la liquidation de la succession de Livinus Torrentius, évêque d'Anvers*, qui avaient été présentés par M. Van den Castele.

Enfin, dans la revue louvaniste: « *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique* », il publia successivement la copie des *Testaments des premiers évêques d'Anvers*.

D'autres documents furent probablement encore communiqués par lui à l'une ou l'autre revue scientifique, mais il n'est pas resté trace

de ces travaux. Il se bornait le plus souvent à faciliter la tâche aux érudits, en leur fournissant des renseignements qu'il se plaisait toujours à rechercher pour eux avec la même bonne grâce. C'est cette participation modeste, mais sûre, qui lui valut, à juste titre, de la part de savants éprouvés, tels les Bollandistes, dans les notes de leurs « *Anecdota ex codicibus hagiographicis Johannis Gillemans* », la qualification méritée de *vir doctus et officiosissimus*.

L. Teunissens avait obtenu la Croix civique de 1^e classe. Le Souverain Pontife, en récompense des services que, durant si longtemps, il avait rendus aux œuvres catholiques, lui avait également décerné la Croix de chevalier de l'Ordre de Pie IX.

L'existence de L. Theunissens, entièrement consacrée à l'étude et à l'exercice du bien, fut modeste, mais ses mérites n'en furent pas moins grands. Il a rendu pendant de nombreuses années à notre Compagnie des services dont tous nous avons pu apprécier le prix. Ses confrères, ses amis, conserveront un souvenir reconnaissant de sa collaboration et de ses heureuses qualités.

FERNAND DONNET.

TABLE DES MATIERES

	PAGES
Séance de 4 avril 1911	113
Liste des publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois d'avril et mai 1911	115
Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois d'avril et mai 1911, par M. FERNAND DONNET	120
<i>Note sur une cruche en grès (Snelle) trouvée à Weelde</i> (avec planche), par M. LOUIS STROOBANT	127
<i>L'Album amicorum d'Otto Venius</i> , par le R. P. J. VAN DEN GHEIN, S. J.	130
<i>Belvédère au sommet d'un tour de l'Achter Sikkel à Gand, XVI^e siècle</i> (avec planches), par M. ARMAND HEINS.	133
Séance du dimanche 13 juin 1911	139
Liste des publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois de juin et juillet 1911	141
Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois de juin et juillet 1911, par M. FERNAND DONNET	145
<i>Louis Theunissens</i> . Notice biographique (avec portrait), par M. FERNAND DONNET	149

La correspondance adressée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 45, à Anvers.

L'abonnement aux **Annales** est de **10 frs. par an** — au **Bulletin** de **3 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

Les Annales de l'Académie forment par an un gros volume orné de gravures, de planches, de cartes, etc., fourni par livraisons.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

1911

IV

ANVERS
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, 35, RUE ZIRK

1912

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

Texte: La feuille de 16 pages: (1)

Papier du Bulletin	5 centimes
" velin	8 "
Couverture non imprimée	1 "
" imprimée	5 "

Titre et faux-titre:

Papier du Bulletin	5 centimes
" velin	8 "

<i>Brochage:</i> de 3 feuilles au moins	3 "
" de 3 à 6 feuilles	6 "
" de plus de 6 feuilles	8 "

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE
DE BELGIQUE

SÉANCE 

 PUBLIQUE

DU 1911

DIMANCHE 8 OCTOBRE 1911



Séance Publique

du dimanche 8 octobre 1911

La séance s'ouvre à 11 heures, dans la salle Leys, en l'hôtel de ville d'Anvers, sous la présidence de M. le chanoine van den Gheyn, *président*, assisté de MM. Fernand Donnet, *secrétaire*, et Geudens, *trésorier*.

Au bureau prennent place : M. le comte de Baillet Latour, gouverneur de la province, et M. De Vos, *bourgmestre* de la ville d'Anvers. Un public nombreux remplit la salle.

Sont présents : MM. Willemsen, R. P. van den Gheyn, van der Ouderaa, Kintsschots, Max Roose, L. Blomme, membres titulaires.

MM. Casier, Fris, Lonchay, van Bastelaer, Dilis, Pâris, van Heurck, Hasse, Coninecx, membres correspondants regnicoles.

M. le baron de Borchgrave, membre honoraire regnicole.

Sir Fordham, membre correspondant étranger.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion : MM. de Ceuleneer, *vice-président*, de Witte, président Blomme, Bergmans, Comhaire, van Doorslaer, Soil de Moriamé, de Pauw, Stroobant, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, membres titulaires.

MM. Hulin, Heins, membres correspondants regnicoles.

Mgr Bulic, MM. le comte Lair, Block, membres honoraires étrangers.

MM. le vicomte d'Avout et de Swarte, membres correspondants étrangers.

Après avoir ouvert la séance, M. le chanoine van den Gheyn donne lecture du travail qu'il a rédigé: *A propos de la vente des volets de l'agneau mystique.*

M. Fris résume son étude relative à *Het Brugsche Calfvel van 1407-1411*. Ensuite, M. van Bastelaer communique les recherches qu'il a faites au sujet de l'*Origine de l'application du mot « gueux » aux signataires du compromis des nobles.*

Enfin, M. Dilis donne connaissance des détails qu'il a recueillis et qui constituent des *Souvenirs du vieux carillon de Saint-Jacques.*

Ces quatre communications seront insérées dans les Bulletins de l'Académie.

Avant de clôturer la réunion, M. le président remercie tous ceux qui ont bien voulu répondre à l'invitation de l'Académie, et principalement MM. le gouverneur et bourgmestre.

Après que MM. le comte de Baillet Latour et De Vos eurent ajouté quelques paroles de félicitations, la séance fut levée à 1 heure.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Suivant l'usage, les membres de l'Académie ont, après la séance, assisté à un lunch. A l'issue de celui-ci, la dépêche suivante a été adressée au Roi Albert:

« *Sa Majesté le Roi, Laeken,*

» L'Académie royale d'Archéologie de Belgique, réunie à l'occasion de la séance publique annuelle, acclame chaleureusement le
» toast porté par le président à Leurs Majestés le Roi et la Reine
» et à la Famille Royale.

» *Le Secrétaire,*
» FERNAND DONNET. »

A ce télégramme, le roi a bien voulu faire envoyer la réponse suivante :

« *Monsieur Fernand Donnet,*
» *secrétaire de l'Académie royale d'Archéologie*
» *de Belgique,* *Anvers,*

» Le roi a été très touché du toast que lui ont porté, ainsi
» qu'à la famille royale, les membres de l'Académie royale d'Ar-
» chéologie de Belgique, et dont vous lui avez fait part par votre
» télégramme d'hier. Sa Majesté m'a chargé de vous prier de trans-
» mettre ses remerciements et ceux de notre gracieuse souveraine
» à votre honorable président et à tous les membres de votre
» savante société.

» *Le chef du cabinet du roi.* »

A propos de la vente des volets de l'Agneau mystique

MESDAMES, MESSIEURS,

Mutiler en le démembrant un incomparable chef-d'œuvre, salué dès son apparition par une admiration universelle et dont les âges suivants n'ont fait qu'affirmer la si juste renommée, en disséminer les merveilleux fragments, au point de rendre à jamais impossible la reconstitution de cet ensemble prestigieux, voilà certes dans l'histoire de l'art un fait, qui à première vue peut paraître invraisemblable, mais dont la triste réalité s'impose à nos esprits étonnés.

C'est au mois de décembre 1816, que se présenta le sieur Van Nieuwenhuysse, antiquaire à Bruxelles, pour acheter à la cathédrale de Gand, les volets du Retable de l'Agneau mystique, à l'exception des deux représentant Adam et Eve. Peu nous importe en ce moment de relever combien dérisoire fut le prix auquel se conclut ce regrettable marché. Des millions, eussent-ils été offerts, ne compenseraient pas l'irréparable perte qu'a subie en cette occurrence notre patrimoine artistique.

D'aucuns, sans doute pour s'être contenté de juger le fait en lui-même, ne se sont pas fait faute d'accuser les chanoines mar-

guilliers de Saint-Bavon d'incapacité notoire, et de coupable vandalisme. A nous, précédemment déjà, il semblait utile de pousser plus avant l'enquête au sujet de la gestion de nos fabriciens, et de dédager, s'il nous est permis de dire, la psychologie de l'affaire. Nous devons à l'obligeance de M. Ch. Terlinden, professeur à l'Université de Louvain, que nous eûmes la bonne fortune de rencontrer au Congrès archéologique de Malines, de pouvoir en pleine connaissance de cause et avec une entière impartialité, émettre notre avis sur la vente des volets de l'Agneau mystique.

La vente avait eu lieu depuis plus de 6 mois, lorsque le 3 juillet 1817, le gouverneur de la Flandre Orientale, M. le baron de Kevenberg, crut devoir demander des explications à ce sujet aux marguilliers de la cathédrale, afin de savoir sur qui il devait « faire imposer la responsabilité qu'ont encourue les auteurs de la vente illicite. »

Nous avons déjà publié et analysé la réponse que fit à cette requête le principal incriminé, le chanoine J. Le Surre, vicaire général de Mgr de Broglie, chargé de l'administration du diocèse, en l'absence de l'évêque, qui comme on le sait, s'était retiré à Paris (1).

Nous ne retiendrons ici de ce précieux document que le récit de la consultation faite par Le Surre, auprès de deux grands amateurs d'œuvres d'arts, et dont l'un était « bien connu par son goût pour ces sortes de curiosités, par ses connaissances en peinture et par sa brillante collection des tableaux. » C'est le vicaire général qui parle.

On sait que l'un de ces Mécènes gantois déclara que chaque volet pouvait tout au plus valoir 100 francs, en raison de leur antiquité et du nom du peintre. Lorsqu'il connut l'offre qui était faite: 6000 francs pour les six volets, il dit au trésorier de la fabrique « qu'il ne fallait pas laisser échapper une si belle occasion. »

D'après ce document, l'unique que nous possédions en ce moment, nous pouvions croire, non sans motif, que la perspective de traiter une affaire dans de bonnes conditions, avait été la raison déter-

(1) *Quelques documents inédits à propos de deux tableaux célèbres*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, 1900.

minante du marché conclu, d'autant plus que depuis l'entrée des alliés en Belgique « la cathédrale du plus grand diocèse, qui existe en Europe, comme l'écrivait Le Surre, se trouvait dans une véritable détresse. »

La pièce qui nous a été signalée par M. Terlinden (1), apporte de nouveaux éléments pour nous permettre d'apprécier comme il convient, la mentalité artistique de cette époque.

Mais tout d'abord, faisons remarquer que la réponse faite, le 7 juillet, par le vicaire général Le Surre au gouverneur de la Flandre Orientale, doit avoir été jugée satisfaisante, puisqu'elle est restée sans suite.

Sept nouveaux mois se passeront sans qu'on revienne sur l'incident de la vente des volets, lorsque, dans son numéro du 6 février 1818, *Le Journal de Gand* inséra la note dont voici le début :

« Le tribunal civil de cette ville se trouve saisi d'une singulière affaire, qui a été appelée à l'audience du 4 de ce mois (4 février). Il s'agit d'une demande formée par les nobles et honorables seigneurs les bourgmestre et échevins de Gand, contre MM. Le Surre, Lebegue, Lippens et F. de Volder, chanoines à l'église de Saint-Bavon. »

La ville intentait donc un procès à la fabrique de la cathédrale afin « de réintégration de ces tableaux (c'est-à-dire des six volets de l'Agneau) dans un bref délai, et à ce que, faute de le faire, les défendeurs soient condamnés solidairement et par corps à payer à la ville de Gand une somme de 100,000 florins ou toute autre à déterminer par le juge, à titre de dommages-intérêts. »

On le voit, la valeur marchande des volets de van Eyck avait singulièrement augmenté au bout de l'an, mais pour en réclamer ce qu'ils jugeaient sans doute être le haut prix, nos édiles restaient encore bien en dessous de la valeur réelle.

Nous ne suivrons pas encore nos plaideurs au prétoire, car c'est dans la presse elle-même que s'ouvrirent les premiers débats.

Le Journal de Gand avait encadré la nouvelle de quelques détails historiques et techniques sur l'œuvre des frères van Eyck. Nous

(1) Il vient d'en publier un extrait dans *Annalectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 3^e série, tome VII, 3^e livraison, p. 323.

n'en relèverons pas aujourd'hui les inexactitudes, pour ne pas interrompre la suite de notre exposé. Deux jours après, dans le numéro du dimanche 8 février, parut une longue lettre au *Journal de Gand* et signée: « un de vos abonnés ».

Il est facile de percer le voile de cet anonymat, rien qu'en comparant cette missive avec celle que le 7 juillet, le vicaire général Le Surre envoyait au gouverneur de la province. L'une et l'autre sont manifestement du même auteur.

Le chanoine Le Surre se place sur un double terrain: celui du droit et celui de l'art. C'est la question artistique qui seule nous occupe, et voilà pourquoi nous ne nous soucierons pas de décider avec lui si les chanoines défenseurs étaient ou non des marguilliers de l'église, si les chanoines de l'ancien monastère de Saint-Bavon obtinrent du fait des stalles et des prébendes dans l'église de Saint-Jean, et si, enfin, les volets litigieux devaient être considérés comme des immeubles par destination.

Il nous paraît plus intéressant de savoir en quel estime étaient alors tenus les six volets en question.

Le *Journal de Gand* avait dit, le 6 février, que les huit tableaux complétaient la composition.

Écoutez la réponse: « La composition des frères van Eyck, représentant *l'Agneau de l'Apocalypse* était formée seulement de quatre tableaux: celui qui représentait *l'Agneau* était placé, comme il l'est encore aujourd'hui, au dessous de trois autres moins considérables, représentant Dieu le Père, la Sainte Vierge et saint Jean; huit panneaux de bois ou volets d'étroite dimension attachés l'un à l'autre aux deux côtés des tableaux servaient à les couvrir quand on le voulait, c'était un sorte de fermeture antique (1). Aucun des objets peints sur les volets ne se rapporte à *l'Agneau de l'Apocalypse*. Quel rapport Adam et Eve *in naturalibus* (qui n'ont pas été vendus) sainte Cécile, un chœur de chanteuses, une cavalcade et autres sujets profanes peuvent-ils avoir avec la composition de *l'Agneau*, seul tableau auquel on donne cette dénomination?

Et le correspondant occasionnel du Journal veut ici faire preuve

(1) Ces mots se retrouvent textuelles dans la lettre de 7 juillet au gouverneur de la province.

d'érudition. Voyez, dit-il entre parenthèses, J. B. Deschamps, voyage pittoresque (1).

Aussi conclut-il triomphalement : « *Où sont donc les huit tableaux complétant la composition ?* »

Cette déclaration du chanoine Le Surre, si formelle et si victorieuse à ses yeux, nous prouve à l'évidence que de son temps le sujet de l'immortel retable, n'était plus compris, et l'on peut s'étonner à bon droit que le clergé lui-même n'en avait pas la pleine intelligence. Sans doute le panneau central s'inspire, au moins dans ses grandes lignes, de la scène de l'Apocalypse, mais plus large est la composition et plus ample son développement, car, ainsi que nous le disions ailleurs, le polyptyque représente le dogme chrétien de la Rédemption du genre humain. Pas un élément qui ne concoure à l'interprétation figurative de cette grande pensée, si l'on en excepte ce que nous nommerons la dédicace de l'œuvre, à savoir les portraits des donateurs et les deux figures en grisaille de saint Jean-Baptiste et de saint Jean l'Évangéliste, qui rappellent, l'un, le patron de l'église pour laquelle le tableau était destiné, l'autre, l'écrivain sacré dont le texte inspiré avait fourni le thème général de la composition.

Telle est donc l'une des causes, et non la moindre, de la mutilation de l'œuvre géniale des frères van Eyck : la pensée théologique du vaste retable n'était plus saisie dans sa puissante intégrité. Les volets sur lesquels elles continuaient à se développer dans une merveilleuse harmonie de tons, et une parfaite unité d'idées, n'étaient plus à cette époque qu'une sorte de fermeture antique ». Le sujet rapetissé et ramené aux trop modestes proportions de *l'Agneau de l'Apocalypse* semblait n'avoir aucun rapport avec l'évocation plastique figurée sur les huit panneaux latéraux.

Que viennent faire, se demande notre vicaire général, Adam

(1) Il faut reconnaître qu'à son point de vue, Le Surre n'avait pas tout à fait tort d'en appeler au jugement de J. B. Deschamps. Voici en effet tout ce que ce « peintre du roi » dit du tableau de Saint-Bavon : Dans la deuxième chapelle après celle-ci est le tableau où *les Vieillards adorent l'Agneau*, composition curieuse, peinte par les frères van Eyck. Ce tableau est le premier, je crois, qu'il (*sic*) a été peint à l'huile, c'est son plus grand mérite, il y a d'ailleurs des têtes expressives et une belle couleur. *Op. cit.*, p. 195 de l'édition originale.

et Eve? Rien évidemment, s'il ne s'agit que de la scène décrite par saint Jean. Mais puisque le polyptyque représente le dogme de la Rédemption, Adam et Eve rappellent la faute originelle, motif de cette rédemption. Ce défilé des pèlerins et des ermites à droite et à gauche, ce groupe des soldats du Christ et des juges intègres, ne sont plus pour Le Surre qu'une cavalcade et des sujets profanes, alors qu'ils nous rappellent les quatre vertus fondamentales de la vie chrétienne: la prudence et la tempérance, la force et la justice.

Les anges, qui dans cette zone supérieure du tableau où se laisse entrevoir le ciel, jouent et chantent l'hymne de la Rédemption, on ne les reconnaît même plus. C'est sainte Cécile, ce sont des chanteuses, dit Le Surre, et il n'a pas de rôle à leur assigner. On a oublié la manière dont tout le moyen âge s'est plu à figurer ces célestes esprits, et le seul fait de voir un personnage assis devant un orgue ne laisse plus d'autre alternative que d'y reconnaître la patronne si populaire des musiciens.

N'est-ce pas pour n'avoir pas compris le sens général et la division de la composition que d'aucuns ont prétendu que la grande figure qui domine le panneau central représente le Christ, alors qu'il est évident que le sujet traité réclame à cet endroit la figure de Dieu le Père, à qui l'Agneau s'immole, et à qui s'adresse le sacrifice divin?

A cette interprétation étroite et tronquée, dont se faisait l'écho M. le vicaire général Le Surre dans sa réponse au *Journal de Gand*, qu'il nous soit permis d'opposer l'explication intégrale de la pensée des frères van Eyck, telle qu'eux-mêmes ils l'ont traduite et rendue par leur prestigieux pinceau.

Les volets fermés représentent à leur partie supérieure la scène de l'Annonciation: c'est le prologue de la rédemption. Dans le haut, on aperçoit les prophètes Zacharie et Michée avec les deux sibylles de Cumes et d'Erythrée, qui, dans les temps anciens, ont prédit l'événement. Au bas des volets, les figures des donateurs et les statues en grisaille de saint Jean-Baptiste et de saint Jean l'Évangéliste (1).

(1) Dans la copie de Michel Coxie ces quatre figures sont remplacées par celles des quatre évangélistes.

Ouvert le polyptyque se divise en deux parties: la partie inférieure représente la terre, où se passe la scène décrite dans l'Apocalypse par l'apôtre saint Jean: à l'Agneau Rédempteur toutes les nations viennent rendre hommage. La partie supérieure fait entrevoir le Ciel, où Dieu accepte et ratifie l'œuvre de la rédemption.

ZONE INFÉRIEURE: a) PANNEAU CENTRAL. — Dans le frais décor d'un jardin merveilleux, au fond duquel se profilent les tours d'une cité idéale, le Rédempteur, sous la figure de l'Agneau, est debout sur un autel qu'entourent les anges, dont quelques-uns tiennent les instruments de la passion. Au premier plan, la fontaine de vie, à côté de laquelle se détache de part et d'autre un double groupe bien distinct de nombreux personnages.

A droite (indication prise du spectateur), les apôtres vêtus de manteaux gris clair, au nombre de quatorze (1), agenouillés, et derrière eux, debout comme s'ils marchaient, des papes, des évêques, des diacres, des laïcs. Même disposition du côté gauche: d'abord à genoux, onze prophètes, ensuite des personnages aux costumes les plus variés et aux coiffures bizarres, pour bien marquer qu'il s'agit des habitants de pays divers et éloignés.

Au fond, sortent des massifs de verdure, à gauche, des hommes en costumes ecclésiastiques portant des palmes, à droite les vierges dont quelques-unes se reconnaissent à leurs attributs; ce sont sainte Barbe, sainte Agnès, sainte Dorothée.

b) VOLETS. — La scène de l'Adoration se prolonge sur les volets par le défilé à droite des *pèlerins* conduits par un gigantesque saint Christophe, et des *ermîtes* en bure, que précède saint Antoine (dans le fond deux femmes, dont l'une est Marie-Madeleine). A gauche, le groupe des *Soldats du Christ* (2) qu'annoncent SS. Michel(?), Georges et Sébastien et que suivent les *juges intègres* (3).

(1) D'après la tradition médiévale, aux douze il faut encore ajouter Paul et Barnabé.

(2) Coxie, dans sa copie, a modifié quelques types du groupe des chevaliers. C'est ainsi qu'il s'y est représenté lui-même et qu'il y a introduit Charles-Quint et Philippe II.

(3) Au premier plan, le cavalier monté sur le cheval blanc, serait Hubert. Séparé de lui par des autres cavaliers, Jean est vêtu de noir, coiffé d'un bonnet en forme de turban, et porte au cou un chapelet rouge.

ZONE SUPÉRIEURE. — Aux deux extrémités, *Adam et Eve* rappellent la faute originelle, motif de la rédemption. Au centre, la grande et belle figure de *Dieu le Père*, qui bénit.

Le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, occupe le sommet du panneau central de la zone inférieure, et forme ainsi le trait d'union entre l'Agneau qui s'offre, et le Père éternel à qui il est offert, tandis que les rayons qu'Il projette, sont les dons distributeurs de la grâce obtenue par la rédemption.

A droite de Dieu le Père, la *Sainte Vierge*, mère de Rédempteur. et à sa gauche, *saint Jean-Baptiste*, le précurseur de l'Agneau divin. Enfin, de part et d'autre, un groupe d'anges chantent et jouent l'hymne de la Rédemption.

Mais voici un second argument dont devait nécessairement faire état le chanoine défenseur. Le *Journal de Gand* avait dit que « lorsque les Français enlevèrent, en 1794, les meilleurs tableaux de nos églises, les chanoines ou les marguilliers de Saint-Bavon parvinrent à conserver plusieurs objets précieux, mais ils ne purent sauver que huit des panneaux de bois des douze, qui formaient la composition des frères van Eyck. » Le Surre rectifie cette assertion dans les termes énergiques qu'on va lire: « Les Français, dit-il, envahirent, en 1794, les 4 tableaux précités, et ne faisant aucun cas des volets, les laissèrent dans l'église, *voilà comme on parvint à les conserver.* » Plus loin il sera encore plus catégorique: « Les volets, dit-il, ont été mis au rebut par les dévastateurs de l'église en 1794. »

Et, sans doute, ici le vicaire général était plus près de la vérité. Le dédain avec lequel l'envahisseur avait traité les volets, contribua pour une large part à jeter sur eux le discrédit, qui devait s'accentuer chaque jour davantage. Relégués dans un coin de la salle des archives, déjà vermoulus en partie, au moins d'après les dires de Le Surre, ils deviennent décidément encombrants, et l'on ne peut plus en tirer aucun parti pour la décoration de la cathédrale. On finit donc, en mars 1814, à prendre la résolution de les vendre, s'il était possible.

Rappelons ici que la restitution des 4 panneaux ne se fit qu'en 1815. Des démarches, ajoute Le Surre, furent faites pour vendre les volets, mais sans succès. Ce n'est donc qu'après deux années et demie d'infructueuses tentatives, qu'un acheteur se présenta.

Voilà donc jusqu'à quel point ces œuvres étaient disqualifiées à cette époque. Et pour ne pas interrompre la suite de cette lamentable affaire, disons de suite que le produit de la vente, ainsi que l'affirme le vicaire général, fut placé à l'article des recettes dans le budget de 1816, envoyé au ministre. Lui-même se rend compte de la gravité de ce qu'il avance, car il a soin d'ajouter: « Cette assertion sera prouvée au procès. »

Que devons-nous donc conclure de tout ceci? Sinon que cette vente se fit au grand jour, que le public s'en désintéressait, et que les pouvoirs compétents eux-mêmes dûment informés, ne croyaient pas devoir intervenir, en raison sans doute de l'insignifiance de la cause.

D'ailleurs, la polémique soulevée un instant dans le *Journal de Gand*, ne fit pas long feu. La lettre du chanoine Le Surre demeura sans réponse, car la lettre, très courte d'ailleurs, qu'adressa le 10 février l'avocat de « la noble et honorable régence de la ville de Gand, M^e J.G. Hellebaut (et parue dans le numéro du 12 février), vise la première communication faite au *Journal de Gand*. Ce factum, qui débute par ces mots: « L'individu qui vous a communiqué l'article inséré dans votre N^o 37 », et où, plus loin, il traite l'auteur de « fournisseur d'articles », ce factum, à notre point de vue, ne contient que deux choses à retenir: d'abord le chef-d'œuvre des frères van Eyck y est désigné sous le nom de *Triomphe de l'Agneau*, ensuite, il y a le fait suivant qui est à noter: « MM. les chanoines, ainsi que M. Haeck, par actes publics, sous la réserve de tous leurs droits, ont offert à van Nieuwenhuyze, en espèces sonnantes, contre la restitution des tableaux, la somme d'achat, les intérêts et les frais de transport, à quoi le dit van Nieuwenhuyze a répondu que les tableaux sont vendus depuis longtemps ». « Il existe néanmoins, ajoute l'avocat de la régence, quelques raisons de croire que le marchand avait promis à des personnes respectables de ne pas vendre nos tableaux avant décision définitive. »

Il n'est pas fait la moindre allusion au côté artistique de l'affaire, et voilà à quoi se résumait le débat suscité dans la presse locale. Nous devons ajouter, pour être complet, que la *Gazette van Gent* en fit un résumé succinct et très impartial, ne paraissant pas plus que son confrère *Le Journal de Gand* se prononcer pour l'une ou l'autre des parties en cause.

Et que l'on ne s'imagine pas, qu'à cette époque, on ne s'occupait pas d'art à Gand. Il suffit pour s'en convaincre, de relire les articles dithyrambiques qui parurent dans la presse locale, à l'occasion de l'exposition dans la salle dite du *Pavillon*, à l'hôtel de ville, du tableau de M. David, représentant les *Adieux d'Eucharis et de Télémaque*, « production admirable du plus grand des peintres de l'Ecole moderne ». Et veut-on savoir comment cette admiration se traduisait à Gand, dès lors déjà ville des fleurs? « La Société des Beaux-Arts, écrit le *Journal de Gand* (n° du 31 mai), avait couronné ce tableau de deux branches de laurier, l'une appartenant au laurier nobilis, l'autre au laurier alexandrin, qui paraît être le laurier des anciens, que les monuments statuaires et les médailles romaines nous ont conservé. Ces branches, aussi longtemps que l'exposition durera, seront renouvelées de jour en jour, et elles seront cueillies dans le Jardin Botanique de la ville. »

Ce tableau inspire la lyre d'un poète oublié aujourd'hui, mais dont les vers font le tour de la presse. Les articles se succèdent à jets continus et le critique d'art du *Journal de Gand* décrit en ces termes l'impression que produit l'œuvre sur les Gantois : « Tous nos concitoyens vont successivement s'attendrir avec Eucharis, la plus belle des nymphes qui aient été créées par le pinceau. »

Mais il est temps de fermer cette parenthèse, pour faire connaître l'issue de l'action intentée par la ville de Gand aux marguilliers de Saint-Bavon. Le *Journal de Gand* qui avait promis à ses lecteurs de les tenir au courant du jugement à intervenir, ne souffle plus mot au sujet de l'affaire, dont il avait annoncé les plaidoiries pour le 1^r août. Nous devons de pouvoir suppléer au silence inexplicable de notre feuille locale, à l'obligeance de M. le président Steyaert, qui voulut bien nous permettre de consulter les *Feuilles d'Audience de la première Chambre du Tribunal de première instance du premier arrondissement de la Province de la Flandre Orientale, séant à Gand*. (Vol. 42, 6 octobre 1817 au 2 octobre 1818).

La cause, comme nous le savons déjà, inscrite sous le n° 384, fut introduite le 4 février 1818. Le 11 février suivant, les plaidoiries sont fixées au 1^r avril. A la demande des parties, celles-ci sont remises, mais la feuille d'audience néglige d'indiquer

la date. Mais M. Terlinden, dans l'article précité, nous apprend que M. Cannart, substitut du procureur du Roi, avait requis le 18 mai (1).

Le 3 juin 1818, les deux parties sont de nouveau en présence. Les défendeurs avaient protesté « bien expressément qu'ils n'entendent reconnaître d'autre juge, d'autre contradicteur légitime de leur gestion que le seul évêque diocésain. »

L'avocat des chanoines, qui était M^e Ch. Massez, veut donc que le tribunal se déclare incompétent. Vaine échappatoire, car d'après le réquisitoire du substitut du procureur du Roi, « tout privilège en matière de juridiction est aboli, et tous les citoyens sans distinction plaident en la même forme et devant les mêmes juges, dans les mêmes cas ». Le Tribunal se rangeant à l'avis du substitut du procureur du Roi déclare : « la dite protestation d'incompétence... inadmissible », et partant celle-ci fut considérée comme non-avenue.

Les défendeurs tâchent alors d'étayer leur exception sur la fin de non recevoir, en se réclamant du règlement épiscopal du 19 novembre 1803, et qui avait reçu, disaient-ils, l'approbation du gouvernement (2).

Le tribunal sur l'avis du substitut du procureur du Roi ordonne aux défendeurs « de donner aux demandeurs soit d'avoué à avoué, soit par la voix du greffe, communication de la pièce prérappelée », et après avoir ordonné aux parties de renfermer leur défense et leurs plaidoiries à la discussion de cette seule fin de non recevoir, il renvoie l'affaire au 30 juin prochain.

Que se passa-t-il dans l'entretemps ? M. Terlinden nous apprend que le procureur général crut devoir signaler l'attitude des chanoines marguilliers de la cathédrale au directeur général pour les affaires du culte catholique, se demandant si leur opposition n'était pas « d'un caractère assez grave pour en faire l'objet d'un rapport à la commission du Conseil d'Etat chargée des affaires du culte catholique » ; le même procureur général envoya des félicitations au sub-

(1). *Op. cit.*, 323. Le réquisitoire est reproduit en entier.

(2) Dans sa réponse au *Journal de Gand*, Le Surre fait allusion à ce règlement épiscopal. Voir appendice II, réponse à l'article précité au 4°.

stitut Cannaert « au sujet de la fermeté et de la modération de son réquisitoire »; enfin, le ministre de la justice lui-même (Van Maanen) exprima au substitut Cannaert toute sa satisfaction et transmit, le 26 mai 1818, au procureur général un arrêté d'expulsion pris contre le vicaire général Le Surre (1).

Ce n'est pas précisément la vente des volets qui fut le prétexte de cette mesure de rigueur. L'évêque de Broglie, disait l'arrêté, ayant perdu ses droits civils, Le Surre se trouvait ipso facto privé de sa dignité de vicaire général, et partant aux yeux du pouvoir n'était plus qu'un étranger, dont les agissements n'avaient pas l'heur de plaire au gouvernement de S. M. Guillaume.

Quant à l'affaire de la vente des volets, le 27 octobre 1818, cette cause fut rayée du tableau, à la demande de l'avocat de la régence.

Tel est, d'après les documents officiels que nous avons recueillis, le dernier épilogue de cette trop malheureuse vente des volets de « l'Agneau mystique ». Ces renseignements puisés à une source aussi autorisée, et que nous nous sommes attachés à reproduire sans le moindre parti pris, jettent un jour singulier sur les sentiments artistiques qui avaient cours au début du XIX^e siècle. Ils nous amènent donc à cette conclusion, que nous n'hésitons pas à livrer à l'attention de nos bienveillants lecteurs : l'art, en raison de la facilité avec laquelle il se prête au goût du jour, n'offrira jamais aux œuvres du passé qu'une insuffisante sauvegarde. Il appartient à l'archéologie de lui prêter son puissant concours, car étendant avec une égale sollicitude sa vigilante tutelle sur tous nos trésors artistiques, elle met en plein relief la si bienfaisante action de l'art, elle en détermine la marche progressive, elle en dégage avec une manifeste clarté la sublime et lumineuse mission à travers tous les âges, et dans toutes les nations.

Chanoine G. VAN DEN GHEYN.

(1) *Annalectes*, citées plus haut, pp. 326 et 327.

Appendice

I.

Extrait du *Journal de Gand*, n° 37, vendredi 6 février 1818.

Gand, 6 février.

Le tribunal civil de cette ville se trouve saisi d'une singulière affaire, qui a été appelée à l'audience du 4 de ce mois. Il s'agit d'une demande formée par les nobles et honorables seigneurs les bourgeois et échevins de Gand, contre MM. Le Surre, Lebegue, Lippens et F. de Volder, chanoines à l'église de Saint-Bavon. Voici les faits qui ont donné lieu à cette action :

Tous les amis des arts et de la gloire nationale connaissent la grande composition de Jean et d'Hubert van Eyck, représentant l'*Agneau de l'Apocalypse*, et peinte dans le xv^e siècle. On sait que c'est à l'un des deux frères que l'on doit la belle découverte de la peinture à l'huile qui a tant agrandi le domaine de l'art (1).

Cette production qui paraît avoir été commencée et achevée d'après les ordres de Philippe-le-Bon (2), se trouvait dans l'église Saint-Jean, lorsqu'en 1540 le monastère de Saint-Bavon fut démoli.

(1) M. Lenoir, administrateur du musée des monuments français, prétend, dans son histoire des arts, que la découverte de la peinture à l'huile est bien antérieure à 1390. Il dit pourtant qu'avant les frères van Eyck, le procédé n'était presque point usité. On fixait alors les couleurs avec des gommés et des blancs d'œuf, et ces peintures acquéraient une étonnante solidité.

(2) On peut consulter à cet égard l'intéressante notice de M. C., dans la troisième livraison des *Annales Belges*. C'est une dissertation historique très curieuse, et où l'esprit d'investigation s'unit à une critique fine et judicieuse.

Les chanoines de ce monastère obtinrent des stalles et des prébendes dans cette église qui dès lors perdit son nom. Il résulterait de ce point historique, que la possession du tableau était celle de l'église Saint-Jean, et que les chanoines de Saint-Bavon n'en devinrent que les dépositaires. C'est vraisemblablement par ce motif que, suivant la notice de M. C. ces chanoines refusèrent ce tableau à Philippe II, qui leur en avait fait la demande.

Ce Philippe II, dont la dévotion égalait la cruauté, enrichissait ses palais en Espagne, des productions arrachées à nos églises pendant le règne des dissensions.

C'est le cardinal de Granvelle qui, plus courtisan que religieux, déshonorait l'église en se rendant l'entremetteur de ces spoliations. « Rien, dit l'auteur de la notice, rien n'est moins délicat pour un homme très élevé dans la hiérarchie de l'église, ni moins inconcevable de la part d'un prince qui outrait ses pratiques de dévotion. Aujourd'hui, que les souverains de l'Europe sont moins féroces peut-être, mais aussi plus éclairés dans la pratique des préceptes du christianisme, ils ne se permettraient pas, ils défendraient d'exposer dans leurs palais et dans leurs galeries, des productions provenant d'un vol public ou d'un pillage, ou dont l'origine quelconque, comme *objets du commerce*, fut une action qui, par cela même que les lois ou les usages de tous les pays, la réputait coupable, ou seulement blamable, serait un scandale public...

Lorsque les Français enlevèrent, en 1794, les meilleurs tableaux de nos églises, les chanoines ou les marguilliers de Saint-Bavon, parvinrent à conserver différents objets précieux, mais ils ne purent sauver que huit des panneaux de bois des douze qui formaient la composition des frères van Eyck.

Ces quatre panneaux ou tableaux restitués en 1816, furent replacés à Saint-Bavon; mais on ne tarda pas à s'apercevoir que les huit tableaux complétant la composition et qui n'ayant point été enlevés, devaient être conservés dans un local attenant à l'église, avaient disparus; ainsi les tableaux enlevés par les Français, se trouvaient à leur place, et ceux conservés par l'église n'y étaient plus. On sut depuis qu'ils avaient été vendus par les chanoines que nous avons désignés plus haut.

Voici les termes de la demande :

La régence a conclu à la réintégration de ces tableaux dans un bref délai, et à ce que, faute de le faire, les défendeurs soient condamnés solidairement et par corps à payer à la ville de Gand une somme de 100,000 florins ou tout autre à déterminer par le juge, à titre de dommages-intérêts.

Elle fonde cette demande sur ce que les défendeurs ont fait disparaître ces tableaux, en les vendant pour une somme modique à

un sieur van Nieuwenhuysen, sans qu'ils aient ni droit, ni titre, ni qualité, pour aliéner de pareils objets, immeubles par destination, d'après les articles 524 et 525 du code civil.

La régence ajoute qu'en les supposant objets meubles, les dits chanoines n'ont pu également en opérer la vente, parce qu'ils ne sont pas marguilliers de l'église et que, de leur avis, les marguilliers n'ont pas été appelés pour délibérer sur cet objet.

La cause a été remise pour plaider. Nous rendrons compte des débats et du jugement. M. Hellebaut plaide pour MM. les bourgeois et les échevins et M. Massez pour MM. les chanoines.

II.

Réponse à l'article précité, *Journal de Gand*, n° 39,
dimanche 8 février 1818.

Au rédacteur.

Gand, le 7 février 1818.

Les renseignements qui vous ont été communiqués. Monsieur, sur le procès intenté par Messieurs les bourgmaitre et échevins de cette ville à la fabrique de l'église cathédrale étant on ne peut plus inexact, et tendant, comme il est manifeste, à inculper grièvement Messieurs les marguilliers de la première église du diocèse, je ne doute pas que, puisque vous faites profession d'impartialité, vous n'insériez dans votre feuille les justes réclamations que je vous transmets, fondées en partie sur les faits suivans, qui seront déduits plus au long dans le cours de ce singulier procès, qui est bien certainement le premier de ce genre.

1° La composition des frères van Eyck, représentant l'*Agneau de l'Apocalypse*, était formée seulement de 4 tableaux: celui qui représentait l'*Agneau* était placé, comme il l'est encore aujourd'hui, au-dessous de trois autres moins considérables représentant Dieu le Père, la Sainte Vierge et saint Jean; huit panneaux de bois ou volets d'étroite dimension attachés l'un à l'autre aux deux côtés des tableaux servaient à les couvrir quand on le voulait, c'était une sorte de fermeture antique. Aucun des objets peints sur les volets ne se rapporte à l'*Agneau de l'Apocalypse*. Quel rapport Adam et Eve *in naturalibus* (qui n'ont pas été vendus), sainte Cécile, un chœur de chanteuses, une cavalcade et autres sujets profanes, peuvent-ils avoir avec la composition de l'*Agneau*, seul tableau auquel on donne cette dénomination? (Voyez

J. B. Deschamps, voyage pittoresque). *Où sont donc les huit tableaux complétant la composition?*

2° Les Français envahirent, en 1794, les 4 tableaux précités et ne faisant aucun cas des volets, les laissèrent dans l'église, *voilà comme on parvint à les conserver*. Messieurs les marguilliers qui ont depuis le Concordat, acheté plusieurs bons tableaux dont l'église est ornée, ne pouvant tirer aucun parti pour la décoration de la cathédrale de ces volets déjà vermoulus en partie et qui gisaient depuis 18 ans dans un coin de la salle des archives, prirent, en mars 1814, la résolution de les vendre s'il était possible. Des démarches furent faites en conséquence, mais sans succès. Cette résolution avait été diverses fois renouvelée, lorsque au mois de décembre 1816 un acheteur se présenta. Le sieur van Nieuwenhuysen dont les premières offres furent successivement rejetées, consentit enfin à donner 3000 florins pour les six volets. Avant de conclure le marché, deux célèbres amateurs de la ville furent consultés; l'un d'eux, qui vint voir les panneaux, les estima en totalité à 600 fr. *pour un amateur*; l'autre déclara qu'il connaissait les pièces, que le prix offert était bien au-dessus de ce qu'elles valaient Il y a loin de 600 fr. à cent mille florins.

3° Ces volets ont été vendus par suite d'une résolution de la fabrique, et le produit de cette vente placé à l'article des recettes dans le budget de 1816, envoyé au Ministre. Cette assertion sera prouvée au procès. Pourquoi donc attaquer cinq membres seulement de cette fabrique et *personnellement et par corps?*

4° La fabrique de l'église cathédrale est tellement constituée en vertu d'ordonnances sanctionnées par les deux autorités, que la ville de Gand, ne peut s'immiscer en aucune manière dans l'administration des biens de cette fabrique. Jamais les maires ou adjoints n'ont été autorisés à assister à ces délibérations; telles sont les dispositions du règlement épiscopal, approuvés par le gouvernement du 17 octobre 1803, confirmées par l'art. 104 du décret du 30 décembre 1809. Partout les fabriques des églises cathédrales ne sont dépendantes que de l'évêque, qui nomme et révoque les marguilliers, quand il lui plaît. Il n'y a jamais eu, à Saint-Bavon, depuis l'érection de l'église Saint-Jean en collégiale et en cathédrale, d'autres marguilliers, que ceux de l'église cathédrale. Comment a-t-on pu avancer que le président de la fabrique et les autres chanoines défenseurs *ne sont pas même* marguilliers de l'église?

5° L'ancienne abbaye de Saint-Bavon, ayant été sécularisée en 1536, à la demande de Charles V, l'église paroissiale de Saint-Jean, où les nouveaux chanoines furent transférés par l'autorité des deux puissances, fut changée en église collégiale en 1540. Tout le temporel comme le spirituel de cette église, leur fut donné en toute propriété et à perpétuité, disposition qui fut renouvelée en faveur du chapitre,

lors de l'érection de la collégiale en cathédrale en 1559. Il n'y a rien de mieux prouvé que cette assertion : (A. Miræi, op. dipl., tome 2, fol. 1051, 1056, 1059, etc.). L'église pariossiale ne fut jamais que *dans la cathédrale*. La première n'eut jamais et n'a pas encore aujourd'hui une administration à part; elle dépendait sous tous les rapports, du chapitre qui, non seulement acquittait toutes les charges du culte paroissial, mais nommait même le curé et tous les officiers de l'église. D'après cela n'est-il pas plaisant d'entendre dire que les *chanoines du monastère obtinrent des stalles et des prébendes dans l'église de Saint-Jean*.

6° Si les volets en question qui ont été mis au rebut par les dévastateurs de l'église en 1794, et réputés depuis 22 ans, par les marguilliers, hors d'état de servir à la décoration de l'église, doivent être considérés comme des *immeubles par destination*, il s'ensuivrait que dans aucune église, les marguilliers ne pourraient aliéner une chaise sans y être légalement autorisés. Dans combien d'églises de cette ville n'a-t-on pas aliéné de vieux tableaux pour y en placer de meilleurs? Combien d'achats, d'échanges de cette nature ne sont pas faits tous les jours, sans qu'il soit jamais question de s'y faire autoriser? On a depuis le concordat acheté de nouveaux tableaux, démolit même dans la cathédrale, au su de toute la ville, des autels de marbre, supprimé des portes latérales: a-t-on jamais songé à attaquer l'évêque ou les marguilliers? Qu'y a-t-il, enfin, de plus précis sur la dénomination de l'immeuble que les articles 525 et 528 du code civil? Soyez persuadé, Monsieur, que le président de la fabrique, et les chanoines marguilliers, attaqués *personnellement et par corps*, ne redoutent point l'issue de cet étrange procès.

Agrééz, etc.

Un de vos abonnés.

III.

Lettre de l'Avocat Hellebaut *Journal de Gand*, n° 43, jeudi
12 février 1818.

Au rédacteur,

Gand, le 10 février.

Monsieur, l'individu qui vous a communiqué l'article inséré dans votre n° 37, doit avoir eu sous les yeux les pièces du procès que la noble et honorable régence de la ville de Gand soutient pour obtenir la restitution de plusieurs panneaux du *Triomphe de l'Agneau*, chef-d'œuvre des frères van Eyck. J'ignore les motifs pour lesquels ce fournisseur d'articles a négligé de faire remarquer des circonstances intéressantes de ce procès. D'abord, ce ne sont pas seulement MM. les chanoines le Surre, le Bègue, Lippens et de Volder que la ville de Gand a fait attirer en justice, mais encore le sieur Haeck, laïc, et solidairement avec eux le sieur van Nieuwenhuyse, brocanteur de tableaux à Bruxelles.

Il est en outre dans l'intérêt de la vérité, de faire connaître que MM. les chanoines, ainsi que M. Haeck par actes publics, sous la réserve de tous leurs droits, ont offert à van Nieuwenhuyse, en espèces sonnantes, contre la restitution des tableaux, la somme d'achat, les intérêts et les frais de transport, à quoi le dit van Nieuwenhuyse a répondu que les tableaux sont vendus depuis longtemps: il existe néanmoins quelques raisons pour croire que le marchand avait promis à des personnes respectables de ne pas vendre nos tableaux avant décision définitive.

Enfin, dans ce même procès, il en existe un autre sur la question de savoir si MM. les chanoines et Haeck doivent garantir van Nieuwenhuyse, ou si ce dernier doit les garantir.

Rien n'a été plaidé sur ces points que de ma part contre van Nieuwenhuyse, lequel n'a pas pris de résolutions envers la ville, et contre lequel le tribunal a refusé le jugement par défaut que j'ai demandé le 4 de ce mois, parce que le tribunal a préféré remettre l'affaire à huitaine, pour poser qualités entre toutes les parties.

Telle est la rétroacte de cette cause, sur laquelle je m'abstiens de toute observation, comme devant plaider pour la régence de la ville de Gand, une des parties.

Signé: J. G. Hellebaut.

IV.

Nous croyons, dans le but de réunir toutes les pièces du dossier relatif à la vente des volets, pouvoir ici reproduire un extrait d'un travail présenté à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand (séance du 12 juin 1906) et qui avait pour titre :

QUELQUES DOCUMENTS INÉDITS A PROPOS DE DEUX TABLEAUX CÉLÈBRES.

Je pourrais prendre comme épigramme de la communication que j'ai l'honneur de vous faire ce soir, ce vers bien connu de Boileau :

« Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable » ;

car n'était que mon récit s'appuie sur une pièce d'une authenticité absolument indiscutable, vous pourriez croire que j'essaie de vous divertir par quelque conte bleu, et d'autre part l'histoire serait même amusante, si le dénouement n'en était si triste.

En tout cas il m'a paru intéressant de vous narrer la chose, parce qu'elle jette une lumière inattendue sur les sentiments artistiques, qui animaient, au commencement de ce siècle, les amateurs et les connaisseurs des objets dits « antiques ».

Or donc, le 3 juillet 1817, le gouverneur de la Flandre Orientale M. le baron de Kevenberg invita les marguilliers de la fabrique de l'église de Saint-Bavon, « à lui faire connaître les auteurs de la vente illicite dont il s'agit, afin de faire impeser sur eux la responsabilité qu'ils ont encourue. »

Vous l'avez deviné sans doute, Messieurs, il s'agit de la vente qu'on ne saurait hélas ! trop regretter, des six volets de l'immortel chef-d'œuvre des frères van Eyck.

Le vicaire général J. Le Surre crut de son devoir de répondre lui-même, et sans tarder, à la requête du gouverneur de la province, et le 7 juillet il lui envoya une très longue missive, dont la copie

est conservée à l'évêché de Gand, et dont je vais vous donner l'analyse succincte.

Nous ne suivrons pas M. le vicaire général dans sa discussion d'ordre purement juridique, et nous n'examinerons pas avec lui, si les susdits marguilliers étaient en droit de procéder comme *Administrateurs en service d'activité*, à la vente de ces volets, et si ceux-ci étaient ou non des immeubles proprement dits.

Je ne veux retenir de cette très intéressante correspondance que les faits qui concernent directement l'histoire de l'art et le goût de l'époque.

Tous les traits qui vont suivre, soit dit une fois pour toutes, sont tirés de cette lettre, dont je me contente d'abandonner la forme épistolaire, me réservant de donner en appendice le texte même de ce document inédit.

Les volets en question avaient servi à couvrir ou à fermer le tableau des van Eyck jusqu'en 1794. C'était, dit le vicaire général, « une espèce de fermeture antique, quoique fort disgracieuse ». Surviennent les Français avec leur « agence de commerce et approvisionnement pour l'extraction en pays conquis, des objets de sciences, arts et agriculture! »

Naturellement ils auraient eu trop mauvais goût, s'ils n'avaient accordé leur préférence à l'Agneau mystique. Aussi l'église de Saint-Bavon et la Belgique en furent bientôt dépossédées. Mais chose étrange, les Français furent aussi d'avis probablement, que ces volets, pour être une fermeture antique, n'en étaient pas moins fort disgracieux. Aussi furent-ils arrachés du tableau, et généreusement abandonnés à la cathédrale « comme chose de peu de valeur. »

Telle fut peut-être la première origine du discrédit jeté sur ces volets.

Que faire de ces pièces détachées, « attendu, dit notre correspondant, qu'il n'y avait aucun moyen de les placer à l'église d'une manière tant soit peu avantageuse, et que d'ailleurs les cadres ou bordures étaient presque vermoulus. »

Il est même permis de supposer que l'agence de commerce, etc. n'avait traité ces volets qu'avec un soin relatif.

On se décida donc à les remettre dans un magasin attenant à la salle capitulaire.

L'exil de notre chef-d'œuvre, on le sait, ne fut pas de trop longue durée, et l'on s'imagine sans doute qu'aussitôt le tableau rentré à Saint-Bavon, les marguilliers, comme les pouvoirs publics, s'empresèrent de reconstituer l'œuvre dans son admirable unité. Point du tout. Les volets disqualifiés par les Français demeurèrent ensevelis dans la poussière au milieu des archives, et ce n'est qu'en 1816, grâce aux soins du même vicaire général Le Surre, qu'ils reprirent leur ancienne place et leur office oublié.

Mais dès 1814, l'idée de les aliéner avait germé dans l'esprit des marguilliers, qui, à cette époque, avaient espéré pouvoir les vendre « à un prix honnête en Angleterre. »

Qu'il me soit permis, Messieurs, d'insister un instant sur ce fait, car nous nous imaginons sans doute, — et pour cause — que la vente de ces volets a été faite à la hâte, et sans mûre réflexion.

J'aurai l'occasion de vous prouver à l'instant le contraire.

On s'adresse donc par l'intermédiaire du curé de Saint-Bavon à un négociant d'Ostende. M. Van Iseghem, pour voir s'il n'y aurait pas moyen de trouver un amateur en Angleterre.

Est-il possible de supposer que ces négociations qui durèrent deux ans, restèrent absolument inconnues du public, à moins d'admettre que le public, aussi bien que les pouvoirs publics, ne s'occupaient pas à cette époque de pareilles bagatelles: *de minimis non curat prætor*.

Et qu'on n'objecte pas que la protestation du gouverneur de la province prouve cependant le souci de certaines administrations pour la conversation de nos œuvres d'art.

En effet, la lettre du gouverneur date du 3 juillet 1817 et la vente eut lieu au mois de décembre 1816, et il appert, pour qui sait lire entre les lignes, de la réponse du vicaire général, que la requête du gouverneur a été inspirée par quelques marguilliers, qui se prévalurent de n'avoir pas consenti à cette vente, parce que « quoique invités aux assemblées de fabrique, ils avaient cessé de s'y présenter, se contentant des prérogatives d'honneur attachées à ce titre. »

Bref, les négociations entamées en Angleterre n'eurent pas le moindre succès! Le vicaire-général l'affirme d'une manière aussi laconique que catégorique: « Cela ne fut pas possible! »

Heureusement pour nos marguilliers d'alors, mais malheureusement pour ceux d'aujourd'hui, un ancien chanoine de Gand avait quitté notre ville, pour aller habiter Bruxelles. Celui-ci comptait parmi ses amis le sieur Van Nieuwenhuysse dont il « connaissait les goûts pour les pièces antiques de ce genre. » Il lui indiqua les volets en question « comme faciles à se procurer à un prix modéré. »

L'amateur fit plusieurs propositions, qui toutes furent successivement rejetées. Malgré la dépréciation qui venait de la France comme de l'Angleterre, les marguilliers crurent devoir se montrer exigeants. Et la raison, le vicaire général la confesse ingénument dans sa réponse: « Parce que l'acheteur avait témoigné un grand empressement à acheter ces pièces antiques, et pour procurer à notre pauvre église un plus grand avantage. »

Je ne m'arrête pas au qualificatif que l'auteur de la lettre applique à la cathédrale de Saint-Bavon. Nous verrons dans la suite s'il avait tort ou raison.

Enfin, une dernière proposition fut faite et celle-ci émanait des mar-

guilliers eux-mêmes: 3000 florins courant, soit 6000 francs, c'est-à-dire 1000 francs le volet.

Refus énergique de la part de Van Nieuwenhuyse, qui finit cependant par accepter le marché, mais à une condition, c'est que les volets « lui seraient délivrés à ce prix dans les 24 heures. »

Je vous avoue, Messieurs, que quand je suis arrivé à ce passage de la lettre du vicaire général Le Surre, je me suis fait la réflexion que vous vous faites peut-être en ce moment: *Habemus confitentem reum*: voici l'aveu, on s'est laissé prendre à un vulgaire truc de marchand.

Mon jugement était téméraire; car oyez la suite. Dès que la lettre parvient au vicaire général, celui s'empresse de demander aux marguilliers un consentement, qu'ils donnèrent « non seulement de plein gré, mais avec joie. » C'est en ce moment sans doute qu'un scrupule surgit dans l'esprit de notre vicaire général. Ces volets ne pourraient-ils pas demeurer à Gand, et être conservés dans le cabinet de quelque amateur gantois. Or, il se faisait qu'à cette époque il y avait en notre bonne ville deux grands amateurs d'œuvres d'art. On ira donc les consulter, avant de procéder à la vente définitive. Peut-être même ceux-ci demanderaient-ils la préférence, et dans ce cas on s'estimerait heureux de la leur accorder.

Il est vraiment fâcheux, que M. le vicaire général, qui cite dans la lettre les noms de toutes les tierces personnes mises en cause, ait négligé de nous transmettre les noms de ces deux Mécènes gantois. Mais ceci n'infirme en rien la stricte exactitude de ses dires car il est prêt, écrit-il au gouverneur, « à garantir tous les détails des faits exposés ci-dessus », afin de « dissiper entièrement les tristes nuages qui se sont élevés à ce sujet, et qui paraissent subsister encore aujourd'hui. »

Quel fut le résultat de cette consultation artistique faite en l'an de grâce de 1816?

Ici je laisse la parole à notre correspondant, car je craindrais de déflorer par le moindre trait le charme ingénu de son récit.

« L'un de ces amateurs bien connu par son goût pour ces sortes de curiosités, par ses connaissances en peinture et par sa brillante collection de tableaux, vint voir les volets et les examina assez longtemps dans ma présence. »

J'ouvre ici une parenthèse pour vous rappeler que les volets étaient à cette époque remis à leur place primitive.

« Lorsque je lui demandai ensuite quelle était la valeur réelle de ces objets, et qu'on se présentait pour les acheter, il me dit en présence de deux marguilliers, que ces volets n'avaient de prix que celui qu'un amateur voudrait offrir pour des pièces de ce genre, dont l'antiquité et le nom du peintre étaient le principal mérite. Il crut qu'une somme de 100 fr. par pièce était tout au plus ce qu'on

en donnerait. Sa surprise fut grande, lorsque je lui déclarai le prix qu'on en proposait: il dit ensuite au trésorier de la fabrique qu'il ne fallait pas laisser échapper une si belle occasion. »

Arrêtons-nous, si vous le voulez bien. Messieurs, à ces mots: une si belle occasion!

N'êtes-vous pas de mon avis que dans cette circonstance, comme dans bien d'autres encore, ce qu'il faut incriminer, c'est bien moins les personnes responsables des méfaits qu'on leur reproche, que le goût de l'époque qui les a poussés à les commettre.

Mais ne croyez pas que je veuille ici plaider en faveur des marguilliers de Saint-Bavon, les circonstances atténuantes; j'ai cru faire œuvre utile, en vous donnant à propos de ce document une page de notre histoire d'art rétrospectif.

Ceux qui s'intéressent plus particulièrement à l'histoire même de notre cathédrale, s'arrêteront peut-être un instant encore au sombre tableau que trace M. le vicaire général, en terminant sa lettre, de la détresse dans laquelle, depuis l'entrée des alliés en Belgique, se trouve l'église Saint-Bavon, qui est, dit-il, « la cathédrale du plus grand diocèse qui existe en Europe. »

1^o L'office divin est interrompu. Il n'a plus lieu que le dimanche et le jeudi matin, et les fêtes solennelles, alors que depuis le concordat il avait lieu tous les jours, matin et soir.

2^o La solennité des offices de plusieurs grandes fêtes est supprimée, car il n'y a pas moyen de subvenir aux frais de la musique.

3^o Les chanteurs et les musiciens désertent l'église, et on est menacé de perdre la maîtrise des enfants de chœur, car on n'a plus de quoi les payer.

4^o Les grosses réparations absolument indispensables ne peuvent se faire, faute d'argent, et il peut en résulter de très graves inconvénients.

5^o D'autre part, l'église a dû contracter des dettes et, pour y faire face, elle doit épuiser toutes ses ressources, « pour donner au moins quelques à comptes à ses créanciers les plus nécessiteux. »

Il faut croire que les explications fournies par M. le vicaire général Le Surre ont paru satisfaisantes au gouverneur de la Flandre Orientale, car je n'ai plus retrouvé nulle part de traces de l'enquête, faite à la suite de la vente des six volets des van Eyck.

Réponse de M. le vicaire Général J. le Surre à la *lettre du gouverneur aux Marguilliers de Saint-Bavon, du 3 juillet 1817.*

Les tableaux dont il est question, ne sont que des sortes de volets assez étroits au nombre de six, qui autrefois servaient à couvrir ou fermer quelques tableaux de Jean van Eyck, d'une dimension proportionnée aux dits volets. Cette espèce de fermeture antique, quoique fort disgracieuse dans sa forme, avait été conservée, jusqu'en 1794, lorsque les Français envahirent les tableaux. Ils firent si peu de cas des volets, qu'ils les laissèrent dans l'Eglise, comme chose de peu de valeur. On ne savait que faire de ces pièces détachées, qui ne semblaient n'avoir d'autre mérite que leur antiquité et le nom du peintre. Ils furent placés dans un magasin à côté de la salle capitulaire et y restèrent près de 22 ans comme objets entièrement inutiles pour l'Eglise, attendu qu'il n'y avait aucun moyen de les y placer d'une manière tant soit peu avantageuse. D'ailleurs les cadres ou bordures étaient presque vermoulus. C'est moi-même qui, l'année dernière, les fit, pour ainsi dire sortir de la poussière. où ils étaient comme ensevelis, au milieu des archives. Il y a environ deux ans que MM. les Marguilliers ayant appris que ces volets pourraient être vendus à un prix honnête en Angleterre, à cause de leur antiquité, chargeaient M. le curé actuel de Saint-Bavon de s'informer auprès d'un négociant d'Ostende (M. Van Iseghem) s'il n'y aurait pas moyen d'en procurer la vente dans ce pays. Cela ne fut pas possible. Au mois de décembre dernier le sieur Van Nieuwenhuyse se présenta pour les acheter. Il avait été envoyé par un ancien chanoine de Gand demeurant à Bruxelles, lequel connaissant les goûts de cet amateur pour les pièces antiques de ce genre, lui indiqua les volets en question comme faciles à se procurer à un prix modéré.

L'acheteur ne se détermina à offrir 3000 florins courant qu'après qu'on eut successivement rejeté ses premières propositions; ce qu'on fit parce qu'il témoigna un grand empressement à acheter ces pièces antiques et pour procurer à notre pauvre Eglise un plus grand avantage. Après avoir rejeté constamment la demande de 6000 francs, il déclara par écrit qu'il s'engageait à acheter les dits volets pour 3000 florins, qu'autant qu'ils lui seraient délivrées à ce prix dans les 24 heures, faute de quoi il ne s'engageait plus à rien. On profita de ce court délai, d'abord pour obtenir le consentement des Marguilliers à la vente en question, et ensuite pour consulter deux principaux amateurs de cette ville, car l'offre des prix susdits avait fait croire que peut-être ils demanderaient la préférence, afin de conserver les pièces dans leur cabinet. L'un d'eux, bien connu par son goût pour ces sortes de curiosités, par ses connaissances en peinture et par sa brillante collection de tableaux, vint voir les volets, et les examina assez

longtemps dans ma présence, lorsque je lui demandai ensuite qu'elle était la valeur réelle de ces objets, et qu'on se présentait pour les acheter, il me dit, en présence de deux Marguilliers, que ces volets n'avaient de prix que celui qu'un amateur voudrait offrir pour des pièces de ce genre dont l'antiquité et le nom du peintre étaient le principal mérite. Il crut qu'une somme de 100 francs par pièce était tout au plus ce qu'on en donnerait. Sa surprise fut grande lorsque je lui déclarai le prix qu'on en proposait: il dit ensuite au trésorier de la fabrique, qu'il ne fallait pas laisser échapper une si belle occasion.

Il n'était pas possible de procéder à la vente de ces objets avec une plus grande circonspection. Les marguilliers crurent qu'il était de leur devoir de ne pas priver l'Eglise des avantages résultant d'une acquisition, dont le prix leur paraissait après un mur examen, n'être que l'effet d'une sorte d'enthousiasme pour les pièces antiques. Ils étaient bien loin de croire qu'on les accuserait un jour de n'avoir point qualité pour les vendre, et que ces volets relégués depuis 22 ans dans une sorte de grenier et réputés absolument inutiles pour l'Eglise, étaient un véritable immeuble de la cathédrale.

Suit une discussion pour prouver le droit des marguilliers à vendre ces volets, et pour prouver que ces volets n'étaient pas des immeubles. Puis le Surve continue:

Je dois ajouter que si nonobstant toutes les observations que je viens de vous faire, une décision supérieure pouvant établir, après l'événement, que les objets en question étaient de vrais immeubles, ce que je ne présume pas, on ne pourrait certainement accuser MM. les marguilliers d'avoir agi de mauvaise foi; car ils doivent paraître pour les motifs précités, très excusables de n'avoir pas regardé ces petits tableaux comme immeubles, ils vous paraîtront tels, je ne doute pas, M. le Gouverneur, d'autant plus qu'au jugement d'un grand connaisseur, le prix offert pour les objets était bien au-dessus de ce qu'ils valaient réellement; qu'ils auraient cru blesser notablement les intérêts de l'Eglise, s'ils avaient refusé l'offre de l'amateur; qu'enfin la fabrique de la cathédrale étant depuis longtemps accablée de dettes ne pouvant suffire aux frais du culte, et ne recevant rien du trésor royal depuis neuf mois, ils ne croyaient pas devoir laisser échapper cette ressource qui lui était présentée, pour subvenir au moins au besoins les plus pressants.

La lettre se termine par le tableau de la déresse dans laquelle se trouve l'Eglise Saint-Bavon.

Het Brugsche Calfvel

van 1407-1411

Die up brinct eene quade cuere
Siet se dickent daer na voor sine duere
OLIVIER VAN DIXMUDE, 69.

Inleiding

De Bronnen der geschiedenis van het Brugsche Calfvel van 1407-1411 zijn tweërlei: de letterkundige schriften, die eene korte bespreking vergen, en de archievale oorkonden.

A. — LETTERKUNDIGE BRONNEN.

1. — De bijzonderste verhalende bron van de Brugsche gebeurtenissen van 1407-1411 is de kroniek getiteld: *Merkwaerdige gebeurtenissen, vooral in Vlaenderen en Brabant, van 1377 tot 1443*, door OLIVIER VAN DIXMUDE, uitg. te Ypre in 1835, door den stadsarchivaris J.-J. Lambin. Die uitgave is tamelijk slordig en op ettelijke plaatsen onvolledig. Dit is des te meer te bejammeren, dat die iepersche kroniek eene bron van eerste gehalte is, gezien de nauwkeurige inlichting van den oud-burgemeester en schepen

OLIVIER VAN DIXMUDE, een tijdgenoot der gebeurtenissen die hij beschrijft (1). Wij drukken er op, dat de schrijver een felle tegenstrever der Bourgondische politiek, een warme aanhanger der stedelijke voorrechten is.

2. — Nog eene andere gelijktijdige kroniek biedt een zeker belang voor het opstellen der geschiedenis van het Brugsche Calfvel, nl. de *Cronike van den prinsen ende graven van Vlaenderlant van 863 tot 1436*, door JAN VAN DIXMUDE, uitg. te Ypre in 1839, door denzelfden Lambin. Wij hebben reeds vroeger bewezen (2) dat deze kroniek tot in de eerste jaren der xv^e eeuw eene vertaling vormt van de *Flandria Generosa* of *Genealogia comitum Flandriæ* (*Monumenta Germaniæ Historica*, d. IX; J.-J. de Smet, *Corpus Chronicorum Flandriæ*, d. I), waaraan een gelijktijdige Bruggeling het verhaal van de « Caleysvaert » en van den Brugschen opstand van 1436 voegde. Lambin, den bezitter of kopist van het Handschrift met den onbekenden Brugschen opsteller verwarrende, schreef ten onrechte die kroniek toe aan den Ieperling JAN VAN DIXMUDE.

De kroniek van den zoogezegden Jan van Dixmude vond veel bijval. J.-J. de Smet gaf een vollediger relaas van den strijd van Brugge tegen Philips den Goede (1419-1440) uit, onder den titel *Laetste deel der Kroniek van Jan van Dixmude*, in *Corpus Chronicorum Flandriæ*, d. III, blz. 35-109.

Een ongenoemde Gentenaar nam er in de eerste helft der xv^e eeuw insgelijks kopie van en voegde er het verhaal bij van den opstand van Gent tegen den hertog van Bourgondië; dit Gentsch afschrift werd in 't licht gezonden door Blommaert en Serrure, *Kronijk van Vlaenderen van 580 tot 1467* (Gent, 1839-1840, 2 dl.).

De gekende Brugsehe dichter-rederijker, de meester-metser ANTOON DE ROOVERE, schreef een vervolg op de *Cronike* toegeschreven aan Jan van Dixmude, in haren oorspronkelijken vorm, van 't jaar 1450 tot 1482, tot enkele dagen voor zijnen dood. Een

(1) Zie over Olivier van Dixmude, H. PIRENNE, in *Biographie Nationale*, d. XVI, kol. 142-143; V. FRIS, *Les Idées politiques d'Olivier van Dixmude*, in de *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, Bruxelles, 1901.

(2) V. FRIS, *Ontleding van drie Vlaamsche Kronieken*, in de *Handelingen der Maatschappij van Geschiedenis te Gent*, d. III (1900), blz. 135-191.

andere Bruggeling, ANDRIES DE SMET, vervolgde het werk tot 1497, vooral bij middel van lange uittreksels ontleend aan 't *Dagboek* van ROMBOUT DE DOPPERE; en een onbekende Antwerpenaar voegde er een aanhangsel bij tot 1529. Het zoo voortgezette werk werd te Antwerpen uitgegeven in 1531, door Willem Vorsterman, onder den titel: *Dits die Excellente Cronike van Vlaenderen*.

Onder de pen der verschillende afschrijvers hebben deze in den grond gelijklopende teksten hier en daar kleine afwijkingen onderstaan: er zijn tal van varianten en talrijke interpolaties.

Om zijn verhaal van de geschiedenis van het Brugsche Calfvel op te stellen, heeft de compiler der *Commentarii sive Annales Flandriæ* (Antverpiæ, 1561), Jacob De Meyere (1), den tekst der *Kronijk van Vlaenderen* of den *Excellente Cronike* tot grondslag genomen, en daar dan enkele der varianten van de zoogezegde *Cronike van Jan van Dixmude* toegevoegd.

Op zijne beurt vertaalde, op 't einde der XVI^e eeuw, de Bruggeling Nikolaas Despars (2) den tekst der *Annales Flandriæ* van Jacob De Meyere.

Deze zes kronieken verbeelden dus slechts één relaas, zoodat wij mogen de volgende vergelijking stellen:

GEBURTENISSEN VAN 1407 (bij vergissing door enkelen op 1408 gebracht). — *Chronicon Comitum Flandriæ*, bij J.-J. de Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, d. I, blz. 251 = *Jan van Dixmude*, blz. 291-292 = *Kronijk van Vlaenderen*, d. II, blz. 12 = *Excellente Cronike* (1531), f^o lxxix r^o = J. Meyerus, *Commentarii sive Annales Flandriæ* (1561), f^o 226 r^o = N. Despars, *Cronycke van den lande ende graefsepe van Vlaenderen*, d. III, blz. 209.

GEBURTENISSEN VAN 1411. — *Chronicon Comitum Flandriæ*,

(1) V. FRIS. *Essai d'une Analyse des Commentarii sive Annales Rerum Flandricarum de Jacques de Meyere*, (Gand, 1908), pp. 123-137.

(2) Dezelfde, in *Bulletins de la Comm. roy. d'Histoire*, 1902. — Wij mogen hier nog doen opmerken dat Philips Wielant († 1520), schrijver der *Antiquités de Flandres* (uitg. J.-J. de Smet, *Corpus*, d. IV), blz. 314, de *Kronijk van Jan van Dixmude* vertaald, doch verkort heeft. Wonder genoeg: 't is aan Wielant dat D'Oudegherst, *Annales de Flandres* (Anvers, 1571), blz. 316, 322, schijnt ontleend te hebben, gelijk altijd met veel fouten.

bij J.-J. de Smet, *Corpus*, d. I, blz. 252 = *Jan van Dixmude*, blz. 293-294 = *Kronijk van Vlaenderen*, d. II, blz. 15 = *Excel-lente Cronike* (1531), f° lxxix r° = J. Meyerus, *Commentarii sive Annales Flandriæ* (1561), f° 237 r° = N. Despars, *Cronycke van den lande ende graefsecepe van Vlaenderen*, d. III, blz. 226-227.

De Brugsche opsteller van het *Chronicon Comitum Flandriæ*, evenals zijn vertaler, den pseudo-Jan van Dixmude, is een partijman; hij noemt de afgezette schepenen van 1407: « notabiles villæ Brugensis qui olim pacifice et honorabiliter rexerant villam Brugensem » (blz. 252); « de heerelicste poorters van Brugghe, de welke dat rege-ment in Brugghe ghehadt hadden » (blz. 291). Hij schijnt alzoo te zeggen dat hunne opvolgers min « notabel » en min « heerlic » waren als hunne voorgangers. En zoo heeft het ook Kervyn de Lettenhove (*Histoire de Flandre*, d. IV, blz. 142 en 177) be-grepen, die deze laatsten noemt: « d'obscurs bourgeois ».

Doch de Iepersche tijdgenoot Olivier van Dixmude zegt van die opvolgers juist het tegenovergestelde: bijv. de De Scuetelare's « waren vele moghender van gheboorten in Brugghe dan dese die 't rege-ment hadden. » (*Merkwaerdige gebeurtenissen*, bl. 24).

Tot in 1407 vormden de Brugsche schepenen eene zelfde bent; volgens den Brugschen kroniekschrijver scheurden zich de mannen van 1407-1411 van hunne metgezellen alleen « omme dominacie te hebben in Brugghe » (blz. 291). Het zal te onderzoeken zijn in hoever die al te eenvoudige uitlegging van den pseudo-Jan van Dixmude met de waarheid overeenstemt.

3. — JAN BRANDO († 1428), abt der Duinen, heeft ons in zijn *Chronodromon* (uitg. Kervyn de Lettenhove, Brussel, 1870), blz. 108-109, eene al te korte beschrijving gelaten der moeilijkheden te Brugge in 1407, zonder zelfs te gewagen van het Brugsche Calfvel (1); van de gebeurtenissen van 1411 rept hij geen woord.

Hetzelfde stilzwijgen behouden de Bourgondisch-Fransche schrij-

(1) ADRIAAN DE BUDT († 1488), in zijn *Chronicon Comitum et Principum Flandriæ* (uitg. J.-J. de Smet, *Corpus*, d. I), blz. 354, volgt BRANDO en vat hem saam in 6 regels; hij ook zwijgt over de vernietiging van 't Calfvel in 1411. Hetzelfde ongeveer bij AEGIDIUS DE ROYA, *Annales Bel-gici*, blz. 69.

vers, als ENGUERRAND DE MONSTRELET; de *Chroniqueur anonyme*, die hem tot bron dient; LEFÈVRE DE SAINT-REMY, die zoo dikwerf Monstrelet afschrijft; en PIERRE DE FÉNIN.

B. — OORKONDEN EN ANDERE OFFICIËELE BRONNEN.

1. — KERVYN DE LETTENHOVE heeft in zijne *Histoire de Flandre* (1^e uitgav., Brussel, 1847), d. IV, blz. 499-506 twee brieven afgedrukt van het Brugsche magistraat van 11ⁿ en 31ⁿ October 1411 aan Philips de Charolais gericht, die van het hoogste belang zijn. Reeds had GACHARD deze saamgevat in de aantekeningen zijner uitgave (1838) van de *Histoire des ducs de Bourgogne* door A. de Barante, d. I, blz. 285.

2. — Doeh de voornaamste bron voor de geschiedenis van het Brugsche Calfvel is die rijke mijn van stukken, rekeningen, uittreksels van stadsrekeningen, opene brieven en karters, het *Inventaire des Archives de Bruges* van Gilliodts-van Severen, d. II, III, IV en de *Introduction*, benevens de *Tables* en het *Glossaire* van Edw. Gailliard. Wij verwijzen er voortdurend naar.

2. — Eene niet te versmaden bron is de Lijst van den Brugschen Magistraat. Gilliodts heeft in zijne *Introduction*, blz. 11, drie dezer lijsten aangeduid onder de n^{rs} 108B, 28 en 31: *Mémorial du renouvellement du magistrat ou Fastes consulaires de 1292 à 1687 avec annotations* (door Otto Claesman); *Kronijk en magistraten van Brugge, 1329 tot 1678*, en nog eene *Lijst van Magistraten* (1).

P.-J. Laude in zijn *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Bruges* (Brugge, 1859), blz. 387-389, duidt insgelijks drie dezer *Wetten der stede van Brugghe*, n^{rs} 444, 445, 447, aan.

Karel-Frans Custis, schepene te Brugge († 1752), heeft in zijne nagelaten handschriften (d. IX, X en XI) eene *Liste chronologique des magistrats de 1329 à 1749* medegedeeld, thans HS. 463 der

(1) Wij hebben deze drie *Schepenlijsten* zorgvuldig onderling vergeleken en ook met de schepennamen der Stadsrekeningen; het *Memoriaelboek* van Otto Claesman, alhoewel slechts in 1670 opgesteld, is blijkbaar het beste; 't is de bron van Custis.

Gentsche Bibliotheek (1); deze lijst is zeer zorgvuldig opgesteld, zooals wij konden opmaken uit vele posten der Brugsche stadsrekeningen; zij is blijkbaar ontleend aan het *Memoriaelboek* van Otto Claesman. Wij hebben deze gedeeltelijk afgeschreven voor de jaren 1383-1416, en deelen ze hier mede; de namen der min bekende schepenen en ambtenaars lieten wij weg.

(1) Vgl. GHELDOLF-WARNKÖNIG, *Histoire de Bruges*, blz. 14, a. 1.—. Ziehier de lijst der Baljuws en Schouten van Brugge voor dit tijdperk, volgens GACHARD, *Inventaire de la Chambre des Comptes*, d. II, blz. 358-369.

SCHOUTEN.

13 Sept. 1385 — 1 Nov. 1387. Thomas
Scoonvelt.
1 Nov. 1387 — 30 Mei 1394. Alex.
Spierinc.
30 Mei 1394 — 4 Dec. 1397. Jan Van
den Kerckhove (de l'Atre).
4 Dec. 1397 — 6 Mei 1398. Nikolaas
Scaec.
25 Mei 1398 — 8 Jan. 1403. Jan Slijp.
11 Jan. 1403 — 26 Jan. 1404. Willem
de Tonnelare.
5 Mei 1404 — 22 Sept. 1404. Robr.
van de Cappelle.
24 Sept. 1404 — 3 Nov. 1411. Pieter
Boudins.
3 Nov. 1411 — 2 April 1412. Jan Van
den Berghe.
2 April 1412 — 1 Juli 1413. Pieter
Gherbode.
2 Juli 1414 — 19 Oogst 1414. Bartel
de Vooght.
19 Oogst 1414 — 3 Nov. 1419.
Lodew. Salart.

BALJUWS.

18 Sept. 1385 — 10 Mei 1394. Willem
Slijp.
1 Juni 1394 — 30 Juni 1399. Alex.
Spierinc.
30 Juni 1399 — 22 Sept. 1404. Thomas
Scoonvelt.
22 Sept. 1404 — 2 Mei 1407. Hend.
van Reyngheersvliet.
2 Mei 1407 — 11 Nov. 1411. Rob. van
de Cappelle.
11 Jan. 1412 — 4 Oogst 1414. Frans
van Haverkerke.
4 Oogst 1414 — 23 Dec. 1417. Pieter
Boudins.
23 Dec. 1417 — 31 Dec. 1423. Geer.
van Maldeghem.
27 Jan. 1424 — 1426. Nikolaas
Utenhove.

SOUVEREIN-BALJUWS VAN VLAANDEREN.

1384, Jean de Jeumont. — 1385-1390, Jan Van der Cappelle. — 1390-1397, Gilbert van Leeuwerghem. — 1397-1402, Jaak van Lichtervelde. — 1402-1403, Alexander Spierinc. — 1403-1404, Jaak van Lichtervelde — 1404-1405, Monfrant van Eessene. — 1405-1424, Felix van Steenhuize, heer van Avelghem (GACHARD, *Inventaire de la Chambre des Comptes*, d. II, blz. 345).

Magistraat van Brugge van 1383 tot 1416

2 September 1383-1384.

Burgemeester van Schepenen: Segher Honin. *Schepenen*: Jacob Metteneye, Jan Heldebolle, Gillis van den Walle, enz. *Burgemeester van den Corpse*: Jacob Braderyck. *Raden*: Baud. de Maerschalcck, G. van Vlaeminckpoorte. 6 *Hoofdmannen*: Jan Walkiers, Jan Metteneye, Jacob Bonin, Nikolaas Barbezaen, Jacob van Aertrycke, Pieter Adornes. (Custis, HS. 443, d. XI, blz. 101).

2 Sept. 1384-1385.

Burg. Schep.: Jacob Metteneye. *Schep.*: Jan Beurse, Jan van Roode, enz. *Burg. Corpse*: Jan Heldebolle. *Raden*: Gillis Honin, Jan van Themseke, Lubrecht de Scuetelaere, Guill. van Melane, enz. *Hoofdm.*: Nikolaas Barbezaen, enz. (Custis, blz. 103).

2 Sept. 1385-1386.

Burg. Schep.: Jan Heldebolle. *Schep.*: Gillis van den Walle, Pieter Adornes, Jacob Breydel, Jacob Bonin, Nikolaas Barbezaen, enz. *Burg. Corpse*: T. van den Berghe. *Raden*: Jan Metteneye, Jan Beurse, enz. *Hoofdmannen*: Jan Honin, Jan Metteneye, Baudewyn de Vos, Jan Camphin, Gillis Dop, Joris Braderyck (Custis, blz. 105).

2 Sept. 1386-1387.

Burg. Schep.: Baud. de Maerschalcck. *Schep.*: Jan Camphin, Lieven

de Scuetelare, enz. *Purg. Corpse*: Jan Metteneyc. *Raden*: Pieter Adornes, enz. *Ontvanger*: Jan Beurse. *Hoofdmannen*: Jan Honin, Jan Metteneye, Baudewijn de Vos, Nikolaas Barbezaen, Gillis Dop, Joris Braederyck. (Custis, blz. 107).

2 Sept. 1387-1388.

Burg. Schep.: Jan de Muntere. *Schep.*: Jan Metteneye, Lieven de Scuetelaere, Nikolaas Barbezaen, Jan Camphin, Joris van der Vlaemincpoorte, enz. *Burg. Corpse*: Pieter Adornes, *Raden*: Jan Braderyck, enz. *Ontvanger*: Jan van der Beurse. *Hoofdmannen*: Jan Honin, Jan Metteneye, Joris Braderyck, enz. (Custis, blz. 109).

2 Sept. 1388-1389.

Burg. Schep.: Pieter Adornes. *Schep.*: Jan van der Beurse, Jacob Breydel, enz. *Burg. Corpse*: Jan Heldebolle. *Raden*: Jan Camphin, Jan Metteneye, Lieven de Scuetelare, enz. *Ontvanger*: Niklaas Barbezaen. *Hoofdmannen*: Jan Honin, Jan Metteneye, Joris Braderyck, enz. (Custis, blz. 111).

2 Sept. 1389-1390.

Burg. Schep.: Jan Heldebolle. *Schep.*: Jan Camphin, Jan Biese, Lieven de Scuetelare, enz. *Burg. Corpse*: Pieter Adornes. *Raden*: Jan van der Beurse, Jan Metteneye, Joris van der Vlaemyncpoorte, enz. *Ontvanger*: Jan Biese, d'oude. *Hoofdmannen*: Jan Honin, Jan Metteneye, Joris Braderyck, enz. (Custis, blz. 113).

2 Sept. 1390-1391.

Burg. Schep.: Jan van der Beurse. *Schep.*: Nikolaas Barbezaen, Gillis Dop, Joris Braderyck, Jacob Breydel, enz. *Burg. Corpse*: Baudewyn de Vos. *Raden*: Jan Biese, enz. *Ontvanger*: Pieter Adornes. *Hoofdmannen*: Jan Honin, Jan Metteneye, Joris Braderyck, enz. (Custis, blz. 115).

2 Sept. 1391-1392.

Burg. Schep.: Jan Camphin. *Schep.*: Jan van der Beurse, enz. *Burg.*

Corpse: Jan Honin. *Raden*: Jan Biese, Jan Heldebolle, Nikolaas de Zouttere, enz. *Hoofdmannen*: Jan Metteneye, enz., Lieven de Scuetelare. (Custis, blz. 117).

2 Sept. 1392-1393.

Burg. Schep.: Jan Honin. *Schep.*: Jan van der Beurse, Jan Biese, Jan Metteneye, Nikolaas de Zouttere, enz. *Burg. Corpse*: Jan Camphin. *Raden*: Jan Bortoen, enz. *Hoofdmannen*: Joris Braderyck, Baudewijn de Vos, Joris van der Vlaeminckpoorte, Lieven de Scuetelare, enz. (Custis, blz. 119).

2 Sept. 1393-1394.

Burg. Schep.: Jan Camphin. *Schep.*: Jan Beurse, Jan Bortoen, Jan Biese, Nikolaas de Zouttere, enz. *Burg. Corpse*: Jan Honin. *Raden*: Segher van den Walle, Nikolaas Barbezaen, enz. *Hoofdmannen*: Joris Braderyck, Baudewijn de Vos, Lieven de Scuetelare, enz. (Custis, blz. 121).

2 Sept. 1394-1395.

Burg. Schep.: Jan Camphin. *Schep.*: Jan van der Beurse, Jan Bortoen, Nikolaas de Zouttere, Joris van Ryssele, enz. *Burg. Corpse*: Jan Honin. *Raden*: Jan Metteneye, Segher van den Walle, enz. *Ontvangers*: Nikolaas Barbezaen, Jan Biese. *Hoofdmannen*: Zelfde als hooger. (Custis, blz. 123).

2 Sept. 1395-1396.

Burg. Schep.: Jan van der Beurse. *Schep.*: Jan Camphin, Segher van den Walle, Nikolaas de Zouttere, enz. *Burg. van den Corpse*: Joris Braderyck. *Raden*: Jan Metteneye, Jan Bortoen, enz. *Ontvangers*: Nikolaas Barbezaen, Jan Biese. *Hoofdmannen*: Jan Honin, Baudewyn de Vos, (6^e) Lieven de Scuetelare. (Custis, blz. 125).

2 Sept. 1396-1397.

Burg. Schep.: Jan Camphin. *Schep.*: Jan Beurse, Nikolaas de Zouttere, Jan Biese, enz. *Burg. Corpse*: Joris Braderyck. *Raden*: Jan Bortoen,

Jan Hoste, enz. *Ontvangers*: Nikolaas Barbezaen, Segher van den Walle. *Hoofdmannen*: Jan Honin, en als de 6^e, Lieven de Scuetelare. (Custis, blz. 127).

2 Sept. 1397-1398.

Burg. Schep.: Jan Honin. *Schep.*: Jan Beurse, Jan Hoste, Jan Biese, enz. *Burg. Corpse*: Jan Camphin. *Raden*: Jan Bortoen, enz. *Ontvangers*: Nikolaas Barbezaen, Segher van den Walle. *Hoofdmannen*: Nikolaas de Zouttere, (6^e) Lieven de Scuetelare. (Custis, blz. 129).

2 Sept. 1398-1399.

Burg. Schep.: Jan Honin. *Schep.*: Jan Beurse, Jan Metteneye, Nikolaas de Zouttere, Joris van Ryssele, enz. *Burg. Corpse*: Nikolaas Barbezaen. *Raden*: Segher van den Walle, Jan Bortoen, enz. *Ontvangers*: Jan Biese, Jan Hoste. *Hoofdmannen*: Jan Camphin, Jan van der Beurse, Lieven de Scuetelare. (Custis, blz. 131).

2 Sept. 1399-1400.

Burg. Schep.: Jan Camphin. *Schep.*: Jan Heldebolle, Nikolaas de Zouttere, Jan Biese, Jacob Breydel, enz. *Burg. Corpse*: Nikolaas Barbezaen. *Raden*: Jacob Bonin, Jan Metteneye, Segher van den Walle, enz. *Ontvanger*: Jan Hoste. *Hoofdmannen*: Jan Honin, (6^e) Lieven de Scuetelare. (Custis, blz. 133).

2 Sept. 1400-1401.

Burg. Schep.: Jan Honin. *Schep.*: Jan Heldebolle, Jan Biese, enz. *Burg. Corpse*: Baudewijn de Vos. *Raden*: Nikolaas de Zouttere, Pieter Metteneye, Nikolaas Barbezaen, Jan Bortoen, enz. *Ontvangers*: Jan Hoste, Segher van den Walle. *Hoofdmannen*: Jan Camphin, Gillis van Rijsssele, Jan van der Beurse, enz. (Custis, blz. 135).

2 Sept. 1401-1402.

Burg. Schep.: Jan Camphin. *Schep.*: Jan Heldebolle, Nikolaas Barbezaen, Nikolaas de Zouttere, Jan Bortoen, Jan Biese, Jan Hoste, enz. *Burg. Corpse*: Joris Braderyck. *Raden*: Lieven de Scuetelare, Pieter Met-

teneye, Gillis van Ryssele, Segher van den Walle, enz. *Hoofdmannen*: Jan Honin, Jan van der Buerse, Jan Metteneye, enz. (Custis, blz. 137).

2 Sept. 1402-1403.

Burg. Schep.: Jan Camphin. *Schep.*: Joris Braderyck, Jacob Breydel, Jan Hoste, Jan Heldebolle, Jan Biese, enz. *Burg. Corpse*: Jan van Oudenaerde. *Raden*: Jan Bortoen, Pieter Metteneye, Segher van den Walle, Nikolaas de Zouttere, enz. *Ontvangers*: Nikolaas Barbezaen, Lieven de Scuetelare. *Hoofdmannen*: Jan Honin, Jacob Bonin, Baudewijn de Vos, Lod. van den Berghe, Jan van, der Beurse, Jan Metteneye. (Custis, blz. 139).

2 Sept. 1403-1404.

Burg. Schep.: Lieven de Scuetelare. *Schep.*: Jan Bortoen, Jacob Bonin, Jan Biese, enz. *Burg. Corpse*: Fr. van der Hofstede. *Raden*: Jacob Breydel, Nikolaas de Zouttere, Pieter Metteneye, Jan Hoste, Jan Camphin (*), Jan Heldebolle, enz. *Ontvangers*: Nikolaas Barbezaen. *Hoofdmannen*: Jan Honin, Joris Braderyck, Baudewyn de Vos, Lod. van den Berghe, Jan van der Beurse, Jan Metteneye. (Custis, blz. 141).

2 Sept. 1404-1405.

Burg. Schep.: Joris Braderyck. *Schep.*: Baudewijn de Vos, Jan Heldebolle, Gillis van Ryssele, Jan Hoste, Jan van der Beurse, enz. *Burg. Corpse*: Lieven de Scuetelare. *Raden*: Jan Bortoen, Jacob Breydel, Jan Camphin, Segher Van den Walle, enz. *Ontvanger*: Nikolaas Barbezaen. *Hoofdmannen*: Jan Honin, Jacob Bonin, Jan Metteneye, enz. (Custis, blz. 143).

2 Sept. 1405-1406.

Burg. Schep.: Nikolaas de Zouttere. *Schep.*: Joris Braderyck, Jan van Roode, enz. *Burg. Corpse*: Jan Hoste. *Raden*: Joris van Ryssele, Jan Heldebolle, Jan Biese, enz. (Custis, blz. 145).

(*) Gedurende dit schependom werd Jan Camphin baljuw van Kortrijk gemaakt, wat hem niet belette van negenden raadsheer te blijven. (Custis, blz. 140).

2 September 1406 — 24 April 1407.

BURGEM. VAN SCHEPENEN.

BURG. VAN DEN CORPSE.

Geeraard van S' Omaers (†).

Jan Camphin (†).

SCHEPENEN.

RADEN.

Mer Joris Braderyck (†).

Jacob Breydel.

Lubrecht de Scuetelare.

Philips van Aertrycke.

† Daneel van den Walle.

Jan Heldebolle.

Jan van der Buerse.

Jan Honin (†)

Jan Beerhout.

Jan van Oudenaerde.

Lonis van den Berghe.

Everard Rynvisch.

Jan Hoste.

Gillis van Ryssele.

Thomas Bonin.

Pieter de Smedt.

Jacob van den Heede.

†† Jan de Vos.

Jacob van Themseke.

Jacob Mulaert.

Nikolaas van der Buerse.

Jan Bonin.

Arnold Reyphins.

Jan de Veltère.

Schatbewaarders.

Nikolaas Barbezaen (†), Jan Bouts.

Hoofdmannen.

Segher van den Walle (†), Jacob Bonin, Pieter Gaderpenninck, Louis van den Walle, Baudewijn de Maerschallck, Jan Metteneye. (Custis, blz. 147).

(1) Afgesteld door den hertog op 27 Maart 1407.

† Gestorven gedurende het schepenenjaar, vervangen door Colaert Cortschoof.

†† Gestorven gedurende het schepenenjaar, vervangen door Joris van Ryssele.

24 April 1407-1 September 1407.

BURGEM. VAN SCHEPENEN.

Nikolaas de Zouttere.

SCHEPENEN.

Mer Baudewijn de Vos.

Jacob Breydel.

Jan van Oudenaerde.

Baudewyn Reynier.

Lubrecht de Scuetelare.

Pieter van de Velde.

Philips van Aertrycke.

Gillis van Hoorne.

Everard Rynvisch.

Willem de Backere.

Jan de Hont.

Joris de Muntere.

BURGEM. VAN DEN CORPSE.

Lieven de Scuetelare.

RADEN.

Robert de Brune.

Adriaan Sleipstaf.

Jacob Mulaert.

Arnold Reyphins.

Jan Biese.

Pieter van den Steene.

Gillis van Ryssele.

Jacob van den Heede.

Jacob van Themseke.

Jan Bortoen.

Nikolaas van der Buerse.

Joris van Ryssele.

Ontvangers.

Jan Baert, Jan de Vos, Nikolaas zoon (1).

Hoofdmannen.

Pieter Boudins, Jansz.; Joris van Herdsberghe; Lodewijk de Vos; Lodewijk van den Walle; Lieven van Melaene; Jacob van den Vageviere. (Custis, blz 149).

2 Sept. 1407-1408.

Burg. Schep.: Jan Biese. *Schep.:* Baudewyn de Vos, Jan Bortoen, Lieven de Scuetelare, Gillis van Hoorne, Jan de Hont, enz. *Burg. van den Corpse:* Lubrecht de Scuetelare. *Raden:* Gillis van Ryssele, Mathys van Scathille, enz. *Ontvangers:* Nikolaas de Zouttere, Jan Bortoen. *Hoofdmannen:* Jacob van Belle, Lodewijk van den Walle, Lieven van Melaene, Jacob van den Vageviere, enz. (Custis, blz. 151).

2 Sept. 1408-1409.

Burg. Schep.: Jan Biese. *Schep.:* Mr Baudewyn de Vos, Lubrecht de

(1) In de *Stadsrekening* 1406-1407, fo 41, vinden wij vóór April Clais Barbezaen en Jan Baerde, als tresoriers; en na April, Jan Vouts en Jan de Vos.

Scuettelare, Joris van der Stichele, enz. *Burg. Corpse*: Lieven de Scuettelare. *Raden*: Jan Bortoen, Jacob Breydel, Loglewyc van den Walle, d'oude, Jan de Hont, enz. *Ontvangers*: Nikolaas de Zouttere, Jan Baert. *Hoofdmannen*: Lodewijk van den Walle, Lieven van Melaene (gestorven en vervangen door Joost Reyphins), Jacob van den Vagheviere, enz. (Custis, blz. 153).

2 Sept. 1409-1410.

Burg. Schep.: Jan Biese. *Schep.*: Lubrecht de Scuettelare (gestorven en vervangen door Gillis van Ryssse), Jacob Breydel, enz. *Burg. van den Corpse*: Mr Baudewijn de Vos. *Raden*: Joris van der Stichele, Jan Baert, Jan Biese, de jonge, Lodewijk van den Walle, d'oude, enz. *Ontvangers*: Lieven de Scuettelare, Jan Bortoen. *Hoofdmannen*: Jan de Vos, Lodewijk de Vos, Lodewijk van den Walle, de jonge, enz. (Custis, blz. 155).

2 Sept., 1410-1411.

Burg. Schep.: Baudewyn de Vos. *Schep.*: Jan Biese, d'oude, Jan Baert, enz. *Burg. van den Corpse*: Lieven de Scuettelare. *Raden*: Jan Bortoen, Jan Biese, de jonge, Lodewijk de Vos, Maurits van Varssenaere, enz. *Ontvangers*: Jan Biese, Jan Bortoen. (Custis, blz. 157).

2 Sept. 1411-1412

Burg. Schepen: Lieven de Scuettelare. *Schepenen*: Jan Hoste, Jan Biese, de oude ⁽¹⁾, Joris van der Stichele, Jan van Rooden ⁽¹⁾, Jacob Breydel, Nikolaas de Zouttere ⁽¹⁾, Jan de Hont, enz., . In de plaats van Jan Biese. Jan van Rooden en Nikolaas de Zouttere, afgesteld in October 1411, werden aangesteld Philips van Aertrycke. Vincent van Rooden en Jan van der Buerse. *Burg. van den Corpse*: Mer Baudewijn de Vos. *Raden*: Jacob van Aertrycke, Jan Honin Gillisz., Lodewijk van Themseke, Jacob Heldebolle, enz. *Ontvangers*: Jan Bortoen, Jan Baert. *Hoofdmannen*: Jacop van Screyhem, Lodewyk van Rooden, Lodewijk van den Walle, Jacop van den Vagheviere, Jan van Meessen. (Custis, blz. 159).

(1) Afgesteld in October 1411.

2 Sept. 1412-1413.

Burg. Schep.: Lubrecht (!) de Scuetelare. *Schep.*: Jan Heldebolle, Jan van der Buerse, Maurits van Varsenare, enz. *Burg. van den Corpse*: Jan Hoste. *Raden*: Mer Baudewyn de Vos, Geeraard Ruebs, Thomas Bonin, Lodewijk van den Walle, de jonge, Jan de Hont, Jan Minne, Jacob Breydel, Jacob de Scuetelare, enz. *Ontvangers* Jan Bortoen, Jan Baert. *Hoofdmannen*: Jacob Heldebolle, Nikolaas van der Buerse, enz. (Custis, blz. 161).

2 Sept. 1413-1414.

Burg. Schep.: Jacob Brootloos. *Schep.*: Jan Heldebolle, Jan Bortoen, Jacob Breydel, Jan de Hont, enz. *Burgem. van den Corpse*: Jan van der Buerse. *Raden*: Jan Honin, Joris Metteneye, Thomas Bonin, Jan Baert, enz. *Ontvangers*: Jan Hoste, Jan de Vos. *Hoofdmannen*: Jacob Heldebolle, enz., Lodewijk van den Walle, de jonge. (Custis, blz. 173).

2 Sept. 1414-1415.

Burg. Schep.: Thomas Bonin. *Schep.*: Joris van der Stichele, Geeraard Ruebs, Jan Honin, enz. *Burg. van den Corpse*: Philips van Aert-rycke. *Raden*: Joris de Muntere, Jacob Breydel, Jan Bortoen, Jacob Brootloos, Jan Heldebolle, enz. *Ontvangers*: Jan van der Buerse, Jan Baert. (Custis, blz. 165).

2 Sept. 1415-1416.

Burg. Schep.: Jan Hoste. *Schepenen*: Jacob van den Walle, Joris Ruebs, Lodewijk van Rooden, enz. *Burg. van den Corpse*: Baudewijn de Vos. *Raden*: Joris Metteneye, Joris de Hont, Maurits van Varsenaere, Jan van den Walle, enz. *Ontvangers*: Nikolaas van der Buerse, Jan de Hont. *Hoofdmannen*: Pieter de Bul, enz. (Custis, blz. 167).

2 Sept. 1416-1417.

Burg. Schep.: Pieter Metteneye. *Schep.*: Joris van Rijsssele, Joris van der Stichele, enz. *Burg. van den Corpse*: Baudewyn de Maersschalck.

(1) Lees: *Lieven* de Scuetelare; Lubrecht was in 1410 gestorven; zie Gilliodts, *Inventaire*, d. IV, blz. 252; het HS. van Otto Claesman zegt: Loys de Scuetelare.

Raden: Jan Honin, Gillisz.; Jacob Breydel, in zijns vaders plaats, enz. *Ontvangers*: Jan Bortoen, Jan Baert. *Hoofdmannen*: Jacob Heldebolle, Nikolaas van der Buerse, enz. (Custis, blz. 169).

* * *

Reeds bij een eerste overzicht dezer lijsten van den Brugschen magistraat, zal men bemerken dat sedert 1383 het stelsel van het jaarlijksche aftreden en *wepelgaan* van al de schepenen niet meer in zwang was, daar men bijv. zelfs burgemeesters drie, vier jaar achtereenvolgens dit zelfde ambt ziet bekleeden. Voorts bemerkt men allicht, uit de keuze die wij in de schepenenlijsten deden, dat eene zekere groep personen voortdurend eenig officie in de stad blijft behouden. Daarom hebben wij het noodig geacht eenige bijzonderheden over het *curriculum vitae* en tevens over den *cursus honorum* dezer voorname magistraten hierachter mede te deelen: zij heeten Jan Honin, Jan Camphin, Segher van den Walle, Nikolaas Barbezaen, Jan Heldebolle, Jan van der Buerse, Jan Hoste, Jacob en Thomas Bonin, Jan Metteneye, Joris Braderyck, Lubrecht en Lieven de Scuetelare, Geeraard van Sint-Omaers, Victor van Lisseweghe, Jan Biese, de oude en de jonge, Nikolaas de Zouttere, Jan Bortoen, Baudewijn de Vos, Jacob Breydel en Joris van der Stichele.

JAN HONIN (*), zoon van Segher Honin, was tevens een bloedverwant van dien Gillis Honin, die bevel voerde over de Bruggelingen voor Damme in 1384-1385 (*). Hij was beurtelings hoofdman van S^t Donatiaan (1383-1386, 1387-1390, 1395-1396, 1399, 1401-1404), burgemeester van den corpse (1391, 1393, 1394), schepene (1406), burgemeester van schepenen (1392, 1397, 1398, 1400). In Juli 1389,

(1) Over de schrijfwijze HONIN en niet HOVIN, zie GILLIODTS, *Inventaire*, d. II, *Adienda*, blz. viij. Over hem, GILLIODTS, *Table*, blz. 78; d. III, blz. 69, 79, 82, 101, 115, 120, 195, 218, 239, 278, 305, 322, 350, 376, 386, 394, 395, 409, 418, 447, 449, 450, 457, 461, 503, 506, 514; d. IV, blz. 7, 111, 112, 261, 334, 408, 433. — De *Jan Honin*, die verschijnt sedert 1411, is de zoon van Gillis, d. IV, blz. 111-112.

(2) GILLIODTS, *Inventaire*, d. III, blz. 48.

ontmoeten wij hem als afgevaardigde der gemeente te Kales (1); met George Braderyck, gaat hij de plaats voor het oprichten van den toren van Bourgondië bezichtigen in 1394 en 1395 (2); in 1400-1401, ontvangt hij ten zynent de voorname vreemdelingen, op kosten der stad (3); eindelijk had hij deel gemaakt van de vlaamsche afvaardiging bij Jan Zonder Vrees, in april 1405 (4). Men ziet dat hij van 1383 tot 1406 het stadhuis niet verliet.

JAN CAMPHIN of CANFIN, waarschijnlijk de zoon van een anderen Jan, die in 1357 verschijnt. In 1382 wordt hij een eerste maal vermeld als afgevaardigde te Doornik bij Philips den Stoute (5); wordt hoofdman van S^t Jacobs in 1385 (en ook in 1398, 1400); schepene in 1386, 1387, 1389, 1395; burgemeester van schepenen (1391, 1393, 1394, 1396, 1399, 1401, 1402); raad in 1388 en 1403-1404, alhoewel baljuw van Kortrijk; en burgemeester van den corpse (1392, 1397, 1406). In 1397 had hij eene eeuwigdurende rente gesticht om het *Angelus* in S^t Donatiaan te luiden (6); na zijne verzoening met Jan Zonder Vrees, vinden wij hem in 1419 als baljuw te Gent (7). Evenals zijn vriend Jan Honin, verliet hij 't Schepenhuis niet van 1385 tot 1406 (uitgenomen in 1390 en 1405); beiden zetten hun burgemeesterschap voort in 1392 en 1393, en alterneerden in 1394 en 1397.

SEGHER VAN DEN WALLE werd raad in 1393 en bleef het in 1394, 1398, 1399, 1401, 1402, 1404; zetelde als schepene in 1395; was schatbewaarder in 1396, 1397, 1400, en hoofdman van S^t Dona-

(1) GILLIODTS, *Inventaire*, d. III, blz. 115.

(2) Id. d. III, blz. 278, 350.

(3) Id. d. IV, blz. 433.

(4) Id. d. III, blz. 506, 514.

(5) Id. d. II, blz. 411. — *Table*, blz. 32; d. II, blz. 435, 450; d. III, blz. 120, 137, 220, 235, 239, 260, 305, 322, 349, 351, 352, 376, 380, 383, 384, 385, 386, 394, 395, 397, 398, 404, 406, 418, 423, 425, 447, 449, 450, 457, 461, 467, 477; d. IV, blz. 251, 305, 316, 380, 467.

(6) Id. d. III, blz. 383.

(7) V. FRIS, *Les baillis de Gand*, in *Bull. Soc. Hist. de Gand*, d. XIV (1906), blz. 406.

tiaan in 1406; een Gillis van den Walle was schepene van 1383 tot 1385 (1). Hij ook bleef op de schepenkussens zitten van 1393 tot 1406.

NIKOLAAS BARBEZAEN zetelde ook op 't stadhuis van 1383 tot 1406 (2). Eerst hoofdman van S^t Jacobs van 1383 tot 1386 (3), schepene in 1385, 1387, 1390, 1401; raad in 1393 en 1400, burgemeester van den corpe in 1398-1399; deken der zelfschutters in 1393; stadsontvanger in 1388, 1395, 1396, 1397, 1402, 1403, 1404, 1406, was hij, alhoewel zeer loyaal, een felle verdediger der gemeentelijke zelfstandigheid van Brugge (4). Zijn zoon Nikolaas was raad te Brugge in 1421, en schepene in 1424 (5). Over het gedrag van Klaas Barbezaen, van 1360 tot 1407, lees zijn *Memorium*, waarin hij onder andere ook leert wat hij vroeger jaarlijks als makelaar won, en wat hijzelf en zijne vrouw als fortuin bezaten: 5000 *vranken* en 6000 *croonen*, d. i. gezamenlijk 20250 ponden parisis, buiten een jaarlijksch inkomen van 1000 *croonen* (6).

JAN HELDEBOLLE, zoon van den oud-schepene Jan, zetelt bijna ononderbroken op 't stadhuis van 1383 tot 1389 en van 1399 tot 1406; later keert hij er terug van 1412 tot 1414 (7). Schepene in 1383, 1399, 1400, 1401, 1402, 1406, 1412, 1413; burgemeester van schepenen in 1385, 1389; raad in 1391, 1403, 1405, 1414; burgemeester van den corpe in 1384, 1388. In 1384-1385 was

(1) GILLIODTS. *Inventaire, Table*, blz. 167; d. III, blz. 276, 343, 397, 464; d. IV, blz. 7, 433.

(2) Id. *Table*, blz. 10; d. III, blz. 4, 48, 101, 112, 122, 126, 153, 198, 212, 214, 240, 263, 287, 293, 299, 315, 322, 327, 343, 370, 372, 376, 380, 382, 383, 398, 418, 425, 444, 449, 450, 477, 499; d. IV, blz. 7 (*Memorium van 1407*), 451.

(3) Id. d. III, blz. 48; d. IV, blz. 9.

(4) Id. d. III, blz. 425.

(5) GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, d. I, blz. 431.

(6) GILLIODTS, d. IV, blz. 12.

(7) Id. *Table*, blz. 75; d. II, blz. 26, 83, 114, 482; d. III, blz. 11, 79, 109, 112, 198, 199, 212, 219, 238, 239, 315, 322, 330, 343, 373, 395, 425, 447, 449, 450, 461, 489, 496, 504, 506, 514; d. IV, blz. 7, 305, 522.

hij een der vervolgers van de Gentenaars die met Ackerman te Damme lagen (1); in 1386-87, bemoeit hij zich met de zaak der Oosterlingen te Antwerpen (2); leent 't volgende jaar geld aan Philips den Stoute (3); maakt in 1391-92 deel uit van van de her-togelijke afvaardiging nopens het schisma (4); dijkmeester in 1404 (5); maar hij bevond zich ook onder de leden der deputatie bij Jan Zonder Vrees, in April 1405 (6).

JAN VAN DER BUERSE, medeblander (7), verliet eveneens het schepenhuis niet van 1384 tot 1406; later verscheen hij er weer van 1412 tot 1414 (8). Raad in 1385 en 1389, ontvanger in 1386 en 1387, wordt hij schepene in 1384, 1388, 1391, 1392, 1393, 1394, 1396, 1398, 1404 en 1406; burgemeester der schepenen in 1390 en 1395; hoofdman van S^t Nikolaas-zestendeel in 1400-1403; en dan weer schepene in 1412, burgemeester van den corpe in 1413 en ontvanger in 1414. In 1391 was hij een der afgevaardigden bij de Audientie om protest aan te teekenen tegen de maatregelen genomen tegen de Urbanisten (9); later, dijkmeester in 1404 (10); en afgevaardigde bij Jan Zonder Vrees, ter gelegenheid zijner Blijde Inkomst in April 1405 (11).

(1) GILLIODTS, *Inventaire*, d. III, blz. 11.

(2) Id. d. III, blz. 212, 219.

(3) Id. d. III, blz. 112.

(4) Id. blz. 238, 239.

(5) Id. blz. 504.

(6) Id. blz. 506. De Jacob Heldebolle, die later schepene was, is waarschijnlijk zijn zoon.

(7) Id. d. III, blz. 401.

(8) GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, d. I, blz. 201-202; GILLIODTS, *Inventaire*, *Table*, blz. 16; d. II, blz. 17, 351, 435; d. III, blz. 18, 92, 112, 118, 120, 213, 214, 217, 220, 235, 237, 263, 269, 287, 293, 343, 374, 380, 383, 394, 395, 397, 401, 425, 469, 491, 504, 506, 514, 518; d. IV, blz. 7, 264, 314, 335, 336, 337, 368, 371, 522.

(9) Id. d. III, blz. 237.

(10) Id. d. III, blz. 504.

(11) Id. blz. 514, 518. Hij stierf waarschijnlijk in 1415.

JAN HOSTE⁽¹⁾ bediende talrijke stadsofficiën van 1396 tot 1406, en later weer van 1411 tot 1415. Stadsontvanger in 1399, 1400, 1413; raad in 1396, 1403, 1406; burgemeester van den corpse in 1405 en 1412; schepene in 1397, 1401. 1402. 1404, 1411; burgemeester van schepenen in 1415. Hij was opzichter van 't Zwin geweest in 1401⁽²⁾; in 1404, wordt hij door de stad aan de hertogin Margareta gezonden om haar rouwbeklag te doen over den dood van den hertog⁽³⁾, en later aan hertog Jan bij den dood zijner moeder. Tevens moest de afvaardiging waarvan hij deel maakte, de afschaffing der nieuwigheden vragen⁽⁴⁾. In 1405 was hij de leider der deputatie die den hertog de klachten van 't land moest voorleggen⁽⁵⁾; in September 1411, bemiddelaar tusschen het Brugsche leger en Philips de Charolais⁽⁶⁾, en in 1413, toezienner der Zuidleie⁽⁷⁾.

JACOB BONIN⁽⁸⁾ was raad in 1399, schepene in 1385 en 1403, en hoofdman in 1383, 1402, 1404, 1406.

THOMAS BONIN⁽⁹⁾ werd in 1405, door de stad, naar den hertogelijken raad gestuurd te Oudenaarde, ten einde met de Engelschen te onderhandelen, en was raadsheer in 1406, en later nog in 1412 en 1413; hij woonde op 1ⁿ Maart 1414 de vergadering der Staten van Vlaanderen te Gent bij, en werd burgemeester van schepenen

(1) GILLIODTS, *Inventaire, Table*, blz. 79; d. II, blz. 46, 61, 313, 314; d. III, blz. 158, 239, 262, 269, 400, 418, 419, 444, 447, 449, 450, 464, 466, 469, 494, 503, 506, 518, 520; d. IV, blz. 7, 48, 115, 118, 130, 135, 143, 211, 212, 252, 305.

(2) Id. d. III. blz. 464, 466.

(3) Id. d. III. blz. 494.

(4) Id. d. III, blz. 506.

(5) Id. d. III, blz. 520; hij was ook een der onderhandelaars voor den vrede met Engeland, blz. 503.

(6) KERVIJN DE LETTENHOVE, *Histoire de Flandre*, d. IV, blz. 500.

(7) GILLIODTS, d. IV, blz. 211.

(8) Over de familie Bonin, zie GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, d. VI, blz. 298-316.

(9) GILLIODTS, *Inventaire, Table*, blz. 21; d. III, blz. 525; d. IV, blz. 7, 264, 334, 368, 371, 522.

in 1414; in 1419, verschijnt hij als toezieners van het Zwinkanaal en leent geld aan de stad in 1425.

JAN METTENEYE (1), zoon van den oud-burgemeester Jacob (1384), verschijnt in December 1382, als afgevaardigde te Kortrijk bij Karel VI en droeg bij tot de verdediging van Brugge; in 1383-1391, 1401-1406, is hij hoofdman van S^t Donatiaan; als raad in 1385, 1388, 1389, 1394, 1395, 1399; als burgemeester van den corpse, in 1386; als burgemeester van schepenen in 1392 en als schepene in 1398. Hij bleef dus schier voortdurend in officie van 1383 tot 1406. Hij stierf waarschijnlijk in 1413. George Metteneye verschijnt als raad in 1413 en 1415; Pieter Metteneye als raad in 1400 tot 1406; een Jan Metteneye is forestier in 1406, notabele in 1419, afgezant in Engeland in 1426 (2).

GEORGE BRADERYCK (3), ridder, bleef in officie van 1385 tot 1406. Hoofdman van een zestendeel van 1385 tot 1394, en nog in 1403; burgemeester der commune in 1395, 1396, 1401; burgemeester van schepenen in 1404, en schepene in 1390, 1402, 1405, 1406. In December 1382 was hij een der afgevaardigden bij Karel VI te Kortrijk na den slag bij Roosebeke, bestreed Ackerman en de Gentenaars van 1384 tot 1385, was afgevaardigde bij den hertog te Ieperen om de zaak der Oosterlingen en ook voor die van de geestelijkheid (1391-1392), was toezieners voor de plaatsing van den toren van Bourgondië te Sluis, feestte met Barbezaen den financier Dino de Rapondi (1391) en Gwijde de la Trémouille (1394), ging in 1398 Jan Zonder Vrees bejegenen, na zijne verlossing uit Turkije; in 1399, maakte hij deel van de afvaardiging die bij Philips

(1) Zie over die familie, GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, d. IV, blz. 160-161. — GILLIODTS, *Inventaire, Table*, blz. 105; d. II, blz. 416; d. III, blz. 3, 19, 21, 23, 24, 36, 37, 91, 92, 93, 94, 97, 100, 117, 195, 239, 282, 284, 298, 309, 425; d. IV, blz. 7, 360, 408, 471, 478, 485.

(2) Id. d. IV, blz. 360, 478, 485.

(3) Id. d. II, blz. 416, 419; d. III, blz. 23, 75, 145, 195, 209, 219, 239, 278, 287, 293, 350, 397, 423, 425, 447, 449, 450, 457, 461, 462, 464, 469, 496, 503, 504.

den Stoute protest ging aanteekenen tegen de verandering in het Brugsche magistraat (1), en 't vorige jaar was hij gaan verzet aanteekenen bij hertog Albert van Beieren, om reden der plunderingen van de Zeeuwschen op zee (2); ook hij was de leider der afvaardiging die aan de hertogin de deelneming der Brugsche gemeente kwam overbrengen bij het afsterven van haren gemaal; en in 1404 ontmoeten wij hem als dijkopzichter (3).

Aan den anderen kant (4), vinden wij LUBRECHT DE SCUETELARE, raad in 1384, gebannen in 1395, begenadigd in 1405, burgemeester der commune in 1407, schepene in 1406, 1408, 1409-1410, wanneer hij stierf (5).

Nevens hem zijn bloedverwant LIEVEN DE SCUETELARE, die het stadhuis niet verliet van 1386 tot 1411 (6). Beurtelings zesde hoofdman van 1391 tot 1399; raad in 1388 en 1401; schepene in 1386, 1387, 1389, 1407; ontvanger in 1402, 1409; burgemeester

(1) GILLIODTS, *Inventaire*, d. III, blz. 423, 425.

(2) Id. blz. 457, 461.

(3) Id. blz. 469, 504.

(4) Vermelden wij hier nog GEERAARD VAN SINT-OMAERS, vaandrig op 't Beverhoutsveld tegen de Gentenaars. enkwestmeester tegen de wevers in 1391 voor hunne samenzwering van Juni 1387, toezieners van de draperije op 't Zwin, en aanklager van Pieter van der Scelle in Augusti 1394, burgemeester van schepenen in 1406-1407 (*homo novus*); GILLIODTS, *Inventaire*, *Table*, blz. 116; d. II, blz. 413; d. III, blz. 233, 236, 539; d. IV, blz. 10. — VICTOR VAN LISSEWEGHE, collector der Oosterlingentaks in 1392-1393; ontvanger der rente van de Oude Halle in 1398-1399; een der peismakers in 't geschil tusschen de ouderlieden der Hanse en den baljuw van Sluis in 1401-1402; toezieners van 't Zwin in 1404; op 12 April 1407 was hij een der afgevaardigden naar Gent gestuurd om de Gentenaars te smeeken ten voordeele der geschonden privilegies van Brugge tusschen te komen; GILLIODTS, *Table*, blz. 95; d. III, blz. 256, 461, 485, 502, 539; d. IV, blz. 162.

(5) Id. *Table*, blz. 140; d. III, blz. 46, 115; d. IV, blz. 42, 44, 340, 471; d. V, blz. 210.

(6) Id. d. III, blz. 112, 145, 290, 450, 496, 503, 506, 514, 539; d. IV, blz. 22, 23, 27, 29, 35, 36, 57, 59, 76, 78, 79, 88, 91, 92, 94, 96, 98, 102, 103, 104, 105, 106, 108, 109, 115, 118, 119, 130, 135, 136, 143, 168, 188.

van schepenen in 1403 en 1411; burgemeester der commune in 1404, 1408, 1410. In April 1405 was Lieven de Scuetelare leider der deputatie bij Jan Zonder Vrees; in October 1406, een der afgevaardigden voor de draperije in 't Vrije; in 1408, een der gedelegeerden voor het Transport van Oudenburg, en in 1411, kapitein der Bruggelingen vóór Ham.

JAN BIESE ⁽¹⁾ zetelde ten stadhuize van 1389 tot 1410. Zijn vader Jan Biese de Oude was ontvanger in 1389; de jonge Jan werd schepene in 1389, 1392, 1393, 1396, 1397, 1399, 1400, 1401, 1402, 1403 en weer in 1411; ontvanger in 1394, 1395, 1398, 1410; raad 1390, 1391, 1405, 1407, 1410; burgemeester van schepenen van 1407 tot 1409: in 1410 zetelen vader en zoon, de eene als schepene, de andere als raad; wat meer is, een van beiden is daarenboven nog stadsontvanger!

Jan Biese, die zich in 1393 bemoeid had met de zaken der Oosterlingen, had zich in 1394 den hertog tamelijk slecht geneigd getoond en had aan de hertogin tien jaar later hare geldeischen geweigerd ⁽²⁾; in April 1407 was hij de leider van 't gezantschap bij den hertog voor 't Calfvel ⁽³⁾; op 5^a November 1411 werd hij uit Brugge voor 6 jaar gebannen en zijne rekeningen werden nagezien ⁽⁴⁾.

NIKOLAAS DE ZOUTTERE ⁽⁵⁾ zetelt op 't stadhuis van 1391 tot 1411. Hoofdman over het eerste zestendeel in 1397; raad in 1391, 1400, 1401, 1402, 1403; ontvanger in 1407 en 1408; schepene in 1392, 1393, 1394, 1395, 1396, 1398, 1399 en 1411; burgemeester van

(1) GILLIODTS, *Inventaire, Table*, blz. 17; d. III, blz. 219, 239, 254, 255, 258, 290, 354, 375, 389, 394, 444, 461, 463, 525, 526, d. IV, blz. 11, 12, 14, 35, 36, 44, 130, 133, 134, 472.

(2) Id. d. IV, blz. 11, 12.

(3) Id. blz. 14.

(4) Id. blz. 130, 133, 134. Volgens O. van Dixmude, blz. 38, was hij van «cleenre conste», weinig behendig(?).

(5) Id. *Table*, blz. 177; d. III, blz. 423, 424, 425, 454, 461, 462, 464, 467, 468, 485; d. IV, blz. 5, 12, 14.

schepenen in 1405 en 1407 (2^{de} schependom). Hij was beurtelings lid der deputatie bij Philips den Stoute gezonden, ten einde de constitutioneele privilegieën van Brugge niet aan te raken (1), opziener van 't Zwin en van de dijken (2); in zijn schependom werd de leening aan de hertogin geweigerd (3); maar hij stond aan 't hoofd der afvaardiging die den hertog te gemoet ging naar Deynze in April 1407 (4).

JAN BORTOEN (5) verliet de officiën niet van 1392 tot 1419. Raad in 1392, 1395, 1396, 1397, 1398, 1400, 1402, 1404, 1407, 1408, 1410; ontvanger in 1407, 1409, 1410, 1411, 1412, 1416; schepene in 1393, 1394, 1401, 1403, 1407 (2^{de} schependom), 1413, 1414; burgemeester in 1419. Afgevaardigde van Brugge te Lubeck in 1389 en 1392 om de zaak der Oosterlingen, een der onderhandelaars met de Engelschen in 1396, maakte hij ook deel van de delegatie die bij Philips den Stoute in 1399 ging protest aantekenen tegen de inbreuken op de Brugsche grondwettelijke inrichting (6); in 1402 bespreekt hij met de Engelschen de zaak der neutraliteit; in 1404, is hij een der afgevaardigden die aan den stervenden hertog den terugkeer tot den ouden staat van zaken in Vlaanderen ging vragen (7); in November 1411 werden zijne rekeningen met die van Jan Biese aan een scherp onderzoek onderworpen (8); hij was ontvanger in 1411 van den 7^{en} penning (9) en verschijnt na 1414 in talrijke deputatiën « ten parlemente » of bij den hertog; hij verschijnt laatstmaals in 1425. Zijn zegel is beschreven bij Gilliodts, d. III, blz. 302.

(1) GILLIODTS, *Inventaire*, d. III, blz. 423-425.

(2) Id. blz. 464-467.

(3) Id. d. IV, blz. 12.

(4) Id. d. IV, blz. 14.

(5) Id. *Table*, blz. 22; d. III, blz. 212, 214, 218, 290, 302, 407, 409, 425, 454, 461, 463, 466, 468, 469, 482, 494, 502, 522; d. IV, blz. 40, 42, 57, 58, 59, 69, 79, 85, 93, 109, 133, 143, 144, 145, 146, 188, 328, 329, 334, 346, 368, 381, 382, 383, 522.

(6) Id. d. III, blz. 423-425.

(7) Id. d. III, blz. 469.

(8) Id. d. IV, blz. 133.

(9) Id. blz. 145.

BAUDEWIJN DE Vos, ridder (1), was derde hoofdman in 1385, 1386, 1392, 1393, 1394, 1395, 1402, 1403; raad in 1412; burgemeester van den corpse in 1390, 1400, 1409, 1411, 1415; schepene in 1404, 1407 (2 maal), 1408, burgemeester van schepenen in 1410. Als zulks droeg hij het meeste bij met Jan Biese, Lieven De Scuetelare, Nikolaas de Zouttere en Jan Bortoen om de Bruggelingen te doen toestemmen om den hertog te vergezellen op zijnen tocht in Frankrijk in 1411; Baudewijn stierf in 1423. Wij zagen hooger dat hij van 1385 tot 1415 schier de officiën niet verliet.

JACOB BREYDEL (2) bleef insgelijks op 't stadhuis van 1399 tot 1416. Schepene in 1385, 1388, 1390, 1399, 1402, 1406, 1407, 1409, 1411, 1413, 1414; reeds raad in 1404, 1408, 1412, 1416; in dit laatste jaar werd hij vervangen door zijn zoon Jacob. In 1398 was hij forestier geweest en in 1408 woonde hij het feest ten Spinette, te Rijsel, bij (3).

JORIS VAN DER STICHELE (4) was deken der smeden in 1407, en schepene in 1408, 1411, 1414 en 1416.

Vele dezer lieden waren onderling vermaagschapt; zooals men in de geslachtslijsten van 't groote werk van J. J. GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, passim, kan zien waren de Van de Walle's verwant aan de Honin's, ook aan de Adornes, enz.

(1) GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, d. I, blz 356-357; GILLIOTDS, *Inventaire, Table*, blz. 164; d. II, blz. 302, 305, 306, 308, 343, 384; d. III, blz. 38, 73, 293, 394, 397, 441, 461, 519, 539; d. IV, blz. 13, 22, 23, 27, 29, 44, 46, 47, 57, 58, 59, 69, 70, 77, 78, 79, 92, 96, 103, 108, 115, 130, 135, 143, 168, 451.

(2) GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, d. III, blz. 7; GILLIOTDS, *Inventaire, Table*, blz. 26; d. III, blz. 80, 81, 207, 217, 239, 385, 400, 425, 502, 519, 520; d. IV, blz. 38, 69, 115, 129, 130, 134, 135, 264, 329, 409, 427, 478, 482; d. V, blz. 187, 191, 320, 430, 433, 440.

(3) Id. d. IV, blz. 478, 482.

(4) GAILLIARD, *Bruges et le Franc*, d. IV, blz. 393; GILLIOTDS, *Table*, blz. 148; d. IV, blz. 13, 35, 115, 129, 130, 134.

Allen waren even « notabel » de eenen als de anderen, zooals talrijke posten van 't *Inventaire* van Gilliodts, d. III, blz. 239, 461, bewijzen:

« Item, den vierden dach in maerte (1392), ghesonden den her Jan Camphine, burchmeester, mer Joris Braderic, mer Janne Metteneye, den her Jan Heldebolle, den her Jan Biesen, den her Jacop Bonin, den her Gillis Doppe, Jan Osten, den her Vincente van den Moere, Jacob Metteneye, Bertelmeeuse van den Walle, Joris Scuetelare, den her Jacob Breydele ghesendt t'Ypre om onsen gheduchten heere op 't fait van der Kerken ». —

« Den neghensten dach in wedemaend (1402), ghesonden mer Boudinne den Vos, den her Jan Camphine burchmeester, den her Jan Honine, den her Jan Heldebollen, den her Jan Biesen, den her Jan Bortoene ende Victoor van Lisseweghe ghesendt ter Sluus op 't stic anroerende den ghescille wesende tusschen den oudermans ende den bailliu van der Sluus ».

De stichters der Broederschap van de H. Drievuldigheid te Brugge in 1403, 6 Juni (1), heeten: George Braderic, Jan Camphin, Jan Honin, Jan Heldebolle, Nikolaas Barbezaen en Jan Hoste.

Overigens vinden wij al die voorname lieden in zelfde deputaties vereenigd: in 1391, Joris Braderic, Jan Heldebolle, Jan Biese (2); in 't zelfde jaar, Jan Honin en Jan Bortoen (3); in 1379, Jan Honin, Jan Camphin, Nikolaas Barbezaen, Jan Hoste (4), enz.

(1) GILLIODTS, *Inventaire*, d. III, blz. 447-450, alwaar hunne zegels beschreven zijn.

(2) Id. d. III, blz. 219.

(3) Id. blz. 218.

(4) Id. blz. 418.

Het Calfvel van 1407-1411

Men kent den strijd der Vlaamsche handwerkers sedert het midden der XIII^{de} eeuw tegen de poorters of geslachten om een aandeel in het bestuur der steden te verkrijgen. De democratische omwenteling die op den slag bij Kortrijk volgde, verzekerde sedert 1302, aan de ambachten en neringen eene ruime plaats in de schepenbanken der drie groote Vlaamsche gemeenten. Maar het geschil bleef nog eene halve eeuw voortduren, bij gemis aan eensgezindheid tusschen de strijdende partijen nopens het getal hunner wederzijdsche vertegenwoordigers in de Wet of magistraat. Eindelijk, korten tijd na den dood van den eersten Artevelde, troffen de vertegenwoordigers der maatschappelijke standen een vergelijk, dat eenigszins het grondbeginsel der evenredige vertegenwoordiging huldigt. Men behield wel is waar een zeker getal poorters op de schepenbank en onder de gezwornen, doch daar de neringen en ambachten onvergelykbaar meer leden telden als het lid der poorterij en in alle overkomende lasten den grootsten last moesten dragen, vond men het redelijk dat zij dan ook het grootste getal wethouders zouden bezitten.

Na aan de neringen en ambachten dit aantal schepenen en gezwornen te hebben voorbehouden, werd het dan ook noodzakelijk die evenredige vertegenwoordiging onderling op de ambachten en neringen toe te passen, naar gelang van hunne wederzijdsche talrijkheid of oeconomisch belang. Men begon met eene lijst op te stellen die officieel den rang bepaalde van elke nering; in ieder

oorkonde, in de ommegangen, op krijgsmarsch behielden de neringen altijd diezelfde vastgestelde orde. Tusschen die neringen bezaten de invloedrijkste het voorrecht ieder jaar door een harer leden op de schepenbank en op die der gezwornen vertegenwoordigd te zijn; andere werden samen gegroepeerd om gezamenlijk een vertegenwoordiger te kiezen (1).

Ziehier hoe te Brugge, in 't midden der XIV^e eeuw, de keuze der schepenen geregeld was. « Ieder jaar zullen er 13 schepenen zijn, voor één jaar, en deze 13 schepenen zullen eenen burgemeester kiezen, die tevens zal schepene zijn. Daarenboven zullen er 13 raden te Brugge zijn, voor één jaar, en van deze 13 raden, zullen de 13 schepenen en de 13 raden een burgemeester van de commune kiezen, die tevens zal raad zijn. Van die 13 schepenen en die 13 gezwornen zullen de lieden van neringen 9 schepenen en 9 raden noemen; en de poorters zullen onder hen 8 personen noemen, waarvan de vorst er 4 tot schepenen zal aanstellen, en genoemde schepenen en raden zullen daarbij 4 raden kiezen » (2).

Om nu de evenredige vertegenwoordiging tusschen de 54 neringen toe te passen (3), had men de ambachten eerst volgens eene zekere

(1) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN heeft in zijne *Histoire de la magistrature brugeoise (Congrès de la Fédération archéologique à Bruges, 1887)*, blz. 217, zeer wel de voortdurende inmenging der neringen in het stadsbestuur gekenmerkt: « Les corporations des métiers de Bruges furent investies, soit d'une manière directe, soit par délégation de leurs chefs ou doyens élus par elles, d'une action décisive et parfaitement caractérisée, dans l'Administration communale; action qui s'étendait aux matières politiques, financières, judiciaires et militaires, commerciales et civiles... De telle sorte que ces associations, rentrant dans la constitution municipale, en ont formé une organe essentiel, à côté et à l'égal du magistrat officiellement établi. » Vgl. met Gent, bij V. FRIS, *Les Origines de la Réforme Constitutionnelle de Gand de 1360-1369*, in de *Annales du Congrès de la Fédération Archéologique de Gand en 1907*, d. II.

(2) JOS. VAN PRAET, *Versaemeling van wetten en privilegien van Brugge*, (Brugge. 1787); WARNKENIG-GHELDOLF, *Bruges*, blz. 137-138. 't Is dat zelfde stelsel dat in Maart 1477, door Maria van Bourgondië weer toegestaan werd; zie GILLIODTS, d. VI, blz. 143.

(3) Het getal neringen gaat van 52 (in 1361) tot 53 (in 1328 en 1357), tot 54 (in 1411) en tot 55 (in 1380).

hiërarchie (1) gerangschikt, en ze dan verdeeld in 9 *leden*, die elk eenen schepene kiezen zouden; de leiders dezer leden noemde men de 9 *zwaardekens*.

Deze negen leden waren: 1° *de vier neeringhen* van de wolle (wevers, volders, scheerders, verwers); 2° de *vleeschouwers* met de vischkoopers; 3° de *XVII neeringhen* (daaronder de timmerlieden); 4° den *hamere* (daaronder de smeden); 5° de *naelde* (daaronder de scheppers of kleermakers); 6° den *ledere* (daaronder de cordewaniers of schoenmakers); 7° de *bakkers* met de mulders; 8° de *schiplieden*; 9° de *makelaars* met de *smalle neeringhen* (2).

Aan het hoofd der indeelingen van de *poorterij* stond geen deken maar een hoofdman; de poorters waren verdeeld in zes wijken of *zestendeelen*, S. Jans, S. Donaes, O.-L. Vrouwen, S. Jacobs, S. Nicolaas, en die der Carmers (3).

Tot welk jaar is die evenredige vertegenwoordiging van poorters en ambachten in de wet in zwang geweest? Misschien tot den Gentschen opstand van 1379, die het evenwicht tusschen beide groepen kwam verbreken. Althans zien wij op 18 December 1380, de schepenen, na het oproer der Brugsche wevers (4), deze verplichten zich bij eede te verbinden «nemmermeer in wette te zullen comen noch in eenich regement van der stede», en meer nog, «nemmermeer deken noch vindere te hebben» (5). Weliswaar werd die vernederende akte op 20 Mei 1382 tijdens het *rewardschap*

(1) Die volgorde is, *mits zeer kleine wijzigingen*, dezelfde in 1328, GILLIODTS, *Inv.*, d. I, blz. 392-399; in 1357, aldaar *Introduction*, blz. 191-196, en *Inv.*, d. II, blz. 28; in 1361, aldaar, d. II, blz. 119; in 1380, aldaar, d. II, blz. 383; in 1407, d. IV, blz. 17; in 1412, d. IV, blz. 131; in 1438, d. V, blz. 136.

(2) Deze indeeling stemt niet overeen met die van WARNKENIG-GHELDOLF, *Bruges*, blz. 83-84; maar zie GILLIODTS, *Inv.*, d. V, blz. 161, in 1436. In dit opzicht is de bijdrage van GILLIODTS, *Histoire de la magistrature brugeoise*, in het *Compte rendu du Congrès de Bruges en 1887*, blz. 196-217, hoogst oppervlakkig.

(3) GILLIODTS, d. III, blz. 382, jaar 1380.

(4) Id. *Inventaire*, d. IV, blz. 8, op 8 Oogst 1380.

(5) ESPINAS et PIRENNE, *Recueil de Documents relatifs à l'Industrie drapière en Flandre*, d. I, blz. 592, 597.

van Philips van Artevelde, plechtig vernietigd (1). Doch na den slag bij Roosebeke (27 November 1382) werd het wolambacht, maar tevens ook alle andere neringen, uit de schepenbank geweerd.

De reactie geschiedde zoo plotseling als geweldig!

't Was de oud-schepen Christoffel van Schote, aanleider der Leliaards, die bij het nieuws van den dood van Philips van Artevelde, het grafelijk bestuur te Brugge herstelde, en de rewaarden door Gent aldaar aangesteld deed doodslaan (*). Den 7ⁿ December trokken dan ook « den her Joris Bradericke, den her Janne Metteneye, den her Segher Honine, den her Janne Volkaerde, Janne van Themzeke, den her Jan Cante ende Lamsin van den Walle naer Curtricke an den Coninc van Vrankrike ende an onsen prinche den Grave van Vlaenderen » (3).

Nu begint een tijdperk van voortdurende afschaffing der instellingen van het democratisch bewind in het midden der eeuw.

Eerst werd mer Joos van Halewijn, later mer Jan van Ghistel tot *kapitein* naar Brugge gestuurd (4).

Voorts bleef de stad eenigen tijd zonder magistraat of wet (5) om haar te bestraffen voor hare deelneming aan den Gentschen opstand; maar op 29 Oogst 1383 stemde Lodewijk van Male in de vernieuwing der schepenen, raden en hoofdmannen toe, ten einde aan stadszaken hunnen regelmatigen loop te laten nemen. Dientengevolge stuurde hij naar Brugge zijne commissarissen, die in zijn naam, 13 schepenen, 13 gezworenen, 6 hoofdmannen der zestendeelen kiezen zouden; alle andere hoofdliden, dekens, vindere en gezworenen thans in dienst, zouden blijven tot dat de graaf er anders over beslissen zou (6).

De wetvernieuwing greep dan ook plaats op 2ⁿ September 1383 (7); de grafelijke commissarissen hielden geen de minste rekening met

(1) *Aldaar*, blz. 602.

(2) N. DE PAUW, *Vlaamsche kroniek van Vlaenderen*, blz. 48.

(3) GILLIODTS, *Inventaire*, d. II, blz. 416.

(4) Id. *Inventaire*, d. II, blz. 418.

(5) Id. d. III, blz. 17, « sonder vrijhede ende sonder wet ».

(6) Id. d. II, blz. 477-478. Feitelijk kregen de 6 hoofdmannen de macht der neringdekens; zie d. IV, blz. 10.

(7) Id. d. II, blz. 479; sinds werd de wetvernieuwing op den 2ⁿ September behouden; vgl. d. III, blz. 17.

de oude *costume van repartitie* en kozen natuurlijk alleen zeer verkleefde graafgezinden (1): Zegher Honin werd burgemeester van schepenen en Jacob Braderick burgemeester van den corpse (2). Onder hunne metgezellen treffen wij aan: Jacob Metteneye, Jan Heldebolle, Gillis van den Walle. Geen enkel lid der neringen werd verkozen; hunne dekens verloren allen invloed.

Intusschen stierf Lodewijk van Male (Januari 1384). Philips de Stoute, bij zijne Blijde Inkomst te Brugge, verhaaste zich, in dezelfde akte waarbij hij de wetten en voorrechten der stad bezwoer, twee *voorbehoudingen* in te lasschen, die een einde zouden stellen aan alle politieke inmenging der neringlieden: 1° de gansche gemeente zou bestuurd worden door 6 nieuwsoortige hoofdmannen, die elk een zestendeel op militaire wijze beheeren zouden, zonder dat de ambachten noch eenig bewind, noch zelfs eenige banier zouden bezitten (3); 2° voortaan zouden de goederen van elken Bruggeling, voor samenzwering veroordeeld, ten bate van den graaf verbeurd worden, — schrikbarend middel om elke poging tot opstand der handwerkers te verijdelen (26 April 1384).

Aldus waren de neringen als politieke en militaire korpsen vernietigd; zij bleven nog alleen oëconomische vereenigingen (4).

(1) Zie GILLIODTS, d. III, blz. 10-11.

(2) Zie hooger. Over het gevaar dat de toenmalige wethouders alstoen voortdurend liepen van door het volk doodgeslagen te worden, zie het *Memorium* van Klaas Barbezaen, bij GILLIODTS, d. IV, blz. 8-10.

(3) GILLIODTS, d. III, blz. 1-10; d. IV, blz. 9. Natuurlijk werd dus ook geen rekening meer gehouden met de keuren der ambachten.

(4) Lees bij O. VAN DIXMUDE, *Merkwaerdige Gebeurtenissen*, blz. 24: «maer 't ghemeene [ne] hadden hare bannieren ende hare deikenen, also zy plaghen t'hebben». Het belangrijke bijwoord *ne* werd door den uitgever Lambin vergeten. — Ziehier hoe de pseudo-Jan van Dixmude, blz. 293, dit verhaalt: «Hertoghe Philips hadde de ambochten haer standaerden ghenomen op dat de ambochten niet rysen en soulen jeghen de heeren; ende op dat zij onderlinghe niet vechten en souden, een ambocht jeghen d'andere, ghelyc dat de wevers, de welke by wilen plaghen te vechtene jeghen de vleeschhouders. Ende daeromme de hertogh Philips nam den ambochten haer standaerden, ende oec hare keerssen ten ommeganghe van den helegen bloede; ende hy wilde dat Brugghe soude in zes zestendeelen ghedeelt zin, ende, dat up den derden dach van Meye, elc deel soude hebben

De namen der *hoofdmannen* van dit jaar, allen poorters, spreken genoeg om ons de algemeene politieke strekking van het nieuwe stadsbestuur te doen kennen: Jan Walkiers, hoofdman van S^t Jans zestendeel; Jan Metteneye, van S^t Donaes; Jacob Bonin, van O. L. Vrouw; Nikolaas Barbezaen, van S^t Jacobs; Jacob van Aertrycke, van S^t Nikolaas; Pieter Adornes, van de Carmers (1). Zij alleen beschikten over de nieuwe banieren der zestendeelen, hielden de wacht (*awet*) met de *scerweters*, hadden het toezicht over de stadspoorten, en waakten over de inwendige orde der gemeente: zij waren de vertegenwoordigers en de werktuigen van de vorstelijke alleenheerschappij.

In dit streven werden zij ondersteund door baljuw en schout, wier macht over de handelingen der schepenen de heerschzuchtige vorst nog zocht uittebreiden (2). Als commissarissen voor de wetvernieuwing stelde hij, in Oogst 1384, zulke heeren aan die zeer goed de Brugsche toestanden kenden en met zijne handlangers aldaar in betrekking stonden: mer Roegier van Ghistele, de heer van Gruuthuse, de deken van Sinte Donaes, mer Jan van Gysperre, Hendrik Lippin, ontvanger van Vlaanderen, en zijn marschalk Gui de Pontarlier (3).

Om alle verrassing te beletten van wege de Gentenaars en de Engelschen, werd de stad op geduchte wijze versterkt, en de eivormige singel, door wallen afgezet en door zes poorten verdedigd, werd voltrokken (4).

twee selveren trompetten ende twintich tortytsen keerssen, ende dat heleghe bloet acht keerssen; ende elk man ghinc onder dat sestendeel daer hij woende.» — Hoe de dekens der neringen (zie GILLIODTS, d. IV, blz. 13, 17) voortaan aangeduid werden, weten wij niet; vroeger geschiedde de keuze waarschijnlijk door de wethouders op eene dubbele lijst door de nering verkozen, als in 1477; zie *aldaar*, d. VI, blz. 142. Onnoodig te zeggen dat ook de algemeene vergaderingen der ambachten door Philips den Stoute afgeschaft waren.

(1) GILLIODTS, d. III, blz. 4.

(2) Brief van Philips den Stoute van 11 Juli 1384, bij GILLIODTS, d. III, blz. 16.

(3) Id. blz. 16-17.

(4) Id. blz. 18, 38, 40, 47; vgl. L. GILLIODTS, *Bruges après la bataille de Roosebeke, ses travaux de fortification*, in *La Flandre*, d. XIII, blz. 269.

Overigens de nieuwe hoofdmannen en wethouders betoonden hunne gehechtheid aan den nieuwen graaf en het nieuw regiem door hun dapper gedrag bij 't beleg van Damme in Oogst 1385 tegen Ackerman: daar onderscheidden zich Jan van Themseke, Gillis Honin, Nikolaas Barbezaen, Jan Metteneye; Joris Braderic, ridder; Alexander Spierinc, Nikolaas Bonin, Baudewijn de Vos, enz. (1). In Oogst 1386 hadden zij eene nieuwe gelegenheid om hunne Leliaardsgezindheid lucht te geven bij de komst van Karel VI en Philips de Stoute in Brugge, om zijn voorgenomen tocht en landing in Engeland; al de weerbare mannen van Brugge werden ten krijge uiterust om de overvaart mede te maken (2). Ja, toen de Brugsche gemeente, woedend over de baldadigheid der Fransche heeren en hunne troepen die in de stad geherbergd waren, den 1ⁿ November het hoofd opstak en naar de wapens greep, aarzelden Nikolaas Barbezaen en de zijnen niet, op gevaar van hun leven, de wacht ter verdediging hunner adellijke gasten op te roepen en den hertog van Berry met nieuwe manschappen in de stad te laten om den opstand te dempen (3).

Het ellendige mislukken van die «groote Fransche onderneming» tegen Engeland schijnt de Brugsche democratie aangespoord te hebben tot eene poging om het vernederend juk af te schudden. Op 24 Juni 1387 (4) maakte zekere Jan Groeninc een «upset, verband en vergaderinghe» onder de wevers om de «goede lieden» te overvallen en dood te slaan; maar de aanslag mislukte, lekte zelfs vier jaar later uit en eindigde met de onthoofding der belhamels, in 't einde van Oogst 1391. Die samenzwering blijkt des te gewichtiger dat ze in verband schijnt te staan met die van Claus van Lit en andere vrienden van Frans Ackerman en Pieter Van den Bossche te Gent.

Onder de commissarissen ter wetvernieuwing van Oogst 1387 vindt men dan ook, tegen alle gewoonten in, den souverain-baljuw van

(1) GILLIODTS, d. III, blz. 48, 52, 71, 75, 79.

(2) Id. blz. 89-95, 97.

(3) Id. d. IV, blz. 10.

(4) Id. d. III, blz. 233, d. IV, blz. 10. Een andere «conspiration et émeute», in 1392, had voor gevolg de verbanning van zekeren Victor; d. IV, blz. 185.

Vlaanderen, Jan van der Cappellen, en den baljuw van Brugge, Willem Slyn (1): de vorst wilde uit de schepenenbank al diegenen weren die hij maar eenigszins van sympathie tegenover de neringen verdacht.

Bij het gemeen werd nochtans de verbittering der gemoederen onderhouden door de getrouwheid van Brugge aan de Roomsche pauzen Urbanus VI en Bonifacius IX tegenover den Clementistischgezinden Philips den Stoute (2).

De schepenen integendeel, den vorst gansch verkleefd, trachtten in alles hem naar de hand te staan; ter gelegenheid van zijnen tocht tegen Gelderland schonken zij hem eene *bede* en vroegen hem, — derwijze zijn voorrecht bekrachtigende, — de toelating om accijnzen te heffen en voort te zetten (3). En toen de stad haar aandeel in die « subventie » van het Land van Vlaanderen betalen moest, schoten de rijkste burgers de som van 22.714 vranken den hertog vóór, en verkregen in ruil het recht om alle belastingen te innen; onder die *notabelen* vindt men de namen van Jan Heldebolle, Jan Metteneye, Jan de Vos, Nikolaas Barbezaen, Jan Buerse, Lieven de Scuetelare (4).

Sprekende van de commissarissen ter wetvernieuwing, hebben wij hooger gezien dat de schepenen toch nog altijd jaarlijks veranderd werden; ook de traditionneele *wepelgang* werd voort nageleefd, in schijn ten minste. Want, traden de schepenen en raden jaarlijks af, toch bleven diezelfde wethouders bestendig in 't bestuur zetelen, maar namen nu de gewoonte aan, ofwel van schepenenbank te veranderen, ofwel achtereenvolgens een ander stadsofficie te bekleeden. Zoo bijv. is Jan Heldebolle, burgemeester van den corpse in 1384-1385, burgemeester van schepenen in 1385-1386, burgemeester van den corpse in 1388 en weer van schepenen in 1389; Pieter Adornes is raadsheer in

(1) GILLIODTS, d. III, blz. 106.

(2) Pseudo-JAN VAN DIXMUDE, *Dits de Cronike*, blz. 283-285; *Continuat. de la Chronique dite de Baudouin d'Avesnes*, d. II, blz. 407; JAN BRANDO, *Chronodromon*, blz. 18; *Chronique des Pays-Bas*, blz. 285; OTTO CARTELLIERIE, *Philipp der Kühne*, blz. 53.

(3) GILLIODTS, d. III, blz. 85, 107, 111.

(4) Id d. III, blz. 112. Onnoodig te zeggen dat het volk die inpachtneming van zekere accynzen en inkomsten door magistraten of stadsbedienden met een zeer slecht oog aanzag.

1386, burgemeester van den corpse in 1387, burgemeester van schepenen in 1388, en weer van den corpse in 1389. In 1391, is Jan Camphin burgemeester van schepenen, en Jan Honin, van den corpse; in 1392, is het omgekeerd; in 1393, is 't weer Jan Camphin die burgemeester van schepenen is en Jan Honin van den corpse, en zoo blijft het in 1394.

Men ziet dat er zich derwijze in Brugge eene bestuurlijke en politieke kliek gevormd had die bijna uitsluitend de schepenstoelen bekleedde, al de stadsambten bezat, over de officiën beschikte, de stedelijke financiën beheerschte en, mits overeenstemming met den hertog, de gemeente naar willekeur mende.

Met leede oogen hadden de verdrukte democraten en inzonderheid de wevers dien toestand aanschouwd: een hunner, Pieter van der Scelle, vatte dan ook het plan op om de wetverkiezing te verijdelen en het democratische bestuur terug in te richten.

In de laatste week van Oogstmaand 1394, zette hij eene samenzwering op touw, ten einde de uittredende schepenen met de commissarissen op 't stadhuis vereenigd te overvallen; zoo verblind waren de muiters in hunne onderneming dat « sy meenden een van den burgemeesters te hebbene te haren wille ». Maar op 28 Oogst werden zij verkleit; Pieter van der Scelle werd met zeven zijner medeplichtigen gevangen, en twee dagen later voor de Halle onthoofd (1).

De Brugsche schepenen bewezen overigens hunne verkleefdheid aan het Bourgondische vorstenhuis bij elke gelegenheid (2): geldvoorschotten; stedelijke taksen; geschenken aan de vorstelijke familie, aan de ambtenaars en aan de hovelingen; inrichting van huldefeesten en adellijke tornooien als dat van Gruuthuse (11 Maart 1393), enz. Die verknochtheid grensde soms aan slaafsche onderwerping en vernedering: de minste wensch van den vorst wordt al dadelijk uitgevoerd, en de Brugsche schepenen betalen en bewaken

(1) Pseudo-JAN VAN DIXMUDE, *Cronike*, blz 285; GILLIODTS, d. IV, blz 10. Op 6^{en} September daaropvolgende bezocht de hertogin met haren zoon Jan de stad Brugge; d. III, blz. 298; in December schafte Philips te Brugge het recht genoemd *tort le conte* af, mits eene jaarlijksche betaling van 60 gouden nobels; d. III, blz. 296.

(2) Dit blijkt vooral uit het Memorium van Barbezaen in 1407; d. IV, blz. 7 tot 13.

angstvallig het bouwen van den toren van Bourgondië, die te Sluis het Zwin en dus ook Brugge zou beheerschen (1). Met dezelfde bereidwilligheid betaalden ook de Brugsche ontvangers het aandeel der stad in de *bede* van 100.000 nobels die het «land» van Vlaanderen voor de verlossing van Jan van Nevers, uit de handen der Turken, aan den hertog Philips verleende (2). En wanneer 's hertogs zoon, op 2ⁿ April 1398, te Brugge terugkeerde, werd hij alweer met «presenten» overladen (3).

Niettegenstaande die toegevingen of beter die voorkomingen aan den vorst, greep er in September 1398 eene botsing plaats tusschen de *costumen*-getrouwe schepenbank en den naar-willekeur-strevenden hertog. Op 2ⁿ September 1398 deden de pas gekozen schepenen, gelijk zij voortijds plachten, eenige veranderingen van enkele raden, ontvangers en hoofdmannen. Hertog Philips betwistte hun dadelijk die «vrijheid» en weigerde die «mutatie» goed te keuren. Maar de Brugsche wethouders hielden voet bij stek, stuurden talrijke afvaardigingen naar den vorst en zijn kanselier te Parijs (October en November) en begonnen sinds Januari 1399 eenen anderen toon aan te slaan: zij teekenden tevens protest aan tegen de «adjournementen» van de Kamer van Rijsel en «andere nieuheden», en legden den vorst de algemeene klachten van het land voor (4).

Talrijke vergaderingen van het «land» van Vlaanderen grepen plaats te Gent en te Ieperen van Mei tot Augusti; dan werd er eindelijk een vergelijk tusschen den hertog en de stad getroffen: 't is bevat in het karter van 25 Oogst 1399 (5). In zekeren zin

(1) Die oprichting werd met een kwaad oog door het gemeen aangezien; het beweerde dat de schepenen alzoo de haven hielpen vernietigen; GILLIODTS, d. III, blz. 278, 350 aanm.; d. IV, blz. 12.

(2) GILLIODTS, d. III, blz. 393-394; d. IV, blz. 11.

(3) Id. d. III, blz. 395.

(4) Id. d. III, blz. 423.

(5) Id. d. III, blz. 419-427; vgl. d. VI, blz. 144 (A° 1477). — Mag ik doen opmerken dat sinds Mei 1400 de neringen weer spreken van bannieren; nl. in een geschil tusschen de scheppers en de oudkleerkoopers, wordt er bepaald «dat zo wanneer dat men eerevaart met bannieren doen zal ende elc van den twee neringhen bi hem zelven gheene banniere stofferen mach, dat de sceppers den standaerd houden zullen», *Ouden Wittenbouc*, fo 142.

behiel de vorst toch de overwinning in dit geschil, zooals die akte leert. In gezamenlijk overleg met de wethouders, bepaalt het stuk dat *de graaf* of zijne commissarissen jaarlijks 13 schepenen zullen *benoemen*, die onderling eenen burgemeester zullen kiezen. Eens de schepenen benoemd, zullen de commissarissen in de schepenkamer treden en aan deze schepenen 13 raden noemen. Ware 't nochtans dat de schepenen vonden dat een of verscheidene der genoemde raden niet « proffytelic » waren om ernstige redenen, dan zouden gezegde schepenen andere raden in dezer plaats stellen op denzelfden dag. Eens die raden aangesteld, zouden de grafelijke commissarissen onder dezen een burgemeester van den corpse noemen. Ook zouden de commissarissen de twee ontvangers aanstellen, maar bleken deze niet te bevallen, zoo mochten de schepenen een of beiden vervangen. Nog zullen de commissarissen, en niet meer de schepenen, de zes *hoofdmannen* of constabels der zestendeelen uit de poorterij kiezen; schijnt het den schepenen dat één of meer van dezen om grondige redenen niet wenschelijk zijn, zoo moeten zij dit aan de commissarissen te kennen geven en aan dezen personen noemen die verkieslijker zijn; in voorkomend geval zullen dan de commissarissen naar geliefte daarin voorzien en andere « prouffytelicke » personen tot hoofdmannen aanstellen.

Op 1^{re} September aanvaardden de Brugsche wethouders die overeenkomst, en op den volgenden dag werd dan Jan Camphin tot burgemeester van schepenen gekozen door zijne gezellen Jan Heldebolle, Nikolaas de Zouttere, Jan Biese, Jacob Breydel en anderen, terwijl aan de raden Jacob Bonin, Jan Metteneye, Segher van den Walle, enz. tot burgemeester van den corpse Nikolaas Barbezaen gegeven werd; Jan Hoste was een der schatbewaarders; onder de hoofdmannen tellen wij Jan Honin en Lieven de Scuetelare. De oude bent bleef dus aan 't bestuur (1).

Boven allen twijfel heeft deze bestuurderskliek uitmuntend Brugge beheerd van de jaren 1390 af tot 1407; in 1394-95 bezorgde zij

(1) De eerste daad van het schepenenbestuur van 't volgende jaar (2 Sept. 1400) was het sturen eener afvaardiging bij den hertog om hem te vragen dat zooniet hij, dan toch zijn zoon in Vlaanderen zou komen verblijven.

de oprichting van de sluis van Damme (1), deed de riolen en zijpen kuischen en de kaaien vermaken in 1396-1397 (2), de nieuwe vaart van Damme tot Brugge delven en eenen dijk oprichten in 1399 (3); bruggen werden gebouwd, straten geplaveid, de stadsmonumenten versierd en opgeknapt, de vestingwerken voltrokken, de stadspoorten vernieuwd of hersteld de muren opgebouwd of verbeterd (4).

En 't geen nog het meest aan die ijverige gemeentebeheerders ter harte ging was de strijd tegen de dreigende verzanding van het Zwin: onverpoosd hebben zij plannen ontworpen en uitgevoerd, doen graven en baggeren, sluizen opgericht en vergaarbekkens gedolven om de noodige waterjacht te geven (5).

Voeg daarbij hunne bekommelingen om den bedreigden handel: onderhandelingen met de Duitsche Hanze (6), strijd met den hertog en zijne omgeving om hem te verplichten zooniet tot verzoening met Engeland (7), dan toch tot behoud der neutraliteit tusschen Groot-Brittannië en Frankrijk (8); en eindelijk den strijd tegen de zeeroovers, voornamelijk tegen de Zeeuwen (9).

Tevens bewaakten zij met naijver de overheid van Brugge over hare kastelnij: als hoofdrechtters van eene massa kleine steden van de kust (10) deden de wethouders ginds hunnen rechtstreekschen invloed gevoelen (11). Vooral de twee stadjes van het Zwin, Damme (12) en Sluis, werden in onderdanigheid gehouden.

(1) GILLIODTS, d. III, blz. 315, 375-382.

(2) Id. d. III, blz. 353.

(3) Id. d. III, blz. 465.

(4) Id. d. III, blz. 469; voor de jaren 1405-1406, zie d. V, blz. 306-307; AD. DUCLOS, *Bruges*, blz. 88. Zeer belangrijk is het Memorium van Klaas Barbezaen, bij GILLIODTS, d. IV, blz. 12.

(5) GILLIODTS, d. III, blz. 470; de baggermolen heet «de Mol», d. III, blz. 342.

(6) Id. d. III, blz. 211-221, 224-233, 241-242, 416-417.

(7) Id. d. III, blz. 95-96, 111-116, 453-469.

(8) Id. d. III, blz. 466-467, 494-496; O. VAN DINMUDE, *Merkwaardige Gebeurtenissen*, blz. 22-23.

(9) GILLIODTS, d. III, blz. 453-467.

(10) Id. d. IV, blz. 285.

(11) Id. d. III, blz. 435.

(12) Id. d. IV, blz. 405, 493.

't Was bijzonderlijk dit laatste stadje dat veel moest verduren: in 1399⁽¹⁾ richtte het Brugsche collegie eene reeks van klachten tegen de Sluizenars tot den hertog, nopens den wissel, de draperije, de verwerij, de lakensnede, den stapel en de nieuwigheden te Sluis ingevoerd « in 't watre ». Na onderzoek en verhoor, bepaalde hertog Philips welke nijverheden te Sluis mochten uitgeoefend worden, duidde het getal bazen en gezellen dier ambachten aan, doch behield ze zooals vroeger onder het toezicht der Brugsche overheid (20 Februari 1400)⁽²⁾.

Die werken en die ondernemingen, dit vervolgen en dit onderhandelen kostten natuurlijk veel geld: doch niettegenstaande zekere financiëele moeilijkheden die de ontvangers in dit tijdperk kwamen kwellen⁽³⁾, mag de toestand van Brugge bij 't begin der xv^{de} eeuw als tamelijk voordeelig genoemd worden⁽⁴⁾. Alleen de draperije ging onherroepelijk te niet! Wij zullen verder de vruchteloze pogingen, aangewend om die herop te beuren, volgen.

Intusschen moest Brugge met leede oogen de deelneming van het Vrije⁽⁵⁾ aan alle staatszaken aanzien. Immers de Vlaamsche vorsten hadden sinds lang de belangen behartigd van die zuiver feudale streek met zijn honderdtal leenmannen, en zijn bestendig collegie — het eenige in Vlaanderen — van 39 schepenen⁽⁶⁾, allen onafzetbaar gedurende de regeering van eenzelfden graaf⁽⁷⁾. In die rijke grond-

(1) GILLIODTS, d. III, blz. 434-436.

(2) Id. d. III, blz. 427, 436.

(3) Id. d. III, blz. 113, 418, 436, 441, 444; d. IV, blz. 6, 12.

(4) Dit getuigt O. VAN DIXMUDE, blz. 24: « So hadden 't regement in Brugghe Jan Onin, Jan Canfin, Clais Barbezaen ende mer Joris Braderyc; ende waren deze viere de wyste ende subtylste die men niet vele vont; ende sy deden den prinche van den lande vele deughden ende regierden de stede van Brugghe so wel dat de stede van Brugghe zeere verbeiterde ende hilden de stede zeere wel in payse. »

(5) E. VAN DEN BUSSCHE, *Ce qu'était le Franc de Bruges*, in *La Flandre*, d. VII (1876), blz. 5.

(6) GHELDOLF, *Histoire de Bruges*, d. IV, blz. 204 (volgens BEAUCOURT DE NOORTVELDE, d. II, blz. 10), zegt 56.

(7) COLENS, *Un magistrat perpétuel en Flandre*, in het tijdschrift *La Flandre*, d. X (1879), blz. 133 en 259. Vgl. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Jaerboeken van den Lande van den Vryen* (Brugge, 1785), d. II, blz. 17-18.

bezittende heeren vonden de Bourgondische vorsten getrouwe handlangers, die hunne politiek in de hand werkten in de vergaderingen of « parlementen » van 't « land » van Vlaanderen, tegenover de drie groote steden. « Die van den Vrije, getuigde reeds Froissart, zijn altijd veel meer van de partij der graven geweest dan de rest van Vlaanderen » (1). Immers sedert het midden der xive eeuw verschijnt het Vrije gestadig nevens de drie groote steden; maar vooral sedert de troonbeklimming van Philips den Stoute, van 1385 af, ziet men in alle landszaken de afgevaardigden der Vrijlaten handelen nevens die van Gent, Brugge en Ieperen (2); en sinds 1392 heeft dit Ambacht bepaald en onbetwist zijn rang nevens de drie groote steden ingenomen. De Brugsche rekening van 1399-1400 maakt voor de eerste maal vermelding van de *Vier Leden van Vlaanderen* (3).

Nu was het doel van den hertog volkomen bereikt: daar hij altijd op de stemmen der afgevaardigden van 't Vrije rekenen mocht, was het hem voortaan voldoende eene der steden te winnen, om het evenwicht, zooniet het overwicht in de « parlementen » van Vlaanderen te behouden. « Het Vrije, verklaart dan ook president Wielant, werd door Philips den Stoute als vierde Lid bij de drie andere gevoegd, omdat de meeste schepenen dezer streek edelen en van de grootsten van 't land waren, en omdat de vorst verlangde dat deze edelen in de vergaderingen der Leden zouden zetelen, om des te *beter* de zaken te beredderen » (4).

(1) J. FROISSART, *Chroniques* (uitg. Luce-Raynaud), d. X, blz. 52. Vgl. GILLIODTS, d. IV, blz. 301.

(2) GILLIODTS, d. III, blz. 104, 105, 112, 120, 211, 244.

(3) Id. d. III, blz. 296, 314; vgl. A. GALLET-MIRY, *Les Etats de Flandre*, blz. 13; en O. CARTELLIERI, *Philipp der Kühne*, blz. 52, 142.

(4) *Antiquités de Flandre*, bij J.-J. DE SMET, *Corpus*, d. IV, blz. 241. — Zie de namen der schepenen van 't Vrije in 1407 en 1411, bij PRIEM, *Précis Analytique*, 2^e r., d. VII, blz. 87, 91. — In 1510 schreven de schepenen van 't Brugsche Vrije: « Sy est vrai que le pais et terroir du Francq est ung notable pais et terroir, quatriesme membre de la conté de Flandres; que icellui pais et terroir du Francq consiste en trente cinq metiers lesquelz ont leurs villes, gros villages et fortresses scituez en pluseurs et divers quartiers du pais et conté de Flandres; — que le dit pais et terroir du Francq a par cidevant esté mis sus par les

Deze verheffing tot een gelijke hunner stad van de oude Brugsche kastelnij, die zij altijd als hun onmiddellijk ondergeschikte aangezien hadden, moest natuurlijk de wethouders en 't gemeen van Brugge weinig behagen. Hebben zij in 1400 *rechtstreeksche* pogingen aangewend om het Vrije zijn lidschap te ontzeggen en te vernietigen? Ziedaar wat ons niet bekend is.

Nog koesterde Brugge een andere grief tegen 't Vrije; sedert 1322 bezat de stad een privilegie, nog in 1342 bekrachtigd, waarbij het verboden was in 't Vrije te *draperen*, of *suede van lakene* te houden (1). Wij hebben hooger gezien hoe Sluis zich aan dit voorschrift had willen onttrekken, maar zich moest onderwerpen. Andere kleine stadjes van 't Vrije trachtten eveneens dit verbod te ontkomen, maar Brugge oefende eene bijzondere waakzaamheid uit nopens die overtredingen (2).

Dit waren echter de eenige moeilijkheden en wrijvingen niet, die de Brugsche wethouders sedert 1400 kwamen kwellen; andere misnoegdheid en klachten gaven zich lucht, zoodat in April 1404, de afgevaardigden der Vier Leden hertog Philips eensgezind gingen bidden: « dat 't land van Vlaendre mochte staen up hem zelven ghelike dat stont binnen myns heeren tyden van Vlaenderen », Lodewijk van Male (3).

Enkele dagen nadien, te midden eener onloochenbare verwarring

contes de Flandres pour empeschier les divisions que ceulx de Gand, Bruges, Ipre et autres villes de leur conté, desquelles ledit pais et terroir du Francq est avironné, voullotent faire; et le cas advenant l'aidier à résister à icelles; — que en ensuyvant ce, quand lesdites villes de Gand, Bruges, Ipre et autres villes de Flandres se sont vollues divider, lesdis du Francq, comme quatriesme membre, ont baillié tous empeschemens à eulx possibles; et si lesdites divisions y sont advenues, ilz ont toujours tenu le bon parti du conte de Flandres; — que pluseurs eschevins et francqz hostes, pour aidier ledit conte de Flandres à tenir son bon parti, se sont mis en la guerre, en son service, et souvent à leurs grandz despens, en habandonnant corps et biens, etc. » *Memorium* der schepenen van het Vrije in 1510; GILLIODTS, *Coutumes du Franc*, d. II, blz. 472.

(1) GILLIODTS, d. IV, blz. 298.

(2) *Aldaar*, d. IV, blz. 159.

(3) *Aldaar*, d. III, blz. 469.

in 't gansche land⁽¹⁾, stierf hertog Philips. Zijn dood was het teeken van een waren storm van klachten. 't Is te dezer gelegenheid dat voor de eerste maal de *Drie Staten van den lande* (Juni 1404) zich vereenigden om hunne gezamenlijke grieven aan de hertogin voor te leggen⁽²⁾, doch negen maanden nadien werd deze vorstin insgelijks door den dood weggerukt⁽³⁾.

Dadelijk vereenigden toen de afgevaardigden der steden zich te Gent « omme aldaer raed ende advys te hebbene up de verzouke die men doen zoude van 's lands weghe van Vlaenderen an onsen gheduchten heere up vele nieuheden die achter 't land van Vlaenderen up ghestelt waren »⁽⁴⁾. De deputatie die den hertog Jan het rouwbeklag over het afsterven zijner moeder zou overbrengen, moest hem tevens « ootmoedelijke verzouken de lettren en brieven van den nieuheden die achter 't land up ghestelt waren, contrarie den wetten van den lande, te doen cessereren alsooc de adjournemente in de Camere van Ryssele. »

Te Gent stelden de Vier Leden eene lange lijst van klachten op, die den nieuwen graaf bij zijne Blijde Inkomst zou voorgelegd worden; Brugge had aldaar den burgemeester van den corpe, Lieven de Scuetelare, de schepenen Jan Heldebolle en Jan van der Buerse, de hoofdman Jan Honin en den *upperclerc* Victor van Leffinghe afgevaardigd⁽⁵⁾. Men weet wat de Vier Leden van den hertog eischten: verblijf in Vlaenderen; overbrengst der Kamer van Rijsel in Vlaamsch Vlaenderen en gebruik aldaar en in de Audiencie van vlaamsch; voortzetting der vredesonderhandelingen met Engeland; uitsluitend gebruik der vlaamsche taal in 't bestuur van 's lands zaken⁽⁶⁾. Jan Zonder Vrees, stond, in de plechtige ver-

(1) MONSTRELET, *Chroniques*, d. I, blz. 88-89; O. VAN DIXMUDE, blz. 22-23; GILLIODTS, d. III, blz. 469; E. PETIT, *Itinéraire*, blz. 338; CARTELLIERI, *Philipp der Kühne*, blz. 108; 27 April 1404.

(2) GILLIODTS, d. III, blz. 494-505. — Zie de vergissing van GAILLIARD, *Table*, blz. 145, die de eerste vergadering in 1414 plaatst.

(3) MONSTRELET, d. I, blz. 95; GILLIODTS, d. III, blz. 505; E. PETIT, *Itinéraire*, blz. 346; 21 Maart 1405.

(4) GILLIODTS, d. III, blz. 506.

(5) Id. d. III, blz. 506, 514.

(6) PH. BLOMMAERT. *Inhuldiging van Jan Zonder Vrees in Vlaenderen*, in *Belgisch Museum* van WILLEMS, d. I, blz. 83-98; GILLIODTS, d. III, blz. 509-515.

gadering te Gent op 21 April belegd, bij monde van den Gouverneur van Rijsel, dit alles toe (1).

Eene week daarna deed Jan Zonder Vrees zijne plechtige intrede te Brugge (28 April) (2). Reeds de volgende maand had hij zijne beloften vergeten. Overigens op 22 Mei kwam eene Engelsche vloot 't kasteel van Sluis aanvallen (3); zoodat ver van met de Engelschen den langgewenschten vrede te sluiten, die alleen het land kon redden van «den cranken staet en de groote aermoede, waerin het by gebreke van neeringhen ende coopmanscepe gevallen was», de hertog eerst 20.000, later slechts 8.000 soldaten vroeg, benevens eene geldelijke «subventie», om Engeland te bekampen (4).

Nooit was een krijgstoct zoo impopulair in Vlaanderen als deze: «myn heere quam te Brugghe, so zach hy wel dat men cleene herte daer hadde omme de vyanden te wederstane» (5), niettegenstaande het nakende gevaar van eenen inval en eene landing der Engelschen. Jan Zonder Vrees «reet haestelike door de stede en dede te wetene de burchmeesters (Joris Braderyck en Lieven de Scuetelare) dat zy hem volghen zouden met harer macht omme hem te helpen verweeren de vyanden die hem zyn land afwinnen wilden. Maer niemant ne volghede hem, want die burchmeesters dorsten 't vole niet doen vergaderen»! Immers de klik der wethouders lag nu te Brugge volkomen overhoop (6).

De tijdgenoot OLIVIER VAN DIXMUDE verklaart de oorzaak van

(1) Akte van den 1ⁿ Juni 1405, die aan de gemeenten toelaat een handelstractaat met Engeland te sluiten, bij GILLIODTS et SCOTT, *Documents pour servir à l'histoire des relations de la Flandre avec l'Angleterre*, blz. 251; Akte van 1ⁿ Oogst 1405, waarbij de hogere Gerechtsraad van Rijsel naar Oudenaarde overgebracht werd, bij A. MATTHIEU, *Histoire du Conseil de Flandre* (Antwerpen, 1879), blz. 201.

(2) GILLIODTS, d. III, blz. 515-518; O. VAN DIXMUDE, blz. 23.

(3) *Excellente Cronike*, f^o 78 v^o.

(4) GILLIODTS, d. III, blz. 518-519.

(5) O. VAN DIXMUDE, blz. 25.

(6) *Aldaar*, blz. 26. — Jan Biese, Jan Bortoen, Nikolaas de Zouttere scheurden zich, uit naijver en heerschezucht, van de anderen af; zij wilden nu ook «dominacie» hebben in Brugge en hielpen hunne collega's omverwerpen.

dit geschil door de partijschap die sedert jaren te Brugge heerschte (1). Omstreeks 1395 hadden Jan Camphin, Jan Honin en hunne gezellen, Lubrecht de Scuetelare, Gillis van den Walle en zes andere notabelen (2) der stad voor knevelarij (*tansement*) verbannen; vele lieden beweerden dat zulks ongerechtig geschied was, en dat de wethouders die de verbanning uitgesproken hadden (3) dit daden meer uit vrees dat de Scuetelare en de anderen hen zelve uit 't bestuur zouden lichten, dan voor eenig misdrijf. Camphin, Honin en de anderen van de bestuurdersbent, die toen almachtig bij Philips den Stoute waren, hadden dezen met den kanselier zoo ingelicht, dat de vorst derwijze optrad « dat al 'ts princhen stic hiet »

Sommige ballingen waren intusschen gestorven; doch de overlevende Lubrecht de Scuetelare stelde alles in 't werk om zijn burgerschap terug te bekomen en in Brugge terug te keeren. Hij gelukte er des te beter in, bij hulp van vrienden, zijnen « payse » van den nieuwen graaf te bekomen, dat Camphin, Honin en de anderen bij Jan Zonder Vrees in dezelfde gratie niet meer stonden als vroeger bij zijnen vader. 't Is waarschijnlijk bij de Blijde Intrede van Jan Zonder Vrees te Brugge dat Lubrecht de Scuetelare weder in de stad mocht keeren. Niet zonder protest echter: want het schijnt wel dat het op hem is dat de volgende post der staatsrekeningen wijst: « Ghesonden... omme te informeirne... op 't fait van den ballinghen die incommen wilden met onsen ghe-
duchten heere t' sinen eersten incommene, 't welke niet wesen mochte na den privilege van der stede » (4).

Van zijnen terugkeer af zochten Lubrecht de Scuetelare en zijne vrienden hoe zij de wethouders, die hem in ballingschap gezonden

(1) « In de seiden stonden de upperste altoos zeere omme 't regement te hebbene, omme 't welke zy d'een den andre pynden te deerne ende of te steiken »; *Aldaar*, blz. 30.

(2) « Zij waren vele moghender van gheboorten in Brugghe dan dese die 't regement hadden »; *Aldaar* blz. 24.

(3) OLIVIER VAN DIXMUDE, blz. 37: « Jan Onin, Jan Canfin, Clais Barbezaen, Zegher van den Walle; deise viere waren de macht van Brugghe ende hadden vele maghen, ende hadden hier groot regement ghedat ende groot voordeel ghedaen den prinche. »

(4) GILLIODTS, d. III, blz. 506.

hadden, zouden kunnen ten val en ten verderve brengen. Eerst trokken zij naar hunne zijde die heerschezuchtige en op de anderen jaloersche wethouders, Jan Biese, Jan Bortoen, Nikolaas de Zouttere. Doch zij trachtten vooral de neringen tot zich te winnen en deze op te ruïen tegen de bestuurdersbent; zij deden dit des te gemakkelijker dat de ambachters hunne vernedering en uitsluiting zeer noode verdroegen. « Als Jan Honin en Jan Camphin zaghen dat aldus begonst te gaen, so stelden zij hem zeere de vrijhede van de steide te houdene », namelijk de Brugsche nijverheidsprivilegiën door het Vrije en de omliggende stadjes stipt doen na te leven; zij ook meenden « daer mede 't commun te payene ». « Maer het was omme niet: want sy hadden so vele haers willen ghedaen, dat de lieden altoos tegen hen hilden » (1).

Die « partylicheyte » kwam nu tot een uitwerksel, toen Jan Zonder Vrees de twee burgemeesters bevel gaf om met de Brugsche militieën tegen de Engelschen op te trekken. Eenige wethouders, aanhangers van de Scuetelare, bij de verklaring der burgemeesters dat zij 't volk niet durfden bijeenroepen, stelden den Raad voor aan 't gemeen zijne *banieren* terug te schenken en het daarmede te paaien, opdat het « te liever » den hertog op zijnen tocht zou gevolgd hebben. Dit verwekte de gramschap van Camphin, Honin, Braderyek, Barbezaen en hunne bent, die wel begrijpende wat hunne tegenstrevers « vysierden », nu bepaald weigerden « omme niemans wille » uit te trekken.

Terwijl dus de Gentenaars en hunne kasselrij met achtduizend man te Aardenburg kwamen legeren, en de Ieperlingen eveneens te Oudenburg, stuurde Brugge alleen eene zekere hoeveelheid sergeanten (2). Gelukkig dorst de Engelsche vloot bij 't zicht der wapening niet landen en zeilde weg (3).

« Myn heere was zeere gram up die 't regement hadden te

(1) O. VAN DIXMUDE, blz. 24: « Aldus so was Vlaendre gheplaecht, by den welken men sach dat van jare te jare uutghinc ende so lanc aermer moeste werden by dustane zaken. »

(2) GILLIODTS, d. III, blz. 519; dit geschiedde in Juli 1405.

(3) MONSTRELET, *Chroniques*, d. I, blz. 107.

Brugge; maer hy zweech, want hy ne const up die tyd niet ghebeteren » (1), zegt OLIVIER VAN DIXMUDE.

De bestuurdersgroep van Brugge vond op dien stond gelukkig een steun bij de misnoegde Gentenaars, wier stoutmoedige raads-pensionaris Jacob Sneevoet op de vergadering van Oudenaarde niet alleen al de grieven van het volk, de ellende van den oorlog met Engeland, het verlies van koopmanschap en neringen uiteenzette, maar zelfs bedreigingen liet hooren, in geval er niet aan verholpen werd (2). Daarenboven vergde Gent het stipte naleven der stedelijke privilegies, en vooral de onderwerping der dorpen aan de steden; Brugge en Ieperen sloten zich eendrachtig bij die zienswijze aan. En toen in 1406, de Gentsche kasselrij het hoofd dorst opsteken tegen de hoofdgemeente, werden de wethouders der kleine steden en dorpen derwijze gestraft dat geen enkele nog dorst verroeren.

Wij hebben gezien dat die politiek ook deze van de Brugsche bestuurdersbent, Camphin en de anderen: zij veroordeelden tot scherpe boeten eene reeks personen die laken verkochten en sneden in 't Vrye, « contrarie den privilege ende vryheit van der stede » (3). Van daar die eensgezindheid tusschen Brugge en Gent tot op 't einde van 't jaar 1406.

Echter, op 2 September 1406, hadden de mannen van «'t regiment» te Brugge een gevoeligen slag gekregen: wel waren Geraard van S^t Omaers en Jan Camphin tot burgemeesters, Joris Braderyck en Jan Honin tot schepenen en Zegher van den Walle tot eersten hoofdman aangesteld, maar ook Lubrecht de Scuetelaere (4) werd door de grafelijke commissarissen tot 3ⁿ schepene benoemd, terwijl zijne partij-gangers Jan Biese en Jan Bortoen tot raden gekozen werden (5).

(1) O. VAN DIXMUDE, blz. 27. — Hertog Jan moest zich voorloopig vergenoegen met de Vrijlaten te begunstigen, door een karter van 9 Oogst 1405, waardoor zij slechts door hunne eigene magistraten mochten geoordeeld worden; *Coutumes du Franc*, d. II, blz. 145.

(2) Zie ons artikel: *Het verraad van Pieter Schoonaert te Gent in December 1406*, in de *Bulletijns der Maatschappij van Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, d. XVIII, blz. 409.

(3) GILLIODTS, d. IV, blz. 159; rekening 1405-1406.

(4) O. VAN DIXMUDE, blz. 24; HS. CUSTIS, d. IX, blz. 147.

(5) Op 14ⁿ October 1406 was Jan Zonder Vrees te Brugge; op 26ⁿ Oc-

Een andere slag was de « defectie » van Gent : in December 1406 greep er te Gent eene samenzwering plaats tegen den magistraat, die echter spoedig gedempt werd. Maar van dat oogenblik af veranderden Jacob Sneevoet en de Gentsche wethouders van gedrag, en hielden over naar de zijde van den vorst; zoodat de eendrachtige samenwerking der drie steden tegen de hertogelijke aanmatigingen met het begin van 't jaar 1407 te niet was. De Gentsche schepenen gingen met Jan Zonder Vrees een waar bondgenootschap aan: voortaan had Gent van den vorst « al haren wille », en als prijs dezer gunst lieten de Gentenaars aan hertog Jan vrij spel tegen Brugge en Ieperen ! (1).

« 't Land stond zo in grooter onrusten zoo lanc zoo harder; ende de castellerien warden jeghen de steiden schillende. De steiden begonnen hemzelve te begrooten ende te coregieren by *bannen* (2) die 't jeghen haren vryheden ghinc. Die van den Vryen ende die van Brugghe warden in grooten contente omme hare vryheden, beede d'een jeghen d'andre Die van den Vryen wilden hebben t' eenen juge van haren ghescille Mynen Heere. Die van Brugghe die ne wilden gheenen juge; want zy zeiden dat zy scoone ende wel beseigelde privilegen hadden van den grave Lodewyc (3) van haren draperye, ende Myn Heere had se gheconfirmceert; ende die wilden zy alder werelt tooghens mids dat te doene ware; maer zy ne wilden gheenen juge of hebben, maer altoos daarmeide voortgaen, also de privilegen inhilden. » Camphin, Honin, Braderye, van den Walle weigerden standvastig iets aan de Vrijlaten toe te geven: « Geen draperye, geen snede of vente van lakene in 't Vrye of in de Castelrie », dat was hunne leus.

tober gaf men aldaar een bal te zijner eere op 't schepenhuis; zie GILLIODTS, d. IV, blz. 5. — « Sommeghe heeren ende officyers die dese wetten plaghen te vermaken, kenden wel ghelt, also men zeide », zegt O. VAN DIXMUDE, blz. 32.

(1) O. VAN DIXMUDE, blz. 33, 35, 36.

(2) Vgl. een post der Stadsrekeningen van Brugge 1405-1406: « up 't fait van den banne ghedaen bi den Viere Leden »; GILLIODTS, d. III, blz. 521.

(3) Karters van Lodewijk van Nevers van 1322 en 1342; GILLIODTS, d. I, blz. 337; id. d. IV, blz. 298.

Men zou soms denken dat iedereen het daarover eens was te Brugge. « Maar, zegt OLIVIER VAN DIXMUDE, het ne was niet also; want de Scuetelare ende die te vooren verdreven hadden gheweist, speilden al stillekinne haer spel, ende warens eens met Myn Heere, omdat zy zich wreiken wilden van der scaede die henlieden hier voormaels gedaen was (1) ».

Aangemoedigd door 't voorbeeld van Gent die zijne kastelnijdorpen kastijde, stelden de wethouders een algemeen onderzoek in de prochiën van 't Vrye in naar 't getal getouwen, kommen en ramen die men daar gebruikte; daarna deden zij door den Brugschen baljuw vele lieden van het Vrije, die zich met lakenweverij gencirden en te Sluis eene lakenhalle opgericht hadden, aanhouden en in den Steen opsluiten.

De Stadsrekeningen staan vol van afvaardigingen bij den hertog, den kanselier of den vorstelijken raad gestuurd: « up 't stic aenroerende den privilegie van der stede als van der draperie ende snede van lakenen die men hout in 't Vrije » (3^u October 1406); « twee boden die bevolen waren te zendene alle de prochiën van den Vrijen duere omme te bewakene hoevele ghetauwe, commen ende ramen dat men houd » (*Stadsrekening* 1406-1407, f^o 105 v^o, 24 October); « te Ghistele omme aldaer te overziene ende te bewaerne of menre eenighe lakene snidenzoude » (*Stadsrekening* 1406-1407, f^o 76 v^o, 11 November); « ter Sluis, om aldaer te bewarene 't rechte van den stapele van Brugghe » (4^u December) (2); « ter Sluis, an minen here den Cancellier ende andere heeren van den Rade, up 't stic van diverschen ambochten die men aldaer doet contrarie den privilegie van der stede, up 't stic aenroerende der menichten van

(1) *Merkwaerdige Gebeurtenissen*, blz. 30. — 't Geen de Scuetelare en de zijnen het best in de hand werkte en hen toeliet argwaan en misnoegdheid tegen de schepenen onder 't gemeen te zaaien, was de slechte financieele toestand van Brugge; de stad stak vol schulden (GILLIODTS, d. IV, blz. 6, 42); alzoo was 't hun dan gemakkelijk de wethouders van knevelarij te beschuldigen (GILLIODTS, d. IV, blz. 7).

(2) Op 18^u December 1406 kwam de kanselier, de heer van Courtvron te Brugge om 't geschil tusschen Brugge en 't Vrije te vereffenen; zie *Stadsrekening* 1406-1407, f^o 107 r^o, n^r 3; vgl. PRIEM, *Précis Analytique*, 2^e r., d. I, blz. 98-99, op 22^u December.

den lakensniders aldaer wonende, ende up 't stic aenroerende den stapele» (6 Januari 1407); «te Sluis, omme aldaer te bewaerne 't rechte van den stapele» (f^{is} 81, 83, 109, op 28 Januari, 15 Maart, 28 Maart); «t' Oudenburg, omme aldaer te kennene te ghevene den lieden die daer commen waren met lakene omme te vercoopen dat zij dat niet doen mochten ende hoe dat was contrarie den privilegie van Brugge» (2ⁿ Februari 1407) (1).

Hertog Jan vond in dit geschil eene uitstekende gelegenheid om zich rechtstreeks te mengen in de Brugsche bestuurszaken; toen het Vrije protest aangeteekend had tegen de gevangneming zijner onderzaten, kreeg de baljuw van Brugge bevel deze los te laten en alle vervolging te staken. Dadelijk teekenden de Brugsche wethouders verzet aan bij den vorst tegen dit besluit (2).

De edelen, schepenen van 't Vrije, lieten niet na hun recht te vervolgen; daar de schout van Brugge zekere Vrijlaten in 't gevang gesloteu had om de overtreding van 't privilegie der draperije en verscheidene geldboeten had doen storten, traden zij tegen die gewelddaden op; en, gezien zij geene herstelling konden bekomen, antwoordden zij met een schrikbarend middel: het *ces* of opheffing van alle gerecht! Voorloopig verlieten zij Brugge en vestigden te Jabbeke den zetel hunner vergadering (3).

(1) GILLIODTS, d. III, blz. 539.

(2) *Aldaar*, blz. 535. Vgl. nog *Stadsrekening* 1406-1407, f^o 83 v^o: «Item den zesten dach in Maerte den her Jacop Breydele, den heer Daneele van den Walle ende Janne van der Voede ghesendt ter Sluus omme informacie te hoorne van den lakensniders ende van den ghuenen die hemlieden laken leveren.»

(3) PRIEM, *Précis Analytique*, d. I. blz. 94, 96, 102. Op 18 Februari 1407 vergaderden de schepenen van 't Vrije te Jabbeke om te beraadslagen over de wijze waarop men den hertog zou ontvangen die te Brugge moest aankomen. Er werd besloten dat eenigen van hen s anderdaags den vorst te gemoet zouden gaan om hem welkom te heeten, en dat de anderen te Jabbeke zouden blijven om zich slechts 's Zondags te Brugge te vereenigen. De hertog had geboden dat al de magistraten zich den volgenden Woensdag bij hem zouden begeven, om het geschil tusschen 't Vrije en Brugge bij te leggen. — Tevens schreven deze aan mer Jan van Namen, dat hij zich Zondag naar Jabbeke zou willen begeven, wat deze beloofde; zie PRIEM, *Précis*, d. I, blz. 91.

Op 11 Februari was hertog Jan in Vlaanderen teruggekomen, en had, zooals wij hooger zegden, gansch Gent te zijnen gunste gekeerd. Den 18ⁿ Februari kwam hij te Brugge (1). « Zo had hy gheerne goed ghemaect 't ghescil tusschen die van Brugghe ende die van den Vryen; ende hilt dickent groot gheselschap metten goeden lieden; hy zochte, metgaders zynen cansellier, an Jan Honin, Jan Canfin ende Clais Barbezaen, met al der vriendschap die hy conde, updat zy dese dinghen so zouden willen helpen gheraden dat de stede van Brugghe wilde te hemwaert bliven; dan zoude hy zule wysdom wysen dat de stede wel sculdich wart ghepayt te zyne. Maer wat Myn Heere conste ghedoen (van 20ⁿ Februari tot 15ⁿ Maart), hy ne conste an de goede liede niet anders vinden, noch te gader noch an elken zonderlinge. Zy zeiden altoos dat zy gherne den Breeden Raed te gader doen zouden met de notable van alle neringhen; wat men bij hemlieden daer vinden mochte, zij ne zouden gheene partie zijn. 'T welke Mijne Heere dede ten twee stonden; maer het ne was altoos maer te ergher» (2).

De hertog ontstak in hevige woede en verweet nu aan de hardnekkige Brugsche «regimenteurs» hoe kwalijk zij zich tegenover hem kweten toen de Engelschen voor Sluis waren en hem weigerden te volgen. «'t Een en 't ander stac hem zo in 't herte dat hij al gram van hemlieden sciet.» Eenige Bruggelingen, nl. de Scuettelare en zijne aanhangers, hadden de gramschap van den vorst nog aangevuurd «omme dat sy d'upperste niet lief hadden» en omdat zij meer «haerlieden zelfs avancement ende promotie, dan der stede profyt zochten.»

Op 27ⁿ Maart noodigde Jan van Bourgondië zekere gedeputeerden

(1) GILLIODTS. d. IV, blz. 6; E. PETIT, *Itinéraire*, blz. 357. De hertog verbleef te Gent van 11 tot 17 Februari; van 18 Februari tot 15 Maart te Brugge; van 18 Maart tot 15 April te Gent; op 17 April te Brugge; van 18 tot 23 April te Gent. De maand Mei bracht hij over te Parijs; van 31 Mei tot 17 Juni 1407 was hij weer te Gent; E. PETIT, *Itinéraire*, blz. 359.

(2) Op 19ⁿ Maart 1407 «ghesendt ter Sluus omme der wet aldaer te verandwordene up 't ghuent dat zy hier ghescreven hadden an de wet van den lakensnidens die wonen zouden up de Kuere», *Stadsrek.* 1406-1407, f^o 84 r^o.

van Brugge te Gent; en aldaar verliet hij van hunnen eed, d. i. stelde af, zes schepenen, twee raden, de beide ontvangers en vijf hoofdmannen: George Braderyck, Philips van Aertrycke, Jan Heldebolle, Jan van der Buerse, Jan Honin, Jan van Oudenaerde, uit de schepenbank; Jan Hoste en Thomas Bonin, uit den *corpse*; de schatbewaarders Nikolaas Barbezaen en Jan Bouts; de hoofdmannen: Zegher van de Walle, Jacob Bonin, Pieter Gaderpenninc, Boudewyn de Maerschalcck, Jan Metteneye. «Gheduerende deze verlatinghe, zo en hielt men te Brugghe noch camer noch vierscare» (1).

De hertog vereenigde daarna zijnen raad, noodigde dan de afgevaardigden van Gent en Ieperen, alsook de eischers en verweerders van Brugge en van 't Vrije voor zijne raadsheeren, zijne edelen en de geestelijkheid; in tegenwoordigheid der drie Staten wijsde hij «een heerlik zeggherscap», een gebiedend vonnis nopens 't geschil van Brugge met het Vrije (5 April 1407) (2), ondanks de tegenspraak der Bruggelingen die verklaarden zijn scheidsgerecht niet te aanvaarden. Jan Zonder Vrees bekrachtigde plechtig het recht voor de Vrijlaten van de inlandsche wol in iedere parochie op een klein getal getouwen te mogen verweven, doch verbood hun deze lakens op markt of foor te verkoopen; daarenboven zou men in de hallen of schuren bij Sluis slechts éénmaal 's jaars die inlandsche lakens mogen te koop stellen (3).

Alhoewel de hertog dus aan 't Vrije slechts een zeer kleine mededinging met de Brugsche weverij toestond, was zijn scheidsvonnis eene geduchte inbreuk op de privilegies van Brugge. Ook vreesden de Brugsche afgevaardigden die akte in hunne stad te gaan mededeelen; «doe baden zij dat men van Mijns Heeren raden

(1) HS. CUSTIS, d. IX, blz. 146; CUSTIS, *Jaerboecken der stad Brugge* (Brugge, 1765), d. I, blz. 485; DESPARS, *Cronycke*, d. IV, blz. 203; *Bijlage*, n^{rs} 1 tot 4.

(2) O. VAN DIXMUEDE, blz. 35-36; GILLIODTS, d. III, blz. 534.

(3) Ontleed bij GILLIODTS, d. III, blz. 536-537; vgl. BEAUCOURT DE NOORTVELDE, *Jaerboeken van den Lande van den Vrijen*, d. II, blz. 24-25. Voeg. er bij GILLIODTS, d. IV, blz. 159: de stad kreeg nu nochtans de heift, en niet meer het vierde, van de boeten van degenen «die contrarie daden in 't Vrije van den appointement ende zeggherscap dat onze prinche zeide binnen Ghend up 't fait van der draperie.»

met hemlieden wilde zenden te Brugghe omme dit aldus te kennen te gheven, want omme gheen dinc zouden zij dien last durven overbrengen»; 't geen men hun toestond.

De akte van 5ⁿ April werd dan te Brugge medegedeeld aan de gansche gemeente. Het besluit was dat men dit vonnis niet moest naleven en een anderen weg kiezen.

Den 12ⁿ April zond de Brugsche gemeente mer Boudewijn de Vos, her Joris van Rijsle en den opperklerk Victoor van Lisseweghe aan de wet te Gent «omme an hemlieden te begheerne raet ende bistanceit up 't fait van den eerliken zeggherscepe dat onse geduchte Heere gheseit hadde up 't fait van der draperie die men in 't Vrije maken zoude; ende omme an hemlieden te verzoukene dat zij onsen gheduchten Heere souden willen supplieren ende bidden dat de stede van Brugghe mochte behouden haer privilegien, rechte ende vrijheden» (1).

Doch evenals zij met Ieperen gedaan hadden, lieten de Gentenaars Brugge in den steek (2): deze antwoordden aan de Brugsche deputatie «dat zij wel voor hemlieden moesten zien wat zij te doene hadden; want zij, Gentenaars, meenden dat 't gond dat Mijn Heere ghewijst hadde, dattet ghehouden moeste zijn; ende waer 't sake dat zij dit niet doen wilden, zo zouden zij van hemlieden sceeden moeten ende bliven bij haren gherechten Heere.»

«Als dit de Bruggelingen hoorden, zo zaghen zij wel dat die van Ghent hemlieden in dit stic bedroghen hadden» (3).

Er bleef dus aan Brugge niets anders over dan het hoofd te buigen. Men kan wel begrijpen welke ontroering dit lange geschil, die onderhandelingen en dit vonnis onder het Brugsche gemeen verwekt had. Uit die ontstemming der gemoederen besloten de vijanden der gevallen bent partij te trekken om zelve het stadsbestuur te bemachtigen.

Om hun doel te bereiken en tevens hunnen haat te koelen, en

(1) GILLIODTS, d. III, blz. 539-540; Bijlage n^o 5.

(2) «Ende die van Ghent hadden de goede lieden van Brugghe ende van Ypre aldus brocht in den zac, ende schieden zuverlike van hemlieden»; O. VAN DIXMUDE, blz. 36.

(3) *Aldaar*, blz. 36.

daar hunne tegenstrevers nu in de vorstelijke ongenade vervallen waren, schaalden zij zich bepaald aan de zijde van den hertog. « Sommighe in Brugghe die hadden nu raet hoe zij de upperste deeren mochten ende hem wreiken om 't gont dat zy hier voormaels hemlieden ghedaen hadden. Sy ghinghen, mitgaders den scoutheet Pieter Boudins, die ambachten vergaderen», die zij door allerlei beloften voor zich trachtten te winnen (1).

Lubrecht de Scuetelare, Jan Biese, Nikolaas de Zouttere en Jan Bortoen spraken de neringlieden van hunne banieren, hunne dekens en hoofdmannen weer te hebben. 't Gemeen luisterde natuurlijk gretig naar dit voorstel. Men besloot in die vergadering der ambachten dat men twee personen uit elke nering kiezen zou om met den schout en enkele wethouders, die dit alles op touw gezet hadden, bij den hertog naar Gent te trekken, alwaar zij den vorst hunne toestemming in het vonnis zouden geven en hem tevens ootmoedig bidden dat hij hun de oude inrichting der neringen zou terugschikken (2).

Alzoo, op 23 April, gelukten de leiders der oppositie, Jan Biese, Nikolaas de Zouttere, Jan van Oudenaarde, Everaard Rijnvisch en Jacob van den Heede, erin de dekens van 29 neringen met zich te sleepen tot Deinze (3), waar zij den hertog te voet vielen (4).

De hertog aanhoorde hunne aanspraak en hunne bede, en trok zich dan tamelijk lang terug « metten ghonen die van der wet daer commen ware »; met genoeg luisterde hij naar de lasterlijke aanklacht van de vijanden der « regimenteurs »; « daer naer so zeyd hy dat hy zynen goede lieden gherne doen zoude haar ver-

(1) Ziehier de namen der bijzonderste dekens, volgens *Stadsrekening* 1406-1407, f^{ns} 100-101: Jan de Hauwere, der wevers; Jacob van den Hoorne, der vleeschhouwers; Antheunis Volkaert, der vischkoopers; Jooris van der Stichele, der smeden; Loy de Valkenare, der scepers; Jan Thor, deken der bakkers; Lodewijk van Ruumbeke, der mulders; Jooris Oliviers, der schippers; Gillis Dop, der makelaars.

(2) O. VAN DIXMUDE, blz. 36-37.

(3) GILLIODTS, d. IV, blz. 13-14. Men zal bemerken dat de deken der wevers niet vergezeld.

(4) De hertog bevond zich te Deinze omdat hij op weg was naar Ieperen; O. VAN DIXMUDE, blz. 37; *Bijlage*, n^{rs} 6, 7 en 8.

soec ». Na dit onderhoud, verklaarde Jan van Bourgondië dat hij wel verstaan had dat zij lang « qualic » beleid geweest hadden van eenige lieden die tot hun persoonlijk voordeel 't goed van de stad genomen en gebruikt hadden, en die zich daarenboven jegens hem en jegens « zyn ghemeene van der stede » slecht en ergerlijk gekweten hadden. Daarop baden hem al die daar waren dat hij te Brugge « haestelike » komen wilde, om daar te verrichten wat behoorde en voornamelijk « correctie over de ghene die hem mesuseert hadden » (1).

De hertog besloot nu zijne wraak te koelen « up de ghone die hem hier te vooren gheen bystandt boden, als de Inghelschen quamen voor 't Sluus. » « Grammelike ende haestelike » reed hij den 24ⁿ April naar Brugge met een aanzienlijk gevolg. « Als hy in de stede quam, so zach men wel dat myn Heere vergramt was. » Ook maakten zich eenige lieden die wantrouwen koesterden, al dadelijk uit de voeten. De prins reed in der haast naar de Halle, liep zelf boven op het toogvenster en deed de klok slaan.

Al 't volk kwam samengestroomd ter markt; om alle verrassing te verijdelen hadden de opzitters van dit « spel » zich omringd van gewapende lieden, die voor de halle stonden.

(1) O. VAN DIXMUDE, blz. 37. Vgl. in de akte van 24 Mei 1407, bij GILLIOTS, d. IV, blz. 3: « Nous (loi et communauté de Bruges) considérans que la plus grant partie des maulx qui sont advenuz en la dicte ville sont advenuz par la grant convoitise et mauvais gouvernement d'aucuns de ceulx qui ont gouverné et receu les revenues et avoir d'icelle, *lesquelz ils ont distribué et alloué la plus grand partie à leur singulier prouffit, sans en avoir rendu tel ne si raisonnable compte comme il appartenoit*; et le commun de la ville aussi toujours tenu en descors et contraire à la volenté de notre dict seigneur et prince, pour mieulx soustenir leur fait, et avoir le gouvernement des biens de la dicte ville. » — Uit het *Memorium* van Nikolaas Baerbezaen, in Oogst 1407 opgesteld, blijkt dat die aanklacht van knevelarij eene loutere lasterlijke aantijging was; al wat wij van die betichting moeten onthouden, 't is dat de schepenen reeds toen partij trokken uit hun politiek mandaat om hunne eigene belangen te bevorderen en door hunne snelle en volmaakte inlichtingen op 't stadhuis soms eenen goeden slag konden slaan. — Toch bekend de voorstander der gemeentelijke politiek, OLIVIER VAN DIXMUDE, dat de oud-bestuurders, hoe uitstekend zij ook de stad beheerden, zich nog al hoogmoedig, nijdig en zelfs willekeurig gedroegen.

Hertog Jan hield de roede in de eene hand, een briefje in de andere. Eerst veranderde hij de gansche wet en deed de namen der nieuwe schepenen, raden, ontvangers en hoofdmannen aflezen (1): al zijne aanhangers — Biese, Zouttere, Bortoen —, en de vrienden van de Scuetelare zetelden nu op het stadhuis! Daarna verklaarde hij uit Brugge, uit Vlaanderen en al zijne landen voor eeuwig verbannen om reden van « mueten ende tassemente », zes leden van den ouden magistraat: (2) den burgemeester der schepenen Geeraard van

(1) Wet vernieuwd op 24 April 1407, volgens CUSTIS, HS. IX, blz. 149:

BURGEMEESTER VAN SCHEPENEN:	BURGEMEESTER VAN DEN CORPSE:
Nikolaas de Zouttere.	Lieven de Scuetelare,
SCHEPENEN:	RADEN:
Mer Boudewyn de Vos	Robert de Brune
Jacob Breydel	Adriaan Sleipstaf
Jan van Oudenaerde	Jacob Mulaert
Boudewyn Reynier	Arnold Reyphins
Lubrecht de Scuetelare	Jan Biese
Pieter van de Velde	Pieter van den Steene
Philips van Aertrycke	Gillis van Ryssele
Gillis van Hoorne	Jacob van Heede
Everard Rynvisch	Jacob van Themseke
Willem de Backere	Jan Bortoen
Jan de Hont	Nikolaas van der Buersen
Joris de Muntere	Joris van Ryssele

ONTVANGERS

Jan Baert, Jan de Vos fs Nicolai

HOOFDMANNEN

Pieter Boudins Jansz., Joris van Hertsberghe, Lodewijk de Vos, Lodewijk van de Walle, Lieven van Melaene, Jacob van den Vageviere.

Werden dus alleen behouden van het oude bestuur: Jacob Breydel, Lieven de Scuetelare, Nikolaas van der Buerse, Joris van Ryssele, Lodewyk van de Walle. — Volgens O. VAN DIXMUDE, blz. 38, benoemde Jan van Bourgondië enkele lieden uit het « ghemeen » in de plaats van zekere afgestelde « notabelen ».

(2) CUSTIS, HS. IX, blz. 146; CUSTIS, *Jaarboeken van Brugge*, d. I, blz. 484; O. VAN DIXMUDE, blz. 37, noemt in plaats van Joris Braderyck, *Victor van Lisseweghe*; de *Excellente Cronike*, f° lxxix r°, doet hetzelfde; JAN VAN DIXMUDE, blz. 291, vergeet een der zes en noemt insgelijks van Lisseweghe; *Kronijk van Vlaanderen*, d. II, blz. 12, vervangt Geeraard van S' Omaers en Joris Braderyck door *Victor van Aertrycke* en *Pieter de Smet*.

St.-Omaers, den burgemeester van den corpse Jan Camphin (1), den eersten schepene George Braderyck, ridder (2), den oud-burgemeester en schepene Jan Honin (3), den schatbewaarder Nikolaas Barbezaen (4) en den eersten hoofdman Zegher van de Walle; en al hunne goederen, die overgroot waren, werden verbeurd verklaard ten voordeele van den graaf (5). Vele andere « goede lieden » stonden nog genoemd in het briefje dat de vorst voorgelezen had: maar de nieuwe burgemeester en Lubrecht de Scuetelare wierpen zich op de knieën voor den hertog en bekwamen dat de overigen zouden mogen « composeren jehens mijnen heere ende hem gheven eene groote somme van ghelde » (6).

's Anderdaags deed de vorst eene oorkonde afkondigen (7), die den schijn van eene gewichtige vergunning aan de neringen aannam, maar, door hare belangrijke beperkingen, veeleer op een vonnis tegen de ambachtlieden geleek: de *Concessie* van Jan Zonder Vrees!

De akte vangt aan met de verklaring dat voortaan de neringen weer de toelating verkrijgen van eigene banieren te hebben: zij worden dus opnieuw erkend als politieke en militaire groepen (8). Doch dadelijk volgen de « moderatiën, restrictiën en obligaciën », mits dewelke zij deze zinnebeeldige vlaggen « redelike » gebruiken mogen. Indien eene nering eenige wapening, oproer of verbond maakte tegen den vorst, of hare banier op markt en straat, zonder uit-

(1) Camphin ontving van den hertog *remissie*-brieven op 27 Juni 1411, en op 17 Januari 1414; GILLIODTS, d. IV, blz. 316-317.

(2) Wij vinden hem later niet meer terug.

(3) De Jan Honin die verschijnt sedert 1411 is de zoon van Gillis; zie GILLIODTS, d. IV, blz. 111-112.

(4) Zie zijn *Memorium* van 5 Oogst 1407 uit Doornik; *Aldaar*, blz. 7-13.

(5) *Chronicon comitum Flandriæ*, blz. 251-252; O. VAN DIXMUDE, blz. 38: « Zij werden niet gheclaecht onder 'tghemeene, by dat zy hier voormaels zo vele haers willen hadden bedreven. »

(6) « By desen elc spieghel hem ende gheen quaet doe sinen ghebuers by nyde, want het voor haerlieder duere wel staen mochte, als 't nu dede voor dese goede lieden »; *Aldaar*, blz. 37.

(7) GILLIODTS, d. IV, blz. 14-16.

(8) Id. d. IV, blz. 10: « Il a pleut à mon très redouteit seigneur de muver l'estaet et l'ordenanche desusdite (de 1384) et as mestiers rendre luer banières et le gouvernement en luers mains. »

drukkelijk gebod van prins, baljuw, schout en wet, deed brengen en dit vooraleer den grafelijken standaard op de groote markt ontplooid was, zoo zullen diegenen die van dit feit, bij daging van baljuw en schout en vonnis van schepenen, zouden schuldig bevonden worden, dadelijk als samenzweerders voor de halle onthoofd worden en hun goed aangeslagen ten bate van den vorst. De voortvluchtigen zullen voor honderd jaar en één dag uit Vlaanderen gebannen worden voor samenzwering, en hun eigendom insgelijks verbeurd. Geschiedde de oploop bij manier van vergadering van eenige nering of op last van eenigen deken, zoo werd die nering *ipso facto* voor altijd van hare banier beroofd. Voorts bepaalde het stuk dat de neringen nooit zouden mogen de betaling vergen van het achterstallige *maandgeld* dat men in vroeger jaren (1) maandelijks aan de neringen stortte, en zelfs nooit meer reppen van zulk maandgeld; deze gelden zullen gebruikt worden ten gemeenen profijte der stad.

De akte eindigde met de verklaring dat niet alleen de wet een bezegeld ontvangsbewijs van deze oorkonde den hertog zou overhandigen, maar ook al de neringen, dit alles bekrachtigende met hunne zegels. Jaarlijks zou die oorkonde in October aan 't volk voorgelezen worden, opdat niemand zou kunnen beweren dat hij die verordening niet kende. «Car ainsi nous plaist-il estre fait!» (Brugge, 25 April 1407).

Nauwelijks was dit stuk afgekondigd, of de Scuetelare en de zijnen liepen de gansche stad doorzoeken om de gebannen oud-magistraten te vangen en hun goed aan te slaan. De vrienden der veroordeelden deelden in hunne ongenade «ende was niemant diere toe dorste zegghen.»

«'t Ghemeene, zegt OLIVIER VAN DIXMUDE, had nu weer zijne dekenen ende zijne hoofdmannen ende zijne banieren. Ende hier mede so docht den menighte al ghewonnen. Maer also men seide, so was 't gemeene brocht in vele meer scalkernie dan 't noyt stant jeghen den heere.»

En inderdaad: de hertog, in zijne schijnbare bewilliging, voerde

(1) Verschijnt voor de eerste maal in 1349-1350; verdwijnt in 1382; GILLIODTS, d. IV, blz. 180, 290.

voor die als samenzwering betitelde misdrijven, opnieuw de gehate verbeurdverklaring in, die hij zelf in 1405, zelfs voor gevallen van oproer, afgeschafte had; zijne akte, of beter zijne *sententie*, sprak, *bij verstek*, de eeuwigdurende ballingschap uit tegen den afwezigen gedaagde (1), wat evenzeer tegen de *costumen* was, als de verbeurdverklaring tegen de *privilegiën*.

Wat dus de vorst met de eene hand aan de volksklas schonk, verhaastte hij zich met de andere dubbel weer te nemen!

Alle neringen en alle leden van de onderscheidene neringen lieten zich nochtans niet verschalken (2) door de schijnverleening van den vorst: de inbreuk op voorrecht en gewoonte was te duidelijk om bij vele geesten zooniet tegenstand, dan toch argwaan te verwekken.

Al hadden Lubrecht de Scuetelare, Jan Biese, Jan Bortoen en Klaas de Zouttere 29 dekens met zich naar Deinze kunnen medeslepen, de 25 andere dekens schijnen zich zoo gedwee tot hunne doeleinden niet geleend te hebben. Toen de nieuwe bewindvoerders de neringdekens kwamen aansporen om hunnen zegel te hech-

(1) De beschuldigde werd dus eerst «utegheseyt» (verbannen) bij klokslag, en daarna gebod men hem te recht te staan! (GILLIODTS, d. IV, blz. 115). Vgl. O. VAN DIXMUDE, blz. 67: «In 't welke beseighelt stoet dat so wanneer eeneghe banieren ter maerct quamen van eenighen ambochten ende myns Heeren baniere daer niet ne ware, dat sy dan alle de ghone die van der neringhe zyn souden ende in die neringhe, alle lyf ende goed verbueren zouden zonder middel, ende niet untghedaen; 't welke was een quaet valsch dinc mijnen Heere aldus toebrocht, dat een man die uuter lande zoude syn of in 't lant ende niet hier of zoude weiten, dat hy aldus an deiser scalkernie zyn zoude. Maer eenighe brochten dit aldus toe omme in 't regement ghelooft te zine.» De *Chronicon Comitum Flandriæ*, blz. 252, heeft den tekst met eene latere ordonnancie verward: «Hi composuerunt unam fraudulentissimam litteram in præjudicium civium villæ Brugensis et omnium inhabitantium ibidem, in qua inter cætera continebatur, «quum aliquis sciret vel posset conqueri de aliquo, quod aliqua dixerat vel oblocutus fuerat de principe, vel de statu suo, vel de rectoribus villæ Brugensis, quod talis de quo querimonia vel querela facta est, deberet proscribi et exulare, ac bona sua domino confiscari.» Zie verder in Januari 1408.

(2) «Bij valschen rade», heet het later; O. VAN DIXMUDE, blz., 67.

ten aan de brieven van *recepisse*, ontmoetten zij eenen geduchten tegenstand; en die onderhandelingen tusschen de partijgangers van den vorst en de verdedigers der stedelijke voorrechten duurde meer dan eene maand (1).

Intusschen verloren echter Jan Biese en de zijnen geen tijd. De gisting benuttigend waarin het gemeen verkeerde en de beschuldiging van knevelarij (2) die zij tegen hunne gevallen tegenstrevers (3) geslingerd hadden, uitbuitend, verbanden zij nu van 't begin van Mei af, al de personen die zij vermoedden vrienden te zijn van de zes ballingen (4).

Meer nog: zij besloten, met toestemming van den prins, eene commissie van schepenen aan te stellen om de misbruiken door vroegere ontvangers en wethouders, in het beheer van stadsfinanciën gepleegd, te onderzoeken en te bestraffen. De burgemeester van

(1) Vgl. GILLIODTS, *De l'administration financière de Bruges*, in *La Flandre*, d. XIII, blz. 282-283. — Op 27 April 1407 reden twee schepenen en een pensionnaris naar Gent om de hertogin uit te noodigen tot de Bloedprocessie; *Bijlage*, n^r 9.

(2) Zie deze beschuldigingen in den aanhef van het stuk der Brugsche wet en gemeente op 24 Mei: « La dicte ville a depuis environ quinze ans en ça esté très petitement et malvairement gouvernée par aucuns de ceux qui durant ledit temps en ont eu le gouvernement »; verder heeten zij « les malfaiteurs »; men beschuldigt ze « d'avoir tenu en discors et contraire à la voulenté de nostre prince, le commun de la ville », « de l'avoir tenu en subjection, en désobéissance et rudesse contre le prince », « d'avoir engendré grans haynes et divisions en la ville », maar vooral « d'avoir, comme gouverneurs et receveurs des revenues et avoir de la ville, distribué et alloué la plus grant partie à leur singulier prouffit, sans en avoir rendu compte »; eindelijk « d'avoir, par leurs grans aliances et compagnies, mis moult au bas les marchandises, draperies, couletaiges et hostellaiges »; GILLIODTS, *Inventaire*, d. IV, blz. 2 en 3.

(3) « Aldus zo wroken zy hemlieden, die hier voortyts twaelf jaer uten lande hadden gheweist », O. VAN DIXMIDE, blz. 38; en hooger blz. 37: « deghone die hier voormaels ghebannen ende ghecorrengiert hadden gheweist speilden nu datter up was, want zy brochten dat aldus toe. »

(4) Een dezer ballingen was Pieter Evin, gebannen op 2 Mei 1407 en op 5 April 1408; hij kreeg remissiebrieven op 13 Juli 1415; GILLIODTS, d. IV, blz. 342.

den corpse werd met de vervolging gelast; voor elken verduisterden penning werd de boete op vier penningen gebracht; het misdrijf zou gestraft worden naar verhouding zijner grootte en naar «discrecie» der schepenen. Nochtans voor wat deze straffen betrof, behield de vorst zich het recht van genade, vergelding of overeenkomst⁽¹⁾.

En dadelijk zetten zich de onderzoekrechters aan 't werk: zoo werd Nikolaas Barbezaen veroordeeld tot eene boete van 12.000 nobelen⁽²⁾.

Voorts nam hertog Jan maatregelen tegen de misbruiken die zouden gesloopen zijn in de uitoefening van de «coopmanscepe, draperije, weerdschap en makelaarschap.» Zulks ging des te gemakkelijker dat de zes ballingen en hunne vrienden onder de bijzonderste weerden en makelaars te Brugge gerekend werden⁽³⁾; immers door dezer uitdrijving, werden de groote «maatschappijen en venootschappen» die zij gevormd hadden⁽⁴⁾ natuurlijk vernietigd, 't geen dan plaats gaf aan anderen.

De onderhandelingen, nopens het bezegelen van het *recepisse*, met de wederspannige dekens duurden intusschen voort. Doch het overreden⁽⁵⁾ van Biese en de Scuetelare verwon de verstoktheid der eenen; bedreigingen⁽⁶⁾ en verlokkingen overhaalden de anderen⁽⁷⁾. Zoodat op 21 Mei, eerst het Magistráat eene akte van *recepisse*

(1) GILLIODTS, d. IV, blz. 3-4.

(2) *Aldaar*, blz. 12.

(3) Het Weerdschap van Nikolaas Barbezaen bracht hem jaarlijks 1000 kroonen op; *Aldaar*, blz. 12.

(4) « Pour les grans aliances et compagnies que avoient les dessusdis aleues et cueilli lesdis prouffis, ilz ont mis moult au bas lesdites marchandises, draperies, couletaiges et hostellaiges »; *Aldaar*, blz. 3. De « notables ordonnances et lettres faictes en la réparation de la marchandise, etc. », ken ik niet.

(5) « Mesleedt », GILLIODTS, d. IV, blz. 113; « by valschen rade », O. VAN DIXMUDE, blz. 67.

(6) « Zeghelen by fortsen », JAN VAN DIXMUDE, *Cronike*, blz. 294.

(7) Ik weiger geloof te hechten aan het feit dat men aan de dekens de « moderatiën » en « restrictiën » der akte van 25 April zou *geheim* gehouden hebben, zooals KERVYN, *Histoire de Flandre*, d. IV, blz. 142-143, vooruitzet. Ik verwerp natuurlijk ook de bewering der Brugsche kroniekschrijvers, die het bezegelen der akte door de neringen wijten aan eene echte schurkenstreek; want dergelijke legende van het

bezegelde⁽¹⁾, en daarna de 54 dekens de 54 zegels hunner neringen hechttten aan een gelijkkluidend perkament, dat de sententie van 25 April aanvaardde en bekrachtigde⁽²⁾. 't Is het beruchte Brugsche CALFVEL⁽³⁾.

Doch tevens werd nog een ander perkament eveneens door den magistraat en al de dekens der neringen bezegeld (24 Mei): 't is de akte van «supplicacie», waarin zij den vorst bedanken voor de goede bezorgdheid waarmede hij het stedelijk bestuur heringericht en verbeterd heeft⁽⁴⁾, vóór de straf die hij de slechte bewindhebbers en knevelaars opgelegd heeft, voor de vlijt waarmede hij weerdenschap en makelaarschap hersteld heeft, en voor de bevrijding van 't gemeen van het juk der gevallen bent. — De toon van dit exordium bewijst de slaafsche kruiperij van Biese,

bezegelen eener akte waarvan men den inhoud niet kent is overoud. Voor deze gebeurtenis, staat ze reeds in de *Kronijk van Vlaanderen*, d. II, blz. 15: «Clais de Soutre ende Jan Bieze deden seghelen by fortscen den lij dekenen, niet jeghenstaende dat zy niet weten en mochten wat in den chartre stont dien zy mochten bezeghelen.» Vgl. *Chronicon Comitum Flandriæ*, blz. 252: «Et illi mandaverunt pro singulis decanis mechanicorum præcipiendo eis et mandando quatenus quilibet ipsorum suum sigillum illi chartæ appenderent. Plures vero eorum fecerunt rogatu dominorum illorum. Quidam vero renuerunt dicentes quod vellent scire contentum chartæ, antequam sigilla appenderent; illis autem confusibiliter et vilissime repudiatis et scandalose pertractatis, coacti fuerunt sigilla eorum apponere.»

(1) GILLIODTS, d. IV, blz. 16-17. Dien zelfden dag zond men eene deputatie naar Gent om de zaken van de nieuwe munt te bespreken, het vreemde laken in Vlaanderen te verbieden, het koopmanschap van de wol en het vraagstuk van de vreemde schoenen; *Bijlagen*, n^{rs} 10, 12, 13.

(2) GILLIODTS, d. IV, blz. 17-18; *Bijlage*, n^r 11. — Vgl. KERVYN, *Histoire de Flandre*, d. IV, blz. 144: «Les doyens des métiers apposèrent leurs sceaux sur un acte d'adhésion où leur volonté n'avait pas été libre, où ils avaient pris des engagements dont ils ignoraient eux-mêmes l'étendue.»

(3) «Nostre ville estoit en voye de perdicion, se n'eust esté le vaillant et hastif remède qu'il pleust à nostre dit seigneur et prince y mectre», GILLIODTS, d. IV, blz. 3.

(4) Het werd te Rijsel in 't vorstelijk archief zorgvuldig opgesloten; *Aldaar*, d. IV, blz. 16 en 117.

Scuetelare en anderen van « 't nieu regement », voor den vorst. — Voorts baden zij graaf Jan dat hij voortaan, om alle geldverduistering te verhinderen, in plaats van zijne jaarlijksche belasting, den zevenden penning (1) van alle zettingen (*cueillectes*) en inkomsten der stad innen zou; zij vroegen hem om jaarlijks in October de rekeningen dezer zettingen te doen voorlezen en nazien, en tevens om op degenen die zich in de toekomst aan knevelarij schuldig zouden maken, dezelfde straffen toe te passen welke men de oude bewindvoerders kwam op te leggen (het bedrag der boeten zou voor de helft aan den vorst, voor de helft aan de stad komen); en eindelijk smeekten zij hem van de maatregelen goed te keuren die zij tegen de gevallen « regimenteurs » kwamen uit te vaardigen (2).

Die akte draagt als 't ware den stempel der hertogelijke kanselarij; de zevende penning werd merkelyk aan de nieuwe wethouders en aan de dekens door den vorst opgedrongen en voorgeschreven (3). Geen wonder dan dat op 31 Mei, in zijne brieven van vergunning, de hertog alle deze « supplicacies » en smeekingten aan de stad Brugge « bij speciale gracie » toestond (4)!

Zooals OLIVIER VAN DIXMUDE het terecht schreef nopens de nieuwe kliek: « De heere hadder mede al synen wille! » (5).

Het schijnt echter wel dat, van wege zekere neringen, de bezegeling van het *Calfvel van den VII^{den} penning* evenveel, zooniet nog meer tegenstand ontmoette dan de bezegeling van het *Calfvel der banieren*. « t' Ghemeene dochten dat zy al verdult waren, maer men payde se altoos ten besten dat men mochte » (6).

(1) Bij O. VAN DIXMUDE, blz. 38, lees 't vii^{ste} en niet 't vijfste.

(2) GILLIODTS, d. IV, blz. 2-4.

(3) « Mynen heere was *gheassenteerti* 't vii^{ste} t'hebbene alle jare van allen revenuwen van der stede »; O. VAN DIXMUDE, blz. 38.

(4) GILLIODTS, d. IV, blz. 1 en 5: « inclinans à la supplicacion des dessusdits, considérans la bonne amour, loyauté d'eulx et la grande confidence qu'ilz ont en nous. . . , loons, gréons, consentons et accordons de grâce especial ».

(5) *Merkwaerdige Gebeurtenissen*, blz. 38.

(6) O. VAN DIXMUDE, *Merkwaerdige Gebeurtenissen*, blz. 38: « te Brugge ende t' Ypre zo ne dorste niemant spreken omme 't rechte te houden

Op 24ⁿ Juni kwam Jan van Bourgondië te Brugge zijne gemalin vervoegen, die reeds vijf dagen aldaar met hare dochter, de hertogin van Cleve, vertoefde (1); wellicht kwam hij hier met de wethouders de inrichting van het nieuw belastingstelsel bespreken. Want met de verandering van bestuur was toch de slechte financieele toestand der stad niet veranderd, en de verbeurdverklaringen en vergeltingen konden slechts in geringe mate de uitgeputte stadskist vullen en de schulden dempen (2).

Middelen moesten gezocht worden om geld te slaan. Volgens het gewone stelsel van onrechtstreeksche belastingen te heffen, besloot men dus de accijnzen op de levensmiddelen en gewoonlijke verbruikwaren te vermeerderen. Eene *cueillote* van twee grooten tournois per hoed werd op het graan gelegd; negen notabelen werden als tolgaarders aangesteld met last alle drie maanden hunne rekening voor te leggen; de opbrengst zou dienen tot amortisatie der leeningen (3). Alleen in den Braemberg, waar het *Cueillotehuisje* opgericht werd, mocht men graan verkoopen (4).

Doch dit volstond niet. Om de stad uit hare geldelijke verwikkelingen te redden, werden Jan Biese, Nikolaas de Zoutere, Lubrecht de Scuetelare en hunne vrienden verplicht, op 31 december 1407,

van haren wetten ende van den lande dat yet ghinc tjeghen den wille van mynen Heere by den nyde dat in 't volc was omme d'een den anderen of te stelne van haren regemente van wetten », blz. 39.

(1) E. PETIT, *Itinéraire*, blz. 360; GILLIODTS, d. IV, blz. 18, volgens *Stadsrekening* 1406-1407, f° 112 r°, n° 3 en volgende. — « Item den neghen- (tien)sten dach in Wedemaent, Niclais Scoorkiine ghesonden t'Eekeloo an onsen gheduchten heere ende an onser gheduchter vrouwen omme te vernemene van huerlieder comste », *Stadsrekening* 1406-1407, f° 93, n° 6, vgl. n° 7. Een bal te hunner eere op 't Schepenhuis had plaats den 4ⁿ Juli; f° 113 v°, n° 3.

(2) De Rekening over 1406-1407, f° 120 r°, geeft als Uitgave 67045 pond. en als Ontvangst, 61249 pond op; meer uitgegeven als ontvangen 5796 pond.

(3) De eerste maal dat zulke graanbelasting te Brugge opgelegd werd was in 1394-1396; de opbrengst diende tot herstelling der sluis van Damme; GILLIODTS, d. III, blz. 312-315. — Voor deze *cueillote*, zie *Aldaar*, d. IV, blz. 18-19.

(4) *Chronicon Comitum Flandrensium*, blz. 252; JAN VAN DIXMUDE, blz. 294. Vgl. GILLIODTS, d. IV, blz. 48.

eene *pointinghe* of hoofdbelasting uit te vaardigen : naar gelang hunner fortuin moesten de burgers eene som storten, die voor de rijksten een maximum van 15 ponden grooten « ende also nederwaert, tot 3 ponden grooten voor de minste » bedroeg (1).

« Uut den welken groote murmuracie rees onder 't volc ». Reeds « in midwinter avende (24 December) so waren ghezawen vele brievekinne te Brugghe achter strate ende in den Buerch, dewelke spraken up Biese, Scutelaere ende Soutere dat men ze noch onsticx slaen zoude omme 't feit [van 't Calfvel] dat zy in Brugghe brieuwen; ende eenighe andere brievekinne luuden up ander ooc die regement in Brugghe hadden. »

Toen namen Biese en de zijnen hun toevlucht tot het schrikbewind. Al wie voortaan aangeklaagd werd van eenig gemor, schimp of klacht tegen den vorst of zijne handelwijze en tegen de bestuurders van Brugge en hunne voorgelaten geuit te hebben, « wart rechtvoort ghebannen uutten lande als contrarie mynen heere » (2). Tot dit besluit schijnt de nieuwe baljuw Robrecht van Cappel niet weinig bijgedragen te hebben (3). « 'T volc te Brugghe wart in zeere quaden opinioenen, maer men smeectet en paydet ten besten dat men mochte. »

Jan Biese en de zijnen gevoelden zich des te sterker op de schepenbank gevestigd dat hertog Jan, dank zij den steun van de

(1) Er staat bij OLIVIER VAN DIXMUDE, blz. 40: « veertich » ponden, in plaats van veertien ?. Zie *Bijlage*, n^o 14, waar men ziet dat die ontleening reeds op 6 Juli beslist was.— « Eene lettre (31 December 1407) bezeghelt metten grooten zeghele van de stede van Brugghe by den welken gheordonneert es zekere leenynghe ghedaen te zyne onder de poorters, elken naer zyn staet van XV lb. gr. nederwaerts, omme daermede de voorscreven stede te helpene uut hueren sculden. Ende voort zo was ooc gheordonneert eenie cuellote up te stellene up 't graen ende stont (?), daerof de penninghen die daerof commen zullen by zekere poorters ontfanen zullen worden ende ghedistribueirt den vorseiden leeners », *Oude Wittenbouc* op 't Stadsarchief te Brugge, f^o 75 v^o.

(2) O. VAN DIXMUDE, blz. 40; vgl. den gelijkkluidenden tekst van het *Chronicon comitum Flandriæ*, blz. 252.

(3) GACHARD, *Inventaire de la Chambre des Comptes*, d. II, blz. 359; hij was aangesteld op 2 Mei 1407; Pieter Boudins was schout. *Stadsrekening* 1406-1407, f^o 36 v^o: « Ghegheven Robrechte van Cappel, bailliu ghemaect in de stede van mer Heinrich van Reinghersvliete over zyn lakene ende cleederen, van Meye... »

Gentenaars nu onbetwist alles «alomme vermeersterd had»; de Iepersche regentie had hij behandeld met dezelfde willekeur als de Brugsche, en daar ook had iedereen het hoofd moeten buigen.

In Frankrijk was de hertog op dit oogenblik de ware heerscher; sedert den moord op den hertog van Orleans (23 November 1407) (1), van welk schelmstuk hij te Parijs zelfs de Apologie liet uitspreken (8 maart 1408) (2), dorst niemand hem weerstaan. En toen de Luikenaars zijn onwaardigen schoonbroeder, Jan Zonder Genade van den bisschoppelijken stoel van Luik hadden verdreven, smoorde hij hun opstand in het bloed in de vlakke van Othée (23 September 1408) (3). Gansch Vlaanderen beefde, wanneer de overwinnaar zijn hard vonnis te Rijsel tegen het verpletterde Luik kwam uitspreken (4); en in Frankrijk sloten de Orleanisten met den moordenaar huns vaders den vrede van Chartres (9 Maart 1409) (5).

« Weit, zegt OLIVIER VAN DIXMUDE, dat Vlaendre nu zeer subject was mynen heere ende meer dan 't noyt prince en was. Te Brugghe, so daden zy die 't regement hadden [Biese en de zijnen] zeere haren wille ende 't volc wart al d'een den anderen benydende. »

De misnoegdheid vermeerderde nog door de schaarschte der eetwaren en vooral van het graan, en door de duurte der levensmiddelen. Na den grooten vorst en langen winter van 1407-1408 (6), deed zich sedert het einde van den zomer van 1408 een scherp hongersnood gevoelen (7). Om de inwoners te bevoorradigen werden

(1) L. JARRY, *La vie politique de Louis d'Orléans*, blz. 354; vgl. PRIEM, *Précis Analytique*, d. I, blz. 108, 110, 114, en GILLIODTS, d. IV, blz. 37.

(2) MONSTRELET, *Chroniques*, d. I, blz. 177-242; E. DUPIN, *Gersonii Opera*, d. V, blz. 17-42; A. COVILLE, *Le texte véritable de la Justification du duc de Bourgogne, par Jean Petit*, in *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, d. LXXII (1911), blz. 57-91.

(3) G. KURTH, *La Cité de Liège au Moyen Age*, d. III, blz. 61-68; vgl. GILLIODTS, d. IV, blz. 33-35.

(4) 't Is bij «zyn afkeeren van der reyse van Ludeke» dat hij de Vlamingen eene subventie van 20.000 schilden afperste; GILLIODTS, d. IV, blz. 51.

(5) MONSTRELET, d. I, blz. 397; vgl. O. VAN DIXMUDE, blz. 48.

(6) O. VAN DIXMUDE, blz. 41.

(7) GILLIODTS, d. IV, blz. 45-47: «De uitnemende dierste van coorne...»; J. BRANDO, *Chronodromon*, blz. 127.

de schepenen verplicht sedert 5 September voor hunne poorters het recht van voorkoop op de helft van al het koren dat in 't Zwin aangebracht werd, uit te vaardigen; alle uitvoer van graan werd verboden (5 October). De prijs van het koren sprong van 6 grooten voor een havot tot 24 gr. Gelukkig brachten talrijke schepen van de Deutsche Hanze, Oostersch koren aan, zoodat de wet van Brugge in April en Mei 1409 eene aanzienlijke hoeveelheid graan en rogge kon opkopen en op voorraadzolders stapelen, die zij dan met een verlies van 260 pond grooten aan de inwoners verkocht (1).

Zulks kwam nog de ontreddering der stadsfinanciën verergeren; om baargeld in handen te hebben werd de magistraat genoodzaakt zijne toevlucht tot wanhopige redmiddelen te nemen, als bijv. het kopen van een aanzienlijke hoeveelheid waren op krediet om ze dadelijk, doch alweer met verlies, aan den man te brengen (2). Zoo stegen de schulden onophoudelijk. 't Geen niet belette dat het aandeelsbedrag van Brugge in het vernieuwde *Transport* van Vlaanderen (9 September 1408) van 10 sch. ten honderd vermeerderd werd (3), en dat de gemeente nog haar aandeel moest storten in de groote subventie van 20.000 dubbele schilden die op 't einde van 1409 den hertog door 't gemeene land «gheassenteert» was (4). Daarenboven aarzelde Jan Zonder Vrees niet, voortdurend op de ontvangsten allerlei voorschotten van de zeer onderdanige wethouders te vergen (5); onder andere, 8000 kronen of 5000 pond parisis ineens, waarvoor hij op 23 Juli 1410 aan de stad de rest van zijnen 7ⁿ penning afstond (6).

De geldelijke moeilijkheden waartegen Barbezaen, Camphin en Honin geworsteld hadden, vermeerderden dus nog tijdens het bewind van Biese, Sceutelaere en Bortoen; en de vorst, die zich voortdurend in geldnood bevond en op dat oogenblik alles verkocht

(1) GILLIODTS, d. IV, blz. 47-49.

(2) *Aldaar*, blz. 49.

(3) *Aldaar*, blz. 26.

(4) *Aldaar*, blz. 27, 51-52.

(5) *Aldaar*, blz. 52-53.

(6) *Aldaar*, blz. 165. Zie aldaar nog in Februari 1411, de vraag naar een nieuw voorschot van 20 of 12.000 kronen, op zijn zevensten penning, volgens *Stadsrekening* 1411-1412, fms 23 v^o en 44 r^o.

wat maar verkoopbaar was (1), ver van zijne handlangers uit dien neteligen toestand te redden, bracht ze door zijne «beden» en ontleeningen in nog meerdere verwickelingen (2).

De stad had zulke zware schulden dat hertog Jan op 7 Januari 1411 opene brieven moest verleenē, waardoor hij voor een jaar «zinen vijstēn penning up alle manieren van grane quitescelt, omme dien vijstēn penning bekeert te wesene in de betalinghe ende ontlastinghe van den zwaren schulden die de stede t' achtere ende sculdich es» (3). Maar 't was om dadelijk in Februari aan de gemeente een voorschot van 25.000 kronen op de opbrengst der volgende *cueillote* te vragen. Evenwel werd eene afvaardiging naar Rijsel gestuurd om 't bedrag van dien eisch op 15.000 kroonen te brengen; eene minnelijke schikking bracht deze pandleening op 20.000 kronen (4).

Om deze som te kunnen storten was Brugge genoodzaakt zelf verderfelijke ontleeningen te doen. Reeds had men eene buitengewone *pointinghe* geheven op de poorters en ambachters, die 2245 pond opgebracht had, ten einde de dringendste betalingen te doen; de *cueillote*, ten gevolge van de duurte der eetwaren, had slechts 5580 pond gegeven (5). Gezien nochtans de «nerensteghe begherte ende verzouc» van den prins, vergaderde de wet, de *notabelen* en den *grooten raad* der stad, waar «overeenghedregen» werd dat «omme te scuvene dat 't ghemeene van der stede met eene nieuwe leeninghe ghemoyt zoude worden», men zich wenden zou tot een Italiaanschen financier (6); deze gelukte erin, mits eene commissie van tien ten honderd, zijne finantiegezellen op korten

(1) O. VAN DIXMUDE, blz. 59; J. BRANDO, *Chronodromon*, blz. 148; MONSTRELET, *Chroniques*, d. II, blz. 110; op 24 September 1410, verkoopt hij aan 't Brugsche Vrije de ontslaging van verbeurdverklaring (GILLIODTS, *Coutumes du Franc*, d. II, blz. 162-168; *Inventaire*, d. III, blz. 292, d. IV, blz. 53); zie de vrijheden op 3 April 1411 aan Ieperen verkocht, bij DIEGERICK, *Inventaire*, d. III, blz. 30-39.

(2) GILLIODTS, *Inventaire*, d. IV, blz. 62-65; vgl. d. III, blz. 289.

(3) GILLIODTS, *Inventaire*, d. IV, blz. 61.

(4) *Aldaar*, blz. 61, 62, 65, 165, 173.

(5) *Aldaar*, d. IV, blz. 62.

(6) *Id.* blz. 65, 66.

tijd, op de leening te doen inteekenen, voor een nominaal kapitaal van 20.000 kronen, doch met daarenboven een opgeld van 10.000 voor kroizen en amortisatie! Ook in Juli daaropvolgende waren de wethouders alweer verplicht wanhopige middelen te gebruiken, nl. aankopen van waren op termijn en dan verkoopen met verlies te doen⁽¹⁾. Iedereen begreep dat men regelrecht naar 't bankroet liep. De misnoegdheid steeg ten top. Alleen dank zij haar schrikbewind kon de nieuwe bestuurdersbent zich op de schepenbank behouden.

De inmenging van Jan Zonder Vrees in de inwendige geschillen van Frankrijk, waarin hij de Vlamingen poogde mede te sleuren, bracht plots eene afleiding in dien critischen toestand. Reeds in Mei 1410 had hij de *Staten van Vlaenderen* om hulp en troost tegen zijne talrijke vijanden in Frankrijk verzocht; eendrachtelijk⁽²⁾ had men hem geantwoord «dat zij alle met leven ende met goede mijn Heere te goede werden willen», doch zonder nadere bepaling⁽³⁾.

Toen in Juli daaropvolgende, de prinsen van den bloede met den hertog van Orleans en zijn schoonvader Bernard van Armagnac een verbond gesloten hadden tegen den Bourgondiër⁽⁴⁾, richtte deze zich dadelijk tot zijn broeder den hertog van Brabant en zijne schoonbroeders van Henegouwen en Luik om hem gewapenderhand ter hulp te snellen; ook uit Vlaenderen kwamen minstens 500 «glavyen» van ridders en schildknappen aangerend. Zelfs maakten de steden Brugge en Ieperen, en ook 't Vrije «alreede groote ghereetscepe omme te Vrankrykewaert te treckene» (5 September).

Iedereen verwachtte zich aan eenen algemeenen uittocht van 't land van Vlaenderen, 't geen, naar 't zeggen van OLIVIER VAN DIXMUDE, reeds grooten schrik in Frankrijk verspreidde. Toen plots de Gentenaars zich bedachten: de Collatie of Breede raad besliste dat men buiten 's lands palen niet trekken zou. De hertog, fel teleurgesteld, kwam hun zelf de belofte van Mei laatstleden herinneren. In

(1) GILLIODTS, d. IV, blz. 62.

(2) Te Gent waren er nochtans twee *collaties* daarover gehouden geweest.

(3) O. VAN DIXMUDE, blz. 52.

(4) MONSTRELET, d. I, blz. 77.

eene tweede vergadering deed hij door zijnen zoon en den kanselier Jan de Saulx, heer van Courtivron zijne vraag vernieuwen; die van Ieperen, met overdreven ijver, herinnerden aan de Gentsche wethouders « hoe 't land mynen Heere belofte ghedaen hadde te siner noot »; 't was al verloren! « Die van Ghent ne wilden niet uut, ende die van Brugghe vielen ten accoorde van die van Ghent. » Men eindigde met den hertog om zijne oorlogskosten en legeronderhoud eene toelage von 120.000 vlaamsche schilden te verleen (19 September) (1).

De gansche tocht liep overigens uit op een nieuw verdrag den 2ⁿ November 1410 te Bicêtre gesloten (2).

Op 21ⁿ derzelfde maand kwam hertog Jan in Vlaanderen, te Rijsel waar hij eene dagvaart belegde, die hij op 25ⁿ te Oudenaarde overbracht. Hier zette hij eerst de gansche toedracht zijner moeilijkheden met Orleans en Armagnac uiteen. Maar de afgevaardigden der vier Leden antwoordden hem hierop, dat hij beter zou gedaan hebben « residentie » te houden in Vlaanderen of in zijne « absentie » hier zijnen zoon Philips de Charolais te laten. Zij vernieuwden dit verzoek op 10ⁿ December te Gent, en baden hem in 't belang van den handel den vrede tusschen Vlaanderen en Engeland te doen verlengen. Dien laatsten wensch trad de vorst bij; op 7ⁿ Januari 1411 begonnen te Calais die onderhandelingen welke leidden tot een wapenstilstand met Engeland op 15^{de} Juni gesloten (3).

De vrede van Bicêtre was echter spoedig verbroken geweest. Op 30 Januari 1411 hielden de Orleanisten bij Bourges 's hertogs afgezant den heer van Croy aan (4). Den 12ⁿ Februari vergaderde Jan Zonder Vrees de vier Leden te Gent en deed hun « 't upzet » van den hertog van Orleans en van « d'andere heeren van ziere partie » kennen (5). De oorlog was weer op 't punt los te breken, toen koning Karel VI weer eene kortstondige bezinning van geest kreeg

(1) O. VAN DIXMUDE, blz. 57; GILLIODTS, d. III, blz. 291, d. IV, blz. 57 : J. BRANDO, *Chronodromon*, blz. 143.

(2) MONSTRELET, *Chroniques*, d. II, blz. 97; O. VAN DIXMUDE, blz. 58.

(3) GILLIODTS, d. IV, blz. 59, 60, 61, 69, 70.

(4) MONSTRELET, d. II, blz. 109,

(5) GILLIODTS, d. IV, blz. 66.

en de tegenstrevers gebood de wapens neder te leggen (April 1411) (1).

Maar in 't einde van Mei richtte Karel van Orleans eenen langen aanklachtsbrief (2) tot den Koning en tot het Parlement tegen de moordenaars zijns vaders en vernieuwde dien op 9ⁿ Juli; 's anderdaags maakten Clugnet de Brabant en andere Armagnacs zich meester van Ham op de Somme. De hertog vernam dit oorlogsfeit te Gent (3), deed dadelijk de drie Staten bijeenkomen, vroeg hunne hulp en bijstand van wapenlieden en schutters, en kwam den 15ⁿ te Brugge, waar hij met des te meer vreugde ontvangen werd, dat men daar pas den wapenstilstand met Engeland afgekondigd had. Den 17ⁿ Juli stemden dan ook Brugge, Ieperen en 't Vrije, in de vergadering te Gent, er in toe met hem uit te trekken; doch de Gentenaars vernieuwden hun tegenstand van September laatstleden (4). De hertog was zoo woedend dat hij de stad wou verlaten; maar de kanselier, die wel wist dat er eene partij te Gent bestond die den uittocht geneigd was, belette hem dit. Toen verklaarde de vorst dat, wilden zij hem naar Frankrijk niet volgen, hij klokke Roeland zou doen luiden en op de Vrijdagmarkt gaan bezien wie hem genegen was. Bij die bedreiging besloot dan ook 's anderdaags de Collatie dat de gemeente hem op zijnen krijgstoet volgen zou (25 Juli) (5).

De hertog ging toen persoonlijk de steden bedanken en vroeg hen zich zoo spoedig mogelijk te haasten (6); ook werd de tocht met koortsachtigen ijver voorbereid.

(1) MONSTRELET, d. II, blz. 114.

(2) MONSTRELET, d. II, blz. 116-121.

(3) MONSTRELET, d. II, blz. 123-124, 124-149; de hertog was in Brugge op 17 Februari 1411 en op 2-3 April 1411; GILLIODTS, d. IV, blz. 67-68; op 9ⁿ en 10ⁿ Juli was hij te Gent, en niet te Brugge, zooals MONSTRELET beweert.

(4) Voor de toestemming van 't Vrije, zie PRIEM, *Précis Analytique*, 2^e r., d. I, blz. 127, 128. — KERVYN, *Histoire de Flandre*, d. IV, blz. 160, heeft beide gebeurtenissen verward.

(5) O. VAN DIXMUDE, blz. 59, 60; GILLIODTS, d. IV, blz. 78, 79; GACHARD, *Rapport sur Dijon*, blz. 217.

(6) De uitdagingsbrieven van den hertog van Orleans zijn van 18ⁿ Juli; het antwoord is van 13ⁿ Augusti; MONSTRELET, d. II, blz. 152-155; DOM PLANCHER, *Hist. de Bourgogne*, preuves, d. III, blz. 273-275.

Den 21ⁿ Oogst trokken de Bruggelingen, Gentenaars, Ieperlingen en Vrijlaten uit, naar Douai toe (1). De uittocht te Brugge geschiedde onder de zwartste voorteekenen: want, buiten de groote ontleening van ruim zeven duizend pond, die de stad zich alweer moest getroosten (2), vernam men met groote spijt hoe op 17 Oogst de hertog 't Vrije uitdrukkelijk als een Lid had beschreven, door de stipte vaststelling der kleine steden en gemeenten die er van afhingen (3).

Na eene algemeene monstering der Vlaamsche troepen (4) te Marquion (5), trok men regelrecht af op Ham aan de Somme. Felix van Steenhuize en Avelghem, Souverein baljuw van Vlaanderen en Heylaert van Poucke en Thomme, waren opperkapiteins van het heir; Boudewijn de Maerscale en Jacob van Melane dienden als maarschalken; van de Brugsche wet trokken mede Lievin de Scuetelare, burgemeester van den courpse, Jacob Brooloos en Arnold Reyphin, schepenen (6). Doch de neringlieden die sedert lang den krijg ontwend waren, betoonden onderweg geen de minste krijgstucht, maar wel overmoed en roofzucht (7). Zelfs werden zij met de

(1) O. VAN DIXMUDE, blz. 60; GILLIODTS, *Inventaire*, d. IV, blz. 91; vgl. E. PETIT, *Itinéraire*, blz. 381.

(2) GILLIODTS, *Inventaire*, d. IV, blz. 90, 166.

(3) Bull. C. R. H., 3^e r., d. XI, blz. 358; *Coutumes du Franc*, d. II, blz. 169-170; PRIEM, *Précis Analytique*, d. I, blz. 142 en 147. Cf. GILLIODTS, d. IV, blz. 79 en 316, waar men ziet dat de zaak niet zonder betwisting ging. — Zie 't scheidsgerecht van hertog Jan, van 6ⁿ September te Marcoing, nopens den strijd van Ieperen en 't Vrije om den voorrang; Bull. C.R.H., 3^e r., d. XI, blz. 359; DIEGERICK, *Inventaire*, d. III, blz. 41; BEAUCOURT, *Jaerboeken van den Vrije*, d. II, blz. 30; PRIEM, *Précis Analytique*, d. I, blz. 129.

(4) Zie bij GILLIODTS, d. IV, blz. 91-112, de inrichting en uitrusting van het Brugsch contingent.

(5) MONSTRELET, *Chroniques*, d. II, blz. 172.

(6) De baljuw Robrecht van Capple bleef als stadskapitein te Brugge; ook de burgemeester Boudewijn de Vos; eene bijzondere wacht van schutters werd ingesteld van 2 September tot 5 November; GILLIODTS, d. IV, blz. 96, 103, 108, 168, 178. Onder de hoofdmannen van *scotters*, vind ik Philips van Aertrycke, Jan Honin en Jacop Scuetelare, blz. 111.

(7) MONSTRELET, d. II, blz. 173, 175. Ziehier enkele uittreksels der *Stadsrekening* 1411-1412: « Item den XI^{sten} dach van September, Willemme Struusbolle ghesendt in 't Bruxsche here voer Montdidier an den her

regelmatige troepen van den vorst, met de Picardiërs, bijna handgemeen bij de inneming van Ham (11 September); zoo vreeselijk was de verdelging dezer stad dat Nesle en Roye zich in der haast onderwierpen (16-18 September). Voor Montdidier lag men enkele dagen stil, bij het nieuws dat de Orléanisten in aantocht waren tegen het hertogelijk leger. Doch de gemeentetroepen verloren welhaast alle geduld; de Gentenaars, juist op den dag dat men eene maand uitgetrokken was, gaven hun verlangen lucht om weer naar huis te keeren (21 September). De hertog, verbaasd en verbitterd, smeekte de gemeentelieden nog acht dagen te blijven en, om ze te paaien, schonk hun allerlei voorrechten (1): Brugge o.a. verkreeg de bekrachtiging van tolvrijstelling gansch Vlaanderen door (2). Doch niettegenstaande die vergunningen eischten de Vlamingen verlof van den vorst, en vertrokken op 27 September in der haast naar hunne haardsteden terug (3).

Op Dinsdag 6ⁿ October verscheen het Brugsche heir in de vlakte van Ter Belle te Sinte-Baafs, en stelde zijne tenten tusschen Sint-Andries en de Madeleine (4). De burgemeester Boudewijn de

Lievin Scuetelare, buerchmeestre, met lettren van der stede, van XX daghen »; f^o 63 v^o, n^o 3. Zelfde post voor een anderen bode op 15 September gezonden naar Roye aan denzelfden burgemeester, f^o 63 v^o, n^o 6. — « Item den XXIII^{sten} September, Cornelis van Berlaer ghesendt in 't here van Brucghe tote bi Montdidier an den her Lievin Scuetelare, buerchmeester, met lettren van der stede van vijf daghen »; f^o 64 r^o, n^o 6. — « Item den anderen dach van October, Willemme Struusbolle ghesendt in 't Bruxsche here doe wesende buten Rijsele an den heer Lievin Scuetelare, buerchmeester, met letteren »; f^o 64 r^o, n^o 9.

(1) Voor Gent, zie DIERICX, *Mémoires sur la ville*, d. I, blz. 163-164; GHELDOLF, *Coutumes de Gand*, d. I, blz. 584-585; OUDEGHERST (uitg. Lesbroussart), d. II, blz. 618, a.

(2) Tusschen 21ⁿ en 28ⁿ September; GILLIODTS, d. IV, blz. 87, 89, 106.

(3) E. PETIT, *Itinéraire*, blz. 384; MONSTRELET, d. II, blz. 184; O. VAN DIXMUDE, blz. 65.

(4) GILLIODTS, d. IV, blz. 115; KERVYN, *Histoire de Flandre*, P. J., d. IV, blz. 499, 500. Merken wij op dat al de kleine steden van 't Brugsche kwartier (Oostende, Sluis, Damme, Thourout, Blankenberghe, Oudenburg, Oostburg, Aardenburg, Muide, Munikereede) met de Bruggelingen onder de wapens bleven liggen; JAN VAN DIXMUDE, blz. 294; vgl. PRIEM, *Précis Analytique*, d. I, blz. 130-131, 135.

Vos, en de wethouders Jan Hoste, Jacob Breydel en Joris van der Stichele, met een pensionaris zonden aan de gemeentetroepen vragen om welk uur zij 's anderdaags wilden binnenkomen. Zij antwoordden dat zij eerst enkele eischen te stellen hadden, en voornamelijk dat de onkosten tijdens den uittocht hunne bezoldiging van 8 gr. met 2 gr. daags overschreden hebbende, zij voor twee volle maanden wilden betaald zijn. Om beterswille beloofden de magistraten hun dadelijk na hunne intrede zulke som te doen uitbetalen. Tevreden gesteld, beloofden dekens en hoofdmannen 's anderdaags tusschen 9 en 10 uur de troepen binnen te leiden.

Doch gedurende den nacht kwamen er enkele rumoermakers alles verstoren. 's Morgens eischten duizenden monden de aanhouding van den baljuw Robrecht van Capple en van den schout Pieter Boudins (1); nog anderen vroegen de inbeslagneming der goederen van den financier en raadsheer Dino de Rapondi (2); maar allen vergden de gevangneming en veroordeeling van Jan Biese, Nikolaas de Zouttere en anderen (3). Dadelijk zond Lieven de Scuetelare, de burgemeester die in 't heir was (4), dit nieuws aan Boudewijn de Vos, en bad hem met Jan Hoste, Jacob Breydel en anderen uit de wet *die van 't gemeene goed gezien waren*, om 8 uur naar S^t Michiels te komen om de gemeentelieden, welke sterk opgeruid waren, op goeden weg te stellen en ze aan te zetten bedaard in de stad terug te keeren. Doch toen Boudewijn aldaar met Hoste, Breydel, Joris van der Stichele, Jan d'Hondt en Klaas Willemsz. verscheen, vermocht hij geenszins het commuun te bewegen om S^t Baafs te verlaten.

(1) PIETER BOUDINS, de meest bedreigde, hield zich dan ook schuil in zijn woonst van den 7ⁿ tot den 10ⁿ; KERVYN, *Histoire de Flandre*, d. IV, P. J., blz. 505. ROBRECHT VAN CAPPLE liep den 9ⁿ te Gent bij den jongen prins en bij den kanselier; GILLIODTS, d. IV, blz. 118.

(2) Zie over hem, V. FRIS in de *Biographie Nationale*, d. XVIII, kol. 735-739.

(3) «En requérant que sur ceulz qui estoient bourgeois l'en procédast par loy et justice»; KERVYN, *loco citato*, blz. 505.

(4) De verkiezingen van 2ⁿ September 1411, hadden den burgemeester van den courpse Lieven de Scuetelare, tot burgemeester van de schepenen gemaakt, en omgekeerd met Boudewijn de Vos; CUSTIS, HS. IX, blz. 159.

Want zekere dekens hadden eene lijst van 7 punten opgesteld waarmede zij vooreerst begunstigd en beloond wilden zijn. Ziehier hunne eischen: 1° afschaffing van 't kwade gebruik, sinds eenigen tijd aangenomen, van poorters van Brugge te verbannen bij klokslag, en ze daarna doen terecht staan, zoodat men ze bij verstek voor samenzwering of voor andere misdaden en vergrijpen vonniste; 2° afschaffing van de *cueillote* op alle soorten van granen, die men in de stad slijt; 3° herstelling van het *maandgeld* aan burgers en neringen vroeger door de stad uitbetaald; 4° betaling als bezoldiging voor den tocht naar Ham, voor twee maanden van 10 gr. 's daags; 5° afschaffing van den 7^{den} penning door den vorst sedert 1407 geheven en herstelling, zooals vroeger, van het jaarlijksch octrooi van de accijnzen; 6° vernietiging van de akte van verband [*het Calffel*] waardoor de neringen zich verplicht hadden nooit met banieren op de markt te verschijnen, vooraleer de vorstelijke en de stedelijke banier hier ontrold waren; 7° herstelling van den volkomen vrijdom van verbeurdverklaring, zooals die bestond vóór den laatsten burgeroorlog in Vlaanderen.

De burgemeesters en de kapiteinen trachtten de opgewonden menigte te paaien en gaven den raad, om de gunst van den vorst niet te verliezen, eerst vreedzaam in de stad te komen, en na eenige rust genomen te hebben, een rekwest in hoogergezegden zin aan de wet voor te leggen; men zou ze dan wel tevreden stellen. «Niemendal! niemendal!», riepen de neringlieden; «wij willen niet teleurgesteld worden zooals voortijds; eerst onze eischen ingewilligd, vooraleer wij in de stad terugkeeren!»

Ziende dat de militiën niet te overhalen waren, antwoordden toen wethouders en kapiteinen: «Gij heeren, als gij nu toch eischen wilt stellen, doet het dan redelijk en vergt geene zaken die buiten onze bevoegdheid vallen; want in uwen rekwestbrief staan drie punten die den vorst alleen aangaan, nl. nopens den 7ⁿ penning die van zijne domeinen afhangt, nopens den bezegelden verbandbrief die in zijn archief berust, en nopens de verbeurdverklaring waar hij alleen over beschikt. Wat de vier eerste punten betreft, wilt gij in kalmte binnen Brugge komen, men zal er derwijze in voorzien dat gij voldoening zult hebben.»

Eenigen schenen ermede tevreden dat men nopens die vier punten

brieven zou verkrijgen ; maar weer riepen er andere : « Niemendal ! niemendal ! wij willen alles hebben ! » En zij gingen opnieuw hunne tenten spannen.

De kapiteinen en hoofdmannen werden erg verlegen (1), keerden in de stad terug, deden inderhaast al de wethouders vergaderen, en verzochten tevens Jan en Lodewijk van Ghistele, den heer van Uitkerke, Jan van den Cappelle, Roeland van Uitkerke en den baljuw van Brugge, als raadsheeren van den hertog, in de Schepenkamer te komen om met hen te beraadslagen. Daar zetten Felix van Steenhuize, de opperkapitein, en de burgemeester Boudewijn de Vos, de gansche toedracht uiteen en vroegen om raad. De genoodigde heeren verontschuldigten zich, zeggende daarvoor geen raad te weten ; doch het scheen aan enkelen onder hen dat, voor de vier punten die de stad aangingen, de magistraat wel bezegelde brieven mocht verleenen om de « ghemeene » lieden te paaien, en dat men hun deze dragen zou ; kwamen zij dan nog over de drie andere punten te spreken, zoo kon men hun zeggen dat men bij tijd en stond drie of vier dekens naar den hertog zou sturen, waarbij de wet hare afgevaardigden zou voegen, om er de bekomst van te verkrijgen.

Op 8ⁿ October in den morgen deed de magistraat de volgende akte opstellen :

Allen den ghuenen die dese lettren zullen zien, buerchmeesters. scepene, raedende al 't ghemeene van der stede van Brugghe, saluut. Ute dien, dat de goede lieden van der ghemeentucht van der stede van Brugghe, die onlanx leden gheweist hebben ten dienste van onsen heere den hertoghe van Bourgoingne grave van Vlaenderen. in 't orloghe dat hi heift jeghen zinen viande van Orliens, in haerlieder wederkeren van der reysen die zy met onsen voorseiden heere ghedaen hebben voor Han in Vermendois ende te diversen anderen plaetsen, *hemlieden beclaeght hebben dat zi bi eenighen die regement ghehad hebben van der voorseide stede van Brugghe, in tiden verleden meslecdt hebben ghesyn, ende eenighe pointe van huerlieder vryeden en de privilegien die zy plaghen te hebbene*

(1) Van 7ⁿ October tot 2ⁿ December werd eene nachtwacht ingericht ; GILLIODTS, d. IV, blz. 178.

van ouden tiden afghecort, zonder haerlieder of 'ts ghemeens van der stede van Brugge consent, ende specialike in drien pointen, So eist, enz. (1).

Volgden dan de toestemming in deze drie eischen en ook in de betaling eener hoogere bezoldiging (2).

Doch wanneer Boudewijn de Vos zich met dit perkament in 't kamp aanbood, stuitte hij alweer op eene weigering, en werd ontvangen met den kreet: « Wij willen alles ineens en niet bij stukken hebben. » En de kreten herbegonnen tegen den baljuw, den Italiaanschen bankier, en niet min tegen Jan Biese en zijne handlangers. Maar de heer van Steenhuize en de burgemeester bespraken de gemeentelieden zoo wel dat deze eindelijk verklaarden niets tegen de inkomsten van den vorst te willen ondernemen en dus voorloopig van den 7^{den} penning niet meer te willen gewagen; toch eischten zij uitdrukkelijk de ontslaging van verbeurte en de teruggave van het Calfvel dat moest gescheurd worden vóór zij 't kamp verlieten. De heer van Steenhuize vroeg hun bij het heengaan of zij zouden tevreden zijn met de akte van het stadsbestuur nopens de vier toegestane punten en met den bezegelden verbandbrief; en de menigte antwoordde ja! De dekens verzochten dan den Souverein-baljuw het op zich te nemen het Calfvel te gaan verwerven, in gezelschap van die wethouders die hij verkiezen zou. Maar intusschen waren er onder hen die terugkwamen op de zaak van de verbeurdverklaring; zoodat om meerdere zwaarigheden te schuwen hij de taak aanvaardde om de Calfvellen te bekomen, mits dat men hem beloven zou vreedzaam op zijne terugkomst te wachten; met hunne toestemming koos hij Lieven de Scuetelare, Jan Hoste, Jacob Brooloos en Jacob Heldebolle om hem bij Philips van Charolais, alstoen zijns vaders plaatsvervanger, en bij den kanselier naar Gent te vergezellen (3).

(1) GILLIODTS, d. IV, blz. 113-114.

(2) Feitelijk werd de cueillotte « afghedaen den 6ⁿ October », *Stadsrekening 1411-1412*, f^{lis} 23 v^o en 93 v^o; van 1ⁿ September tot dien dag had zij 694 pond opgebracht; vgl. GILLIODTS, d. IV, blz. 165.

(3) Akte der Brugsche wethouders van 11 October 1411, bij KERVYN DE LETTENHOVE, *Histoire de Flandre*, d. IV, blz. 499-503.

De afvaardiging vertrok naar Gent den 9ⁿ October (1), doch werd waarschijnlijk slechts s'anderdaags door den jongen prins, den kanselier en den raad ontvangen. Philips eischte met dringende aanhouding eene schriftelijke getuigenis, met stadszegel bekrachtigd, van den tekst der klachten en verzoeken van het Brugsche gemeen, alsook van het antwoord door den Brugschen magistraat gegeven, ten einde alzoo zijnen vader, van wien voor 't grootste deel de toelating moest komen, voldoende bewijzen te kunnen sturen. 't Is dergelijke akte welke de Brugsche wethouders op 11ⁿ October den bode, door Felix van Steenhuize gezonden, overhandigden en die hij te Gent den prins voorlegde.

Na rijp overleg besloten Philips, de kanselier en de raad, dat, gezien den toestand van zaken, het oproer dat dreigde los te barsten en den geringen weerstand dien men op dit oogenblik kon bieden, het best was toe te geven aan den eisch der Bruggelingen. Philips de Charolais schreef dus in dien zin aan zijnen vader, die, nu versterkt door de Engelschen, zijnen tocht op Parijs hernomen had en te Beauvais den aanval der Armagnacs afwachtte; hij verzond dan de Brugsche afvaardiging naar Beauvais om aldaar de gansche toedracht uiteen te zetten en voornamelijk om de « casseiringhe » der beide Calfvellen te bekomen (2).

Zulks was de zaak op de lange baan schuiven. Gevaarlijk spel. Want met het vertrek en de beloften van Steenhuize en Scuettelare waren de gemoederen geenszins gestild in het kamp. Den 8ⁿ 's avonds werden de aantijgingen en bedreigingen tegen den baljuw Robrecht van Capple zoo geweldig, dat deze 's anderdaags bij 't krieken van den dag naar Gent reed (3). Toen de burgemeester Boudewijn de Vos dit vernam, snelde hij naar Sint-Baafs, verweet heftig aan de gemeentelieden hunne geweldige houding, en betoonde hun dat, zoo ze derwijze tegen de vorstelijke ambtenaars te werk gingen, men hun zulks als eene oproerige daad kon aanrekenen; deden

(1) GILLIODTS, d. IV, blz. 118.

(2) De afvaardiging bleef 14 dagen uit; GILLIODTS, d. IV, blz. 118. — Jan zonder Vrees trok slechts Parijs binnen op 23 October; MONSTRELET, d. II, blz. 198-199; vgl. COVILLE, *Les Cabochiens*, blz. 110.

(3) GILLIODTS, d. IV, blz. 118.

de neringen zoo voort, dan verliet hij dadelijk de stad. Dit koene optreden van den ridderlijken burgemeester bracht de menigte tot bedaren; zij stemde erin toe dat baljuw en schout hun ambt zouden blijven bedienen en begeerde niet langer meer, uit eerbied voor den hertog, dat men zijne officiers of hunne goederen zou vervolgen.

Ingelicht over de muiterij der Brugsche benden, had Jan Zonder Vrees op 10ⁿ October, uit Péronne, bevel gegeven aan Dirk Gherbode, zijn karterbewaarder van Vlaanderen, van zich dadelijk naar Gent te begeven bij zijnen zoon en zijnen raad, met al de akten die Brugge aangingen, zoowel deze die over de banieren spraken als alle andere van dienzelfden aard (1). Den 15ⁿ zond de hertog hem uit Beauvais ontlasting van de brieven die hij aan 't Rijselsch Archief ontnomen had (2).

De drie andere Leden van Vlaanderen verontrust over de revolutionnaire houding der Brugsche neringen stuurden intusschen hunne afgevaardigden bij Philips de Charolais en den kanselier, met het advies dat 't zou goed wezen die van Brugge te paaen «eer er yet anders gheschiede». Ook begreep de raad van regentie dat er moest spoedig gehandeld worden.

Op 18ⁿ October, in eene vergadering waaraan deelnamen de raadsheeren Geerard de Bourbon, heer van Montproux, Jacob van Lichtervelde, heer van Coolscamp, meester Montfrant van Eessene, meester Simon van Formelis, doctor in de rechten, meester Hendrik Goethals van Luik, Philibert de Chantemerle en anderen, liet de graaf de Charolais de beide opgeeeschte perkamenten onderzoeken. Het besluit was dat men het Calfvel der banieren aan de Bruggelingen zou overleveren; doch alvorens liet de jonge vorst door een notaris

(1) Oorspronkelijk stuk op papier in het Staatsarchief te Gent; zie J. DE SAINT-GENOIS, *Inventaire des chartes du Comte de Flandre*, blz. xxviii, die bij vergissing 1412 drukt; vgl. LE GLAY, *Inventaire du Nord*, d. I, blz. 303.

(2) Archives du Nord, B, trésor des chartes, n^o 19663, gekollationeerde kopie der Godefroy's; DEHAISNES et FINOT, *Inventaire des Archives du Nord*, d. I, 2^e stuk, blz. 75 en 319; aangehaald door F. DE COUSSEMAKER, *Thierry Gherbode*, in de *Annales du Comité Flamand de France*, d. XXVI (1902), blz. 245, aanm. 2.

eene akte van protest opstellen, waardoor hij verklaarde toe te geven alleen door dwang en om beters wille (1).

De heeren van den raad en de afgevaardigden der drie Leden kwamen dienzelfden dag (2) in 't Brugsche kamp te Sint-Baafs, en baden de neringen « dat zy vriendelicke in trecken wilden; ghebraken hemlieden eenighe zaken men soudser toe helpen ende goede bijstandicheit doen. » De dekens vroegen tot s'anderdaags tijd om te beraadslagen, en bedankten vooral de afgevaardigden der drie Leden voor de vriendelijke tusshenkomst.

's Anderendaags verantwoordten zij dat zij onder de wapens zouden blijven, totdat zij 't Calfvel terughadden, en tot dat men « cor-

(1) De bron is het Memoriaal van Dirk Gherbode, aangehaald door GACHARD, in zijne nota's op de uitgaaf van de *Histoire des ducs de Bourgogne* van de Barante, d. I, blz. 285, en in zijn *Rapport sur les Archives de Lille*, blz. 397. De geleerde archivaris geeft op: « Rijksarchief te Brussel, Registers met karters n^o 777 en 823 van het gedrukte Inventaris. — Registers bevattende verscheidene titels van de 13^e, 14^e en 15^e eeuwen. »

[Afgeschreven door GILLIODTS, d. IV, blz. 117; door Namèche, *Cours d'Histoire Nationale*, d. VI, blz. 106]. Bij GACHARD, *Inventaire des registres des Chambres des Comptes*, d. I, blz. 281-282, ziet men dat die registers kopieën bevatten van titels die te Rijsel gebleven waren en die in 1769 en 1770 overhandigd werden, na authenticceering door Denis-Joseph Godefroy, aan de commissarissen gelast met te nemen in 't Rijselsch archief, 't geen de streken aanging, door Frankrijk in de laatste (17^e eeuw) teruggegeven. Vruchteloos zocht F. DE COUSSEMAKER (*Thierry Gherbode, Annales*, blz. 242), naar dit Memoriaal in 't Brusselsch Rijksarchief op de aangegeven nummers 777 en 823; wij zochten even vruchteloos naar de « Registers bevattende verscheidene titels » (!) — In afwachting dat Gherbode's Dagboek van 't Rijselsche archief teruggevonden wordt, meenen wij te mogen vooruitzetten dat GACHARD Sint-Baafs te Gent verward heeft met Sint-Baafs voor Brugge en dat de ceremonie van teruggave der Calfvellen geschiedde aldaar en niet te Gent.

(2) OLIVIER VAN DIXMUDE, blz. 68, plaatst bij vergissing de komst der deputatie te Sint-Baefs op 20ⁿ October, en de intrede van 't Brugsche leger op 24ⁿ; de Brugsche militieën keerden den 20ⁿ October binnen de stad terug, zooals blijkt o. a. uit GILLIODTS, *Inventaire*, d. IV, blz. 92. Over deputaties aan den graaf de Charolais te Gent op 20, 23 en 25 October, zie de *Stadsrekening 1411-1412*, f^o 66 r^o.

rectie zou ghedaen hebben up de gheene die se daarin mesleet hadden.»

Na eene korte gedachtenwisseling beloofden de raadsheeren dat men de schuldigen « bij wette » zou bestraffen « also verre als men up hemlieden bevinden soude » ; en voorts gaven zij bevel aan Jan van den Berghe de akte nopens de banieren aan de dekens te overhandigen (1). Met eene echte razernij rukte elke deken het zegel zijner nering van 't Calfvel, en zij scheurden toen stuk per stuk het perkament, dat de neringlieden met hunne tanden vaneen reten (2). Daarna werden hun nogmaals « al hare punten gheassenteert, zonder den zevensten pennine die mijn Heere hadde. »

Toen zette zich het Brugsche leger in beweging ; langs de Smede- en de Bouveriepoort trok het heir in schoone « ordonnance ter maeret », en, na eenige woorden van bedanking van de kapiteinen en van den burgemeester, keerde iedereen naar zijne woonst terug (3). Maar onderweg smeten enkelen 't Cueillotehuizen op den Braam- berg met lamers « in mutselementen » en wierpen het in de Reye.

Als de Bruggelingen dus binnen de stad gekomen waren « meende men se met soetheden te hebben ghepayt ; nemaer zy ne lietent also niet lyden. » Den 24ⁿ October kwamen de dekens op de Oude Halle en eischten de bezegeling der 4 punten, nl. der akte van 8ⁿ October, die de haastige verbanningen en de cueillotte afschafte, en het maandgeld en hooger bezoldiging toestond ; 't geen al dadelijk geschiedde (4). Maar weldra kwamen zij weder in den Burg, begeerden alweer « correctie » op die wethouders die hen « mesleet » hadden, en eischten opnieuw de afstelling van den baljuw en den schout « die 't vele ghebrouwen hadden » ; zij zouden, schreeuwden zij, niet meer dulden dat schepenen van beide gerechtsambtenaars nog manin- gen ontvingen. Het begon er zoo geweldig te gaan, dat de wet

(1) GILLIODTS, d. IV, blz. 117-119.

(2) Vlg. DESPARS, *Cronycke*, d. III, blz. 227. Er bleef nochtans eene kopie van het Calfvel te Rijsel ; zie in de akte van 17 October 1436, bij GILLIODTS, d. V, blz. 130, en de *Excellent Cronicke*, f° lxxix r° : den conterbrief bleef te Rijssele. Op 4 Maart 1438 werd het Calfvel wederom opgesteld, zie GILLIODTS, d. V, blz. 150.

(3) Dienzelfden dag vertrokken twee deputaties van Brugge naar Gent ; GILLIODTS, d. IV, blz. 129.

(4) GILLIODTS, d. IV, blz. 114.

eene afvaardiging naar den prins en den kanselier zond om beider afzetting te bekomen⁽¹⁾. De jonge vorst antwoordde aan Boudewijn de Vos dat hij zulke schielijke verandering van baljuw en schout op zich niet wilde nemen, — des te meer dat in eene vroegere omstandigheid het gemeen een rekest in tegenovergestelden zin ingediend had, — 't en zij de gansche wet van Brugge door eene bezegelde akte zijnen vader en hem hierover uitvoerig relaas gaf. Nieuwe afvaardiging daarover op 29ⁿ October ⁽²⁾.

Den 31ⁿ October verloren de dekens het geduld; zoodat de wet-houders, de opstellers van het nieuwe rekest deden vergaderen om hun den brief en de bemerkingen van den graaf de Charolais mede te deelen ⁽³⁾. De dekens antwoordden dat indien men de stad Brugge in rust wilde houden, de afstelling van baljuw en schout vóór 3ⁿ November, dag dien men voor de beloofde verbanningen aangeduid had, moest geschieden ⁽⁴⁾. Dadelijk stelden dan ook de schepenen het gevraagde bezegelde verhaal der gebeurtenissen op, en stuurden den zelfden dag Jan Hoste, Jacob Breydel, Lodewijk van Themseke en Jacob Heldebolle uit de wet, met den pensionnaris Victor van Leffinghe, naar Gent ⁽⁵⁾.

Charolais en de kanselier stonden dan ook de afzetting toe; Jan van den Berghe, de aanbrengrer van 't Calfvel, werd schout ⁽⁶⁾. Den 3ⁿ November, na een zorgvuldig onderzoek door de 6 hoofdmannen en de 54 dekens drie dagen lang op de Oude Halle over het «tresorierscip» van Jan Biese en Jan Bortoen gehouden ⁽⁷⁾, werden

(1) *Aldaar*, blz. 129; O. VAN DIXMUDE, blz. 69.

(2) GILLIODTS, d. IV, blz. 129-130.

(3) KERVYN DE LETTENHOVE, *Histoire de Flandre*, d. IV, P. J., blz. 504-505.

(4) Inderdaad, behield men beiden tot 3ⁿ November, zoo moesten Robrecht van Capple en Pieter Boudins over hunne eigene medeplichtigen zetelen. — De dekens, om te beletten dat de zaak op de lange baan zou geschoven worden, wilden niet dat men met hertog Jan, die te Parijs was, zou onderhandelen, maar alleen met Philips de Charolais.

(5) GILLIODTS, d. IV, blz. 130.

(6) GACHARD, *Inventaire*, d. II, blz. 359; O. VAN DIXMUDE, blz. 69; de baljuw werd voorloopig niet vervangen.

(7) Brugsch Stadsarchief, *Bouc register van sentencien van den rade*, f^o 196.

Jan Biese en Nikolaas de Zouttere (1) voor zes jaar uit Vlaanderen « van tansemente » gebannen, en Arnold Reyphins en Jan de Veltere voor drie jaar, « van onprofytelic in de stede te zyne » (2).

Loontje kwam om zijn boontje! De bent, die de vorige, dank zij het geweldig optreden van den hertog, uit den zadel gelicht had, werd nu op hare beurt omvergeworpen door de krachtdadige houding van 't gemeen.

Op 5ⁿ November werden de twee gebannen schepenen vervangen door Philips van Aertrycke en Jan van der Beurse (3). De volgende week feestte men Felix van Steenhuize, Lieven de Scuetelare, Jan Hoste, Jacob Brooloos en Victor van Leffinghe, over den uitslag hunner zending bij den hertog te Beauvais, « in 't cabaret »; en den 20ⁿ vernam men door een expressbode van den graaf de Charolais de overwinning van hertog Jan te Saint-Cloud op de Orleanisten (4).

Nochtans waren de gemoederen nog geenszins gestild: dit bewijst overigens het gestadig over- en weerrijden van Boudewijn de Vos, Philips van Aertrycke en Jan Hoste naar Gent.

Den 8ⁿ December verkregen de neringen eene nieuwe akte van vergunning, uitgebreider en stipter dan deze van 8ⁿ en 24ⁿ. Ziehier hare bepalingen: 1^o Geen poorter zal voor eene vreemde rechtbank

(1) Jan van Rooden werd niet gebannen, zooals CUSTIS. HS. IX, blz. 158, beweert; hij zetelde integendeel op den bandag; GILLIODTS, d. IV, blz. 130, 133, 134. Men weet dat Lubrecht de Scuetelare in 1410 gestorven was; zie CUSTIS, d. IX, blz. 155; ook Lieven van Melane was dood sinds 1409.

(2) O. VAN DIXMUDE, blz. 69: « Dit waren die 't meeste regiment hadden ghehad ende hadden gheregneert ontrent zes jaer (*lees vier jaer*); ende dit waren de ghone die de andere goede lieden verdreiven hier te vooren; ende men seicht dickent, die up brinct eene quade cuere, men sietse dickent daarna staen voor sine duere Ende aldus viel 't deisen, dewelke lattel gheclaecht waren binder stede van Brugghe noch binden lande van Vlaendre »; vgl. over de namen ook nog GILLIODTS, d. IV, blz. 130-134.

(3) Delegatie van Boudewijn de Vos te Gent; *aldaar*, blz. 130.

(4) *Aldaar*, blz. 130, 134; vgl. O. VAN DIXMUDE, blz. 69-71; PRIEM, *Précis Analytique*, d. I, blz. 136; MONSTRELET, d. II, blz. 203-208 (9 November).

mogen gedaagd worden, doch alleen terechtstaan voor de schepenen ; het verbannen met klokslag, zonder vormen van proces, wordt uitdrukkelijk verboden ; 2^o voortaan zal geen cueillote meer mogen opgesteld, geen accijns meer mogen verhoogd worden « zonder den consent van den dekens ende van al den ghemeenen buke van der stede » ; 3^o de goede lieden der poorterij en neringen zullen voortaan maandelijks hun *maendghelt* trekken, tot een beloop van 800 lb. gr. 's jaars, en dit van 1ⁿ Maart af (1).

Wat er intusschen in Januari gebeurde weten wij niet juist (2). Maar voorzeker was er nog geen rust te Brugge, want op 5ⁿ Februari moest de belofte van 't maandgeld nog eens vernieuwd worden (3), en tevens werd de burgemeester Lieven de Scutelare naar Parijs ontboden bij den hertog, wellicht om dezen inlichtingen te verschaffen over den toestand te Brugge en over nieuwe eischen.

Vijf dagen later vertrokken in deputatie Boudewijn de Vos, de andere burgemeester, Jan Hoste, Philips van Aartrijke en Jacob Breydel, met den pensionaris Scoorkin, eerst naar Gent en van daar naar de Fransche hoofdstad, om den hertog te bidden dat hij wou bepalen dat bij iedere wetvernieuwing te Brugge « die burchmeester of trespriester ware, drie jaer daer naer wepel ghinghe, ende die scepene, raed of hooftman ware, twee jaer daer naer wepel ghinghe. » De dekens zagen eindelijk klaar in het beleid der stad en vonden het middel om alle vorming van nieuwe benden te verijdelen. Tevens moesten de afgevaardigden de ontheffing van alle verbeurdverklaring vragen. Eindelijk zouden zij eischen dat de onlangs verleende tolvrijheid gansch Vlaanderen door, niet meer overtreden zou worden, gelijk nog onlangs, door de grafelijke ambtenaars (4).

Doch de menigte was te geweldig opgeruid om zoo lang op de toegevingen van den vorst te wachten. Den 21ⁿ Februari ontdek-

(1) GILLIODTS, d. IV, blz. 123, 208 Wij meenen dat alstoen de beloofde bezoldiging voor twee maanden uitbetaald werd.

(2) Sedert 11 Januari 1412 verschijnt Frans van Haveskerke als baljuw van Brugge; GACHARD, *Inventaire*, d. II, blz. 359; GILLIODTS, d. IV, blz. 143.

(3) GILLIODTS, d. IV, blz. 134-135.

(4) GILLIODTS, d. IV, blz. 135; de deputatie bleef 44 dagen weg, dus tot 19ⁿ Maart.

ten de wethouders eene « alyance » die Jacob Uter Helle, Lauwers Everaerd en Roeland van Kuelnare op touw gezet hadden, om eene « wapeninghe » te verwekken « contrarie onsen prinche ende der welvaert van der stede ». In der haast reed Jan Bueyts naar Gent om dit den graaf van Charlorais te kennen te geven; en de wethouders en de schout Jan van den Berghe riepen ridder Jan van Ghistele uit Sluis met menigte van wapenlieden om de belhamels te vatten, hun ontwerp te verijdelen en het oproer te bedwingen. Dit gelukte ten volle. De drie « upsetters » der samenzwering konden echter de vlucht nemen, maar werden verbannen (1).

Enkele dagen later, op 1ⁿ Maart, werd voor de eerste maal het maandgeld aan de neringen uitbetaald en dit voor Maart en April, tot een beloop van 133 p. gr. of 1600 lb. parisis: het wolambacht kreeg 8 pond, de volders 4, metsers en vleeschhouwers evenveel, de timmerlieden 6 pond, de kleermakers 7 en de makeelaars 9 (2).

Op dat oogenblik echter bereikt hertog Jan het toppunt zijner macht. Met behulp der Parijzer « meentucht », zwaaide hij onbetwist de

(1) Id., d. IV, blz. 136. Jacob Uter Helle werd in 1413 te Parijs aangehouden en in 't Chastelet opgesloten en van daar naar den kerker van 't kasteel van Maele overgebracht. Hier deed de beschuldigde verpletterende onthullingen tegen verscheidene raadsheeren en notabelen (die hij waarschijnlijk van medeplichtigheid beschuldigde). Bij dit nieuws trokken op 2 Juli 1413, de burgemeesters Lieven de Scueteleare en Jan Hoste, vergezeld door ettelijke raden, onder dewelke Maurits van Varsenare, bij den graaf van Charolais naar Gent, om hunne verdediging voor te dragen en te vragen « dat de voorseyde Jacob geexamineert worde, daer 't hem ghelieven zoude ter presentien van scepenen van Brucghe, ende dat justicie van hem gheschiede na den inhoudene van den banne »; nieuwe « reden » naar Gent, op 12, 17 en 28 Juli; den 21ⁿ Oogst werden zij, ten bevele van den hertog, te Oudenaerde, in tegenwoordigheid van den prins van Charolais, gebracht die « aldaer maecte een accord ». Zooals GILLIOTS, d. IV, blz. 252, zegt: Dit alles is zeer duister!

(2) GILLIOTS, d. IV, blz. 131-133; *Stadsrekening*, 1411-1412, f^o 103 r^o en v^o. — Volgens de akte van 25 Mei 1436, is de karter van 8 December 1436 spoedig eene doode letter geworden; PRIEM, *Précis Analytique des archives de la Flandre Occidentale*, d. I, blz. 82-83.

plak in Frankrijk en beschikte nu over al de inkomsten en de ambten van het rijk. Dadelijk veranderde hij dan ook van houding tegenover de Vlaamsche steden en vooral tegenover Brugge.

Den 19ⁿ Maart keerden de afgevaardigden onverrichterzake uit Parijs terug; vijf dagen later kwamen Jan van Roubaix, Simon van Formelis en andere raadsheeren het ontkennend antwoord mededeelen « up de pointe » waarvoor men bij den hertog gezonden had (1). Hardnekkig weigerde de hertog van toen af alle toegeving.

De afstelling van Jan Biese en de zijnen was niet alleen eene daad van politieken aard geweest; zooals de reden zijner verbanning voldoende aanduidt, waren er ook finantieele zaken op spel, en de beschuldiging van stadsgeldverduistering bewijst vooral dat de stadskas in nog slechteren toestand verkeerde dan te voor.

De « herevaert » naar Ham had met de soldij der neringen en zestendeelen meer dan 20.000 pond gekost (2); sedert 6 october 1411 was de cueillote op het graan afgeschapt en bracht dus niets meer op; en men had nog eene reeks van achterstallige leeningen te betalen die tot ruim 112.500 pond beliepen (3). Geen wonder dus dat na April 1412 (4) het *maandgeld* aan de neringen en poorters nooit meer betaald werd!

Maar de vorst behield zijnen *Zevenden Penning* (5) op al de inkomsten der stad!

Toen op 1ⁿ September Jan Baert en Jan Bortoen hunne rekening sloten, stelde men voor 't verloopen jaar een mali van 26.768 pond vast (6); voegt men daarbij het overschot der achterstallige leeningen die tot 51.000 pond beliepen, zoo komt men tot een totaal van 77.768 lb. schulden, 't zij ongeveer het totaal inkomen der begrooting! Gansch het eerste vierde der xv^e eeuw dóor zou de stad tegen deze schuld moeten worstelen...

(1) GILLIODTS, d. IV, blz. 136.

(2) GILLIODTS, d. IV, blz. 112.

(3) *Aldaar*, blz. 182.

(4) Zie GILLIODTS, d. V, blz. 112, in de akte van 25 Mei 1436.

(5) *Aldaar*, d. IV, blz. 144, 145, 173, 182, 221, enz.; GAILLIARD, *Table*, blz. 158-160.

(6) GILLIODTS, d. IV, blz. 140, 166, 180-181.

Wonder genoeg: een der voornaamste schuldeischers was Dino Rapondi, die men in October laatstleden wou steenigen. Dit belette hem niet op 2ⁿ September 1412, met Willem van Halewyn, heer van Uytkercke, met Frans van Haveskereke, den nieuwen baljuw, met Hendrik Goethals en Godfried de Wilde, als commissaris voor de schepenenverkiezing, de wet te komen vernieuwen (1). En daar de hertog het stelsel van *wepelganc* verworpen had, verkoos men Lieven de Scuetelare met Jan Hoste alweer tot burgemeesters, Jan Heldebolle en Jan van der Beurse tot schepenen, Boudewijn de Vos en Jacob Breydel tot raden, enz.

Om de stad, die zoo overlast was dat ze geen krediet meer krijgen kon, uit den nood te helpen, moesten de schepenen zich tot den hertog wenden; op 1ⁿ December 1412 stond deze hun toe van alle accijnzen, renten en inkomsten, met inbegrip van zijnen zevenden penning in pacht te stellen voor 4 jaar, te beginnen met 2 September 1412 (2). Doch op 4 Januari van 't volgende jaar, ontleende hij zelf 4.800 Fransche schilden aan de stad, te nemen op zijn zevenden penning en op de bijdrage in 't Transpoort; en op 22ⁿ September 1413 deed hij zich opnieuw 2.400 schilden voorschieten (3)!

Immers, de overmacht van den prins in Frankrijk was spoedig verzvonden: zelfs verplichtte de val der Cabochiens en de triomf der Armagnacs te Parijs hertog Jan de wijk naar Vlaanderen te nemen (29 Oogst 1413); en de stand zijner zaken bleek nog ellendiger dan in Juli 1411, vóór de « reyse » naar Ham. Wat hij vooral noodig had was veel geld om te pogen zijne vijanden uit Parijs te verdrijven. Ook verkocht de vorst weer alles wat hij verkoopen kon: 't is onder dien drang dat hij aan den balling van 1407, Jan Camphin, remissiebrieven ter hand stelde (4); 't is

(1) CUSTIS, HS. IX, blz. 161. — Op 20ⁿ Oogst 1412 kwam Philips de Charolais naar Brugge, GILLIODTS, d. IV, blz. 141.

(2) GILLIODTS, d. IV, blz. 221.

(3) *Aldaar*, blz. 253-254. Op 17 Maart 1414, vernieuwde de hertog den afstand aan de stad voor 4 jaar van de pacht der stadstaksen, mits 4.800 Fransche schilden; *Aldaar*, d. IV, blz. 321.

(4) Op 17 Januari 1414; GILLIODTS, d. IV, blz. 317.

om geld te slaan dat hij op 30ⁿ September en 1ⁿ October 1414 aan 't Vrije⁽¹⁾, aan de Ieperlingen⁽²⁾ en aan Brugge zulke belangrijke privilegiën verleende.

Dank zij eene nieuwe leening van 10.000 gouden kronen, bekam de Brugsche gemeente, eindelijk, op 30ⁿ September 1414, wat zij sedert meer dan twee jaar van den vorst verzocht had, nl. de vrijstelling van verbeurdverklaring zelfs in geval van samenzwering of aanslagen tegen den vorst, en de vaststelling van den *wepelgang* voor de verkiezing der stedelijke magistraten⁽³⁾.

Burgemeesters en ontvangers, zegt die belangrijke akte, zullen bij 't verlaten van hun ambt, twee jaar voluit moeten wachten vooraleer dezelfde of eene andere bediening uit te oefenen; de schepenen, raden en hoofdmans zullen slechts eene nieuwe functie mogen bedienen dan nadat zij een gansch jaar buiten ambt gebleven zijn.

En « daer de onderwetten sculdich zyn te volghene de voetstappen van der upperwet » werd de wepelgang ook op de dekens toegepast: « Dat gheen *deickens* van ambachten wesen en moghen 't en zy dat zy gheboren poorters zyn, ende *vinders* gheboren Vlamingen, ende dat zy wepele gaen moeten tween jaren »⁽⁴⁾.

Dit was een triomf voor de Brugsche democratie. Voor jaren werd alzoo de vorming verijdeld van eene bestuurlijke klik, in 't einde altijd de « meentucht » nadeelig en het middenbestuur slaafsch onderworpen. Ook tellen de jaren 1415 tot 1430⁽⁵⁾ als de heerlijkste voor 't inwendig bestuur van Brugge, dank zij de goede verstandhouding tusschen overheid en gemeentelieden.

(1) BEAUCOURT, *Faerboeken van den Vrije*, d. II, blz. 32-33; *Coutumes du Franc*, d. II, blz. 188-200; PRIEM, *Précis Analytique*, 2^e r., d. I, blz. 177-179.

(2) DIEGERICK, *Inventaire d'Ypres*, d. III, blz. 50-51.

(3) *Coutumes du Franc*, d. I, blz. 475; *Inventaire*, d. IV, blz. 323.

(4) *Groenen Bouc A*, f^o 55 r^o en v^o.

(5) In de akte van 25 Mei 1436 leest men dat de karter van 8 December 1411 sinds 1412 niet meer nageleefd werd; DELEPIERRE, *Précis Analytique*, d. I, blz. 82-83; GILLIODTS, d. V, blz. 111-113; maar zulks bedoelt vooral de uitbetaling van het maandgeld.

BESLUIT. — De eerste poging om de Brugsche gemeente volkomen te beheerschen en aan de vorstelijke willekeur te onderwerpen, was dus na vier jaar mislukt. De hertogelijke partijgangers waren verslagen, dank zij de eensgezindheid der neringlieden. Maar al spoedig werden deze onderling weer verdeeld, terwijl de hertogelijke partij meer en meer aangroeide en veld won. Ook werd vijf-en-twintig jaar later het Calfvel voor altijd aan de stad opgelegd, verloor het «gemeen» van Brugge alle inmenging in het bestuur, en moest de stad voor de alleenheerschappij van Philips den Goede bukken.

VICTOR FRIS.

Bijlage

UITTREKSELS DER STADSREKENING OVER 1406-1407,

1. F^o 84 v^o: Item, den XXVII^{en} dach in Maerte Pieteren van der Hofstede gesendt te Gendt an de wet met lettren van tween daghen...

2. F^o 85 r^o: Item, den XVIII^{sten} dach in Maerte Pieter Lotervoet ghesendt te Gend omme herberghe te nemene ter ghedeputeerden bouf van der stede, die daer trecken souden van drien daghen...

3. F^o 85 r^o: Item, den XXIX^{sten} dach in Maerte den heer Jacop Breidele, den heer Jan Biese, den heer Jan Bortoene ende Victoore van Leffinghe ghesendt te Ghendt ende van danen voort te Corterike omme te treckene ten palen van den lande, midsgaders den ghedeputeirden van den anderen leden jeghen onser gheduchter Vrouwen ende omme haer te gheleedene tote binnen der stede van Ghend, aldaer hemlieden van hier ghescreven ende ghelast was te bliven verbeiden de ghedeputeerde die onse gheduchte Heere uter stede ontboden hadde, van X daghen...

4. F^o 85 v^o: Item, den darden dach in Aprille den heer Jan Heldebolle, den heer Jan Oste, den heer Janne van Oudenarde, den heer Colaert Cortscoove, den heer Janne van der Buerze, den heer Zeghere van den Walle, den heer Boudin de Maerscalc, den heer Janne van Rooden ende den heer Gillis Doppe, ghesendt te Ghend an onsen gheduchten Heere van Vlaendre, aldaer de ghedeputeerde van der stede ontboden waren van onsen gheduchten Heere vorscreven up 't fait van der snede van lakenen, commen, ramen ende ghetauwe, die men hout in 't Vrije, van V daghen...

5. F^o 86 v^o, n^o 6: Doe (den 12^{en} April) den heer Jacop Breidele, den

heer Thomaes Bonine ende Victoor van Lisseweghe ghesendt t'Ypre an der wet omme an hemlieden te begherne raed ende bistanceyghelike ende inder manieren dat vooren verclaerst staet..

6. F^o 87 v^o, n^r 7: Item, den XXI^{sten} dach in April den heer Jacop Breydele, den heere Jan Bortoene ende Victoore van Leffinghe ghesendt t' Ypre aldaer onse gheduchte Heere de ghedeputeerde van der stede ontboden hadde te commene, van drien daghen...

7. F^o 88 r^o, n^r 1: Doe (21 April) ghegheven den heer Jan Biesen van dat hi ghesendt hadde ghesyn bi beveilne van buerchmeester ten diverschen stonden an onsen gheduchten Heere ende an minen heere den Canchellier omme zekere zonderlinghe zaken grotelike anegaende onsen gheduchten Heere ende zine stede daeromme dat hi doe was veertiene daghen...

8. F^o 88, n^r 4: Item, den XXIII^{sten} dach in April mer Boudin den Vos, den her Niclais den Zoutre, buerchmeester, den heer Jan Biesen, den heer Jan van Oudenaerde, den heer Everaerd Rynvisch ende den heer Jacop van den Heede ghesendt te Doinse an onsen gheduchten heere ende prinche met den goeden lieden van den neeringhen, die bi hemlieden vertert binnen twee daghen... [De volgende post n^r 5, staat afgedrukt bij GILLIODTS, d. IV, blz. 14].

9. F^o 88 v^o: Item, den XXVII^{sten} dach in April meester Niclais Scoerkinne, den heer Gillis van Ryssele ende den heer Jacop van den Heede ghesendt te Ghend an onser gheduchter Vrouwe van Vlaenderen omme haer te supplyerne ende te bidden dat haer zoude willen ghelieven te commene hier ten ommeganghe, ende haer stede ende goede lieden te visenteeren...

10. F^o 90 v^o: Item, den XXVIII^{sten} dach in Meye den heer Jacop Breidele, den heer Jan Bortoene ende Victoor van Leffinghe ghesendt te Ghend up 't fait van der newer munten, up 't fait van den vremen lakenen hier te verbiedene, up 't fait van der coopmanscepe van der wulle ende up 't fait van den vremen scoenen die men hier brinct binnen den lande, an onser gheduchter Vrouwen ende an minen heere den Canchellier...

11. F^o 92 r^o, n^r 3: Item, den V^{sten} dach in Wedemaend den heer Arnold Reyphins ghesendt te Ryssele an onsen gheduchten Heere ende an myn heer den Canchellier met twee brieven gheseghelt metten grooten zeghele van der stede ende met den zeghelen van allen den neringhen van de stede, van V daghe....

12. F^o 92 v^o, n^r 1: Doe (9 Juni) den heere Jan Bortoene ende Victoore van Leffinghe ghesend te Ghend an onsen gheduchten heere

van Bourgoengen ende an minen heere den Cancellier up 't fait van den vremde scoenen ende vremden ledere te verbieden, ende up 't fait van der wulle van tiene daghen....

13. F^o 94 r^o, n^r 1: Item, den derden dach in Hoymaend den heer Lievin Scuetelare, buerchmeester, den heer Jan Biesen, den heer Willemme den Backere, den heer Adriaen Sleipstaf ende Victoor van Leffinghe ghesendt te Ghend an onsen gheduchten Heer up 't fait van der nieuwer munt, up 't fait van den vremden lakenen te verbiedene, up 't fait van der coopmanscepe van der wulle, up 't fait van den vremden lakene, ende up 't fait van den stapele van der weede hier te hebbene....

14. F^o 94 r^o, n^r 7: Item, den zesten dach in Hoymaend den her Lubrecht Scuetelare ghesend te Ghend an onsen gheduchten Heere ende an minen heere den Cancellier up 't fait van der leininghe die ons gheduchts Heeren tresoriers ende andere beghert hadde an diverse personen van der stede....

15. F^o 95 r^o, n^r 4: Item, den vichtiensten dach in Hoymaend den heer Jan Biesen, den heer Arnould Reyphins, den heer Willemm den Backere ende Victoor van Leffinghe ghesendt te Ghend an onsen gheduchten Heere ende an minen heere den Cancellier up 't fait van der nieuwer munte, up 't fait van te verandwordene die van Dorneke van haerlieder lakene hier te bringhene, ende omme te hoerne 't guent dat onsen gheduchten Heere ghelieven zoude te verzoukene an zyn ghemeenen lande, den heere Jan Biesen van XI daghen ende alle d'andere van neghen daghen....

16. F^o 97 r^o, n^r 3: Item, den neghensten dach in Oustmaend mer Boudinne den Vos, den her Lievin Scuetelare, buerchmeester, den here Janne Biesen ende Victoor van Leffinghe, ghesend te Ghend an onsen gheduchten heere van Vlaenderen ende an minen heere den Cancellier up 't fait van der subventie van den C^m noblen die onsen gheduchten Heere versocht hadde van synen ghemeenen land up 't fait van den vremde lakenen te verbiedene, up 't fait van den ledere ende up 't fait van der coopmanscepe van den wulle die de vreimde doen, van V daghen.... [t Zelfde op 22ⁿ Oogst, f^o 93 r^o, n^r 6].

17. F^o 98 v^o, n^r 7: Item den XXVII^{sten} dach in Oustmaend, Victoore van Leffinghe ghesendt te Ghend ende van danen 't Ypre metter andworde die hier ghegheven was bi al den dekenen ende ghemeenen van der stede up 't fait van den vreimden lakenen....

18. F^o 115 r^o, n^r 1: Op 30^{en} Juli 1407, geschenk van 1000 kroonen,

maakt 2008 pond parisis, aan den kanselier van Bourgondië, voor talrijke goede diensten aan de stad bewezen.

19. F^o 115 r^o, n^r 2: Item, doe (30 Juli) ghegheven bi beveilne van buerchmeester, meester Janne De Sans, ons gheduchten Heeren secretaris, bi der hand van den heere Pieter van den Steene, van den zeghele van vive privilegien, dats te wetene een privilege gheconsenteirt bi onsen gheduchten Heere als van der bannieren; item, een nieuwe privilege omme de Scotten; item, de confirmatie van den ouden privilegie van den Scotten; item, een privilege van statute daar in dat alle de neringhe van der stede gheconsenteirt hebben; ende een privilegie daermede dat de stede heift de heltscheede van den boeten die contrarie dade in 't Vrye van den appointementen ende zeggherscepe dat onze gheduchte Heere zeide binnen zine stede van Ghend up 't fait van der draperie...

20. F^o 125 r^o: Jan Baerd es weder sculdich te hebbene van den ghuenen die 't goed bezitten zal van Clais Barbezaene, XII lb. IIII sc. I d. gr., die Clais Barbezaene meer ontfaen hadde dan uteghegheven binnen der tijt dat hi tresorier was. [Zelfde post voor die 't goed bezitten zal van Zegher van den Walle].

21. F^o 125 v^o, n^r 3: Item, zo es de stede van Brucghe noch t'achter ende sculdich den hooftmans van den poorters ende alle de neringhen van der stede 't ghuent dat haerlieder bannieren gecost hebben te maken, 't welke men nu betalen zal van den eersten dat incommen zal van der stede goede.

Item, zo es de stede van Brucghe noch t'achter ende sculdich van dat de tenten die men gheven ende delivrereren zal den neringhen van der stede, costen zullen te maken.

L'ancien carillon

et la

vieille horloge de Saint-Jacques, à Anvers

MESDAMES, MESSIEURS,

Un de nos collègues, particulièrement versé dans l'archéologie campanaire, a présenté, au récent Congrès de Malines, une succincte, mais très substantielle notice au sujet du carillon, de son origine et de son développement.

Faire l'historique d'un carillon est, pour un non-initié, un travail des plus aléatoires. Les extraits de comptes d'églises et d'autres sources manuscrites, généralement laconiques, et rédigés qu'ils sont par des gens rarement au courant de la technique et de la terminologie spéciale à l'art campanaire, prêtent inévitablement à confusion, et donnent ainsi le jour à des assertions absolument contraires à la réalité des faits. Pour notre part, nous l'avouons humblement, nous aurions également fait fausse route, si nous n'avions eu soin, avant d'étudier et d'utiliser nos notes, de bien nous imprégner des précieuses indications fournies par le D^r Van

Doorslaer, dans le mémoire auquel nous venons de faire allusion (1).

Notre honorable et distingué auditoire, dans ces conditions, voudra bien suivre, durant quelques instants, la thèse de l'érudite campanologue malinois, d'autant plus qu'il y trouvera le motif pour lequel nous ne nous bornerons pas à traiter du carillon, mais également des anciennes horloges qui se sont succédé au clocher de Saint-Jacques.

On peut produire le son d'une cloche de deux manières différentes, soit en la frappant au moyen d'un marteau de bois, soit en agitant le battant. La première manière se traduit par le mot *batteler*, la seconde par le terme *sonner*.

L'action de batteler les cloches, quand il y en avait trois disposées plus ou moins harmonieusement, se nommait *tresiller* ou *tribouler*; quand il y en avait quatre on disait *quadrillonner* ou *carillonner*. En pays flamand on disait *beyaerden* en toutes circonstances.

La façon primitive de carillonner n'avait absolument rien d'artistique, à preuve, d'une part, que le personnage appelé à se livrer à cet exercice, ordinairement un employé quelconque de l'église, ne pouvait avoir droit à une présomption de connaissances musicales bien développées; d'autre part, que ce carillonnement s'exécuta presque partout, même dans de modestes églises de village, qui certes ne possédèrent jamais de carillon.

Les carillons, en tant que jeux de cloches plus ou moins harmonisés, doivent leur origine aux horloges mécaniques qui, dans nos provinces, furent installées dans les tours vers le dernier quart du xiv^e siècle.

Primitivement, le mécanisme d'horlogerie se bornait à marquer les heures par une série de coups frappés sur la cloche, tel que le font encore nos horloges ménagères.

Les premiers de ces coups échappant souvent à l'attention, on remédia à cet inconvénient en perfectionnant le mécanisme par l'adaptation d'un cylindre ou tambour, ayant pour but d'actionner trois ou quatre petits marteaux destinés à percuter autant de

(1) Fédération archéologique et historique de Belgique. XXII^e Congrès. Malines 1911. Tome II: Rapports et Mémoires, p. 353.

clochettes. Le tintement alternatif et répété de celles-ci devait prévenir les habitants que l'heure allait sonner.

Ce tintement ou cette petite sonnerie fut désigné en flamand par le mot *voorslag*, c'est-à-dire le signal avertisseur avant le coup de l'heure. L'actuelle église Saint-Georges, en notre ville, possède un *voorslag* de ce genre.

Cette forme primitive du *voorslag* resta longtemps invariable. Ce fut seulement à partir du xvi^e siècle, époque où la prospérité générale permit à l'art musical de prendre son essor, qu'un perfectionnement nouveau changea le *voorslag* en *voorspel*. C'est désormais un thème mélodique donné qui préludera aux coups de l'heure et même de la demi-heure. Le *voorspel* ou *rammel*, comme nous disons à Anvers, se composa d'abord de six à huit cloches, pour s'accroître dans la suite et atteindre bientôt le chiffre d'une vingtaine environ.

L'adaptation du *clavier* constitua plus tard une nouvelle et importante étape dans le développement des jeux de cloches, en les transformant en un instrument capable d'être touché par la main d'un artiste.

L'adjonction des gros bourdons aux jeux de cloches nécessita un mécanisme nouveau pour les mettre en branle. Eu égard au poids des battants, il fallait les soulever au moyen de muscles plus puissants que ceux des bras et on inventa le *pédalier*.

Les carillons, dès lors, ne subirent plus de développement, les seuls perfectionnements consistèrent uniquement dans le mécanisme et le nombre des cloches.

Après cet exposé théorique, nécessaire pour la bonne intelligence du sujet, nous entrons immédiatement en matière.

*
* * *

C'est dans le compte de 1485-1486, que nous trouvons la première mention d'un battelage de cloches. Janne vander Swaerden, qui vaquait à cette besogne, soufflait également les orgues. Ce petit

cumul lui rapportait tout au plus 5 escalins 5 deniers par an (1).

Le même compte nous renseigne encore que le sacristain, à cette époque, touchait annuellement 12 escalins pour remonter et régler l'horloge.

Une dizaine d'années plus tard, nous retrouvons encore le sacristain se livrant à cette besogne, et nous voyons un homme de métier, Janne Smitterman, faire des réparations à l'horloge.

La primitive église de Saint-Jacques, celle qui, depuis 1479, avait obtenu rang de paroisse, possédait donc, aux susdites dates, plusieurs cloches et une horloge, mais rien, pour cette dernière, n'indique qu'elle se trouvait dans le clocher. Au surplus, nous ne pourrions que difficilement admettre qu'un sacristain d'église urbaine, même au xv^e siècle, eût condescendu à se livrer à une besogne aussi servile et aussi fatigante, que celle de gravir périodiquement un obscur et tortueux escalier, pour aller, dans un étroit réduit, remonter et régler, à la force du poignet, un mécanisme souvent rébarbatif et presque toujours poussiéreux et graisseux.

Ce qui confirme notre manière de voir, c'est que les soins à donner à la nouvelle horloge, que l'église acquit en 1506-1507, furent dévolus, peu après, au sonneur, personnage tout indiqué pour une besogne de ce genre. Cette horloge, que livra l'horloger Jan Timmerman, coûta au delà de 24 £ de Br., et pesa 1258 \mathcal{W} , toutes circonstances prouvant qu'elle était bien destinée à être installée dans le clocher.

Le battelage des cloches, les dimanches et jours de fête, se pratiquait toujours régulièrement. C'était encore Janne van Swaerden qui s'acquittait de cette tâche. Ce devait être un personnage bien occupé, puisqu'il avait charge, à la fois, de sonner et de batteler les cloches, de souffler les orgues et de régler l'horloge. Il est vrai que ses émoluments avaient entre-temps monté de

(1) Pour ne pas trop multiplier les renvois, nous avons relégué à la fin, sous le titre de « Textes justificatifs », les nombreux extraits des comptes de Saint-Jacques, et quelques autres pièces d'archives, qui ont servi à la rédaction de la présente notice.

5 1/2 escalins à 3 £ 3 esc. 10 d., et qu'il occupait dans le voisinage une petite maison appartenant à l'église.

* * *

Les travaux de construction de l'imposante tour de Saint-Jacques, telle que nous la connaissons actuellement, furent définitivement arrêtés entre les années 1525 et 1533, les uns disent par défaut de ressources, d'autres à la suite de fondations insuffisantes: quoi qu'il en soit, celle date corrobore parfaitement l'assertion d'un chroniqueur, portant que le 8 juin 1526, les cloches furent, pour la première fois, mises en branle au clocher de Saint-Jacques (1).

Transféra-t-on alors l'ancienne horloge acquise une vingtaine d'années auparavant? C'est fort probable. En tout cas, de 1543 à 1553, l'horloger Anthonis van Doerne, et d'autres gens de métier restés anonymes, vinrent, à plusieurs reprises, réparer l'horloge de l'église.

* * *

L'année 1556-1557 marque une étape assez importante dans l'histoire du clocher de Saint-Jacques. On y installa alors une nouvelle horloge et le premier *voorslag* dont nous ayons connaissance.

Cette horloge n'était pas précisément nouvelle, puisqu'elle provenait de la tour de Notre-Dame, où les marguilliers, accompagnés de maître Jacques Collart, d'un horloger et d'un fondeur, dont les noms ne sont pas cités, s'étaient rendus au préalable, au cours de l'année 1553-1554, pour l'examiner, et pour conclure un accord concernant son transfert.

Nous n'avons pas pu découvrir ni les conditions ni le prix auxquels la fabrique de Notre-Dame céda cette horloge, les comptes et autres pièces d'archives restant muets à cet égard. Tout ce que nous savons, c'est que l'on paya deux journées au sonneur

(1) *Antwerpsch Chronykje etc.* Leyden 1743, p. 29: *Anno 1526, den 8 Juny, soo werden de Clocken alderceest geleuyt op St' Jacobs Toren allier t' Antwerpen.*

de Notre-Dame pour avoir descendu le mécanisme. Il se peut parfaitement que cette horloge ait appartenu à la ville, et que celle-ci la cédât gracieusement à Saint-Jacques, à titre de subside.

Cette horloge fut, la même année, montée à la tour, mais elle n'y reçut pas immédiatement un emplacement définitif. Le projet que l'on avait formé de la munir d'une sonnerie préluant aux coups de l'heure et de la demi-heure nécessitait, paraît-il, une enquête sur place.

Le 13 mars 1555, les marguilliers invitèrent à cet effet maître Jacob Schooff et maître Peter Frans, ce dernier ingénieur-architecte, qui, après leur ascension au clocher, se rendirent ensemble chez le sieur Léon Martens, tenancier de *In Swanenborch*, une auberge bien achalandée au marché Saint-Jacques, où les édiles de la paroisse avaient l'habitude de régler les affaires de l'église. Le libellé du poste, qui nous fournit ces détails, nous apprend en outre que le curé, en cette dernière occurrence, accompagna ses dévoués marguilliers.

Ni l'enquête sur place, ni la discussion chez l'aubergiste, n'amènèrent une décision. On ordonna toutefois à maître Loys Tuyn, *cleynstekere*, de faire deux maquettes, *patronen*, de la tour, et de la tourelle que l'on se proposait d'ériger sur la plate-forme de celle-ci, afin d'y installer le *voorslag* projeté.

L'affaire traîna jusqu'en avril 1557. Le 27 de ce mois, les mêmes personnages, que nous avons vu monter à la tour, s'y rendirent derechef. Après leur excursion aérienne, ils se rencontrèrent encore une fois *In Zwanenborch*, où l'on prit enfin une résolution définitive.

Le texte des différents postes, que nous avons encore à utiliser, ne dit pas explicitement que la tourelle projetée fut construite; nous ne saurions donc rien affirmer à cet égard. Quant au *voorslag*, il fut livré et mis en place par l'horloger Pieter de Grootte, au prix de 5 £, monnaie de Brabant. Un certain fondeur, désigné sous le nom de *meester Jan den clockghierter*, probablement Jean van den Eynde, en avait fourni le plan ou dessin.

Aucune cloche ou clochette nouvelle ne fut spécialement fondue pour ce *voorslag*. On utilisa apparemment celles qui existaient dans le clocher, ce qui nous porte à croire que l'horloger de Grootte

n'eut qu'à fournir le mécanisme et les marteaux destinés à les percuter.

* * *

L'ancienne horloge de Notre-Dame, et le *voorslag* qu'on y avait adapté, ne semblent pas avoir répondu à ce que l'on en attendait. Ce n'était peut-être là qu'un travail provisoire? Sinon comment expliquer que, quelques années plus tard, en 1560, tout fut à recommencer?

Le compte général de l'église pour l'exercice 1559-1560, renferme, au sujet de ces travaux, un chapitre spécial de recettes et de dépenses, effectuées *totten makene van den huerwercke, voerslach van der uren ende halff uren ende voer zekere nieuwe clocke*, c'est-à-dire pour la confection d'une nouvelle horloge, avec sonnerie préluant aux coups de l'heure et de la demi-heure, et pour la fonte d'une nouvelle cloche. Or, en examinant attentivement tous les postes de dépenses, qui s'y suivent nombreux, variés et fort intéressants, on est tout étonné de ne pas y rencontrer, pas même une seule fois, le mot *uurwerk* ou horloge; il n'y est fait mention que de la confection du *voorslag*, et de la fonte, non pas d'une, mais bien de plusieurs cloches.

Quel est maintenant le texte qui répond exactement à la réalité? Celui de l'entête du compte spécial ou celui du libellé des postes qui le composent? Nous ne nous arrêterons pas pour le moment à résoudre ce problème, nous réservant d'y revenir, dès que nous aurons retracé l'historique succinct du travail entrepris.

L'installation projetée devait coûter au delà de 200 livres. Or, le compte précédent avait soldé par un déficit de 21 £ environ. Il n'y avait donc qu'une ressource: faire un appel à la générosité des paroissiens. C'est ce qui fut fait.

On commença d'abord par la distribution d'une circulaire rédigée en langue flamande. Une traduction française du factum, faite par une tabellion, maître Pierre van Gele, fut spécialement adressée aux membres de la colonie espagnole, qui résidaient assez nombreux dans le ressort de la paroisse.

Le curé, Dr Jan van Asten, assisté de ses fidèles marguilliers,

et de quelques autres personnages influents, soit les chevaliers Henri van Berchem, Thierry van de Werve et Conrad della Faille. et des échevins Corneille Happart et Jean Houtappel, se mirent alors en campagne. Ils recueillirent, au cours de leurs diverses pérégrinations, une bonne centaine de livres, monnaie de Brabant.

La liste des donateurs figure au compte particulier dont nous avons déjà parlé. On y rencontre les plus beaux noms de l'aristocratie anversoise et étrangère de l'époque, à côté de ceux de bourgeois bien rentés et de modestes gens de métier. Nommons, parmi les premiers, les van Berchem, les van Dale, les de Mangeleer, les de Robiano, les Salamanca, les Lopez, les Santa Cruz, ainsi que le chevalier Antoine van Straelen, dont la triste fin est connue de tous. Parmi les gens de métier, citons un peintre, trois diamantaires et... un fabricant de pains d'épices. Nommons également deux dames, que nous supposons être d'honnêtes et dévotieuses matrones, la veuve Verstraeten, *in 't Schaeckberd*, et la veuve Turnhouts, *in de gevange Duyve!*

Le montant des dons recueillis ne représentait que la moitié du coût du travail projeté. Néanmoins on passa outre.

Un accord fut d'abord conclu avec un horloger hasseltois, Lambert Blasens ou Verblasens, qui reçut, pour denier-à-dieu, la somme de 2 esc. 3 den. Ces préliminaires se passèrent cette fois-ci à l'auberge *Leeuwenberch*, au coin est des longue rue Neuve et longue rue des Claires. On lui paya plus tard 22 livres et demie, *van het makene van den voerslach van der heelder ende halffver uren*, c'est-à-dire pour la confection de la sonnerie préluant aux coups de l'heure et de la demi-heure. On voudra bien remarquer qu'il n'y a nullement question ici d'une livraison d'horloge.

Trois nouvelles cloches et une clochette, destinées sans doute à cette sonnerie, furent ensuite commandées. Chose curieuse, on s'adressa à cet effet à trois fondeurs différents.

La première cloche, pesant 1656 livres, fut livrée par la veuve Backers. Elle avait reçu en échange une cloche hors d'usage, nommée *den cleynen Jacob*. On lui suppléa néanmoins 42 livres 2 escalins.

La deuxième, ainsi qu'une clochette, furent fondues par le sain-

tier Jacques Claes. Elles pesèrent 2785 livres et coûtèrent 104 livres 6 escalins.

La troisième, accusant un poids de 990 livres, fut livrée par Corneille Bertram, *keteleer* ou chaudronnier. Il avait reçu en acompte 300 livres de métal de fonte, et on lui paya comme solde de compte 20 liv. 18 escalins.

Ces cloches furent montées à la tour par 18 ouvriers, et placées fort probablement dans le beffroi, sous la direction du sonneur de Saint-André, *Melsen den luyer*, qui reçut, pour trois journées de travail, la somme de 3 escalins. Maître Jean Waghevens, fondeur malinois très-expérimenté, vint les accorder.

Le décompte des travaux en question renseigne encore d'autres dépenses extrêmement intéressantes pour l'histoire de la tour de Saint-Jacques.

Il s'agit notamment du placement, sur une des faces de la massive construction, d'un vaste cadran d'horloge. Ce cadran, à la confection duquel on employa 10 pieds carrés de bois, et dont maître *Lodewyk de cleynsteker*, que nous avons déjà appris à connaître, avait fourni le dessin, fut monté et mis en place par l'ardoisier Corneille van den Berghe, assisté de deux aides, travail qui dura deux jours.

Pour faire passer à travers la grosse maçonnerie de la tour, le pivot destiné à la marche des aiguilles, on eut recours au maçon Gilles van Hoffstadt. Le texte est précis: *...van het gadt in den toren te brekene, omme den wyser omme te doen gaen.*

Le paiement à l'ardoisier déjà nommé, pour l'enlèvement de l'échafaudage: *doemen den wyser buyten den torene gestelt hadde*, prouve, péremptoirement, que ce cadran fut placé à l'extérieur de la tour.

Au reste, nous avons voulu avoir la preuve de l'existence de ce cadran, qu'il fallait évidemment chercher du côté de la rue Saint-Jacques. L'entrepreneur des travaux de restauration encore en cours, a bien voulu, à notre demande, enquêter sur place, et a parfaitement retrouvé, au-dessus de la seconde galerie, au milieu du contrefort qui sépare la naissance des deux baies, non seulement la perforation de la maçonnerie faite en 1559-1560, mais également, sur les côtés, les crochets destinés à maintenir le cadran.

Nous ne sommes pas parvenu à retrouver l'époque à laquelle ce cadran fut supprimé.

Le montant des dépenses, occasionnées par tous ces travaux, s'éleva à la somme de 209 livres 11 esc. 9 1/2 den. Il dépassa donc les recettes de 108 l. 12 esc. 9 d.

Il nous reste maintenant à examiner si, oui ou non, on installa, en 1559-1560, une nouvelle horloge dans le clocher.

La question, maintenant que nous avons consulté toutes les dépenses, n'est plus fort difficile à résoudre. En effet, toutes les dépenses, comme on l'a vu, sont parfaitement justifiées. D'horloge pas un traitre mot. L'horloger de Hasselt, le seul qui aurait dû la livrer, n'est payé que pour un *voerslach*. D'un oubli dans la rédaction de ce poste de dépense, il ne saurait être question, car il est matériellement impossible que, pour une somme de 22 livres, l'horloger ait pu livrer à la fois une horloge et un *voorslag*. Que l'on se ressouvienne que l'horloge, achetée en 1506-1507, et qui était destinée à trouver place dans la tour de la primitive église, coûta déjà au delà de 24 livres. Conclusion : Lambert Verblasens ne livra, en 1559-1560, que le mécanisme nécessaire à produire la sonnerie annonçant les coups de l'heure et de la demi-heure, et l'adapta ensuite à l'horloge provenant de la tour de Notre-Dame.

Jean Fer, fondeur à Tournai, livra à Saint-Jacques, quatre ans plus tard, deux petites cloches, probablement destinées à compléter le *voorslag* qui nous occupe, et prit en échange une vieille horloge, pesant 1100 livres. Cette horloge est évidemment celle qui fut mise hors d'usage, lorsqu'on installa celle qui avait servi auparavant à Notre-Dame. L'ancien mécanisme ne valait plus grand'chose, puisqu'on dut suppléer au fondeur tournaisien 22 livres 10 escalins 7 1/2 deniers.

De tout cela il résulte, à preuve du contraire, que l'horloge, qui actuellement marque à Saint-Jacques la mesure du temps, est encore toujours celle que la fabrique acquit en 1559-1560. La chose, à première vue, paraît difficilement admissible. Cependant, que l'on veuille bien remarquer, que l'horloge actuellement encore en usage à la tour de Saint-Rombaut, à Malines, date bel et bien

de 1510 (1). Au reste, l'ouvrier-horloger, chargé du soin de l'horloge à Saint-Jacques, nous a récemment affirmé — il ignorait absolument nos recherches — que celle-ci lui paraissait dater de plusieurs siècles. Comme preuve de son ancienneté, il invoqua cette particularité, qu'elle est entièrement forgée en fer suédois, métal d'une dureté extraordinaire, que l'on n'emploie plus que fort rarement pour des travaux de ce genre.

* * *

Le mécanisme des anciennes horloges de tour, presque entièrement forgé en fer, est naturellement fort sensible aux variations de la température. Elles doivent, de ce chef, être maniées par une main intelligente et habile. Les sonneurs, généralement chargés de cette besogne, ne possèdent pas toujours les aptitudes voulues au maniement d'un mécanisme, un peu grossier, en apparence, mais délicat, en réalité. C'est bien là le motif principal, nous semble-t-il, pour lequel les frais de réparations aux horloges se répètent si souvent dans les anciens comptes d'église, et en particulier dans ceux de Saint-Jacques.

En juillet 1568, on dut déjà mander de Malines, l'horloger Jean Inghels, qui avait largement contribué à l'achèvement du *voorspel* de Saint-Rombaut, afin de faire des changements au mécanisme de la demi-heure et au marteau percutant la cloche de l'heure. Sur ses conseils, sans doute, on affecta à ces sonneries, l'année suivante, la cloche *Hemricus*, que Pierre van den Gheyn, de Malines, venait de livrer. Inghels, outre ce travail, fut encore occupé durant trois jours à régler l'horloge, dont le mouvement s'arrêtait à tout instant: *mydts dat (sy) dyckwoyls styl bleeff staen ende nyet en sloech!* En dehors de ses gages, on remboursa à l'habile horloger malinois, et ses frais de déplacement, et ses frais de séjour à l'hospitallerie auberge *In Zwanenborch*.

Au début de l'année suivante (1570-1571), nouvel accident. Inghels fut rappelé, mais on ne tomba pas d'accord avec lui. On s'adressa

(1) F. STEURS, *De Toren van Sint-Rombautskerk te Mechelen*, 1^{re} édition, p. 228.

alors à un horloger habitant la ville de Lierre, Heynderick Tichelmans. Celui-ci examina l'horloge, en compagnie de maître Jacques Collaert, que nous supposons être un ingénieur-architecte au service de la fabrique. L'horloger lierrois répara l'accident et, en même temps, déplaça plus ou moins toute l'installation.

De 1575 à 1588, c'est un horloger de la ville, Hans de Groote, qui, à plusieurs reprises, effectue des réparations. De 1596 à 1607, c'est Mattheus Bastiaens, également anversois, qui se livra à des travaux analogues. De 1614 à 1622, cette tâche est dévolue à Loys van der Elst, un horloger natif de Clèves, mais habitant la ville depuis 1603 (1).

* * *

Que ces incessantes et coûteuses réparations causèrent beaucoup d'ennuis aux édiles de Saint-Jacques, nul n'en doutera. De guerre lasse donc firent-ils quérir, le 6 mai 1624, le carillonneur de la cathédrale et le chargèrent-ils d'examiner attentivement le mécanisme et toutes les autres parties du *voorslag*.

Nous ne connaissons pas l'avis de cet artiste expérimenté, mais il est bien facile de le deviner, attendu que déjà le 22 juillet suivant, les marguilliers chargèrent l'horloger Louis van der Elst, de remplacer le mécanisme défectueux de l'ancien *voorslag*, par un autre plus perfectionné, permettant de mettre en branle automatiquement tout un jeu de cloches. Saint-Jacques allait donc obtenir son premier carillon.

L'instrument à livrer par van der Elst devait être conforme à celui installé à la tour de Saint-Rombaut, à Malines — les fabriciens de Saint-Jacques entendaient donc faire grand. Il devait comporter 18 tons et 36 doubles tons — le texte original dit : *met 18 thoonen en 36 dobbel* — et être livré dans l'espace d'une année. L'artiste, pour son travail, toucherait une somme de 800 florins, plus

(1) *Poortersboeken*. Archives communales. Louis van der Elst, horloger, fils de Thierry, originaire de Clèves, acquit le droit de bourgeoisie à la date du 26 septembre 1603.

un cadeau, *eene gentillesse*, à sa femme, dont la nature et l'importance étaient laissés à la discrétion des honorables marguilliers.

Le mécanisme du jeu de cloches de Saint-Rombaut, auquel il est fait allusion par le marguillier-comptable de Saint-Jacques, n'était autre que le cylindre ou tambour, avec ses accessoires, qui avait été exécuté, de 1557 à 1564, par maîtres Jean et Pierre Inghels, et qui avait exigé une dépense d'environ 1200 livres de Brabant ou 4800 florins (1). Le travail commandé à van der Elst, au prix de 800 florins, ne pouvait donc être qu'une réduction au sixième, mettons au cinquième, en considération de la dépréciation, après presque trois quarts de siècle, de la valeur ou du pouvoir de l'argent, du tambour installé dans la tour de la métropole malinoise. Il est vrai que, dans la suite, on permit à van der Elst, de donner plus d'ampleur au mécanisme commandé, ce qui porta le coût de son travail à au delà de 2000 florins. En tenant donc encore une fois compte des frais occasionnés, on devrait fixer, au point de vue de son importance, le cylindre livré par van der Elst à la moitié de celui de Saint-Rombaut. Et cependant, nous avons devant nous une preuve, difficilement contestable, que l'horloger anversois livra, bel et bien, un tambour en tous points conforme à celui de la cité archiépiscopale.

Cette preuve nous est fournie par l'enquête minutieuse, à laquelle se livra, en 1648, ou peu de temps auparavant, Théodore de Sany, carillonneur de la ville de Bruxelles, au sujet des principaux jeux de cloches existant à cette époque dans les localités les plus importantes de nos anciennes provinces.

Le carillonneur bruxellois consigna les résultats de son enquête dans un registre manuscrit in-folio, qui fut publié et commenté, il y quelques trente ans, par un musicographe distingué, feu Edm. Van der Straeten (2). Nous trouvons, entre autres, dans ce précieux manuscrit, la description détaillée et les mesures exactes des cylindres actionnant les carillons de Bruxelles, Louvain, Anvers, Gand,

(1) F. STEURS. *Ouvrage cité*, pp. 143 et ss.

(2) *La musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*, tome V (1880), pp. 293 et ss. — Le manuscrit en question repose aux archives de la ville de Bruxelles.

Malines, Mons, Tournai, Lille, Lierre et Nivelles. Le tambour du carillon de Saint-Jacques, d'Anvers, y figure, offrant exactement en tous points, les mesures de celui de Saint-Rombaut, soit un diamètre de 5 pieds 4 pouces, et une largeur de 3 pieds 2 pouces. Les deux cylindres offrent chacun 36 trous. Quant aux mesures jouées pour l'heure, la demi-heure et le quart, elles sont également identiques pour les deux carillons, soit respectivement 68, 31 et 2 mesures.

Les renseignements que nous fournissons les comptes de 1624 à 1627, car trois années furent nécessaires à l'accomplissement du travail, sont généralement laconiques et fort décousus, ce qui nous met dans l'impossibilité de suivre pas à pas l'exécution du contrat passé avec van der Elst. C'est pour le même motif que nous ne pouvons déterminer exactement le nombre des cloches qui furent adaptées au nouveau mécanisme. Tout ce que nous savons à cet égard, c'est que le fondeur Grégoire van Hal livra, en 1626, six petites cloches, toutes destinées au carillon, et que, l'année suivante, on expédia à Malines cinq cloches, destinées à être refondues, dont deux à l'adresse du saintier Pierre de Clereq.

Comme preuves finales, que le travail accompli était bien un jeu de cloches parfaitement en règle, nous invoqueront les faits, que le 9 juillet 1628, le carillonneur de Saint-André vint changer les airs de notre carillon; que le 13 avril, celui de Notre-Dame vint y fixer deux nouvelles mélodies; finalement, qu'à la Noël de la même année, on convint avec Hubert Cramma, aide-carillonneur de la cathédrale, pour les changements à opérer périodiquement au cours de l'année. Ces changements d'airs devaient être effectués autant de fois qu'à Notre-Dame.

* * *

Nous avons fait remarquer, au début de cette communication, que les comptes d'église sont généralement rédigés par des personnes peu familiarisées avec la terminologie spéciale à tel art ou à tel métier. Ce que nous avons encore à relater, au sujet du jeu de cloches installé en 1624-1627, prouvera la justesse de cette observation.

Ainsi, si nous nous contentons des diverses annotations insérées dans les comptes des susdites années, et si nous les interprétons rigoureusement à la lettre, il est indubitable que le nouveau jeu était tout simplement un jeu préluant mécaniquement aux coups de l'heure et de la demi-heure. Or, tout ce que nous rencontrons, dans les comptes suivants, démontre, à toute évidence, que le nouveau jeu était bien plus développé, bref, qu'il était pourvu d'un clavier permettant à un artiste de le manier au gré de son talent et de ses inspirations. Et pourtant, le mot *clavier* n'est jamais prononcé!

Du 11 avril 1627 au 26 mars 1628, nous constatons la présence à Anvers de maître Jacques du Quesne, carillonneur de Lille (1). Il semble avoir été mandé par l'édilité de Saint-Jacques, attendu que l'église lui remboursa ses frais de voyage, et lui donna 2 florins lors de son départ, *voor synen adieu*.

Jacques du Quesne, les comptes le prouvent, vint à Saint-Jacques, d'abord, pour y remplir provisoirement. durant une année, les fonctions de carillonneur; ensuite, pour apprendre son art à Hans van der Elst, fils de Louis, que nous avons déjà appris à connaître. Ses gages, du premier chef, paraissent s'être élevés à 2 florins par semaine; ses honoraires pour l'instruction de van der Elst, fils, se montèrent à 200 florins.

Arriva-t-il mésaventure à maître Jacques durant son voyage de Lille à Anvers? Ou bien, sa position frisait-elle un peu de dénue-ment? Nous ne savons, mais toujours est-il, que quelques jours après son arrivée, les marguilliers jugèrent absolument nécessaire de lui procurer une nouvelle tenue, un nouveau couvre-chef, quelques ustensiles de ménage et d'autres objets de première nécessité, *ende ander nootelyckheyt!*

Jacques du Quesne était marié, mais il ne paraît guère qu'il fût père de famille. Comme on semble avoir été satisfait de ses services, on lui permit, au cours du mois d'octobre 1627, d'aller

(1) En 1602, mourut à Bruxelles un certain Jean du Quesne, musicien-instrumentiste attaché à la Cour royale. Y aurait-il parenté entre lui et le carillonneur lillois? (Cfr. VAN DER STRAETEN, *Ouvr. cité*, tome V, p. 155).

chercher sa femme à Lille. Au retour du couple, les marguilliers durent pourvoir le ménage d'un bois de lit, de deux couvertures et d'autres objets de couchage. De berceau il n'est guère question. Qu'arriva-t-il dans la suite? Mystère. En tout cas, le fait est que, peu après, on se vit obligé de dégager au mont-de-piété le manteau de maître Jacques! Soyons charitables, et mettons que le carillonneur lillois vivait en fort mauvais termes avec la très capricieuse dame, qui a nom Fortune.

Tel maître, tel élève. Cette vérité nous vient forcément à l'esprit en trouvant dans les comptes de l'église, que Hans van der Elst, qui avait aidé son père lors de l'installation du carillon, et qui devait succéder à maître du Quesne, causa à peu près les mêmes ennuis aux marguilliers de Saint-Jacques. Ceux-ci, en décembre 1627, l'avaient habillé des pieds à la tête; le 1^r janvier 1628, ils l'avaient étrenné d'une paire de bas et d'une paire de bonnes chaussures, et voilà que le 21 avril suivant, ils durent passer encore une fois par le mont-de-piété, pour dégager, au prix de 30 florins, les habits de leur candidat-carillonneur! Heureusement, pour l'imprudent jeune-homme, que les marguilliers, en bons pères de famille au courant de la vie, envisagèrent cette malencontreuse équipée comme une frasque de jeunesse, et qu'ils ne lui en gardèrent pas la moindre rancune.

Hans van der Elst, peu après, obtint la place de carillonneur. Il fut également chargé de soigner et, le cas échéant, de réparer l'horloge. En 1640, il eut pour successeur Pierre de Brabander, un élève d'Hubert Cramma, à cette époque carillonneur de la cathédrale.

Pierre de Brabander devint fort expérimenté dans son art, à tel point, que l'on ne dut plus recourir à des étrangers, pour changer périodiquement les airs de la partie mécanique du carillon, et même pour opérer des changements à l'installation générale. Ce fut lui qui, en 1642, raccorda au carillon la grosse cloche de l'église et la nouvelle cloche, dont le curé, François van den Bossche, venait de faire don en la même année. Les gages fixes primitifs du carillonneur n'étaient que de 78 florins; ceux de de Brabander furent augmentés jusqu'à 128 florins.

Le carillonneur avait un règlement, en vertu duquel il connais-

sait les jours et les heures où il devait exercer ses fonctions pour compte de la fabrique. Aux chapelles, aux confréries et aux autres institutions à payer pour leurs propres services. Quant à des jours de fête non prévus par le règlement, la fabrique payait son carillonneur en sus du traitement convenu. C'est ainsi qu'il reçut, certaines années, une gratification supplémentaire pour ses services le jour de l'an, le premier mai, le jour de la sortie de l'ommegank, la célébration de victoires remportées par les armées espagnoles, etc.

En faut-il encore plus pour démontrer que le jeu de cloches, installé en 1624-1627, était bien plus qu'un simple carillon mécanique?

* * *

Vers le milieu du xvii^e siècle, il existait à la tour de la cathédrale deux carillons absolument distincts: celui de la ville, désigné généralement sous le nom de *kermisbeiaard*, et celui de l'église ou *kapittelbeiaard*, carillon du chapitre. C'était le jeu de cloches communal qui faisait l'office de *rammel*, c'est-à-dire qui préludait par quelques mélodies aux sonneries de l'heure et de la demi-heure.

En l'année 1654, les deux administrations, celle de la ville et celle de l'église, résolurent, simultanément, de donner plus d'importance à leurs jeux de cloches respectifs, et toutes deux confièrent cet important travail aux célèbres fondeurs zutphenois, les frères François et Pierre Hemony. Les contrats, qui intervinrent à cette occasion, datent du 18 novembre 1654, pour le carillon communal, et du 1 décembre suivant, pour celui du chapitre.

L'édilité de Saint-Jacques, question d'amour-propre sans doute, crut, elle aussi, devoir entrer dans cette voie. Elle résolut donc d'augmenter notablement le nombre de cloches de son carillon et, à cet effet, entra en pourparlers avec la magistrature communale, pour la reprise des 28 cloches de l'ancien *kermisbeyaert* de la ville. En vertu d'un contrat, qui intervint dans la suite, mais que nous n'avons pas découvert jusqu'ici, les marguilliers de Saint-Jacques s'engagèrent à livrer à la ville, à titre d'indemnité, une

quantité de métal de cloche équivalant au poids des cloches reprises.

L'autorisation de descendre les cloches de la tour de la cathédrale fut donnée par le collège, le 10 juin 1655. Leur ascension à celle de Saint-Jacques et leur adaptation au carillon eurent lieu peu après, attendu que, le 5 septembre suivant, on solda le compte de l'horloger Hans van der Elst, qui avait été chargé de ce travail.

D'après une note, insérée dans le registre mémorial de 1655, Saint-Jacques n'aurait reçu que 25 cloches, accusant un poids total de 3672 livres. D'autre part, dans le livre aux comptes de 1655 à 1663, dit *Kladboek*, il est fait mention de deux paiements, effectués respectivement le 20 septembre 1655 et le 24 janvier 1656, au total 1325 florins 14 sous, pour l'achat, chez David Machielsen, de 4000 livres de métal de cloche. Il est donc à peu près certain que les 28 cloches de l'ancien carillon de la ville passèrent toutes au clocher de Saint-Jacques.

Nous avons retrouvé aux archives de la ville, un très suggestif document concernant la reprise de ces 28 cloches. C'est une requête adressée, au cours du mois de juillet 1655, par les fabriciens de Saint-Jacques, aux membres de la magistrature communale, pièce dont résulte à toute évidence, que l'engagement pris par les marguilliers en cause, ne le fut nullement avec l'intention bien arrêtée de l'exécuter intégralement, mais bien avec l'arrière-pensée d'obtenir, au moment décisif, une forte réduction de la quantité de métal de fonte à livrer.

« Nous avons », exposèrent les édiles de Saint-Jacques, « repris » les 28 cloches provenant de la tour de Notre-Dame, et nous les » avons fait adapter à notre carillon, qui se trouve maintenant » heureusement complété. Nous nous sommes engagés à vous livrer, » en retour, un poids équivalent de métal de cloche, mais voilà » que les ressources sur lesquelles nous comptions, pour pouvoir » nous exécuter, viennent à faire défaut! Nous avons espéré que » nos coparoiens se seraient montrés fort généreux, or le con- » traire est arrivé! Leurs libéralités sont peu importantes et, pour » comble de malheur, nous sommes criblés de dettes! Descendre » les cloches et remettre notre carillon dans son état primitif, » ce serait bien regrettable! Que la ville, dans ces conditions, daigne » au moins nous accorder une notable réduction de la quantité de

» métal à fournir ! Subsidiatement, qu'elle veuille dépêcher quelques
» commissaires, à qui nous pourrions soumettre notre embarrassante
» position ! »

La situation financière de la fabrique d'église était, en effet, franchement mauvaise. Mais cette situation ne datait pas d'hier. Les comptes, depuis 1650 à 1654, avaient laissé des déficits variant de 4 fl. 12 s. à 704 fl. 18 s. Reprendre, dans ces conditions, les 28 cloches de la ville, était bien imprudent, et compter, dans ce but, sur des libéralités plus ou moins probables, était absolument téméraire. C'est sans doute ce que firent observer les commissaires désignés par la ville, et le motif pour lequel celle-ci se refusa à intervenir.

Nous avons vu précédemment que l'église, le 24 janvier 1656, paya le solde du coût des 4000 livres métal de cloche qu'elle avait fournies à la ville. Le compte définitif de 1656 faisant défaut aux archives de Saint-Jacques, il nous est impossible de dire où elle trouva les ressources nécessaires pour équilibrer son budget.

* * *

L'épisode de la destruction, par les agents de la république, des six grandes et des 27 petites cloches qui, en 1799, se trouvaient au clocher de Saint-Jacques, est bien connu. Rappelons cependant que cette œuvre de vandalisme dura plusieurs jours, et qu'elle fut perpétrée au clocher même avec une véritable sauvagerie.

Ce n'était plus le carillon de 1624-1627, complété en 1655, qui se trouvait alors au clocher, mais bien un autre plus récent qui fut installé en 1734, en remplacement du précédent. Nous trouvons dans le compte général de l'église de cette année, et dans un décompte particulier, d'assez intéressants détails au sujet de la fonte, du coût et de l'installation de ce nouveau jeu de cloches.

Ce nouveau carillon, qui n'est en somme que le produit de la refonte du précédent, devait coûter environ 3000 florins. Il sera superflu de dire que la fabrique, ne disposant pas d'un reliquat de cette importance, fit, derechef, un pressant appel à l'intarissable générosité des paroissiens. A cet effet, on fit d'abord circuler une liste de souscription, et l'on quêta ensuite à domicile.

Le montant des souscriptions, réparti entre 40 souscripteurs, s'éleva à 1057 florins 10 3/4 sous; celui de la quête générale, à 1435 florins 6 1/4 sous. On rangea également parmi les recettes seize pistoles versées par Pedro Wouters, à titre d'exonération de la charge de marguillier. Ces fonctions, à cette époque, étaient obligatoires: une fois élu ou désigné, il fallait bien se résigner à les accepter, à moins de verser, au profit de la fabrique, une somme assez rondelette. La charge de marguillier, quoique annuelle, était peu recherchée aux siècles passés, à cause des multiples devoirs et des grandes responsabilités pécuniaires qu'elle entraînait.

La liste des souscripteurs figure au compte particulier. Elle n'est, à peu d'exceptions près, qu'une sèche nomenclature de noms quelconques. Nous ne citerons donc que les plus grosses souscriptions, soit celle de Jacomo de Pret, pour 115 fl. 16 s.; celle de N. van Susteren, seigneur de 's Gravenwezel, pour 102 fl. 17 1/4 s.; et celle du prélat de Tongerlo, Godefroid Hermans, pour 101 fl. 10 s. Le bourgmestre, *buytenborgemeester*, Philippe-Louis de Pret, seigneur de Vorsselaer, donna 50 fl. 12 1/2 s. L'évêque d'Anvers, Charles d'Espinosa, s'était engagé par écrit à verser 100 fl. de change, et d'augmenter encore cette somme, dès qu'il se verrait débarrassé des nombreux procès dans lesquels il se trouvait engagé. Il est à croire que cette éventualité ne se réalisa pas de sitôt, attendu que la souscription de Sa Grandeur ne figure pas parmi les recettes du compte spécial.

Le nouveau carillon comporta 27 cloches, pesant 3185 livres. Elles furent fondues à Louvain, par Pierre van den Gheyn, au prix d'un florin, argent de change, la livre (1). Les 23 cloches du carillon précédent, accusant un poids de 3148 livres, furent reprises par le fondeur, à 8 sous la livre, de manière que l'on suppléa à ce dernier une somme de 2246 fl. 15 1/4 s., arg. cour. de Brabant.

Le tambour de l'ancien carillon fut conservé; on n'y fit que

(1) Le nom du fondeur n'est pas mentionné dans les comptes. Il figure au bas d'une quittance d'un acompte de 100 florins, versé le 10 octobre 1734. La pièce est signée *Wedewe van den Gheijn pro br Peeter vanden Gheijn*.

quelques réparations. Le clavier, par contre, fut remplacé par un autre, que l'on acheta chez la veuve Witlockx. Quant au reste du mécanisme et de la mise en place de la nouvelle installation, nous ignorons comment les choses se passèrent, les comptes ne mentionnant que trois paiements, au total 304 florins, à Jean de Hondt, d'abord, pour avoir *réparé* le carillon, ensuite, pour avoir *travaillé* au carillon. Ce Jean de Hondt est sans doute le beau-frère du célèbre fondeur Georges Duméry (1).

L'acquisition et la fonte de ce carillon donnèrent lieu à de multiples voyages à Louvain, qui, chaque fois, entraînèrent des frais tellement élevés, qu'on croirait plutôt à des parties de plaisir qu'à des voyages d'affaires. Le total des dépenses de cette nature, figurant dans les deux comptes, se monte à la jolie somme de 324 fl. 14 1/2 sous. Il ne nous est pas possible de déterminer exactement le nombre de voyages effectués; dans ces conditions nous devons nous borner à citer les noms des heureux voyageurs: c'étaient les marguilliers Jacq.-Egide Hollanders, Jos. Laenen, N. Haghens et Jacq. Wuchters, l'organiste de l'église, Jean-Frédéric Faber, et le carillonneur de la cathédrale, Théodore Everaerts, parent, sans doute, de Clément-Auguste Everaerts, qui, depuis 1727, remplissait les mêmes fonctions à Saint-Jacques.

Le carillonneur de Notre-Dame, outre ses frais de voyage, toucha encore 25 fl. 10 s., *over vacatien*, ce que nous fait supposer que c'est lui qui accorda le nouveau jeu.

En résumé, le total des paiements, effectués pour les susdits travaux, s'éleva à 3211 fl. 8 s., bien forte dépense, surtout si l'on considère que le nouveau carrillon comporta quatre unités de moins que le précédent, et que son poids ne dépassait l'ancien que de 37 livres. Il est à supposer que l'on raccorda, comme précédemment, le nouveau jeu aux autres grandes cloches se trouvant au beffroi.

* * *

Le carillon de 1734, nous le répétons, fut le dernier que l'on

(1) FERN. DONNET. *Variétés campanaires*, 2^e série, p. 220.

installa dans la clocher de Saint-Jacques. Un musicographe anversois, feu Ed. Grégoir, prétend bien, dans une notice, qu'il publia en 1876-1877, dans la *Fédération artistique*, que Georges Dumery y plaça, en 1768, un nouveau carillon de 33 cloches, mais la chose est absolument inexacte. Cet auteur, qui a eu le tort de ne pas indiquer la source où il a puisé ce renseignement, a probablement confondu avec une église Saint-Jacques d'une autre localité. Georges Dumery, il est vrai, fut occupé en la susdite année à Saint-Jacques, mais son travail se borna à la refonte d'une des grandes cloches de l'église. Au reste, aucun compte de cette époque ni des années suivantes, ne fait mention d'un nouveau jeu de cloches; tout ce que nous y avons rencontré ne concerne qu'un travail de réfection assez sérieux, opéré en 1755, et quelques menus travaux d'entretien et de réparations.

Arrêtons-nous quelques instants encore à ce travail de réfection, attendu que nous y trouvons un détail permettant de juger de l'importance du mécanisme.

Cette réfection, si réfection il y a, car le contrat passé à cet effet ne parle que de *maken en herstellen* et *hermaecken en te repareren van den beyaert ende horologie*, fut confiée à l'horloger Christophe Lion, au prix de 500 florins, argent courant de Brabant, plus 4 sous pour chaque nouvelle note à fixer sur le tambour (1). Ce travail devait être effectué en l'espace de trois

(1) Entre les années 1664 et 1666, Herman Corthuys, horloger, répara ou refit l'horloge, pour une somme de 600 florins. En présence des textes excessivement laconiques, il nous est impossible de déterminer la nature de son travail. Refit-il ou renouvela-t-il le mécanisme de l'horloge proprement dite? Ou bien le mécanisme et notamment le cylindre du carillon? On lit bien dans le *Liggere ou Grootboek* de Saint-Jacques, de 1664 à 1676: *Aen bestelt aen den selven (Herman Corthuys, horlogiemaker) de orlogie op den toren te hermaecken*, etc., mais ce texte peut parfaitement s'appliquer, nous en avons fait l'expérience précédemment, au mécanisme ou au tambour du carillon. Dans ces conditions, nous avons jugé inutile de faire mention de ce travail dans le corps de notre notice.

Voici encore les noms de quelques horlogers qui travaillèrent à l'horloge après Herman Corthuys. Ce furent: Michel Quivier, habitant la commune de Schelle (1696 et 1700); Jacques Alewyns (1699); Gérard Grutes (1704); Jacques Ralf (1707) et Henri Joltrain (1726).

mois et demi au maximum, sous peine d'une amende de 25 florins, pour chaque mois en retard. L'entrepreneur devait rester responsable de son travail durant quatre ans, et opérer à ses frais toutes les modifications à indiquer par les experts.

Christophe Lion s'acquitta assez bien de sa tâche, puisque son confrère, J.-B. Grimard, également horloger, déclara le 28 novembre 1756, « avoir vu et examiné l'horloge et le carillon... et l'avoir » trouvé en bon état, sinon que la demie heure manquait de tems » en tems. »

Une annotation, ajoutée plus tard au susdit contrat, nous apprend que le tambour du carillon de 1734, comportait 518 notes, et que Christophe Lion augmenta ce chiffre de 550 unités. Il en résulte, ainsi que d'autres détails exposés précédemment, que le jeu de cloches de Saint-Jacques, de lointaine mémoire, hélas ! ne pouvait nullement revendiquer la première place parmi les nombreux carillons de nos anciennes provinces (*).

MESDAMES, MESSIEURS,

Vous vous rappellerez probablement bien avoir vu en ville, au cours de la défunte saison estivale, une affiche de modestes proportions, mais assez bien illustrée. Elle reproduisait la tour et une partie de l'église de la ville de Braine-le-Comte. Si vous avez eu les loisirs d'en lire le texte, vous aurez appris qu'il s'agissait de l'inauguration d'un nouveau carillon. Mais ce que cette affichette ne vous aurait pas révélé, c'est que ce jeu de cloches n'était autre qu'un don fait par un généreux Brainois au clocher de sa ville natale.

Les travaux de restauration de la tour de Saint-Jacques vont

(1) Nous croyons intéressant de publier ici les noms des carillonneurs qui succédèrent à Pierre de Brabander. Ce furent : Michel de Cat, décédé en 1675 ; Pierre de Brabander, fils, qui resta en fonctions jusqu'en 1682 ; Philippe de Thie, qui mourut en 1707 ; Nicolas van Laer, jusqu'en 1727 ; Henri van Ierschot, suppléant en 1725-1726 ; Clément-Auguste Everaerts, qui, à cause de son grand âge, résigna ses fonctions en 1779 ; finalement Jean Hoefnagels.

toucher à leur fin. Grâce au talent et aux connaissances de deux artistes de valeur, à la fois architecte et archéologue (1), nous allons bientôt revoir dans sa primitive splendeur le chef-d'œuvre des de Waghmakere et de Keldermans.

Déjà les flancs de l'imposante construction abritent une sonnerie, pouvant rivaliser avec celle de maintes cathédrales, mais il lui manque encore une chose: son ancien jeu de cloches.

Souhaitons, Mesdames et Messieurs, à titre de conclusion, qu'à l'exemple du généreux Brainois, dont nous venons de dévoiler le beau geste, qu'un paroissien fortuné de Saint-Jacques — il n'en manque pas — veuille également faire œuvre de Mécènes, et doter le clocher de sa ci-devant insigne collégiale, d'un nouveau et joyeux carillon!

EMILE DILIS.

(1) M. Léonard Blomme, professeur à l'Institut supérieur des Beaux-arts et membre titulaire de notre compagnie, et son frère, M. Henri Blomme

Textes justificatifs

Rekening van S^t Jan 1485 tot S^t Jan 1486.

Item bet. Janne van der Zwaerden, van bayardene ende blasene,
tsamen van eenen halven iaer, anno lxxxv. v sc. vjd.

Item.... betaelt de custer, van der vurclocken te stellen. xij sc.

Rekening van S^t Jan 1491 tot S^t Jan 1492.

Item betaelt me(e)ster Jan Smeken, van de vurclocken ij sc.

Rekening van S^t Jan 1496 tot Zondag voor S^t Jan 1497.

Item den selven (coster) betaelt, van dat hi de orologie op heeft
ghewonden ende ghestelt, oic van eenen jare xij sc.

Item bet. Janne Smitterman, van dat hi de orlogie repareert, alst
is te doene ij sc.

Rekening van 1506 tot Kersmis 1507.

Item Jan Timmerman, orloeygie maker, heeft geleverd a^o xv^e ses,
vijf martij, een wuerwerck wegende tsamen xij hondert ende lvij
ŷ, elc hondert voir ij £ xv sc. br., compt xxiiij £ j sc. ix d. Res
hem xx £ x sc.

Rekening van Kersmis 1512 tot Kersmis 1513.

It. den luyer, van den orghelen te blasen, van beyaerden hoemisse, Sint Jacobs misse, vesperen, loven, de werclocke te stellen, de o te luyen, tsamen iij £ iij sc. xj d.

Rekening van Half Meert 1543 tot Half Meert 1544.

Item gegeven den v^{en} Octobris Anthonis van Doerne, van twee banden aen de berrie daer men de lycken op draecht verbesicht, ende noch dat hy aen de cleyn clocken van den uerwerck verbesich heeft, tsamen iij sc. vj d.

Rekening van Half Meert 1544 tot Half Meert 1545.

Item betaelt Anthonis van Doerne, van dat hy aen d'huerwerck gemaect heeft. iij sc. ix d.

Rekening van Half Meert 1545 tot Half Meert 1546.

Item ghegeven Anthonise van Doerne, van reparatien aen dorge- len, ende ane het huerwerck xij d.

Rekening van Half Meert 1552 tot Half Meert 1553.

Janne van Schooten van xxij ponden coorden tot deser kercken huerwerck, tpont tot j braspeninck, compt hier vij sc. ij d. vj m.
.
De huerwerckmakere, den x^{en} februarij, voir het vermaken van deser kercken huerwerck xxx sc. vj d.

Rekening van Half Meert 1553 tot Half Meert 1554.

Verteert in Swanenborch, int Kipdorp, doen de kerckmeesteren van der kercken van sint Jacob tsamen geweest hadden met m^{en} Jacobe Collairt, item met den horologymaker ende met zekeren clockgieteren, omme dhorologie te visiterene van der kercken van onser lieven Vrouwen op der zelve kercken torre, ende omme metten horologiemaker te accorderene aengaende tgene hy hebben moeste van tselve horologie op sint Jacobs torre te stellene, aldairt nu ter tyt staende is, compt hier vij sc. iij d.
.

Betaelt den xv^{en} July dair na, m^{ren} Jan den clockghietere, van den patroon van den voerslach te makene. vij sc. vj d

Gegeven den luyer van onser liever Vrouwen kercke, van dat hy heeft helpen af doen van den torren van onser Vrouwen kercke, geduerende den tyt van twee dagen lanck geduerende, dhorologie van der zelve kercken, nu jegenwoirdelycken staende op deser kercken torre. compt hier dair voer iij sc. vj d.

Rekening van Half Meert 1554 tot Half Meert 1555.

M^{ren} Loys Tuyn, cleynsteker, voir dmaken van twee patroonen van deser kercken torre, ende van het torreken dair boven geordonneert omme den voerslach dair inne te stellene ende hanghene, compt tsamen iij sc.

Betaelt xij^a martij lv, Leo Martens, van tghene tsyden huysse aen diverse gelagen verteert was by de voirs. kerckmeesteren mitsgaders met m^{ren} Jacobe Schooff ende m^{ren} Peeteren Frans, doen sij tsamen geweest hadden op deser kercken torre, ende aldair tsamen ordineerden de plaetse dair men der kercken huerwerck setten zoude, dair oick mede by was de parochiaen van der voisc. kercken; compt hier tsamen verteert xix sc. vj d.

Rekening van Half Meert 1555 tot Half Meert 1556.

Den v^{en} February dair na, Janne de Hane, voir dmaken van eenre requesten bij de voisc. kerckmeesteren, overgegeven aen Burgemeestere ende Scepenen deser stadt, ter zaken van der zelve kercken huerwerck, clocken ende het thorenken geordinneert te stellene boven op Sint Jacobs toren, compt iij sc. vj d.

Rekening Half Meert 1556 tot Half Meert 1557.

Den iij^{en} aprilis... Peteren den horologymaker, op rekening van deser kercken voir slach. j £ x sc.

Den xvij^{en} aprilis... verteert in Swanenborch, int Kipdorp, met m^{ren} Peter Frans, m^r Jacob Schoof ende m^r Jacob Collairt, doen zy op deser kercken geweest hadden en aldair hadden geordonneert wair den voerslach ende d'horologie van dyen alder geuechligste staen zoude, compt xx sc.

Ten zelven dage (8 Mei) Peteren de Grootte, huerwerckmaker, op rekeninge van dmaken van deser kercken huerwerck, compt . j £ x sc.

Den ix^{en} January... Peeter de Grootte, wercker, op rekeninge van der voirsch. kercken voirschlach, voir de derde paye . . . iij £

Rekening van Half Meert 1559 tot Half Meert 1560.

Item... M^{ter} Peeter van Geele, notaris, voer de translature van zekere request vuyten duytschen in franchoys, die men den Spaengniaerden presenteerden, omme te willen mede contribuieren totten makene van den voerschlach van der clocken.

Item gegeven meester Lambrecht den urewerckmaker, doen hy den voerschlach aengenomen hadden te makene, voor eenen godspenninck. ij sc. iij d.

Item gegeven den zelfven Cornelis (*van den Berge*) met zynen knecht, aen eenen dach werckens, van der stellinge aff te brekene, doemen den wyser buyten den torene gestelt hadde . . . iij sc.

Rekening etc. totten makene van den huerwercke, voerschlach van der uren ende half uren ende voer zekere nieuwe clocke, *zijnde de penningen daertoe bestemd verkregen* van diversche coopliden ende andere goede borgers, int omme gaen ten diverschen stonden met heer Henrick van Berchem, heeren Dierck van den Werffve, heer Coenraerd del Vaille, Ridderen, Joncker Cornelis Happaert, meester Jacob Houtappel, Stepenen, ende Doctor Jan van Asten, prochiaen van der kercken.

De bekende gevers zijn :

Heer Hendrick van Berchem, Ridder, voor 2 £ 11 sc. 9 d.

Laureys Borrekens, koopman, 1 £ 15 sc.

Mijnheer (*Antoni van*) Stralen, Riddere, voor 2 £.

Jan de Palme, voor 7 sch. 6 d.

Juffrouw Ysebaut, voor 7 sc. 6 d.

Heer Pauwel van Dale, voor 17 sc. 6 d.

Hieronymus Malliaert, in 't Kipdorp, voor 10 sc.

Jan Fuca, voor 7 sc. 6 d.

Signor Almero, voor 7 sc. 6 d.

Cornelis Wenincx, voor 3 sc. 9 d.

Huybrecht de Mangelere, voor 5 £.

Monsieur Jacques Gielman Brandts, italiaen, voor 3 £ 15 sc.

- De huysvrouw van Frans Aertsens, voor 2 £ 10 sc.
Lansloot de Robbyn (*de Robiano*), voor 2 £ 5 sc.
Signor Antoni del Rye (*del Rio*), voor 5 £.
Meester Cornelis Spierincx, voor 3 £.
Nelleken en Lysken Raets, voor 1 £. 5 sc.
de weduwe Magnus van Bullestraten, voor 1 £.
Signor Jacob de Pondt, voor 1 £.
den kassier tot Jouffrouwe Das (*Dassa?*), voor 8 sc. 9 d.
Jacob Perssyn, Hollander, voor 1 £ 10 sc.
Señor Salamanca, voor 10 £.
Karel Coquel, Duytscher, voor 2 £. 10 sc.
Señor Julio de Sivilla, Portugies, voor 1 £. 10 sc.
Daniel de Bruyne, voor 3 £.
Hendrik Pypelinck, voor 1 £. 10 sc.
den kassier van Jacob Grammay, voor 2 £. 10 sc.
den zwager van Coenraerd del Vaile, voor 15 sc.
M^{er} Wynand Helwygen, procureur, voor 15 sc.
Loisken Vlayen, voor 5 sc.
Frans Aertssens, peperkoekbakker, voor 5 sc.
Juffrouw Lossia, voor 5 sc.
Adam Reyniers, voor 1 £. 10 sc.
de weduwe Verstraeten, in 't Schaekberd, voor 15 sc.
Peeter Kindt, knaep der Spanjaerden, voor 5 sc.
de weduwe Turnouts, in de gevange duyve, voor 1 £. 10 sc.
Joris Kesseleer, voor 10 sc.
de weduwe Elouts, woonende in de straete loopende naer der
capelle van Gratien, voor 5 sc.
de weduwe van hoofdman Smals, voor 8 sc. 9 d.
Aelbrecht Hillebrant, diamantsnyder, voor 5 sc.
Michiel Dus, voor 10 sc.
Jacob Dielis, voor 5 sc.
Joris van Gameren, diamantsnyder, voor 10 sc.
Jan Ysermans, procureur, voor 5 sc.
Signor Peeter Lopes, voor 5 sc.
Hieronymus Deonys, voor 7 sc. 6 d.
Michiel de Wesel, voor 3 sc. 9 d.
Antoni Bakele, diamantslyper, voor 15 sc.
Jan van Doerne, voor 1 sc. 9 d.
de weduwe Claes de Schermere, voor 1 £ 6 sc. 3 d.
Alonso de Pays, Spanjaerd, voor 5 sc. 7 1/2 d.
Signor Francisco Peys, voor 1 £ 1 sc. 3 d.
Otmaer Lyckhalsers, voor 1 £ 10 sc.
de weduwe Comperis, voor 8 sc. 9 d.
Jacob van der Elst, voor 7 sc. 6 d.

Katheryn Clinck, voor 3 d.
Jacob Bosschaert, voor 10 sc.
Jan Ockaert, voor 1 £ 10 sc.
Franchoyse Verstraten, voor 1 sc. 3 d.
Hieronymus de Capenay, voor 10 sc.
Dierk van den Meere, voor 1 sc.
Cornelis van Dale, schildere, voor 1 sc. 3 d.
de weduwe de Haze, voor 1 £ 10 sc.
Diego de Santa Cruz, voor 8 sc. 9 d.
Francisco de Solo, voor 8 sc. 9 d.
Meester Jan Sarina, voor 7 sc. 6 d.
Joseph Mostaert, voor 5 sc. 6 d.
Andries Dies, voor 3 sc. 9 d.
den zwager van Karel Coqueel, voor 7 sc. 6 d.
Barthelmees Dielis, voor 1 £ 10 sc.

In den eersten, gegeven der weduwen Backers, voer een clocke die woch seshien hondert sesse en vyftich pondt, voer der welke de weduwe in mangelinghe genomen heeft een clocke geheeten den cleynen Jacob, die welck woch vyff hondert ende tweenvyftich pondt, alsoo datter noch reste te betalen elff hondert ende vier pondt, elck hondert tot verthien guldens, dies most men in de mangelinghe van den cleynen Jacob toegeven van elck hondert twee guldens thien stuyvers, compt derthien guldens, compt tsamen. xlij. £ ij sc.

Item gegebene Gielis van Hoffstadt, metsere, van het gadt in den toren te brekene, omme den wyser omme te doen gaen. iij sc. ix d.

Item gegeven van eenen gelage gedroncken in Leeuwenberch, doenmen met Lambrecht den uerwerckmaker, aengaende van den vorslach accordeerden ix sc. xj d.

Item gegeven den knaep van den tresoriers te drinckgelde, van dat hy Jacob Schooff, ende meester Jacob Collaert, ende Loy de kleynsteker op den toren leyde tOnser Vrouwen, om' aldaer die mate te nemene van het kleyn torenken j sc. j 1/2 d.

Item gegeven meester Lambrecht Blasen, uerwerckmaker, van het makene van den voerslach van der heelder ende halffver uren. xxij. £ x sc.

Item gegeven meester Lodewyck, cleynsteker, van een patroonken te maken daer de wysers in staen iij sc. ix d.

Item gegeven meester Jan Wagefels, clockgieter van Mechelen, die de clocken geaccordeert heeft, van dat hy vertee(r)t heeft aen yserdraet iij sc. iiij 1/2 d.

Item gegeven Cornelis van den Berge, schalidecker, zynder tweede

twee dagen werckens om het patroon van den wyser te stellen, des daechs elck acht stuyvers, compt. viij sc.

Item gegeven Jan Wagevels, clockgieter van Mechelen, van dat men hem noch resterende was van zekere geleverde clocken. ix sc.

Item gegeven Adriaenen Reyns, houdbreker, van dat patroon te leveren ende te maken vanden wyser, van berde van thien voedt viercandt xv sc.

Item den thienden Novembris, gegeven Jacob Claes, van een geleverde clocke, met een schelleken, wegende tsamen seventwintich hondert vyff en tachtich pondt eenen halffven, compt

j^c iiij £ vj d.

Item gegeven den beyaerder van sint Andries, Melsen den luyer bruer, van twee dagen werckens aen de clocke iij sc.

Item gegeven van verteerde costen by den achthien arbeeyders verdaen doen zylieden de clocke helpen opwinden van snoenens ende des avonts, tsamen j £ j sc. vij 1/2 d.

Item gegeven Jan de Clerck, geelgieter, van twee mottalen pannen, die hy gegoten heeft tot die clocke, woegende dertich ponden ende een vierendeel. elc pondt tot vier stuyvers comt j £ x sc. iij d.

Item gegeven Cornelius Bertram, ketelere, van een nieuwe clocke, wegende negen hondert negentich pondt, voer elck hondert negen guldens, compt tsamen lxxxix guldens ende twee stuyvers. Hierane gecort sekere oude stoffe die woech drye hondert pondt, diemen hem van der kercken wegen in betalinge gegeven heeft, midts der suppletien ende betalinge aen den vorscreven Cornelis gedaen van eenen halffven stuyver opt pondt van der ouder stoffen vorscreven, bedragende tsamen seven guldens x st. Soo compt noch gegeven voer de vosc. clocke dry en tsestich guldens ende twelff stuyvers, compt in brabantschen gelde de somme van xij £ xvij sc. br.

Uitgaven 209 £ 11 sc. 9 1/2 d.

Ontfangsten 100 £ 10 sc. 9 d. 3 m.

Mali 108 £ 12 sc. 9 m.

Rekening Half Meert 1564 tof Half Meert 1565

Item soo wordt alhier als ontfanck gebrocht tgene de kerckmeesters hebben ontfanen van Jan Fere, clockgieter, borger van Dornick, voer het overlaten van het oudt huerwerk van den kercken, ende woech elff hondert ponden, den zelfven clockgieter in mangeling van twee clockskens by hem der kercken geleverd enz.... compt.

xx £ x sc. vij 1/2 d.

Liggere van 1627-1630.

1628. A di 31 Julio, ontfangen int omgaen door de geheele parochie van S' Jacob, voor den nieuwen voorslach oft speelwerck van de horologie 547 4 1/2 £ art.

Adi 24 Augusto, noch ontfangen van differente persoonen voor de horologie 14. 11.— £ art.

(11 April 1627). Aen hem (*Jacques du Quesne, beyaerdier*), betaelt voor oncosten van syn over comste van Ryssel, 22 schell., ende noch gegeven 3 guld., t'samen. £ 5.2.— Artois.

1627. Ady 9 Maye. Betaelt voor arbeyt van de horologie van Louys van der Elst in de wage te voeren om te wegen, ende van daer om den thoren te doen, tsamen g. 2.10 Artois.

Adi 30 ditto (*Mey*). Hem (*Jacques du Quesne*) gegeven om eenen nieuwen hoet te coopen ende ander nootelyckheyt £ 5.1.—

Betaelt aen Jan Frayenborch, cleercooper, voor een cleet voor den bayart £ 18.—

Alsoo den bayart ende luyer over(eenge)comen syn dat den luyer aen den bayart sal betalen 200 guldens, voor 3 maenden te proeven, ingaende prima Augusto 1627, waervore de luyer alles sal trecken.

1627. Ady 16 Junio. Betaelt aen de arbeyders voort voeren van 3 clocken aent schip van Mechelen, om te hergieten . . . 6 st. Artois.

1627. Ady 5 September. Betaelt voor vracht ende oncosten van twee nieuw clocken te hergieten tot Mechelen g. 1.9 st. Artois.

1627. Ady 25 September. Aen P^r De Clerck, clockgieter tot Mechelen, van 2 clocken te hergieten totten beyaert g. 7 Artois

(29 September 1627). Aen den selven (*Jacques du Quesne*) getelt om naer Ryssel by syn vrouwe te gaen £ 6.—

Ady 10 October. Aen syn huysvrouwe betaelt op rekeninge £ 1.—

Ady 2 November. Aen Hans van Frayenborch, voor een bedde, hooftpulline, 2 sargien voor hem £ 32.—

21 November. Aen de vrouwe daer synen mantel verset was £ 2.—

Ady 27 ditto. Aen Hubert Duhot, voor den bayart verschoten tot Ryssel, om syne vrouwe te haelen £ 7.—

(1628) Ady 26 Meert. Aen den selven, voor dese weke 2 guld., ende op prima April 2 guld., voor synen adieu, tsamen. £ 4.— Artois.

Uuytgeven aen Louis van der Elst, horologiemaecker.

1627. Ady 5 december. Aen Joris Hale, oucleercooper, per betaelt op rekeninghe 18 guld., voor een cleet doen maecken voor synen sone, den welcken tselve met wercken soude verdienen g. 18 Artoys.

Adry p^a Januario 1628, voor hem betaelt aen Geeraert Gelmers, voor reste van syn huysshure, door syn ordre g. 33 Artoys.

Ady ditto. Betaelt aen synen sone, om schoenen en coussen te coopen g. 4 Artoys.

Ady 2 ditto. Aen Joris Hale, oucleercooper, op rekeninge vant cleet van synen sone g. 18 Artoys.

Ady 26 Meert. Betaelt aen Joris Halle, oucleercooper, voor rest vant cleet van synen sone, gecost 59 gul. 10 st., ende hem nu betaelt per rest 23 gul. 10 st. g. 23,10 Artoys.

Ady 21 April aen den selven (Louis van der Elst) betaelt om syn cleeren te lossen g. 30 Artoys.

1628. Ady 9 Julio. Aen den bayert van S' Andries, voor de liedekens op de horologie te versetten, in diversche reysen g. 6 Artois.

1628. Ady 13 Augusto. Aen den bayart van O. L. Vrouwen, voor 2 nieuwe liekens te stellen op den voorslach g. 4. 16 Artoys.

Memorieboek van 1617 en volgende jaren.

Ady Kersdach 1628, ackord gemaekt met den bayersknecht van ons Lvrouwen, Hubert Crammas (Crama), daet hy jaerlyckx sael op stecken de lidekens vant heel jaer, alsoo dickwaels jars als hy die tot ons Lvrouwe op steckt in dese kercke oock, en daer voore sael hy jaers geniten vyftien guldens eens.

Liggere van 1631-1634.

1631-34. *Jaarloon van den beyaarder Hans van der Elst, 78 g., voor opwinden der horologie, 12 g., — totaal 90 g.*

Hubert Crama stelt den voorslag mits 15 guld. 's jaars (1631-34).

(9 april 1632.) Aen Hans van der Elst, voer het maeken van een schackelwiel met 3 sporen ende een spille, op rekeninge. £ 24. — Artois.

(15 *aug.* 1631.) Aen Hans van der Elst, voir het maken van eenen hamer aen het irwerck £ 4.— Artois.

(18 *april* 1634.) Aen den selven, voor 200 yseren noten tot den voor-
slach, tot 2 1/2 stuyvers t'stucq £ 25.— Artois.

—
Liggere van 1635-1640.

1640. Item betaelt aen Hubert Cramat 96 gulden, voort leeren... Pieter de Brabander op den beyaert te spelen, volgens d'accort daer van gemaect.

1635 — S. Jansmis 1639. Huybrecht Crama, steller van den voor-
slag der kerk, jaarloon 15 g. — zyn opvolger Peeter de Brabander, geniet
16 g. sjaars voor 't overige van 1639, en in 1640. 20 g.

(4 maart 1635.) Aen Hans van der Elst, voor de horlogie te repara-
reren gl. 22.—

—
Liggere van 1641-1644.

(1642) 3 Mey. Betaelt aen Peter de Brabander, beyaerder, voor
het spel van den Meydach 10 stuyv.

(3 Mei 1643.) Betaelt aen Jeronimus Hallaert, gebeyaert in plaetse
van Peeter de Brabander, midts syn absentie als stilleswygens door-
gegaen, den tyt van dry weken, alswanneer den voorn. Peeter de
Brabander wederom gecomen is; by ordre van de kerckmeesters
betaelt aen den voorn. Hallaert de somme van g. 4.16.—

23 9ber 1642. Aan Peeter de Brabander, beyaerder, voor het ver-
stellen van den beyaert ende de groote clock ende de nieuw clock
met den bayart te doen spelen, daer mede geoucupeert geweest 8 da-
gen, betaelt g. 6.—

(9 *Sept.* 1643). Aen Peeter de Brabander, beyaerder, voor het extra-
ordinaris spelen int vuytgaen ende incomen van de processie van
de Paters Caputcinen, int gebet van 40 uren 10 st.

Collegiale Actenboek van 1653-1654.

(Archives de la ville.)

Horologie,

Geauthorise(ert) Tresoriers ende Rentm(eeste)r om aen te gaen alsulcken Acoordt met m(eeste)r Francoys Hemony, clockgieter, tot het gieten van (de) clocken voor dese Stadt, als sy tot meesten profijt deser Stadt sullen vinden te behooren. Actum 17^{bris} 1654. P.

Geresolveert dat de Clocken van den Beyaert selen worden affgedaen vanden thoren, volgens het contract voor desen gemaakt. Actum 10 Juny 1655.

Kladboek van 1655.

Nottitie van de clocken van de kermis beyaert van Onse Lieve Vrouwe, door de meesters vande kercke van S' Jacob ontfangen op deze stads wage, ende gewogen als volcht:

4 clocken wegen tsamen	fl	454
3 clocken wegen tsamen	»	596
		<u>1050</u>
4 clocken wegen tsamen	fl	804
2 clocken wegen tsamen	»	558
		<u>1362</u>
1 clock weecht	fl	666
11 clocken tsamen gewogen.	»	594
<u>25</u>	»	<u>1260</u>

Liggere van 1655-1663.

(5 Sept. 1655). Aen Hans Verelst, orlogiemacker, voort hangen ende oncosten tot de nieuwe clocken gl. 33.—

Adi 20 Septemb. Betaelt aen confreer Jeremias Hagens, op rekeninge van de clockspys by hem gecocht gl. 600.—

24 Januario 1656. Betaelt aen David Machielsen, voor reste van de clock stoffe van de fl 4000 gl. 725.14.—

(30 *Juni* 1656). Aan Peeter de Brabander, voort spelen van den ommegeanck ende victori van Valencyn gl. 2.15.—

(25 *Maert* 1657). Voor het luyen ende bayarden van de 3 gestelde biddagen, als Syn Hoocheyt Sⁱ Gillain heeft belegert gl. 3.10.—

Rekwestboek van 1654-1656.

(Archives de la ville.)

Verthoonende reverentelyck de dienende meesters vande Parochiale kercke van Sⁱ Jacobs, hoe dat sy supplianten by contract aengegaen met myn Heeren Tresoriers ende Rentmeester deser stadt ontfangen, ende naer hun genomen hebben de quantiteyt van 28 clocken gedient hebbende opden toren van Onse L. Vrouwe, om de selve te employeren, gelyck effectivelyck is geschiet, opden toren van hunne voors. kercke, tot verbeteringe van den beyaert aldaer hangende, midts dat sy supplianten in plaetse vande selve clocken souden leveren soo vele clockspyse als de voors. clocken hebben gewegen. Tis nu soo dat sy supplianten bevinden dat de aelmoesen die sy onttwyffelyck verhoopt hadden dat de Parochianten met groote liberaelheyt tot soo loffelyck werck ende merckelijke verbeteringe vanden voors. hunnen beyaert souden hebben gegeven, syn van soo weynige importantie, dat sy mette penningen vande selve op verre nae nyet en connen becostigen de voors. spyse daerinne sy syn verobligeert, ende want de voors. kercke is in soo soberen staet van middelen, dat alle huysen. renten ende innecomen der selver by de crediteuren syn gesai(s)seert, ende in arrest genomen, sulcx dat sy supplianten hun nergens van connen dienen om de voors. clock spyse, volgens hunne obligatie, te connen volleveren, ende dat nochtans te beclaegen soude wesen, dat de voors. clocken wederomme van den toren souden moeten gedaen worden, daer dore hunnen beyaert weder soude geraecken in soo soberen gesteltenisse, als den selven was al eer die mette voors. clocken is gebetert geworden. Bidden daeromme de supplianten seer oetmoedelyck dat U. E., insiende de groote melioratie aen hunne kercke, door de voors. clocken, ende ter contrarien de excessive armoede vande selve kercke, gelieve t'selve in consideratie te nemen, ende dyenvolgende ten opsichte vande leveringinge vande voors. clockspyse, te doen soodanige moderatie als U. E. sullen vinden te behooren, oft emmers te committeren eenige Heeren vuyt U. E. Collegie, die hun van alles sullen informeren en aen U. E. daer van rapport doen, van alsoo vande gelegentheyt van de saecke U. E. naerder te onderrichten. Dwelck doende etc.

Myne Heeren Borgermeesteren ende Schepenen hebben gecommittteert Joncker Jan Marie Charles, Schepene, die hem opden inhoudt deses sal informeren, beneffens de Tresoriers en de Rentmeester deser Stadt, om etc. Actum 29 July 1655. Ontert. J. Zegers.

—
Rekening van 1734.

Item betaelt aen Jan De Hont..., voor gewerckt te hebben op den toren, en het repareren van de trommel. f 60.—

.... betaelt aen Jan De Hondt, over het repareren van den beyaert f 25.—

Item betaelt aen Jan De Hont, nogh wegens het repareren van den beyaert f 25.—

.... betaelt aen Jan de Hont, over gewerckt te hebben aen den beyaert, als andersints f 254.—

Item.... betaelt aen Theodor Everaerts, voor syn verschot op ryse van ende naer Loven, voor den byaert en den jaere 1734 f 16.19 1/2

Item.... betaelt aen den organist Faber, gelycke somme voor verschot gedaen als boven f 16.19 1/2

Item betaelt.... aan Peeter van der Sterre, voor het hueren van een coetse met denwelcke d'Heeren Confraters Lanen ende Wughters syn naer Loven gegaen f 7.—

Item.... betaelt aen Philippus van der Linden, over arbytsloon aen de clocken. f 3.5 1/4

Item.... betaelt aen de wed^e Witlockx, voor eenen clauwier voor den byaert deser Kercke, door den Heere Confrater Laenen op den 31 X^{ber} 1734 gecocht f 60.—

—
Beyaerd. Inschyingen.

Promitto pro ex nunc me datum centum florenos monetæ currentis, augendos tamen, si libera molestiis litum, brevi evasero. 12 Mart. 1733. F. Carolus. Epus Antv̄p.

Promitto quinquaginta florenos monetæ currentis, hac 23 Marty 1733. P: L: De Pret Vorskelaer. Ontfangen in courant f 50. 12 1/2.

Promitto me datum campanam octodecim florenorum. Ady 23 Marty 1733. Joēs Baptā Coeck.

Promitto me daturum campanam ponderis viginti quinque. Actum 23 Martii 1733. J. de Man. Solvit Dominus de Man, Scabinus.

Promitto me daturum duodecim florenos pro tintinabulo ecclesiae S Jacobi. Franc. Pick. f 12, betaelt met f 8,15.

**Rekeninge van den byaert gemaect 29 December 1734,
op den thoren van S^t Jacobs Kercke.**

Credit voor soo veel ontfangen als volght:

In den eersten, in den jaere 1733, uyt den offerblock gerooft ten behoeve van den byaerdt f	22.19
Ontfangen van den h ^{re} de Pret, Borgem ^r	50.12 1/2
van den h ^{re} François Pick	8.15
den Erw heere Prelaet van Tongerlo	101.10
den h ^r J. C. Maes	13. 1
den h ^{re} Jacomo de Pret.	115.16
den h ^{re} Martini	21.—
den heere van der Borgh ^t	28.—
Jo ^e le Candele.	21. 9 1/4
Jo ^e van der Borgh ^t	70.— —
den h ^{re} van der Buecken	62.16
Jo ^e de wed ^e Jacobus de Coninck	65. 5
den h ^{re} Pelgrom	13. 1
den h ^{re} de Bisthoven de Mouchy	7. 9
den h ^{re} de Heuvel.	39. 3
den h ^{re} Geelhandt	31.10
den h ^{re} van Susteren de 's Gravenwesel	102.17 1/4
Jo ^{en} Mertini, geestelycke dochters.	26. 2
den h ^{re} de Witte van Bouwel	11.16
den h ^{re} Goubau	7.—
den h ^{re} du Bois	30. 9
den h ^{re} Dircxsens, priestere	3.10
S ^r Ignatius van Wetteren	13. 1
d ^{hr} de Coster	10.10
den h ^{re} van Heurck	13. 1
Vrouwe Otgens de Middelhernas.	10.10
den h ^{re} Arnoldo Lunden	10.10
d ^{hr} Pittau	10.10
den h ^{re} van Havre.	21.—
Jo ^e van der Vorst	7.17
Jo ^e van Haelen	28.—
den h ^{re} Homis.	12.—

den h ^{re} Roose	20. 6
Jo ^e . Verschilden, geestelycke dochter	2. 5 1/2
S ^r Melchior Spilliers	4. 4
den h ^{re} Gons	1.17 1/4
den h ^{re} Charles, Schepenen etc.,	27. 2 1/2
den h ^{re} Ockers.	1. 8
Jo ^e Vereycke	1. 8
d'h ^r van Lancker	10.10
den h ^{re} de Baut	20. 8

Ontvangen van Jon^r de Witte, over het accord nopende den processe, sustinerende vry te syn van Kerckmeester, volgens den act daer van synde, waer by hy den dienst heeft moeten doen als Kerckmeester voor een mael ende betaelen

206.10

Item ontfangen op de generale collectens door de Parochie, voor soo veel jeder belooft hadde wekelycx te geven, de somme van

1435. 6 1/4

f 2722. 6

Nota dat onder de f 1435.6 1/4 begrepen syn de sesthien pistolen door den h^{re} Pedro Wouters gegeven om bevreydt te syn van Kerckmeester M(emorile).

Tot saldo deser rekeninge voor soo veel te cort comt f 21.18, welcke somme betaelt heeft den Kerckmeester van den jaere 1739

21.18

f 2744. 4

DEBET.

Betaelt aen 27 nieuwe clocken, wegende 3185 pond, a eenen gulden wisselgeldt per pond, comt wisselgeldt 3185, in courant geldt. f 3715.16 3/4
 hier aengecort, voor soo veel in betaelinghe gegeven 23 oude clocken. wegende 3148 pond, a 8 stuyvers wisselg^t per pond, comt in courantg^t f 1469. 1 1/2

rest by quitantie f 2246.15 1/4

Betaelt aen de nieuwe clepels, met het drinckgeldt ende eene recognitie aen den Cellebroeder, als per quit^e. f 52.14 1/2

Betaelt aen Hiacintus Smolders, over voituren naer Loven als by quit^e 18,16

Betaelt aen Egidius Everaerts, byarder van O: L: Vrouwe Kercke, over vacatien etc., als by quitantie . 25.10

Betaelt aen d'h^r Faber, organist, over differente reysen naer Loven, etc., by quitantie. 98,—

Betaelt aen P ^r Reymenant, over vracht van de clocken van Loven naer Antwerpen, volgens quit ^e	27.—
Betaelt aen drinckgeldt voor de knechten van den smid	4. 4
Betaelt aen d'h ^r Lanen, voor soo veel verschoten heeft aen vracht ende teiringen in twee reysen, op de welcke twee h ^{ren} Kerckm ^{rs} , d'h ^r Gillis, organist Faber, ende den byaerder van O: L: Vrouwe Kercke, naer Loven hebben geweest om de clocken te examineren etc.	82. 2
Item alnoch voor eene reyse naer Loven, voituren etc., by specificatie	61. 7 1/2
Item over bier aen de wercklieden	3,12 3/4
Betaelt aen de Waege van Loven ende Antwerpen, ende voeren van de oude clocken van de kercke naer de Waege, volgens vyff quit ^{en}	8,17
1735, 31 May. Betaelt aen d'h ^r ende confrater Hollanders, over de oncosten geresen ten processe tegens Jon ^r de Witte, volgens rek ^e ende quitt ^e 90,2 1/4, geglisseeert voor de kercke 31,2 1/4, rest betaelt	59.—
Betaelt aen het meysen van Jo ^e Engelgrave, over drinckgeldt, om dat de selve Jouff ^e geleendt hadde f 1800.— sonder intrest	1. 8
Betaelt aen d'h ^r de Baut, cassier, over intrest op tydt van f 1800.— ten leene gegeven, in courant geld	20. 8
P ^{ma} Juny. Betaelt aen d'h ^r advocaet van den Steen, over oncosten geresen ten processe tegens Jon ^r de Witte, volgens rek ^e ende quitt ^e f 41,2, geglisseeert voor de kercke 20,11, dus betaelt	20,11
Betaelt aen Peeter de Backer ende J: B ^{ta} Stevens, over door de Parochie te hebben gecollecteert ten behoeve van den byaerdt, by twee quit ^{en}	8. 8
Dus comt den geheelen uytgeeff f	<u>2744. 4 (1)</u>

(1) Nous remercions vivement M. le chanoine Van Ermengem, curé de Saint-Jacques, de la grande obligeance avec laquelle il a mis à notre disposition les belles archives de son église.

L'origine et l'application du mot " gueux " aux signataires du Compromis des Nobles

MESDAMES,
MESSIEURS,

Les épithètes caractéristiques et les mots sonores ont de tout temps continué dans l'Histoire la tradition des insultes épiques qu'échangeaient les héros de l'Iliade. A travers les évolutions de notre civilisation, cette éloquence brutale, d'abord destinée à frapper les esprits tandis que les corps étaient prêts à s'éteindre dans les combats, s'est perpétuée jusque dans les luttes sociales et politiques de notre temps.

Expressions rapides d'un sentiment violent, nées sans recherche sous la simple action des circonstances, ces épithètes portent habituellement en elle-même une vie telle qu'on les a souvent vues devenir bientôt le véritable nom des partisans qu'elles cherchaient à stigmatiser et qui l'adoptaient les premiers avec empressement.

C'est notamment ce qui est advenu en Hollande au XIV^e siècle entre le parti des Cabillauds et celui des Hameçons.

C'est ce qui arriva encore aux Pays-Bas pendant les troubles de la seconde moitié du xvi^e siècle, lorsqu'après une opposition de plusieurs années, le parti des mécontents qui était parvenu à provoquer le départ du cardinal Granvelle, et venait de rédiger le Compromis des Nobles, adopta subitement, non sans fierté et pour toujours, la flétrissante dénomination de Gueux.

La cause immédiate de cette appellation est connue; mais l'origine de son application à nos mécontents est toujours restée voilée de mystère.

C'est ce mystère que je veux essayer de dissiper ici en expliquant par quelle association d'idée l'épithète décernée avec à propos fut acceptée par tous.

La tradition et l'histoire sont d'accord pour dire que le mot, lancé d'abord comme une insulte ou une moquerie équivalant en ce temps à l'épithète de goujat, fut relevé le jour même comme un drapeau, par les insultés.

La plupart des historiens qui se sont occupés des troubles des Pays-Bas au xvi^e siècle, depuis les contemporains, Jacques de Wesenbeke et Pontus Payen en tête, jusqu'à Motley, de nos jours, ont attribué l'origine de cette appellation à un propos tenu par le baron de Berlaymont. Les signataires du Compromis des Nobles l'auraient adoptée après que Berlaymont la leur eût appliquée avec mépris, lors de leur première démarche auprès de Marguerite de Parme, le 5 avril 1566. Placé aux côtés de la Gouvernante, Berlaymont voyant entrer le cortège des confédérés aurait dit en s'en moquant, pour rassurer Marguerite de Parme, « que ce n'estoyent qu'un tas de gueux ».

A plusieurs reprises les historiens belges du xix^e siècle, Gachard et Henne notamment, se sont demandé s'il ne fallait pas reléguer cette explication au rangs des fables que l'Histoire a consacrées. Ils ne voyaient pas, en effet, dans une expression aussi gratuitement injurieuse en apparence, la cause d'un succès aussi considérable. A première vue, il faut l'avouer, rien ne paraît donner à ce mot de gueux la vie spéciale de ces épithètes forgées dans le feu même de l'action et dont la raison se voit nettement.

Si la version de Jacques de Wesenbeke motive l'adoption du

terme de gueux par les confédérés, elle ne l'explique pas, et elle manque ainsi d'autorité. Depuis des années, bien des injures avaient été déjà échangées entre Bréderode et les partisans de Granvelle, sans qu'aucune, en apparence plus motivée, ait jamais été ramassée par les antagonistes. En plus que de graves auteurs du temps, tels que Viglius, Hopperus, Lorenzo de Villacencia, ne faisaient aucune mention du propos de Berlaymont, la Gouvernante elle-même déclarait ignorer la cause de cette appellation « sinon, dit-elle dans une lettre à Philippe II, que gueux signifie proprement un vaurien, un vagabond ».

L'adoption du mot devait donc avoir des causes plus profondes qu'une simple injure gratuite.

En utilisant des documents appartenant à l'histoire de l'art, j'ai déjà pu montrer naguère (1), que les gueux politiques eurent à certain moment quelques traits de ressemblance physique avec les gueux mendiants, mais il manquait à cette thèse la confirmation d'un document littéraire du temps. Aujourd'hui, grâce à M. Bookenoogen, de Leyde, que je remercie ici, j'ai la bonne fortune de pouvoir citer devant vous le témoignage attendu. Vous voudrez bien me permettre, pour le mettre en valeur, de reprendre à cette occasion la thèse entière et de vous la développer brièvement dans tout son pittoresque.

Il existe au Louvre un singulier petit tableau de Pierre Bruegel, représentant quelques mendiants culs-de-jatte. Ce petit chef-d'œuvre dissimule sous le mystère des accoutrements dont l'artiste les a affublés, non des intentions folkloriques, mais des notations historiques qui étaient alors de la plus brûlante actualité.

Dans cette composition, peinte en 1568, deux ans après le Compromis des Nobles, l'artiste, toujours promptement influencé par le milieu où il vivait, séduit aussi par la fortune nouvelle du mot gueux, a cédé une fois de plus à son habituel désir d'accumuler les notes caractéristiques d'un sujet et d'en faire comme l'encyclopédie pittoresque. Aux infirmités physiques et aux déchéances mo-

(1) VOY. R. VAN BASTELAER et GEORGES H. DE LOO, *Peter Bruegel l'Ancien*, pp. 135 et suiv. — R. VAN BASTELAER, *Sur l'origine de la dénomination des Gueux du XVI^e siècle*, dans *Mélanges Godefroid Kurth*, 1908, t. II, p. 261.

rales du mendiant, il a joint avec une approximation prudente les attributs dont l'installation de l'Inquisition espagnole par Philippe II menaçait d'affubler, en des autodafés, les hérétiques des Pays-Bas. Ce sont, en effet, des san-benito de fantaisie que ces chasubles dont sont habillés les culs-de-jatte du Louvre ; et ce sont les coiffures habituelles des pénitents des autodafés que ces bonnets et ces mitres de papier enluminé, ce cylindre crénelé qui leur couvrent la tête. Et déjà se dévoile ainsi le projet de l'artiste de représenter à côté du Gueux mendiant les deux autres gueuseries que distingue la correspondance de Philippe II, la Gueuserie de religion ou hérétique et la Gueuserie d'Etat ou Gueuserie politique.

Outre les mitres et les san-benito, les *Culs-de-jatte* du Louvre portent comme insignes des queues de renard, dont la présence est tout aussi singulière : ces queues de renard, nous le devinons par leur présence dans un autre tableau de Bruegel, daté de 1559, c'est-à-dire d'avant toute conspiration contre Philippe II, sont un insigne de mendiant. Bruegel en affuble un cul-de-jatte dans un groupe du tableau de 1559, le *Carême et Carnaval* du Musée de Vienne, et il est évident que ce misérable déchet d'humanité, ce gueux au sens propre du mot, a eu pour le peintre, réaliste et folkloriste s'il en fut, un intérêt à la fois traditionnel et pittoresque. Bruegel l'a transcrit sur la toile avec ses queues de fourrure telles que la coutume les lui imposait, au même titre que les autres sujets folkloriques qui composent le tableau. S'il est ainsi montré par un document peint que l'on rencontrait aux Pays-Bas, en 1559, des mendiants qui arboraient comme insignes des queues de renard, la poésie flamande populaire à laquelle je faisais allusion il y a un instant, nous en explique la signification.

En effet, on trouve dans l'*Histoire du jeune Aernout*, dont le texte remonte, paraît-il, en partie au commencement du xvi^e siècle, qu'à la fin de son noviciat dans la *Confrérie des Ribauds*, aussi appelée l'*Ordre des pauvres frères d'Arnout*, le jeune coureur de chemins, âgé de vingt-quatre ans, obtient enfin les deux queues de renard, insignes de la confrérie (*).

Les queues de renard sont donc des insignes de maître-truand

(1) Voy. *Veelderhande geneuglycke dichten, tafelspelen ende refereynen*, op-



FIG. 1. — Gueux portant des queues de renard, insignes de la Confrérie des Truands. Fragment de la peinture de P. Bruegel, *Carême et Carnaval*, 1559. (Musée de Vienne.)



FIG. 2. — *Les Culs-de-fatte*, 1568. Tableau de P. Bruegel.
(Musée du Louvre.)

aux Pays-Bas au xvi^e siècle. Celles dont sont affublés les *Culs-de-jatte* du Louvre ont toutefois une autre signification encore.

En 1563, quatre ans après l'exécution du tableau de *Carême et Carnaval*, du Musée de Vienne, les circonstances faisaient, en effet, que par allusion à Simon Renard, l'ancien agent diplomatique de Granvelle, devenu son plus ardent adversaire, les queues de renard étaient utilisées comme insignes de ralliement des mécontents contre le cardinal Granvelle.

Déjà un costume d'étoffe grise, uniquement orné d'un chaperon de fou, semblable à un capuchon de cardinal, brodé sur la manche, avait été inventé comme livrée des anti-cardinalistes par le comte d'Egmont. Ce costume était une satire du faste de Granvelle et il avait fait fureur. Marguerite de Parme en avait ri comme tout le monde, quoique Granvelle s'en plaignit amèrement à Philippe II. Bientôt le succès avait fait que les gentilshommes le portèrent eux-mêmes. Ce fut à tel point qu'après le départ définitif de Granvelle, en 1564, Egmont osa même diner ainsi accoutré à la table de la Gouvernante.

Au même moment, le 19 juin 1564, le comte de Mansfeld donnait, à Luxembourg, le spectacle d'une grande mascarade à ses invités. Et la partie qui avait le plus de succès était un groupe arrangé pour ridiculiser Granvelle. Un individu revêtu d'un costume de cardinal et coiffé du chapeau rouge avait traversé posément l'arène à cheval. Derrière lui, à cheval aussi, un diable l'avait suivi dans le costume traditionnel et ce diable avait fustigé l'homme rouge et sa monture d'un fouet de queues de renard. Ce spectacle, très bouffon, avait dû être répété plusieurs fois pour rassasier la multitude des spectateurs. Granvelle déplore à plusieurs reprises

nieuw uitgegeven vanwege de Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde te Leyden. Leiden, E. J. Brill, 1899, p. 108 :

Aldus heeft Aernout twintigh jaren geleeft
En dat mosken voedet hem sijn krij
Nu ist eerst een volmaecte rij
Noch loopt Aernout vier jaer
Achter Lande, hier en daer,
Aldaer den rijcken meest verkeerren,
Vosse-steerten kriight hy nu een paer.
Veel nieuwe spreucken gaet hy leeren, etc.

dans sa correspondance cette satire en action. Il constate amèrement que la scène a fait grand bruit dans le pays et il explique que les queues de renard rappelaient les innombrables tours que lui avait joué Simon Renard.

De son côté, Bréderode, infatigable dans ses efforts à ridiculiser Granvelle, avait pris l'habitude de porter à son chapeau une queue de renard en guise de panache. Van Vaernewyck rapporte même, dans une des chansons qu'il insère dans ses mémoires, que des mécontents chevauchaient portant les queues de renard au bout de leur lance.

La réunion de ces exemples prouve que dans le petit tableau des *Culs-de-jatte* de 1507 du Louvre, les queues de renard désignent à la fois le Gueux mendiant et le Gueux politique ou Gueux d'Etat. Et dès lors peut se concevoir la raison pour laquelle celui-ci fut comparé à celui-là, lors du cortège des mécontents allant remettre leur protestation à Marguerite de Parme.

Si Egmont avait paru déjà à la table de la Gouvernante vêtu du costume de serge grise et sans ornement qui servait de ralliement aux anti-cardinalistes, il est à supposer que, de paraître devant la même princesse dans le même costume, lors de leur démarche, ne fut pas une audace exagérée pour des manifestants tels que Bréderode.

Il est à supposer aussi que ces manifestants n'avaient pas manqué non plus de porter à leur chapeau en guise de panache la queue de renard, cet autre signe de ralliement, les autres insignes tels que l'écuelle et la besace ne devant être inventés que le soir même ou le lendemain, au souper.

Que l'on se représente maintenant le coup d'œil que devait présenter le cortège dans ces conditions. Qu'à cette pauvreté voulue des vêtements, semblables aux étoffes grossières dont se vêtaient les mendiants, on ajoute l'aspect de ces queues de renard, rappelant l'insigne des maîtres-truands; qu'on note même cette circonstance, relevée par Pontus Payen, que l'ordre de marche des confédérés était tel qu'un gentilhomme boiteux marchait au premier rang comme s'il eut été conducteur de la troupe, ce qui fit mauvaise impression.

Et l'on ne pourra se refuser à admettre qu'à ce spectacle la

comparaison avec les gueux mendiants et estropiés se soit imposée à l'esprit de Berlaymont et qu'il l'ait énoncée dans les termes que ses contemporains rapportent.

Il ne restait plus à Bréderode qu'à relever le mot avec cet instinct qui pousse, comme dit l'historien anglais Motley, les hommes de parti habiles à convertir en titre d'honneur les épithètes outrageantes de leurs adversaires.

La chose fut faite à l'un des soupers qui réunirent ensuite les confédérés, et l'on s'en autorisa pour adopter avec le nom de gueux d'autres insignes empruntés aux mendiants: la besace et l'écuelle, qui firent oublier la queue de renard.

RENÉ VAN BASTELAER.

TABLE DES MATIERES

	PAGES
Séance publique du dimanche 8 octobre 1911	153
<i>A propos de la vente des volets de l'Agneau mystique,</i> par M. le chanoine G. VAN DEN GHEYN	157
<i>Het Brugsche Calfvel van 1407-1411,</i> par M. VICTOR FRIS	183
<i>L'ancien carillon et la vieille horloge de Saint-Jacques</i> <i>à Anvers,</i> par M. EMILE DILIS	275
<i>L'origine et l'application du mot « gueux » aux signa-</i> <i>taires du Compromis des Nobles,</i> par M. RENÉ VAN BASTELAER	317

La correspondance adressée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Oonnet, secrétaire, rue du Transvaal, 45, à Anvers.

L'abonnement aux **Annales** est de **10 frs. par an** — au **Bulletin** de **3 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

Les Annales de l'Académie forment par an un gros volume orné de gravures, de planches, de cartes, etc., fourni par livraisons.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

1912

I

ANVERS
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, 35, RUE ZIRK

1912

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

Texte: La feuille de 16 pages: (1)

Papier du Bulletin	5 centimes
" velin	8 "
Couverture non imprimée	1 "
" imprimée	5 "

Titre et faux-titre:

Papier du Bulletin	5 centimes
" velin	8 "

<i>Brochage:</i> de 3 feuilles au moins	3 "
" de 3 à 6 feuilles	6 "
" de plus de 6 feuilles	8 "

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

BULLETIN

DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

—

1912

ANVERS
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, 35, RUE ZIRK

—

1912

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 4 AVRIL 1911

La séance est ouverte à 1 1/2 heure, sous la présidence de M. le chanoine van den Gheyn, *président*.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *secrétaire*; Geudens, *trésorier*; van der Ouderaa, Saintenoy, Stroobant, D^r van Doorslaer, Bergmans, R. P. van den Gheyn S. J., vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Comhaire, Willemsen, président Blomme, baron de Borrekens.

Le procès-verbal de la séance du 5 février 1911 est lu et approuvé.

Il est procédé au vote pour la nomination de cinq membres correspondants regnicoles.

Après plusieurs tours de scrutin, sont nommés: MM. Alvin et van Bastelaer, conservateurs à la Bibliothèque royale à Bruxelles, van Heurek, folkloriste à Anvers, Lonchay, professeur à l'Université à Bruxelles et l'abbé Balau, curé à Pepinster.

La séance est levée à 2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
CHANOINE VAN DEN GHEYN.

SÉANCE DU 30 JUILLET 1911

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. le chanoine van den Gheyn, *président*.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *secrétaire*; Geudens, *trésorier*; R. P. van den Gheyn S. J., Blomme, Stroobant, Willemssen, van der Ouderaa, membres titulaires; MM. Dilis, Casier, van Bastelaer, Coninckx, membres correspondants regnicoles; M. le comte de Caix de Saint-Aymour, membre correspondant étranger.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. De Ceuleneer, *vice-président*; vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Saintenoy, Dr van Doorslaer, Bergmans, Soil de Moriamé, membres titulaires; Hasse, membre correspondant regnicole.

Le procès-verbal de la séance du 13 juin 1911 est lu et approuvé.

Il est donné lecture: 1^o d'une lettre de l'Université de Grèce, sollicitant la nomination d'un délégué pour assister à la célébration du 75^e anniversaire de sa fondation.

2^o D'une lettre du Cercle archéologique du Pays de Waes, demandant à l'Académie de se faire représenter à la séance jubilaire du 8 août prochain.

Le président engage les membres à assister aussi nombreux que possible à cette solennité.

3^o D'une lettre de la direction du III^e Congrès international d'hygiène de l'habitation à Dresde, proposant à l'Académie de se faire représenter par un délégué. M. Casier est désigné à cet effet.

Sur la proposition du R. P. van den Gheyn, M. le comte de Gargan, de Luxembourg, est nommé membre correspondant étranger.

M. Casier annonce la constitution à Gand, à l'occasion de l'exposition de 1913, d'un comité destiné à glorifier l'œuvre des van Eyck. Il sollicite l'appui de tous les membres de l'Académie.

M. Geudens donne lecture en son nom et en celui de M. Bergmans, des rapports qu'ils ont rédigés concernant le travail dont M. Peeters avait proposé l'impression à l'Académie et qui était

consacré à de vieux chants de la Campine. Les conclusions qui sont défavorables sont adoptées par la Compagnie.

M. Stroobant fait connaître une cruche en grès de Siegburg, découverte à Weelde. Sa note sera imprimée dans le Bulletin.

M. le comte de Caix de Saint-Aymour fournit un glossaire de mots employés en Belgique dans la langue française. Il prouve qu'ils furent anciennement en usage en France, mais que depuis lors leur emploi s'est perdu. Il préconise leur rentrée dans la langue officielle française. Il est décidé de faire paraître ce travail dans les Annales.

M. Dilis fournit des détails biographiques sur le chroniqueur anversois Louis van Caukerken et sa famille. Il analyse leur livre de raison. L'impression de cette étude dans les Annales est votée.

Il est décidé d'organiser pour le second dimanche d'octobre la réunion publique habituelle. Le bureau est chargé de prendre les mesures nécessaires.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
Chanoine VAN DEN GHEYN.

Liste des publications parvenues à la bibliothèque pendant
les mois d'août à novembre 1911

1° **HOMMAGES D'AUTEURS.**

- L. STROOBANT. Note sur une cruche en grès (Snelle) trouvée à Weelde.
- J. VAN DEN GHEYN, S. J. L'album amicorum d'Otto Venius.
- ARMAND HEINS. Belvédère au sommet d'une tour de l'Achter Sikkel à Gand.
- FERNAND DONNET. Compte rendu analytique des publications. Juin 1911.
- ID. Id. Juillet 1911.
- IRINEU FERREIRA PINTO. Datas e notas para a historia da Parahyba.
- AUGUST HAHR. Belgiska bilder.
- GERMAIN DE MAIDY. La légende de la famille de Tillon.
- ID. Notes sur l'église de Senon.
- ID. L'arbre des fées à Domremy.
- ID. Le duc Antoine de Lorraine et les saints auxiliaires.
- KANUNNIK J. E. JANSEN. Het arrondissement Turnhout.
- GABRIEL VAN WESEMAEL. Chronique de Termonde. Table générale.
- EM. DILIS. Een Sint-Hubertus sleutel van 1694.
- ID. Collections du chevalier Mayer-van den Bergh. Catalogue des jetons, médailles, méreaux et monnaies.
- EM. DILIS et RAYM. DE GROODT. Bijdragen tot de kerkelijke geschiedenis van Burght.
- FERNAND DONNET. Louis Theunissens. Notice biographique.
- EMILE DILIS. Louis van Caukerken, chroniqueur anversois, et son livre de raison.
- ERNEST MATTHIEU. Comité provincial de la Commission royale des monuments. Rapport annuel 1911.

DE BEHAULT DE DORNON. Le plafond de la salle d'honneur du château de Horst.

WERNER FUSS. Versuch einer analyse van Hesiods *Εργα και Ηθηραι*.

ANTON SCHMITTER. Die wirkungen der Kontinental Sperre auf Frankfurt am Main.

RHEINHOLD SCHULZ. Ein einfachen stoffadjektive des grieschen, semasiologisch und historisch behandelt.

KARL HAHN. Demosthenis conciones num re vera in concione habitæ sint quæritur.

WILLY KRÄMER. De Aristotelis qui fertur œconomicorum libro primo.

WILHELM LINDENSTRUTH. Der streit und das busecker tal.

G. F. KARL LISTMANN. Die technik des Oreigesprächs in der griechischen tragödie.

WALTHER BREMER. Die haartracht des mannes in archaisch-griechischer zeit.

HANS KEYM. De fabulis Terenti in actus dividendis.

JOANNES MEDERT. Quæstiones criticæ et grammaticæ ad gynæcia Mustionis pertinentes.

HEINRICH KRAUSS. *Æschinis Sacratiki reliquiæ*.

ALPHONSE DE WITTE. Quelques sceaux matrices de ma collection. Deuxième article.

GIOVANNI BIASIOTTI. Le diaconie cardinalizie e la diaconia S. Viti in Macello.

D^r C. F. XAV. SMITS. De grafzerken in de Sint-Janskerk te 's Hertogenbosch.

FERNAND DONNET. Un conflit entre les drapiers et les fileurs malinois au xvii^e siècle.

Id. Une requête des teinturiers malinois au xvi^e siècle.

CHARLES FRAIPONT. De l'exploitation des ardoises et du coticule au comté de Salm, antérieurement à 1625.

Id. Les industries paléolithiques et néolithiques des environs de Sincé.

Comte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR. « Belgicisimes ». A propos de de quelques mots de l'ancien français conservés dans le langage des Belges.

- NAPOLÉON DE PAUW. Les trois peintres David Teniers et leurs
homonymes.
- PAUL BERGMANS. Notes archéologiques et bibliographiques, I et II.
Id. Simon, maître de vièle (1313).
Id. Het ex-libris van den arts Robert Sanders.
- A. DE BEHAULT DE DORNON. De la nécessité de supprimer de l'avant-
projet de loi sur la conservation des monu-
ments anciens les chapitres II et III.
Id. Quels sont les produits actuellement connus des
fondeurs de cloches du nom de Grogart?
- Chanoine J. E. JANSEN. De Kantvervaardiging in Turnhout. Hare
geschiedenis en bewerking.
- VAN SASSE VAN YSVELT. De voorname huizen en gebouwen van
's Hertogenbosch.
- Chanoine VAN DEN GHEYN. A propos de la vente des volets de
l'Agneau mystique.
- FÉLICIEN LEURIDANT. Un wallon ignoré: Magloire Hotton.
- HYAC. J. B. CONINCKX. Le peintre Henri van den Broeck, de Ma-
lines.
Id. Mechelsche zeden, gewoonten, spreek- en
zegwoorden.
- L. STROOBANT. Notes sur la Taxandrie, la Mansuarie, Ryen et
Stryen.
Id. Le cimetière mérovingien à Brecht (Anvers).
- L. MAETERLINCK. La technique des van Eyck.

2° ÉCHANGES.

- BRUXELLES. Académie royale de Médecine de Belgique.
Mémoires couronnées et autres mémoires.
Collection in-8°. Tome XX. 8^e et 9^e fasc.
Bulletin. IV^e série. Tome XXV. Nos 6, 7, 8.
- Id. Académie royale de Belgique.
Classe des lettres et des sciences morales et politiques
et classe des beaux-arts. Bulletin 1911. Nos 6, 7, 8.
Mémoires. Collection in-1°. 2^e série. Tome IV. Fasc. III.

- BRUXELLES Les missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. XIII^e année. N^{os} 9, 10, 11.
- Id. Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie.
49^e année. N^{os} 11-12. 50^e année. N^{os} 1-8.
- Id. L'Indicateur généalogique, héraldique et biographique.
1^e année. N^o 2.
- Id. Société royale de numismatique.
Revue belge de numismatique. 67^e année. 4^e livr.
- Id. Société royale belge de Géographie.
Bulletin. 35^e année. N^o 3.
- Id. Commission royale pour la publication des anciennes
lois et ordonnances de Belgique.
Bulletin. Vol. IX. Fasc. 4 et 5.
Coutumes des pays et comté de Flandre. Quartier d'Ypres.
Tome I.
- Id. Bulletin de l'Union celtique. 1911. N^o 1.
- MALINES. Fédération archéologique et historique de Belgique.
XXII^e congrès. Annales. Tome I. 1^r fasc.
- LIÈGE. Institut archéologique liégeois.
Chronique archéologique du pays de Liège.
6^e année. N^{os} 7, 8, 9, 10.
Bulletin. Tome XI. 1^r fasc.
- Id. Wallonia.
XIX^e année. N^{os} 6, 7, 8, 9, 10.
- Id. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.
Bulletin. Tome XIX.
Leodium. 10^e année. N^{os} 8, 9, 10, 11.
- MONS. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
Mémoires. 61^e volume.
- HASSELT. L'ancien pays de Looz.
15^e année. N^{os} 5-6.
- TERMONDE. Cercle archéologique de la ville et de l'ancien pays
de Termonde.
Annales. 2^e série. Tome IV. 6^e livr.
- LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la
Belgique.
3^e série. Tome VII. 3^e livr.

- ANVERS. Antwerpsch archievenblad.
Tome XXVI. 3^e livr.
- GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie.
Verslagen en mededeelingen. Juli, Augustus en September 1911.
- HUY. Cercle hutois des sciences et beaux-arts.
Publication extraordinaire.
- TURNHOUT. Geschied- en oudheidkundigen kring der Kempen.
Taxandria. Gedenkschriften. 1911. N^o 3.
- VERVIERS. Société verviétoise d'archéologie et d'histoire.
Bulletin. Tome XI. 2^e partie.
- CHARLEROI. Charleroi exposition. Fasc. 41.
- GAND. Société d'histoire et d'archéologie.
Annales. Tome XI. 1^e livr.
Bulletin. 19^e année. N^o 7.
- NIVELLES. Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles.
Annales. Tome IX. 3^e livr. Tome X.
- AMSTERDAM. Koninklijke Akademie van wetenschappen.
Verslagen en mededeelingen. 4^e R. 10^e deel.
Jaarboek 1910.
Verhandelingen. Deel XII. N^r 1.
Prijvers. Fanum Vacunae.
- PARIS. Institut catholique.
Bulletin. 2^e série. 2^e année. N^{os} 7, 8.
- Id. Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.
Comité des travaux historiques et scientifiques.
Bulletin historique et philologique. Année 1909. N^{os} 3 et 4.
Bulletin archéologique. Année 1910. 2^e livr.
- Id. Polybiblion.
Partie technique. CXXIII^e vol. 7^e, 8^e, 9^e, 10^e et 11^e livr.
Partie littéraire. CXXII^e vol. 1^e, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e livr.
- Id. Revue des curiosités révolutionnaires.
1^e année. N^{os} 9-12.
- Id. Les marches de l'Est. 3^e année. N^{os} 5, 6, 7, 8.
- Id. Société nationale des antiquaires de France.
Mémoires. 7^e série. Tome X.
Bulletin. 2^e trimestre 1911.

- PARIS. Société française d'archéologie.
Bulletin monumental. 7^e vol. Nos 1-2-3-4.
- Id. Société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. Avril, juillet, août 1911.
- Id. Répertoire d'art et d'archéologie.
2^e année. 1^r et 2^d trim. 1^e année. Index alphabétique.
- DIJON. Académie des sciences, arts et belles-lettres.
Mémoires. 4^e série. Tome XI.
- CHAMBERY. Société savoisiennne d'histoire et d'archéologie.
Mémoires et documents. Tomes XLVIII et XLIX.
- ARRAS. Académie des sciences, lettres et arts.
Mémoires. 2^e série. Tome XLI.
- BESANÇON. Société d'émulation du Doubs.
Mémoires. 8^e série. 4^e vol.
- CAEN. Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.
Mémoires 1910.
- GRENOBLE. Académie Delphinale.
Bulletin. 5^e série. Tome III.
Table du Bulletin. 4^e série.
- AIX. Université. Faculté de droit.
Annales. Tome III. Nos 1, 2, 3, 4. Tome IV. Nos 1, 2.
- AMIENS. Société des antiquaires de Picardie.
Histoire de la ville et du comté de Corbie. I.
- BEAUNE Société d'archéologie.
Mémoires. Année 1909.
- EVREUX. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres
de l'Eure. Recueil des travaux. VI^e série. Tome VII.
- NÎMES. Académie de Nîmes.
Mémoires. VII^e série. Tome XXXII.
Supplément aux mémoires. Tomes XXX et XXXI.
- CHERBOURG. Société nationale académique.
Mémoires. Vol. XVIII.
- LIMOGES. Société archéologique et historique du Limousin.
Bulletin. Tome LX. 1^e livr.
- BÉZIERS. Société archéologique, scientifique et littéraire.
Bulletin. 3^e série. Tome VIII. 2^e livr.

- ORLÉANS. Société archéologique et historique de l'orléanais.
Bulletin. Tome XV. N° 197.
- BORDEAUX. Société archéologique.
Publications. Tome XXX. 1^r et 2^e fasc.
- SAINT-OMER. Société des antiquaires de la Morinie.
Bulletin historique. Tome XII. 3^e et 4^e fasc.
- POITIERS. Société des antiquaires de l'Ouest.
Bulletins. 3^e série. Tome II. 2^e et 3^e trim.
- TOURS. Société archéologique de Touraine.
Bulletin trimestriel. 2^e série. Tome I. N°s 6, 7, 8.
- SAINTES. Société des archives historiques.
Revue de Saintonge et d'Aunis. XXX^e vol. 6^e livr.
XXXI^e vol. 1^e livr.
- LE HAVRE. Société havraise d'études diverses.
Recueil des publications. 76^e année. 1^r, 2^e, 3^e, 4^e trim.
- MONTPELLIER. Académie des sciences et lettres.
Bulletin mensuel. 1911. N°s 5-8.
- ABBEVILLE. Société d'émulation.
Bulletin trimestriel. 1911. II.
- PÉRIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.
Bulletin. Tome XXXVIII. 4^e et 5^e livr.
- LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon. 12^e année. N°s 70-71.
- STRASBOURG. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-
Alsace.
Bulletin mensuel. Tome XLV. Fasc. n°s 2 et 3.
- JENA. Verein für Thüringische geschichte und altertumskunde.
Zeitschrift. Bd XX. Heft 2.
- RATISBONNE. Historische verein von Oberpfalz und Regensburg.
Verhandlungen. LXII band.
- STRASBOURG. Gesellschaft für erhaltung des geschichtlichen denk-
mäler im Elsass.
Mitteilungen. B. XXIII. 2 heft.
- KOLOZSVAR. Musée national de Transylvanie.
Section numismatique et archéologique.
Travaux. II. 2.
- VIENNE. Kais. Akademie der wissenschaften.
Philosophisch historische klasse.

- Sitzungsberichte. 165 B. 6 abh. — 166 B. 1 et 4 a. —
167 B. 4 et 6 a. — 168 B. 1 et 4 a.
- AGRAM. Vjesnik kr hrvatsko slavonsko dalmatinskoga zemaljskoga
Arkiva.
God XIII. Sv. 3.
- DUBLIN. Royal irish Academy.
Proceedings. Vol. XXIX. Sect. C. N^{os} 5, 6, 7, 8.
- CAMBRIDGE. The Cambridge antiquarian Society.
Proceedings. N^o LIX, LX & list of the members.
- LONDRES. Society for the promotion of roman studies.
The journal of Roman studies. Vol. I. Part. 1.
- Id. Royal historical Society.
Transactions. 3^d series. Vol. V.
- ZURICH. Musée national suisse.
XIX^e Rapport annuel.
- Id. Anzeiger für Schweizerische altertumskunde.
XIII band. 1 heft.
- MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos. Mayo, Octubre
de 1911.
- PALMA. Societat arqueologica Luliana.
Bolleti. Agost-septembre-Novembre de 1911.
- LISBONNE. Academia real das ciencias.
Boletini da segunda classe. Vol. III. 3, 4, 5, 6, 7.
Vol. 1, 2, 3.
Jornal de ciencias mathematicas, physicas e naturals.
2^{da} serie. Tomo VII. N^o 27.
Boletini bibliographica. 1^a serie. Vol. I. Fasc. 1.
- ROME. R. Accademia dei Lincei.
Atti. Vol. VII. Fasc. 11 et 12. Vol. VIII. Fasc. 1, 2, 3 et 4.
- UPSALA. Kungl. Universitetet. Eranos. Acta philologica suecana.
Vol. X. Fasc. 4. Vol. XI. Fasc. 1-2.
- LUND. Acta universitatis Lundensis. Afd. 2. Bd 6.
Lunds universitets arsskrift. Afl. 1. VI.
Sveriges offentliga bibliotek. Accessions Katalog 1908.
- COPENHAGEN. Kongelige nordiske oldskrift Selskab.
Aarboger for nordisk oldkyndighed og historie 1910.
II. R. 25 B.

- Nordiske fortidsminder II. Bind. 1 hefte.
- STOCKHOLM. Kungl. vitterhets historie och antikuitets Akademien.
Antikuarisk tidskrift för Sverige. D. 19.
- GOTENBOURG. Bedrag till kännedom om Goteborgs och Bohusläns
fornminnen. VIII. 3.
- MOSCOU. Société impériale des naturalistes.
Bulletin. Année 1910. N^{os} 1-3.
- BATAVIA. Bataviaasch Genootschap van kunsten en wetenschappen.
Verhandelingen. Deel LVIII. 4^e stuk. Deel LIX. 2^e stuk.
1^e gedeelte.
Tijdschrift voor Indische taal-, land- en volkenkunde.
Deel LIII. Afl. 3 en 4.
- MONTREAL. Numismatic and antiquarian Society.
The canadian antiquarian and numismatic journal. Vol.
VIII. N^o 3.
- BOSTON. American Academy of arts and sciences.
Proceedings. Vol. XLVI. N^{os} 18-24. Vol. XLVII. N^{os} 1-7.
- NEW-HAVEN. Connecticut Academy of arts and sciences.
Transactions. Vol. XVI. pages 247-407.
Memoirs. Vol. III.
- BERKELEY. University of California.
Publications. Vol. VIII. Title, table. Vol. IX. N^o 3.
Vol. X. N^o 1.
- PHILADELPHIE. American philosophical Society.
Proceedings. Vol. L. N^{os} 198, 199.
- WASHINGTON. Smithsonian Institution.
Publications 1967, 1968, 1977-1982.
Id. Id. Bureau of american ethnology.
Bulletin 40, 43, 44, 50, 51.
- CINCINNATI. Cincinnati Museum. 30th annual report.
- MADISON. State historical Society of Wisconsin.
Collections. Vol. XIX.
Proceedings. 58th annual meeting.
Original papers. N^{os} 3, 4, 6.
- CAMBRIDGE. Peabody museum of american archaeology and ethno-
logy.
Memoirs. Vol. V. N^{os} 1-2.

- BOMBAY. Progress report of the archaeological survey of India.
Western circle. 1910-1911.
- RANGOON. Report of the superintendent. Archaeological survey.
Burma. 1910-1911.
- PUNJAB. Annual progress report of the superintendent. Hindu and
Buddhist monuments. Northern circle. 1910-1911.
- CALCUTTA. Archaeological survey of India. Annual report 1907-1908.
- PESHAWAR. Annual report of the archaeological survey of India.
Frontier circle. 1910-1911.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

- LEIPZIG. Buchhandlung Gustav Fock. Klassische philologie. Teil I.
Id. Karl W. Hiersemann.
Catalogues divers.
-

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues
à la bibliothèque pendant les mois d'août à novembre 1911

MESSIEURS,

Il est toujours flatteur de voir un étranger rendre hommage à notre patrie et décrire nos richesses artistiques et monumentales. C'est avec curiosité qu'on parcourt les descriptions qu'on en donne et qu'on prend connaissance des appréciations qui sont émises à leur sujet. Ce sont ces sentiments qui m'incitent à vous signaler l'ouvrage illustré que M. August Hahr a fait imprimer à Malmö, et qu'il intitule *Belgiska bilder*. En le parcourant, vous y trouverez des études sur Anvers et son école de peinture, sur Bruxelles, Malines, Louvain et Léau, Tournai, Bruges, et aussi sur Bréda.

C'est un ouvrage de vulgarisation, imprimé avec luxe et témoignant de l'intérêt que l'auteur porte à nos principales villes et à leurs monuments les plus remarquables. Il est à regretter que dans les jolis cartouches armoriés qui parsèment l'ouvrage, une trop grande fantaisie ait présidé au dessin des blasons urbains qui, dans certains cas, sont reproduits d'une manière absolument fautive.

De nombreuses publications ont, au cours de ces dernières années, été consacrées aux moindres faits de l'histoire de Napoléon. Et pourtant on réussit encore à recueillir sur cette période extraordinaire des détails inédits. Telle est, par exemple, la note qu'insère dans les « Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon » (4^e série, tome XI), M. Ph. Beaune, et dans laquelle il s'occupe de *Napoléon I au collège d'Autun*. En 1853, un vieillard, Jean-Baptiste-Simon de Grandchamp, qui appartenait à une des premières familles de l'Auxois, et avait autrefois porté avec honneur les épaulettes d'officier, tombé dans la misère, passant par Vitteaux, fit part avec une précision remarquable, de ses souvenirs de jeunesse. Il avait été en 1779, au collège d'Autun, condisciple de Joseph et Napoléon Bonaparte, et s'était particulièrement lié avec le premier. Le futur empereur, qui n'avait alors que neuf ans, faisait déjà montre d'un caractère fort peu accommodant et était fort mal vu de ses camarades. Sur ce point les détails que rappelle M. de Grandchamp, sont des plus suggestifs.

En procédant à des fouilles heureuses à Heiligenberg et à Ittenweller, en Alsace, M. R. Forrer a pu découvrir les restes importants des fabriques de poteries qui, à l'époque romaine, florissaient dans la vallée de la Bruche. Il expose le résultat de ses recherches dans son travail *Die römischen terrasigillata-töpfereien von Heiligenberg-Dinsheim und Ittenweller im Elsass*, que publie, dans le tome XXIII de la II^e série de ses *Mitteilungen*, la « Gesellschaft für erhaltung der geschichtlichen denkmäler im Elsass ». Non seulement on a retrouvé de nombreux fours, mais on a mis au jour un amas considérable de débris et plusieurs moules. Parmi les poteries, on en fabriquait quantité avec ornements en relief et, ce qui est plus important, c'est qu'il a été possible à l'auteur de reconstituer partiellement la biographie des principaux de ces céramistes

d'origine romaine ou gauloise. La production de l'établissement de Heiligenberg fut si considérable, que ses produits furent exportés et répandus, tant dans les diverses provinces gauloises, qu'en Belgique

Aux chercheurs, nous signalerons le premier volume du Dr C. F. Xav. Smits, sur *De grafzerken in de Sint-Janskerk te 's Hertogenbosch*, que nous a envoyé la « Provinciaal Genootschap van Kunsten en Wetenschappen in Noord-Brabant ». De pareils recueils sont toujours utiles ; ils fournissent des indications qu'on chercherait vainement ailleurs, et ils sauvent de l'oubli les pierres funéraires qui autrefois meublaient nos églises, et qui presque partout ont maintenant été arrachées pour faire place à quelque vulgaire pavement. De nombreux blasons gravés sur bois et d'un caractère bien archaïque, parsèment ce recueil.

« L'idée de chercher par l'Ouest un chemin vers l'Extrême-Orient et le désir d'échapper à l'intermédiaire des marchands arabes qui avaient monopolisé le commerce avec l'Inde, telles furent les circonstances qui amenèrent la découverte de l'Amérique par Colomb. » Ainsi débute M. Denucé dans son grand ouvrage qu'a publié, dans ses Mémoires in-4^o, l'Académie royale de Belgique et qui est consacré à *Magellan. La question des Moluques et la première circumnavigation du globe*. Ce but fut poursuivi dans la suite avec plus de précision, et de nombreuses expéditions se succédèrent dans le but de trouver une voie navigable par l'occident pour atteindre le pays de l'or des anciens et la patrie des épices. Mais ce hardi projet ne put être exécuté que quelques années plus tard, lorsque le Portugais Magellan, passé au service de la Couronne de Castille, prit la mer, en 1519, avec une flottille de cinq navires. Après avoir retracé la biographie du grand navigateur, M. Denucé reconstitue en détail le récit de ce long et périlleux voyage. Il montre Magellan, cherchant vainement, au milieu des tempêtes et de l'inclémence des saisons, un passage à travers le continent américain, puis, continuant ses explorations, après un rude hivernage, contournant les côtes de Patagonie et découvrant le détroit qui, plus tard, devait porter son nom et qui lui permit enfin de voguer sur les flots du Pacifique. On le voit ensuite se lançant courageuse-

ment à travers les solitudes de cet océan, pour finir par aborder, après une interminable navigation, aux îles Philippines. Mais il ne fut pas donné au grand navigateur de parachever son œuvre; il périt misérablement, en 1521, dans un combat que lui livrèrent les naturels de l'île de Sebu. Toutefois, ses lieutenants poursuivirent son œuvre et parvinrent, enfin, avec deux navires, aux îles Moluques. Un seul de ces vaisseaux, la « Vittoria », après de tragiques péripéties, quitta ces parages au début de l'année 1522 et, chargé d'épices, parvint en Espagne après un voyage de près de trois ans. La découverte du passage qui reliait les deux océans, et l'expédition aux Moluques, devinrent une source de conflits entre les couronnes d'Espagne et du Portugal; ceux-ci ne se terminèrent qu'en 1529, lorsqu'en échange d'une large indemnité, Charles-Quint eut abandonné tous ses droits à son compétiteur, le roi João III. Il faut noter la part prépondérante que prit à l'expédition de Magellan, comme du reste à beaucoup d'autres qui eurent lieu vers le nouveau monde à cette époque, la puissante maison portugaise des de Haro, qui était établie en Espagne et surtout à Anvers; c'est dans cette dernière ville que fut vendue une bonne partie des épices que la « Vittoria » avait rapportées des Moluques. Pour l'étude des sciences géographiques, l'ouvrage de M. Denucé est d'une incontestable importance; il ajoute en même temps des pages nouvelles et pleines d'intérêt à l'histoire commerciale et économique du début du xvi^e siècle.

Une des industries artistiques qui, autrefois, fut des plus florissantes dans nos provinces, fut sans contredit celle de la dentelle. Elle avait malheureusement périclité, mais aujourd'hui un mouvement s'est opéré en sa faveur et des efforts méritants sont faits pour provoquer sa renaissance. A cette occasion, de nombreux travaux lui ont été consacrés. Notre confrère, M. le chanoine van Caster, s'est fait son historien pour Malines; un autre de nos confrères, M. van Overloop, lui a consacré de nombreux et importants travaux. Voici maintenant, que M. le chanoine Jansen, dans son étude sur *De Kantvervaardiging in Turnhout*, s'applique à retracer le passé de cette industrie dans la capitale de la Campine. Les renseignements qu'il a pu recueillir ne remontent qu'à la fin du xvii^e

siècle, quoiqu'il soit probable qu'elle y était en faveur antérieurement. Depuis lors, elle s'y est singulièrement développée et a fait l'objet d'un commerce actif et florissant. Il était intéressant de rappeler les phases de ce passé industriel et d'en retracer, dans tous les domaines, les divers détails, au moment où, grâce à une haute protection, on a bon espoir de lui voir reconquérir cette prospérité qui, dans les derniers temps, avait semblé vouloir l'abandonner.

Parmi les tirés-à-part que nous envoie notre confrère M. Paul Bergmans, il en est dont je ne vous parlerai plus, les travaux qu'ils renferment, vous ayant déjà été antérieurement signalés lors de leur apparition dans les publications périodiques où d'abord ils ont paru. Je me permettrai pourtant d'attirer encore votre attention sur la double étude, en français et sa traduction en flamand, qui a trait à *l'ex-libris du médecin Robert Sanders*. Cette précieuse vignette du xv^e siècle a appartenu à un docteur gantois qui jusqu'ici était resté inconnu. M. Bergmans a réuni tous les renseignements qu'il a pu recueillir à son égard et mentionne notamment qu'il est l'auteur d'un fort rare « Almanach ende prognosticatie », qui fut imprimé à Gand en 1567.

Au récent congrès de Malines, des membres avaient exprimé le regret de ne pouvoir prendre suffisamment connaissance d'une étude écrite en allemand, par M. Bombe, sur « der maler Heinrich van den Broeck aus Mechelen ». Notre confrère, M. Coninckx, a voulu leur rendre service et a traduit sommairement ce travail. Mais à cette traduction il a ajouté une note complémentaire dans laquelle, au moyen de renseignements puisés aux archives malinoises, il parvient à reconstituer avec certitude l'origine et la filiation du *Peintre Henri van den Broeck de Malines*.

Dans un second travail qu'il intitule *Mechelsche zeden, gewoonten, spreek- en zegwoorden*, M. Coninckx fait une excursion dans le folklore malinois. Il y a nombre de détails intéressants et de particularités curieuses à puiser dans la description des nombreuses coutumes, des anciens usages, du vocabulaire populaire, qu'il s'est plu à rassembler, à analyser et à compléter avec abondance et sûreté.

Les collectionneurs connaissaient tous et appréciaient hautement

l'important travail, qu'il y a quelques années, notre confrère, M. G. Soil de Moriamé avait consacré aux *Porcelaines de Tournay*. Cet ouvrage était devenu rare. De plus, depuis lors, de nombreuses expositions et notamment celle qui, l'été dernier, avait été organisée avec tant de succès à Tournai, ont permis à l'auteur d'étudier de nouvelles pièces et de compléter ses renseignements. C'est le résultat de ses recherches qu'il vient de réunir en une nouvelle édition de son livre. De nombreuses illustrations, dont beaucoup en couleur, permettent de consulter avec plus de fruit encore ce bel ouvrage, qui constitue sans contredit une œuvre d'un intérêt considérable consacrée à l'une des industries d'art, autrefois et au XVIII^e siècle surtout, des plus répandues et des plus florissantes dans nos provinces.

La bibliothèque de la ville et de l'université de Gand possède un manuscrit illustré de grande valeur. Il provient de l'ancienne abbaye Saint-Pierre à laquelle il fut enlevé lors de la suppression des couvents à la fin du XVIII^e siècle. Il a appartenu vers la fin du XVI^e ou au commencement du XVII^e siècle, à la fameuse bibliothèque fondée à Paris, par le conseiller Paul Petau, et continuée par son fils Alexandre, comme en témoigne un blason peint dans le corps du volume. C'est cette circonstance qui a engagé notre confrère M. Paul Bergmans à adopter le nom de ces propriétaires pour désigner le manuscrit sous l'appellation de *Les heures de Peteau*. Dans les Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand (tome XI, 1^r fasc.), il en donne une notice historique et descriptive. La décoration de ce volume est remarquable; elle comprend des bordures, des lettrines, des petites et des grandes miniatures. La plupart de ces dernières sont reproduites en annexe, et de leur étude, M. Bergmans conclut, sans préciser davantage, que cette œuvre remarquable est d'origine française, et que probablement elle a été exécutée sous le règne de Louis XII (1498-1515).

Le sol de la Campine, chaque jour, livre aux chercheurs quelques vestiges archéologiques nouveaux, et ainsi se complète la série de documents qui permettront un jour de reconstituer, sur des données sûres, l'histoire, des populations qui, les premières, occupèrent cette région. Aujourd'hui c'est à Brecht que des trouvailles ont été faites

et permettent d'établir que deux nécropoles successives ont été établies en ces parages; la première datant de l'époque Hallstatienne avec ses tombes à incinération; la seconde, moins ancienne, appartient à l'époque mérovingienne. Ce dernier cimetière est surtout intéressant vu la rareté, en Campine, de découvertes se rapportant à cette période. C'est à notre confrère M. L. Stroobant, que nous devons la description du *Cimetière mérovingien de Brecht*.

Il est établi aujourd'hui, que les frères van Eyck n'ont pu découvrir la peinture à l'huile, vu qu'elle était connue depuis le XIII^e siècle. Ils sont toutefois les inventeurs d'un procédé technique dont l'application produisit à leur époque une immense sensation. Les historiens d'art, les contemporains, sont affirmatifs sur ce point. M. L. Maeterlinck, se basant sur certains textes, sur la disparition de toutes les premières œuvres des illustres frères, sur la malheureuse destruction de la partie inférieure du polyptique de « l'Agneau mystique » émet l'opinion, dans son travail sur *La technique des van Eyck*, que ceux-ci peignaient à la détrempe, et que leur invention consista à imbiber leurs œuvres ainsi préparées, d'un enduit où l'huile entraît pour une part importante, leur donnant un éclat extraordinaire, leur permettant en même temps de résister à l'humidité climatologique et de supporter même un lavage à l'eau. Et c'est ainsi que les dernières œuvres des van Eyck, et notamment la majeure partie du chef-d'œuvre de Saint-Bavon, auraient pu être conservées jusqu'à nos jours.

On n'était jusqu'ici pas d'accord sur l'époque du décès de Claus Sluter, le grand sculpteur néerlandais qui succéda à Jean de Marville et coopéra aux chefs-d'œuvre qui font encore la gloire de l'ancienne Bourgogne. Les différents auteurs qui s'occupèrent de la biographie de ce maître, indiquèrent diverses dates des années 1404, 1405 et 1406. Dans le *Bulletin monumental* (75^e vol. n^{os} 3-4), M. Henri Drouot, à son tour, étudie le problème de *La mort de Claus Sluter et la fin de sa carrière*. Se basant sur divers documents et procédant par déductions, il prouve qu'il vivait encore en septembre 1405, puisqu'à cette époque il passa un contrat avec Jean-sans-Peur pour l'exécution du tombeau de Philippe-le-Hardi. D'autre part, le 31 janvier 1405, nouveau style 1406, l'inventaire de la mortuaire

de l'artiste fut dressé pour compte de son neveu et élève, Claus de Werve. C'est donc entre ces deux dates, que Sluter est décédé, et il est, par suite, permis de supposer, que parmi les pleurants qui forment le cortège se déroulant autour du tombeau ducal, un nombre plus grand de figures que celles qui précédemment lui étaient attribuées, pourraient être l'œuvre de son ciseau.

Je m'arrête ici, Messieurs, l'abondance singulière de publications, et principalement d'hommages d'auteurs que nous avons reçus depuis la dernière séance ordinaire, me permettrait de donner à ce compte rendu des proportions plus étendues, mais ce serait abuser de votre temps et je ne puis qu'engager ceux d'entre vous qui souhaiteraient de plus amples détails, à venir se documenter à notre bibliothèque.

FERNAND DONNET.

Anvers, 5 décembre 1911.

Le plafond de la Salle d'honneur du château de Horst, à Rhode=Saint=Pierre



Un des plus beaux châteaux que nous ait légués le moyen âge, en Belgique, est, sans contredit, celui de Horst, à Rhode-Saint-Pierre, près d'Aerschot, et le rôle historique qu'il joua à travers les siècles, ajoute un titre de plus à l'intérêt qu'il présente. Nous avons donné ailleurs son histoire et sa description archéologique de 1290 à 1893 (*). Qu'il nous suffise de rappeler aujourd'hui, qu'il fut l'apanage, durant ces six siècles, successivement des familles van Lantwyck, Boot, Pynnock, de Bourgogne, van der Vucht, de Busleyden, de Schoonhoven, de Rivière, van den Tynpel, de Rubempré, de Merode, de Thiennes, de Ribaucourt et de Hemricourt de Grunne.

Le château, isolé au milieu des campagnes verdoyantes des environs d'Aerschot, montre au loin sa gracieuse silhouette où domine, très imposant, son vieux donjon carré, haut de 22 mètres et dont

(1) ARMAND DE BEHAULT et PAUL COMBAZ. *Le château de Horst, à Rhode-Saint-Pierre*, dans *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. VII, 1893 et t. X, 1896.

les parties inférieures datent de la fin du XIII^e siècle et le couronnement, avec ses machicoulis et ses gargouilles grimaçantes, de la fin du XIV^e. Ce donjon est surmonté d'un toit pyramidal. Son rez-de-chaussée est occupé par la chapelle castrale. A l'entrée du manoir, on aperçoit encore les restes des deux douves qui défendent le pont-levis dont les assises existent toujours; avec le donjon, c'est tout ce qui subsiste du « château-fort » ruiné par un incendie en 1489. Les bâtiments du château, datant du XVI^e siècle, constituent un ensemble de constructions en briques, grès rouge et pierre blanche, donnant sur la cour intérieure. Ces constructions sont flanquées de deux tours circulaires ou *douves*, d'une bretèche et d'une tour d'angle à toit pointu. Faut-il les faire remonter à l'époque de Louis Pynnock ou des de Busleyden (milieu du XVI^e siècle) ou à celle des de Schoonhoven-Arschot, dont des lions surmontant les pignons élégants de ces façades, supportent les armoiries? Les dates de 1611, 1655, 1657, 1692, qu'on trouve inscrites de ci de là, sur les murailles, prouvent combien nombreux furent les remaniements. Les van den Tympel, possesseurs du fief après les de Schoonhoven-Arschot, y firent d'importants travaux. C'est à eux qu'on doit l'ornementation de la salle de l'aile gauche, dont le plafond date de 1655: il porte les devises suivantes: « *Sapientiae vixatrix fortunæ* » entourant un globe ailé, surmonté d'un glaive et placé entre deux branches d'olivier cernées d'un serpent; « *In virtute et for...* » avec la date de 1655 et un aigle sur un globe accosté de deux serpents. En face de la grande cheminée flamande, on lit: « *Rex regni corona* », entourant un sceptre passé dans une couronne. Cette cheminée date du XVII^e siècle et est surmontée d'un écusson chargé mi-parti des armes des de Muldert et des armes de van den Tympel, et sommé d'une couronne de comte.

La grande salle ou « salle d'honneur », qui porte la date de 1611, est restée fort belle avec ses nombreuses fenêtres à meneaux, sa grande cheminée flamande et son magnifique plafond. C'est l'ornementation de ce dernier que nous nous attacherons à étudier dans le présent article.

Le plafond de la salle d'honneur, parfaitement conservé est divisé en quatre travées, séparées par trois poutres reposant sur des consoles sculptées. Ces travées contiennent six médaillons décorés

de sujets en relief exécutés en argile. Ce travail date du commencement du XVII^e siècle. Les médaillons sont ainsi répartis : un dans la première et la quatrième travées ; et deux dans chacune des travées centrales. Tous sont encadrés d'arabesques identiques.

La Renaissance payenne dominait, à cette époque, dans les œuvres de décoration intérieure des grands châteaux. On ne se servait, pour cette ornementation, ni de la représentation de scènes puisées dans l'histoire ou dans le domaine allégorique, mais presque exclusivement de sujets empruntés à la mythologie.

Première travée. — Le premier médaillon représente un jeune homme se mirant dans l'eau d'un réservoir alimenté par une source qui jaillit d'un rocher. Au second plan, on voit une femme élevant les bras vers le ciel.

C'est la fable de Narcisse, racontée par OVIDE, *Les Métamorphoses*, livre III, n^o V (collection publiée par M. Nisard, Paris, 1850, p. 297).

Narcisse, à l'âge de seize ans, joignait à la beauté, un orgueil farouche. Il avait dédaigné la nymphe Echo, éprise de lui ; celle-ci se retira dans les bois et les rochers, où elle finit par se consumer de douleur. C'est sa retraite désolée qu'on aperçoit au second plan du premier médaillon.

Quant à Narcisse, revenant un jour de la chasse, il voulut se désaltérer dans l'eau d'une fontaine. Il y vit son image dans l'onde limpide : il s'extasia devant lui-même et demeura le visage immobile, comme une statue de marbre de Paros (1). En vain voulut-il embrasser ce miroir : il se meurtrit les bras et la poitrine ; enfin, desséché par l'amour que lui inspirait sa figure, il s'éteignit lentement. Lorsqu'on vint pour l'inhumer, son corps n'existait plus ; on trouva à sa place une fleur jaune, dont le milieu est entouré de feuilles blanches (2).

(1) Adstupet ipse sibi; vultuque immotus eodem
Hæret, ut è Pario formatum marmore signum.

OVIDE, livre III, vers 418.

(2) Nusquam corpus erat: croceum pro corpore florem
Inveniunt, foliis medium cingentibus albis.

OVIDE, livre III, vers 506.

Deuxième travée. Le médaillon de droite représente une femme, offrant à un homme un chien et un javelot; et le médaillon de gauche représente cet homme retirant ce javelot de la poitrine de la femme mourante.

Nous y voyons la fable de Céphale et de Procris, qu'on lit dans les *Métamorphoses* d'OVIDE, livre VII, n° VIII, collection citée, p. 374.

Céphale avait eu une scène de jalousie avec Procris, sa femme; mais ils se rapprochèrent bientôt; et comme si c'eût été trop peu pour l'épouse de se donner elle-même, elle fit présent à son mari, d'un chien de chasse dont Diane lui avait fait présent, en disant: « Il surpassera tous les autres à la course ». Elle ajouta un javelot à ce don (1). Le médaillon de droite rappelle la remise de ce cadeau.

Le médaillon de gauche évoque l'épisode suivant: Lorsqu'en chassant, Céphale était fatigué, il cherchait l'ombre et la fraîcheur dans la forêt. Il invoquait alors la douce Aura, dont le souffle, comme celui de Zéphyr, apaisait l'ardeur qui le dévorait.

Céphale raconte ainsi la mort de sa femme: Un jour, dit-il, me reposant d'une chasse pénible: « Aura, m'écriai-je, viens soulager mes fatigues! » Et soudain, je crois entendre je ne sais quels gémissements se mêler à ma voix. Je poursuis: « Viens, ô toi, qui m'es si chère! » Au bruit léger que font les feuilles sèches, je ne doute plus que ce ne soit une proie, et je lance mon javelot rapide; c'était Procris! Blessée au milieu de la poitrine: « Je suis morte! » s'écrie-t-elle. A peine ai-je reconnu la voix d'une épouse fidèle, qu'éperdu, j'accours à ses cris: je la trouve presque inanimée. Avec un lambeau de son vêtement, je ferme sa blessure et je m'efforce d'arrêter son sang. Mais déjà la vie l'abandonne; et mourante, elle fait un dernier effort pour m'adresser ces quelques mots: « ... Ne permets pas qu'Aura me remplace, à titre d'épouse, dans notre couche nuptiale ».

(1) Dat mihi prœtereâ, tanquam si parva dedisset
Dona, canem munus: quem quum traderet illi
Cynthia, « currendo superabit, dixerat, omnes. »
Dat simul et juculum, manibus quod, cernis, habemus.

Céphale comprit alors que Procris avait cru qu'Aura était sa rivale. Il la détrompa. La malheureuse exhala son âme sur les lèvres de son époux. Ses traits s'étaient calmés: elle parut mourir plus tranquille (1).

Christine de Pisan (2) voit, dans cette aventure, la punition des gens soupçonneux qui, sans motifs, espionnent les autres; elle leur adresse ce conseil:

« Ne te chaille de nulle gaitier;
« Mais t'en va toudi ton sentier ».

(Ne t'embarrasse pas d'épier un autre; mais poursuis toujours ton chemin).

Troisième travée. Le médaillon de droite présente une femme, qui conduit un guerrier portant le casque, la cuirasse et le bouclier antiques, devant le temple d'une divinité royale et qui lui montre des herbes croissant près du temple. Sur le médaillon de gauche, on voit le guerrier, vêtu de même, qui verse le liquide d'un vase sur le cou d'un dragon ailé. Au second plan, une toison de mouton est suspendue à un arbre.

Ces deux scènes appartiennent à la fable de la conquête de la Toison d'or, qui fait l'objet du n° I du livre VII des *Métamorphoses* d'OVIDE (collection Nisard, p. 358).

Les Argonautes, guidés par Jason, sont arrivés à Colchos. Ils se présentent au roi Oeta et lui demandent la toison du bélier, sacrifié par Phryxus au dieu Mars. C'était une toison d'or à laquelle était attachée la destinée du royaume de Colchide. Tandis que Oeta représente aux Grecs par quels pénibles et nombreux travaux,

- (1) Sum ratus esse feram; telumque volatile misi.
Procris erat; medioque in pectore vulnus,
« Flei mibi! » conclamat
Et sua, me miserum! de vulnere dona trahentem
Invenio
Viribus illa carens, et jam moribunda coegit
Iloec se pauca loqui
« Ne thalamis Auram patriare innubere nostris ».

OVIDE, livre VII, vers 860.

(2) CHRISTINE DE PISAN. *Othéa, déesse de Prudence, envoyée au preu et très vaillant Hector de Troye, fil du roy Priam.* (Bibl. royale de Bruxelles, ms. n° 9392, in-folio parchemin, f° 75).

cette toison doit être conquise, Médée, la fille du roi, éprouve pour Jason une passion violente. Elle veut lutter, mais ne peut vaincre. « Une force inconnue, dit-elle, m'entraîne malgré moi. L'amour m'indique une voie; la raison m'en trace une autre: je connais la meilleure et je l'approuve; et cependant je m'abandonne à la pire... Si je ne prête mon appui à Jason, il sera étouffé par le souffle brutal des taureaux,... ou bien il deviendra la misérable proie de l'avidé dragon » (1).

Toutefois, Médée cherchait à se fortifier contre son amour, mais lorsqu'elle contempla de nouveau Jason, elle ne put détourner les yeux de lui. Le guerrier entreprit alors de lui parler et la prit par la main; puis, d'une voix respectueuse, il lui demanda son appui et lui promit de l'épouser. Elle versa des larmes et lui dit: « Je ne m'aveugle pas sur ce que je fais. » Elle crut Jason sur son serment et le conduisit vers les herbes enchantées dont elle devait lui apprendre l'usage.

Le médaillon de droite nous montre Médée conduisant Jason vers les herbes magiques; ils passent devant le temple d'Hécate, mère de Médée, qui avait formé sa fille dans l'art des enchantements et qui était invoquée lorsque l'on commençait des opérations magiques.

Médée prépara bientôt les liquides magiques, destinés à faire triompher Jason des difficultés qui s'opposaient à la conquête de la Toison d'or. A l'aide de ces compositions artificieuses, Jason put dompter les taureaux de Vulcain; il lui restait à assoupir le dragon vigilant, par la vertu de ces plantes toxiques: il répandit sur lui les sucres soporifiques et prononça trois fois les paroles qui produisent

(1) Dumque adeunt regem, Phryxæaque vellera poscunt,
Lexque datur muneris magnorum horrenda laborum,
Concipit intereâ validos Actias ignes;
Et luctata diu, postquam ratione furorem
Vincere non poterat
Sed trahit invitam nova vis; aliudque Cupido,
Meus aliud suadet; video meliora proboque,
Deteriora sequor
At nisi opem tulero, taurorum adflabitur ore,
. aut avido dabitur fera præda draconi.

le sommeil. Les yeux du monstre se fermèrent et le héros s'empara de la toison merveilleuse (1).

Le médaillon de gauche représente Jason assoupissant le gardien de cette précieuse dépouille.

On sait que les Argonautes revinrent en Grèce avec leur riche conquête. Jason épousa Médée; et pendant dix ans, ils vécurent paisiblement à Corinthe. Après ce terme, Jason conçut de l'amour pour Creïse, fille du roi Créon et répudia Médée pour s'unir à Creïse. Médée, pour se venger, tua Creïse et Créon et quitta la pays. Jason périt plus tard, écrasé par une poutre du vaisseau des Argonautes; enfin, Médée alla terminer sa vie en Colchide.

Christine de Pisan (2) déduit de ces aventures, des conseils pour ceux qui voudraient imiter Médée:

« Ne laisse ton sens avorter
A fol délit; ne l'emporter
Ta chevance se demandée:
C'est et te mires en Médée. »

(Ne t'arrête pas à des amours défendus, et ne laisse pas enlever le bien qu'on te demande: prends Médée pour point de mire).

« Ne ressemble mie Jason
Qui par Médée la toison
D'or conquist. Donc puis luy tendy,
Très mauvais guerdon et rendy ».

(Ne ressemble pas à Jason, qui, avec l'aide de Médée, conquist la toison d'or. Il vint à elle, et lui donna une très mauvaise récompense).

Quatrième travée. — Le médaillon représente un vieillard ayant

(1) Hunc post quam sparsit Lethœi gramine succi
Verbaque ter dixit placidos facientia summos
Sumnus in ignotos oculos advenit; et auro
Heros Æsoinus potitur

(2) *Loc. cit.*, f^s 53 et 57.

à sa droite, un berger jouant de la flûte de Pan, et, à sa gauche, un autre berger paraissant réprimander le vieillard.

Cette scène est évidemment le jugement de Midas, rapporté par OVIDE. *Les Métamorphoses*, livre XI, n° IV. (Collection Nisard, p. 438).

Sur la montagne de Tmole, Pan récitait ses vers devant les jeunes nymphes et modulait ses poésies sur des roseaux réunis par la cire. Il osa ravaler les accords d'Apollon et défier celui-ci à une lutte, dont Tmole serait le juge. Le vieil arbitre donna alors le signal. Pan fit entendre ses pipeaux rustiques et charma de ses sons grossiers Midas qui l'écoutait. Apollon, ensuite, de ses doigts savants, toucha les cordes de sa lyre d'ivoire. Tmole, ému de ces accords, décida que les pipeaux devaient s'humilier devant la lyre. Tous adoptèrent cette sentence. Midas seul la condamna et l'accusa d'injuste. Apollon ne voulut pas laisser la forme humaine à des oreilles si insensées. Il les allongea, les couvrit de poils et les rendit mobiles. Midas porta des oreilles d'âne (1).

Le médaillon ne représente pas comme dans la scène décrite par Ovide, Tmole, occupant la place principale. C'est Midas qui est ici seul arbitre; et c'est lui qu'Apollon juge indigne de conserver des oreilles d'homme.

Christine de Pisan (2) composa pour cette scène le quatrain suivant:

« Ne te tiens pas au jugement
Midas, qui mie sagement
Ne juge. Sy ne ty conseilles
Car il at pour ce d'asne oreilles ».

(1) nec Delius aures
Humanam stolidas patitur retinere figuram;
Sed trahit in spatium, pillisque albetibus implet
Instabilisque imo facit, et dat posse moveri
Induiturque aures lentè gradientes aselli

OVIDE, livre XI, vers 174 et ss.

(2) *Loc. cit.* fo 25.

« Près de la porte qui mène du cloître au chœur à la muraille
» dedans l'église est un épitaphe et y a les représentations d'un
» homme et d'une femme avec leur enfant à genoux devant une image
» de Notre Dame et on lit cette souvenance : Chi devant dessous
» cette lame gisent honorables personnes Jacques le Louchier fils
» de feu Jacques et Demoiselle Jehanne Villaine s'épouse lequel
» Jacques trespassa l'an 1470 et sa dite demoiselle le 10 d'octobre
» 1433. — Pries Dieu pour leurs âmes. »

Bien que cette inscription diffère quelque peu de celle qui se trouve sur la pierre, il ne peut y avoir doute au sujet de l'identité; la pierre dont question dans le manuscrit est incontestablement celle dont nous nous occupons.

Les inexactitudes de l'auteur du manuscrit ne sont pas assez importantes pour soulever un doute à ce propos.

Quoiqu'il en soit, ce monument funéraire provient de l'ancien couvent des Récollets; son authenticité ne saurait être contestée.

Il a figuré sous le n° 41, à l'exposition des anciennes industries d'art tournaisiennes, organisée en 1911, par notre savant collègue, M. Soil de Moriamé.

Malgré les mutilations des têtes, cette sculpture occupait une place d'honneur dans le groupe des œuvres similaires de l'art tournaisien; l'élégance de la courtine et des écus, la disposition harmonieuse du groupe et des accessoires, le soin mis dans l'ornementation, bref tout un ensemble de recherche artistique et d'exécution soignée, classe cette œuvre parmi les meilleures de cette catégorie.

Les détails sont poussés; la netteté de l'inscription est excellente. La pierre de Tournai, d'un grain fin et compact, se prête mieux que les grès de Flandre ou autres, à la ciselure poussée et soignée.

Nous n'avons pas la vaine prétention d'avoir découvert cette sculpture; elle était connue, bien avant la mise au point de ces notes; celles-ci n'ont d'autre but que de fixer le souvenir de cette œuvre d'art et d'en signaler la valeur aux édiles tournaisiens; un impérieux devoir leur commande d'empêcher l'exode et de conserver un aussi précieux souvenir de la sculpture funéraire à Tournai.

signalée; l'auteur mentionne toutefois les deux personnages de la façon suivante: « Jacquemin ou Jacque le Louchier eut, de son » premier mariage, six enfants qui suivent: a a. Jacquemon, ou » Jacques, qui, ayant omis de relever la bourgeoisie de Tournai » dans l'année après son mariage, la racheta pour 100 sols tournois » le 23 février 1429 (v. st.) et fut juré de Tournai. Il mourut » sans postérité le 20 décembre 1470, et fut inhumé dans l'église » des Récollets de Tournai, près de Jehane Villain, sa femme, » morte le 10 octobre 1434. Il avait été l'un des exécuteurs du » testament de sa tante, la douairière de Cavrines. »

Au dire du comte du Chastel, le défunt n'eut pas de descendance; n'eut-il jamais d'enfant? l'inscription funéraire est muette à ce sujet; la présence d'un enfant agenouillé derrière le défunt ne concorde pas avec l'inscription ni avec la note du comte du Chastel. Peut-être Jacques le Louchier eut-il un enfant qui mourut avant lui? nous n'avons pu élucider la question.

Ce joli monument funéraire appartient au couvent des Clarisses de Tournai; d'après M. Cloquet (1) cette communauté religieuse habite à l'emplacement du monastère des Récollets, qui avaient remplacé les Frères Mineurs sous Philippe II et furent dispersés à la Révolution française. Ce couvent, fondé en 1240, possédait de nombreuses œuvres d'art, notamment les monuments funéraires du xiv^e et du xv^e siècle, dont plusieurs furent sauvés par les soins du comte Barthélemy Dumortier et conservés à la cathédrale de Tournai.

La bibliothèque de la ville de Tournai possède un manuscrit, catalogué sous le n^o CCXXIX et portant le titre suivant: *Le livre des morts du couvent des frères mineurs, dits Récollets de la ville et cité de Tournai* (2). Aux pages 30, 31, 35, 69, 71 et 72, on relève des indications au sujet des monuments funéraires des le Louchier ou Villain.

La page 31 contient les indications concernant la pierre dont nous occupons.

(1) *Tournai et Tournaisis* (collections des Guides belges) — chez Desclée, de Brouwer & C^{ie}.

(2) Je dois ce renseignement à l'obligeance de M. de Soil de Moriamé et le prie de trouver ici mes vifs remerciements.

position; les cheveux tombent sur les épaules; nonobstant la mutilation de la sculpture, on peut conjecturer que la Sainte Vierge offre un objet à l'Enfant-Dieu.

A droite et à gauche de la Sainte Vierge, un homme et une femme sont à genoux, les mains jointes; derrière l'homme, un enfant également à genoux et les mains jointes; tous trois portent le costume du milieu du xv^e siècle, qu'on retrouve dans les tableaux de Roger van der Weyden: l'homme et l'enfant tête nue, portent la houppelande; la femme est coiffée du hennin dont le voile retombe en larges plis.

Derrière la Sainte Vierge, une ample courtine, retenue par quatre crochets, descend en plis souples et élégants; au-dessus du donateur, un écu incliné surmonté, sur l'angle destre, d'un casque à lambréquin et cimier. L'écu est de sable semé de croix recroisettées au pied fiché d'or, à trois louches ou cuillères de même, les manches en bas, brochant sur le tout, deux et un. C'est l'écu des le Louchier, décrit dans l'Annuaire de la Noblesse (année 1870, page 199). D'après un auteur, le cimier serait formé d'une tête et col de chien d'argent; la sculpture ne correspond pas exactement à cette description; on doit plutôt y voir une tête d'oiseau portant dans le bec, la cueillère ou louche qui figure dans l'écu.

Au-dessus de la femme pend un écu sans casque, mi-partie le Louchier et mi-partie Villain, qui porte de sable à six écussons d'argent, chargés chacun d'une bande d'azur.

Aucune hésitation ne subsiste sur l'identification des personnages représentés; sous le groupe, une inscription bien conservée porte en effet:

Chij devāt desous cette lame gissent homnorables psonnes Jaque le Louchier fil de feu Jacqs. Et demoiss Jehane Villaine sespeuse. Lequel Jaqs tspassa le xx jour de decembre lan mil iiij lxx. Et la dite demoise le x jour doctobre lan mil iiij xxxiiij. Pries a Dieu p̄ leur ames.

Dans l'ouvrage du comte du Chastel (1), l'épithape n'est pas

(1) COMTE DU CHASTEL DE LA HOWARDRIES. *Notices généalogiques tour-naisiennes.*

parmi les produits d'un talent original et personnel; ce sont pour la plupart des produits d'atelier.

Il s'en trouve toutefois qui dénotent un souci d'art incontestable; on doit accueillir dans cette catégorie les *Funérailles de frère Jehan Fiefvès* (1426), belle sculpture entrée en 1908 aux Musées Royaux du Cinquantenaire et fort bien décrite par M. P. van den Ven, dans le fascicule de juin 1908 du Bulletin des Musées Royaux. L'auteur signale le fait que pareils monuments « étaient très nombreux au cou- » vent des Frères Mineurs et dans les églises de Tournai »; il en fait valoir l'importance pour l'histoire de l'art flamand et spécialement pour l'étude de l'évolution vers le réalisme qui caractérise la période s'étendant de la fin du xiv^e siècle à la seconde moitié du xv^e. L'auteur rappelle opportunément l'avis de M. Koechlin: « C'est dans l'art funéraire, dit cet auteur (*), que le réalisme des imagiers des Pays-Bas s'est d'abord manifesté et.... toute une série de monuments subsiste dans leur pays d'origine qui est très caractéristique: les bas-reliefs de Tournai. La plupart représentent la Vierge sur son trône, sous un baldaquin; » à ses pieds s'agenouillent les donateurs ou leurs parents, dont on veut rappeler le souvenir; la plupart de ces bas-reliefs sont en effet des monuments votifs ou funéraires.

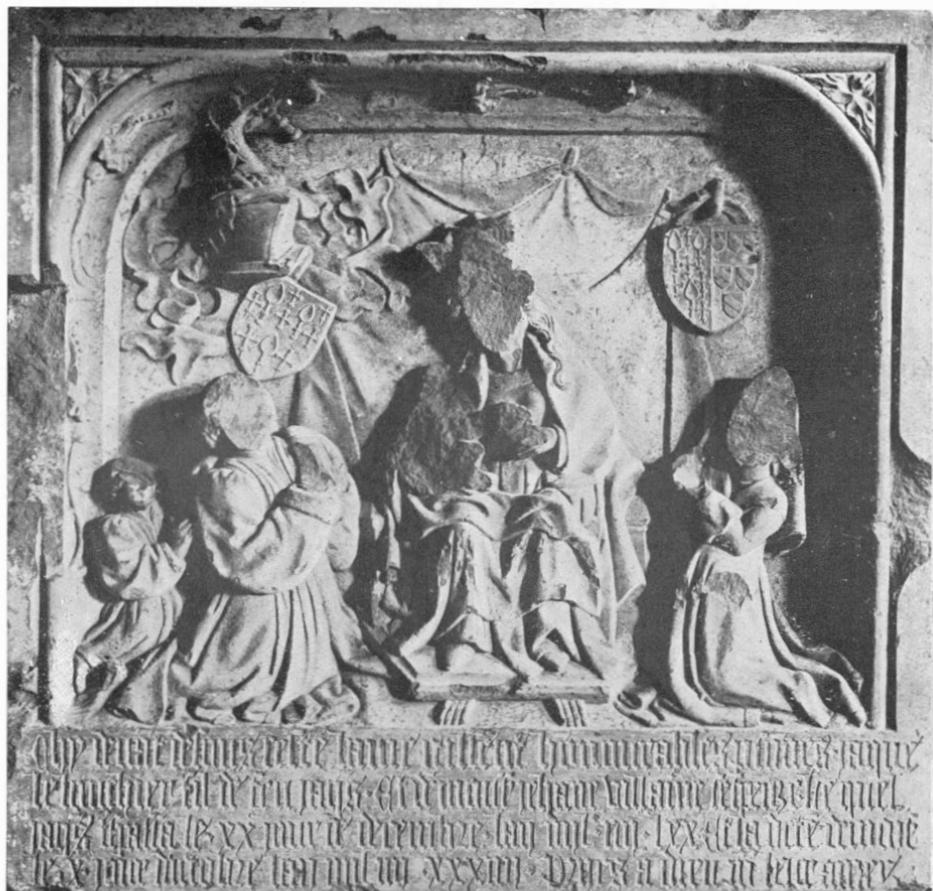
Parfois la Sainte Trinité forme le centre de la composition; elle est représentée sous la forme typique de l'époque: Dieu le père, un vieillard portant la tiare, appuie les deux mains sur la croix placée devant lui et à laquelle pend Jésus-Christ; sur la barbe du Père et le sommet de la Croix, le Saint Esprit est représenté sous la forme d'une colombe.

Parmi les bas-reliefs exposés cette année à Tournai, le plus gracieux, à nos yeux, est celui de la famille le Louchier, que nous reproduisons ici. Taillé dans la pierre de Tournai (*), il mesure 0^m82 en longueur, 0^m80 en hauteur et 0^m18 en épaisseur.

Au centre, la Sainte Vierge assise sur un trône tient l'Enfant-Dieu; vue de face, drapée dans un ample manteau se croisant sur les genoux, coiffée de la couronne, elle occupe le centre de la com-

(1) *La sculpture belge et les influences françaises aux XIII^e et XIV^e siècles*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1903, pp. 37 et suiv.

(2) Probablement de Calonne.



Monument funéraire de Jacques le Louchier et Jeanne Villain.
 (Sculpture tournaisienne).

Notes à propos d'un monument funéraire tournaisien

La région tournaisienne a produit des œuvres remarquables de sculpture; il suffit de citer la porte Mantile, les bas-reliefs et les statues des porches de la majestueuse cathédrale de Tournai, les statues de l'église de la Madeleine dans la même ville, les sculptures d'Antoing. Les bas-reliefs funéraires sont une des expressions les plus caractéristiques de l'art de cette région scaldienne.

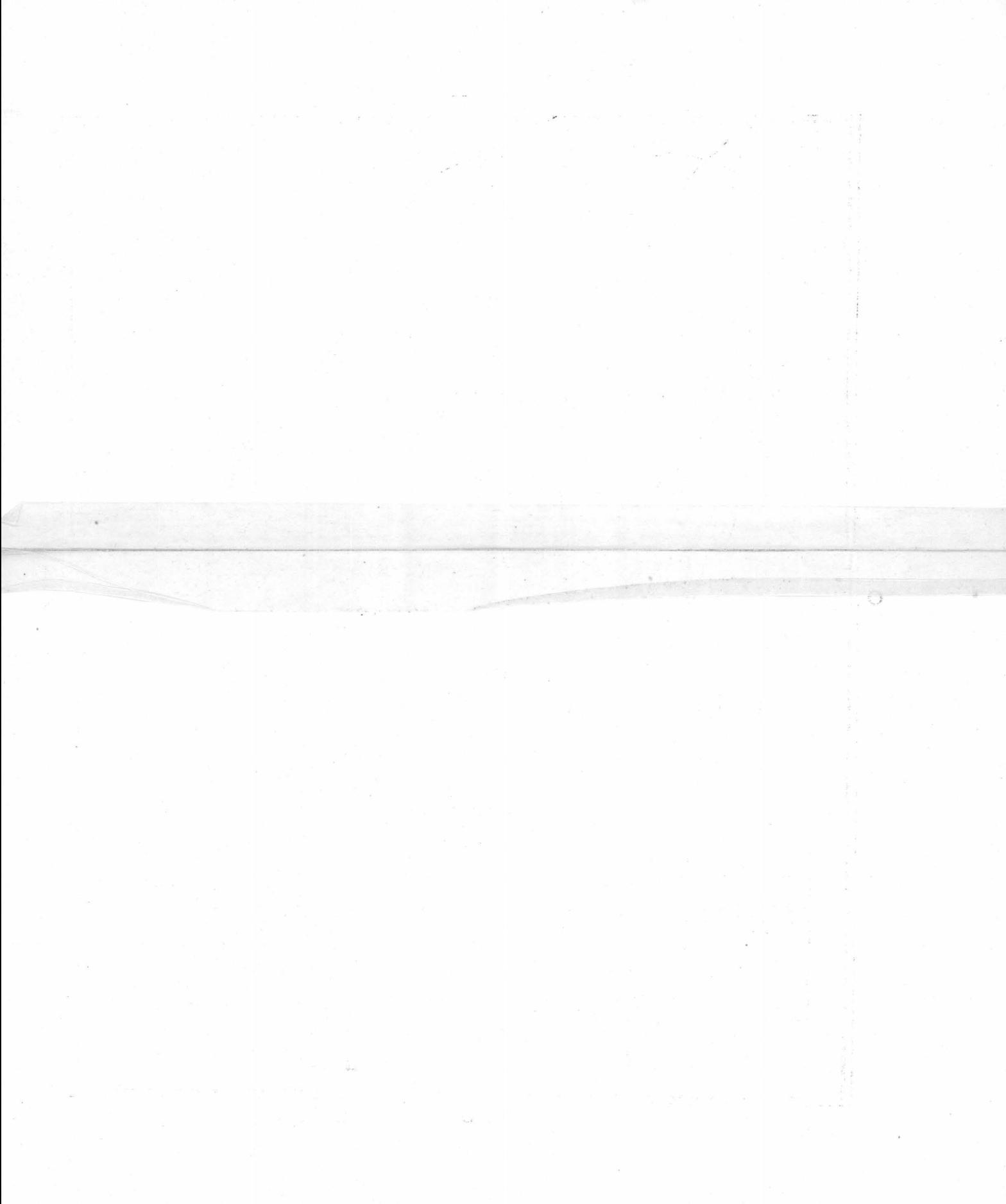
Dans son catalogue de l'Exposition des anciennes industries d'art tournaisiennes, M. Soil de Moriamé signale avec raison l'intérêt qui s'attache à ces bas-reliefs funéraires: « toutes ces œuvres, écrit-il, » ont des traits communs et un caractère propre, qui indiquent une » véritable école d'art; la composition est simple et bien pondérée; » idéaliste avec un fond de sain réalisme; large et souple tout à » la fois, la sculpture tournaisienne est d'une extrême élégance dans les » grandes lignes, d'une rare perfection dans l'exécution des détails. »

Il faut reconnaître de belles qualités dans les monuments funéraires tournaisiens, pris dans leur ensemble, ils accusent un air de parenté ainsi que des qualités sérieuses de mise en page et de composition; on n'y trouve peut-être pas la maîtrise qui classerait ces œuvres

(Ne tiens pas compte du jugement de Midas, qui ne juge pas sagement. C'est ainsi que te conseille, car pour cela, il eut des oreilles d'âne).

Les plafonds du commencement du xvii^e siècle, d'une aussi riche ornementation mythologique, sont devenus très rares dans les vieux châteaux en Belgique, comme ailleurs; leur conservation, coûteuse par suite de fréquentes réparations, fut négligée et on les laissa périr. Celui que nous venons de décrire, constitue, vraisemblablement, le spécimen le plus curieux et le mieux conservé que possède notre pays.

ARMAND DE BEHAULT DE DORNON.



Amée et sa station néolithique

C'est dans la province de Namur, sur la rive droite de la Meuse, aux confins Nord du riant village de Dave, et vers la pointe méridionale du hameau de Velaine dépendant de la commune de Jambes, que s'étend le champ d'investigations, Amée sous Dave, dont il nous a paru intéressant de dire quelques mots dans ces notes.

Le temps et la main des hommes ont complètement bouleversé l'aspect et la disposition des lieux.

Entièrement recouvert par les eaux, il y a des milliers d'années, le site d'Amée a émergé peu à peu, comme toute la belle vallée mosane. En se retrécissant, le large fleuve qui, jadis, coulait là majestueusement, nappe d'eau immense dont les flots pressés roulaient vers la mer, a laissé, sur la hauteur, de vastes terrains argileux, parsemés d'une quantité innombrable de cailloux roulés ; plus bas, des bandes d'alluvion, ou, de temps à autre, apparaissent d'aquatiques fossiles :

Puis, les siècles se passant, le pays se couvrit d'immenses et épaisses forêts. Leur vert manteau descendit les versants de la vallée, ou bien vint mourir à la crête des hautes roches du Néviau, qui entourent cette floraison sylvestre, altières et millénaires falaises grises se mirant encore après tant d'années dans les eaux refoulées, qui forment aujourd'hui cette charmeuse rivière qu'est la Meuse.

Nul doute que les premiers hommes, qui foulèrent ce sol vierge, n'y trouvèrent des endroits éminemment propices à leur manière de vivre, des coins très favorables à un établissement tranquille

et durable. Les forêts sans fin ne leur procuraient-elles pas le plaisir, tant prisé par eux, de la chasse; le fleuve qui coulait au pied, le charme de la pêche? Les nombreuses cavernes étagées dans les roches ne leur offraient-elles pas de sûrs et presque confortables abris?

Toutes ces conditions réunies durent certainement faire de notre site d'Amée un lieu de prédilection pour les primitives populations des bords de la Meuse. Nous verrons bientôt qu'elles y vécurent nombreuses, des siècles durant

Plus tard, beaucoup plus tard, des huttes kimriques, puis des campements celto-belges durent y trouver place.

Les conquérants romains ne dédaignèrent pas d'y faire un poste d'observation de la contrée, et c'est aux légionnaires de César, qu'il faut probablement attribuer l'origine du primitif *castrum*, qui précéda le vieux château, *li vi chestia*, du moyen âge, sombre forteresse qui se dressait sur la colline, aux limites du Tronois et du bois de Duva, et dont une tour branlante, simili ruine, absolument moderne, marque encore l'emplacement (1).

(1) On lit au fol. 210 du *Reg. en parchemin* (Souv. Baill.) aux archives de l'Etat à Namur: «Messire Godeffroit, sires de Daules, est homs à mons. le conte. Si en tient et at releveit en fieuf le haulteur des villes de Daules, de Nanines, de Moncheax et des appartenanches, tout ensi et en la manière que plainement est contenu ès lettrez sur ce faites que li sires de Daules en at de mons. le conte Guilamme de Namur, qui ore est, et de ses prédécesseurs; en accroissement de cesti fieuf at-il releveit unne roche séante asseis près de Daules avoeque le commencement d'une fortreche, laquelle fortreche et maisonemens entour parfait devront yestre et seront maisons overtes à mons. le conte, si comme il appert par lettres sur ce faites saielliées de seigneur et hommes. — Cesti fieuf at releveit tout ensi et en la manière qu'il se contient chi dessus et avoeque le chacerie mess. Warniers de Daules, chevaliers, fils dou jadis mess. Godeffroy, comme hoirs et remanant dou jadis mess. Godeffroit... le xv^e jour du mois de juing, l'an mil III^e III^{xx} et sept.» — *L'invent. du chartrier de Namur* fait par le président de Masnuy (B. n^o 47), mentionne sous la date de 1372 le relief fait par le sire de Dave «de son nouvel chastel et forteresse encomencée faire sur une roche séant assez près de sa ville de Dalves.» — Le 2 mai 1415, Henri de Bollant relève la seigneurie de Dave «avec la fortreche nouvelle commenchié assiese

Du haut de ce promontoire élevé, dominant au loin le cours de la Meuse, qu'il découvrait du pont de Jambes au coude de Tailfer, seigneurs féodaux comme soldats romains pouvaient aisément surveiller tout le pays, et prendre les armes en cas d'alerte, comme ils pouvaient descendre dans la vallée et rançonner les pauvres voyageurs ou les nefes légères, qui descendaient le fleuve vers Namur ou lentement le remontaient vers Dinant.

Plus loin du côté Nord, à l'orée du bois, s'établit un *fundus*. C'était la *villa rustica*, le domaine agricole, à l'opposite du domaine fortifié, auquel il était relié par un chemin passant aux pieds des rochers. C'était la villa d'Amée, qui sans doute, prit son nom de son premier possesseur, le colon romain, *Ameius*.

Avec le temps, cette villa d'Amée devint un fief noble et fut même le siège d'une justice, haute, moyenne et basse (1).

A une époque relativement moderne, au xvi^e siècle, les seigneurs de Dave (2) abandonnèrent leur farouche nid d'aigle et se construisirent un castel plus confortable au bord même de la Meuse. Grammaye (3), au commencement du xvii^e siècle, parle de ce nouveau château érigé récemment ainsi que de l'ancien, existant sur la hauteur, et dès lors abandonné.

Parallèlement la villa d'Amée, qui avait gagné en sécurité et en importance, ne tarda pas à former le noyau d'un petit hameau, peuplé de quelques habitations, entourant un modeste sanctuaire gothique dédié à sainte Gertrude.

Entre ce hameau et le manoir des sires de Dave, s'étendait, sur le versant, le bois d'Amée, dont la contenance était de cent bonniers, au dire des cens et rentes du comté de Namur (4).

sur la roche desseur Davelez » *Plais du souv. baill.* 1414-1415, fol. 43, aux arch. de l'Etat à Namur. — J. BORGNET. *Cartulaire de la commune de Namur*, t. I, 2^e livr., p. 70. Namur, 1871.

(1) H. DE RADIGUES. *Les seigneuries et terres féodales du comté de Namur*. Namur, 1895.

(2) TOUSSAINT. *Histoire de la seigneurie de Dave*. Namur 1892.

(3) J. B. GRAMAYE. *Antiquitates Comitatus Namurcensis*.

(4) El bos d'Amée ki siet près de Muoeze, a 100 bon.; de ce en a li cuens donnet à Henry d'Outre Muoeze 50 bon. et li cuens a le remanans; s'est del aage de 5 ans. — Cens et rentes du comté de Namur en 1265. — BROUWERS. *L'administration et les finances du comté de Namur, du xiii^e au xv^e siècle. Sources*, t. I, p. 182. Namur, 1910.

Le premier propriétaire de ce bois, dont les chroniques fassent mention, est le chapitre de Saint-Pierre-au-château de Namur. Le 2 juillet 1235, ce chapitre met les religieux de Géronsart, qui avaient leur monastère dans les environs, à Jambes, en possession d'une terre et d'un bois sis à Amée, qu'ils avaient acquis de Jehan, bourgeois de Huy et de Gelburge de Bornon, son épouse, lesquels tenaient eux-mêmes cette propriété du dit chapitre (1).

Le pape Alexandre IV, en confirmant, le 12 mars 1256 (n. st.), les privilèges et les possessions du prieuré de Géronsart, cite « *nemora que habetis prope villam que dicitur Amée* » (2).

Le 7 juillet 1257, des arbitres font le partage des terres et des bois d'Amée, appartenant aux religieux de Géronsart et aux frères Thierry et Raoul, de Velaine sous Jambes. Il est question dans leur acte des bois *del Feceroit et del Onison, en Mahimont, el Pomerol, en Labonial, en Jeron, el Thiloit, en Truberster, et el Tronlial*, faisant partie d'Amée (3).

En 1265, le comte de Namur donne cinquante bonniers du bois d'Amée à Henri d'Outre-Meuse (4).

Quand au xv^e siècle, fussent tracées les limites de la seigneurie foncière d'Erpent, on trouve qu'elles étaient bornées aux *commoignes di Amez et Vellaine* (5).

Au xvi^e siècle, le 9 février 1552, Godfroid, fils de Renier-Honoré, relève le bois d'Amée, par décès de Suzanne Wasserwasse, sa mère (6).

Quatre ans plus tard, le 12 janvier 1556, Jehenne de Baillycourt,

(1) Cfr. Pièces justificatives n° 43, p. 240. V. BARBIER. *Histoire du monastère de Géronsart, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin*. Namur, 1886.

(2) Cfr. Id. n° 79, p. 264. *Ibidem*.

(3) Cfr. Id. n° 82, p. 268 *Ibidem*.

(4) *Loc. cit.* BROUWERS.

(5) V. BARBIER. *Op. cit.* p. 88. « De Loyers venant apres Anduang, traversant li dis Anduang, rallant jus al Pierche, li comprinant jus li signorie de Daulles et li booz de Noirmont comme auchi ciaulx de Gerosart, tinant al di signorie de Daulles jus dus fons des Waschiriaulx, tenant à li commoignes di Amez et Vellaine, remontant et tinant al booz li Conte, rithournant dou loing liz booz liveke de Lige. »

(6) BORMANS. *Les fiefs de Namur XVI^e-XVIII^e siècle*, p. 485.

veuve, et Jehenne Honoré, fille de Godfroid Honoré, avec Regnier Honoré son grand-père, agissant comme mambour, relèvent le « bois deseur Amée » (1).

Après cette date, nous n'avons plus trouvé de données dans les archives, concernant notre bois.

Actuellement la partie défrichée appartient aux Frères de la Charité, qui y ont établi leur asile d'aliénés, et l'autre partie, encore bois, à M^{me} la duchesse de Fernan-Nunez, vicomtesse de Dave.

Et le hameau d'Amée ?

Devenu quelque peu plus important au xvii^e siècle, ce hameau forma avec celui de Velaine, dans la seconde moitié du xviii^e siècle, une commune (2).

On sait que la famille de Glimes était en possession de cette terre au commencement du xviii^e siècle. Nous voyons en effet dans le contrat de mariage, en date du 3 mars 1729, entre Ignace François de Glimes (fils de Gil. Al. et de Marie Agnès de Campenne) et Marie Fr. Jos., fille de Ph. Jean Danneux de Warigny, prince de Barbançon (fils de Guil. Alb. et de Marie Louise, comtesse de Groesbeeke) et de Cl. Hon. de Brias (fille d'Engl. Fr. et d'Is. d'Argenteau, née comtesse d'Esneux), le futur apporter en dot la terre d'Amée (3).

Suivant un cerclemenage du 13 avril 1756, la seigneurie d'Amée fut engagée, le 31 octobre 1755, pour 275 florins, à : 1^o, Françoise Brigitte de Glymes de Brabant, chanoinesse d'Andenne, et, 2^o, à Honoré, comte de Glymes de Brabant, neveu de la précédente (4).

Malgré nos recherches, nous ne sommes pas encore parvenu à connaître la destinée de cette seigneurie à la fin du xviii^e siècle, la période troublée de la Révolution, et durant la domination française. Très probablement elle aura été soustraite à ses propriétaires nobles par le régime républicain, et vendue, comme tant d'autres.

(1) BORMANS. *Ibid.*, p. 495.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT A NAMUR. Amée et Velaine. I. Communes. 1756. — An IV.

(3) BORMANS. *Ibidem*, p. 91.

(4) II. DE RADIGUES. *Op. cit.*, p. 346.

Les archives nous renseignent cependant sur des troupes de militaires, qu'à leur passage, la cense d'Amée eut plus d'une fois à héberger. En 1790, alors qu'elle était occupée par un certain Deville, comme locataire, elle fut pillée de fond en comble par une bande de soldats autrichiens (1).

Heure de malheur! Pour des causes inconnues — les conséquences des guerres peut-être — l'importance d'Amée diminua à ce moment, et lorsqu'au XIX^e siècle, il fut annexé au village de Dave, ce n'était plus qu'un simple lieu dit.

Qu'advint-il de nos jours de cet endroit?

La villa, qui après maints avatars, était devenue depuis longtemps la maison seigneuriale, puis la cense d'Amée, avait passé par les mains de plusieurs propriétaires dont les noms: Servais, Douxchamps, Stienon et Ronveau, nous sont connus.

La plupart lui infligèrent des mutilations ou lui imposèrent des changements, qui altérèrent profondément son tant pittoresque aspect d'autrefois.

Son aspect d'autrefois! A cet égard, à défaut de documents manuscrits, nous avons longuement questionné, à maintes reprises, quelques vieux, très vieux habitants de la petite localité mosane, de ceux qui ont vu et retenu, et voici ce qu'ils nous ont appris.

Aux premières années de notre indépendance, vers 1830-1840, l'ensemble des bâtiments d'Amée avait encore l'aspect caractéristique, mi seigneurial, mi rural, qu'il devait avoir sous l'ancien régime.

Ils consistaient, ces bâtiments, en un logis de maître, avec toutes ses dépendances, en une tour et en une petite église.

Du logis de maître, il nous est resté une grande maison rectangulaire d'assez bonne apparence, bâtie en pierres du pays et en briques blanchies à la chaux, surmontée d'une toiture aiguë recouverte d'ardoises et agrémentée de lucarnes diverses. Deux bâtisses basses, servant d'écuries, de remises et d'étables, y sont accolées à droite et à gauche. Une vieille grange, sans intérêt architectural, la

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT A NAMUR. Amée et Velaine. I. Communes. 1756 — An N. Histoire et administration.

précède. Autant qu'il est permis d'en juger, ces bâtiments doivent dater de la fin du xvii^e siècle, l'époque seigneuriale.

L'intérieur devait en être assez confortablement aménagé, à en parler d'après les trois montants de cheminée en pierre de taille que nous y avons trouvés et dont le cachet monumental révèle une certaine aisance de la part des habitants.

Tout près de la maison, au bord de la Meuse, s'élevait une haute tour en pierres — le colombier? — dominant une sorte de quai où l'on venait charger à bateaux les terres plastiques ou les minerais de fer, qui s'extrait encore beaucoup aux environs. Des caves spacieuses se trouvaient au-dessous de la tour.

Une petite église ou plutôt une grande chapelle se voyait à l'angle du chemin dit de Saint-Hubert, (chemin qui, gravissant la côte en lacet, allait rejoindre la grand'route des Ardennes) et du chemin de Namur à Dave, en face de la moderne villa des Arondes. Cette chapelle, dédiée à sainte Gertrude, est celle dont nous avons déjà parlé. Elle devait être très ancienne. Probablement de la fin du xiv^e siècle, à voir l'ogive et les montants, en pierre du pays, d'une des fenêtres qui éclairaient ce petit temple, fenêtre qui existe encore, transportée dans la chapelette nouvelle construite près la cense d'Amée.

Les vieilles gens qui l'ont vue en ruines disent que cette petite église devait avoir environ dix mètres de longueur sur environ cinq mètres de largeur. On y pénétrait, du côté du chemin de Namur à Dave, par une porte cintrée, assez basse, qui a aussi été rétablie dans la nouvelle chapelle précitée. Un détail à noter: nous avons retrouvé dans une maison de Velaine, la localité voisine, chez M. Louis Boucha, un linteau de porte en pierre de taille, sculpté en son milieu d'une tête d'ange entourée d'une guirlande. Ce fragment, paraissant remonter au xviii^e siècle, semble dénoter l'existence d'une deuxième entrée.

Autour du modeste sanctuaire, existait un cimetière dont on a retiré une quantité de crânes et d'ossements humains lors des travaux de terrassements effectués en 1905, pour la mise à plus grande section du chemin de Saint-Hubert.

Tout cela concorde bien avec la tradition qu'il y avait, à Amée, une chapellenie ressortissant de la paroisse de Jambes. Dans le rap-

port d'une visite décanale opérée en 1666, on lit que « dans la paroisse de Jambes, se trouve la chapellenie de Sainte-Gertrude, à Amée, où afflue beaucoup de monde, les dimanches et jours de fête pour entendre la messe, mais où l'on ne prêche pas, ce qui tient plusieurs dans la première ignorance, au grand damne des âmes » (1).

Cette antique chapelle, délaissée on ne sait comment ni pourquoi — peut-être à cause de sa vétusté — finit par tomber en ruines vers le milieu du XIX^e siècle et demeura longtemps en ce triste état, servant uniquement de magasin aux matériaux pour les paysans des environs désireux de bâtir. Avec le peu qui en restait, on construisit, en 1883, une nouvelle chapelle, beaucoup plus petite, à droite de l'entrée de la cense d'Amée. Le nouvel édifice fut dédié à N. D. de Lourdes.

Ce délicieux ensemble, si tranquille et si pittoresque, il y a encore soixante-dix ans, a maintenant un tout autre aspect.

Du côté Nord-Est, la construction du chemin de fer du Luxembourg y a élevé, en 1855, un haut remblai qui a séparé pour ainsi dire Amée d'Erpent, et détourné le cours du ry de Wattia, qui jadis amenait par le vallon d'Amée les eaux du Bois Brûlé dans la Meuse, et qui depuis cette époque se trouve à sec la plus grande partie de l'année (2).

Un autre chemin de fer, le Nord-Belge (ligne de Namur à Dinant), construit cinq années plus tard, disséqua complètement, en passant, la cense d'Amée, dont il frôle en quelque sorte le corps de logis principal.

Un des propriétaires, vers 1880, M. Stienon, fit disparaître sans pitié la vieille tour de pierres, qui depuis tant d'années se silhouettait au bord de la Meuse, modernisa d'une façon malheureuse l'ancienne

(1) *Sub ea parochia (Jamedensi) est capellania Stæ Gertrudis in Amée ad quam multi undique confluent pro sacro audiendo diebus dominicis et festis, ubi tamen non docetur, unde multi perseverant in sua primitiva ignorantia, magnum animarum prejudicium.* ARCHIVES DE L'ÉTAT A NAMUR. Archives ecclésiastiques. Evêché de Namur. Visitations ecclesiarum 1662-1718.

(2) En 1904 une gare a été bâtie pour l'arrêt de Dave (Etat) et depuis lors plusieurs maisons ont été construites à cet endroit

ferme, et fit construire à deux pas du fleuve un petit chalet en briques⁽¹⁾.

Son successeur, M. Victor Ronveau céda, en 1899, la plus grande partie de la propriété, celle située à l'ancien emplacement du bois d'Amée, aux Frères de la Charité de Gand, qui y édifièrent un vaste asile, l'asile Saint-Martin, pour hommes aliénés⁽²⁾. Le même vendit l'année suivante encore quelques ares à gauche du ry de Wattia, à M. le Dr Swolfs, qui y fit bâtir, en 1902, la jolie villa des Arondes, œuvre réussie de l'architecte Hobé⁽³⁾.

Au décès de M. Ronveau, en 1909, ses héritiers vendirent ce qui restait des terres, sur la hauteur, aux mêmes Frères de la Charité, et la cense avec le verger, à M. J. Chalou-Lefils, de Saint-Servais (Namur). Une petite partie, au bord de la Meuse, échut à M. F. Wodon-Derenne, qui y fit bâtir, en 1910, une villa en pierres du pays. La cense cessait d'être une exploitation agricole et fut travestie en deux demeures estivales. Le petit oratoire de Notre Dame de Lourdes, à l'entrée de la cense, près duquel les habitants des environs venaient dire leurs prières depuis plusieurs années, ne concordait plus avec les idées philosophiques du nouveau propriétaire, et la porte en fut murée.

(1) Appartenant actuellement à M. F. Wodon-Derenne, de Namur.

(2) La première pierre fut mise au mois de mars 1900 et les bâtiments furent inaugurés le 22 juillet 1901. Ils furent construits d'après les plans de l'architecte J. Haché de Gand, par les entrepreneurs Haché, V. Debraekeleire et G. Kallaert, de Gand. La population est de 650 malades et d'un personnel de 30 Frères et autant de domestiques. La direction est menée par un frère-supérieur, un aumônier et un médecin en chef assisté d'un adjoint, sous l'inspection d'une commission instituée par le gouvernement. La propriété qui au commencement occupait 18 hectares s'étend maintenant sur une superficie de 35 hectares.

En 1904 on y ajouta un pavillon pour les ouvriers ; l'année suivante on construisit la maison de l'aumônier à peu près en face de l'entrée ; en 1909 le cimetière fut agrandi et béni par Monseigneur l'Evêque de Namur, et en 1910 la plus grande partie de la ferme fut renouvelée.

(3) Cette villa est occupée en été par M. Victor Tahon, de Bruxelles, archéologue distingué, ancien Président de la Société d'Archéologie de Bruxelles. Nous lui sommes extrêmement reconnaissant et nous lui exprimons publiquement nos sincères remerciements pour le concours qu'il nous a apporté à revoir la rédaction de ces notes.

Telles sont très succinctement la description et l'histoire du val pittoresque et extrêmement aimable d'Amée.

* * *

Personne n'ignore l'importance toute spéciale qu'acquiert la citation et surtout l'explication des *noms* dans des recherches semblables à celles dont nous nous occupons ici. C'est pourquoi nous allons nous efforcer d'en développer brièvement les principaux.

D'abord AMÉE. La plus ancienne citation que l'on connaisse, *Ameya*, date de 1235. On le voit dans un acte en latin de l'abbaye de Géronsart, à Jambes (1).

Dans tous les actes, en français ou en wallon, postérieurs à cette date, le nom est presque invariablement écrit *Amée*.

Avec le chanoine Roland, nous croyons que le nom d'Amée a une origine purement romaine, et provient d'un nom de personne *Ameius*, qui serait le fondateur de la villa, à l'époque florissante où nos campagnes se couvrirent d'habitations belgo-romaines (2). Le gentilice *Ameius* est, en effet, connu par une inscription (3). Il faudrait donc sous entendre le mot latin féminin *villa* et ainsi d'*Ameius* viendrait *Ameia* ou villa d'Amée (4).

(1) BARBIER. *Op. cit.*, p. 290.

(2) *Annales Soc. arch. Namur*, t. XXIII, p. 457.

(3) DE VIT. *Totius latinitatis onomasticon*, t. I, p. 256.

(4) J. BORNET raconte dans : *Promenades dans Namur et environs*: Charlemagne créa Naymon de Bavière, premier marquis de Namur. Ce Naymon auparavant chef de troupes bavaoises au service de l'empereur s'acquitta très bien de sa charge; il augmenta les fortifications de Namur et peupla les rivages de la Meuse, principalement vers Namèche et Dave. Il fut tué en 812 et eut pour successeur Thiery-Longue Main, qui bâtit le Theodericum castrum. AMAURY SON COUSIN LUI SUCCÉDA ET DONNA SON NOM AU VILLAGE D'AMÉE, près de Dave: il périt à la bataille de Fontenay en 841. *Annales Soc. Arch. Namur*, t. II, p. 127. — Nous ne pouvons souscrire à cette étymologie; mais peut-être Borgnet est-il dans le vrai pour ce qui concerne le peuplement d'Amée. Peut-être aussi pouvons nous compter Amaury parmi les seigneurs d'Amée, successeurs lointains d'Ameius; car ultérieurement nous rencontrons de temps à autre les comtes de Namur comme propriétaires d'Amée et nous supposons qu'ils le soient restés pendant tout le moyen âge.

Le RY D'AMÉE, au Nord d'Amée. Entre ce hameau et le bois de Velaine souvent dénommé *Tienne aux Pires*, la montagne aux pierres, dans la haute Commogne, existe un petit vallon ou plutôt un ravin boisé, dont le direction est Est-Ouest. C'est dans cet ombreux et charmant vallon que coulait, autrefois, le petit ruisseau appelé le *ry d'Amée* ou *ry de Wattia* ou encore *ry de Wacha*, qui allait verser ses eaux limpides dans la Meuse.

Notons aussi que son thalweg sépare « communalement » le hameau d'Amée sous Dave de celui de Velaine sous Jambes.

LE CHEMIN DE SAINT-HUBERT. En remontant de la villa au sommet de la colline, on suit le chemin en lacet dit de Saint-Hubert. A proprement parler, c'est la voie très ancienne — simple sentier, d'abord — par laquelle les bonnes gens d'Amée, de Velaine et des villages avoisinants allaient rejoindre, à la Perche, à Andoy, la grand'route de Marche, quand il se rendaient, en pieux pèlerinage, à Saint-Hubert en Ardenne.

Du haut de ces sommets, le spectateur jouit d'une des vues la plus admirable qui soit dans toute la vallée de la Meuse, si fertile cependant en prestigieux panoramas.

Le TRY DE DAUVE, le trieu de Dave, est une dénomination relativement moderne, appliquée à un terrain plus ou moins inculte et qu'il fallait défricher. C'est ce qu'il était encore, en effet, il n'y a guère plus d'une vingtaine d'années.

Le BOIS D'AMÉE. Nous avons vu que l'endroit élevé, où se trouve aujourd'hui l'Asile Saint-Martin, faisait autrefois partie du bois d'Amée, forêt longtemps impénétrable, qui recouvrait de temps immémorial, le vaste espace situé sur les hauteurs d'Amée, et dont il ne reste plus maintenant qu'une faible partie, vers le rocher du Néviau.

Le TRÔNOIS, *li tronial*, dont il est question dans une chartre de 1257, de l'abbaye de Géronsart (1). C'est le prolongement du bois

(1) *Op. cit.* p. 268.

d'Amée. L'étymologie de cette appellation ? Nous croyons la trouver dans le verbe wallon *trôner*, trembler. Le tremble, cet arbre qui croît encore à présent à la même place et s'y multiplie vigoureusement, au point d'y former des trembles, lui aurait donné son nom dans le langage populaire.

Le TRY AUX PÉQUETS. Vis-à-vis du Trônois, en dehors du bois, nous rencontrons le *try aux péquets*, dont la dénomination certainement peu ancienne fait immédiatement songer aux génévriers, qui s'y trouvaient naguère en grand nombre.

Le TROU DES NUTONS. Dans les rochers du Néviau qui se dressent presque verticalement au bas du bois d'Amée, face à la Meuse, se trouve le fameux *trou des Nutons*, qui rappelle la mémoire de ces petits hommes légendaires, et qui a tant occupé l'imagination de milliers et de milliers de passants de la vallée de la Meuse (1).

LA TAIE AUX CHATS. C'est ainsi qu'on appelle l'ancienne ferme de M. Binamé, sise aux environs de la gare de Dave-État, ainsi que toute cette agglomération. Est-ce de nouveau une dénomination populaire, faisant allusion au taillis qu'il y avait là auparavant et où les chats se réfugiaient, ou bien des lapins et des lièvres ?

* * *

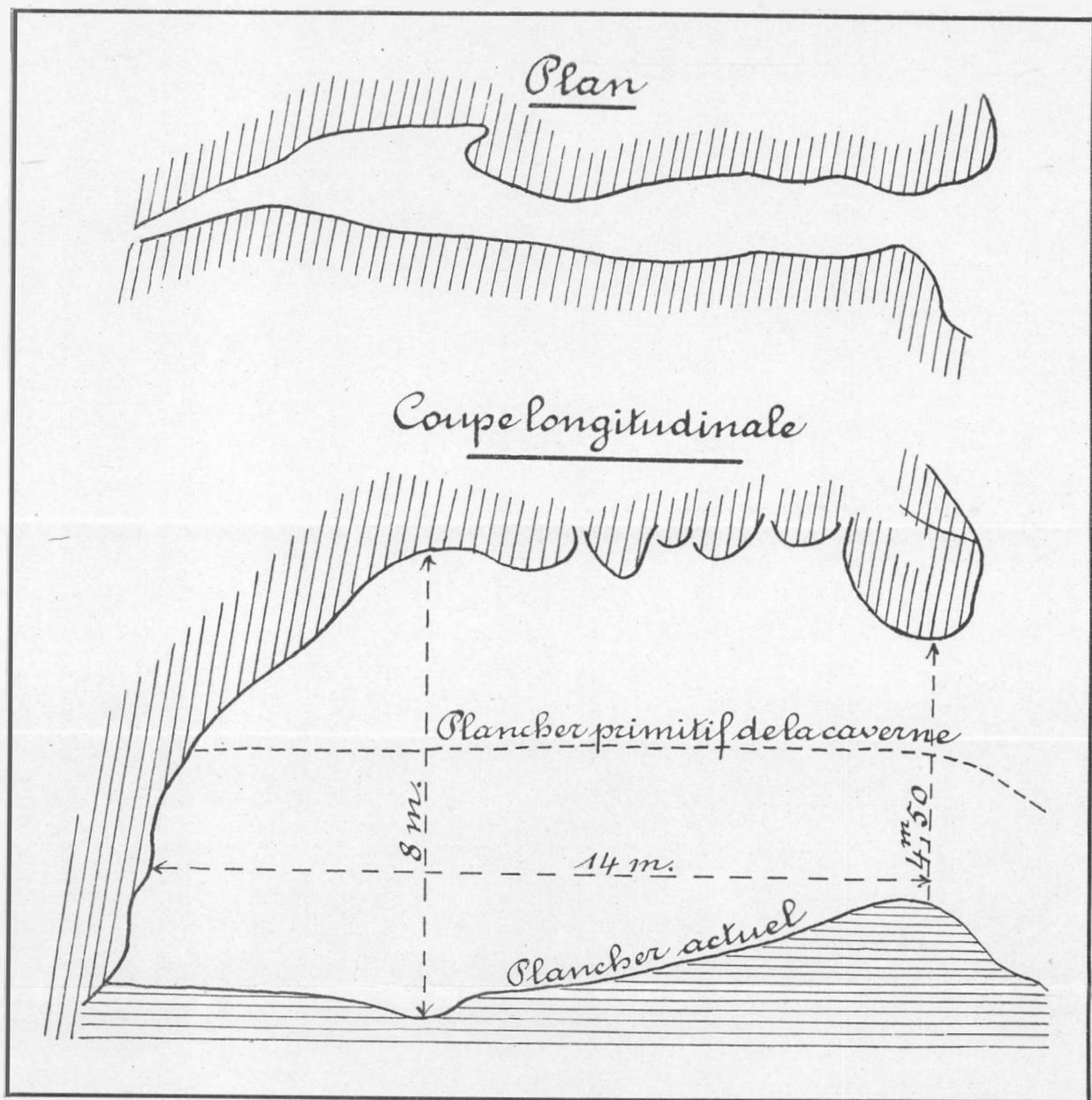
Nous venons de prendre connaissance de la signification des différents noms de l'endroit, objet de nos recherches. Passons maintenant aux trouvailles de choses anciennes, qui ont été faites dans ce lieu ou aux environs immédiats.

Le trou des Nutons, que nous venons de citer, est une grotte située à 1600 mètres de l'église de Dave et à 750 mètres de la cense d'Amée. Elle s'ouvre au Sud-Ouest dans le magnifique massif des rochers du Néviau, à une quinzaine de mètres au-dessus de la route.

C'est un couloir bien sec, long de 14 mètres, haut de 7 à 8 mètres, et large de 2 mètres.

Cette grotte a été fouillée à maintes reprises et complètement

(1) La légende des Nutons. *Annales Soc. Arch. Namur*, t. XVIII, p. 347.



PLAN ET COUPE DE LA GROTTÉ DU NÉVIAU (TROU DES NUTONS).

vidée à une époque qui paraît déjà ancienne. Les recherches méthodiques et définitives que le service de fouilles de l'Etat y a faites en 1907, tant à l'intérieur que dans les déblais rejetés au dehors, n'ont amené aucune découverte. La raison en est dans les nombreuses fouilles antérieures, faites par des inconnus et sans le moindre témoignage de leur passage.

Dans le courant de l'été de l'année 1848, des ouvriers, en défrichant une partie du bois situé derrière la chapelle d'Amée (qui existait encore, en ruines), mirent au jour un petit trésor, oublié là depuis longtemps et contenant deux à trois cents pièces de monnaies, la plupart du xvi^e siècle (1).

Aux environs de la même chapelle, furent découvertes en 1895, plusieurs tombes romaines. C'étaient, très probablement, les sépultures des colons belgo-romains qui vécurent et moururent à la villa d'Amée, à l'époque des Antonins et de Trajan (2).

De jolis cercles en bronze, datant de l'âge du bronze, c'est-à-dire de la période qui suivit l'âge de la pierre polie, ont été trouvés dans les rochers du Néviau. On sait que ce sont des marchands colporteurs qui ont répandu le goût et multiplié l'emploi de bronze chez les populations néolithiques de nos contrées. C'est dans la « cachette » d'un de ces marchands, cachette pratiquée dans les rochers précités, que l'on trouva les quatre *torques* en bronze dont nous venons de parler. Ces quatre cercles en torsade de différents diamètres, accompagnés de quelques fragments, peuvent se voir au Musée archéologique de Namur (3).

Au village de Dave et dans les campagnes de Velaine, avoisinant notre hameau, des quantités de briques et de tuiles romaines ont été déterrées. Preuve nouvelle de l'existence d'habitations belgo-romaines aux premiers siècles après J. C.

(1) *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. I, p. 378.

(2) *Annales Soc. Arch. Namur*, t. XIV, p. 527.

(3) CAM. VAN DESSEL. *Topographie des voies romaines de la Belgique* p. 73. Cfr. *Dictionnaire archéologique de la Gaule. Époque Celtique*, t. I, p. 336. — *Annales Soc. Arch. Namur*, t. II, p. 149.

A Dave, dans le jardin du presbytère, des poteries romaines furent exhumées au commencement de notre siècle, au dire de M. Bruyer, alors curé à Dave.

Enfin, à l'endroit appelé *Fond Messire*, dans les fonds de Dave, M. Deguel, fermier à Dave, m'a renseigné, que cette année et les précédentes il a trouvé une quantité de silex en labourant ses terres. Il en a cédé une partie au Musée de Namur.

Le dolmen dénommé *La Pierre du Diable* se trouvait à 1200 mètres d'Amée. Le monument mégalithique, de la même époque que ceux de Gozée près Charleroy et de Wéris, près Barvaux, a été parfaitement décrit par M. le baron A. DE LOË (1).

C'était un beau dolmen entouré d'un cromlech. Il se dressait sur le territoire de Velaine (Jambes) où on pouvait encore le voir, il y a une soixantaine d'années, non loin d'une petite chapelle abritée par un très vieux noyer.

Il se composait alors d'une dalle en calcaire dolomitique, longue de 2^m60, large de 1^m95 et épaisse de 0^m52, légèrement inclinée au Nord-Est et reposant sur deux supports de même nature, ayant une longueur de 2^m40, une largeur de 1^m65 et une épaisseur de 0^m70 (1).

Dans une note intéressante sur la *Pierre du Diable*, M. Schuermans (3) rapporte que le propriétaire de la maison dans le jardin de laquelle se trouvait cette pierre, voulant aplanir le terrain, trouva à faible profondeur, neuf ou dix pierres presque aussi grandes que celles du dolmen, couchées et enterrées à environ 6 mètres de distance autour du monument. Il y avait donc une enceinte.

Il y trouva également un assez grand nombre de monnaies romaines en bronze.

Le même propriétaire, creusant ensuite à environ 1^m80 de profondeur sous la loge du dolmen (dont il avait maçonné les deux

(1) B^{ON} A. DE LOË. *Etude sur les mégalithes ou monuments de pierres brutes existant ou ayant existé sur le territoire de la Belgique actuelle.* (Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique, 4^e session, Charleroi, 1888).

(2) VAUGEOIS. *Mémoires de l'Académie celtique*, III, 1809, pp. 329 et suivantes.

(3) *Bulletin des comm. royales d'art et d'archéologie*, t. VIII, p. 5.

extrémités pour en faire un caveau à vin) n'y découvrit que du sable et quelques tessons de briques.

En 1874, la Société archéologique de Namur fit pratiquer quelques recherches sur l'emplacement du dolmen de Velaine. Elles mirent encore au jour une des pierres qui formaient le cromlech, plusieurs tombes paraissant dater de l'époque romaine, quelques fragments de poteries grossières, et un perçoir en silex.

Les dolmens, on l'a dit, ne sont que des tombeaux de néolithiques. Les fouilles, qui ont été faites sous ces monuments, en France, en Amérique et en Danemark, l'ont prouvé. Les corps y étaient ensevelis et non brûlés et, souvent, les morts étaient placés dans la loge centrale, repliés sur eux-mêmes et les genoux touchant le menton.

Lorsqu'ils n'ont pas été dévastés, les dolmens sont hermétiquement clos et parfois même recouvert d'un tumulus de faible hauteur. La France offre des exemples de monuments mégalithiques qui ont été autrefois recouverts d'un monceau de terre. On voit le dolmen se dresser au centre d'un monticule dans lequel les supports sont enfoncés jusqu'au niveau du sol. On croit alors que l'action du temps ou la main de l'homme a détruit le tumulus.

La *Pierre du Diable* a dû être primitivement recouverte de terre et son déblaiement fut sans doute la cause de l'enfouissement des pierres de l'enceinte.

Selon M. SCHUERMANS, la pierre de Velaine aurait été un tombeau respecté par les Romains et devenu, avec le temps, le centre d'une nécropole romaine, dont l'autel aura reçu des offrandes de monnaies, etc. (1).

M. le baron A. DE LOË se demande si les chrétiens des premiers siècles, obéissant aux canons des conciles, aux édits et aux capitulaires des rois francs, ordonnant la destruction des monuments qui avaient continué à faire l'objet d'un culte païen, n'ont pas pu briser l'autel romain. Ce serait eux alors, qui auraient renversé les pierres de l'enceinte, éventré et aplani le tumulus, ouvert la chambre sépulchrale du dolmen et dispersé son contenu, pour, à

(1) *Bulletin des Com. roy. d'art et d'archéologie*, t. VIII, pp. 1-25. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XIII, p. 339.

leur tour, élever sur l'emplacement, suivant leur coutume, un oratoire chrétien, rebâti plusieurs fois et représenté, encore naguère, par la petite chapelle que l'on y voyait, sous son vieil arbre (1).

Aujourd'hui, rustique petite chapelle et noyer séculaire ont disparu.

A Amée proprement dit, l'existence de pierres façonnées par la main des hommes n'avait, jusqu'à ce jour, été signalée que très brièvement, et pour ainsi dire, en passant (2).

Pourquoi, nous dimes-nous, si l'on trouve des silex taillés, un peu partout, sur les hauteurs dominant la vallée de la Meuse, n'en trouverions-nous pas aussi sur notre colline d'Amée ?

Désireux de donner une réponse à cette question, nous nous mîmes en quête, et nous eûmes le bonheur de constater, dès le premier jour de nos recherches, que nous ne nous étions pas trompé dans notre attente (3).

Toute une station néolithique se fit jour. C'est d'elle que nous nous proposons de dire à présent quelques mots (4).

+ * *

La station néolithique d'Amée s'étend : partie sur la propriété des Frères de la Charité, dans des terrains longtemps incultes et parfaitement cultivés aujourd'hui, et partie sur le domaine de M^{me} la duchesse de Fernan-Nunez, dans le bois du Trônois et les rochers du Néviau.

Au point de vue géologique, nous sommes en plein terrain viséen, recouvert d'un dépôt oligocène.

(1) B^{on} A. DE LOË. *Loc. cit.*

(2) DE PUYDT-LOHEST. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. V, 1886-1887, p. 77.

(3) Plus tard nous apprîmes (*Ibidem*) qu'on avait découvert déjà : a) au dessus des rochers de Dave, quelques silex taillés ; b) près du hameau de Velaine (vers Jambes) à gauche du ruisseau : pointe de flèche à ailerons et quelques silex taillés et éclats.

(4) Ici nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance à M. le baron A. de Loë, le savant conservateur des Musées royaux du Cinquantenaire de Bruxelles, qui nous a aidé à déterminer l'usage et l'époque de quelques silex, que nous venions de trouver.

On y constate, de ci de là la présence de terres plastiques et de minerais de fer, dont l'extraction peu abondante du reste, fut abandonnée vers le milieu du siècle dernier.

Les rochers du Néviau, affleurements du viséen, sont composés d'un calcaire dolomitique, assez semblable à celui des rochers bien connus de Marche-les-Dames.

L'altitude du site varie entre 100 et 150 mètres.

La distance de la cense d'Amée à l'église du village de Dave est de 2 1/2 kilomètres, par la route de Namur à Dave, qui passe au pied des rochers, presque parallèlement au chemin de fer du Nord-Belge. De cette cense à la gare de Dave-Etat, la distance est de 1 1/2 kilomètres, par le chemin de Saint-Hubert qui, en montant la côte, traverse notre station néolithique.

Des silex taillés ont été trouvés par nous de tous côtés, sur le vaste espace qu'occupe cette station. Disons toutefois que le dépôt le plus abondant suit une courbe que l'on tracerait du Nord-Est au Sud-Est.

C'est là qu'on les ramasse encore journellement, la plupart à la surface du sol cultivé, quelques-uns légèrement enterrés.

Les spécimens qui gisent sur le versant de la colline, vers l'Ouest, sont généralement patinés ou cacholonnés.

Les autres, ceux que l'on trouve sur le plateau, sont plutôt de nuance grise ou bleuâtre, bien que l'on y rencontre aussi des pièces cacholonnées.

La matière première de tous ces silex est de deux provenances. Certaines, comme les fragments des haches polies, surtout viennent des carrières de Spiennes, dans le Hainaut. D'autres ont été apportées des environs de Jodoigne et d'Orp-le-Grand, dans le Brabant wallon.

Leur forme, leurs dimensions, et leur destination, sont extrêmement variées.

Sans parler des nombreux éclats ou déchets de taille, retouchés ou non, à la ligne sinueuse ou à la ligne unie, et marqués par le conchoïde de percussion, nous avons trouvé une quantité considérable de silex, allant des plus gros *nucleus* aux plus petites pointes, minces et effilées, instruments minuscules à retailles dorsales.

Percuteurs, raclours, grattoirs, perçoirs, pierres de jet, *nucleus*,

etc. tous les outils façonnés de mains d'homme à l'époque néolithique s'y trouvent.

Nous n'entreprendrons pas la description détaillée et nous nous bornerons à renvoyer le lecteur à la planche ci-jointe qui montre quelques spécimens des plus intéressants.

Faisons seulement remarquer que les plus petits ustensiles, absolument caractéristiques du tardenoisien peuvent avoir servi de pointes de flèches pour la chasse, ou d'hameçons pour la pêche, ou bien encore d'instruments à tatouer. On sait combien les hommes des cavernes étaient friands du tatouage, cette parure que l'on retrouve chez les sauvages de tous les temps et de tous les pays du monde.

Les grattoirs discoïdes, à encoche, retouchés, ovales ou quelquefois doubles, avec retouches des deux côtés, présentent de très beaux spécimens de cette même époque tardenoisienne. Leurs retouches sont nettement caractérisées.

Un poinçon remarquable ou foret de tardenoisien est également à citer.

Bien intéressantes sont les pointes de flèche à ailerons et pédoncules, de l'époque robenhausienne. Nous avons eu la bonne fortune d'en réunir trois de toute beauté. Naturellement, comme toujours, les ébauches de pointes de flèche sont particulièrement nombreuses.

Des fragments de haches polies se rencontrent également dans notre station.

Quelque pièces de phthanite s'y trouvent mêlées aux silex.

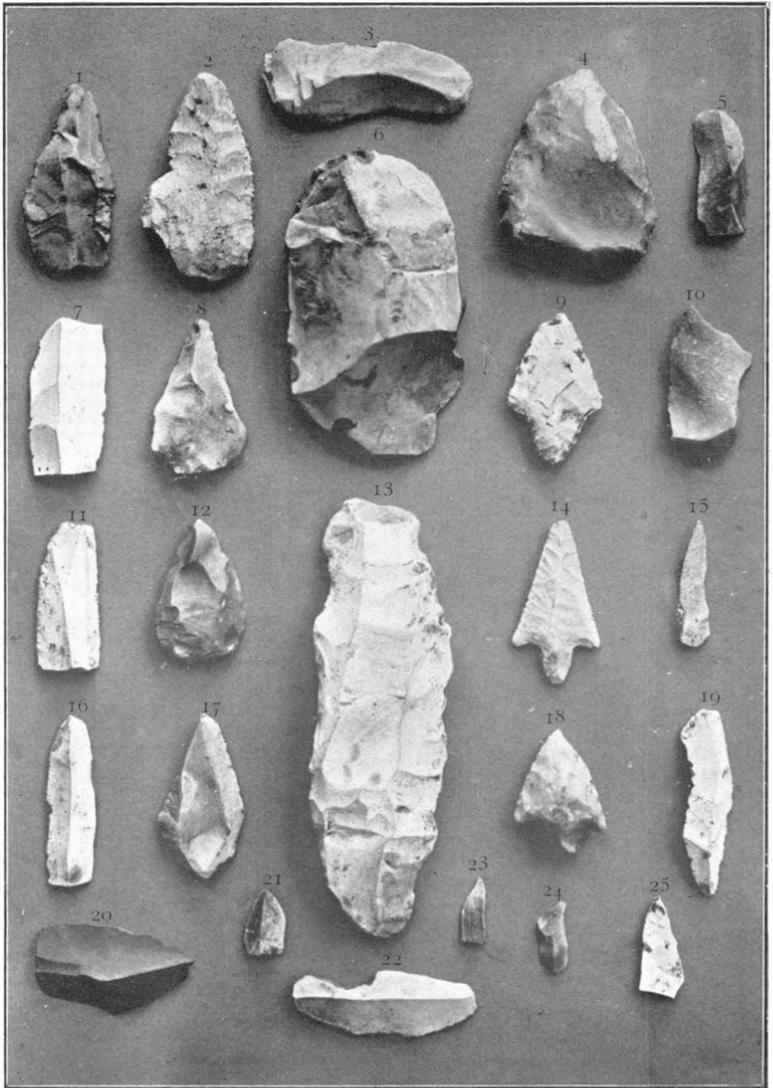
Mais ce que l'on y ramasse en plus grand nombre, ce sont les lames et les tronçons de lames, simples ou retouchées, de toutes grandeurs.

Enfin, les silex craquelés trahissant un étonnement par le feu ou par le froid, anciens ou modernes, n'y manquent pas non plus.

Complétons cette brève énumération en disant que nous avons aussi trouvé, dans la station d'Amée, quelques tessons de poteries romaines et plusieurs pièces de polyptiers du *cijatophylum hexagonum*, ou polyptier des mers dévoniennes.

* * *

Pouvions-nous, au cours de nos recherches, nous abstenir de questionner les habitants au sujet des légendes et traditions qui font



toujours cortège aux stations néolithiques, comme aux châteaux, aux abbayes, etc.?

Non. Nous n'y avons pas manqué, et voici ce que nous avons entendu raconter :

En face de l'asile Saint-Martin, du côté de l'Ouest, s'étend un immense cimetière, où sont enterrés des milliers d'hommes tombés sur le champ de bataille, en une sanglante rencontre.

Le fameux brigand Barbau, lequel, vers 1878, s'était réfugié et caché dans la grotte des Nutons, au Néviau, où les gendarmes allèrent l'arrêter, prétendit que cette grotte se continuait en galerie jusque sous la ferme « La Taie aux Chats », située près la gare de Dave-État.

Une autre sorte de grotte, deux excavations superposées, existe à flanc de côteaux, en face la grange de la cense d'Amée (1). On raconte qu'elle fut habitée, il y a de cela bien des années, par des personnes très charitables. Le soir, les femmes des environs y venaient apporter, en paniers, les linges qu'elles avaient à blanchir, et le lendemain matin, de bonne heure, elles les retrouvaient lavés, séchés et proprement empilés dans leurs paniers. Toujours la légende des braves petits Nutons! Cette grotte se prolongeait aussi, en une longue galerie, jusqu'à la susdite ferme « La Taie aux Chats », à plus d'un kilomètre de distance, en ligne droite.

Est-il besoin de dire que ce sont là pures inventions des bonnes gens, amis des choses surnaturelles et des histoires extraordinaires qui se racontent le soir, en hiver, au coin du feu, et que se transmettent les générations avec une inébranlable crédulité? Cependant sous cette forme hautement imaginaire, le fond de l'historiette rappelle fréquemment un fait qui s'y est passé.

* * *

(1) La prétendue grotte d'Amée n'est probablement qu'une ouverture d'une galerie de recherches qui fut ouverte à cet endroit au siècle dernier (ou au xviii^e, tout au plus) dans l'espoir d'y rencontrer du minerai de fer. Peut-être pour le petit fourneau au bois de Wépion, qui était situé en face, sur la rive opposée de la Meuse et qui a disparu depuis longtemps.

Pour finir nous ajoutons une explication succincte des silex figurés sur la planche ci-jointe:

1. Pointe retouchée de l'époque robenhausienne.
 2. Pointe retouchée sur les deux faces.
 3. Lame retouchée de l'époque tardenoisienne. Silex gris clair.
 4. Grattoir double avec retouche des deux côtés, de l'époque robenhausienne.
 5. Lame de l'époque tardenoisienne. Silex blond translucide.
 6. Lame ou couteau plus large, de l'époque tardenoisienne.
 7. Lame de l'époque tardenoisienne. Silex à patine blanche.
 8. Pointe retouchée de l'époque robenhausienne.
 9. Pointe de flèche à pédoncule et barbelures, de l'époque robenhausienne. Silex à patine blanche.
 10. Poinçon ou forêt de l'époque tardenoisienne.
 11. Lame de l'époque tardenoisienne. Silex à patine blanche.
 12. Pointe de l'époque robenhausienne.
 13. Grande lame de l'époque robenhausienne. Silex à patine blanche.
 14. Pointe de flèche à ailerons, pédoncule et barbelures, de l'époque robenhausienne. Silex à patine blanche.
 15. Perçoir à retaille dorsale de l'époque tardenoisienne.
 16. Lame de l'époque tardenoisienne. Silex à patine blanche.
 17. Pointe de l'époque robenhausienne.
 18. Pointe de flèche à ailerons et pédoncule de l'époque robenhausienne.
 19. Lame de l'époque tardenoisienne. Silex à patine blanche.
 20. Lame en phtanite,
 21. Instrument minuscule de l'époque tardenoisienne.
 22. Lame de l'époque tardenoisienne.
 23. Instrument minuscule de l'époque tardenoisienne.
 24. Instrument minuscule de l'époque tardenoisienne.
 25. Perçoir de l'époque tardenoisienne. Silex à patine blanche.
- Toutes les figures de cette planche sont aux 4/5 de leur grandeur réelle.

Amée (Dave), 3 décembre 1911.

J. E. JANSEN.

Découverte d'une villa romaine à Merxplas (Anvers)

Il y a quelques mois, M. Van Nueten, échevin à Merxplas, qui veut bien s'intéresser à nos fouilles, vint m'apporter quelques tessons qui lui paraissaient être anciens et qu'il avait trouvés en faisant opérer un défrichement dans une de ses propriétés appelée « *Ruyenberg* », à Merxplas.

A cet endroit que nous avons exploré, à diverses reprises, avec M. Van Nueten, nous avons récolté quantité de tessons de poteries romaines, de tégula, de poteries grossières appartenant à des urnes hallstattiennes, ainsi que plusieurs silex taillés.

La majorité des tessons romains proviennent de poteries en terre cuite, jaune, à gros rebords donnant en coupe la forme d'un cœur et qui sont caractéristiques, pour nos provinces, dans la seconde moitié du 1^{er} siècle après le Christ.

Quelques urnes, de forme ovale, à rebords épais et plats tournés vers l'extérieur, peuvent être datées du 1^{er} siècle ou du commencement du 11^e siècle (1).

(1) J. H. HOLWERDA. *Opgraving bij Arentsburg te Voorlurg*, overgedrukt uit de *Oudheidkundige mededeelingen van het Rijksmuseum van oudheden te Leyden*. Deel V. 's Gravenhage, Martinus Nyhoff, 1911, bl. 55.

Des tessons de tôle grossière à bords profilés et ornementés.
Des tessons de terra nigra et d'autres, en terre de pipe à couverture rouge, sont probablement des produits indigènes imitant les poteries romaines.

Des fragments de petites urnes à col droit, comme nous en avons rencontré en quantité, dans les nécropoles à incinération de la Campine.

Enfin, des poteries en terre cuite, grise, dure, sonore, qui semblent être des produits saxons.

De l'examen de ces tessons, nous pouvons inférer qu'il a existé, à Merxplas, au *Ruyenberg*, un établissement romain, couvert en tégula à la fin du 1^r ou au début du 1^{re} siècle.

Que cet établissement semble avoir été occupé ensuite par des envahisseurs barbares utilisant des poteries grossières à col droit du type d'Hallstatt et que nous supposons être les Franks antérieurs au christianisme, qui s'agglomèrent en Taxandrie dans les premiers siècles de notre ère, et que l'on signale notamment dans le Limbourg comme ayant été les destructeurs des établissements romains.

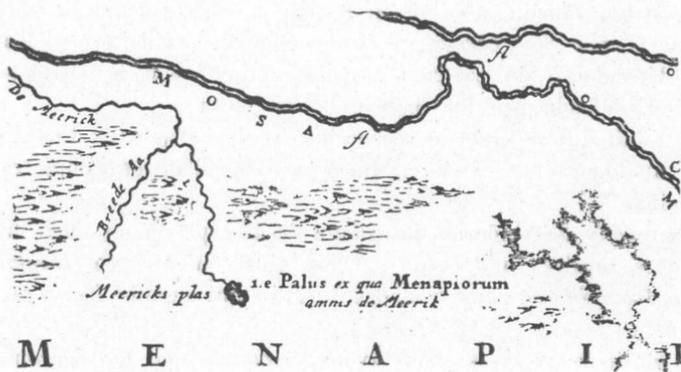
Les poteries grises, très bien cuites, semblent avoir appartenues à des Saxons du 6^e ou 7^e siècle.

Nous nous réservons, d'accord avec le propriétaire, à faire ultérieurement au *Ruyenberg* des fouilles méthodiques.

Il est à remarquer que la tradition place un camp romain à la *Beemdhorst* (colline ou élévation dans la prairie), situé à côté du *Borgt* (burgt ou castrum), et où on aurait trouvé des urnes au 17^e siècle. Voici ce que dit van Gorkom, écrivant en 1789, en parlant de Merxplas (1): « Inderdaad, bij nader onderzoek heeft » men op het gehucht *Lipseinde* in een hoog blok grondvesten van » zulk eene versterking gevonden, alsook oud ijzerwerk dat bijna » vergaan was. *In den omtrek* werden verscheidene urnen op » gedolven (waarvan wij er nog eenige gezien hebben) die van » gedroogde potaarde gemaakt waren. Van binnen waren zij nog » geheel zwart van de verbrande asch. »

(1) L. VAN GORKOM. *Beknopt denkbeeld van oud-Nederland*. Brussel, 1789, p. 25.

Ce camp, aujourd'hui entièrement détruit par suite de son nivellement et du rejet de la couche archéologique dans les larges fossés qui l'entouraient, a été fouillé sans résultat par nous en 1904 (1). Mais son existence ne peut être mise en doute et Mensong Altling (2) l'identifie, à tort ou à raison, avec la forteresse des Ménapiens, que les romains auraient prise d'assaut, détruite et incendiée à Merxplas.



Dans le chemin du *Berkelaer*, qui relie le camp romain du *Beemdhorst* à la villa romaine du *Ruyenberg*, M. Van Nueten et nous même avons récolté plusieurs silex taillés, dont une pointe de lance triangulaire en silex gris-foncé, avec retouches latérales, et une pointe de flèche en silex gris-pâle avec retouches latérales, à pédoncule et ailerons.

Il y a donc là un ensemble de constatations matérielles et de traditions qui rendent cette partie du village de Merxplas particulièrement intéressant au point de vue protohistorique.

(1) L. STROOBANT. *Légendes et coutumes campinoises*, in *Taxandria*, Turnhout, Splichal, 1908, p. 14, *Merxplas. Fouilles au camp romain*.

(2) MENSONG ALTING in *Notitia Germania inferioris antiquae*.

Le dispositif topographique romain de Merxplas rappelle étonnamment celui de Grobbendonck (1).

A Merxplas, le camp romain, situé immédiatement à côté du rivelet la Marek, se trouvait sur une élévation large, de l'Ouest à l'Est de 211 pas, et du Sud au Nord de 130 pas et défendu par un fossé circulaire prenant l'eau à la Marek, et qui était large de 66 pas.

A quelque distance, en dehors du camp, le *Ruyenberg* semble avoir constitué, la *villa rustica* ou exploitation agricole dépendant du castrum romain, absolument comme la villa romaine découverte par nous *aux Steenberges*, à Grobbendonck, semble avoir constitué une dépendance du castrum romain, actuellement le château des d'Ursel, défendu par une boucle de la Nèthe.

Il serait intéressant de rechercher si des dispositifs topographiques analogues ont existé en Belgique pour d'autres camps réputés romains.

La toponymie moderne du village de Merxplas nous offre encore quelques repaires intéressants. C'est ainsi qu'entre le *Ruyenberg* et le *Beemdhorst* nous trouvons le *Looi* qui signifie *lucus* ou bois sacré.

A plusieurs reprises, nous avons démontré que les nécropoles à incinération de la Campine se trouvent toujours aux lieux-dits, *Looi bosch* (nécropole de Turnhout), *Looieind* (nécropole d'Alphen), *Loo* (nécropole de Bergeick), etc., etc. (2).

Nous en inférons que les urnes dont Van Gorkom fait mention comme ayant été trouvées près du camp romain, proviennent d'une nécropole à incinération qui doit avoir existé à Merxplas au *Looi*.

Immédiatement à côté du camp se trouve l'ancienne cure de Merxplas, actuellement maison de campagne de M. le député permanent Louis Caron. Cette propriété porte le nom caractéristique de

(1) L. STROOBANT. *Découverte d'une villa romaine à Grobbendonck (Anvers)*. Anvers, J. Van Hille-De Backer, 1909, in *Bulletin de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique*.

(2) LOUIS STROOBANT. *Les nécropoles à incinération de Baerle-Duc et Baerle-Nassau*, in *Taxandria*, 1909.

borgt (Castrum) qu'elle semble avoir emprunté au camp romain dont elle peut avoir été une dépendance.

L'ancienne cure de Merxplas était occupée anciennement par les moines blancs de l'abbaye de Saint-Michel, qui l'avaient obtenue, en 1155, de l'Evêque de Cambrai (1).

Si l'on considère que l'ancienne cure se trouve immédiatement à côté du *Looi*, tandis qu'elle se trouve à une assez grande distance de l'église du village (voir carte), on est en droit de supposer que les premiers prédicateurs chrétiens auront succédé aux prêtres païens dans l'occupation du *borgt*. Et cette constatation n'est pas isolée. A Alphen, l'ancienne cure s'élève un milieu de la nécropole à incinération du *Looieind*, très loin du centre du village actuel. A Meir, l'ancien presbytère, entouré d'eau, se trouve loin de l'église, cependant très ancienne, mais près du *Looy* (lucus) où il a été trouvé des urnes à col droit (2). A Vosselaer, l'ancienne cure s'élevait très loin du village, dans la propriété de Marbaix, dite *Hof ten einde*, terminus du curtis, également jadis propriété des moines de Saint-Michel, défendue par de larges fossés et immédiatement à côté de laquelle nous trouvons la nécropole à incinération du *Looi* (3).

Près de l'ancienne cure, au *Schoonbraak* (la belle jachère), au coin de la *Looystraatje* (ruelle du lucus), s'élevait jadis le *Kattenboom* (Arbre des chats). C'était un chêne réputé pour être le lieu du sabbat. Lorsque les sorcières, sous forme de chats noirs, venaient danser autour du chêne sacré, tous les autres arbres des environs se courbaient sous la rafale.

Derrière le *Beemdhorst* se trouve le *S'Heerenbosch* (bois du Seigneur) près du *Schoot* (Giron?). Près de la *Pastorijhoef* (ferme

(1) L'abbaye Saint-Michel obtint vers la même époque les églises de Minderhout, Meir, Vosselaer, 's Gravenwezel, Beersse, Deurne, Borsbeke, Nederockerzeel, Wortel, Nijlen-lez-Lierre, Ryckevorsel, Westmalle et Zoersel.

(2) L. STROOBANT. *Légendes et coutumes campinoises*, in *Taxandria*, Turnhout, J. Splichal, 1908.

(3) L. STROOBANT. *La Nécropole par incinération du Looi, à Turnhout*, in *Bulletin de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique*, 1905.

de la cure) voisine, se trouve le *Kerkenakker* (champ de l'église).

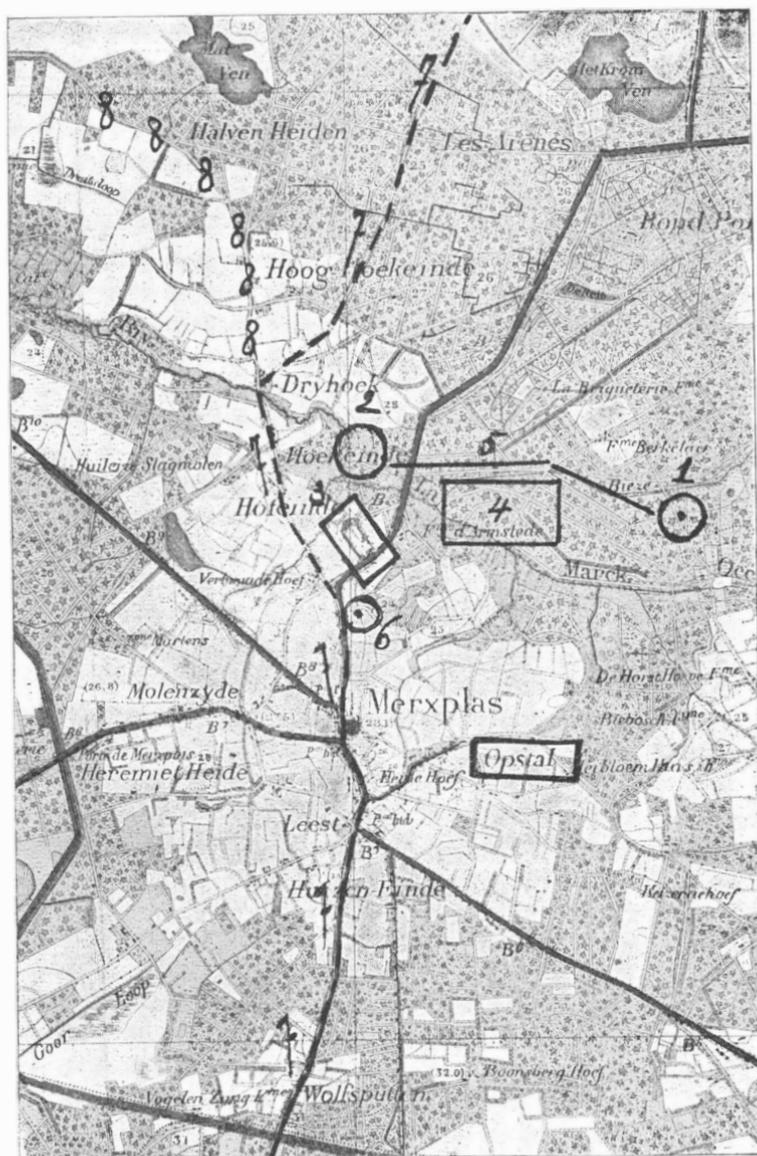
Enfin, d'après Huybrights, une voie romaine, *diverticulum*, aurait traversé le village de Merxplas, venant de Beersse par les *Wolfsputten*, passant à côté du *Kattenboom*, pour contourner par le *Hofeinde* le camp romain, par le *hooghoekende*, pour se diriger par la ferme « *de Bosschen* » et le *pont de Merxplas* sur le hameau de Zondereygen et le village de Baerle.

* * *

Autres lieux-dits de Merxplas: 't *Looyakker* (champ du lucus), — le *Berkelaer* (peut-être terrain inculte du bouleau), — *Kattekuil* (trou des chats), — aujourd'hui comblée, qui se trouvait derrière l'estaminet « *den Bonten Os* » et qui était réputée être un endroit hanté, — le *Kattenhoek* près du *Heintjensven* (coin des chats près de la mare de Hein, qui est souvent un surnom du diable) et réputé d'ailleurs pour ses apparitions diaboliques. *De Vondel-Brug*, sur la Marck orientale, servant de frontière entre Merxplas et Zondereygen, à proximité de la chapelle de *Geel*. Le *Veldenberg* (colline du champ), à laquelle sont attachées des légendes de *Kabouters*. Le *Meerkuil* ou *Klokkenuil*, mare à cloches près du *Boensberg*. On raconte qu'il s'y trouve un puits maçonné dans lequel un trésor a été caché (*met de revolutie*).

Une cloche est immergée dans la mare et sonne au solstice d'hiver. On a voulu la retirer en y attelant plusieurs chevaux, mais le conducteur ayant invoqué le diable dans un blasphème, la chaîne se rompit et la cloche disparut dans le gouffre. Nous relevons des légendes de cloches enfouies dans une mare sacrée à côté de toutes les nécropoles en Campine.

Les anciennes bornes frontière sont: *Olie Steen Pael* (Pierre huilée) dans le *Zwart venheide* (bruyère de la mare noire), le *Schalie Pael* (la borne d'ardoise) dans le *scherpen Geertheide*, le *Berke Ven Pael* (borne de la mare aux bouleaux), le *Stekke Pael*, le *Wolfspuit Pael*, près des *Wolfsputten* (trous des loups), le *Volderheiken Pael*, le *Heiakker Pael*, le *Leemseind Pael*, près du *Hoogen Meyenbosch* (Bois du Mai élevé).



Planchette de Turnhout — 40.000°. Village de Merxplas

1. Villa romaine. 2. Camp romain. 3. *Borgt*, ancienne cure. 4. *Looi*, bois sacré. 5. Chemin de *Berkelaer* reliant le camp à la villa (Silex taillés). 6. *Kattenboom* 7-7-7-7. Diverticulum supposé. 8-8-8-8 *Oude buan* vers Hoogstraeten.

En mai 1284, l'abbaye de Saint-Michel obtient du duc Jean I le droit de basse justice à Merxblas (1).

En avril 1285, l'écoutête d'Anvers, Everdeius de Lillo, sur l'ordre du duc de Brabant et de Lotharingie, détermine les limites de Merxplas.

Merxblaes, alleu des prémontrés de l'abbaye Saint-Michel d'Anvers: *Cloeberch*, *Paepenvoort*, *Valkenberch*, *Coeberch*, *Overhout*, *Wildert* entre les pierres limites ci-dessus *Coeberch* et *Overhout* et s'étendant jusqu'aux prairies au delà de l'eau, dite l'Ae vers la partie septentrionale. *Drilaer*, *Scureboem*, où se trouvait une maison d'où l'église de Merxplas avait reçu les droits en dimes et autres, *Wolfputten*, *Scerpengheer* (2).

Les *Wolfspuiten* cités ci-dessus avoient le *Boensberg*, très ancienne exploitation agricole entourée de toutes parts de ces curieuses levées de terre appelées *Wallen* en Campine.

On raconte que les *Wolfspuiten* (puits à loups) sont les plus profonds de la contrée. Lorsqu'on se trouve au fond de ces excavations, on dit qu'on peut entendre chanter le coq de l'autre monde.

Au pont de paille, *Strooienbrug*, on dit qu'un trésor a été perdu. Cette *Strooiebrug*, qu'on ne sait pas indiquer, se trouverait près d'une *fransche baan*, chaussée franke.

Le *Kattekuiltje* (trou aux Chats) se trouvait au croisement du sentier partant du *Bonten Os* au *Hermanseinde*, avec celui du *Schuttershof* à un chêne. Cette petite mare aujourd'hui comblée, inspirait une crainte générale. On raconte qu'un cosaque y est enterré et des passants attardés qui y ont vu certaines apparitions, sont morts dans l'année.

Près d'un pont au pavillon de la ferme de M. Boone, sur le chemin vers Kalkhoven, on a vu apparaître une tête de femme. Les habitants prétendent que c'est l'âme d'une femme assassinée qui ne repose pas en terre sainte.

Dans un fossé, longeant la chaussée de Merxplas à Hoogstraeten, à côté de *Heiakker* de la ferme *Paepenvoort* on aurait exhumé

(1) GOETSCHALCKX. *Bijdragen*, 1911.

(2) GOETSCHALCKX. *Bijdragen*, septembre 1911, p. 270.

le cadavre d'un cosaque (?). Au même endroit, on a vu circuler certain soir la truie rebelle (*de ijzeren zog*). Ce monstre avait des dents comme une crémalière (*als een haal*); il se tenait le plus souvent au bord du chemin d'où il guettait les passants attardés et qu'il attaquait en faisant un bruit infernal de ses dents en fer.

Enfin, au *Paepenvoort* (gué des religieux), on a vu circuler le *brandende scheeper* (le berger incandescent) sous forme d'une gerbe de paille enflammée qui flottait vers le soir dans l'atmosphère. Mais, ajoute-t-on, un curé l'a banni au-dessus de l'eau.

A la bifurcation des chemins vers le *Horst*, de *Kolkhoven*, du *Biesbosch* et de *Opstal*, on voyait fréquemment des chats noirs. Le fermier Dewilde, du *Biesbosch*, quoique adroit chasseur, gaspillait en vain son plomb sur ces suppôts de l'enfer: jamais il ne parvenait à les atteindre. Sa femme lui suggère de placer son anneau d'or de mariage au canon de son fusil et s'étant mis à l'affût, il parvint à blesser un des chats. Le lendemain, il s'aperçut qu'une de ses voisines avait la tête ensanglantée. C'était la sorcière (!)

Le *Biesbosch* (bois de jones), où il y aurait des subtractions antiques, est voisin du *Ruyenberg* où nous avons récolté les tessons romains. *Ruyenberg* semble être une prononciation locale de *Roodenberg* et signifierait colline du défrichement.

La toponymie campinoise contient quantité de lieux-dits en *Roode* qui tous semblent être très anciens.

Comme dans la plupart des villages campinois, on brûlait jadis à Merxplas le *Kerstbloc* ou *Kersavondblok* ou *Kersmismis*, bûche, ou motte de Noël, on croyait que pendant la nuit sainte du 25 décembre, la première des *Weiknachten* (*geweede nachtens*) quantité d'événements heureux et mystérieux se rapportant à l'avenir, à la santé, à la culture, se décidaient. Antérieurement à l'introduction du christianisme, la nuit mère *Madraneth* ou *Moedernacht*, se rapportait à l'idée que le soleil au solstice d'hiver, rajeunit et s'engendre pour ainsi dire, à nouveau.

(1) Légende scandinave transposée dans le *Freischutz* (Robin des bois).

On raconte encore à Merxplas que si à la Chandeleur, *lichtmis*, le soleil luit sur l'autel, c'est de bon augure pour les abeilles.

* * *

La présence d'un camp et d'une villa romaine à la frontière (Marca) semble à priori justifier l'étymologie de Gramaye qui traduit *blas* ou *plas* par *placea*, *plaets*, place forte, *campus*; mais nous trouvons que l'un des affluents de la Marck, le ruisseau Gels, qui se jette dans la Marck près du *Vondel Brug*, à Merxplas, prend sa source dans une mare près du *Gelsche Pael*, mare qui s'appelle *Gelsplas*, *plas* du Gel, c'est-à-dire mare ou marais du Gel (1). Par analogie nous pouvons conclure que Merxplas signifie bien mare ou marais (dans lequel) le rivelet la Marck prend sa source.

L'étymologie de Merxplas nous amène à dire quelques mots de la *Marca*, *signum*, *terminus*, *limes*, la *Marche* ou *Marche* qui dans le droit germanique signifie la terre indivise, qui appartient à la communauté, d'où les *communaux*, *wastines* (de *woestijn*, désert) et lieux incultes. Ce sont ces mêmes communaux que nous voyons vendre au moyen âge par les ducs de Brabant aux habitants des villages auxquels ils appartenaient cependant en commun.

César (liv. 6, XXIII) nous apprend « que la plus grande gloire pour les cités est d'avoir autour d'elles d'immenses solitudes et des pays ravagés. Les germains pensent que la marque essentielle du courage est d'expulser les habitants des pays voisins et de faire que personne n'ose s'établir auprès d'eux; de plus, ils se croient par là plus sûrement garantis, parce qu'ils n'ont pas à craindre des invasions soudaines. »

« Si quelqu'un a laissé son bien se couvrir de ronces, au point que deux bœufs ne puissent le labourer, ce bien est déclaré *Marche*, commun pacage » dit Michelet, *Origines du droit français* (citant Grimm, 92). « Ainsi la Marche est absorbante; tout ce qui n'est à personne, est à elle. Elle est pour la commune ce qu'est le fisc

(1) *Gel* peut être une prononciation locale de *Hel*. Le ruisseau Gels serait alors une *Hellebeek* ou ruisseau de *Hellia*.

royal dans la monarchie. » D'après Vanderkindere, « la *Marca* est évidemment le territoire en dehors du village proprement dit, l'*allmende* de la communauté. La conclusion n'est pas douteuse. Tous nos villages avaient leurs *communaux* et pour y participer il fallait posséder une manse ou une fraction de manse » (1).

Les vastes espaces incultes servant de frontières, donnent leur nom de *Marca* aux rivelets-frontières. Telle est probablement la *Marcq* qui prend sa source à Marcq, dans le bois d'Enghien, entre Bassily et Hoves (Hainaut); la *Marckebeke*, dépendance de Marke près de Courtrai; la *Marchette*, affluent de l'Ourthe, qui prend sa source au pied de la montagne dite le Grand-Thiers au sud du territoire de la ville de Marche (Luxembourg), etc. etc.

La *Marck* ou *Merck*, rivelet qui prend sa source à Merxplas, près de la villa romaine du *Ruyenberg* et qui se perd dans le Hollands-Diep après avoir traversé Breda, semble avoir constitué, au Nord de Hoogstraeten et de Merxplas, la limite, *Marca*, entre les pagi de Ryen et de Stryen (2). Le gardien de la *Marca*, était le *Mark-graef*, Marquis d'Anvers, jadis pagus de Ryen (3).

LOUIS STROOBANT.

Merxplas, décembre 1911.

(1) L. VANDERKINDERE. *Introduction à l'histoire des institutions de la Belgique au moyen âge*, Bruxelles, Lebègue, 1890, p. 202.

(2) L. STROOBANT. *Notes sur la Taxandrie, la Mansuarie, Ryen et Stryen*, in *Congrès arch. de Malines*, 1911, p. 10.

(3) Sur l'histoire de Merxplas. Cfr. ALFRED HAROU. *Une excursion en Campine*, in *Bulletin de la Société royale belge de Géographie*.

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 3 DÉCEMBRE 1911

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure, dans les locaux de l'Académie royale des Beaux-Arts, sous la présidence de M. le chanoine van den Gheyn, *président*.

Sont présents: MM. De Ceuleneer, *vice-président*; Donnet, *secrétaire*; Geudens, *trésorier*; R. P. van den Gheyn, Kintsschots, D^r van Doorslaer, Stroobant, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Soil de Moriamé, président Blomme, Willemsen, L. Blomme, membres.

Le procès-verbal de la séance du 4 avril 1911 est lu et approuvé.

L'ordre du jour appelle la nomination d'un vice-président, en remplacement de M. De Ceuleneer, qui devient président annuel en 1912.

Treize membres prennent part au vote.

M. Soil de Moriamé est nommé.

M. Geudens est réélu trésorier par acclamation.

Deux places de membre correspondant regnicole sont vacantes par suite du décès de MM. Dupont et Diegerick. Pour les remplacer six candidatures sont présentées.

La séance est levée à 2 heures.

Le Secrétaire,

FERNAND DONNET.

Le Président,

CHANOINE VAN DEN GHEYN.

SÉANCE ORDINAIRE DU DIMANCHE 3 DÉCEMBRE 1911

La séance s'ouvre à 2 heures, dans les locaux de l'Académie royale des Beaux-Arts, sous la présidence de M. le chanoine van den Gheyn, *président*.

Sont présents: MM. De Ceuleneer, *vice-président*; Donnet, *secrétaire*; Geudens, *trésorier*; R. P. van den Gheyn, Kintsschots, D^r van Doorslaer, Stroobant, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Soil de Moriamé, président Blomme, Willemsen, L. Blomme, membres titulaires.

MM. Casier, Paris, chanoine Jansen, Hulin, Dilis, Van Heurck, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. chanoine van Caster, van der Ouderaa, de Witte, Comhaire, membres titulaires; baron de Borghrave, membre honoraire regnicole.

Le procès-verbal de la séance du 30 juillet 1911 est lu et approuvé.

Il est donné lecture de la dépêche que S. M. le Roi a bien voulu adresser à l'Académie, en réponse au toast que le président avait porté lors du lunch qui a eu lieu après la séance publique du mois d'octobre dernier.

Il est donné lecture:

d'une nouvelle lettre de l'Université nationale de Grèce, sollicitant la collaboration des membres de l'Académie à l'annuaire international qu'elle publie;

du programme des concours de l'Académie royale flamande;

d'une lettre de M. Thompson, qui offre en vente les clichés qu'il a pris des antiquités archéologiques étudiées par lui en Amérique;

d'une lettre de «the Society for the promotion of roman studies», qui demande que l'Académie s'abonne au «Journal of Roman studies»;

d'une lettre du comité de «l'Union celtique», qui sollicite l'échange de son bulletin contre les publications de l'Académie.

Il sera donné à ces diverses missives la suite qu'elles comportent.

Le président adresse les félicitations de la Compagnie au R. P. van den Gheyn et à M. Nève, qui ont été promus officier, à M. De

Vriendt, qui a été promu grand-officier, à MM. le baron de Loë et van Bastelaer, qui ont été nommés chevalier de l'Ordre de Léopold, ainsi qu'à M. Bilmeyer, qui a obtenu la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne.

Il est donné connaissance des décisions prises lors de la récente réunion à Bruxelles, des délégués de la Fédération. Il est décidé d'appuyer la nomination proposée du comité chargé de diriger la publication du *Corpus inscriptionum belgicarum*. Quant à l'exécution des mesures proposées, on se mettra en rapport avec cette commission.

M. Donnet dépose la liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque et fournit pour le Bulletin le compte-rendu analytique des principaux d'entre-eux.

M. Stroobant donne des explications au sujet des découvertes qu'il a faites aux environs de Merxplas, à l'emplacement d'une villa romaine. Sa note paraîtra au Bulletin.

M. Casier décrit un monument funéraire de la fin du xv^e siècle, que l'on a pu voir à la récente exposition de Tournai.

M. le chanoine Jansen donne connaissance des trouvailles qu'il a faites à Amée, près de Dave, et soumet les pièces préhistoriques qu'il a recueillies.

Ces deux dernières communications seront imprimées dans le Bulletin.

M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck fait rapport sur le congrès de la Société française d'Archéologie de France et décrit les nombreux monuments qu'il a visités. Cette étude sera réservée aux Annales.

La séance est levée à 4 1/4 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
Chanoine VAN DEN GHEYN.

Liste des ouvrages parvenus à la Bibliothèque pendant les
mois de Décembre 1911 et de Janvier 1912

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

- TH. COOPMAN et JAN BROECKAERT. Bibliographie van den Vlaamschen taalstrijd. IX.
- A. DE COCK et IS. TEIRLINCK. Brabantsch Sagenboek. II.
- VICTOR TAHON. L'organisation sociale des ouvriers du fer au moyen âge.
- JOS. BERTHELÉ. Esphemeris campanographica. VII.
- ID. Archives campanaires de Picardie. I.
- F. DE MONTIGNY. Etude sur la crypte romane de l'église Notre-Dame de Huy.
- J. YERNAUX. Le premier consul en West Flandre.
- PAUL ERRERA. La dotation du prince de Waterloo.
- F. LEURIDANT. Le pèlerinage à Saint-Servais à Stamburges.
- L. MAETERLINCK. La peinture flamande.
- VICTOR FRIS. Het brugsche Calfvel van 1407-1411.
- V^{te} B. DE JONGHE. Quelques monnaies d'Anne de la Marck, abbesse de Thorn.
- GUINTA ANTONINO. L'esame della critica sulla storiographia siciliana dei secoli XVI e XVII.
- FERNAND DONNET. Compte rendu analytique des publications. Décembre 1911.
- ID. Inventaire des objets d'art conservés dans les établissements publics de la province d'Anvers. V.
- ID. Les brigittines anglaises à Mishagen.
- B^{on} SNOUCKAERT VAN SCHAUBURG. Inventaris der boeken en handschriften van het genealogisch heraldiek genootschap « de Nederlandsche Leeuw ».
- D. D. BROUWERS. Cens et rentes du comté de Namur au XIII^e siècle.
- EMILE DILIS. L'ancien carillon et la vieille horloge de Saint-Jacques à Anvers.

ERNEST MATTHIEU. Documents historiques sur les possessions d'abbayes
au village de Ronquières.

VAN BASTELAER. L'origine et l'application du mot « gueux » aux
signataires du compromis des nobles.

D^r FRITZ ARNHEIM. Der hof Friedrichs der Grossen.

2^o ÉCHANGES.

BRUXELLES. Les missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. 13^e année. N^o 12. 14^e année. N^o 1,

Id. Société royale belge de Géographie.
Bulletin. 35^e année. N^o 4.

Id. Académie royale de médecine de Belgique.
Bulletin. Tome XXV. N^o 9.

Id. Société royale de numismatique.
Revue belge de numismatique. 1912. 1^e livr.

Id. Académie royale de Belgique.
Classe des lettres et des sciences morales et politiques
et Classe des Beaux-Arts.
Bulletin 1911. N^{os} 9, 10 et 11.

Id. Biographie nationale. Tome XXI. 1^r fasc.
Id. Commissions royales d'art et d'archéologie.
Bulletin. 50^e année. N^{os} 9 et 10.

GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie.
Jaarboek 1911.
Verslagen en mededeelingen. October-November 1911.

LIÈGE. Institut archéologique liégeois.
Chronique archéologique du pays de Liège. 6^e année. N^{os} 9,
11 et 12.
Bulletin. Tome XL. 2^e fasc. Tome XLI. 1^r fasc.

HASSELT. L'ancien pays de Looz.
15^e année. N^{os} 7, 8, 9 et 10.

LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la
Belgique.

BRUGES. Société d'émulation.
Annales. Tome LXI. Fasc. 3 et 4.

- LIÈGE. Wallonia.
XIX^e année. N^{os} 11 et 12.
- ARLON. Institut archéologique du Luxembourg.
Annales. Tome XLVI.
- GAND. Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin. 19^e année. N^{os} 8, 9 et 10.
- ANVERS. Société royale de géographie.
Bulletin. Tome XXXIV. 3^e et 4^e fasc.
- LIÈGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.
Leodium. 10^e année. N^o 12. 11^e année. N^o 1.
- NAMUR. Société archéologique.
Annales. Tome XXX. 1^e livr.
- MONS. Cercle archéologique.
Annales. Tome XL.
- LUXEMBOURG. Verein für Luxemburger geschichte, litteratur und kunst. Ons Hemecht. 17^e jaarg. Heft 8-12.
- UTRECHT. Historisch genootschap.
Bijdragen en mededeelingen. XXXII deel.
Werken. 3^e série. N^{os} 27-29.
- MIDDELBOURG. Zeeuwsch genootschap der wetenschappen.
Archief. 1911.
- LEYDEN. Maatschappij der Nederlandsche letterkunde.
Handelingen en mededeelingen 1910-1911.
Levensberichten. 1910-1911.
- LA HAYE. Genealogisch Heraldiek genootschap « De Nederlandsche Leeuw », Maandblad. XXIX^e jaarg. N^o 1. XXX^e jaarg. N^{os} 1 en 2.
- PARIS. Institut catholique de Paris.
Bulletin. 2^e série. 2^e année. N^{os} 9 et 10. Numéro supplémentaire. 3^e année. N^o 1.
- Id. Société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. Sept-déc. 1911.
- Id. Revue des curiosités révolutionnaires.
2^e année. N^{os} 13 et 14.
- Id. Polybiblion.
Partie littéraire. Tome CXXII. 6^e livr. Tome CXXIV. 1^e livr.

- Partie technique. Tome CXXIII. 12^e livr. Tome CXXVI.
1^e livr.
- PARIS. Comité des travaux historiques et scientifiques.
Bulletin archéologique. Année 1910. 3^e livr.
Bulletin historique et philologique. Année 1910. N^{os} 1 et 2.
- Id. Société nationale des Antiquaires de France.
Bulletin. 3^e trim. 1911.
- Id. Les marches de l'Est.
3^e année. N^o 9.
- Id. Répertoire d'art et d'archéologie.
2^e année. 3^e trim.
- DIJON. Commission des antiquités du département de la Côte-d'or.
Mémoires. Tome XV. 4^e fasc.
- AMIENS. Société des antiquaires de Picardie.
Bulletin trimestriel. Année 1910. 4^e trim. Année 1911.
1^r et 2^e trim.
- NANCY. Académie de Stanislas.
Mémoires. 6^e série. Tome VIII.
- TOULOUSE. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
Mémoires. 10^e série. Tome X.
- SAINT-OMER. Société des antiquaires de la Morinie.
Mémoires. Tome XXX.
Bulletin historique. Tome XII. 1^e et 2^e fasc.
- TOURS. Société archéologique de Touraine.
Bulletin trimestriel. Tome XVIII. 1^r trim. 1911.
Mémoires. Tome XLIX.
- AIX. Université. Faculté des lettres.
Annales. Tome IV. N^{os} 1 et 2.
- ORLÉANS. Société archéologique et historique de l'Orléanais.
Bulletin. Tome XV. N^o 198.
- ANGERS. Société nationale d'agriculture, sciences et arts.
Mémoires. 5^e série. Tome XIII.
- ABBEVILLE. Société d'émulation.
Mémoires. Tome XXIII.
Bulletin trimestriel. 1911. N^{os} 3 et 4.
- NANCY. Société d'archéologie lorraine et Musée historique lorrain.
Mémoires. Tome LX.

- CHAMBÉRY. Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
Mémoires et documents. Tomes I et LI.
- DUNKERQUE. Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences,
des lettres et des arts.
Mémoires. 51^e et 52^e vol.
- ROUEN. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Précis analytique des travaux. Année 1909-1910.
- BORDEAUX. Société archéologique.
Publications. Tome XXXI. 1^r et 2^e fasc.
- MONTAUBAN. Société archéologique de Tarn-et-Garonne.
Bulletin archéologique, historique et artistique.
Tome XXXVIII. 1^r, 2^e, 3^e et 4^e trim. Tables 1869-1909.
- MONTPELLIER. Société archéologique.
Mémoires. Tome IV. 2^e série. 2^e fasc.
- SAINTE-S. Société des archives historiques.
Revue de Saintonge et d'Aunis. Vol. XXXI. 2^e, 3^e et 4^e livr.
- VALENCE. Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.
Bulletin. Année 1911. 179^e livr.
- POITIERS. Société des antiquaires de l'Ouest.
Bulletins. 3^e série. Tome II. 4^e trim. 1910. 1^r trim. 1911.
- LILLE. Société d'études de la province de Cambrai.
Mémoires. Tome XVIII.
Bulletin mensuel. Tome XV. Janvier à décembre 1910.
- CAMBRAI. Société d'émulation.
Mémoires. Tome LXXV.
- POITIERS. Société historique et archéologique du Périgord.
Tome XXXVIII. 6^e livr.
- MONTPELLIER. Académie des sciences et lettres.
Bulletin mensuel, 1911. N^{os} 9-12.
- LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon.
12^e année. N^o 72. 13^e année. N^o 73.
- LEIPZIG. Königl. Sächsischen gesellschaft der wissenschaften. Philologisch historischen klasse.
Abhandlungen. Band XXVIII. N^o 8. Band XXXIX. N^{os} 1-4.
Berichte über die Verhandlungen. LXIII Band. 1 et 5 heft.

- LEIPZIG. Fürstlich Jablonowskischen gesellschaft.
Jahresbericht. 1911.
- HANNOVRE. Historische Verein für Niedersachsen.
Zeitschrift. Jahrg. 1911. Heft 1-4.
- VIENNE. Kais. Akademie der wissenschaften.
Sitzungsberichte. 167 band. 7 abh. 168 B. 2 A. 168 B.
2 A. 169 B. 1 A.
- AGRAM. Vjesnik kr hrvatsko slavonsko dalmatinskoga.
Zemaljskoga arkiva. God XIII. Sv. 4.
- HERMANNSTADT. Siebenbürgische Verein für natur-wissenschaften.
Verhandlungen und mittheilungen. LXI band. Heft
1-3.
- BARCELONE. Asociacion artistico arqueologica barcelonesa.
Revista. Ano XIV. N° 63.
- ALMERIA. Revista dela Sociedad de estudios almerienses.
Tomo II. Cuaderno 3, 4, 5, 6.
- MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos.
Ano XV. Nov.-Dec. de 1911.
- PALMA. Societat arqueologica Luliana.
Bolleti. Desembre de 1911 et Janev. de 1912.
- ROME. R. Accademia dei Lincei.
Notizie degli scavi di antichita, Vol. VIII. Fasc. 5 et 6.
- CATANE. Societa di storia patria per la Sicilia Orientale.
Archivio storico. Anno VIII. Fasc. I, II.
- STOCKHOLM. Kungl. biblioteket.
Accessions katalog 24-25.
- BATAVIA. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.
Notulen van de algemeene en directievergaderingen.
Deel XLIX. Afl. 1, 2.
Tijdschrift voor indische taal-, land- en volkenkunde.
Deel LIII. Afl. 5, 6.
- PHILADELPHIE. American philosophical Society.
Proceedings. Vol I. Nos 200, 201.
Transactions. Vol XXII. Part 1.
- CAMBRIDGE. Peabody museum of american archaeology and ethnology.
Havard University.
Papers. Vol. V.

- CALCUTTA. Archaeological survey. Eastern circle.
Annual report, 1910-1911.
Antiquities of Chamba state.
Part I.
- ALLAHABAD. Annual progress report of the superintendent, Muham-
madan and British monuments.
Northern circle 1910-1911.
- MADRAS. Government of Madras. Public department.
Epigraphy 1910-1911.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

- LEIPZIG. Karl W. Hiersemann. Katalog 404. Archaeologica. Klassische
philologie und altertums kunde.
Kunstgeschichte. Katalog 400.
- Id. B. G. Teubner. Mitteilungen. 44 jarhg. N° 3.
- LONDRES. Kegan Paul, Trenc Trübner et C°.
Autumn announcements. 1911.
- PARIS. Hubert Welter.
Catalogue général.
Courier des bibliothèques. N° 7.
- BRUXELLES. G. Van Oest et C°.
Catalogue de livres rares, anciens ou curieux.
- GOTHA. Justus Perthes.
Publications géographiques.
-

Compte rendu analytique des principales publications parvenues
à la Bibliothèque pendant les mois de Décembre 1911
et de Janvier 1912

MESSIEURS,

L'industrie du fer, dont l'origine dans nos provinces méridionales se perd dans les incertitudes de la préhistoire, jouissait au moyen âge d'une prospérité fort grande. Son importance était considérable et son utilité incontestable. Aussi, au cours des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles surtout, nos princes se plurent-ils à l'enrichir de faveurs et à lui accorder des privilèges. Ce sont les actes qui constatent leur octroi que notre confrère, M. Tahon, a réunis dans une étude qu'il consacre à l'*Organisation sociale des ouvriers du fer au moyen âge*. En parcourant les stipulations de ces anciens règlements, on retrouve dès lors stipulé, en faveur des ouvriers, des privilèges qu'aujourd'hui on s'efforce de nouveau de remettre en vigueur. Le travail y était honoré, et la solidarité confraternelle s'y exerçait sous toutes les formes. Il a fallu d'interminables luttes économiques pour faire disparaître ces privilèges dont jouissait, autrefois, si largement le travail et qu'aujourd'hui on s'efforce de faire revivre.

Au lendemain de la bataille de Waterloo, le roi Guillaume, désireux de témoigner sa reconnaissance à Wellington, par décret du 8 juillet 1815, le créa prince de Waterloo, et deux mois plus tard, constituait en sa faveur une dotation d'un revenu annuel d'environ vingt mille florins. Il trouvait fort simple de traduire cette libéralité par le don de propriétés, sises dans les nouvelles provinces que les souverains alliés venaient de lui octroyer. Des biens domaniaux, d'une contenance d'environ mille et quatre-vingt-trois hectares, situés entre Nivelles et les Quatre-Bras, furent érigés en majorat en faveur du nouveau prince, et à perpétuité, de ses descendants légitimes. Depuis, par suite de l'autorisation accordée de défricher ces bois, par suite d'expropriation ou d'exploitation, le revenu de

ces biens est monté à plus de 200.000 francs, dont le capital est porté au grand livre de la dette publique. Dans un travail qu'il vient de publier à ce sujet, notre confrère M. Paul Errera, se demande s'il ne serait pas possible de modifier cet état de choses, et d'obtenir que la Belgique soit libérée des charges de *La dotation du prince de Waterloo*. En France, récemment, des majorats du même genre, créés sous l'Empire, ont été, de commun accord, transformés et annulés. M. Errera trouverait désirable que la même chose se fasse en Belgique. Des négociations pourraient être entamées dans ce sens, et un beau geste serait hautement à souhaiter.

Le progrès moderne fait sentir son influence dans toutes les sphères. Le folklore lui-même en est gravement atteint. Et c'est ainsi, que la création de music-halls, accessibles à tous; que l'organisation d'entreprises de cinématographe à bon marché, ont porté un coup mortel à l'existence des représentations théâtrales populaires et notamment des marionnettes. Autrefois, à Liège par exemple, celles-ci jouissaient d'une vogue extraordinaire; aujourd'hui elles sont presque désertées. Même les représentations de Noël, au cours desquelles les scènes de la naissance du Sauveur, de l'adoration des Mages, de la fuite en Egypte, du massacre des innocents, étaient représentées d'une manière si pittoresque et si typique, n'ont plus le don de provoquer la faveur des spectateurs qui, jadis, s'y pressaient. Le roman moderne, le fait divers, traduits en actions, ont détourné à leur profit la curiosité et l'intérêt de la foule. C'est le moment que choisit M. Alexis Deitz pour tracer dans « Wallonia » (XIX^e année, n^o 12), l'histoire des *Marionnettes liégeoises et leur théâtre*. Il fournit des détails intéressants sur l'organisation, le matériel, le répertoire de ces théâtres populaires. Il était intéressant de fixer, avant leur disparition, la physionomie exacte de ces représentations qui reflétaient si curieusement les goûts et le caractère de la population liégeoise d'antan.

Notre confrère M. Berthelé, vient d'enrichir d'une unité nouvelle la liste déjà si fournie de ses publications campanaires. Dans les *Archives campanaires de Picardie*, il expose le résultat méthodique et détaillé des recherches qu'il a pu faire dans des dépôts d'archives restés fermés jusqu'ici, c'est-à-dire dans les archives de famille des fondateurs de cloches eux-mêmes. C'est en compulsant les

registres de comptes, les correspondances, les livres de commerce, les répertoires de fonderie particuliers de certaines familles de saints, qu'il a été à même de reconstituer le passé intime et industriel de deux familles, dont les noms acquièrent, au cours des siècles, une renommée toute spéciale dans l'industrie de la fonderie des cloches, celles des Cavillier et des Gorlier. Dans une première partie, il donne la généalogie complète de ces familles dont les membres se sont successivement établis dans de nombreuses localités de la Picardie ou des provinces voisines. Enfin, la seconde partie du travail de M. Berthelé forme un inventaire sommaire, enrichi de détails précis, que l'on rechercherait vainement ailleurs, et dressé par départements, arrondissements et cantons, de toutes les cloches qui sont sorties des nombreux ateliers de ces familles.

« La Société d'études de la province de Cambrai » poursuit la publication de ses recherches économiques. Après avoir distribué à ses membres l'important travail de M. Van Hoeck, sur l'histoire de la sayetterie à Lille, elle ouvre maintenant ses mémoires à M. le Dr Leclair, pour son *Histoire de la chirurgie à Lille*. Le premier volume contient exclusivement les documents; le second sera consacré aux textes. Mais déjà, dans cette importante collection de pièces d'archives, dont les plus anciennes remontent au XIII^e siècle, il y a moyen de recueillir foule de renseignements intéressants, non seulement pour l'histoire médicale, mais encore pour celle des mœurs et des coutumes tant de la ville de Lille que de nombre d'autres localités de la Flandre.

Nos vieilles villes se transforment rapidement, au grand dam de leur caractère esthétique et de leur aspect pittoresque et traditionnel. Nous nous applaudissons donc chaque fois qu'une publication spéciale consacrée à la commémoration de ce passé archéologique de nos anciennes cités, est éditée par quelqu'érudit chercheur. C'est à ce point de vue que je vous convie à parcourir l'ouvrage que M. Justin de Pas vient de faire imprimer sur *Saint-Omer, ses vieilles rues, ses vieilles enseignes*. L'auteur reconstitue patiemment la topographie ancienne de l'antique cité audomaroise, il identifie avec succès les plus modestes ruelles, les moindres voies de communication qui, à partir du XIV^e siècle surtout, et à l'exemple des rues ou places importantes, reçoivent un nom spécial. Enfin, il fait un relevé,

d'après les documents d'archives, des enseignes parfois si pittoresques et si intéressantes qui désignaient toutes les maisons. Un grand nombre de reproductions consacre heureusement le souvenir de celles de ces enseignes qui jusqu'ici ont pu échapper à la destruction.

Dans son travail sur la *Liberté et propriété en Flandre du ix^e au xii^e siècle*, M. Vanderkindere avait, en guise de conclusion, affirmé que la Flandre avait conservé jusqu'au xii^e siècle un nombre considérable de paysans libres et propriétaires, descendants des Francs Saliens du v^e siècle et habitant des villages organisés conformément au système du *dorf* germanique. M. Pirenne, à son tour, sous le même titre, dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique* (Classe des lettres, 1911, n^o 11), étudie le *Liber traditionum Sancti Petri Blandiniensis*, qui avait servi de fondement aux appréciations de M. Vanderkindere, mais, par contre, les conclusions qu'il en tire, en diffèrent sensiblement. Il n'admet pas une organisation conforme à celle du *dorf* germanique, mais affirme que la Flandre du v^e au xii^e siècle, était déjà à cette époque ce qu'elle est restée jusqu'à nos jours, un pays de fermes disséminées, mais non groupées en villages. Quant aux habitants, aucune preuve ne permet de les classer en paysans libres, arrivés, lors de la conquête avec les Francs Saliens et ayant subsisté jusqu'au xii^e siècle. Mais bien au contraire, dès le début du vii^e siècle, on trouve déjà en Flandre un groupe important de seigneurs fonciers, dont le nombre et l'influence, depuis lors, n'a cessé de se développer. Bien distincts des serfs, des censitaires ou des paysans, ils constituent la classe des *liberi homines* et des *nobiles*, dans laquelle se recrutent, à partir du x^e siècle, les membres de la chevalerie et les échevins des tribunaux publics. Ce sont les paysans, jouissant pour la plupart de la demi-liberté qui, plus tard, joints aux serfs domaniaux, ont formé les agglomérations urbaines, et sont entrés dans la bourgeoisie, acquérant ainsi des privilèges, que rien ne rattachait à l'ancienne liberté germanique, pendant que, d'autre part, les *liberi homines*, ne s'associaient en rien à ce mouvement et restaient, par contre, résider sur leurs terres.

L'ordre du jour de notre séance étant fort chargé, vous me permettrez de terminer ici ce rapide compte-rendu, me réservant

de vous parler la prochaine fois d'une façon quelque peu plus étendue, des publications qu'il me reste à vous signaler.

FERNAND DONNET.

4 février 1912.

**RAPPORT DU SECRÉTAIRE ET DU BIBLIOTHÉCAIRE
SUR L'EXERCICE 1911**

MESSIEURS,

Sans répit, la mort impitoyable frappe dans nos rangs, et nous enlève des confrères que nous étions heureux de voir partager nos labeurs et nos luttes. S'il ne nous est guère possible de parer ces coups inexorables, qu'il nous soit au moins permis, à l'issue de cette année académique, de saluer le souvenir de ceux qui, depuis un an, nous ont quittés.

L'un de ceux qui ont participé de la manière la plus active à nos travaux, fut sans contredit M. Louis Theunissens, qui est décédé à Anvers le 12 avril 1911. Il était né dans la même ville, le 9 octobre 1833. Elu membre correspondant regnicole le 2 juin 1889, il fut promu membre titulaire en 1890 et membre honoraire en 1907. Pendant les années 1891 à 1907, il remplit avec un zèle infatigable les fonctions de trésorier, et à ce titre, prit une part importante à l'organisation de nos fêtes jubilaires de 1892. Il publia dans nos Annales le manuscrit du chevalier de Burbure, relatif à la *Musique à Anvers aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles*, et fut l'auteur de deux rapports insérés dans nos Bulletins, au sujet du travail de M. Geudens, sur *L'hôpital Sainte-Elisabeth*, et de M. van de Castele sur des actes relatifs à la *Liquidation de la succession de Livinus Torrentius, évêque d'Anvers*.

M. Edouard Dupont, directeur du Musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles, était le plus ancien de nos membres correspondants

regnicoles, ayant été élu en 1872. Il est mort le 1 avril 1911, à Cannes. Il s'était surtout adonné aux recherches géologiques et on connaît ses travaux sur les explorations des cavernes, ainsi que son plan d'exploration géologique de la Belgique. Il fut, pour la majeure partie, le fondateur et l'organisateur des riches collections dont la réunion a formé le Musée royal d'histoire naturelle.

Le 7 avril 1911 est décédé M. Alphonse Diegerick, qui pendant de longues années avait dirigé, à titre de conservateur, les archives de l'Etat à Gand, après avoir été attaché à celles de la ville d'Ypres. Il avait pris place parmi nous en 1885, comme membre correspondant regnicole. C'est surtout vers les études bibliographiques que ses goûts le portèrent, et dans ce domaine, on lui doit l'*Essai de bibliographie yproise* et nombre d'autres publications du même genre. Il est également l'auteur des *Documents concernant les relations entre le duc d'Anjou et les Pays-Bas*, et publia divers inventaires d'archives, notamment ceux des châtellenies d'Alost et d'Audenaerde.

Les communications qu'il fit à nos séances et qui ensuite prirent place dans nos publications, sont nombreuses. Impossible de les citer toutes ici; qu'il nous suffise de vous rappeler ses études sur l'*Entrée solennelle du duc d'Anjou à Anvers*; sur *Les négociations entre les Etats Généraux et le duc d'Anjou après la tentative de surprendre Anvers*; *La justification des nobles... de Gand au sujet de l'arrestation du duc d'Arschot*, et bien d'autres encore.

Le 6 mars 1911 nous avons eu le regret d'apprendre la mort du comte Thierry de Limburg-Stirum qui, depuis 1886, était membre honoraire regnicole de notre compagnie. Il était né à Anvers, le 11 avril 1827. Pendant les nombreuses années qu'il séjourna à Gand il fut intimement mêlé au mouvement archéologique et artistique. C'est ainsi qu'il prit une part prépondérante à la restauration de l'abbaye de Saint-Bavon et à la reconstitution du château des comtes, ainsi qu'à l'organisation des diverses expositions des Beaux-Arts.

Parmi ses publications historiques, il faut citer *Le cartulaire de Louis de Male*, *Le chambellan de Flandre et les sires de Ghisteltes*, le *Codex diplomaticus Flandriæ*, etc. On ne peut oublier ses nombreuses publications numismatiques et celles qui ont rapport aux sceaux ou aux jetons. Parmi ces dernières, il faut

mentionner *Les sceaux de la famille de Gavre, Les sceaux communaux du moyen âge et les monuments contemporains*, etc.

Enfin, nous avons encore à relater la perte survenue à Poitiers, le 15 avril 1911, à l'âge de 80 ans, d'un savant belge, établi depuis de nombreuses années en France, du R. P. Camille de la Croix S. J., que nous avons choisi, en 1906, comme membre correspondant étranger. Ses travaux archéologiques eurent partout un grand retentissement, et l'on sait que c'est aux fouilles intelligentes qu'il dirigea, que l'on doit l'exhumation notamment de l'hypogée martyrurum de Poitiers, du théâtre de Sanxay, des monuments anciens de Saint-Maur et de Saint-Philibert de Grandlieu. Les travaux que délaissa le savant jésuite sont principalement consacrés à rendre compte de ses découvertes archéologiques: *Les cimetières et sarcophages mérovingiens de Poitiers, la Monographie de l'hypogée martyrurum de Poitiers, Les fouilles archéologiques de Saint-Maur de Glanfeuil*, etc., etc.

Les différents décès qui se sont produits dans nos rangs, ont nécessité des élections qui ont eu lieu au mois d'avril dernier.

Cinq sièges de membre correspondant étaient vacants; vous y avez pourvu en accordant ce titre à MM. Alvin et van Bastelaer, conservateurs de la bibliothèque royale à Bruxelles; van Heurck, folkloriste à Anvers; Lonchay, professeur à l'Université de Bruxelles, et l'abbé Balau, curé de Pepinster.

Vous avez également nommé membre correspondant étranger, M. le baron de Gargan, de Presch (Lorraine).

A la fin de l'année dernière, vous avez eu à procéder aux élections statutaires pour les membres du bureau, M. le chanoine van den Gheyn, qui pendant le cours de l'exercice 1911 avait dirigé avec une si cordiale autorité nos travaux habituels, et qui avait donné de nouvelles et multiples preuves de sa haute compétence scientifique, devait céder le fauteuil présidentiel au vice-président M. De Ceuleneer.

Pour succéder à ce dernier, vous avez élu M. Soil de Moriamé, tandis que vous avez renouvelé le mandat du trésorier, M. Geudens, pour un nouveau terme de deux ans.

Le zèle de nos membres ne s'est guère ralenti pendant le cours

de l'année dernière et lors de nos séances, qui régulièrement ont été tenues aux dates réglementaires, nous avons pu chaque fois vous présenter un ordre du jour très fourni. La plupart de ces communications ont pris ensuite place dans nos publications, de manière que nous avons pu régulièrement vous faire parvenir trois fascicules des Annales, le dernier comprenant deux trimestres, et un nombre égal de numéros du Bulletin. Un quatrième numéro de celui-ci, consacré à notre séance publique, vous sera distribué ces jours-ci.

Les communications qui nous ont été faites, malgré leur variété, ont présenté une valeur scientifique, à laquelle en séance, vous avez déjà rendu justice. Qu'il me suffise de vous rappeler les études que vous retrouverez dans les Annales, et qui ont été consacrées à *La question des assurances contre incendie à Anvers au XVIII^e siècle*, par M. Dilis ; à *La peinture à l'abbaye du Parc*, par M. le chanoine Jansen ; aux *Droits féodaux dans le quartier d'Anvers sous les ducs de Bourgogne*, par M. Geudens. M. le vicomte de Ghellinck a continué la série de ses rapports sur les congrès français, en nous parlant du *Congrès archéologique d'Avignon*. M. Hymans nous a fourni une *Note sur le tableau de la confrérie de Notre-Dame du Rosaire de van Dyck, à l'église de Saint-Dominique à Palerme*, et M. Donnet également une *Note sur quelques vitraux héraldiques des XVI^e et XVII^e siècles*. M. Dilis nous a encore décrit le *Livre de raison de Louis van Caukercken, chroniqueur anversois*, tandis que M. le comte de Caix de Saint-Aymour étudiait spécialement les « *Belgicisms* », à propos de quelques mots de l'ancien français conservés dans le langage des Belges.

Si maintenant nous ouvrons nos Bulletins, nous y retrouverons une note de M. Hasse, sur les *Brûlots de Giannibelli*, et une étude sur la *Halle de Diest*, que M. Hissette avait soumise à notre Compagnie. M. Hulin nous a parlé du *Maitre de Flémalle* et nous avons pu imprimer le résumé de sa communication ; d'autre part, le R. P. van den Gheyn nous a analysé l'*Album amicorum d'Otto Venius*. M. Heins nous a décrit, en y joignant d'artistiques croquis, le *Belvédère au sommet d'une tour de l'Achter Sikkel à Gand*, et M. Stroobant nous a rendu compte de fouilles qui lui ont

permis de rédiger une *Note sur une crûche en grès trouvée à Weelde*.

Ajoutons que le souvenir de nos membres défunts a été rappelé dans nos publications, grâce à des *Notices biographiques* qui leur ont été spécialement consacrées. C'est ainsi que nous avons imprimé celles qui ont été consacrées par M. Matthieu à M. Léopold Devillers; par dom Ursmer Berlière, au chanoine Barbier; et par M. Donnet à M. Theunissens.

Il est inutile que je vous fournisse ici de longs détails au sujet de la séance publique, que nous avons tenue au mois d'octobre, à l'hôtel de ville. Vous aurez souvenir du réconfort que nous avons trouvé en la présence des diverses autorités provinciales et communales, ainsi que du nombreux public, qui avaient bien voulu répondre à notre appel. Dans cette réunion, des communications ont été faites au sujet de l'*Aliénation des volets du polyptique de l'Agneau mystique de Van Eyck*, par M. le chanoine van den Gheyn, et sur le « *Calfvel* » brugeois de 1407 à 1411, par M. Fris. M. van Bastelaer a expliqué l'*Origine du mot « gueux » appliqué aux signataires du compromis des nobles*, tandis que M. Dillis nous a fait part de ses *Souvenirs du vieux carillon de Saint-Jacques*.

Ce rapide aperçu vous permettra, Messieurs, de vous rendre compte de l'activité de notre Compagnie au cours du dernier exercice. Je suis persuadé que vous serez de mon avis, quand je vous dirai que cette année académique n'a été inférieure à ses devancières, ni en importance, ni en valeur, et qu'au point de vue scientifique, nous pouvons nous enorgueillir des résultats acquis et des travaux accomplis.

Qu'il me soit encore permis, en ma qualité de bibliothécaire, de vous dire deux mots au sujet de la situation de notre service bibliographique. Au commencement du mois de décembre dernier, il y avait vingt ans que la confiance de mes confrères voulait bien m'appeler à l'honneur d'occuper la charge de bibliothécaire. Si je me permets de vous rappeler aujourd'hui ce petit souvenir déjà lointain, c'est qu'il vous permettra de vous rendre compte des progrès accomplis pendant cette période déjà bien longue. Dans le premier compte rendu que je vous communiquais, je constatais qu'en 1891, les hommages d'auteurs que nous avons reçus pendant toute l'année, pro-

venaient de quatorze écrivains belges et de onze écrivains étrangers. Actuellement, en le seul espace bi-mensuel qui s'écoule entre deux séances, ce nombre est, en général, largement dépassé. Quant aux échanges, leur nombre a plus que doublé. Cette simple constatation vous permettra de vous rendre compte de l'importance exceptionnelle qu'a rapidement pris le service de notre bibliothèque. Et cette importance, annuellement, s'accroît encore davantage. C'est ainsi, qu'au cours de l'année dernière, nous avons accepté les propositions d'échange qui nous étaient faites par la *Sociedad de estudios almerienses* d'Almeria, par l'*Instituto historico e geographico* de Parahyba, par la *Société d'archéologie de la Drôme* à Valence, par l'*Institut catholique de France* à Paris, et par la *Revue des curiosités révolutionnaires* de la même ville.

Quant à la valeur des publications qui nous parviennent, je tâche de vous la faire connaître, en vous communiquant régulièrement, en chacune de nos séances, un rapide compte rendu analytique des principales d'entre elles. Il est évident, que ce rapport fort restreint n'a pas la prétention de vous donner un aperçu général de toutes les publications qui nous parviennent. Mais les indications que je vous fournis, vous permettront cependant de juger combien, au point de vue documentaire, nos collections renferment d'éléments précieux. Pour celui qui voudrait se tenir régulièrement au courant du mouvement archéologique ou historique dans le monde entier, pour celui qui aurait le désir d'étudier les travaux qui ont été publiés sur certains sujets l'intéressant particulièrement, notre bibliothèque constitue un instrument de travail d'incontestable valeur, qui mériterait d'être mieux connu et plus souvent utilisé.

FERNAND DONNET.

4 février 1912.

RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA COMPTABILITÉ EN 1911

D'après mon rapport du 5 février 1911, le compte de l'exercice 1910 clôturait avec un reliquat de fr. 676.08

Du 1 janvier au 30 décembre 1911, les recettes se sont élevées comme il suit:

Abonnements aux Annales et au	
Bulletin	fr. 1,084.71
Subside de l'Etat	» 1,200.—
» de la Province	» 600.—
» de la Ville	» 600.—
Intérêts de coupons d'obligations	» 359.60
Produit de la vente de livres	» 33.75
Total	» 3,878.06
Montant disponible fr.	4,554,14

DÉPENSES.

Le compte de l'imprimeur Van	
Hille-De Backer	fr. 3,086.39 (a)
Compte de graveur	» 63.—
Frais de bureau et d'administra-	
tion	» 162.16
A reporter fr.	3,311,55 fr. 4,554,14

(A) Compris fr. 140.89, frais d'expédition et fr. 380,68, pour photos, clichés, etc.

	Report fr.	3,311,55	fr.	4,554,14
Frais de la séance publique du mois d'octobre	»	80.—		
Prime d'assurance de la biblio- thèque.	»	11.25		
Reliure d'une partie des « An- nales ».	»	71.80		
Emoluments du greffier	»	200.—		
	Total payé		fr.	<u>3,674.60</u>
	Encaisse au 31 décembre 1911		fr.	<u>879.54</u>

4 février 1912.

Le Trésorier,
EDM. GEUDENS.

A propos du “Beau Pignon” (XIV^e siècle) de la Byloque à Gand

Une question intéressante et aussi fort importante en ses conséquences, est celle de savoir si, vraiment, les pignons ou gables en briques, décorés de moulures et de rampants trilobés, sont imités de façades de bois sculpté, ou bien si ces dernières ne sont pas des œuvres inspirées par les premières.

Le problème se présente plus facilement et s'éclaircit en son exposé, quand on se demande, par exemple, si le plus beau de tous ces pignons ornementés en briques, et le plus ancien aussi, à notre connaissance, celui de la Byloque (ancienne stalle chapitrée et réfectoire des Sœurs, du XIV^e siècle (vers 1340), n'est pas de beaucoup antérieur aux riches exemplaires de façades de bois décoratives.

Nombre de travaux relatifs à l'architecture, en nos contrées, tous même, si nous ne nous trompons, accréditent cette opinion contraire qui ferait du merveilleux travail des maçons de la Byloque, une copie, un dérivé des travaux des menuisiers précédents.

De l'examen attentif des documents que l'on peut interroger pour arriver à une solution de cette question, il résulte pour nous, à l'évidence, que le tracé, le dessin si noble et si gracieux en même temps de ce gable célèbre, ne peut être que le prototype des autres,

non seulement ceux en matériaux durs, pierre ou briques, mais aussi de ceux construits en bois.

Certes, il ne peut être douteux que d'autres beaux exemples que nous connaissons, de ces grands triangles couronnant des façades, avec les jolis méandres de briques, contournés et taillés à plaisir, sont du xv^e siècle.

Nous pouvons en citer immédiatement, pour fixer le souvenir, plusieurs bien connus. C'est d'abord, à Louvain, celui de la maison Van Sestig, ensuite à Ypres, celui de la maison Biebuyck, daté 1544.

De ce même temps, à Malines, une belle façade, erronément attribuée par certains auteurs, au xv^e siècle, est, elle aussi, du milieu du xvi^e siècle. Nous voulons parler de la Maison des Diables, au bord de la Dyle. (Elle serait de 1550-1560?).

Enfin, pour classer rapidement les éléments d'appréciation pour le sujet qui nous occupe, la plupart des gables de bois de la ville d'Ypres, ayant un tympan orné à lobes, sont de la même époque. Les croquis de Böhm nous disent que ceux-là sont de 1550 à 1570 et 1580 environ. Datés tous d'une période qui occupe une soixantaine d'années, ils sont donc postérieurs de deux siècles, et cela est important, au gable de la Byloque.

Nous ne pouvons naturellement nous arrêter plus longuement à ces types si tardifs, si l'on admet le point de départ au gable que nous venons de citer.

Il n'y en a qu'un presque semblable, mais plus simple, à Bruges; c'est le pignon à trilobe de l'église Saint-Sauveur, qui daterait de 1360 environ, d'après les auteurs de cette ville.

Dans cette même cité, pour indiquer un autre pignon caractéristique, et déjà plus riche que le premier, nous verrions la façade latérale vers l'eau, du domaine des Gruuthuse et qui n'est que des années 1420.

A l'étranger, il y a aussi pas mal de façades à moulures en briques, affectant ce genre de trilobes ou autres formes analogues, notamment dans le Nord de l'Allemagne et même plus loin.

Ils peuvent avoir été faits à l'imitation de ceux, qu'en Flandre, on construisit en briques, les mêmes matériaux, ici et là, entraînant nécessairement une identique utilisation.

Mais je suis convaincu, après une enquête suffisamment approfondie, que nulle part, en ces contrées du Nord, on ne pourrait trouver de façade ornementale aussi belle et surtout aussi ancienne que la nôtre, celle de la Byloque.

A Gand où, par un hasard heureux, on a pu conserver une suite ininterrompue de documents en pierre, de constructions civiles et religieuses d'une haute valeur d'art, plusieurs gables en briques existent encore, qui sont plus anciens que celui de notre vieil hôpital.

En les examinant, on arrive à se demander si ce n'est pas à Gand, cette très notable ville du haut moyen âge, que la trouvaille, la création de ces motifs décoratifs, garnissant un triangle d'extrémité de comble, a été faite.

En somme, dès le début du XIII^e siècle, on songea en cette ville, à rompre la nudité de ce triangle, par des formes moulurées, simulant des baies; le mur pignon de certaines constructions gantoises, (telles rue longue des Pierres, ancienne église des Carmes chaussées), rue Magelein, les gables démolis du Ganksken, etc.) est remarquablement orné, comme nous l'avons dit.

Ces échantillons, bien conçus, d'une sobre pondération linéaire, de façades déjà traditionnelles à Gand, vers 1340, peuvent avoir déterminé le maître d'œuvres à qui on confia l'édification des constructions de la Byloque, à chercher encore un perfectionnement à ces travaux du maçon modèleur et tailleur de briques, son prédécesseur.

Du coup, en son œuvre superbe que nous mettons ici en évidence, il réalisa son idéal, en deux exemplaires. Car il est bon de dire que, fort probablement, ce fut le même maître qui fit, à la Byloque, avec le pignon bien connu, un autre du même genre, mais plus simple et très remarquable, lui aussi. Il forme le côté sud de la chapelle et dortoir des vieillards actuels. (Voir Pl. 3).

Nous disions que les auteurs, tant les architectes que les autres, ne varient pas sur la question de l'antériorité du pignon à grande ogive et redents, en bois, sur celui de la Byloque.

Examinons si MM. Van der Linden et Obreen, qui rééditaient, il y a peu de temps, cette opinion, dans leur ouvrage sur la Belgique, ne se trompent pas avec tant d'autres, ou plutôt si

la légende de leur belle reproduction du pignon ne prête pas à confusion.

Si nous étudions les documents peints ou dessinés, représentant des maisons ou des bâtiments en bois, nous rencontrerons le plus ancien parmi l'œuvre des van Eyck.

Hubert van Eyck, d'après nous (et nous avons spécialement examiné ce point dans un ouvrage paru il y a quelques années), a dû peindre, à Gand, sur l'un des volets de l'adoration de l'agneau, une vue de la rue courte du Jour. Sur cette vue, il y a quelques pignons de bois qui, vraisemblablement, remontent au xiv^e siècle, puisqu'ils sont interprétés par notre grand artiste au début du xv^e.

Cette vue est précieuse et nous sert de point d'appui très sérieux dans notre présente enquête ; la conscience que mettait le grand peintre à tout rendre avec une sincérité et une minutie exemplaires, nous est une garantie absolue de l'exactitude du document que nous invoquons.

Et ces façades très simples nous prouvent qu'à Gand, ville riche et importante entre toutes à l'époque susvisée, dans une des rues principales, on faisait des gables excessivement simples, où les planches encadrant le pignon n'ont aucun ornement et encore moins de trace de trilobe.

Voilà donc, à Gand, par un exemple topique et d'indiscutable exactitude, la physionomie véritable des maisons de bois de bourgeois, des marchands, cent ans après que le pignon de briques de la Byloque existe.

Nous croyons donc pouvoir dire que les maisons à Gand, comme ailleurs, n'ont pas eu, quand elles étaient à pans de bois, le motif décoratif dont nous discutons l'âge.

On voudra nous citer des représentations de ces gables à cintres simulés, dans des miniatures. Elles sont toutes du xv^e siècle et même du xvi^e siècle.

Anvers a eu deux ou plusieurs gables en briques où les arcs trilobés sont nettement accusés. Il en existe encore un bien conservé, Vieux marché au Blé, mais là aussi, il ne peut être question d'une époque antérieure au commencement du xvi^e siècle.

En dehors donc de la façade ancienne, chez nous, des maisons en bois ou en briques, s'étendant en murs goutterots avec pignons

latéraux, dès lors sans intérêt, toutes celles qu'il nous a été donné de connaître soit par images, soit en originaux debout, sont dépourvues de redents ou résilles comme la Byloque en a de si parfaits.

Nous en sommes arrivés à devoir conclure.

Un jour, quelqu'un, et cela remonte probablement à de longues années, a dû dire, car cela était simple, séduisant et, à première vue assez logique, que les gables en bois, si riches parfois, que l'on voyait alors en nos vieilles villes, avaient donné leurs formes aux maçons exécutant des façades ornementales.

Et cela s'enseigne ainsi depuis ce temps; des professeurs d'art et d'architecture propagent cette manière de voir; tout le monde, après eux, le pense et en est convaincu.

Il fallait vraiment que notre curiosité fut attachée sur la question, qu'un doute se fit jour en notre esprit, pour que, grâce à une documentation exceptionnelle, à laquelle nous recourons et qui est à notre portée constamment, nous essayions d'extirper ce que nous considérons comme une erreur.

L'opinion préconçue, irréfléchie surtout, qui a cours, n'a que trop longtemps perduré.

Il nous semble cependant, que notre investigation personnelle, nous faisant aboutir à cette conclusion, pourrait ne pas produire ses fruits de suite.

Nous souhaitons même qu'une discussion puisse commencer sur le sujet.

Mais il nous paraît que pas un document puisse être apporté au débat que nous n'ayons ici signalé; sans en faire mention, au cours de ce rapide travail, il est encore bien des pièces que nous aurions pu faire témoigner en faveur de notre système.

Il est bon d'ajouter que, il y a quelques années, nous avons été frappés par une phrase parue dans une étude superbe sur l'architecture en France, dans le *Magasin Pittoresque* d'il y a une soixantaine d'années.

Léon Vandoyer et Albert Lenoir qui firent ces articles, s'étaient intéressés, un instant à la question de l'antériorité des belles formes constructives des façades en briques, en pierre, sur celles en bois.

Cette indication non négligeable, nous incita à poursuivre l'enquête dont nous apportons ici le résultat; il tient compte des

éléments d'appréciation que pouvaient donner les pays voisins, sauf probablement pour la France, qui ne connut guère le travail de la brique.

Arrivés à ce point de notre étude, nous croyons donc pouvoir nous élever contre un système d'enseignement erroné; il n'est pas basé sur la vérité de faits, pensons-nous, et nous nous demandons si une autre thèse ne pourrait pas être émise.

Les châsses, ces admirables coffres à reliques, dont, en notre pays, nous avons de si admirables spécimens ont, elles aussi, des tympan latéraux, d'une riche et toujours parfaite décoration. Comme les ciseleurs, les orfèvres devaient nécessairement trouver un moyen de remplir ces triangles latéraux de la caisse en question, il est fort probable que, dès l'époque romane (ce qui serait à examiner), ces artisans, ces artistes de goût et de grande initiative, l'ont découvert.

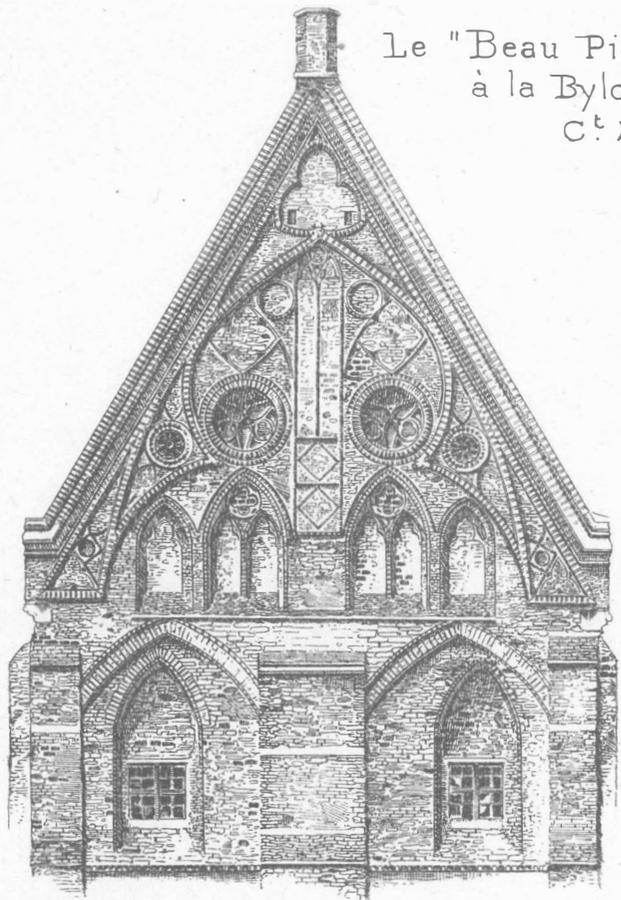
Ce serait sur cette piste nouvelle que des recherches pourraient être entreprises.

Mais je m'arrête en ce moment sur cette simple réflexion; rien ne nous prouve que des maîtres d'œuvres qui faisaient, au XIII^e siècle, aux belles cathédrales de France, des gables merveilleux, que nos maçons anonymes, experts et ingénieux comme les autres, mais habiles à modeler et à tailler la brique surtout, aient dû emprunter quelque chose aux produits des menuisiers, des charpentiers plutôt, élevant des maisons de bois, dépourvues d'ornementation, couvertes de chaume du reste et qui n'étaient guère que des sortes de granges... de toute petite dimension.

ARMAND HEINS.

Gand -

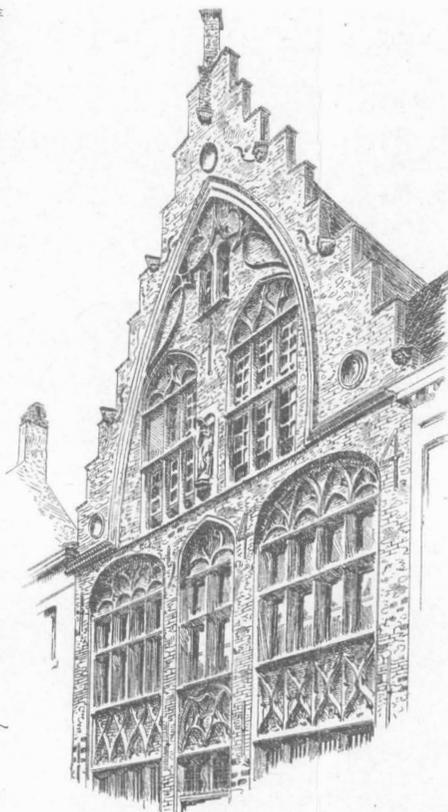
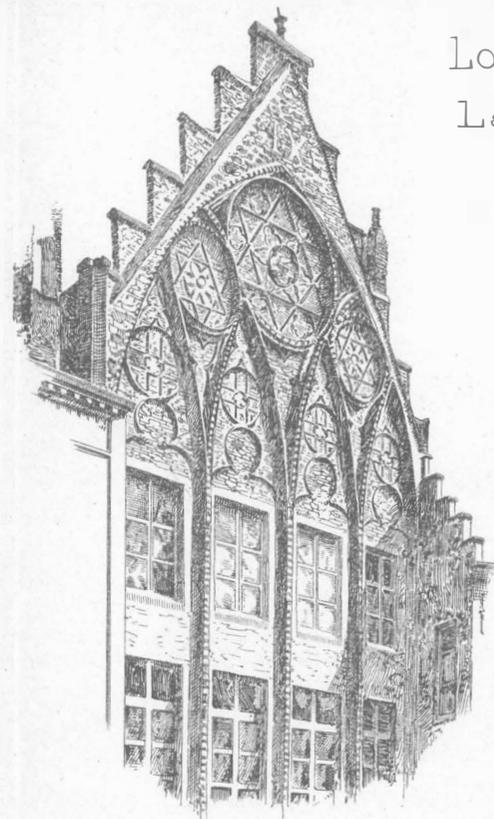
Le "Beau Pignon"
à la Byloque.
C^t. XIV^e s.



A.H.

Louvain

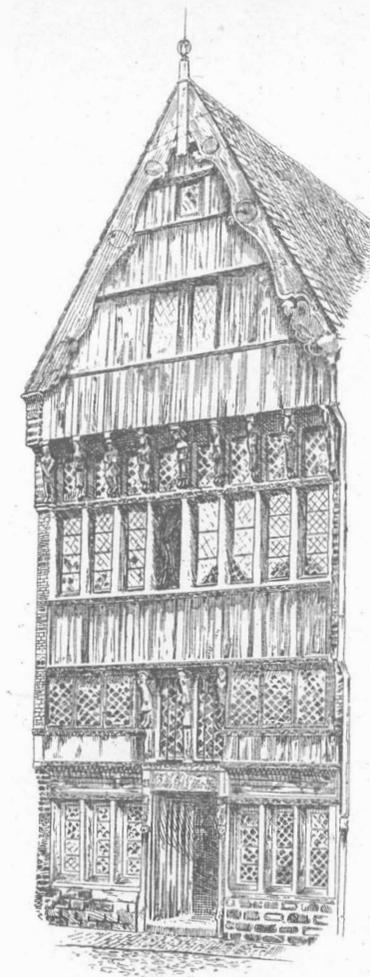
La Maison van Sestig
XVI^e s.



Ypres -
La Maison Biebuyck
A^o 1544

Malines -

La Maison des Diables.
Milieu XVI^e s. -

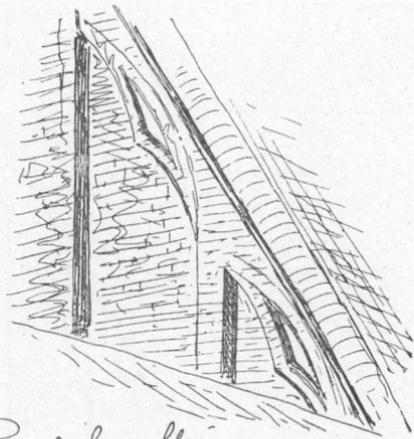


Ypres -
Maison de bois.
Fin XVI^e s.
rue de Lille -

À propos de la question de l'antériorité des pignons
ornementés, en briques, sur ceux des façades de bois. —

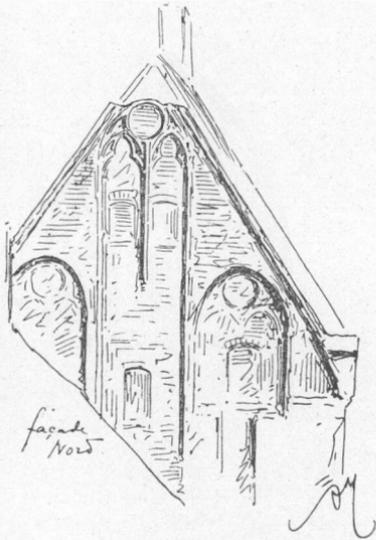


A Gand.
 XIII^e siècle.
 Eglise des Carmes chaussées.



Rue de la Vallée
 Gand

XIII^e siècle.
 Un ancien couvent.



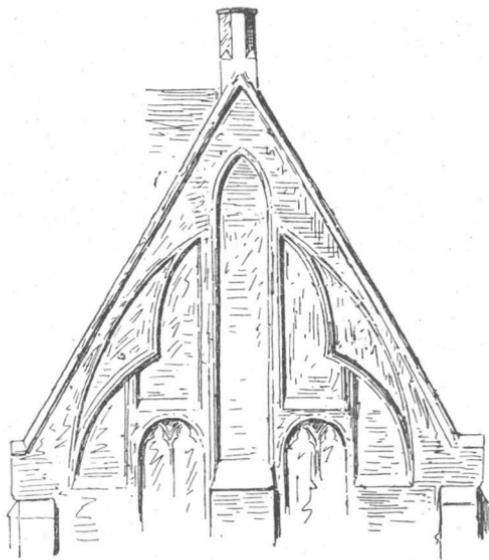
façade Nord

A Gand.
 XIII^e-XIV^e siècles.
 Rue Magelein (disparu).
 (Le Gankken)



façade Sud

A Gand.
 XIII^e-XIV^e siècles.
 Rue Magelein (disparu).
 (Le Gankken).



A Gand. façade en briques,
(à la Byloque) XIV^e siècle,
(Dortoir des vieillards).



A Bruges.
XIV^e siècle.
Eglise Saint-Sauveur.



A Bruges.
XV^e siècle.
Hôtel de Gruuthuse.



A Anvers.
Vieux-Marché-au-Blé.
Commencement xvi^e siècle



A Zierickzee
Commencement xvi^e siècle.



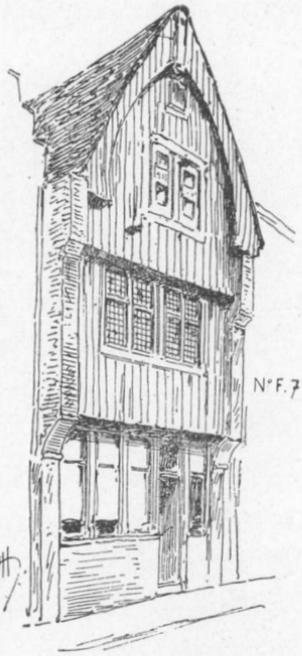
A Abbeville
xvi^e siècle.
Joli pignon de bois.



A Malines. Quai au Sel.
Maison de bois.
Commencement XVI^e siècle.

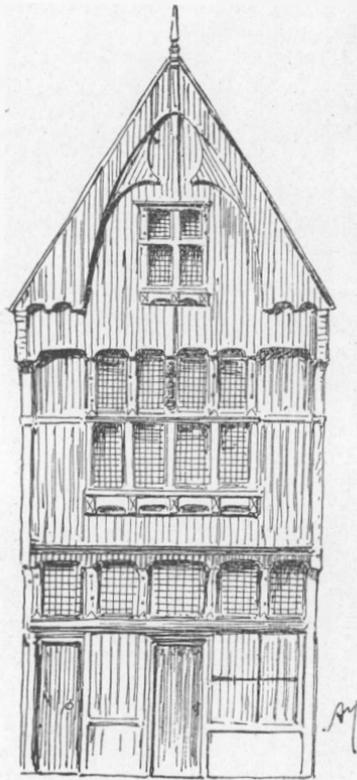


A Anvers. Rue de la Chaise.
Maison de bois.
XVI^e siècle.



A Bruges. Rue Cour de Gand.
Maison de bois.
xvi^e siècle.

A Middelbourg. (Zélande).
Au Musée.
Façade de maison de bois.
xvi^e siècle.



Expédition des arbalétriers du Rœulx contre la ville de Fosses 1408

L'expédition militaire à laquelle participèrent les arbalétriers de la ville du Rœulx, renforcés d'une compagnie de 90 hommes de pied, contre la ville de Fosses, n'est qu'un épisode de la campagne poursuivie, de 1407 à 1409, par Guillaume IV, duc de Bavière et comte de Hainaut, contre les Liégeois. Des documents assez nombreux ont fait connaître les faits notables des hostilités accomplies au cours de l'été 1408, dans la région de Fosses et sur les bords de la Sambre. Les troupes de Guillaume IV n'épargnèrent pas les localités du pays de Liège, limitrophes du comté de Hainaut. Fontaine-l'Evêque, Marchienne-au-Pont, Châtelet et Fosses furent brûlées (1).

Les arbalétriers et les hommes recrutés pour les accompagner restèrent à charge du bailli de la terre du Rœulx. Le compte des dépenses payés par ce fonctionnaire ne renseigne guère les opéra-

(1) L. DEVILLERS. *Documents relatifs à l'expédition de Guillaume IV contre les Liégeois 1407-1409. Hainaut et Liège* (Bulletins de la Commission royale d'histoire, 4^e série, t. IV).

Le même, *Cartulaire des comtes de Hainaut*, t. III.

A. LACROIX. *Épisode du règne de Jean de Bavière surnommé Jean sans pitié, élu de Liège.*

tions militaires, mais fournit des éléments intéressants sur le ravitaillement de cette petite troupe. C'est ce qui nous a amené à le transcrire.

Les hommes d'armes comprenant 13 compagnons à cheval et 90 à pied avaient été convoqués avec les arbalétriers du Rœulx à l'abbaye de Saint-Denis, le dimanche avant l'Assomption, 12 août 1408, mais on ne put les loger, car le châtelain de Braine-le-Comte, Colart Erbault, s'y trouvait avec ses gens, par suite de la convocation qui lui avait été adressée le 24 juillet précédent, par le bailli de Hainaut (1). Le bailli du Rœulx, Jean d'Ittre, eut à fournir des subsistances pour ces hommes; il les fit acheter, comme l'indique son compte, au Rœulx et dans les villages voisins.

L'expédition était accompagnée de valets et de « harnas » conduits par des chevaux pour le transport des armures, des ustensiles ainsi que des provisions réunies avant le départ, comprenant un muid de blé pris au moulin de Ville-sur-Haine qui fut converti en pains; plusieurs tonneaux de bière (*houppe*), deux cochons gras, etc.

Se trouvant devant la ville de Fosses, le vendredi et le samedi, jours maigres, les compagnons achetèrent des harengs, des œufs (*oes*) et du beurre.

Les arbalétriers du Rœulx, en vertu de leurs lettres de privilège avaient droit, outre leurs subsistances, à une indemnité de 2 sous chacun, par jour, pendant la durée de la campagne, leur chef ou connétable recevait le double. L'expédition dura huit jours.

Les frais payés par le bailli du Rœulx s'élevèrent à 54 livres 9 sous 3 deniers, en sus des fournitures qu'il n'acquitta pas, en blé, avoine, fourrage, moutons et vaches.

La charte d'institution du serment des arbalétriers ne nous a pas été conservée et T. Lejeune ne donne guère de renseignements au sujet de cette corporation (2). Des mentions inédites nous permettent de combler cette lacune.

(1) L. DEVILLERS. *Cartulaire* cité, t. III, p. 311.

(2) TH. LEJEUNE. *Recherches historiques sur Le Rœulx*, p. 37. (Annales du Cercle arch. de Mons, t. XXII, p. 151.)

Le compte de l'aide accordé par les Etats de Hainaut, en janvier 1436, au duc de Bourgogne, Philippe le Bon, rappelle que les arbalétriers du Rœulx ont obtenu des lettres de privilège datées de Mons le 10 décembre 1394; elles avaient été octroyées par le duc Albert de Bavière, comte palatin du Rhin, de Hainaut, de Hollande et de Zélande. C'est en vertu de cet acte que les arbalétriers, au nombre de vingt, qui composaient cette association, furent exemptés, en 1436, de payer la somme de 39 livres 6 sous à laquelle ils avaient été cotisés (1).

Cette association militaire fut instituée sur la demande des échevins du Rœulx, ainsi que le constate le compte de la massaderie. Des démarches furent faites près de Guillaume de Bavière, comte d'Ostrevant, fils du duc Albert, qui reçut au Quesnoy à plusieurs reprises les délégués du Rœulx. Le massard, Gille de Malaise, eut à payer les dépenses pour la confection et l'écriture de la charte ainsi que pour l'apposition du sceau.

La rédaction de cette charte avait réclamée des recherches précieuses, car un député de la ville du Rœulx se rendit à Soignies et à Braine-le-Comte pour obtenir une copie des lettres de privilège octroyées aux serments d'arbalétriers de ces villes. Les privilèges des arbalétriers de Soignies avaient été concédés, le 29 mai 1375, par le duc Albert de Bavière, alors régent du Hainaut (2).

Après la réception de leurs lettres constitutives, les arbalétriers prêtèrent serment en mains des bailli, mayeur, échevins et jurés de la ville.

Une allocation de 10 livres, annuellement, à charge de la commune, leur était attribuée aux termes de leurs privilèges (3).

(1) Chambre des comptes n° 16468. Archives générales du royaume, à Bruxelles.

(2) Chambre des comptes, n° 16468.

(3) « Pour frais et despens Gaillard de Soumaing, Alemain de Broy, et ledit massart, fais au Caisnoit qu'il furent là endroit envoyés par devers mons. d'Ostrevant et le conseil à toute le ditte suplication pour le fait dessus dit. Et ossy priant et suppliant que par mons. d'Ostrevant et le conseil leur fust agrafyet de l'avoir arballestriers et autres emimedremenches en le ditte ville. Et adont leur fut dit dou revenir arière jusquez à certain jour après qui rasis leur y fut

Dès l'année 1395, les arbalétriers du Rœulx se rendirent à un concours à Soignies (1).

del riestre. Despendirent à celi voye par le terme de iii jours qu'il demorèrent allant, demorant et retournant, parmy leur chevaux, iiij couronnes et demie de Haynnau vallent cxiii s. vx d.

Au devant dit Jehan de Binch pour faire et escrire de nouvel une supplication adrechans à mons. d'Ostrevant et le conseil à cause des dis arballestiers et autres emimedremenches contenues en ycelle pour le ditte ville, payet xviii s.

Item, pour frais doudit Gaillart, Alemant et ledit massart fais au Caisnoit à le journée qui rasise leur y fut del riestre pour avoir response des fais dessus dis, despendirent à celi voye par le terme de iiij jours qu'il demorèrent allant, demorant et retournant iiij couronnes et demye de Haynnau, valent cxiii s. ix d.

Pour frais et despens doudit massart fais à Mons en Haynnau par le terme de vi jours enthirs qu'il fut là endroit en attendant après le lettre des arballestiers que li recepveur de Haynnau li disoit du ravoir de jour en jour, despendj celuj terme en tous frais parmy son cheval xxxvi s.

A Pierart Dasonleville, recepveur dou Ruejs, ouquel fu délivret par le main doudit massart pour le facon, escripture et sayaul de le lettre des dis arballestiers iiij couronnes de Haynnau, vallent cii s.

Pour les frais dou bailliu, mayeur, eskevins et juret de le dicte ville dou Ruels fais en celi ville le journée que le dit arballestrier furent sermenteit xxxvi s.

A Amary dou Cappiaul, clercq, pour faire et escrire j get contenant les poins et frankises de l'ordenanche de le lettre des dis arballestiers, payet x s.

A Henry Descotie pour aler à Brayne et à Sougnies quere le copie de le lettre des arballestiers de cascune ville pour sus prendre advis de le faire. et fournier celi dou Ruels despendj parmy son cheval et sollaire dou clercq tant de Sougnies comme de Brayne qui copyèrent ycelles dictes lettres xviii s.

As dis arballestries dou Ruels pour leur waiges de ceste présente année et tant monte l'an ensci que accordet leur est de le avoir par leur ditte lettre x l.

— Compte de Gille de Malaise, massard du Rœulx, du 1 octobre 1394 au 1 octobre 1395. Chambre des comptes n° 39748. Archives générales du Royaume, à Bruxelles.

(1) *Item*, donnet à yaus au comand dou bailliu, mayeur, eskevin et juret, en l'ayde de leur despens pour aller traire à jeuyel à Sougnies là ù mandet estoient lxx s.

— Compte cité.

Les membres du serment étaient obligés d'après leurs statuts, à concourir à la défense et à la garde de la forteresse. Au nombre de six, ils faisant le guet et gardaient les portes de la ville aux époques des foires annuelles; il était alloué à chacun une rémunération de 2 sous par jour. En 1396, lors d'une procession faite pendant que le comte de Hainaut et son fils étaient en guerre en Frise, le connétable, c'était Hanne de Forchies, avec cinq arbalétriers gardèrent les trois portes (1).

Au Rœulx, comme dans d'autres villes, le serment des arbalétriers servait à fournir un contingent d'hommes exercés au maniement des armes, dont la mission comprenait la garde de la place et la participation aux expéditions militaires commandées par le comte de Hainaut.

Che sont les parties des frais fais par les compagnons de le ville et terre dou Ruels ou voyage de Fosses et ailleurs sur le rivage de Sambre, comme il s'ensuiwent. Et premiers:

Payet par le dit bailliu dou Ruelx pour les frais de environ de xiii compagnons à cheval, xx arbalestriers de le dite ville dou Ruels, avœcq iiij^{xx} et x compagnons à piet, lequel furent au giste à Saint-Denis, au commant de no très redoubté seigneur le dimanche prochain devant le jour Nostre-Dame c'on dist emmy aoust, pour tant qu'il ne peurent y estre, délivret à l'abbie de Saint-Denis pour le castellain de Brayne et ses gens qui y estoient logiet, premiers pour ij cras moutons que on eult à Gillain de Namur, de Gottignyes xl s.; et pour pain et houppe pris au Ruels et à Oboureq xxi s. vi d., montent ces parties . . . lxj s. vi d.

Pour les frais des dessusdis lendemain au disner au Ruels en le maison Bauduin Canebustin liquel furent là endroit renvoyet par messire Fierabras de Viertaing quant il furent remonstret devant

(1) Au congnestable des arballestriés et v arballestriés avœcq luj pour warder les portes le jour que l'on fist le pourcession au Rues pour cause de nos signeurs qui estoient en Frise et parmy le congnestable iiii s. et les autres cascun ij s. sont en somme . xiiij s.

— Compte de Gille de Malaise, massard du Rœulx du 1 octobre 1395, au 1 octobre 1396. Chambre des comptes n° 39749.

luy à Saint-Denis. Et leur fu ordenet par ledit Fierabras de riestre à Saint-Vast le jour Nostre-Dame ensuiwant après à giste pour aleir leur il plairoit à mons. Et fu là endroit kierkiet audit bailliu qu'il leur fisist pourvéanche pour aler en ledite rese (1), despendirent.

iiii l. x s.

Pour les waiges des xx arbalestriers devant dis les ii journées devant dites parmy ii s. le jour à cascun arbalestrier et leur maistre iiiii s. que avoir doibvent au deseure de leur despens, comme il appert par lettres qu'il en ont sayellées dou sayel de mons^r, montent

iiii l. iiiii s.

Pour les frais des varlés et chevaux Evrart del Haye qui furent en le maison Bauduin Canebustin au Ruels par l'espasse de iij jours, despendirent xxviii s.

Pour les frais des varlés et chevaux de le court de Canteraine qui enmena les pourveanches et armures des dessusdis, fais en le maison Bauduin Canebustin au Ruels xii s.

Pour les frais pareillement des varlés et chevaux dou harnas de le Louvière en le maison Gille de Malaise. xii s.

Pour le feraige des chevaux des harnas devant dis parmy vi fers d'aissi pour les dis harnas xvi s.

Pour j muy de blet que on eubt au receveur dou Ruels des moutures dou moullin de Ville-sur-Hayne douquel on fist pain pour lesdis compagnons enmener avoecq yauls en le dite rese . li s.

Pour iiij tonnaux de houpe que on eubt à Pierre d'Aibes lesquels li dit compagnon enmenèrent, se cousta li tonniaux parmy les fus que furent perdut, le maltote rabatue. xxii s. montent

iiii l. viii s.

Item, pour ij tonniaux de houpe que on eubt à j homme de Trivière liquel furent dispenset à Saint-Vast par les dis compagnons se cousta, le maltote rabatue xxxvi s.

Pour ij cras pourehiaux que on eubt à Saint-Vast lesquels li compagnon enmenèrent sur leur harnas coustèrent . xliiiij s.

Pour j quartier de soil et ij l. doint que on eult à Jake de Tournay pour les dessus dis vii s.

(1) *Rese*, expédition militaire, incursion en pays ennemi.

Pour bure, herens et oes (*) que li compaignon accatèrent en l'ost le vendredi et samedi que on fust devant Fosses . . . xii s.

Pour ij vackes que on eubt à Gille de Malaise qui furent dispensées par les dis compaignons le dimenche, le lundi et le mardi ensuiant iiiii l.

Pour les frais et despens des dessusdis au revenir de le dite rese fais à Binch et à Saint-Vast parmy leur chevaulx . . lv s.

Pour les wages de xx arbalestriers dessus dis par l'espasse de viij jours qu'il furent en le dite rese, parmy ii s. le jour à cascun et leur maistre iiiij s que avoir doibvent ensi qu'il appert par lettres qu'il en ont sayellées dou sayel de monsieur, montent en somme les viii jours xvi l. xvi s.

Pour les journées de vi varlés qui portèrent leur pavois devant yaulx à cascun xviii d. le jour que avoir doivent sci qu'il appert par le dite lettre, montent ces viij jours lxxii s.

Pour demy c d'escuelles de bos que li compaignon enmenèrent s'en fu brisiet et perdu j partie. Et pour j quartron de pos de terre qui furent brisiet et perdu v s.

Somme de ces parties liij l. ix. s. vi d.

Et de ii muis de bled et iiiij moutons que on eubt à Colart dou Fierkenoit, lesquels tient à cense les dismes de chiaulx de l'abbie d'Alne qu'il ont au pooir de Saint-Vast ne fait lidis baillius point de compte pour tant qu'il n'en a riens payet.

Item, et ossi de une crasse vake, de ij muis d'avaine et de une petite karée de fuere (*) que on eubt as moituyers de le Louvière qui furent dispensés par les dessus dis, ne fait le dis baillius point de compte pour tant que riens payet n'en a.

Pièce jointe au compte de Jehans d'Ittre, bailli de Rœulx, du 1 septembre 1407 au 1 septembre 1408. Chambre des comptes n° 15190 Archives générales du Royaume, à Bruxelles.

ERNEST MATTHIEU.

(1) Oes, œufs.

(2) Fuere, paille, fourrage.

TABLE DES MATIERES

	PAGES
Séance des membres titulaires du 4 avril 1911.	5
Séance du 30 juillet 1911.	6
Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois d'Août à Novembre 1911.	8
Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois d'Août à Novembre 1911, par M. FERNAND DONNET.	17
<i>Le plafond de la salle d'honneur du château de Horst à Rhode-Saint-Pierre</i> , par M. ARMAND DE BEHAULT DE DORNON.	25
<i>Notes à propos d'un monument funéraire tournaisien</i> (avec planche), par M. JOS CASIER.	34
<i>Notes sur Amée et sa station néolithique</i> (avec planches), par M. le chanoine J. E. JANSEN.	39
<i>Découverte d'une villa romaine à Merxplas</i> (avec planches), par M. LOUIS STROOBANT.	59
Séance des membres titulaires du 3 décembre 1911.	69
Séance ordinaire du dimanche 3 décembre 1911.	70
Liste des ouvrages parvenus à la Bibliothèque pendant les mois de Décembre 1911 et Janvier 1912.	72
Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois de Décembre 1911 et de Janvier 1912, par M. FERNAND DONNET.	79
Rapport du secrétaire et du bibliothécaire, sur l'exercice 1911, par M. FERNAND DONNET.	83
Rapport sur la situation de la comptabilité en 1911, par M. EDM. GEUDENS.	89
<i>A propos du «Beau Pignon» (XIV^e siècle) de la Byloque à Gand</i> , par M. ARMAND HEINS.	91
<i>Expédition des arbalétriers du Rœulx, contre la ville de Fosses, 1408</i> , par M. ERNEST MATTHIEU.	97

La correspondance adressée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 45, à Anvers.

L'abonnement aux **Annales** est de **10 frs. par an** — au **Bulletin** de **3 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

Les Annales de l'Académie forment par an un gros volume orné de gravures, de planches, de cartes, etc., fourni par livraisons.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

1912

II

ANVERS
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, 35, RUE ZIRK

1912

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

Texte: La feuille de 16 pages: (1)

Papier du Bulletin	5 centimes
" velin	8 "
Couverture non imprimée	1 "
" imprimée	5 "

Titre et faux-titre:

Papier du Bulletin	5 centimes
" velin	8 "
<i>Brochage:</i> de 3 feuilles au moins	3 "
" de 3 à 6 feuilles	6 "
" de plus de 6 feuilles	8 "

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 4 FÉVRIER 1912

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure, sous la présidence de M. le chanoine van den Gheyn, *président*.

Sont présents: MM. De Ceuleneer, *vice-président*; Donnet, *secrétaire*; Geudens, *trésorier*; Stroobant, D^r van Doorslaer, L. Blomme, Saintenoy, Willemsen, Soil de Moriamé.

Le procès-verbal de la séance du 3 décembre 1911 est lu et approuvé.

Le décès de M. Hymans, membre titulaire, étant survenu avant que le délai de présentation des candidatures fut expiré, il est décidé que des candidats pourront encore être présentés pour un siège de membre titulaire et pour un troisième siège de membre correspondant regnicole.

Après discussion, quatre candidatures de membres correspondants regnicoles sont définitivement présentées pour être soumises au vote en la séance d'avril prochain, pour la place de membre titulaire.

Pour les trois places de membre correspondant regnicole, neuf candidatures sont adoptées.

La séance est levée à 2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
Chanoine VAN DEN GHEYN.

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 1912

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. le chanoine van den Gheyn, *président*.

Sont présents: MM. De Ceuleneer, *vice-président*; Donnet, *secrétaire*; Geudens, *trésorier*; Stroobant, D^r van Doorslaer, L. Blomme, Saintenoy, Willemsen, Soil de Moriamé, membres titulaires; MM. Coninckx, Van Heurck, Casier, Heins, Dilis, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM Matthieu, Bergmans et Comhaire, membres titulaires.

Le procès-verbal de la séance du 3 décembre 1911 est lu et approuvé.

M. le Président, en termes émus, fait part du décès de M. Henri Hymans, qui pendant tant d'années a prêté un concours si efficace aux travaux de l'Académie et qui entretenait avec tous ses confrères les relations les plus cordiales. On demandera à M. Rooses de rédiger la biographie du défunt, et une lettre de condoléances sera envoyée à M^{me} Hymans.

Le Président annonce encore le décès de M. P. Carteron, membre correspondant étranger.

Il est donné connaissance :

Du programme du congrès international des Orientalistes, qui se tiendra en avril prochain, à Athènes;

Du programme des fêtes jubilaires de l'Université nationale de Grèce, qui auront lieu à la même époque dans la même ville;

Du programme du Congrès archéologique international, qui tiendra ses assises, en octobre, à Rome. M. De Ceuleneer y représentera l'Académie;

Du programme du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique de Genève. On demandera à M. le baron de Loë d'y représenter l'Académie;

D'une carte de souhaits de nouvelle année de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, à Montauban.

M. le Président annonce, que depuis la dernière réunion, de nombreuses distinctions sont échues à des membres de l'Académie : dans l'Ordre de Léopold, MM. Rooses et Hymans ont été promus Commandeur; MM. Gaillard et Govaerts, officier; MM. L. Siret et Lahaye, ont été nommés Chevalier; M. Geudens a obtenu la Croix de chevalier de l'Ordre de la Couronne. La croix civique de 1^{re} classe a été décernée à MM. De Ceuleneer et Van Ortrov, et la Médaille de 1^{re} classe à MM. Paris, van Bastelaer, Pirenne et Lahaye. Il leur adresse à tous les félicitations de l'Académie.

M. Donnet, en sa qualité de secrétaire et de bibliothécaire, donne lecture du rapport annuel sur la situation générale de l'Académie et sur celle de la Bibliothèque.

Le trésorier, M. Geudens, fait rapport sur l'état de la caisse. Les conclusions de ces différents rapports sont approuvées.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des publications parvenues à l'Académie, ainsi que le compte-rendu des principales d'entre elles.

Tous ces documents seront imprimés dans le Bulletin.

M. le chanoine van den Gheyn remercie ensuite les membres du concours qu'ils lui ont prêté au cours de l'exécution de son mandat présidentiel. Il souhaite la bienvenue au nouveau président annuel M. De Ceuleneer. Celui-ci est installé au fauteuil présidentiel; M. Soil de Moriamé, vice-président, prend également place au bureau.

M. De Ceuleneer prononce ensuite l'allocution suivante;

MESSIEURS.

En prenant place au fauteuil de la présidence, j'ai d'abord à m'acquitter d'un devoir, qui m'est d'autant plus agréable, que j'ai l'intime conviction de répondre aux sentiments de tous mes confrères en adressant des remerciements à M. le chanoine van den Gheyn. Pour la troisième fois, il dirigea nos travaux avec une distinction qui n'a d'égale que la cordialité dont il nous a donné à tous les preuves les plus manifestes; aussi, dans l'intérêt de l'Académie,

ne puis-je qu'exprimer le souhait que plus d'une fois encore il soit appelé à ce fauteuil que j'ai l'honneur d'occuper aujourd'hui. Je pourrais répondre à ce que mes confrères sont en droit d'attendre de moi si je parviens à suivre, ne fut-ce même que de loin, les exemples que mon savant prédécesseur m'a donnés. Et cependant, par suite des circonstances spéciales dans lesquelles je me trouve, je n'aurais osé accepter les fonctions que vous m'avez fait l'honneur de me confier, si je n'avais su que je puis compter sur votre bienveillant concours ainsi que sur l'appui de notre dévoué secrétaire, qui depuis tant d'années est l'âme de notre Académie. Dussé-je froisser sa modestie, je dirai, — et cela en toute vérité, — que si l'Académie occupe à l'heure actuelle une place aussi marquante dans le monde scientifique, c'est en grande partie à l'activité incessante de M. Donnet que nous en sommes redevables.

Il m'est bien agréable aussi de pouvoir inaugurer cette présidence par des félicitations que je suis heureux d'adresser à deux de nos confrères qui ont obtenus, depuis notre dernière réunion, des distinctions bien méritées. M. Max Rooses a été promu commandeur dans l'Ordre de Léopold et notre dévoué trésorier, M. Geudens, a été nommé chevalier de l'Ordre de la Couronne. L'honneur de ces distinctions ne rejaillit pas seulement sur ceux qui en sont l'objet, l'Académie en a aussi sa part, l'importance des travaux scientifiques de deux de ses membres étant ainsi reconnue officiellement.

Je suis heureux aussi de pouvoir féliciter deux de mes collègues pour des nominations académiques. M. Pirenne a été nommé correspondant à l'Institut de France, et M. Hulin, membre titulaire de l'Académie royale de Belgique.

En rédigeant ces lignes, j'avais transcrit le nom d'un de nos confrères qui venait d'être nommé commandeur dans l'Ordre de Léopold; mais hélas, le soir même, j'appris son décès, et ces félicitations que je désirais si cordialement présenter, j'ai le regret de devoir les changer en un dernier hommage adressé au dévoué confrère qu'était Henri Hymans. Il était des nôtres depuis 1878, et fut un des membres les plus assidus et les plus actifs. A trois reprises différentes, en 1887, 1898 et 1908, il présida nos travaux, et les

nombreuses notices qu'il publia dans nos Annales et dans nos Bulletins, prouvent combien il avait à cœur de nous communiquer le résultat de ses savantes recherches. L'Académie était fière de posséder dans son sein un savant aussi distingué et je souhaite qu'un de nos membres veuille bien prendre sur lui de faire connaître les mérites scientifiques de Henri Hymans en lui consacrant une notice détaillée. Conformément à nos traditions, vous voudrez bien autoriser le Bureau à adresser à M^{me} Hymans une lettre de condoléances.

J'ai l'honneur, pas trop enviable, d'être un des membres les plus anciens de notre Compagnie, ma nomination de correspondant remontant au 19 novembre 1871; et en me ressouvenant de tout ce qui s'est passé parmi nous pendant cette quarantaine d'années, période d'activité, interrompue quelquefois par des moments de calme, j'allais dire de langueur, je ne puis certes pas être uniquement un *laudator temporis acti* car je puis me réjouir de la grande activité, du labeur remarquable dont nous sommes témoins aujourd'hui. Mais ces souvenirs me rappellent ces membres de jadis, tous disparus; la plupart d'entre vous ne les ont connus que par les traces qu'ils ont laissé de leur activité dans nos Bulletins et dans nos Annales; et j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de consacrer mon discours présidentiel à rendre hommage à l'un d'entre eux, à celui qui par sa réputation scientifique, par la place éminente qu'il occupait dans le monde de la science, a honoré tout spécialement notre Compagnie, qui occupa à trois reprises, avec une rare distinction, le fauteuil de la présidence (1870, 1873 et 1877) et rendit à l'Académie des services signalés. C'est sur l'importance des travaux du baron Jean de Witte que je vais avoir l'honneur d'appeler votre bienveillante attention.

M. De Ceuleneer donne ensuite lecture du travail qu'il a consacré au *Baron J. de Witte, la céramographie et la numismatique au XIX^e siècle*.

M. Heins donne connaissance des notes qu'il a rédigées *A propos du beau pignon de la Byloque à Gand*.

Ces deux communications paraîtront dans le Bulletin.

M. Van Heurek, ayant consenti à ce que sa communication soit

remise à la prochaine séance, M. Soil de Moriamé expose son travail sur les *Orfèvreries tournaisiennes du XVII^e et du XVIII^e siècle*. L'impression de ce travail dans les Annales est décidé.

M. Matthieu a envoyé une note relative à une *Expédition des arbalétriers de Roëulx contre la ville de Fosses en 1408*; elle sera insérée dans le Bulletin.

M. Fritz Arnheim communique l'extrait d'une relation d'un voyage fait au XVI^e siècle, à Anvers et à Bruxelles, par le baron d'Eulenburg. Il serait désirable qu'une traduction de cette relation puisse paraître au Bulletin.

Vu la coïncidence des fêtes de Pâques, il est décidé que la prochaine séance aura lieu le second dimanche d'avril.

La séance est levée à 4 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
A. DE CEULENEER.

Liste des ouvrages parvenus à l'Académie pendant les mois
de Février et Mars 1912

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

- EDG. DE WITTE. Etude des papiers anciens et leurs filigranes.
ID. Un livre d'heures malinois du xvi^e siècle.
- LEON FOULON. Les fêtes à Charleroi à l'occasion de la naissance
du roi de Rome.
ID. Notice sur l'ermitage de Notre-Dame de Bon Secours
à Landelies.
ID. Jérôme Reyers, abbé du monastère d'Aulne.
ID. Avant que la chanson ne meure.
ID. Quelques mots sur l'abbaye d'Aulne.
ID. La classe d'archéologie à l'exposition de Charleroi.
- EMILE DILIS. Une vraie clef de saint Hubert de 1694, conservée
à l'église de Burght.
- FERNAND DONNET. Flaminio Garnier, sa famille et son monument
dans l'église du Sablon à Bruxelles.
ID. Institut supérieur des Beaux-Arts. Commémora-
tion de 25 années de professorat.
- JOS. CASIER. Notes à propos d'un monument funéraire tournaisien.
- HANS LEHMANN. Zur geschichte der glasmalerei in der Schweiz.
- Chanoine J. E. JANSEN. Notes sur Amée et sa station néolithique.
- GERMAIN DE MAIDY. L'étymologie du nom de Clery.
ID. Sur la prétendue armoirie au cierge pascal de
l'église d'Avioth.
ID. « Bacchiara » et la « tour du Bacha ».
- LOUIS STROOBANT. Découverte d'une villa romaine à Merxplas.
- EMILE DIDERICH. Notes relatives aux seigneurs de Hollenfels.
- L. MAETERLINCK. Le polyptique de l'Adoration de l'Agneau fut-il
peint à l'huile?
- NAP. DE PAUW. Gand en 1913.

- H. DE MONTÉGUT. Les portraits de Jean Carondelet.
A. BLONNE. Le couvent des Carmélites à Termonde.
FERNAND DONNET. Compte rendu analytique des publications. Janvier 1912.
 ID. Rapport du secrétaire et du bibliothécaire 1911.
L. GILLIODTS VAN SEVEREN. Coutume de la salle et châtellenie d'Ypres. II.

2° ECHANGES.

- BRUXELLES. Les missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. 14^e année. Nos 2, 3 et 4.
 ID. Académie royale de Belgique.
 Annuaire. 78^e année.
 ID. Classe des lettres et des sciences morales et politiques et classe des Beaux-Arts.
 Bulletin 1911. N° 12. 1912. N° 1.
 Mémoires. 2^e série. Tome VIII. Fasc. 1. Tome IX. Fasc. 1.
 ID. Société d'Archéologie.
 Annales. Tome XXV. Livr. 2-4.
 ID. Société royale belge de Géographie.
 Bulletin. 35^e année. N° 5.
 ID. Académie royale de Médecine de Belgique.
 Bulletin. IV^e série. Tome XXV. Nos 10 et 11. Tome XXI. N° 1.
 ID. Société royale de Numismatique.
 Revue belge de numismatique. 68^e année. 2^e livr.
 ID. La vie militaire.
 1^e année. N° 1.
 ID. Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique.
 Bulletin. Vol. IX. Fasc. 6 et 7.
LIÈGE. Institut archéologique liégeois.
 Chronique archéologique. 7^e année. Nos 1, 2 et 3.

- TIRLEMONT. Geschied- en oudheidkundige kring Hageland.
Gedenkschriften 1910. 2^e en 3^e afl.
- MALINES. Cercle archéologique.
Bulletin. Tome XXI.
- TONGRES. Société scientifique et littéraire de Limbourg.
Bulletin. XXIX^e volume.
- LIÈGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.
Leodium. 11^e année. N^{os} 2 et 3.
Bulletin. Tome XIX.
- GAND. Koninklijke vlaamsche Academie.
Verslagen en mededeelingen. December 1911. Januari en
Februari 1912.
- BRECHT. Geschied- en oudheidkundigen kring voor Brecht en om-
streken. Tijdschrift 1911. 3-4.
- VERVIERS. Société verviétoise d'archéologie et d'histoire.
Chronique. 1909-1911.
- GAND. Société d'histoire et d'archéologie.
Annales. Tome XI. 2^e fasc. Tome XII. 1^r fasc.
Bulletin. 20^e année. N^{os} 1 et 2.
- LIÈGE. Wallonia.
XX^e année. N^{os} 1-2.
- BRUGES. Société d'émulation.
Annales. Tome LXII. 1^r fasc.
- LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la
Belgique. 3^e série. Tome VIII. 1^e livr.
- LA HAYE. Genealogisch heraldiek genootschap « De Nederlandsche
Leeuw ».
Maandblad I — XXIX^e jaarg. XXX^e jaarg. N^{os} 3 et 4.
- MAESTRICHT. Société historique et archéologique dans le Limbourg.
Publications. Tome XLVII.
- LEYDEN. Oudheidkundige mededeelingen van het Rijksmuseum van
oudheden. VI.
- PARIS. Les marches de l'Est.
3^e année. N^{os} 10, 11 et 12.
- Id. Société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. Janvier-février 1912.

- PARIS. Revue des curiosités révolutionnaires.
2^e année. N^{os} 15, 16 et 17.
- Id. Institut catholique.
Bulletin. 2^e série. 3^e année. N^{os} 2 et 3.
- Id. Polybiblion.
Partie littéraire. Tome CXXIV. 2^e et 3^e livr.
Partie technique. Tome CXXVI. 2^e et 3^e livr.
- Id. Société française d'archéologie.
Bulletin monumental. 75^e vol. N^{os} 5-6.
- PÉRIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.
Bulletin. Tome XXXIX. 1^e livr.
- MONTPELLIER. Académie des sciences et lettres.
Bulletin mensuel. 1912. N^{os} 1-3.
- DUBLIN. Royal Irish Academy.
Proceedings. Vol. XXIX. Sect. C. N^o 9.
- STRASBOURG. Gesellschaft zur förderung der wissenschaften, des
ackerbaues und der künste im Unter-Elsass.
Monatsbericht. XLV band. Heft. N^{os} 4 et 5. Band
XLVI. N^o 1.
- DUSSELDORF. Dusseldorfer geschichtsverein. Beiträge zur geschichte
des Niederrheins. Band XXIV.
- BONN. Verein von altertumsfreunden im Reinlande.
Bonner jahrbücher. Heft 120. N^{os} 1, 2, 3.
Bericht der provinzialkommission für denkmalpflege und der
altertums und geschichtsvereine 1909-1910.
- HELSINGFORS. Société finlandaise d'archéologie.
Finska fornminnesföreningens tidskrift. XVIII et XXV.
- STOCKHOLM. Sveriges offentliga bibliotek.
Accessions katalog 24-25. Register 1896-1905.
- LEMBERG. Collegium archæographicum Societatis scientiarum Sev-
cenkianae.
Fontes historiae Ukraino Russicae. Vol. XII.
- KOLOZSVAR. Travaux de la section numismatique et archéologique
du Musée national de Transylvanie. III. 1.
- ZÜRICH. Mitteilungen der antiquarischen gesellschaft.
Band XXVI. Heft 8.

- ROME. Reale Accademia dei Lincei.
Notizie degli Scavi di antichità. Vol. VIII. Fasc. 7, 8, 9, 10.
- NAPLES. Reale Accademia di archeologia, lettere e belle arti.
Memorie. Vol. I. 1911.
Rendiconto. Anno XXIV. Genn. a Dic. 1910.
- CATANÈ. Società di storia patria per la Sicilia orientale.
Archivio storico. Anno VIII. Fasc. 3.
- MILAN. Reale Istituto lombardo di scienze e lettere.
Rendiconti. Vol. XLIII. Fasc. 17-20. Vol. XLIV. Fasc. 1-14.
Memorie. Vol. XXXII. Fasc. 4-6.
- LISBONNE. Museu ethnologico Portugues.
O archeologo portugues. Vol. XV. N^{os} 1-12.
ID. Associacao dos archeologos Portuguezes.
Boletim. Tomo XII. N^{os} 1-5.
- LERIDA. Butlleti del centre excursionista de Lleyda.
Any IV. Janer-Mars.
- PALMA. Societat arqueologica Luliana.
Bolleti. Febrer-mars de 1912.
- MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos.
Año XV. Enero-febrero de 1912.
- BARCELONE. Institut d'estudis catalans.
Memoria. Campte dels treballs. 1910.
Anuari. Any III.
ID. Butlleti del Club Montanyenc.
Any I. N^{os} 1, 2, 3.
- BATAVIA. Bataviaasch genootschap van Kunsten en Wetenschappen.
Rapporten van de Commissie in Nederlandsch Indië voor
oudheidkundig onderzoek op Java en Madoera. 1909.
- SIMLA. The conference of orientologists including museums and
archæology conference haeld at Simla. July 1911.
- BOSTON. American Academy of arts and sciences.
Proceedings. Vol. XLVIII. N^{os} 8-12.
- BERKELEY. University of California.
Publications in american archaeology and ethnology.
Vol. 9.

- WASHINGTON. Smithsonian institution. Bureau of American ethnology.
27th Annual report.
Publications 2044-2047.
- CAMBRIDGE. Peabody Museum of american archaeology and ethnology. Harvard University.
45th Report.
- PHILADELPHIE. American philosophical Society.
Proceedings. Vol. I. N° 202.
- MADISON. Wisconsin history commission.
Original papers. N° 5.
- RIO DE JANEIRO. Museu nacional.
Archivos. Vol. XIV et XV.
-

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

- BERLIN. Mayer et Müller. Katalog 265. Klassische philologie.
- MILAN. Ulrico Hoepli. Catalogues divers.
- FRANCFORT. Joseph Baer et C°. Periodica. Katalog 599.
- LEIPZIG. Adolf Weigel. Mitteilungen für bücherfreunde.
- PARIS. Dorbon aîné. Le Bouquineur. 12^e année. N° 89.
- LEIPZIG. Karl W. Hiersemann. Katalog 408. Völkerkunde.
-

Compte rendu analytique des principales publications
parvenues à la Bibliothèque
pendant les mois de Février et Mars 1912

MESSIEURS,

La spécification de la date et du lieu d'origine de documents anciens est souvent difficile à déterminer. Parfois, pour y parvenir, on doit avoir recours aux filigranes du papier. On comprend donc de quelle importance est la connaissance exacte de ces marques de fabrication. C'est ce point que M. le capitaine de Witte détermine, dans un travail dans lequel il expose *Quelle est l'utilité de l'étude des papiers anciens et de leurs filigranes et comment cette étude peut-elle se faire?* Après avoir établi toute l'importance de ce genre de recherches, qui judicieusement conduites, peuvent aider à résoudre des problèmes qui, dans maintes circonstances, paraîtraient insolubles, il développe les principes qui doivent présider au classement et à l'identification des filigranes. Il préconise surtout en ce sens un catalogue sur fiches, dont la copie serait distribuée aux dépôts publics et aux particuliers, et qui soigneusement tenu au courant et régulièrement complété, constituerait, pour tous les chercheurs et pour tous les amis des livres, un vaste répertoire, une source sûre, dans lesquels ou pourrait recueillir les renseignements les plus inespérés.

C'est à l'histoire du pays de Charleroi, que M. Léon Foulon consacre la plupart des brochures qu'il veut bien nous envoyer. Il publie d'abord *Quelques mots sur l'abbaye d'Aulne*, résumant son passé et décrivant ses ruines si pittoresques. Ailleurs il offre une biographie de *Jérôme Reyers, abbé du monastère d'Aulne*, décrit son portrait et reproduit les passages qui le concernent dans un ancien manuscrit provenant de l'abbaye. Une autre communication est consacrée à *L'ermitage de Notre-Dame de Bon Secours à Landelies*, dont les pieux habitants, pendant près d'un siècle, s'occupèrent

d'enseignement. Enfin, nous mentionnerons encore une notice dans laquelle il passe en revue *La classe d'archéologie à l'exposition de Charleroi* et fait succinctement l'inventaire des richesses qui ont figuré dans les vitrines du musée archéologique et qui constituaient un excellent résumé des découvertes d'objets anciens faites jusqu'ici dans les provinces wallonnes.

Notre confrère, M. le Dr Fritz Arnheim, poursuit ses recherches sur l'histoire de la Prusse au XVIII^e siècle. Le nouveau livre qu'il nous envoie est cette fois consacré à la Cour du grand Frédéric. Cette étude approfondie fourmillant d'aperçus intéressants, constitue une exacte reconstitution de l'organisation, des habitudes, des usages qui formaient la physionomie si vivante de la Cour prussienne. De multiples détails, de nombreuses anecdotes, nous font exactement connaître, non seulement les membres de la famille royale, mais encore tous les personnages qui, à un titre quelconque et dans n'importe quel domaine, dépendaient ou faisaient partie de l'entourage royal. Celui qui voudra se rendre un compte fidèle de la tendance générale et du courant de civilisation qu'avait alors fait naître l'influence du grand Frédéric, devront nécessairement avoir recours à l'histoire *Der Hof Friedrichs der Grossen*.

Le travail si documenté que M. Hedicke a consacré à *Jacques Dubroeuq de Mons*, a été traduit grâce à l'initiative du Cercle Archéologique de Mons (Annales, tome XL). Ce soin a été confié à M. Emile Dony. Sculpteur et architecte, Dubroeuq jouit, au XVI^e siècle, d'une grande renommée. Des travaux d'architecture qu'il exécuta, on ne peut plus guère juger aujourd'hui; ils n'ont pas subsisté jusqu'à nous. Il suffira de rappeler le souvenir des châteaux de Binche, de Mariemont, du projet de la demeure impériale qu'il fut question d'ériger dans la citadelle de Gand, etc. Par contre, les œuvres sculptées qu'il exécuta, ont été conservées encore en partie; et la principale de celles-ci est sans contredit le jubé de l'église Sainte-Waudru, à Mons, dont une grande partie des statues et des bas-reliefs, peuvent encore être admirés aujourd'hui. Ils se distinguent, comme le dit M. Destrée, dans la préface qu'il a écrite pour le livre de M. Hedicke, par l'élégance harmonieuse des formes, la noblesse calme des attitudes et la sérénité exquise du sentiment. Une biographie critique termine l'ouvrage. Nous y

apprenons que Jacques Dubroecq naquit à Mons, au début du xvi^e siècle, que jeune encore, il gagna l'Italie, que vers 1535 il fut rappelé dans sa ville natale pour diriger les travaux artistiques de l'église Sainte-Waudru; il décéda le 30 septembre 1584, après une carrière des plus laborieuse et des plus féconde.

Je vous ai antérieurement déjà signalé l'étude de notre confrère M. le Dr Hans Lehmann, consacrée *Zur geschichte der glasmalerei in der Schweiz*. Il vient de nous en envoyer le dernier fascicule. Dans celui-ci sont décrits de nombreux vitraux du xv^e siècle, qui ont été conservés à Fribourg, à Genf et dans d'autres localités encore. On y retrouve toujours la même puissance de coloration, la même richesse de composition, la même profusion ornementale qui donnent à toutes ces verrières leur aspect si chaud et si éminemment décoratif.

La majeure partie du dernier « Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg » (XXIX^e volume), comprend deux nouvelles études de M. l'abbé J. Paquay. La première offre un *Aperçu historique sur la ville de Tongres*; la seconde est consacrée à *L'église Notre-Dame à Tongres*. Dans leur précision si exacte, ces études présentent un tableau complet et facile à consulter de l'histoire, à travers les siècles, de l'antique cité des *Tungri*, ainsi qu'une description minutieuse de l'église Notre-Dame et de son précieux trésor.

La Société *De Nederlandsche Leeuw*, de La Haye, qui avait sollicité l'échange de nos publications avec son *Maandblad*, vient de nous en envoyer la collection complète. Ce recueil sera d'une grande utilité pour ceux d'entre nos membres qui s'intéressent aux études héraldiques et généalogiques. Ils pourront, en maintes occasions, y puiser des renseignements sur nombre de familles hollandaises et souvent aussi sur les familles originaires ou habitant nos provinces.

Les poids de marchandises des anciennes villes belges, qui ont été conservés jusqu'à nos jours, sont fort rares. Ils ne ressemblaient guère à ceux des pays méridionaux, qui constituaient de véritables médailles. Soit qu'ils fussent en plomb, soit qu'ils fussent en cuivre, ils ne portaient que la simple empreinte des armes de la localité, les initiales du fabricant ou du vérificateur et le millésime de contrôle. Ils étaient donc dépourvus de tout attrait; c'est ce

qui explique leur disparition. M. Alph. de Witte a déjà antérieurement décrit un quarteron et une demi-once de Binche, un quart de livre d'Anvers, une once et une double-once de Valenciennes. Aujourd'hui il nous fait connaître *Un jeu de poids de la ville de Hasselt au pays de Looz*. Ces poids datent tout au plus du dernier tiers du xvii^e siècle, si pas même tous du xviii^e siècle. Ils portent l'écu de Hasselt, des dates et des poinçons sans intérêt artistique. Mais ils offrent cette particularité, peut-être unique, de constituer un jeu presque complet. A ce titre ils méritaient d'être signalés.

La lutte sociale est vive aujourd'hui. Les travailleurs s'efforcent d'obtenir les conditions d'existence les plus favorables et des garanties de bien-être sérieuses. Cette lutte n'est pas nouvelle, et au cours des siècles, on peut en constater les péripéties diverses. C'est une de ces phases que M. Léo Verreest a exposée dans son étude sur *Les luttes sociales et le contrat d'apprentissage à Tournai jusqu'en 1124* (Académie royale de Belgique. Mémoires. Collection in-8°. Deuxième série, tome IX, fascicule I). Les apprentis au xv^e siècle, arrivaient nombreux des campagnes avoisinantes, pour apprendre un métier à Tournai. Ils entraient dans l'atelier d'un tisserand, d'un orfèvre, d'un brasseur, d'un boulanger, chez d'autres encore. Peu après leur acceptation dans l'atelier, ils signaient un contrat avec le maître, fixant la durée de l'apprentissage et spécifiant les obligations respectives. En échange de l'éducation professionnelle et de la nourriture, l'apprenti s'engageait au paiement d'une redevance, compensée plus tard par l'allocation d'un salaire. Ces obligations et toutes les stipulations secondaires sont accompagnées de nombreuses conditions qui en assurent le respect et en règlent toutes les éventualités. Les détails de ces contrats sont intéressants à connaître et souvent instructifs à étudier.

Jean van Eyck était revenu du Portugal, où il avait accompagné la mission envoyée pour chercher la princesse Isabelle, fiancée de Philippe-le-Bon; il ne s'établit à Bruges qu'en 1432. Entre ces deux événements se déroule une période de quelques mois, sur laquelle on ne possède aucun détail, et ce fut précisément à cette époque qu'avait été terminé le polyptique de l'Agneau Mystique. Ce chef-d'œuvre, présume-t-on, fut peint à Gand, comme le démontrerait



Henri Hymans

Par le décès de notre collègue Henri Hymans, l'Académie d'Archéologie de Belgique, et non pas seulement elle, mais la plupart des compagnies savantes de notre pays, l'Académie royale de Belgique, la Commission de Biographie nationale et bien d'autres ont subi une perte immense. Partout où il prêtait sa collaboration, il était le membre le plus dévoué et le plus assidu, le plus richement informé aussi. On le voyait à toutes les séances, à toutes les manifestations; on se demandait où il trouvait le temps pour écrire les nombreux ouvrages qu'il publiait, les innombrables articles qu'il fournissait à toutes espèces de revues et on ne se l'expliquait que par son incroyable facilité de travail, par la mémoire merveilleuse dont il était doué, par l'intérêt intense qu'il portait à tous les points de l'histoire de l'art. Il était la serviabilité même, puisant dans ses trésors d'érudition pour ceux qui y recouraient des informations toujours intéressantes et exactes. De là, le deuil universel où sa mort plongea tous ceux qui l'ont connu et qui ont eu l'occasion d'apprécier ses multiples mérites. L'âge ne refroidit pas son ardeur au travail; jusqu'à ses derniers jours, il conserva la clarté de son esprit. Il mourut la plume à la main. Je regarde comme une insigne faveur l'honneur que me fit l'Académie d'Archéologie de tracer en ces quelques pages, la biographie de cet homme qui pendant de longues années m'honora de son amitié.

Henri Hymans naquit à Anvers, le 8 août 1836. Son père, docteur en médecine, était, tout jeune, venu se fixer en Belgique; d'abord à Bruxelles, avant la Révolution; après la séparation des deux pays, il transféra son domicile à Anvers. Henri eut pour frère aîné Louis Hymans, le publiciste et l'homme politique bien connu, qui lui même fut le père de Paul Hymans, le leader actuel des libéraux bruxellois. Il reçut une éducation soignée. De bonne heure, il suivit des classes spéciales d'allemand et d'anglais et acquit cette connaissance de langues étrangères qu'il possédait à un si haut degré et qui lui fut si grandement utile dans l'avenir. Son père aurait voulu qu'il étudiât la médecine; lui même se sentit vivement porté vers l'art et sa mère encouragea cette disposition. Le jeune homme suivit les cours de l'Athénée en même temps que ceux de l'Académie, où il eut pour professeur de dessin M. Dujardin. Sa mère lui donna les premières leçons d'histoire de l'art et de l'esthétique en conduisant ses enfants au musée et dans les églises d'Anvers.

Henri n'avait que douze ans lorsque son père mourut. Sa mère s'installa à Bruxelles à la fin de 1849. Son frère Louis se sentit appelé à se vouer décidément aux lettres et le professeur Motte lui avait trouvé une petite place au journal *Le Politique*. Sur ce, sa mère jugea qu'il valait mieux que toute la famille allât habiter la capitale.

Ce ne fut pas sans un véritable chagrin que Henri quitta sa ville natale, à laquelle il s'était vivement attaché. Il perdait ses camarades, ses professeurs, tout un monde qui lui était devenu cher. Il se transporta dans un milieu qui lui était étranger et le resta longtemps. Ceux qui l'ont connu plus tard, savent combien Anvers lui resta chère jusqu'à la fin de sa vie. Quoiqu'il n'écrivit jamais notre langue, il la connaissait et la parlait dans des cercles de Flamands, avec toutes ses nuances et locutions pittoresques comme un enfant d'Anvers. Le jour où, en décembre 1877, il fut nommé professeur d'esthétique et de l'histoire de l'art à Anvers, fut pour lui un des plus heureux de sa vie. Pendant plus de trente ans il donna ce cours; d'abord et pendant huit ans à l'Académie, ensuite et pendant vingt-cinq ans, jusqu'en 1909, à l'Institut supérieur des Beaux-Arts. Il fut chéri et honoré de ses élèves qu'il fit largement profiter de ses connaissances abondantes, distribuées avec cette parole facile

et élégante qui lui était propre. Ses élèves ne négligèrent aucune occasion pour lui témoigner leur chaleureuse sympathie.

Non seulement comme professeur il se rendit utile à sa ville natale; Anvers ne célébra aucune fête artistique sans faire appel à son concours hautement apprécié. Quand, en 1877, elle fêta Rubens, il fut un des principaux organisateurs de l'exposition des œuvres du maître, auquel il avait voué un culte particulier; quand, en 1899, elle organisa l'exposition des œuvres de Van Dyck, ce fut à ses relations multiples avec les collectionneurs anglais que cette exhibition dut en tout premier lieu son grand éclat. Six ans plus tard, lors de l'exposition de Jordaens, il compte encore parmi les organisateurs les plus zélés. Lors des fêtes, organisées en 1892 par l'Académie d'Archéologie, où fut célébré le *Landjuweel* de 1561 et où sortit le premier de ces cortèges qui ont laissé un si brillant souvenir, et lors du cortège de Van Dyck, en 1899, il siégea dans le jury qui eut à juger du mérite de la part prise par chacune des sociétés de la ville. Il fut nommé membre honoraire du Corps académique d'Anvers, le 19 août 1879.

Henri Hymans passa la plus grande partie de sa vie à Bruxelles. Tout d'abord il y poursuivit ses études. Au moment de se choisir une carrière, il se décida pour la lithographie, qui lui semblait offrir de l'avenir. Il produisit quelques planches qui prouvent des dispositions sérieuses. En 1860, l'année même où il fut nommé à la Bibliothèque Royale, il participa à l'exposition de Bruxelles et le jury lui accorda un subside pour ses lithographies. Il ne persévéra pas dans cette voie, mais se voua entièrement à ses études de l'histoire de la gravure et de l'histoire des beaux-arts en général. C'est en 1857 qu'il entra à la Bibliothèque Royale. M. Alvin s'occupait en ce moment de l'organisation d'un personnel chargé de la rédaction du catalogue des imprimés. Un cabinet des estampes était aussi en voie de création. Dès que les locaux auraient été construits et aménagés, il s'agissait d'y reporter les collections dont les éléments étaient jusqu'alors disséminés dans les anciens fonds. Depuis plusieurs années, le futur artiste fréquentait assez régulièrement la Bibliothèque. M. Alvin, dont il avait suivi les conférences au Cercle Artistique et qui lui avait montré plus d'une fois des estampes, lui fit des ouvertures pour l'engager à lui prêter sa collaboration

dans le travail de classement dont il s'occupait avec une remarquable prédilection. Le jeune homme ne demandait pas mieux et accueillit avec empressement les offres qui lui étaient faites. Une lettre du 21 janvier 1858 lui apprit qu'il venait d'être agréé comme sur-numéraire.

Son premier soin fut de dresser un répertoire des maîtres représentés dans la collection et, ce travail fait, le cabinet des estampes put être ouvert au public, au mois d'avril 1859. Le jeune employé avait pris goût à son métier; il sollicita sa nomination définitive qui lui fut accordée le 10 avril 1860. Au moment où il l'obtint, le ministre lui accorda une gratification pour les services rendus à la Bibliothèque. Dès ce moment et pendant de longues années, il s'occupa de l'étude et du classement des pièces qui formaient le cabinet des estampes. Il rédigea le catalogue complet des peintres, sculpteurs et autres artistes qui avaient contribué à créer ces œuvres, avec l'indication de leur date et lieu de naissance et de mort; il dressa la table alphabétique des portraits: bref, par un travail assidu commencé de grand matin, poursuivi jusque bien avant dans la soirée, il construisit ce catalogue modèle dont s'enorgueillit le cabinet des estampes de Bruxelles et qui rend de si précieux services à ceux qui viennent le consulter. Pendant de longues années, il continua à le compléter, multipliant les renseignements sur les pièces décrites et les décrivant à divers points de vue: auteurs et sujets; notant les éléments divers qu'elles peuvent nous fournir: coutumes, événements historiques, dates, sites, accessoires quelconques.

Le cabinet des estampes ne formait qu'une section de la Bibliothèque générale. En 1875, il en fut séparé et érigé en département spécial. M. Hymans fut appelé alors par le gouvernement à en prendre la direction. Il s'appliqua, avec le zèle conforme à l'activité de son caractère et avec ce succès assuré par sa compétence exceptionnelle, à enrichir ce dépôt existant à peine, négligé lamentablement jusqu'alors. Il se mit en rapport avec les marchands des divers pays, il fureta dans les portefeuilles des étalages, il suivit personnellement les grandes ventes à l'étranger et se fit accorder par le gouvernement les larges subsides nécessaires pour y acquérir tout ce qui pouvait compléter son dépôt. Il ne négligea aucune

occasion pour recueillir les produits de l'art national qui, auparavant, se dispersaient à travers tous les cabinets étrangers, sous l'œil indifférent du gouvernement. Ce qu'il y recueillit de précieux et de rare, il eut bien des fois l'occasion de nous le révéler dans des articles consacrés aux raretés, découvertes et acquisitions. Il se préoccupa tout aussi sérieusement de l'installation des locaux. Ceux-là s'agrandirent rapidement et tandis qu'à l'origine une salle unique suffisait à contenir la collection, trente ans plus tard, trois salles ne suffisaient guère à renfermer ses richesses. De ces salles et de leur mobilier, armoires, tables et encadrements, il fournit l'arrangement et le dessin. Il fit ainsi, de ce qu'il aimait et connaissait comme son domaine, une organisation modèle. Il conserva un faible pour la lithographie qui y est représentée avec une abondance exceptionnelle.

Les pièces relatives à la Révolution belge de 1830 et publiées en Hollande autant qu'en Belgique, s'y trouvent complétées avec un soin extrême. Les pièces historiques éclairent les événements de notre histoire, les portraits de nos hommes de tous les temps s'y rencontrent avec une abondance qui émerveille et enchante les curieux étudiant les hommes et les choses de notre pays. Historien lui-même, il comprenait quels services les documents iconographiques peuvent rendre à ses collègues et se préoccupait de les leur fournir dans la plus large mesure possible. Il aimait ses estampes au même degré qu'il les connaissait. Il ne savait pas seulement le nom de leur auteur, le sujet qu'il représentait, mais toutes sortes de détails qui les concernaient. Je lui ai, par exemple, entendu vingt fois réciter de mémoire les vers en différentes langues qui les illustraient. Le soin scrupuleux avec lequel il observait jusque dans leurs moindres détails, les variantes des épreuves d'une même planche n'est pas moins admirable. Avant lui on connaissait deux états du portrait de Rubens au chapeau par Pontius; il en découvrit deux autres, se distinguant par des détails imperceptibles, mais qui ne lui échappèrent point, qu'il caractérisa clairement et justifia solidement. Il resta à la tête du cabinet des estampes, son principal champ de travail et d'honneur, jusqu'au moment où le gouvernement le nomma, en 1904, en remplacement de M. Fétis, à la place de conservateur en chef de la Bibliothèque Royale, la plus élevée dans la hiérarchie

de sa carrière. Il quitta à regret les fonctions dans lesquelles il avait passé la plus large partie de sa vie et recueillit la réputation la plus fermement assise et la mieux méritée. Il comptait bien ne pas passer de longues années dans les fonctions plus élevées auxquelles il fut appelé et, effectivement, au bout de cinq années, il sollicita et obtint sa démission qui fut acceptée le 2 juillet 1909. Il avait épousé à Bruxelles, le 4 juin 1867, Françoise-Élisabeth Cluy-senaer, qui resta sa compagne dévouée jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut le 23 janvier 1912.

Nous avons parlé de l'activité inlassable de M. Henri Hymans et de sa productivité sans pareille. Il n'écrivit pas d'histoire générale de notre école artistique, mais il n'y eut guère de peintre sur lequel il ne fournit point d'histoire ou de notice plus ou moins détaillée. Il s'attaqua tout d'abord aux plus célèbres : à Rubens en premier lieu. Il aimait à rappeler comment ce fut au prince de notre école qu'il dut sa nomination à l'Académie d'Anvers. A l'époque où, dans cette ville, on s'occupait de la célébration du troisième centenaire de la naissance de son plus grand fils, on confia la réalisation de ce projet à l'Académie d'Archéologie. Celle-ci résolut d'exposer l'ensemble de l'œuvre de Rubens, reproduit par la gravure ou par la photographie. La ville d'Anvers ne possédant pas encore la collection créée plus tard et unique au monde, on sollicita et on obtint l'autorisation de faire figurer à cette exposition une partie considérable du cabinet de l'État. S'étant depuis de longues années occupé de la rédaction d'un catalogue de l'œuvre du maître extraordinairement riche à la Bibliothèque Royale, M. Hymans fut tout naturellement désigné pour venir en aide aux organisateurs et, à la demande de M. Alvin, il fut désigné pour surveiller l'installation appartenant à l'État.

Il fut chargé par la commission de lui présenter un rapport sur les ressources des diverses collections auxquelles elle pourrait s'adresser pour réunir les éléments indispensables de l'Exposition. Il dressa le plan et fut désigné pour rédiger le catalogue. On lui adjoignit MM. Philippe Rombauts, greffier de l'Académie, Alphonse Goovaerts, bibliothécaire adjoint de la ville et Max Rooses, conservateur du Musée Plantin-Moretus. Le catalogue obtint un grand succès ; il fut réimprimé plusieurs fois. Au cours de ce travail

M. Adolphe Van Soust de Borckenfeld vint à mourir et sa place d'inspecteur des Beaux-Arts échut à M. J. B. Rousseau, secrétaire de la commission des manuscrits, qui donnait en outre à l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers le cours d'Histoire de l'Art. Cette dernière place étant devenue ainsi vacante, M. Henri Hymans posa sa candidature. Ils étaient douze à solliciter l'emploi et celui qui s'était fait connaître par ses travaux sur Rubens, appuyé par MM. Alvin et Nicolas De Keyser, l'emporta par neuf voix sur onze. Il fut nommé au mois de décembre 1877, et la garda pendant huit années pour passer ensuite à l'institut des Beaux-Arts où il donna le même cours.

Immédiatement après sa nomination, il partit pour l'Italie où il séjourna pendant plusieurs mois, son absence prolongée étant rendue possible par la clôture du Cabinet des Estampes, alors en voie de restauration. Il fournit un rapport de ce voyage à M. Alvin qui le soumit au ministre. Celui-ci en décida l'insertion au Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie. A cette époque, l'Académie royale de Belgique avait mis au concours un mémoire sur l'École des graveurs de Rubens. Henri Hymans qui déjà avait publié dans *l'Art* (Paris, 1877), un article sur les graveurs de Rubens, profita de son voyage en Italie pour étudier les collections d'estampes de ce pays, de même que celles de Vienne et de Hollande. L'année 1877 avait vu paraître maint travail intéressant sur Rubens. Il étudia tous ces documents, écrivit son mémoire qui forma tout un volume, couronné et publié par l'Académie en 1879. Ces travaux sur Rubens lui ouvrirent les portes de l'Académie d'Archéologie et indirectement celles de l'Académie royale de Belgique, où il entra comme correspondant le premier mars 1883, où il fut élu membre titulaire en 1885 et dont il fut le directeur en 1891 et en 1909.

Son *Histoire de la gravure dans l'école de Rubens* est une œuvre monumentale, solide et scientifique dans tous ses alinéas et dans toutes ses lignes, qui après trente années de services rendus à la science n'a rien perdu de sa valeur. Nous savons que Rubens transforma l'art de la gravure, à Anvers d'abord, dans toute l'Europe ensuite; il guida ses interprètes, leur apprit à rendre la couleur et la lumière telles qu'il les concevait; il revit et retoucha

leurs travaux, parfois les publia et s'intéressa de toutes manières à leur perfection et à leur débit. Leur historien décrit leur vie avant leur entrée en relations avec Rubens, leurs rapports avec lui, la transformation de leur style, leurs œuvres principales, leur histoire ultérieure, l'influence des éditeurs et des marchands, leur influence à l'étranger, bref tout ce qui peut éclairer l'histoire de cette école et de ses produits si éminemment brillants.

Il reprit plus tard un des chapitres de cette histoire en écrivant l'histoire de *Lucas Vorsterman*, *catalogue raisonné de son œuvre*. Ce qu'il n'avait pas fait dans son premier livre, il le fit dans celui-ci en donnant, pièce par pièce, la description et l'histoire de chacune des estampes du plus parfait des graveurs de Rubens. Il fit précéder son catalogue d'une notice biographique de Luc Vorsterman, étude tout aussi méticuleusement exacte et aussi richement documentée que l'œuvre même.

Ce n'est pas seulement par ses deux grands livres qu'il se rangea parmi les connaisseurs les plus experts et les plus fervents dévots de Rubens; par bien d'autres études moins étendues, il éclaira l'un et l'autre coin de l'histoire du grand maître. Ainsi nous avons déjà mentionné sa découverte de deux états inconnus du portrait gravé par Pontius qu'il publia dans le *Bulletin Rubens*; dans la *Gazette des Beaux-Arts* (Janvier 1896), nous rencontrons un fort intéressant article: *Un Rubens à retrouver*, qui lui fut inspiré par la découverte d'une gravure de Galle, représentant François Woverius, fils de Jean, qui se rencontre d'ordinaire sans inscription et qu'il découvrit avec un texte donnant le nom du modèle. Celui-ci fut un jeune savant qui, à l'âge de 17 ans, prononça, en 1622, devant la cour de Bruxelles l'éloge funèbre de l'archiduc Albert. Nous n'avons pas retrouvé la peinture, mais du moins nous connaissons l'identité de celui qui jusqu'alors n'était connu que sous le nom de «Jeune Abbé».

Dans le supplément de son *Lucas Vorsterman*, il publia quatre lettres autographes de la plus grande importance, qu'il eut la bonne fortune de découvrir, parmi des paperasses et des estampes sans valeur, dans la vente d'un peintre gantois, Isidore van Imsehoot, qui se fit au moment où le livre sur le grand graveur venait de voir le jour. Dans le *Repertorium für Kunstwissenschaft*, il édita en 1879, un travail important sur Rubens et ses derniers historiens :

Gachard et Génard. Dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, il publia un article sur un tableau de Rubens attribué au Titien (t. XXI, 1891, p. 295). C'est la *Susanne avec les vieillards* gravée par Vorsterman et appartenant au musée de Chicago que, dans leur *Klassischer Bilderschatz*, MM. Reber et Beyersdorfer attribuent à l'école du Titien, attribution que rien ne justifie. Dans le tome XXIV, année 1892, il fit connaître d'après une phrase d'un opuscule fort rare de Balth. Gerbier un *Voyage artistique de Rubens* ignoré qui, à n'en pas douter, est l'excursion que le grand peintre fit en Hollande en 1611.

Dans les *Bulletins de la classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique* (1900, p. 674), il fit connaître *Deux nouveaux autographes de Rubens*, l'un le texte autographe par Rubens de l'explication du frontispice du *Legatus* de Marselaer; l'autre un fragment de lettre à de Marselaer, datée du 27 février 1623, deux manuscrits acquis par M. Hymans comme papier sans valeur dans une vente publique à Bruxelles en 1900. Dans le *Bulletin de l'Académie* (1907, p. 394), il fit paraître: *Autour d'un tableau de Rubens*. Il s'agit du tableau *Junon et Argus*, acquis par le musée de Cologne, et d'une gravure unique reproduisant ce tableau que l'on regardait jusqu'alors comme non reproduit, et bien d'autres encore.

On ne saurait étudier Rubens sans se sentir attiré vers son grand élève; aussi Hymans s'occupait-il beaucoup d'Antoine Van Dyck. Il le fit très sérieusement, comme pour tout ce qu'il entreprenait, et nous fournit sur le grand portraitiste des notes bien instructives. Dans l'*Encyclopædia Britannica*, où il avait déjà publié l'article sur P. P. Rubens en 1886, il publia, deux ans plus tard, la notice sur Antoine Van Dyck. Dans la *Gazette des Beaux-Arts*, il publia, en 1887, un article sur *Les dernières années d'Antoine Van Dyck*. Dans *Das Museum*, il publia, en 1895, une note sur Rubens et en 1896, celle sur Antoine Van Dyck. A propos de l'exposition des œuvres de Van Dyck, à Anvers, il revint sur le sujet, dans la *Gazette des Beaux-Arts* (t. XXII, Paris 1899, pp. 226 et 320), en deux articles où il fit la description des œuvres exposées, en les classant par ordre chronologique. La même année, il publia *Quelques notes sur Antoine Van Dyck*, dans les *Annales de l'Académie d'Archéologie* (p. 400): toutes contributions précieuses et

dont nous sommes reconnaissants, mais qui ne sauraient effacer le sentiment de regret qu'il ne nous ait pas laissé un travail complet sur le maître, que nul mieux que lui n'était à même de nous fournir. Bien des fois je l'ai engagé à se mettre à ce travail, qui devait dans mon idée être le couronnement de sa carrière scientifique. M'y suis-je pris trop tard? Mesurait-il avec effroi l'immensité de la tâche qu'il aurait abordée? Je l'ignore. Toujours est-il qu'il a laissé à un autre le labeur auquel il était si abondamment préparé et qu'il aurait si dignement accompli.

Rien ne prouve mieux combien cette appréciation était fondée, qu'un livre analogue qu'il publia à la fin de sa vie, son *Antonio Moro, son œuvre et son temps*, qu'il publia en 1910, et qui dans son genre est un vrai chef-d'œuvre, se distinguant par l'étude approfondie et l'appréciation justifiée des œuvres, la connaissance de l'histoire des modèles, la fréquentation des hommes et des choses de l'époque. Tout cela nous l'admirons dans l'Histoire de Moro et nous l'aurions sans nul doute retrouvé à un degré égal dans son Van Dyck.

Mais ne nous laissons pas trop aller aux regrets. Soyons reconnaissants de l'abondance des biens scientifiques qu'il a créés et nous a légués. Il distribuait avec tant de prodigalité les fruits de sa plume que nous devons les remémorer, non par unités, mais par groupements.

Pendant vingt-cinq ans il fut le collaborateur assidu de la *Gazette des Beaux-Arts*. La grande revue parisienne ne compta pas dans sa rédaction de membre plus zélé et de mérite plus complexe que Henri Hymans; nul pays ne fut aussi abondamment et aussi soigneusement représenté dans ses colonnes que le nôtre. Il débuta dans sa tâche de correspondant de la Gazette pour la Belgique, par sa correspondance du premier février 1886; il la continua jusqu'à la fin de sa vie. Tous les ans, il envoya en moyenne deux articles très étendus, comprenant une huitaine des grandes pages compactes de la publication. Elles communiquaient les dernières nouvelles du monde des Arts: Ouvertures de Musées, Expositions d'œuvres anciennes, Livres et revues artistiques, Événements quelconques agitant le règne des Musées. Parmi ces contributions régulières, il se glissait des études de plus grande étendue et d'importance plus durable,

telles les visites aux expositions et aux musées d'art ancien, les monographies sur ses artistes célèbres. En 1888, il fournit ainsi une étude publiée en trois livraisons sur Quentin Massys; en 1890-1891, une autre sur Pierre Breughel le vieux, également en trois parties, deux biographies qui comptent parmi ses plus remarquables travaux. En 1894, il consacra deux lettres très importantes au Musée du Prado et une troisième à *Quelques œuvres d'art conservées en Espagne*. En 1895, il analysa l'Exposition d'art ancien à Utrecht. En 1899, il consacra deux articles à l'Exposition de Van Dyck à propos de l'exposition de ce maître à Anvers, à laquelle il avait pris une si large part. En 1902, il consacra trois articles à l'inoubliable exposition des primitifs à Bruges. En 1905, il étudia les tableaux anciens et modernes exposés à Liège et ceux de Jordaens exposés à Anvers. En 1907, il retourna à Bruges pour rendre compte des primitifs que renfermait l'exposition de la Toison d'or. Il eut la bonne fortune d'y rencontrer, à côté de l'Annonciation de Jean van Eyck, appartenant à l'Ermitage de Saint-Pétersbourg, qu'il n'avait pas encore vue, deux des œuvres les plus importantes du maître de Flémalle, appelé successivement le maître de la souris, de Mérode, de Flémalle, Jacques Daret et Robert Campin. Depuis longtemps, son attention avait été attirée sur cette personnalité énigmatique qui a pris rang parmi les plus éminents de l'ancienne école belge. Il fut un des premiers à en parler. Quand Bode le mentionna pour la première fois, dans son étude sur la Renaissance au musée de Berlin (*Gaz. des B. A.* 1887), il nota : « C'est M. Hymans qui a attiré mon attention sur le chef-d'œuvre de ce maître, un triptyque que possède la comtesse de Mérode à Bruxelles. » Dans une lettre à la *Gazette des Beaux-Arts* de mars 1900, il rapproche l'Annonciation de la comtesse de Mérode, de la Nativité, la peinture murale de la Boucherie de Gand et de la Nativité du Musée de Dijon. A Bruges, en 1907, il s'étend longuement sur le même maître à propos de la Nativité de la comtesse de Mérode et des deux œuvres du Prado (nos 1352-1353), exécutées par le maître de Flémalle pour le chanoine de Werli, la Sainte Barbe et le portrait d'un frère mineur. Il ne découvre pas son identité, mais fait ressortir à chaque occasion son incomparable mérite. En 1910, il consacre deux articles à l'exposition du XVII^e siècle et y trouva une occasion glorieuse

de revenir sur ses grands Anversois de prédilection : Rubens et Van Dyck. En novembre 1911, la *Gazette des Beaux-Arts* insère sa dernière correspondance de Belgique qui traite des Expositions d'Art ancien à Charleroi, à Tournai et à Malines.

Henri Hymans fut un collaborateur des plus assidus aux publications de l'Académie royale de Belgique. Il ne fournit pas moins de 246 notices à la Biographie nationale. Il commença en 1886-1887 (tome IX), par celle d'Adrien Huberti, continua jusqu'à celle de Karel Savery, traitant les peintres, les graveurs, les architectes, les historiens de l'art, les imprimeurs, les orfèvres belges de grande ou de moindre notoriété. Nous annotons parmi eux : Jacques Jordaens, Lens, Madou, Pinchart l'historien, Pol de Limbourg le miniaturiste, les Pourbus, Charles Ruelens, les Sadeler, les Savery. Dans l'*Annuaire* de l'Académie, il fournit les notices biographiques de Ferdinand de Braekeleer, de Nicaise De Keyser, d'Alexandre Robert, les peintres, et de Joseph Franck le graveur. Dans les *Bulletins*, il fit insérer un grand nombre d'articles : Marin le Zélandais (1884), le portrait de Bernard van Orley par Albert Durer, le lieu de naissance de Memling (1889), « le Portrait », discours qu'il prononça comme directeur de la classe (1891); des notices sur les livres ou travaux offerts à la classe des Beaux-Arts, des rapports sur les concours ouverts; la légende de Saint-Servais (1912). Il prononça, au nom de la classe, des discours aux funérailles de divers membres : Jos. Geefs (1885), Jos. Ducaju (1891), Jean Rousseau (1891), Gustave Biot (1905), Charles Tardieu (1909), Henri Maquet (1909), Édouard Fétis (1910). Il parla encore au nom de l'Académie à l'inauguration du souvenir érigé au Musée de Gand, à Paul de Vigne et à Liévin de Winne (1906).

Dans l'Académie d'Archéologie de Belgique à Anvers, il se fit remarquer, comme dans toutes les sociétés auxquelles il appartenait, par son assiduité aux réunions et par le grand nombre et la haute valeur des études qu'il fournit à ses *Bulletins* et *Amales*. Nous ne saurions analyser ni même énumérer toutes les notices grandes et petites; nous rappellerons les principales. La plus ancienne que nous rencontrons se trouve dans le *Bulletin* de 1881; elle traite du *Commerce anversois au XVI^e siècle, d'après une estampe du temps*. On connaît cette estampe de dimensions énormes, mesurant

près d'un mètre de hauteur, inspirée par Jean Neudorffer, dessinée et gravée par Jost Amman, tout aussi remarquable que rare à l'époque ou M. Hymans la décrivait minutieusement, mais reproduite et très répandue depuis lors. Dans le *Bulletin* de 1885, il nous fit connaître un *Nouveau maître anversois*, le graveur Jacques Blondeau, qui vécut dans la seconde moitié du xvii^e siècle et qui était resté inconnu aux iconographes. En 1886, il fit connaître le peintre anversois Ambroise Du Bois (Bosschaert) (1543-1614) qui à la fin du xvi^e et au commencement du xvii^e siècle travailla à Fontainebleau pour le roi Henri IV et pour la reine Marie de Médicis.

En 1887, il fut président de l'Académie et dans son discours d'ouverture, il traita de l'école de gravure anversoise au xvi^e siècle, c'est-à-dire avant Rubens. Il y appela le premier l'attention sur le prétendu Dirk van Star, que nous avons plus tard appris à connaître comme Dirck Vellert et qu'il réclama avec raison pour l'école d'Anvers. Il s'étend sur Corneille Massys et éclaircit l'histoire de Lambert Suavius et de Jérôme Cock, une étude capitale, se distinguant même des œuvres si pleines d'érudition de l'auteur. Dans les *Annales* de 1896, il consacre un article à l'Adoration des Mages, de Mabuse; en 1887, dans un article *Un maître énigmatique*, il pose la question si le maître désigné sous le nom de Conrad Fyoll, ne serait pas un des fils de Quentin Massys, Quentin le jeune. L'année suivante, ayant recherché avec le soin et l'érudition qu'il mettait à ces sortes de travaux, il étudia les gravures rares et remarquables de Melchizédech van Hooren et nous traça l'histoire de ce cartographe anversois. En 1902, son attention ayant été attirée sur la signature de deux peintures de physionomie flamande par le sujet, il enrichit notre histoire d'un nouveau peintre anversois Gérard Thomas (1663-1720). En 1906, sous le titre *Un point d'histoire*, il traita l'histoire de l'ordonnance de Marie-Thérèse, affranchissant, en 1773, les arts de la juridiction des corps de métiers, ce qui lui fournit l'occasion de peindre l'état de profonde décadence où étaient tombés les beaux-arts à cette époque.

Ce ne sont pas toujours des études de large étendue et de grande profondeur dont il expose les résultats; bien des fois ce sont des épisodes puisés dans un ancien auteur, où il trouve matière à dis-

sertation et sujet d'une causerie attrayante. Tels sont: *Un tragique épisode de l'art flamand* (1896), une *Phase de l'histoire de l'art en Chine* (1898), travail remarquable, écrit à l'occasion de la découverte d'un rouleau d'estampes. En 1903, il se demanda *A quelle époque fut terminée la tour de Notre-Dame à Anvers*, à propos d'un dessin découvert par l'auteur et signé P. Breughel; la même année, l'amusante étude de mœurs *Dupes et faussaires*. En 1908, il choisit pour sujet de son discours présidentiel, la *Part de quelques sources artistiques anciennes dans une invention moderne*, à propos de la présence d'une guillotine de dimension réduite dans la vente van Havre, qui lui donna l'occasion de montrer que des instruments de supplice de forme analogue figurent dans des œuvres de peintres anciens, notamment de Lucas Cranach, Penez et Aldegrever, qui auraient servi de modèle au docteur Guillotin. A propos de deux vieilles estampes très rares, il nous fit connaître, en 1908, l'architecte anversoïis Henri van Paesschen, l'architecte de la Bourse de Londres.

Il nous serait impossible d'analyser tous les articles qu'il prodigua dans les différentes revues auxquelles il collabora. Signalons encore une de celles auxquelles il fournit des rapports considérables. C'est la *Vlaamsche School* qui, plus tard, s'appela *Onze Kunst*. En 1891, il étudia le portrait d'homme portant l'inscription *Connubialis amor etc.*, où il crut voir le portrait de Quentin Massys lui-même. En 1904, il consacra dans *Onze Kunst* deux articles importants à l'Exposition des primitifs français. L'année suivante, à l'occasion de l'exposition organisée par l'art contemporain, d'une riche collection des œuvres de Henri Leys et de Henri De Brackelaer, il fournit une étude sur les deux grands maîtres de l'école anversoïise au xix^e siècle. En 1907, il fait connaître les œuvres des peintres primitifs qui se trouvaient dans l'exposition de la Toison d'or à Bruges.

Le *Message des sciences historiques de Gand* fut la revue à laquelle il confia ses premières études dans le domaine de l'histoire des arts. C'était en 1861 et le sujet choisi avait pour titre: *Notes et recherches sur quelques tableaux du Musée Royal de Bruxelles*. Avec quel œil exercé et quel savoir documenté il entreprit cet examen d'un grand nombre de tableaux anciens italiens et flamands, nous en trouvons la preuve dans le fait que lui le premier remarqua que le tableau de Rubens, *Vénus dans la Forge de Vulcain* se

composait de deux morceaux hétéroclites, dont l'un n'était pas de la main du maître, accident qui bien plus tard devait se vérifier et être expliqué. En 1866, il fit imprimer une conférence qu'il donna à l'Union des artistes, et où il traita de *Rembrandt*, le seul artiste étranger dont il analysa la vie et les œuvres.

Sa collaboration s'étendit à des publications d'un autre genre; ainsi dans *Patria Belgica* (1875), il fournit *l'Histoire de la Gravure et l'Histoire des Costumes*, la première donnant un aperçu d'une branche qui lui était familière, la seconde prouvant combien sérieuses étaient ses connaissances dans une science si utile aux historiens de l'art.

De bonne heure il s'était, comme nous venons de le voir, appliqué à l'histoire de la peinture et spécialement de l'ancienne peinture flamande. L'ouvrage le plus considérable et somme toute le plus précieux qu'il produisit sur ce terrain, est *Le Livre des peintres de Carel van Mander*, qu'il traduisit du flamand en français et qu'il enrichit considérablement de notes et de commentaires. C'est une véritable histoire de notre peinture du xv^e et du xvi^e siècle qu'il nous fournit dans ces deux gros volumes in-4^o, publiés à Paris en 1884-1885 et donnant les résultats que la science de cette époque avait acquis. Cette publication lui ouvrit l'accès de la *Gazette des Beaux-Arts* où, comme nous l'avons dit, il continua pendant tout le reste de sa vie, les études de la peinture au fur et à mesure que l'occasion s'y prêtait. Dans l'*Encyclopædia Britannica* (1888), il inséra une notice sur les Teniers et dans *Das Museum* (1897) une autre sur David Teniers II. Pour les artistes modernes, Constantin Meunier (*Zeitschrift für bildende Kunst*, 1905) et Henri de Braeckeleer (*Kunst und Künstler*, 1905). Dans *l'Art*, de Paris, il publia de 1877 à 1885 divers articles de moindre importance. Dans les six premiers volumes de l'*Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler* de Thieme et Becker (1907-1911), il publia les notices des peintres flamands qui s'y rencontrent.

Il ne négligea pas une minute la branche de l'art qui formait sa spécialité et il sema un peu partout les fruits récoltés par son observation perspicace et ses comparaisons minutieuses dans le dépôt qu'il dirigeait et dans ceux des pays étrangers qu'il visitait. Nous avons vu son livre *les graveurs de Rubens*; citons encore le *Catalogue*

de Jonas Suyderhoef, de M. Wussin, qu'il traduisit en français (*Revue universelle des Arts*, Paris, 1862), *l'Art de la lithographie et ses ressources, la Gravure criblée et les impressions négatives*, dans *Documents iconographiques de la Bibliothèque royale de Belgique; les Images populaires flamandes au XVII^e siècle* (1869), *le Catalogue des estampes d'ornement à la Bibliothèque royale de Bruxelles* (1907) et surtout les remarquables apports à la *Gesellschaft für vervielfältigende Kunst*. Dans la Chronique que cette société fait paraître périodiquement, Hymans avait traité, en 1887, *l'Histoire de la Gravure sur bois en Belgique*; en 1888, *Die Niederländische Malerei und ihre Beziehungen zum Kupferstich* (l'ancienne peinture néerlandaise et ses relations avec la gravure sur cuivre); en 1888, Schelte a Bolswert comme peintre; en 1889, les burinistes belges après Rubens jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la suite et le complément de la gravure dans l'école de Rubens; en 1904, Lancelot Blondeel comme graveur. Quand la société publia ses superbes volumes, contenant l'Histoire de la gravure moderne, elle confia le département de la Belgique à M. Hymans: pouvait elle faire choix plus heureux? Il fournit, en 1898, *l'Histoire de la Lithographie en Belgique*; en 1901, *la Gravure moderne en taille-douce*; en 1902, *la Gravure à l'eau forte*; en 1903, *l'Histoire de la Lithographie en Belgique*, pour lui la plus importante des quatre branches. En 1885, il publia à Liège les compositions décoratives et allégoriques des maîtres de toutes les écoles; en 1902, *l'Art en Belgique*, choix des principaux monuments de l'art en Belgique, 40 planches avec une préface de sa plume. En 1905, il publia une étude sur la Bibliothèque royale de Belgique.

Hymans aimait à se promener dans les villes; il n'en connaissait non seulement les œuvres d'art que renfermaient les musées et les églises, il avait parcouru les places, les rues et les ruelles, avait noté les coins pittoresques, les maisons et les monuments d'aspect vénérable ou attrayant. C'est avec un respect attendri qu'il me montra dans les derniers temps les bâtiments de Bruxelles qui allaient disparaître sous le marteau du démolisseur. Il n'y avait donc rien d'étonnant que les éditeurs des *Villes d'art célèbres* le choisirent quand ils voulaient publier la description des villes de vieille réputation que compte notre pays: en 1901, Bruges et Ypres;

en 1902, Gand et Tournai; en 1910, Bruxelles, qui successivement, parurent en allemand à Leipzig et Berlin, en français à Paris. La mort le surprit avant qu'il eût achevé la description d'Anvers, à laquelle il travaillait et dont il avait terminé une grande partie. Dans ces descriptions de villes, les illustrations foisonnent comme dans toutes les revues d'art auxquelles il confiait ses articles: la *Gazette des Beaux-Arts*, *Onze Kunst*, l'histoire de la Gravure dans *die Graphischen Künste*, etc.

Hymans n'était pas seulement un historien de l'Art, il en fut également, à certains moments, le philosophe; ainsi, en 1891, il prononça comme directeur de la classe des Beaux-Arts de l'Académie royale un discours *Sur le Portrait*, où il défendit la thèse que la grande valeur de l'effigie ne doit pas être la ressemblance. Ce ne fut pas seulement sur l'histoire de l'Art qu'il émit des idées particulières; il fit connaître sa manière de voir sur divers autres points, tels le *Réalisme et son influence sur la peinture contemporaine* (1884), œuvre où il démontra la valeur de l'idéalisme dans l'Art, défendant contre les prétentions de Courbet les droits imprescriptibles des grands artistes de tous les âges. En 1909, il traita sous le nom de la *Tradition en art au contact de l'évolution scientifique moderne*, l'influence de la photographie, de la librairie moderne et de la cinématographie sur les Beaux-Arts.

Voilà comment il comprit sa manière de remplir le but de sa vie. C'est une tâche affrayante qu'il assumait, qu'il accomplissait sans hésiter, toujours allègre, toujours éveillé, cherchant et trouvant le bonheur dans le travail, toujours prêt à prendre dans le fond inépuisable de ses connaissances de quoi répondre aux investigations de ceux qui venaient le consulter. Il vivait au milieu des livres et quand il s'en éloignait c'était pour courir à l'une ou l'autre exposition, pour aller voir les musées grands et petits. Il encoffrait dans sa mémoire, sûre gardienne de ce qu'il lui confiait, tout ce qu'il voyait, et l'en retirait au moment où cela lui devait servir à lui ou à ses amis.

Sa mort causa un deuil profond. L'Académie Royale de Belgique s'en rendit l'interprète en levant la séance où cette triste nouvelle lui parvint et remit à la fin de l'année et non du semestre le délai où il serait pourvu à son remplacement.

MAX ROOSES.

M. Henri Hymans était :

Commandeur de l'Ordre de Léopold.

Commandeur de l'Ordre de François-Joseph d'Autriche.

Conservateur en chef de la Bibliothèque royale en 1904. Pensionné le 2 juillet 1909.

Pensionné à l'Institut des Beaux-Arts d'Anvers avec le titre de professeur honoraire, 2 juillet 1909.

Élu président de la Commission de Biographie nationale à l'unanimité en 1910.

Membre et ancien président de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique.

Élu correspondant de l'Académie royale de Belgique le 12 mars 1883, membre titulaire le 8 janvier 1885, directeur de la classe des Beaux-Arts en 1891 et en 1909.

Membre du Comité supérieur des Beaux-Arts.

Membre honoraire du corps académique, 19 août 1879.

Membre de la Société des arts graphiques à Vienne en 1901 (Gesellschaft für vervielfältigende Kunst).

Membre correspondant du Musée impérial d'Art et d'Industrie, Vienne, 1889 ;

de la Société historique et archéologique de Tournai (1896) ;

du Cercle archéologique d'Enghien (1882) ;

de la Société archéologique et paléontologique de Charleroi (1888) ;

Correspondant de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

Membre du Letterkundig Genootschap de Leide.

Membre d'honneur de la Société des Arts, des sciences auxiliaires de Paris (1910).

Membre de la Graphische Gesellschaft de Berlin (1906).

Membre des Amis du Musée.

Bibliographie de M. Henri Hymans

TRAVAUX ACADÉMIQUES.

Mémoires.

- La gravure dans l'École de Rubens. (*Mém. cour. et mém. des sav. étr.*, t. XLII, 1879, in-4°.)
Le réalisme; son influence sur la peinture contemporaine. (*Mém. cour. et mém. des sav. étr.*, t. XLV, 1884.)

Bulletins (3^e série).

- Marin le Zélandais, dit de Rommerswael. (T. VII, 1884, p. 211.)
Sur le portrait de Bernard Van Orley, peint par Albert Dürer en 1521. (T. VIII, 1884, p. 470.)
La grand'mère de Van Dyck. (*Ibid.*, p. 586.)
Notice sur le travail de M. D. Van de Castele: *Les grès cérames de Namur*. (T. X, 1885, p. 382.)
Notice sur le travail de M. J. Grand-Carteret: *La caricature en Allemagne, en Autriche, en Suisse*. (*Ibid.*, p. 462.)
Discours prononcé aux funérailles de Jos. Geefs, au nom de la Classe des Beaux-Arts. (*Ibid.*, p. 471.)
Notice sur le travail de M. A. Bertolotti: *Giunte agli Artisti Belgi ed Olandesi in Roma, negli secoli XVI e XVII*. (*Ibid.*, p. 674.)
Concours pour le prix de Stassart; 5^e période (1875-1880). Rapport fait à la Classe des Lettres, comme troisième commissaire. (T. XI, 1886, p. 483.)
Rapport fait à la Classe des Beaux-Arts sur le mémoire de M. Henri

- Évrard: *Sur la situation de l'Art en France.* (T. XI, 1886, p. 451.)
- Notice sur le livre de M. Max Lehrs: *Der Meister mit den Banderollen. Ein Beitrag zur Geschichte des ältesten Kupferstiches in Deutschland.* (T. XII, 1886, p. 719.)
- Une visite chez Rubens, racontée par un contemporain. (T. XIII, 1887, p. 150.)
- Rapport fait à la Classe des Lettres sur le mémoire de concours: *David Teniers.* (T. XV, 1888, p. 805.)
- David Teniers, le jeune (1610-1690). (T. XVI, 1888, p. 282.)
- Le lieu de naissance de Memling. (T. XVII, 1889, p. 116.)
- Note sur le travail de l'abbé G. Van den Gheyn: *Les caveaux polychromés en Flandre.* (*Ibid.*, p. 472.)
- Note sur la brochure du R. P. Dussart: *Le dernier manuscrit de l'historien Jacques de Meyere.* (T. XVIII, 1889, p. 426.)
- Rapport sur le mémoire de concours: *Sur les causes de la décadence de la gravure en taille douce.* (*Ibid.*, p. 439.)
- Sur un tableau de Rubens attribué au Titien. (T. XXI, 1891, p. 295.)
- Discours prononcé aux funérailles de M. Jos. Ducaju. (T. XXII, 1891, p. 174.)
- Discours prononcé aux funérailles de M. Jean Rousseau. (*Ibid.*, p. 549.)
- Du Portrait*, discours prononcé comme directeur de la Classe des Beaux-Arts. (*Ibid.*, p. 301.)
- Concours pour le prix de Stassart. Rapport fait à la Classe des Lettres comme premier commissaire sur le mémoire sur *Lambert Lombard.* (T. XXIII, 1892, p. 594.)
- Rapport fait au nom de la Commission des Prix de Rome, sur quelques observations présentées à la Chambre des Représentants au cours de la discussion du budget de l'Intérieur de 1891. (*Ibid.*, p. 299.)
- Un voyage artistique de Rubens ignoré. (T. XXIV, 1892, p. 402.)
- Rapport sur les mémoires de concours: *Du rôle de la gravure en taille douce.* (T. XXVI, 1893, p. 379.)
- Quatre lettres inédites de Rubens. (T. XXVIII, 1894, p. 170.)
- Note sur la publication faite par M. E. Michel: *Une lettre inédite de Rubens.* (*Ibid.*, p. 968.)

Note sur le travail de M. Albert Jacquot: *Claude Deruet, peintre et graveur lorrain*. (T. XXIX, 1895, p. 562.)

Note sur la notice de M. le comte de Marsy: *Jean de Ockeghem*, (T. XXX, 1895, p. 386.)

Note sur le livre de MM. Arm. Heins et Paul Bergmans: *Olivier de Castille, roman de chevalerie, d'après un manuscrit du XV^e siècle*. (T. XXXI, 1896, p. 63.)

Note sur le travail de M. Albert Jacquot: *Les Médard, luthiers lorrains*. (*Ibid.*, p. 316.)

Note sur le livre de M. le Dr Max Lehrs: *Der Meister, ein Kupferstecher der Zeit Carls des Kühnen*. (*Ibid.*, p. 416.)

Note sur les livres de de M. Natalis Rondot: *Les Graveurs sur bois et les Imprimeurs à Lyon au XV^e siècle; les Médailleurs lyonnais; les Graveurs d'estampes à Lyon au XVII^e siècle; le Relieurs de livres à Lyon du XIV^e au XVII^e siècle*. (T. XXXII, 1896, p. 285.)

Note sur le livre de M. le Dr Joseph Neuwirth: *Forschungen zur Kunstgeschichte Böhmens*. (T. XXXIII, 1897, p. 140.)

Note sur le travail de M. Albert Jacquot: *Le peintre lorrain Claude Jacquard*, suivi de *Un protecteur des arts: le prince Charles-Alexandre de Lorraine*. (*Ibid.*, p. 262.)

Rapport, comme troisième commissaire, sur le mémoire du concours de 1897: *Faire l'histoire de l'influence de l'École de David sur l'art belge*. (T. XXXIV, 1897, p. 796.)

Rapport, comme premier commissaire, sur un mémoire de M. Victor van der Haeghen: *Sur les documents faux relatifs aux anciens peintres, sculpteurs et graveurs flamands*. (T. XXXV, 1898, p. 462.)

Note sur le travail de M. Albert Jacquot: *Les Michel, les Adam et les Clodion*. (T. XXXVI, 1898, p. 129.) — Paris, 1898.

*Bulletins de la Classe des Lettres et des Sciences morales
et politiques et de la Classe des Beaux-Arts.*

Note sur le travail de M. Ch. Casati de Cazatis: *Études sur la*

- première époque de l'art français et sur les monuments de France les plus utiles à conserver.* (1899, p. 215.) — Paris, 1899.
- Note sur *Charles Eisen*, par Albert Jacquot. (1899, p. 647.) — Paris, 1899.
- Rapport, comme deuxième commissaire, sur un mémoire du R. P. Dom Fourier Bonnard, de l'abbaye de Beauchêne (France), sur *Hugues van der Goes*. (1899, p. 809.)
- Note sur *Essai de répertoire des artistes lorrains*, par M. Albert Jacquot. (1900, p. 625.) — Paris, 1900.
- Rapport sur un mémoire de M. L. Maeterlinck, intitulé: *Les Ymaigiers de Tournai et Roger van der Weyden*. (1900, p. 672.)
- Deux nouveaux autographes de Rubens. (1900, p. 674.)
- Note sur l'ouvrage de M. Louis Gonse: *Les chefs-d'œuvre des Musées de France*. (1900, p. 885.) — Paris, 1900.
- Rapport, comme troisième commissaire, sur un mémoire de M. L. Maeterlinck, *Une sculpture votive tournaisienne* (15^e série). (1901, p. 69.)
- Note sur l'*Essai de répertoire des artistes lorrains* (suite), par M. Albert Jacquot. (1901, p. 802.)
- Note sur le travail: *Kardinal Don Pedro-Gonzalez de Mendoza und seine Stiftungen*, par M. le Dr Carl Justi, associé de l'Académie. (1901, p. 1247.) — Berlin, 1901.
- Note sur: *Collection d'anciennes étoffes réunies et décrites par M^{me} Isabelle Errera*. (1901, p. 1231.) — Bruxelles, 1901.
- Rapport, comme troisième commissaire, sur le mémoire de concours en réponse à la question: *Faire l'histoire, au point de vue artistique, de la sigillographie dans l'ancien comté de Flandre et l'ancien duché de Brabant*. (1902, p. 588.)
- L'estampe de 1418 et la validité de sa date*. (1903, p. 93.) 49 pages.
- Note sur l'*Essai de répertoire des artistes lorrains* (5^e série), par M. Albert Jacquot. (1904, p. 418.) — Paris, 1904.
- Note sur *Les chefs-d'œuvre des Musées de France, sculpture, etc.*, par M. Louis Gonse, associé de l'Académie. (1904, p. 419.) — Paris, 1904.
- Rapport, comme deuxième commissaire, sur le mémoire de con-

cours en réponse à la question: *Rechercher par quelles voies la connaissance de l'histoire des beaux-arts peut être favorisée et le sentiment artistique peut être développé par l'enseignement scolaire à tous les degrés.* (1904, p. 550.)

Note sur *Le campanile du beffroi de Gand; étude iconographique*, par M. Paul Bergmans. (Gand, 1905, p. 186, 1 vol. in-8°.)

Discours prononcé aux funérailles de M. Gustave Biot, membre de la Section de gravure. (1905, p. 274.)

Discours prononcé, au nom de l'Académie, à l'inauguration du souvenir érigé, au Musée de Gand, à Paul de Vigne, membre, et Liévin de Winne. (1906, p. 47.)

Note sur l'*Essai de répertoire des artistes lorrains (les orfèvres, les joailliers, etc.)*, par Albert Jacquot. (1906, p. 492.) — Paris, 1906.

Autour d'un tableau de Rubens (*Junon et Argus*); avec une note complémentaire de M. Max Rooses. (1907, p. 394.)

Rapport fait comme premier commissaire chargé d'apprécier le mémoire de concours en réponse à la question: *Étudier dans sa source, dans ses tendances et dans ses résultats l'enseignement des arts plastiques au XIX^e siècle.* (1907, p. 677.)

Note sur: Albert Jacquot. *Essai de répertoire des artistes lorrains (brodeurs et tapissiers de haute lisse)*. (1907, p. 839.) — Paris, 1906.

Note sur: *Les Marmion: Jehan, Simon, Mille et Colinet, peintres amiénois du XV^e siècle*, par Maurice Hénault, (1908, p. 11.) — Paris, 1907.

Note sur: Albert Jacquot: *Le mobilier et les objets d'art des châteaux du roi Stanislas, duc de Lorraine*. (1908, p. 448.) — Paris, 1908.

Rapport comme premier commissaire, sur le mémoire de concours en réponse à la question: *Étudier le sentiment de la Beauté et son évolution dans la peinture et la sculpture au XIX^e siècle* (1908.)

Annuaire.

Notice sur Ferdinand de Braekeleer. Année 1885.

Notice sur Joseph Franck. Année 1888.

Notice sur Nicaise De Keyser. Année 1889.

Notice sur Alexandre Robert. Année 1895.

Biographie nationale.

Huberti (Adrien); Janssens (Jean Martin); Jordaens (Jacques); Langjan (Remi); Lankrinck (Henri-Prospér); Lauwers (Balthasar); Lauwers (Conrad); Lauwers (Jean-Jacques); Lauwers (Nicolas); Leemput (Remi); Lefebvre (Valentin); Legi (Jacques); Lemens (Balthasar); Lens (André-Corneille); Lens (Corneille); Lens (Jacques-Joseph); Lentzen (Jean-François); Le Pla (Jacques); Le Roy (Joseph-Anne-Jules); Le Roy (Pierre); Le Roy (Pierre-François); Le Roy (Pierre-François-Charles); Le Roy (Pierre-Jean-Baptiste); Lestens (Guillaume); Leyssens (Jacques); Lhérie (Ferdinand); Liere (Josse Van); Lint (Henri Van); Lint (Pierre Van); Lion (Pierre-Joseph); Lisebetten (Pierre Van); Lochom (Michel Van); Lommel (Adrien); Londerseel (Assuérus Van); Londerseel (Jean Van); Loo (Jacques Van); Loomans; Loon (Pierre Van); Louys (Jacques); Loyer (Nicolas); Luyckx (Leïx von Leuxenstein, F.); Madou (J.-B.); Mahue (Corneille); Mahue (Guillaume); Malaine (Joseph-Laurent); Maldeghem (Romain-Eug.); Mallery (Charles Van); Mallery (Philippe Van); Malo (Vincent); Mander (Charles Van) I; Mander (Charles Van) II; Mandyn (Jean); Marc Van Ghistele; Marinus Claes-zoon; Marinus (Robin); Matthyssen (Abraham); Megan (G.-E.); Melar (Adrien); Mensaert (Guillaume-Pierre); Mera (Pierre); Merica (Pierre à); Metsys (Corn.); Metsys (Jean); Metsys (Josse); Metz (Jacques); Meulenbergh (D.); Meulener (P.); Meuluwe (H. Van); Meuninxhoven; Meyssens (Corn.); Meyssens (Jean); Michau (Théobald); Millet (Francisque); Minnebroer (F.); Mirou (Ant.); Misdacq; Moens (G.); Moerenhout (J.); Mol (P. Van); Mold (J. Van); Molenaer (C. de); Modyn (P.); Mone (J.); Monnaville; Mont

(D. Van der); Mont (Égide); Mor (Ant.); Morel (Nicolas); Mostaert (François); Mostaert (G.); Nauwynck (H.); Navez (F.-J.); Negre (Math. Van); Neufchâtel (N. de); Neve (C. de); Neyts (Gilles); Nicolie (J.-C.); Noël (Julie); Noël (Paul-God.-Jos.); Nollekens (Jean); Nollekens (Jos.-François); Nollet (Dom.); Noort (Juan Van); Noterman (Emm.); Noveliers (David); Noveliers (Pierre); Noveliers (Salomon); Nuyts (D.); Nuyts (G.); O'Connell (Frédérique); Odevaere (J.-D.); Ofhuys (J.); Olivier de Gand; Onghers (J.); Oorloft (P.-J.); Oost (D.-J.); Oost (G. Van); Oost (J. Van), dit le vieux; Oost (J. Van), dit le jeune; Opdebeek (Ant.); Ordonie (E. Van); Otteren (H. Van); Overschee (P. Van); Paludanus (D.); Paludanus (C.); Paludanus (H.); Panderen (E. Van); Pas (H. Van); Paul C.-F.-H.); Pauwels (Jean-B.); Payen (Ant.-A.); Pée (E. Van); Pée (J. Van); Peeters (Catherine); Peeters (Clara); Peeters (F.-L.); Peeters (Jacques); Peeters (M.); Peeters (Ph.-J.); Pelichy (G.-C.-M. de); Perez (Henri); Perhoner (Ferdinand); Perlau (Jos.); Perre (Ch. Van den); Perre (Jean Van den); Perret (Pierre); Petri (P. de); Peyp (Corn.); Picard (J.-B.); Piéron (Gust.); Pieters (Jean); Pilsen (F.); Pinchart (Alex.); Pintemony; Piron (Ch.); Pitau (J.); Pitau (Nic.); Plas (P. Van der); Plattenberg (M. Van); Poelman (P.); Poindre (Jacques de); Pol de Limbourg; Poorten (H.-J.-G. Van der); Popelier (Ant.); Potter (Éleuthère de); Pourbus (François), le vieux; Pourbus (François), le jeune; Pourbus (Jacques); Pourbus (Pierre); Prévost (Jean); Primo (Louis); Putte (Jean Van de); Quellin (Hubert); Quertenmont (A.-B. de); Reck (D. van); Redig (Laur.); Reeth (P.-J.-B.); Remunde (Évr. van); Resen (Peregrin); Rest (Jean-François van der); Reubens (Pierre); Rucille (Jules); Reydams (Henri) I; Reydams (Henri) II; Reydams (Jac.-Ignace); Reyn (Jean de); Rheny (Remy van); Rickel (Paul de); Ricquier (Louis); Ridderbosch (Françoise-Jeanne); Riga (Jean); Riga (N.-J.); Rillaer (Jean van); Rillaer (Jean van) le jeune; Robbe (Louis); Robert (Alex.); Rocka (Ant.); Roelants (Théod.); Roelofs (Guill.); Rogier (Nic.); Rogier, peintre verrier; Rombauts

(Jean); Romer (Gasp.); Roore (Jacques de); Roos (Jean); Rost (Jean); Rousseau (J.-B.); Rousseel (Nicaise); Rovere (Jean-Maurice); Roy (J.-B. de); Rucholle (G.); Rucholle (P.); Rudolphe, dit d'Anvers; Ruelens (C.); Ruell (J.-B.); Ruyten (J.-M.); Ryckemans (N.); Rye (E. van der); Rysbraek (Gérard); Rysbraek (Jacques); Rysbraek (J.-M.); Rysbraek (P.-A.); G Sadeler, Jean Sadeler, Juste Sadeler, Raphael Sadeler, Raphael Sadeler le jeune, J.-J. Saey, G.-J.-J. Sayntenoy, C.-L. Saligo, A. Sallaert, Cath. Sanders van Hemessen, J. Sanders, Abr. Santvoort, J.-P. Sauvage, J.-S. Sauvage, J. Savery, K. Savery.

TRAVAUX NON PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE.

- Notes et recherches sur quelques tableaux du Musée royal de Belgique. (*Mess. des sciences historiques*, 1861.)
- Jonas Suyderhoef, son œuvre gravé, classé et décrit, d'après l'allemand de J. Wussin, avec notes et commentaires. (*Rev. univ. des Arts*, Paris-Bruxelles, 1862.)
- Notice sur Corneille Cels. (Bruxelles, 1863.)
- Notice sur J.-B. Vander Hulst, peintre de la cour des Pays-Bas. (Bruxelles, 1863.)
- L'art de la lithographie et ses ressources. (*Rev. univ. des Arts*, Paris, Bruxelles, 1863.)
- Gravure criblée; impressions négatives. (*Docum. iconographiques et typographiques de la Bibl. roy. de Belgique*, Bruxelles, 1864.)
- Rembrandt. Conférence donnée à l'Union des artistes. (*Ann. de l'Union des Artistes*, Liège, 1868.)
- Les images populaires flamandes au xvi^e siècle. (Liège, 1869.)
- Notice sur Charles de Groux. (En tête du catalogue de l'œuvre de l'artiste.) (Bruxelles, 1870.)
- Compositions décoratives et allégoriques des maîtres de toutes les Écoles. (Liège, Paris 1870-1875; 2 vol. gr. in-folio.)
- Respect de la vie. (*Bibl. de la Paix*, Paris, 1871.)

- De quelques livres rares réédités par Sir William Stirling Maxwell. (*Bull. du bibliophile belge*, Bruxelles 1874.)
- Histoire du costume en Belgique. (*Patria Belgica*, Bruxelles, 1875.)
- Histoire de la gravure en Belgique. (*Ibid.*, Bruxelles, 1875.)
- Albert Dürer et Lucas de Leyde, leur rencontre à Anvers. (*Bull. des Comm. roy. d'art et d'arch.*, t. XVI, Bruxelles 1877.)
- Quentin Metsys et son portrait d'Érasme. (*Ibid.*, t. XVI, Bruxelles, 1877.)
- Notice sur Adolphe Dillens. (Catalogue des œuvres délaissées par l'artiste, Bruxelles, 1877.)
- L'œuvre de P.-P. Rubens. Catalogue de l'Exposition organisée à Anvers, sous les auspices de l'administration communale, par l'Académie d'Archéologie, à l'occasion du troisième centenaire de la naissance du maître. (En collaboration avec MM. Ph. Rombouts, Max. Rooses et Alph. Goovaerts.) Anvers, 1877.)
- La planche des armoiries de Bourgogne. (*L'Art*, t. IX, Paris, 1877.)
- Les graveurs de Rubens. (*Ibid.*, t. X, Paris, 1877.)
- Note sur un voyage artistique en Italie. (*Bull. des Comm. roy. d'art et d'arch.*, t. XIX, Bruxelles, 1878.)
- Rubens nach seinen neuesten Biographen. (*Repertorium für Kunstwissenschaft.*) Traduction par M. Alfr. Woltmann. (Stuttgart, 1879.)
- Le cabinet des Estampes de Bruxelles. (*L'Art*, t. XVI, Paris, 1879.)
- Histoire de la gravure dans l'École de Rubens. (Bruxelles, 1879 ; 1 vol. in-8°.)
- Note sur le commerce anversois au xvi^e siècle, d'après une estampe du temps. (*Bull. de l'Acad. d'archéologie*, 3^e série, Anvers, 1881.)
- Un tableau de Pierre Coeck. (*L'Art*, t. XXVI, Paris, 1881.)
- Les commencements de la gravure aux Pays-Bas. (*Bull. des Comm. roy. d'art et d'archéol.*, t. XX, Bruxelles, 1881.)
- Un tableau retrouvé de Jean Van Eyck. (*Ibid.*, Bruxelles, 1883.)

- Notes sur quelques œuvres d'art conservées en Flandre et dans le nord de la France. (*Ibid.*, t. XXII, Bruxelles, 1883.)
- Rubens d'après ses portraits; étude iconographique. (*Bulletin Rubens*, Anvers, 1883.)
- Jean-Étienne de Calcar. (*L'Art*, t. XXXIV, Paris, 1883.)
- Les Pourbus. (*Ibid.*, t. XXXIV, Paris, 1883.)
- Le livre des Peintres de Carel van Mander (1604); Vies des Peintres flamands, hollandais et allemands. Traduction avec notes et commentaires (Paris, 1884-1885; 2 vol. gr. in-4°.)
- Rubens et la gravure sur bois. (*L'Art*, t. XXXVII, Paris, 1884.)
- Joachim Beuckelaer, (*Ibid.*, Paris, 1884.)
- Pierre Aertsen. (*Ibid.*, Paris, 1884.)
- Henri van Steenwyck. (*Ibid.*, Paris, 1884.)
- Un nouveau maître anversois: Jacques Blondeau. (*Bull. de l'Acad. d'archéologie*, 4^e série, Anvers, 1885.)
- Notice sur Alexandre Pinchart. (Catalogue de la Bibliothèque de ce savant.) (Bruxelles, 1885.)
- Recherches sur l'origine d'Ambroise Du Bois. (*Bull. de l'Acad. d'archéologie*, 1886.)
- P.-P. Rubens. (*Encyclopædia Britannica*, t. XXI, Édimbourg, 1886.)
- P.-P. Rubens, sa vie et son œuvre. (En collaboration avec MM. O. Berggruen, J. Comyns Carr, etc.) (Paris, 1886; 1 vol. gr. in-4°.)
- Les Teniers. (*Encyclopædia Britannica*, t. XXIII, 1888, p. 173.)
- L'exposition rétrospective organisée à Bruxelles, au profit de la Caisse centrale des artistes belges. (*Gazette des Beaux-Arts*, Paris, 1886.)
- Le maître aux banderoles. (*Ibid.*, Paris, 1887.)
- Les dernières années d'Antoine Van Dyck. (*Ibid.*, Paris, 1887.)
- Une page de l'histoire de la gravure anversoise au xvi^e siècle. Discours prononcé à l'Académie d'archéologie comme président annuel. (*Bull. de l'Acad. d'archéologie*, Anvers, 1887.)
- Histoire de la gravure sur bois en Belgique. (*Graphische Künste*, Vienne, 1887.)
- Hans Memling. (*Recueil des conférences des matinées littéraires, artistiques et scientifiques*, Bruxelles, Larcier, 1887, p. 69.)

- Quentin Metsys. (*Gazette des Beaux-Arts*, Paris, 1888.)
Un buste inédit de Charles-Quint. (*Ibid.*, Paris, 1888.)
Die altniederländische Malerei und ihre Beziehungen zum Kupferstich. (*Chronik für vervielfältigende Kunst*, Vienne, 1888.)
Schelte à Bolswert als Maler. (*Ibid.*, Vienne, 1888.)
Der Belgische Kupferstich nach Rubens bis zum Ende des XVIII. Jahrhunderts. (*Ibid.*, Vienne, 1889, p. 33.)
Van Dyck. (*Encyclopædia Britannica*, t. XXIV, 1888, p. 59.)
Melchior Wyntgis. (*Dietsche warande*, Gand, 1889.)
Gillebert van Schoonbeke en zijne vrouw Elisabeth Hendrickx. (*Oud en nieuw op het gebied van kunst, enz.*, Amsterdam, 1889.)
Pierre Breugel le Vieux. (*Gazette des Beaux-Arts*, Paris, 1890.)
Histoire de la gravure moderne en taille-douce en Belgique. (*Graphische Künste*, Vienne, 1891.) (Fait partie du recueil *Die vervielfältigende Kunst der Gegenwart.*)
Sur le portrait de Quentin Metsys par lui-même. (*Vlaamsche school*, Anvers, 1891.)
Les maîtres portraitistes du siècle au musée de Bruxelles. (*Gazette des Beaux-Arts*, Paris, 1890-1891.)
Histoire de la gravure à l'eau-forte en Belgique. (*Graphische Künste*, Vienne, 1892.) (Fait partie du recueil *Die vervielfältigende Kunst der Gegenwart.*)
Anvers ; dans la *Belgique illustrée*. (Bruxelles, 1892.)
Lucas Vorsterman. Catalogue raisonné de son œuvre, précédé d'une notice sur la vie et les ouvrages du maître. (Ouvrage accompagné de planches.) (Bruxelles, Bruylant, 1893, 1 vol. gr. in-8°.)
Le musée du Prado. Les écoles du nord. (*Gazette des Beaux-Arts*, Paris, 1893-1894.)
Notes sur quelques œuvres d'art conservées en Espagne. (*Ibid.*, Paris, 1894.)
L'exposition d'art ancien à Utrecht. (*Ibid.*, Paris, 1895.)
Notice biographique sur Henri Beyaert. (Catalogue de la bibliothèque de cet architecte.) (Bruxelles, Deman, 1895.)
Un Rubens à retrouver ; le portrait de François Woverius. (*Gazette des Beaux-Arts*, Paris, 1896.)

- L'adoration des mages de Jean Mabuse. (*Annales de l'Académie d'archéologie*, Anvers, 1896.)
- Les musées de Madrid. En collaboration avec MM. Paul Lefort, A. de Lostalot, Léopold Mabillean et Maurice Maindron. (Paris, 1897 : 1 vol. gr. in-8°.)
- Rubens. (*Das Museum*, t. III, Berlin et Stuttgart, 1895, n° 15.)
- Tragique épisode de l'art flamand. (*Bull. de l'Acad. roy. d'archéologie*, Anvers, 1896.)
- Ant. van Dyck. (*Das Museum*, t. IV, Berlin et Stuttgart, 1896.)
- Une exposition de portraits anciens à Bruxelles. (*Gazette des Beaux-Arts*, t. XVIII, Paris, 1897, p. 81.)
- Un tableau retrouvé de Pierre Breughel le Vieux : *Margot l'enragée*. (*Ibid.*, p. 510.)
- David Teniers. (*Das Museum*, t. V, 1897.)
- Un maître énigmatique. (*Annales de l'Acad. roy. d'archéologie*, 4^e série, t. X, Anvers, 1897, p. 360.)
- A propos d'une peinture détruite de Hugues van der Goes. (*Gazette des Beaux-Arts*, t. XX, 1898, p. 347.)
- Histoire de la lithographie en Belgique. (*Graphische Künste*, Vienne, 1903.) (Fait partie du recueil *Die vervielfältigende Kunst der Gegenwart*.)
- Melchizédech van Hooren, 1552-1570. (*Annales de l'Acad. roy. d'archéologie*, 5^e série, t. I, p. 367, avec pl. Anvers, 1898.)
- Une page de l'histoire de l'art en Chine. (*Ibid.*, p. 55.)
- Notice sur W. Roelofs. (En tête du catalogue de la vente de l'atelier de l'artiste.) (La Haye, Boussod-Valadon, 1898, 1 broch. in-4°.)
- A quelle époque fut terminée la tour de Notre-Dame? [d'Anvers]. (*Bull. de l'Acad. roy. d'archéologie*, 5^e série, Anvers, 1899, p. 152.)
- Antoine van Dyck et l'exposition de ses œuvres à Anvers. (*Gazette des Beaux-Arts*, t. XXII. Paris, 1899, pp. 226 et 320.)
- Quelques notes sur Antoine van Dyck. (*Annales de l'Acad. roy. d'archéologie*, 5^e série des Annales; p. 400, Anvers, 1899.)
- Brügge und Ypern*. (Leipzig et Berlin, E.-A. Seemann, 1900 ; 1 vol. in-8° de 115 pages et 114 planches.) (*Berühmte Kunststätten*, n° 7.)

- Bruges et Ypres. (Paris, Henri Laurens ; *Les villes d'art célèbres*
1 vol. in-8°, 124 pages ; 1^{re} édit., 1901 ; 2^e édit., 1903.)
- Gent und Tournai.* (Leipzig et Berlin, E.-A. Seemann, 1902 ;
1 vol. in-8° de 140 pages et 120 planches.) (*Berühmte
Kunststätten*, n° 14.)
- Brüssel. (Leipzig et Berlin, E.-A. Seemann, 1910 ; vol in-8°).
(*Berühmte Kunststätten.*)
- Bruxelles.* (Paris, Henri Laurens.) (*Les villes d'art célèbres*),
1 vol. in 8°, 1910.)
- Gand et Tournai. (Paris, H. Laurens. 1902 ; 1 vol. in-8° de 167
pages et 120 planches.) (*Les villes d'art célèbres.*)
- L'art en Belgique. Choix des principaux monuments de l'art en
Belgique, 40 planches avec une préface par Henri Hymans.
(Leipzig et Berlin, E.-A. Seemann, 1 vol. gr. in-folioatlan-
tico ; Bruxelles, Dietrich et C^{ie}, 1902.)
- L'exposition des primitifs flamands à Bruges. (*Gazette des Beaux-
Arts*, 44^e année, t. XXVIII, Paris, 1902, pp. 89, 189,
280.)
- L'exposition des primitifs flamands à Bruges. (Paris, 1902 ; 1 vol.
gr. in-8° avec 90 planches.)
- Un nouveau peintre anversois : Gérard Thomas, 1663-1720.
Annales de l'Acad. roy. d'archéologie, 5^e série, t. IV, p.
83. Anvers, 1902.)
- Dupes et faussaires. Lecture faite à la séance publique annuelle
de l'Académie royale d'Archéologie, le 6 décembre 1903.
(*Bull. de l'Acad. roy. d'archéologie de Belgique*, Anvers,
1903, p. 209.)
- L'exposition de l'art français du xviii^e siècle à Bruxelles.
(*Gazette des Beaux-Arts*, 46^e année, t. XXXI, p. 302.
Paris, 1904.)
- Lancelot Blondeel als Graphiker.* (*Mitteilungen der Gesellschaft
für vervielfältigende Kunst*, Vienne, 1904 ; p. 1.)
- La peinture à l'exposition des primitifs français. (*L'Art flamand
et hollandais — Onze Kunst*), t. II, p. 33. Bruxelles-Paris,
1904.)
- Musées royaux de peinture et de sculpture de Belgique. Cata-
logue des sculptures. (Bruxelles, 1904 ; 1 vol. in-8°.)

- Die Meister der Farbe*, Leipzig, 1904-1905. (Frans van Leemputten: *Auf der Limburger Heide*, n° 50; Frans Courtens: *Morgen am Ufer des Zuidersees*, n° 62; Claus: *Auf der Wiese*, pl. III.)
- Les mêmes planches, texte français. (Paris, H. Laurens, *Les Maîtres de la couleur*)
- Chapitre sur l'art flamand et hollandais au XVII^e siècle. (*Die Niederländische Malerei im XVII. Jahrhundert*, dans Lübke-Semrau, *Grundriss der Kunstgeschichte*, t. VII, 100 pages gr. in-8° avec nombreuses illustrations, Stuttgart, 1905.)
- Henri Leys et Henri de Braekeleer. (*L'Art flamand et hollandais — Onze Kunst*, t. III, p. 177, 1905.)
- Constantin Meunier. (*Zeitschrift für bildende Kunst*, Leipzig, 1905, p. 205.)
- Henri de Braekeleer. (*Kunst und Künstler*, Berlin, 1905, p. 507.)
- Note sur le séjour de van Dyck en Italie. (*Bull. de l'Acad. roy. d'archéologie*, Anvers, 1905, p. 119.)
- Exposition Jordaens à Anvers. (*Gazette des Beaux-Arts*, 46^e année, t. XXXI, 1905, p. 302.)
- Les Beaux-Arts à l'exposition universelle de Liège. (*Gazette des Beaux-Arts*, 46^e année, t. XXXIV, 1905, pp. 159 et 328.)
- L'art ancien à l'exposition de Liège. (*Gazette des Beaux-Arts*, 46^e année, t. XXXIV, 1905, p. 486.)
- Belgische Kunst des XIX. Jahrhunderts*. (Leipzig. Seemann, 1906; 1 vol. gr. in-8° de 253 pages.)
- Un Rubens méconnu; portrait de la princesse de Condé. (*Chronique des Arts*, Paris, 30 juin 1906, n° 24.)
- Catalogue des estampes d'ornement faisant partie des collections de la Bibliothèque royale. (Bruxelles, Lamertin, 1907; 1 vol. in-8° de 489 pages.)
- Les frères van Eyck. (Dans la collection des *Grands Artistes*, publiée par Henri Laurens, à Paris (1907); 1 vol. in-8°.)
- L'exposition de la Toison d'or. (*L'Art flamand et hollandais (Onze Kunst)*, 1907, t. VIII, p. 73.)
- L'exposition de la Toison d'or à Bruges. (*Gazette des Beaux-Arts*. 49^e année, 3^e période, t. XXXVIII, 1897, pp. 199, 296.)

Un point d'histoire. Lecture faite en séance publique de l'Académie royale d'Archéologie, le 7 octobre 1906. (*Bull. de l'Acad. roy. d'archéologie*, 1906, p. 251.)

Sur une gravure d'après Rubens non décrite. (*Annales de l'Acad. roy. d'archéologie*, Anvers, t. LIX, 1907, p. 267.)

De la part de quelques sources artistiques anciennes dans une invention moderne. Lecture faite comme président de l'Académie royale d'Archéologie, le 19 janvier 1908. (*Bull. de l'Acad. roy. d'archéologie*, Anvers, 1908, p. 99.)

L'architecte Henri van Paeschen et la Bourse de Londres. Discours prononcé comme président de l'Académie royale d'Archéologie, à la séance publique du 4 octobre 1908. (*Ibid.*, 1908, p. 317.)

La plus ancienne vue générale de Bruxelles. (*Mélanges Kurth*, t. II. Liège, 1908.)

La gravure en Belgique depuis 1830. (*Notre Pays*, 1905).

La légende de saint Servais. Livre xylographique flamand. (Préface). (Berlin, Brunon Cassirer. *Graphische Gesellschaft*).

Collaboration: *Allgemeines Künstlerlexikon* de Meyer, Leipzig, 1884-1886; *Journal des Beaux-Arts*; *Gazette des Beaux-Arts* (de Paris); *L'Art* (de Paris); *Chronique des Beaux-Arts* (de Paris); *Athenæum belge*; *Repertorium für Kunstwissenschaft* (de Berlin); *Graphische Künste* (Vienne); *Noteworthy paintings in American private collections* (New-York); *Notre Pays*; *Revue des Bibliothèques et des Archives*; *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler* de Thieme et Becker (Leipzig, 1907-1908); *L'Art flamand et hollandais*, etc.

LITHOGRAPHIES EXÉCUTÉES PAR M. H. HYMANS :

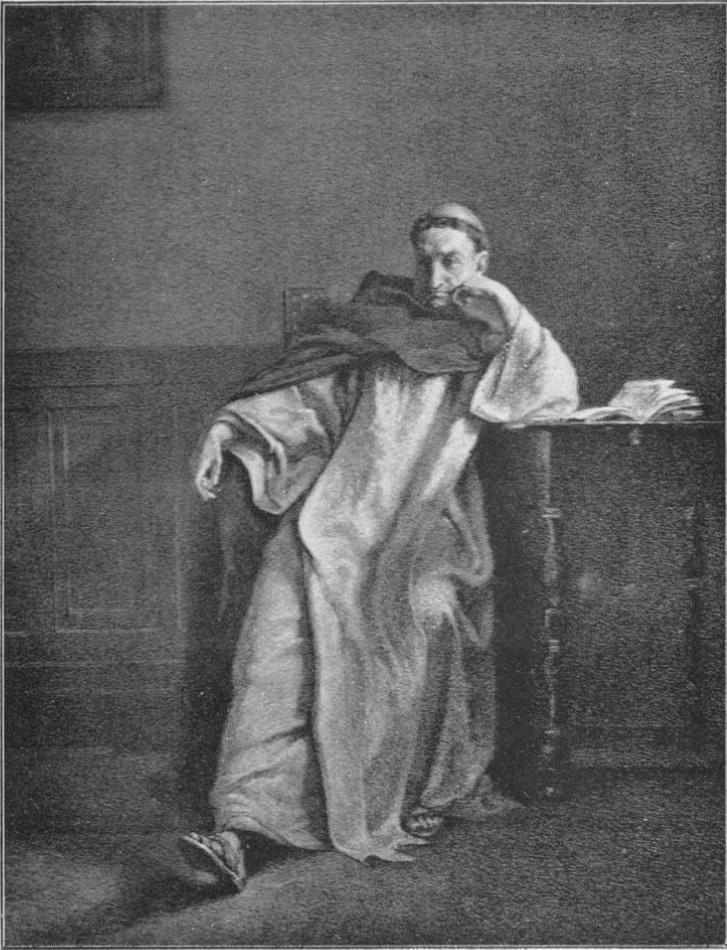
1. « Le Liseur » d'après H. Leys.
 2. « La tentation » d'après Ch. Degroux, 1859.
 3. « Etude » d'après C. Dell'Aqua.
 4. « Portrait de l'archiduc Albert » d'après Rubens.
 5. « Portrait de l'archiduchesse Isabelle » d'après Rubens.
 6. « Portrait d'un homme en buste » d'après L. Taymans.
 7. « Le Chevalier J. F. F. Marchal » conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale, d'après E. Sarah Piddington.
 8. « L'enfant du prisonnier ».
 9. « Moine » d'après L. Taymans.
 10. Même sujet, planche refaite.
 11. « Femmes apportant de la nourriture à un prisonnier » d'après Ch. De Groux.
 12. « Portrait de savant du xvi^e siècle » d'après L. Taymans.
 13. « Jeune femme » buste de fantaisie, d'après C. Van Camp.
 14. « Jeune Italienne » en buste de profil, d'après Eug. Smits.
 15. « Jeune dame assise, lisant une lettre » d'après Eug. Smits.
 16. « Le dernier rejeton » d'après J. B. Huysmans.
 17. « Pieta » d'après Jules Pecher, 1860.
 18. « Popolan di Roma de furtivamente allerti sono le Bandera Nazionale » d'après Gerolamo Induno.
 19. « Scène d'intérieur oriental » d'après Portaels.
 20. « Souvenirs de Trieste » d'après C. Dell'Aqua.
 21. « La Colombe et la Fourmi » d'après Léon Van Ysendyck.
 22. « J'ai eu soif et vous m'avez donné à boire » d'après Eug. De Block.
 23. « Laure et Pétrarque » d'après J. van Severdonck.
 24. « Prêtre consolateur » d'après Ch. De Groux.
-



« Le Liseur » d'après Leys.



« La Tentation » d'après De Groux.



« Le Moine » d'après Alfred Taymans.

L'Anversois Simon Pereyns, peintre du XVI^e siècle, établi à Mexico

Malgré les lenteurs et les difficultés des communications, la nouvelle des découvertes de Cortès se répandit bien vite en Europe, et ce fut même pendant le séjour fait que Charles-Quint à Gand, que l'empereur reçut la première lettre de Cortès en juin 1520 (1), lui annonçant la découverte du Mexique et lui demandant l'envoi de Franciscains pour évangéliser la Nouvelle-Espagne. On comprend dès lors l'effet que dût produire la nouvelle de cette découverte dans notre pays et il n'y a rien d'étonnant à ce qu'en peu de temps plus d'un Flamand se dirigeât vers la Nouvelle-Espagne. Ce n'est cependant que bien imparfaitement que nous sommes renseignés à cet égard. Les auteurs espagnols du XVI^e siècle, mus par un chauvinisme patriotique, ne mentionnent que bien rarement tout ce qui a trait à des étrangers; et les archives du Mexique constituent

(1) On a dit que Charles-Quint reçut cette nouvelle à Valenciennes; seulement Vandenesse dit qu'en juin 1520 l'empereur se trouvait à Gand. GACHARD, *Collection des voyages des Souverains des Bays-Pas*. Bruxelles, 1874, II, 27.

encore une véritable *terra incognita*. Pendant la longue période révolutionnaire, qui date du jour où le curé Hidalgo leva l'étendard de la révolte, en 1810, et dura plus d'un demi-siècle, un nombre incalculable de vieux documents ont été détruits; et ce n'est que dans ces derniers temps que des érudits mexicains ont commencé à étudier et à publier les documents qui ont été conservés. A la tête de ceux-ci il convient de citer le savant Icazbalceta, qui a rendu par ses nombreux écrits des services inappréciables à l'histoire de sa patrie.

Je rappellerai, en passant, que ce furent des franciscains de Gand qui, les premiers, évangélisèrent les Indiens de la Nouvelle-Espagne: Jean du Toiet, Jean de Aora et surtout Fra Pedro de Gante, qui arrivèrent à la Vera-Cruz, le 30 août 1523.

Pedro de Gante, oncle naturel de Charles-Quint et fils illégitime de l'empereur Maximilien (1), fut pendant près de cinquante ans (1523-1572) le véritable père des Indiens; il les évangélisa, créa pour eux des écoles, leur apprit des métiers, leur enseigna le dessin et la peinture (2); et c'est à lui que Ramirez fait remonter l'origine de l'école de peinture mexicaine (3). Aussi est-ce à bon droit que sur le socle du monument de Colomb, de Cordier, au Paseo de la Reforma à Mexico, sa statue de bronze a été placée à côté de celle de las Casas; car, bien avant l'illustre évêque de Chiapas, notre compatriote avait pris courageusement la défense de pauvres Indiens contre les cruautés des Espagnols. De nos jours ils se souviennent encore de lui et de ses confrères; et dans l'entretien que j'eus en 1887 avec l'archevêque Mgr Del Bastide, le prélat me dit avec pleine assurance: «han bien trabajado aqui los Franciscanos».

Par suite de notre sujétion à l'Espagne, il n'y a rien d'étonnant que plus d'une œuvre d'art d'origine flamande se retrouve au Mexique.

(1) Non le frère ni le fils de Charles-Quint, comme on l'a supposé. Cf. CHAVERO, *Ixtlilxochitl obras*. Mexico, 1891, I, 386. — P. BARTH. VERELST. *Vijftig jaren bij de Indianen of levensschets van broeder Pieter de Mura van Gent*. Brussel, 1909.

(2) TORQUEMADA. *Monarquia Indiana*. Lib. 17, cap. 2; lib. 20, cap. 19.

(3) RAMIREZ. *Noticias de la Escuela mexicana de Pintura y de los Pintores Mexicanos de los siglos XVI à XVIII*, in *Rev. historica mex.*, 1907, I, p. 13.

Je ne rappellerai que les magnifiques tapisseries bruxelloises de Puebla et le remarquable tableau de la Résurrection de Lazare du Musée de Mexico, que jadis on attribuait à Durer, quoiqu'il ne rappelle en rien le maître de Nurnberg. Il est certainement flamand, sans que je me hasarde à proposer une attribution précise. Il fait songer par certaines parties à Dirk Bouts, par d'autres à Van der Weyden et rappelle en bien des points la Résurrection de Lazare de Geertgen van Sint-Jan de Haerlem, actuellement au Louvre (1). Mais ce ne furent pas seulement des œuvres flamandes qui furent transportées au Mexique, il y eut aussi plus d'un artiste flamand qui alla s'établir dans cette contrée récemment découverte.

On connaît trois tableaux d'un peintre du nom de Diego de Borgraf, qui fut le premier peintre établi à Puebla. Ses tableaux sont datés de 1635, 1656 et 1665. L'un est un saint François, l'autre une Purisima (Colegio del Estado de Puebla) et le troisième un Calvaire (Sacristie de l'église de Cholula). On en admire le dessin, la noblesse des physionomies, mais le coloris laisse à désirer. Revilla se contente de faire observer que son nom exotique fait présumer que ce fut un étranger (2), tandis que Ramirez (3) et Lamborn (4) disent qu'on le croit Espagnol. Pour moi il ne peut y avoir de doute: le nom de Borgraf indique une origine flamande. Malheureusement aucun document ne vient nous renseigner à cet égard. Nous possédons des indications plus précises au sujet d'un peintre qui était établi au Mexique, très longtemps avant de Borgraf, Simon Pereyus, et cela grâce à un procès qui lui fut intenté comme s'étant rendu coupable de blasphème et qui nous est relaté dans un document authentique du xvi^e siècle que possède le bibliothécaire du Musée national (5), et qu'a fait connaître Luis Gonzalez Obregon, dans son beau livre *México Viejo* (6). Simon Pereyus était fils de Ferdinand et de Constance de Lierre. Il

(1) Reproduit par GUIFFREY dans *L'Arte*, 1902, V, 259.

(2) REVILLA. *El arte en México*. Mexico, 1893, p. 100.

(3) *Op. cit.*, p. 17. .

(4) LAMBORN. *Mexican Painting and painters*. New-York, 1891, 53.

(5) REVILLA, p. 65.

(6) México, 1900, pp. 95 et suivantes.

naquit à Anvers, sans qu'on puisse préciser la date de sa naissance. Il apprit probablement la peinture dans sa ville natale; cependant les Liggeren ne mentionnent pas son nom. Il se rendit à Lisbonne, de là à Tolède et s'embarqua pour le Mexique sur la caravelle qui conduisit au Mexique, en 1566, le vice-roi Gaston de Peralta, marquis de Falces. Il fut poursuivi pour blasphème, le 14 septembre 1568 et voici à quelle occasion.

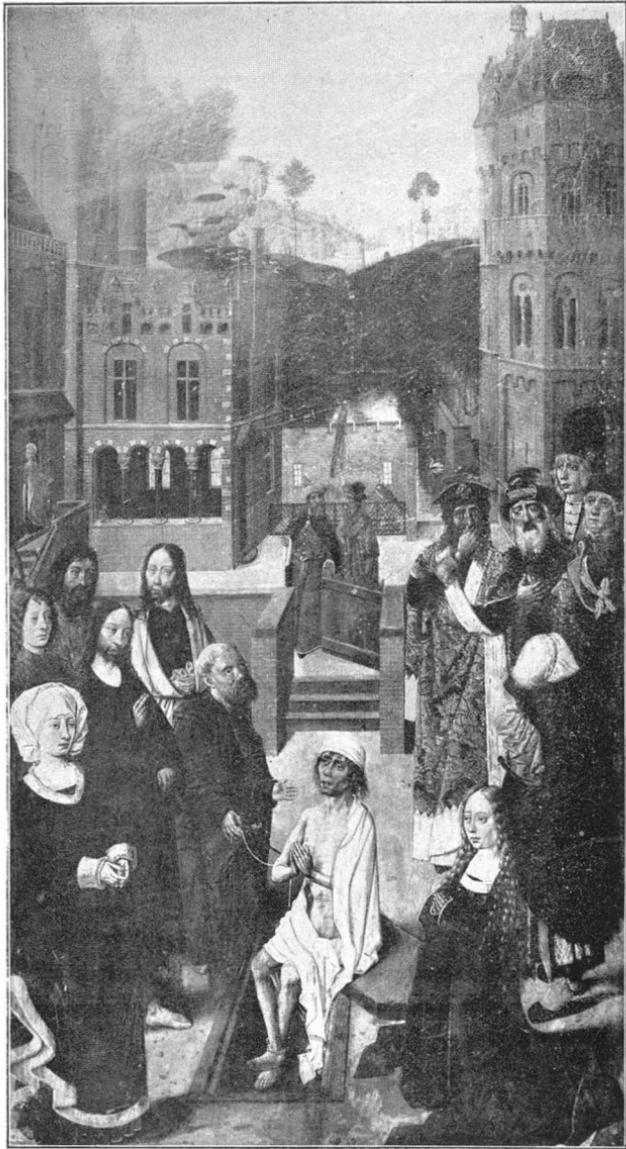
Se trouvant à Tepeaca, il eut une conversation avec le peintre Francisco Morales, en présence de la femme de celui-ci, Francisca Ortis, dans laquelle il parla légèrement au sujet du concubinage; et par après il lui avoua qu'il ne voulait peindre que des portraits de personnes, parce que cela lui était plus agréable que de peindre des images de saints. Poursuivi, il chercha à s'excuser au sujet de ses assertions en disant que, s'exprimant difficilement en castillan, ses paroles avaient été mal interprétées; mais comme divers témoins vinrent confirmer les dires de Morales, entre autres le peintre Francisco Zumaya, Pereyus fut soumis à la torture et le 4 décembre fut prononcé le jugement que je traduis ici (1):

(1) En el pleito criminal, que ante mi pende y se ha hecho de officio por lo tocante al Sto Officio, contra Simon Pereins, flamenco, preso en la carcel de este Arçobispado, sobre las palabras que el dicho Simon Pereins dixo sobre que le está hecho cargo:

Ffallo, atento los autos y méritos deste proceso á que me refiero, que por la culpa que dél resulta, contra el dicho Simón Pereins, usando con él de equidad y misericordia, que le devo condenar y condeno. á que dándole todo recaudo al dicho Simon Pereins, pinte á su costa el retablo de nra. Señora de la mrd. desta Sta-iglesia, nuy doboto y á mi contento, y que en el ynterin que el dicho retablo pinta, no salga desta ciudad en sus pies ny en agenos, so pena que será castigado con todo rigor, como ombre que no obedece los mandos del sto. officio; y amonesto y mando al dicho Simon Pereins, que de aqui adelante no sea osado decir ny diga semejantes palabras questas sobre que a sido preso, ny se meta en disputas de cosas tocantes á nra. santa fe católica, so pena que será castigado rigurosamente; y más le condeno en las costas deste proceso, y por esta my sentencia definytiba, juzgando asi, li pronuncio y mando en estos escribos y por ellos.

El D^{or} Estevan de Portillo.

En México en quatro de diziembre de myll y quinientos y sesenta



RÉSURRECTION DE LAZARE.
(Musée de Mexico).



RÉSURRECTION DE LAZARE.
(Geertje van Sint-Jan. Musée du Louvre).

Dans le procès criminel, qui se produit devant moi et qui est fait d'office étant du ressort du Saint-Office, contre Simon Pereyns, Flamand, emprisonné dans la prison de cet archevêché, pour les paroles que le dit Simon Pereyns a dites, ce dont il a à répondre.

Je décide, attendu les décrets et les dépositions favorables de ce procès auxquels je me réfère, que pour la faute qui en résulte contre le dit Simon Pereyns, usant avec lui d'équité et de miséricorde, je dois le condamner et je le condamne, donnant toute garantie au dit Simon Pereyns, à peindre à ses frais le retable de Notre-Dame de Grâces de cette sainte église, bien achevé et à mon contentement, et que pendant qu'il peint le dit retable il ne sorte pas de cette ville ni à pieds ni autrement, sous peine d'être puni avec toute rigueur, comme un homme qui n'obéit pas aux ordres du Saint-Office; et je prévient et avertis le dit Simon Pereyns que depuis maintenant il n'ose pas dire et ne dise pas de pareilles paroles pour lesquelles il a été poursuivi et ne discute pas des choses touchant à notre sainte foi catholique sous peine d'être puni rigoureusement; et de plus je le condamne aux frais de ce procès et cette sentence définitive, jugeant ainsi, je la prononce et l'ordonne par ces écrits et par eux.

Le défendeur Estevan de Portillo.

A Mexico, le 4 décembre de l'an 1568, s'est dit et se prononça cette sentence définitive, du susdit contenu par ledit sieur docteur Barbosa (*sic*), proviseur et vicaire général de cet archevêché de Mexico, en présence de moi Jean de Avendaño, notaire public apostolique et de l'audience de cet archevêché de Mexico. Témoins le bachelier Villagomez et Juan de Vergara, — Jean de Avendaño.

Inutile de rapporter d'autres détails de ce procès. Le seul fait, qui nous intéresse ici, est de savoir que Simon Pereyns fut condamné pour paroles considérées comme blasphématoires à peindre le retable de

y ocho años, se dio y pronunció esta sentencia definitiva, de suso cortada, por el dicho sor. barbosa (*sic*), provisor y vicario general en este Arçobispado de México, por presencia de mi Joan de Avendaño, notario publico apostólico y de la audiencia deste Arçobispado de México — testigos — el bachiller Villagomez y Juan de Vergara — Johan de Avendaño. (Obregon, p. 97).

Notre-Dame de la Merced. Ce n'est donc pas celui de Notre-Dame du Pardon (*Virgen del Altar del Perdon*) de la cathédrale qui fut peint par lui, comme on pourrait le croire et auquel se rattache une curieuse légende rapportée par Obregon, car cet autel fut peint par Balthasar de Echave le vieux (1); du reste, le jugement indique avec précision qu'il s'agit de l'autel de la Merced de la cathédrale primitive de Mexico. Nous ne savons ce qu'est devenu ce tableau; mais le Musée de Mexico possède de Pereyns une Vierge avec l'Enfant Jésus entourée d'Ange (2). Des recherches ultérieures pourront peut-être faire découvrir d'autres œuvres de ce peintre et nous permettre de caractériser sa valeur comme artiste; mais il m'a semblé néanmoins qu'il n'était pas inutile d'appeler l'attention sur un document authentique qui nous renseigne sur les déboires d'un artiste anversoïis établi à Mexico dans la seconde moitié du xvi^e siècle.

ADOLPHE DE CEULENEER

(1) THOMAS A. JANVIER. *The Mexican Guide*. New-York, 1887, p. 169.

(2) REVILLA, p. 65.

Quelques cloches portugaises

Dans une récente étude sur les *Carillons et carillonneurs au pays de Liège et en Wallonie* (1), M. le docteur G. Jorissenne rappelle, d'après un renseignement puisé par un ami dans les « Ephémérides Campanaires », de M. Berthelé, que c'est à « Nicolas Le Vache que s'adressa Jean V de Portugal, pour la fourniture d'horloges, de carillons et de cloches. » Il ajoute que « le nom du fondeur est gravé sur un certain nombre de cloches, avec la mention de l'année 1730. »

En effet, dans la si intéressante revue *Ephemeris Campanographica*, que publie M. Jos. Berthelé (2), on retrouve ce passage, qui est extrait d'un article que M. L. Reverchon a consacré, dans la « Revue chronométrique » (3), aux *Horloges du palais de Mafra*. Ce dernier auteur avait puisé ses renseignements dans l'ouvrage de M. Joaquim de Conceicao Gomez, *O monumento de Mafra*.

Il y a plusieurs années déjà, nous avons analysé le travail de M. Gomez et décrit le carillon du palais de Mafra (4). Nous avons alors fourni des détails au sujet des cloches que livrèrent l'an-versois Guillaume Witlockx et le liégeois Nicolas Le Vache.

(1) *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, tome XLI, 63.

(2) Fascicule IV. Janvier 1911, p. 387.

(3) Novembre 1910, p. 171.

(4) FERNAND DONNET. *Variétés campanaires*, 1^e série, 1905, p. 85.

Dans l'étude que nous avons citée en commençant, M. Jorissenne s'occupe succinctement des Le Vache, originaires de Dinant, et établis au XVIII^e siècle à Liège. Outre Nicolas Le Vache, il cite les noms de Pierre et de Jean-Baptiste Le Vache.

Nous pouvons aujourd'hui compléter ces renseignements, grâce à un récent travail de M. Ascensão Valdez sur les *Campanarios em Portugal* (1).

Nicolas Le Vache ou Levache, ne fut pas le seul fondateur de cette famille, qui livra des cloches en Portugal. D'autres saintiers de ce nom semblent même s'être établis dans ce pays et y avoir fait souche.

C'est ainsi que l'église cathédrale de Lisbonne possède deux cloches qui sont signées par un fondateur Lavache. La plus grande, qui porte la date de 1736, est ornée d'un crucifix et de figures représentant les trois personnes de la Sainte-Trinité. On y lit une inscription conçue comme suit :

✠ CRICUMDET (2) DESTRUAT ET COMPRIMAT TE NUBES DEUS
✠ PATER DEUS ✠ FILIUS DEUS ✠ SPIRITUS ✠ SANCTUS AMEN.
ANNO DOMINI MDCC XXXVI.
✠ BENEDICAMUS PATREM ET FILIUM CUM SANCTO SPIRITUM
SAUDEMUS ET SUPEREXASTEMUS EUM IN SECLA (3).
J. LEVACHE ME FECIT.

Dans le même clocher, une cloche plus petite, datant de la même année et portant la même signature, est ornée d'une croix posée sur un piedestal et d'une figure de l'*Ecce homo*. Plus bas, sur trois lignes, se lisent ces mots :

(1) *Boletini da associacao dos archeologos portugueses*. Tomo VII, 5^a serie, nos 1, 2, 3,

(2) Il aurait évidemment fallu imprimer *Circumdet*.

(3) De même *saudemus*, doit se lire *laudemus* et *superexastemus*, *superexaltemus*.

CREATE SEBASTIANE MAGNA EST FIDES TUA
INTERCEDE PRON NOBIS AD DOMINUM JESUM CHRISTUM.
LEVACHE ME FECIT 1726 (1).

Dans la même ville de Lisbonne, l'église de Notre-Dame de l'Incarnation, qui fut reconstruite après le terrible tremblement de terre, en 1755, possède cinq cloches qui sont également signées par un Levache. Toutefois, comme elles sont datées de l'année 1793, il ne nous paraît guère admissible qu'elles soient l'œuvre du même fondeur qui livra celles de la cathédrale. Ici, J. Levache n'est plus seul, son nom figure sur les cloches, accolé à ceux de deux autres fondeurs portugais: Joao Craveiro et E. Faustino Alves.

La première des cloches porte la figure de saint Augustin et les armoiries du donateur, le marquis de Marialva, qu'accompagne cette légende:

BUCCINA ORBIS AUREA: IN OMNEM TERRAM EXIVIT SONUS EJUS.
J. LEVACHE. JOAO CRAVEIRO. E. FAUSTINO ALVES FIZERAM NO
ANNO DE MDCC XCIII.

L'inscription de la seconde cloche, sur laquelle ont été imprimés un crucifix et une image de la Vierge, portant son divin Fils, est beaucoup plus proluxe. En voici reproduction:

ESTE SINO HE DA JRMANDADE DE N. SENHORA DE PENHA
DE FRANCA DOS HOMENS DE NEGOCIO, QUE MAN
DOU FUNDIR A SUA CUSTA NO ANNO DE 1793 DE OTRO QUE TINHA
FEITO NO ANNO DE 1670
IN PERICULIS, IN ANGUSTIS MARIAM COGITA MARIAM INVOKA
J. LEVACHE, J. CRAVEIRO, E. F. ALVES FIZERAM.

(1) *Create* pour *Sancte*; *pron* pour *pro*. Ces diverses inscriptions renferment un tel nombre d'inexactitudes que nous nous demandons si elles sont imputables aux fondeurs, ou à ceux qui les ont copiées.

Ce texte nous apprend que le métal de cette cloche provenait d'une autre plus ancienne, datant de 1670 et probablement brisée lors du tremblement de terre.

La troisième est moins chargée; elle fut également donnée à l'église, par le marquis de Marialva et dédiée à sainte Monique. Autour de l'image de la patronne, se déroule l'inscription:

SAECULIS CUNCTIS MEMORI VIGEBIS

MONICA LAUDE

J. LEVACHE, J. CRAVEIRO, E. F. ALVES FIZERAM NO ANNO DE
MD CC XCIII.

Sur la quatrième, encore une fois, a été coulé le blason des Marialva et une effigie de saint Nicolas de Tolentin. L'inscription porte:

TUAS AD ARAS SUPPLICEM GREGEM TRAHIS FIDELIUM

J. LEVACHE, J. CRAVEIRO, E. F. ALVES FIZERAM NO ANNO DE
MD CC XCIII.

Enfin, sur la dernière des cinq cloches, à côté du même blason, se voit une figure de sainte Barbe, qu'accompagnent ces mots:

EDUCENS NUBES AB EXTREMO TERRÆ FULGURA IN

LUVIAM FECIT.

J. LEVACHE, J. CRAVEIRO, E. F. ALVES FIZERAM NO ANNO DE
MD CC XCIII.

Dans la seconde moitié du xviii^e siècle, un autre fondeur liégeois travailla à Lisbonne. Il signe les produits de sa fonderie du nom de Santos Joze Nihoul. On possède encore trois cloches qui proviennent de son atelier, dans l'église des Paulistes, de l'ordre des ermites, à Lisbonne. La première, sur laquelle se distinguent un crucifix et une figure de la Vierge Immaculée, ne porte que cette simple mention:

☞ SANTOS JOZE NIHOUL ME FES 1769.

La seconde est illustrée des deux mêmes images que souligne ce texte :

☞ TOTA PULCHRA ES MARIA ET MACULA ORIGINALIS NON EST IN TE.

Plus bas la signature :

☞ SANTOS JOZE NIHOUL MESES NO ANNO DE 1768.

Enfin, la troisième, à côté du crucifix, porte une effigie de saint Paul, ermite, avec la légende :

INTERCESSIO NOS BEATI ANTONII ABBATIS.

Le fondateur a signé :

✝ SANTOS JOZE NIHOUL ME F. 1742.

A la bibliothèque nationale de Lisbonne, on conserve un manuscrit, qui porte pour titre :

REGRAS | DE | MUSICA | SINOS | RABECAS | VIOLAS — a fls VII
designa, Este livro | foi feito som^{to} | para o estudo | de |
Matheus Pir- | son Niheul | Por seu R. P. M. | João Vaz
Barradas M^{to} Pão e Morato | Glz da Sylva^a | Homem |
1762 — a fls. 9 a DEDICATORIA SNR^{or} MATHEUS PIRSON NIHOUL,
a qual dedicatoria é subscripta por seu m^{to}. am^{to} Padrinho e
M^{tre} João Vaz Barradas M^{to} Pão e Morato.

Voici l'indication des diverses matières contenues dans cet écrit :
Tratado da musica — Medida de signos suas proporçoens para

os tons — Pratica observada por Sanctos Joze Niehur natural da cidade de Liege mestre fundidor de sinos em dialogo de preguistas e repostas — Factura de violas e sua afinacão — Breve conhecimento para tocar rabeca.

Ce traité fut composé d'après les indications de Mathieu Pirson Nihoul, qui était le fils, ou tout au moins le parent de Sanctos Joze Nihoul, *mestre fundidor de sinos*, maître fondeur de cloches liégeois, auquel sont dues les trois cloches du couvent des ermites de Saint-Paul, dont nous venons de parler. Dans un chapitre écrit sous forme de dialogue, par demandes et réponses, sont exposées les recettes du saintier, pour la fonte, l'emploi des métaux, leur composition et leur mélange, ainsi que les moyens d'obtenir l'harmonie musicale des sons. Il serait, nous semble-t-il, hautement intéressant de publier un résumé un peu plus détaillé des préceptes qui guidaient, dans l'exercice de son métier, le fondeur liégeois émigré sur la terre portugaise.

Ce sont les seules indications que nous fournisse l'étude de M. Ascencão Valdez, au sujet des fondeurs originaires de nos provinces qui ont travaillé en Portugal.

Toutefois, à cette époque, d'autres fondeurs indigènes avaient également, en cette contrée, des ateliers en activité.

Dès le XVII^e siècle, à Lisbonne, c'était dans l'arsenal royal, « *Allmanzeus do Renio e Casa da India* » que les cloches étaient fondues par les fondeurs d'artillerie.

Déjà en 1568, le roi João III, avait fixé par un édit, le coût de la fonte, dans les établissements royaux, des pièces d'artillerie et des cloches. Un autre document, daté de 1552, affirme que l'arsenal, en moyenne, fondait cinquante cloches par an.

Les cloches appartenant à cette époque sont fort rares, le terrible tremblement de terre de 1755 ayant provoqué la destruction de la plupart d'entre elles. Ce n'est, dans la plupart des cas, que sur des cloches postérieures à ce sinistre événement, qu'on peut retrouver des noms de fondeurs. Nous en citerons quelques-unes.

Luis Gomes de Olyveyra, qui était directeur de la fonderie royale, a signé une cloche qui porte la date de 1721 et qui est suspendue dans la tour de l'église de Notre-Dame de la Conception, à Lisbonne, et d'autres datées de 1724, dans l'église d'Alcainea et

de 1732 dans l'église métropolitaine de la capitale. Dans la même église, une autre cloche nous fait connaître le nom du fondateur *Faustino Alves Guerra*; elle porte la date de 1770.

L'église du couvent de Saint-Dominique a eu la bonne fortune de conserver une cloche plus ancienne, fondue en 1649, par *Matias Escartin*. Ses autres cloches sont plus modernes; l'une d'elles provint de l'atelier de *Joze Domingues Dacosta*, en 1780. Le même fondateur livra, en 1813, une cloche à l'église de Saint-Jean de la Citadelle et, en 1824, une autre à l'église de Notre-Dame de la Miséricorde, du couvent des Franciscains. A la cathédrale d'Evora, il fournit aussi, en 1783, la cloche qui est dédiée à Notre-Dame du Carmel, comme le prouve l'inscription :

JOZE DOMINGUES DA COSTA OFES EM LISBOA NO ANNO DE 1783 (1).

On retrouve encore son nom, avec la date de 1776, sur la cloche appelée Sainte-Marthe, de l'église paroissiale de Villa Nova da Rainha.

Trois autres fondateurs livrèrent aussi des cloches à la même église; ce furent, en 1821, *Pedro Paulus Amadeo*, qui fonda la cloche Sainte-Barbe, et en 1789, *Faustino Alves Guerra*, qui fut l'auteur de celle baptisée sous le vocable de Notre Dame de la Conception. Le troisième fondateur *Matheus Ruiz* est plus ancien, il travaillait dès le début du XVIII^e siècle, peut-être avant, car en 1701, il signait la cloche appelée la Vierge des Anges; on y lit en effet :

AVE ◦ MARIA ◦ GRACIA ◦ PLENA ◦ DOMINUS ◦ TECUM ◦
ANNO 1701.

MATHEUS RUIZ ME FECIT. (2)

Dans l'église des religieux Paulistes, dont nous avons déjà parlé, outre les cloches de Nihoul, on en possède une qui fut fondue en

(1) G. P. Os sinos da sé de Evora. (*Boletim da real associacao dos architectos civis e archeologos portuguezes*). Quarta serie, n^o 3.

(2) *Loc. cit.*

1723, par *Pedro Ruiz Palaura*. Ce dernier était directeur de la fonderie d'artillerie. Il fut remplacé, en 1737, dans ces fonctions par son fils *Maximo Rodrigues Palaura*. Celui-ci fonda aussi des cloches pour les colonies. Et c'est ainsi, qu'en 1762, il en fournit pour Pernambuco, au Brésil. D'autres membres de cette famille se livrèrent à la même industrie; nous nommerons, de 1723 à 1735: *Lucas* ou *Luis Rodriguez Palaura*, père de *João Rodrigues Palaura*, puis *Joaquim Rodriguez Palaura*.

Nous avons cité plus haut le nom du fondeur *Faustino Alves Guerra*. Nous trouvons qu'en 1774, il exécuta également une cloche pour la chapelle de la Vierge, à Villa Vicosa.

A une époque plus récente, le fondeur *Candido Ruiz Bellas* fonda, en 1856, une cloche pour l'église de Saint-Antoine à Evora.

L'étude des cloches de la province de Figueira nous permettra de faire la connaissance de quelques autres fondeurs portugais (1). Sur la grande cloche de l'église paroissiale de Figueira, datée de l'année 1782, se lit la signature: *Joannes Ferreira Lima me fecit Bracharae*. La seconde cloche fut fondue en 1820; on lit le nom du fondeur: *Sebastião Sarilho me fes*. Le même fondeur, appelé cette fois Sarilha, est l'auteur de la cloche de Buarcos, datant de 1800; il la signa: *Sebastião Sarilha me fes*. Sur la principale cloche de l'église paroissiale de Quiaios nous trouvons la date de 1787 et l'indication: *Andre ✠ e ✠ Joan das ✠ Arcos ✠ me ✠ fiseron*.

A une époque plus moderne, nous rencontrons de nombreuses cloches livrées par le fondeur *Jose Amoro Dias de Campos*, à *Cantande*. Nous citerons les cloches de la chapelle du tiers-ordre à Figueira (1850) et de l'église paroissiale de Alhadas (1843). Puis, d'autres fondeurs de la même localité: *Antonio Dias Campos Sorrilhas*, qui livra, en 1887, une cloche à Lavos, *Joaquim Dias de Campos*, qui est l'auteur d'une cloche à Guiaios et *Joaquim Sarrila de Campos*, qui fonda, en 1876, une cloche pour Alhadas.

Enfin, en 1854, l'église Sainte-Croix, à Redondos, se procura une cloche sur laquelle on trouve la mention du fondeur: *Francisco Lopes me fes*.

(1) PEDRO FERNANDES THOMAZ. *Inscrições e emblemas existentes nos sinos das egrejas do concelho da Figueira*. (Portugalia. Tomo I, fasc. I).

Mais à côté de noms de ces fondeurs indigènes nous retrouvons encore, à diverses reprises, au xviii^e siècle, celui d'un étranger, l'italien *Jullio Gatti*. C'est également pour la cathédrale de Lisbonne qu'il travailla. Sur une cloche ornée, au milieu de guirlandes fleuries, d'un crucifix et des figures de la Vierge, de saint Paul et de saint Michel, on peut lire l'inscription suivante :

B * JOSEPHO * DEI * GEN * SPONSO * A * DOCT * MAG
DICATUM * ANNO * DOMINI * MDCCCLXXX *
OPUS * IULLIO * GATTI * ITALIANO.

Une seconde cloche porte les effigies de la Vierge Immaculée, de saint Joseph, saint Antoine, saint Michel et la date de 1783; une autre, de la même date, sur laquelle se remarquent un crucifix, un *Ecce Homo*, la Vierge et saint Joseph, est signée *Juglius Gatti itaglianus*. Enfin, la cloche des heures, dédiée à *Maria mater gratiae mater misericordiae* et portant outre un crucifix, dans des médaillons, les figures de saint Pierre, saint Paul et saint Vincent, provint du même atelier en 1782. Dans l'église des religieux franciscains, à Lisbonne, Gatti livra aussi deux cloches, qui se distinguèrent par une gracieuse ornementation florale; chacune d'elles porte quatre médaillons avec des figures pieuses; toutes deux furent exécutées en 1777.

Enfin, les historiens portugais ont conservé le souvenir d'une ancienne cloche qui fut détruite lors du tremblement de terre de 1755. Elle fut donnée à la cathédrale de Lisbonne, en 1415, par le roi D. Fernando I, qui la fit fondre par *Maître Johan Frances*, elle était destinée aux sonneries de l'heure. Elle portait trois inscriptions, deux latines et une portugaise, assez intéressantes pour être reproduites. Elles étaient conçues comme suit :

HEC IN CAMPANA DICUNTUR COMMODA SANA
LAUDO DEUM VERUM VOCO PLEBEM CONGREGO CLERUM
DEFUNCTOS PLORO SATAN FUGO FESTA DECORO.

ANGELE QUI MEUS ES CUSTOS PIETATE SUPERNA.
ME TIBI COMMISSUM SANA DEFENDE GUBERNA.
MENTEM SANCTAM SPONTANEAM HONOREM.
DEO ET PATRIE LIBERATIONEM.

EN A ERA DE MCCCCXV ANNOS FOY FEYTO ESTE SINO DO RELOGIO DA MUY NOBRE CIDADE DE LIXBOA POR MANDADO DO MUY NOBRE REY D FERNANDO DE PORTUGAL E DO MUY HONRADO CABIDO DA DITA CIDADE DE LIXBOA E DOS HOMES BOOS DITA CIDADE MAISTRE JOHAM FRANCES ME FES.

L'inscription de cette cloche ne manquait pas d'intérêt. Dans la première partie sont énumérées les principales missions qui sont dévolues à la cloche. C'est une formule presque invariable que les fondateurs, aux XIV^e et XV^e siècles, se plaisaient à reproduire. A remarquer toutefois ici une variante. On lit, en effet, les mots *Satan fugo*, qui sous une forme plutôt rare, remplacent les termes plus ordinairement usités de *tempestatem fugo*. On sait que les tempêtes étaient considérées comme l'une des calamités dont les puissances infernales se plaisaient à accabler les humains. Et c'est pour briser cette influence néfaste que la cloche, dotée d'une vertu spéciale à la suite de son baptême liturgique, était agitée au cours des ouragans ou des orages.

La formule : *Mentem sanctam spontaneam honorem Deo et patrie liberationem*, fut également d'un usage constant à la même époque. On crut d'abord y retrouver une allusion à l'occupation anglaise, dont les populations françaises demandaient à être délivrées, puis, d'une manière plus générale, on voulut y reconnaître, une invocation patriotique. Aujourd'hui il est établi qu'il s'agit à toute évidence d'une prière adressée à sainte Agathe, pour obtenir son intervention, afin d'être préservé des méfaits de la foudre. La « Légende dorée » rapporte, en effet, qu'au moment où on voulait ensevelir le corps de cette Vierge Martyre, des esprits célestes, apparurent sous la forme de jeunes gens, et après avoir clos le tombeau, y placèrent une table de marbre où se trouvait gravée l'inscription qui fut adoptée par les saintiers médiévaux. Et comme un tremblement

de terre désola la Sicile pendant que la sainte était livrée aux supplices, et comme de plus, lors du premier anniversaire de sa mort, une éruption de l'Etna provoqua la formation d'un courant de lave qui, menaçant les villages voisins, s'arrêta lorsqu'on lui opposa le voile dans lequel son corps avait été enseveli, les populations reconnaissantes, désormais, l'invoquèrent contre les dangers du feu du ciel, et par suite, des invocations ayant le même but, furent inscrites sur les cloches. Sainte Agathe, sous ce rapport, fut invoquée au même titre que sainte Barbe, dont le nom figure sur tant de cloches dans les tours de nos provinces.

La même formule se retrouve sur la cloche du couvent de Saint-François, à Evora. Seulement, au lieu d'y avoir correctement inscrit les termes habituels: *Mentem sanctam spontaneam honorem Deo et patriae liberationem*, on peut y lire, si la reproduction est exacte, une inscription passablement incompréhensible: *Mente samtam espomtania onore Deu pater liberacione*.

C'est également au rôle protecteur que la cloche est appelée à jouer, en temps d'orage, que fait allusion l'inscription que nous avons citée de la cloche fondue en 1736, par Levache, pour la cathédrale de Lisbonne: ✠ *Circumdct destruat et comprimat te nubes Deus*.

Il est à remarquer, que sous le rapport liturgique, les cloches portugaises en général sont beaucoup plus correctes que celles qui furent fondues dans nos provinces. Le nom du fondeur y figure très souvent. Par contre, on n'y retrouve pas ces pompeuses inscriptions, célébrant la gloire des donateurs, ou ces insipides énumérations de noms obscurs de magistrats communaux ou de membres de fabriques d'églises. Parfois un blason, une brève mention rappelle le souvenir du donateur, il est rare que de plus amples détails s'y ajoutent.

Par contre, les textes religieux, en rapport avec le rôle liturgique de la cloche, ou commémoratifs du saint patron auquel elle est consacrée, ne sont presque jamais omis.

Tantôt c'est une simple invocation: *Mater Salvatoris ora pro nobis — Omnis spiritus laudet Dominum — Salvator mundi salva nos* — (cathédrale Lisbonne) — *Santa Barbara ora pro nobis* — (cathédrale Evora) — *Laudabile nomen ejus a solis ortu usque ad*

occasum — *Non nobis sed nomini tuo da gloriam* (église Saint-Barthélemy, Villa Viçosa).

D'autre fois, on ne se contente plus d'une brève invocation; on y substitue une prière plus longue. C'est ainsi, qu'à l'église de la Conception, à Lisbonne, on rencontre sur une cloche, inscrites d'une manière, il est vrai, fort confuse, les premières demandes de l'Oraison dominicale: *Patre* ◦ *nostre* ◦ *quies* ◦ *dintelis* ◦ *samtifiscetur* ◦ *nomen* ◦ *tuam* ◦ *avenia* ◦ *reinamtuum* ◦ *fias* ◦ *volutas* ◦ *tuas* ◦ *siqu* ◦ *dintelo* ◦ *edimtera* ◦ *panem* ◦ *nostram* ◦

Sur une seconde, on retrouve d'une manière presque aussi inintelligible, les débuts de la Salutation angélique: *Ave* ◦ *Maria* ◦ *gratia* ◦ *plena* ◦ *dominos* ◦ *teolo* ◦ *benedita* ◦ *tui* ◦ *imo* ◦ *santamarialieribus* ◦ *ebenedicus* ◦ *frutos* ◦ *ventres* ◦ *tui* ◦ *Jhus* ◦

Ailleurs, sur la cloche du xiv^e siècle de la cathédrale d'Evora, on peut lire un texte emprunté au *Veni creator*. On y a, en effet, coulé en lettres gothiques ces mots:

✠ :: *Veni* :: *creator* :: *spirit* :: *mētes* :: *tuōr* :: *visita* :: *imple* ::
svpna :: *grā* :: *q̄* :: *tū* :: *crēti* :: *pectora* :: ☩

Dans l'église Saint-Antoine d'Evora, on conserve une cloche du xvi^e siècle, dont l'inscription est puisée à la même source:

◦ *EMITTE* ◦ *SPIRITUM* ◦ *TUUM* ◦ *ET* ◦ *CREABUNTUR* ◦ *ET* ◦ *RENOVABIS* ◦
FACIEM ◦ *TERRE* ◦

Parfois le texte est plus catégorique: ce n'est plus une prière; c'est une affirmation, un acte de foi. Tel est le cas de l'église de Saint-Dominique à Lisbonne où, sur une cloche du xvii^e siècle, on trouve l'inscription:

VERUM ◦ *CARO* ◦ *FACTUM* ◦ *EST* ◦ *ET* ◦ *HABITAVIT* ◦ *IN* ◦ *NOBIS*.

On bien encore, dans la même ville, sur une cloche de l'église Saint-Paul:

TOTA PULCHRA ES MARIA ET MACULA ORIGINALIS NON EST IN TE.

Sur une cloche de l'église de Villa Verde, à côté de la représentation d'une croix, on a inscrit ces mots :

IN HOC SIGNO VINCES.

Le rôle matériel de la cloche est souvent aussi rappelé dans certaines inscriptions ; elle est considérée comme instrument musical. On en trouve des exemples entre autres sur les cloches de l'église des Jésuites, à Lisbonne. Sur l'une, on lit :

LAUDATE DOMINUM IN CYMBALIS

Sur une seconde :

IN CYMBALIS BENE SONANTIBUS.

Une cloche du xvi^e siècle, à Evora, porte :

✠ ENCINBALIS ◦ BENE SONAMTIBUS ◦ LAUDATE DOMINO ◦ ALELUYA ◦

Encinbalis est imprimé pour *in cymbalis* et *sonantibus* pour *sonantibus*.

Une inscription à Lisbonne, en l'église de l'Annonciation, est encore plus caractéristique ; la voici :

BUCCINA ORBIS AUREA ◊ IN OMNEM TERRAM EXIVIT SONUS EJUS.

Une inscription du même genre peut se lire sur une cloche de 1787, à Quiaios :

LAUDATE ✠ DOMINUM ✠ IN ✠ CIMBAIIS ✠ BENE ✠ SONANTIBUS ✠

Les deux cloches de Ferreira, à la vérité, plus modernes, se complètent dans le même sens. Sur la première on a, en effet, inscrit :

ECCE CRUCEM † DOMINI † EGO CIMBALUM PANIS VIVI
† QUI DE COELO DESCENDIT †

Et sur la seconde :

ECCE CRUCEM † DOMINI QUOTIESCUMQUE SONVERO
† MISERICORDIAS DEI ANNUNTIABO †

Les quelques détails que nous venons de fournir, permettront de constater, que les cloches portugaises, qui chez nous sont peu connues, offrent cependant un indéniable intérêt. Ils permettront de se rendre compte, une fois de plus, que dans le domaine de l'industrie campanaire, les pays étrangers ont mis à contribution les fondeurs originaires de nos provinces. Parmi ces derniers, il s'en trouva plusieurs natifs de la principauté de Liège, qui s'établirent définitivement en Lusitanie. Nous avons rappelé leurs noms A ceux-ci, d'autres noms s'ajouteront peut-être encore. Des recherches dans les clochers portugais permettront sans doute de les découvrir.

FERNAND DONNET.

Le sculpteur Sébastien Slodtz et ses enfants

Dans le dernier fascicule du *Bulletin monumental*, organe de la Société française d'Archéologie (75^e vol., nos 5-6), a été publiée une intéressante étude de M. Louis Caillet, consacrée à un *Devis du mausolée des archevêques de Vienne, Armand de Montmorin et Henri de la Tour d'Auvergne, élevé en 1747, à la cathédrale de Vienne.*

Ce travail est illustré d'une planche reproduisant le mausolée. En examinant cette photographie, nous avons été frappé de la parenté artistique qui existait entre le monument de Vienne et des mausolées qu'on retrouve encore dans nos églises belges, et notamment certains tombeaux d'évêques à Saint-Rombaut de Malines ou à Saint-Bavon de Gand. Cette parenté ne nous a plus paru aussi étrange, quand nous avons appris que l'auteur du monument de Vienne était Michel-Ange Slodtz, fils du sculpteur Sébastien Slodtz, originaire d'Anvers.

Cette dernière circonstance nous a incité à faire quelques recherches complémentaires. Celles-ci nous ont fourni bon nombre de renseignements sur Sébastien Slodtz et ses enfants. Ces artistes

sont peu connus dans leur pays d'origine. C'est ce motif qui nous a engagé à résumer ici nos renseignements, et à compléter les données généalogiques qui ont été fournies à M. Caillet, par un descendant de ces artistes.

* * *

Sébastien Slodtz, nous l'avons dit, était né à Anvers, probablement en 1655. Mais, chose curieuse, on ne trouve aucune trace de sa naissance ni de son séjour dans cette ville. Les archives communales, pas plus que les registres paroissiaux, ne peuvent fournir des données certaines au sujet de son baptême ou d'un événement quelconque de ses jeunes années. Et on douterait peut-être de l'exactitude de cette origine, s'il n'avait tenu à l'affirmer lui-même, en inscrivant en toutes lettres sur le socle de son groupe d'«Aristée et Protée», la signature si catégorique de: *S. Slodtz natif d'Anvers*. Ce qui confirme encore cette affirmation, ce sont ses relations constantes avec les artistes flamands qui, si nombreux à cette époque, s'étaient établis à Paris sans esprit de retour. Ne le voyons-nous pas marier sa fille avec le peintre anversois van Falens? Sa belle-fille, Marie-Barbe Carlier, devenue veuve, se remarie avec le peintre bruxellois Pierre Schoevaerts. Lui-même est en rapports intimes avec un autre artiste flamand, Nicolas van Haeften, et nous rencontrons comme élèves dans l'atelier de son fils René-Michel, le brugeois Pierre Peppers et l'anversois Jean Tassaert.

Quoiqu'il en soit, des premières années de Slodtz, on ne sait rien. On ignore également où il s'initia aux éléments de l'art et son nom ne figure à aucun titre dans les registres de la gilde Saint-Luc d'Anvers.

Jeune encore, il partit pour Paris, où il entra comme élève dans l'atelier de Girardon; puis, il voyagea en Italie et séjourna pendant un certain temps à Rome (1). Revenu dans la capitale

(1) A consulter au sujet des Slodtz: A. JAL. *Dictionnaire critique de*

française, il épousa Madeleine Cucci, fille de l'ébéniste des Gobelins, Domenico Cucci. Elle lui donna treize enfants dont nous parlerons plus loin (1).

Sébastien Slodtz remplit les fonctions de recteur de l'Académie Saint-Luc et reçut le titre de sculpteur des bâtiments du roi. Ces fonctions l'amènèrent à diriger la décoration pour nombre de cérémonies officielles. C'est ainsi que fut conçue, d'après ses plans, l'organisation artistique, en 1691, des fêtes organisées à l'occasion de l'anniversaire du Dauphin, en 1701, de la pompe funéraire pour les obsèques de Monsieur, en 1716, pour le service de bout de l'an de Louis XIV, sans oublier, en 1709, les décorations de la cérémonie religieuse qui eut lieu à Notre-Dame de Paris, lors du décès du prince Henri-Jules de Condé.

Mais il exécuta aussi nombre de travaux de sculpture dont plusieurs se retrouvent encore aujourd'hui. Dès 1687, il travaillait à Versailles; il plaça, en 1688, dans l'allée royale du parc, un grand vase de marbre décoré de fleurs de soleil, puis plus tard, en 1723, son groupe, également en marbre, d'Aristée et Protée. Pour la chapelle du château, il sculpta, en 1707, un bas-relief symbolisant la Clémence et la Miséricorde, et pour la façade extérieure, une statue de la Foi

Il fut aussi appelé à contribuer à la décoration sculpturale de l'église des Invalides, à Paris. C'est à son ciseau, que sont dus le groupe d'anges formant un bas-relief dans la chapelle Saint-Ambroise et une statue du même saint, ainsi qu'un autre bas-relief datant de 1691, représentant saint Louis envoyant des missionnaires chez les infidèles.

On connaît encore de lui quatre chapiteaux sculptés, en 1687, à Trianon, la statue de Vertumne, décorant depuis 1706 la cascade de

biographie et d'histoire. — STANISLAS LAMI. *Dictionnaire des sculpteurs de l'école française sous le règne de Louis XIV.* — STANISLAS LAMI. *Dictionnaire des sculpteurs de l'école française du XVIII^e siècle.* — GUIFFREY. *Comptes des bâtiments du roi sous le règne de Louis XIV.* — LOUIS COURAJOD. *Histoire de l'école des Beaux-Arts au XVIII^e siècle.* Etc., etc.

(1) Dans certains actes ce nom est par erreur orthographié: Cuicci, Cuissy, de Cussy ou même de Thussy.

Marly, la statue d'Annibal comptant les anneaux des chevaliers tués à la bataille de Cannes, qu'il plaça en 1720, également à Marly, et qui fait aujourd'hui partie des collections du musée de Louvre.

Il modela encore le buste de Tison du Tillet, et composa, en 1704, un projet pour l'érection du maître autel de l'église Saint-Germain des Prés.

Sébastien Slodtz mourut à Paris, le 8 mai 1726, à 11 heures du soir.

* * *

Sébastien Slodtz fut l'auteur d'une véritable dynastie d'artistes. Parmi ses nombreux enfants, six s'adonnèrent, avec plus ou moins de succès, au culte de l'art. Trois d'entre eux furent peintres ou dessinateurs, sans du reste, obtenir une grande notoriété. Ce furent :

Antoine Sébastien Slodtz, qui naquit à Paris probablement au mois de décembre 1694. Il obtint le titre de dessinateur de la Chambre et du cabinet du roi et mourut le 25 décembre 1754.

Jean-Baptiste Slodtz, vit le jour à Paris, le 11 août 1699. Le duc Louis III d'Orléans le nomma, en 1752, garde des tableaux du palais royal avec le titre de peintre surnuméraire de Son Altesse Royale. Il épousa Marie-Barbe Carlier, et leur postérité s'est perpétuée jusqu'aujourd'hui. Il mourut le 9 septembre 1759. Sa veuve, quelques années plus tard, se remaria avec un bruxellois, Pierre Schoevaerts, qui se qualifiait de chevalier de Valcour, peintre et gentilhomme de l'archiduchesse Marie-Elisabeth, gouvernante des Pays-Bas.

Dominique François Slodtz, né à Paris en 1711, mourut dans la même ville, le 11 décembre 1764. Il avait été membre de l'Académie de Saint-Luc et nommé peintre du roi et des menus plaisirs.

* * *

Les trois autres fils de Sébastien Slodtz furent sculpteurs, et parmi ceux-ci il en est qui devaient occuper un rang distingué

parmi les nombreux artistes qui, à cette époque, illustraient l'école française. L'ainé de ceux-ci, et le moins notoire, *Sebastien-René Slodtz*, naquit à Paris vers 1695 et mourut dans la même ville, le 25 décembre 1754. Il fut surtout décorateur et obtint, en 1750, le titre de dessinateur de la Chambre du roi.

De 1735 à 1746, il présida à l'ordonnance, dans l'église Notre-Dame, des pompes funèbres qui y furent organisées, à l'occasion du décès de personnages princiers et notamment de celles de la reine de Sardaigne, d'Elisabeth-Thérèse de Sardaigne, de la dauphine Marie-Thérèse d'Espagne, et du roi d'Espagne, Philippe V. Il entreprit, en 1752, la décoration de la salle de théâtre du château de Fontainebleau, travail qui fut continué par ses frères Paul-Ambroise et Michel-Ange Slodtz.

C'est lui aussi qui sculpta le cadre du tableau d'Oudry pour le château de Marly.

* * *

Paul-Ambroise Slodtz jouit, comme sculpteur, d'une réputation enviable et les travaux qu'il exécuta sont considérables. Il avait vu le jour à Paris, le 2 juillet 1702. En 1741, il fut agrégé à Paris, à l'Académie des Beaux-Arts, et en devint membre en 1743, sur présentation d'une statue en marbre représentant la chute d'Icare. Quelques années plus tard, en 1746, il fut nommé professeur adjoint de la même école artistique et, en 1754, il en devint professeur titulaire. La même année, il obtint le titre de dessinateur de la Chambre et du cabinet du roi. Il mourut à Paris, le 15 décembre 1758.

De 1741 à 1751, il surveilla la décoration des salons du Louvre, et dès 1753, travailla à l'ornementation de la salle du théâtre de Fontainebleau, qui avait été commencée par son frère Sébastien-René.

Il fut chargé de l'exécution de nombreuses œuvres religieuses. Dans l'église Saint-Merry, à Paris, il sculpta en haut-relief, deux figures d'anges portant un calice et le livre de la loi, les motifs décoratifs des portes latérales, divers groupes d'anges et d'en-

fants, et deux statues représentant l'ancienne et la nouvelle loi. Dans la même église, aidé par son frère Michel-Ange, il exécuta la chaire de vérité. Pour l'autel de Saint-Louis, dans la chapelle du château de Versailles, il livra, en 1746, des bas-reliefs représentant saint Louis adorant la vraie croix, soignant des blessés, et faisait l'aumône à des pauvres. Le maître-autel de la cathédrale de Sens était orné d'une statue en bronze d'un ange, qu'il livra en 1742. C'est d'après un modèle dû à son ciseau, que fut exécuté, la même année, pour le couvent de la Flèche, un groupe en argent de l'Assomption de la Vierge. C'est à lui également que sont dus divers travaux de sculpture, entrepris en 1570, dans l'église Saint-Sulpice, dans l'église de Chaisy, dans celle de Saint-Germain l'Auxerrois et dans la cathédrale d'Amiens. A Rome, dans l'église de la Minerve, on conserve une copie du Christ de Michel-Ange, due à son ciseau.

Parmi les œuvres de Paul-Ambroise Slodtz, qui ont été conservées, il faut citer la statue de Jeanne d'Arc sous la figure de Bellone, au vieux marché de Rouen, et le groupe représentant le Temps qui découvre la vérité.

Dans les diverses expositions des Beaux-Arts qui furent organisées à Paris, au milieu du XVIII^e siècle. On voit, à maintes reprises, figurer de ses sculptures. Nous citerons entre autres, au salon de 1751, un méridien avec figures en marbre et un buste de jeune fille. Puis, au salon de 1748, une série d'esquisses en terre cuite, telle que la Tragédie, la Comédie, le Prix, l'Origine de l'Amour, Pomone, l'Amour, etc.

* * *

Mais le plus célèbre des frères Slodtz fut sans contredit *René-Michel Slodtz*, qui naquit à Paris, le 27 septembre 1705. Il fut élève de son père, mais devait bientôt le surpasser par la maîtrise de son talent. A peine âgé de 19 ans, il obtenait, en 1724, au concours de Rome, le deuxième prix avec un bas-relief ayant pour sujet : « Les habitants de Sodome aveuglés par la passion assiégeant

la maison de Loth ». La même distinction lui échut en 1726. Ce succès lui permit de partir pour la Ville Eternelle comme pensionnaire du roi et de faire partie de l'Académie des Arcades. Son séjour en Italie devait se prolonger pendant près de dix-sept ans. C'est à cette époque que ses compagnons d'étude, séduits par ses heureuses dispositions artistiques, lui donnèrent, s'il faut en croire ses biographes, le surnom de Michel-Ange, sous lequel il est généralement connu et qui devint en quelque sorte son prénom. Nous croyons, sur ce point, pouvoir être plus précis, et être autorisé à rappeler le souvenir de la « tribu flamande » qui, à cette époque, florissait à Rome et qui était composée de jeunes artistes originaires de nos provinces. Slodtz se souvenant sans doute de l'origine de son père et poussé par ses relations de famille et d'amitié, aura naturellement été amené à se faire membre d'une association de jeunes artistes qu'il devait considérer comme des compatriotes. Il était d'usage dans la « tribu flamande », de baptiser les nouveaux venus d'un surnom approprié à leur caractère, à leur talent ou à leurs aptitudes. Ceux-ci se paraient de cette appellation comme d'un titre d'honneur et précieusement la conservaient pendant toute leur vie. Tel fut, par exemple, le cas, pour ne citer qu'un exemple, d'un contemporain de Slodtz, le peintre anversoïis Abraham Genoels, qui fit un long séjour à Rome, et travailla pendant de nombreuses années à Paris. Les membres de la « tribu flamande », en présence de ses dispositions spéciales pour la perspective et les mathématiques, lui donnèrent le surnom d'Archimède. Et plus tard, revenu dans sa ville natale, il continua à porter avec orgueil ce surnom que ses concitoyens se plaisaient aussi à lui reconnaître. Ce fut évidemment le cas de René-Michel Slodtz, qui baptisé par ses compagnons d'un glorieux surnom, s'en para avec orgueil, au point de ne plus être désigné par ses contemporains et ses biographes que sous le nom de Michel-Ange Slodtz.

Pendant le séjour qu'il fit à Rome, Slodtz travailla avec ardeur et réussit déjà à parfaire des œuvres qui attirèrent sur lui l'attention générale. C'est ainsi qu'il exécuta une statue en marbre de saint Brunon pour l'église Saint-Pierre. Dans l'église Saint-Louis des Français, il fut l'auteur du buste et des bas-reliefs qui ornent le

tombeau du peintre Nicolas Vleugels, lui aussi fils d'un anversois, établi à Paris, et mort directeur de l'école française à Rome. On lui doit encore les sculptures du tombeau du marquis Caponi, dans l'église Saint-Jean des Florentins, ainsi que des bas-reliefs et un médaillon dans la chapelle de Sainte-Thérèse de l'église Sancta Maria della Scala.

* * *

C'est pendant le séjour de Slodtz à Rome que fut entrepris le monument de la cathédrale de Vienne (France), auquel est consacrée l'étude que nous citons au début de notre travail.

Ce fut en 1740 que l'archevêque Henri de la Tour d'Auvergne chargea Slodtz d'exécuter pour la cathédrale Saint-Maurice, un monument funéraire destiné à abriter les cendres de l'un de ses prédécesseurs, Armand de Montmorin, et les siennes. M. Caillet a retrouvé et reproduit les divers documents qui se rapportent à cette œuvre d'art que M. Marcel Raymond, dans son ouvrage sur *Grenoble et Vienne*, qualifie de « la plus belle œuvre d'art faite en Dauphiné au cours du XVIII^e siècle ». C'est d'abord le devis estimatif du mausolée, fournissant des détails circonstanciés sur les proportions de toutes les parties du monument, sur la qualité des matériaux à employer, sur le temps exigé pour parfaire le travail de sculpture. Ce sont ensuite d'intéressantes indications extraites de la correspondance de Slodtz, datée de Rome, qui fournit des données exactes sur la marche de son travail, et discute le règlement assez laborieux du payement de son œuvre.

Le mausolée qui devait être placé en 1743, ne fut achevé qu'en 1747. On peut encore l'admirer dans le chœur de la cathédrale de Vienne. Sur un vaste soubassement en marbre, en forme de sarcophage oblong, s'élève une haute pyramide que couronne un vase de parfums fumant. Sur le soubassement se dresse la statue du cardinal de la Tour d'Auvergne qui tend la main à l'archevêque de Montmorin, assis au pied de la pyramide. A l'autre extrémité du sarcophage, un enfant qui tient le blason du cardinal semble

s'enfuir, tandis que sur la face antérieure du soubassement, une tenture, négligemment drapée, est couverte du texte d'une longue inscription, destinée à commémorer la mémoire des deux prélats. Sur le côté droit est inscrite la signature: MICH. ANG. SLODTZ, *Parisin. Inv. fec. Romae. Posuit anno M. DCC. XLVII.*

Ce monument excita l'admiration générale, et dans une biographie de l'artiste, un auteur contemporain s'en fait l'écho (1): « Ce monument, écrit-il, offre de grandes beautés, les draperies sont nobles, les habits magnifiques; les têtes, dont les principales sont des portraits, brillent par la vérité et l'exécution. »

* * *

Michel-Ange Slodtz, ayant terminé à Rome les travaux qui lui avaient été commandés, revint enfin à Paris. En 1749, il fut agréé à l'Académie sur présentation du modèle d'une étude modelée représentant « l'Amitié ». Toutefois, il ne sollicita jamais le titre de membre effectif, et l'Académie n'entra en possession d'une de ses œuvres qu'après sa mort, quand on lui fit don du groupe représentant « la Paix ramenée par la Victoire ». Toutefois, il obtint, en 1758, le titre de dessinateur de la Chambre et du cabinet du roi.

Comme ses frères, et en partie avec eux, Slodtz présida à de nombreux travaux décoratifs. Parmi ceux-ci on peut citer la décoration de la salle de théâtre du château de Fontainebleau et de celle du château de Choisy, les catafalques pour les services funèbres à l'église Notre-Dame, du roi et de la reine d'Espagne, ainsi que de la duchesse de Parme, les motifs décoratifs pour le feu d'artifice tiré en 1751, lors de la naissance du duc de Bourgogne, le modèle de la statue équestre de Louis XV à placer au quai des Theatins, etc.

Mais c'est pour les églises qu'il reçut les commandes les plus importantes. C'est ainsi qu'à Saint-Sulpice à Paris, à partir de 1750,

(1) M. D... *Vies des fameux sculpteurs depuis la renaissance des arts avec la description de leurs ouvrages.*

il plaça dans le porche des bas-reliefs en pierre représentant la Justice, la Prudence, la Charité, la Force, l'Espérance, la Tempérance et la Foi; puis, à l'intérieur, des médaillons avec les bustes des quatre Évangélistes, les motifs d'ornementation de la voûte et du tympan des portes du transept, la balustrade en fer du chœur dont il modela le modèle, un bas-relief servant d'antependium et représentant les noces de Cana, la décoration de deux balcons, une statue en marbre de la Vierge pour la chapelle du Sacré-Cœur, le mausolée du curé Languet. La chaire de vérité, à double escalier, de la même église, fut exécutée d'après son modèle.

Dans l'église de Choisy, on retrouve deux anges adorateurs et des bas-reliefs représentant l'ancienne et la nouvelle loi, dont il est l'auteur. Pour la même église il avait sculpté une statue du Christ portant sa croix, qui se trouve aujourd'hui aux Invalides. Dans l'église Saint-Merry, il livra la chaire de vérité ainsi que la décoration de la porte d'entrée et du banc d'œuvres. Dans le chœur de la cathédrale de Bourges, on signale divers travaux dus à son ciseau, entr'autres les sculptures des stalles; il fit aussi une maquette pour la grille de clôture. On lui attribue également la décoration du chœur de Saint-Germain l'Auxerrois, à Paris, et le modèle de la grille du chœur de la cathédrale d'Amiens. La décoration sculptée intérieure et extérieure du bâtiment situé dans la cour de l'archevêché, à proximité de l'église Notre-Dame à Paris, lui avait été commandée en même temps.

Il prit une part prépondérante à la décoration du château de Saint-Hubert à Rambouillet. Il y sculpta notamment un buste de Diane et deux amours en stuc, un bas-relief dans le salon, représentant la chasse au vol, quatre trophées cynégétiques, des motifs d'ornementation pour les lambris, etc.

D'autre part, l'architecte Gabriel lui commanda pour les divers édifices qu'il avait édifiés à cette époque à la place de la Concorde à Paris, les bas-reliefs pour quatre frontons, compositions représentant l'Agriculture, les progrès du Commerce, la Magnificence et la Félicité publique.

Parmi les autres œuvres que délaissa Michel-Ange Slodtz, il faut citer: les bustes en marbre d'Iphigénie et de Calchas à Lyon, ceux

de Vestale et d'une jeune Grecque, la statue de la petite Julie, un piédestal monumental avec des bas-reliefs composés d'amours, le cadre sculpté pour le portrait de M^l^{le} Clairon, peint par Van Loo, le buste du roi Stanislas I, qui se trouve à Nancy, une fontaine en plomb pour le jardin Jaunel à Paris, etc.

Dans les catalogues des salons, on relève mention de différentes terres cuites qu'il exposa, telles en 1755, celle représentant la Victoire, puis celle de l'Amour. Il avait été chargé d'exécuter deux statues pour le roi de Prusse, quand la mort le surprit en 1764.

Michel-Ange Slodtz que Diderot appelait « un homme de bien avec le sceau de l'habile homme sans jalousie », jouissait de son vivant déjà d'une grande et légitime réputation. De nombreux élèves entrèrent dans son atelier pour s'y initier à la pratique de l'art sculptural et bénéficier de ses leçons. Parmi ces jeunes artistes, il faut citer d'abord deux de nos compatriotes : Pierre Pepers, de Bruges, et Jean Tassaert, d'Anvers, puis de nombreux parisiens, parmi lesquels Jean-Joseph de Pierreux, Pierre-François Bernier, Louis-Simon Boizot, André Brenet, Etienne Gois, Jean-Antoine Houdon, de Versailles, etc.

Ses contemporains rendait pleinement justice à son grand talent, et en terminant, nous ne pouvons mieux faire que de citer l'appréciation qu'en émettait l'un d'eux, dans les *Vies des fameux sculpteurs*. Voici comment il s'exprimait : « La manière de Slodtz, aussi simple que grande, alliait les vérités nobles de la nature, aux belles formes de l'antique et aux grâces séduisantes du Bernin. Les attitudes de ses figures sont gracieuses et souples, ses contours sont coulants et pleins de délicatesse. Peu l'ont égalé dans une partie de l'art, plus rare qu'on ne pense, le talent de bien draper. On ne l'a point surpassé quant au goût avec lequel il disposait et exécutait les plis des draperies délicates. Il était excellent dessinateur, non que ses formes fussent toujours pures et correctes, mais les grâces que présentent ses dessins et ses ouvrages, font aisément pardonner ces incorrections ; elles ont même encore de quoi plaire. »

En appendice au *Devis du mausolée des archevêques de Vienne*, M. Caillet imprime un tableau généalogique de la descendance de Sébastien Slodtz, dressé d'après les indications que lui a fournies un des descendants de l'artiste, M. Morand, président de la Société d'émulation de Moulins. Grâce surtout au *Dictionnaire critique* de Jal et à d'autres renseignements encore, nous pouvons compléter quelque peu ce tableau. Voici donc le crayon généalogique qui en résulte. Nous ferons remarquer toutefois, que dans l'ouvrage de Gal on pourra encore trouver nombre d'indications complémentaires, telles que noms des parains et marraines, domiciles exacts, etc., etc.

Sébastien Slodtz, né à Anvers, probablement en 1655, mourut à Paris, le 8 mai 1726. Il épousa Madeleine Cucci, qui lui donna treize enfants, tous, à l'exception d'un fils et d'une fille, décédés sans laisser de descendance; ce furent :

- 1^o Madeleine, morte le 9 octobre 1697, âgée de 5 1/2 ans.
- 2^o Sébastien-René. Les biographes semblent faire une certaine confusion que nous n'osons trancher ici entre Sébastien-René et Antoine-Sébastien Slodtz.
- 3^o Madeleine, morte le 30 septembre 1705.
- 4^o Antoine-Sébastien, né vers 1694, mort le 25 décembre 1754.
- 5^o Marie-Françoise, née le 28 janvier 1697, épousa le 16 juillet 1715, le peintre Charles van Valens, d'Anvers, qui décéda le 26 mai 1733, dont :

- a. Marie-Madeleine van Valens, née en 1716.
- b. Nicolas-Charles, né en 1717.
- c. Charles-Sébastien, né en 1719, mort en 1724.
- d. Jean-Antoine, né en 1721.
- e. Charles-Bonaventure, né en 1723, mort en 1724.
- f. Louis, mort sans descendance, le 19 juin 1786.
- g. Marie-Louise Charlotte.
- h. Marie van Valens, qui épousa Jean-Baptiste Leyton, marchand mercier.

- i. Marie-Louise-Charlotte.
- j. Catherine-Suzanne van Valens, qui devint femme de Charles Louis Denelle, marchand bonnetier à Paris.

- 6° Jean, né le 11 avril 1698.
- 7° Jean-Baptiste qui suit.
- 8° Guillaume, né le 15 août 1700, mort le 20 février 1702.
- 9° Paul-Ambroise, né le 2 juillet 1702, mort le 16 décembre 1758.
- 10° René-Michel, né le 27 septembre 1705, mort en 1764.
- 11° Madeleine-Denise, née le 16 mars 1709, morte le 16 octobre 1709.
- 12° Dominique-François, né le 20 mai 1711, mort le 11 décembre 1764.
- 13° Jean-Charles, né le 11 juillet 1716.

Jean-Baptiste Slodtz, né à Paris, le 11 août 1699 et décédé dans la même ville, le 9 septembre 1759, se maria avec Marie Barbe Carlier. Après son décès, sa veuve se remaria avec le peintre bruxellois Pierre Soevaerts. Les époux Slodtz-Carlier n'eurent que des filles, savoir :

- 1° Marie-Angélique, qui épousa le 6 septembre 1775, Jean-Henri Lecocq, mort en 1820, dont :

- a. un fils, mort en 1778, à Saint-Domingue,
- b. une fille,
- c. Lydie, morte sans alliance en 1817.

- 2° Marie-Julie, sans alliance.
- 3° Marie-Michelle, qui suit.
- 4° Marie-Jeanne, décédée en 1763, sans avoir été mariée.

Marie-Michelle Slodtz, née en 1762 et morte en 1820, épousa N. Legros, dont elle eut :

- 1° Jean-François Legros, né en 1787, mort en 1877 sans alliance.
- 2° Marie-Adèle, qui suit :

Marie-Adèle Legros (1), née en 1794 et morte en 1875, ayant été mariée avec N. Chomet, dont elle eut :

- 1^o Anne-Caroline Chomet, qui suit.
- 2^o Adèle Chomet, née en 1821, décédée en 1882, qui devint femme de N. Coninx, dont elle eut :

Marguerite Coninx, épouse de N. Costo.

Anne-Caroline Chomet, née en 1821, morte en 1883, épousa N. Morand, dont

G. Morand, qui est père de

- 1^o Paul Morand,
- 2^o Charles Morand,
- 3^o Marguerite Morand.

FERNAND DONNET.

(1) Il y a lieu de noter que Jal a connu un autre descendant de Jean-Baptiste Slodtz, que nous ne retrouvons pas dans ce tableau, Frédéric Martin, son « petit gendre », archiviste de la marine, à Paris.

Note sur quelques tapisseries bruxelloises à Barcelone

MM. J. Puig y Cadafalch et J. Miret y Sans ont publié dans l'*Anuari de MCMIX—X (Any III, p. 456)* de l'*Institut d'estudis catalans*, de Barcelone, une fort intéressante notice illustrée, consacrée à *El palau de la diputació general de Catalunya*. Nous ne parlerons pas ici du grand intérêt que présente, au point de vue archéologique, l'étude de cet édifice remarquable, et des riches œuvres sculpturales qui le décorent à profusion. Nous voulons nous borner, à cause de l'intérêt qu'elles présentent pour l'histoire artistique de nos provinces, à attirer un instant l'attention sur quelques-unes des œuvres d'art qu'il renferme. Nous faisons allusion aux tapisseries anciennes qu'on peut encore y admirer.

On connaît toute l'importance et toute l'excellence des ateliers qui florissaient autrefois dans nos provinces. On sait combien, au cours des siècles passés, nombreuses furent les tentures historiées, qui à la suite de circonstances diverses, passèrent en Espagne. Beaucoup d'entre elles ont été soigneusement conservées. A l'exposition de Paris, en 1900, nous avons pu admirer les précieuses suites qui décoraient le pavillon d'Espagne. Nous connaissons celles que détiennent jalousement les palais et les musées espagnols. C'est encore une fois une parcelle de ce trésor artistique qu'il nous est donné de signaler ici.

En 1577, le gouvernement de Catalogne achetait à Tortosa, à

Jacques Terça, quatre pièces de tapisseries historiques, représentant *la historia vulgarment dita la historia de los triomphos de Petrarca, las quals tiren doscentes vuytanta quatre alnes mesura de Flandes, per preu de siscentes sinquant quatre lliures, a raho de cuaranta y sis sous la alna.*

Ces quatre pièces de tapisserie, provenant des Flandres, c'est-à-dire des provinces belges, mesuraient 284 aunes, mesure flamande, et furent payées 654 livres, à raison de 46 sous par aune. Ils représentaient les « Triomphes de Pétrarque », notamment : *le Triomphe de la Chasteté, le Triomphe de l'Amour, le Triomphe de la Renommée sur le Temps, et le Triomphe de la Renommée sur la Mort.*

Ces riches tentures sont conservées au palais de justice de Barcelone; l'*Anuari* nous donne la reproduction de deux d'entre elles. Ce sont de somptueuses compositions symboliques, inspirées par les poésies de Pétrarque et comportant de nombreux personnages.

La première est consacrée à la représentation du Triomphe de la Renommée sur le Temps. Sur un char à deux roues, que traînent des éléphants richement caparaonnés, est assis un ange, la tête couronnée, les ailes déployées, vêtu d'une tunique aux multiples plis, gracieusement drapés. A ses côtés, sont déposées deux trompettes triomphales. Autour du char caracolent une foule de souverains et de grands personnages, richement vêtus et armés, qu'il serait sans doute assez facile d'identifier. A droite, coupant la vue d'un paysage à perspective profonde, s'enlève dans les airs, dans un mouvement de fuite, un char à quatre roues; il supporte un vieillard courbé et caduc, qui figure le Temps. Un ange est assis sur le devant. Dans la partie supérieure, dans un ciel nuageux, s'échelonnent diverses figures symboliques de moindre format; les unes semblent fuir; les autres paraissent, au contraire, destinées à souligner par leur présence la victoire de la Renommée. L'encadrement est formé d'une bordure dans laquelle se succèdent des guirlandes et des bouquets de fleurs et de fruits. Une inscription, en capitales romaines, se déroule en deux lignes, inscrites au centre de la partie supérieure de la bordure. Malheureusement, l'état de la photographie ne nous permet pas de la lire d'une manière sûre. Nous croyons pouvoir la déchiffrer comme suit : *Temporibus sulcar quâ umlibet inclita fama, Ipsa me clauserunt tempore sera... am...*

*Quid prodest vixisse cui cū fortiter evo. Abdide in latebris
jam me tempus... DX...*

La seconde tapisserie semble être d'un format bien plus large et la scène est double; celle-ci paraît être consacrée au Triomphe de la Chasteté. A gauche, dans un paysage pittoresque et accidenté, s'enlève un char à quatre roues, qu'emportent dans les airs des chevaux ailés. Sur la plate forme est abattu un vieillard, couché sur une béquille. A travers l'espace ruisselle, sous forme de projectiles brûlants, une pluie de feu. Elle accable de ses traits une foule de malheureux qui, vainement, tâchent de se mettre à l'abri de ses atteintes. Ce sont sans doute encore une fois des personnages historiques, parmi lesquels on distingue un souverain, un oriental, des femmes en divers costumes, etc. Dans la partie supérieure, sur une arcade simulant le voûte céleste, se déroulent en une théorie animée, les signes du zodiaque.

Dans la seconde partie de la tapisserie, se voit un char triomphal auquel sont attelés l'ange, l'aigle, le lion et le bœuf, emblèmes des Evangélistes. Au haut du char, dans une gloire que soutiennent les quatre docteurs de l'Eglise et qu'entoure un chœur nombreux d'anges, s'aperçoivent, surmontant le globe terrestre, les trois personnes de la Sainte Trinité: le Père bénissant, le Fils portant sa croix et, entre eux, le Saint-Esprit.

La même bordure, composée de motifs fleuris, encadre toute la composition. Dans le haut se déroule un cartouche, dans lequel est inscrit un texte que les reproductions photographiques ne nous permettent guère de transcrire avec sûreté, la tapisserie occupant le coin d'une salle et, par le fait, étant pliée à angle droit, ce qui rend invisible la partie centrale de ce texte. Nous croyons pouvoir lire:

*Ipsa triumphali sedens regina Troi fer de V...teri
palman tempore leta céro.
Rex amor atoz pudor mors fama et tempus... elestem
patram regia nra tenet.*

Ces tentures sont réellement remarquables. Par la pureté du dessin, par l'harmonie de la composition, par la richesse somptueuse des détails, elles témoignent de l'incontestable talent de l'auteur des cartons. Par leur style, dans lequel peuvent encore se devi-

ner quelques reminiscences de la période ogivale, elles semblent appartenir au début du xvi^e siècle.

Le thème symbolique qui a servi de sujet à l'auteur des tapisseries, est assez abstrait. On sait que François Pétrarque, né à Arrezzo, en 1304, et mort en 1374, poète et historien, fut proclamé par ses contemporains le « restaurateur des lettres » et le « père de la bonne poésie ». Ses œuvres historiques, mais surtout littéraires et poétiques, sont nombreuses. Parmi ces dernières on trouve six poèmes composés en *terze rime* et intitulées « Les Triomphes ». Ceux-ci, de l'avis général « offrent de l'invention, des images brillantes, des sentiments nobles et de beaux vers ».

Les tapisseries de Barcelone ne sont pas les seules qui aient emprunté leur sujet aux poésies de Pétrarque. Un tapissier bruxellois, Martin Reymbauts, l'exécuta plusieurs fois. En 1609, il livra aux archiducs Albert et Isabelle, une tenture représentant l'« Histoire du Triomphe » de Pétrarque, en sept pièces, mesurant 425 aunes, au prix de 3052 livres, soit à 16 sous par aune.

Cette tenture se retrouve encore dans l'inventaire qui fut dressé à Bruxelles, lors de la mort du prince Charles de Lorraine. Au garde-meuble, parmi de nombreuses tapisseries, était conservée « une tenture représentant l'histoire de Petrarque, en sept pièces ».

C'est encore un des sujets de cette série qui illustre (1) une tapisserie flamande, portant la date de 1570, et appartenant à des collectionneurs français. Le « Triomphe de la Chasteté » y est représenté d'après des cartons antérieurs de près d'un siècle (2).

On serait tenté d'attribuer également au poème de Pétrarque, le sujet de diverses tentures que l'on conserve à Rome, dans les riches collections du Vatican, telles « Le Triomphe de la Renommée » et d'autres encore (3).

On sait qu'au Palais de Hampton Court, près de Londres, sont conservées trois tapisseries consacrées au même sujet; elles représentent *le Triomphe de la Mort, de la Renommée et du Temps*.

(1) GEORGES CUMONT. *Tapisseries de la maison du prince Charles de Lorraine*.

(2) ALBERT CASTEL. *Les Tapisseries*.

(3) X. BARBIER DE MONTAULT. *Inventaire descriptif des tapisseries de haute lisse conservées à Rome*.

M. Destrée attribue les cartons de ces œuvres d'art à un artiste brabançon, maître Philippe (1).

C'est le même artiste qu'il considère comme auteur des cartons des tapisseries, représentant également des scènes empruntées aux Triomphes de Pétrarque et faisant partie des collections du Kensington Museum. « Ce sont, dit-il, des compositions très vastes, très touffues, mais cependant pleines de vie, de mouvement et de pittoresque. » *Le Triomphe de la Renommée* lui paraît surtout remarquable et voici comment il décrit cette œuvre : « Ici, à gauche, apparaît le char d'Atropos, traîné par quatre buffles richement caparaçonnés; il passe impitoyable broyant sous ses roues : papes, empereur, cardinaux, prélats, nobles seigneurs et nobles dames. A ce moment, la Renommée, le front ceint d'une riche couronne, dirige son vol vers la Parque; à peine celle-ci a-t-elle entendu la sonnerie fatale résonner à ses oreilles, qu'elle ouvre les bras et semble s'abîmer sur l'avant de son char, où la Casteté est assise prisonnière et repose dans le plus paisible des sommeils. La Renommée figure, ensuite, sur son propre char, traîné par quatre éléphants revêtus de caparaçons relevés de broderies et de pierres précieuses et les harnais garnis de bruyants grelots. La déesse reste debout sur son piédestal, tenant sa trompette en manière de sceptre, tandis qu'Atropos, assise plus bas, assiste, le cœur navré, au triomphe de sa rivale. La scène se complète par le plus brillant des cortèges qu'il soit possible de concevoir. Une foule de guerriers, montant de nobles coursiers, font escorte à la déesse. Ils sont revêtus de riches armures et portent des casques ombragés de cimiers aux plumes ondoyantes. Toute cette brillante cavalcade évoque le souvenir de l'époque maximilienne, bien que les personnages soient censés, comme le disent les inscriptions, nous rappeler maints héros antiques, tels que César et Pompée. On remarque aux arrière-plans des personnages aux mines et aux dehors austères, couverts de bonnets de docteurs et vêtus de longues robes. C'est sans nul doute la grave cohorte des philosophes et des savants auxquels sont venues se mêler quelques nobles dames. En quittant le temple de la Renommée, ils vont modestement à pied, grossir la suite de

(1) JOS. DESTREE. *Maître Philippe, auteur de cartons de tapisseries.*

cette déesse à laquelle ils aiment à payer le tribut de leur hommage. »

Cette description permet de se rendre compte des différences d'interprétation, différences résidant surtout dans les détails, qui existent entre le rendu du sujet des tentures de Londres et de celles de Barcelone.

C'est sans doute à ces dernières que M. Destrée fait allusion en rapportant, dans une note, qu'une tenture appartenant à la série des *Triumphes* et représentant *La Fama*, a figuré, en 1888, à l'exposition universelle de Barcelone. Il attribue encore une fois la paternité des cartons de ces tapisseries à Maître Philippe. Ce serait à prouver.

On considère aussi Reymbauts comme auteur d'une tenture consacrée au même sujet, qui est conservée à Madrid. Celle-ci, tissée de laine et de soie, est composée de cinq pièces (1). Dans l'inventaire des tapisseries de la Cour, sauvées à Bruxelles, lors de l'incendie du palais, pendant la nuit du 3 au 4 février 1731, on trouve renseignée :

« Pétrarque ». Pièce de 9 1/4 aunes sur 6 1/4 (*).

L'archiduchesse Marie-Elisabeth s'était réfugiée à l'hôtel d'Orange. Dans les divers appartements on suspendit des tapisseries, et c'est ainsi que furent placées dans l'antichambre de la princesse « six pièces de Pétrarque ».

A la même époque, on trouve trace d'une subvention de 6382 fl., payée par le gouvernement, à Gérard Bernard et Martin Reymbauts, de Bruxelles, pour six pièces de tapisserie, représentant le « Triomphe de Pétrarque » (3).

Quant à l'origine des tapisseries de Barcelone, elle n'est guère douteuse. La notice de M. Puig y Cadafalch et Miret y Sans nous la fait connaître: *Porten adquiridos tapiços la característica marca dela ciutat de Bruseles y del taller famos de Francesch Gembels*. Des reproductions insérées dans le texte, nous montrent

(1) ALPHONSE WAUTERS. *Les tapisseries bruxelloises*.

(2) *Loc. cit.*

(3) JULES FINOT. *Les subventions accordées aux littérateurs, aux savants et aux artistes par les gouverneurs des Pays-Bas au XVIII^e siècle relevées dans des comptes de la recette générale des finances*.

la marque des ateliers de Bruxelles, l'écusson entre les deux lettres *B* adossées, ainsi que le monogramme du hautelisseur. Le nom de celui-ci est fautivement indiqué sous la forme de Francesch Gembels; et s'agit de François Geubels. Si la reproduction de ce monogramme est exacte, nous nous trouvons ici en présence d'une variante que nous ne nous expliquons guère. Le monogramme de François Geubels est connu. Une lettre *G*, de forme arrondie, est traversée par une barre perpendiculaire qui la dépasse considérablement et dont le sommet est obliquement couronné par une lettre *F*. L'extrémité de celle-ci est parfois recroisetée; car il existe diverses variétés peu dissemblables de ce monogramme (1). Sur les tapisseries de Barcelone, la lettre *G* est couchée; la barre horizontale ne la coupe pas entièrement, elle est pourvue de petites traverses, à la base, et un peu au-dessus de celle-ci, ainsi qu'au sommet; au centre, lui est accolée transversalement une lettre *K*, et enfin, au sommet, semble s'enrouler une banderole que surmonte un point isolé. Nous ne nous expliquons guère jusqu'ici la signification de la lettre *K*.

François Geubels appartenait à une famille de tapissiers; il est fort connu (2). Il joua même un rôle politique assez important dans sa ville natale et remplit diverses fonctions administratives. C'est ainsi qu'il fut conseiller communal de Bruxelles en 1564, 1574 et 1576, ainsi que receveur communal en 1577.

Geubels livra de nombreuses tentures à la Cour royale. En 1571, Philippe II lui commanda, pour être offertes à l'archevêque de Trèves, douze pièces, plus deux dessus de portes, représentant l'*Histoire de Samson*, mesurant ensemble 321 aunes et payées à raison de 4 livres 10 sous, une somme de 1454 livres 12 sous.

François Geubels, qui était un des doyens du métier des tapissiers, fut chargé, en 1554, avec ses collègues, de l'examen des fameuses tentures de la Conquête de Tunis, qui étaient destinées à la Cour de Madrid. Les tentures des *Triumphes de Scipion*, qui furent exécutées pour le roi Henri II de France, portent aussi son mono-

(1) On en trouvera deux variétés dans l'appendice de l'ouvrage de EUG. MÜNTZ. *La Tapisserie*, et une troisième dans l'inventaire descriptif des tapisseries de haute lisse, conservées à Rome, par X. Barbier de Montault.

(2) Voyez: ALPHONSE WAUTERS *Les tapisseries bruxelloises*.

gramme. On retrouve encore cette marque sur la belle suite qui existe encore en France, au garde-meuble national, du *Triomphe des Dieux*, et qui fut tissée d'après les cartons de Montegna. A Venise, dans le presbytère de l'église Saint-Marc, on remarque des tapisseries tissées d'or, d'argent et de soie, représentant des épisodes de la vie du patron de l'église et signées dans un coin des initiales *F. G.*

Quand, en 1576, les soldats espagnols revoltés mirent systématiquement au pillage, à Anvers, en ces journées sanglantes de la Furie espagnole, le *Tapissierspand*, où se trouvaient accumulées les tapisseries de tous les ateliers des provinces belges, guidés par des indications sûres, ils se rendirent, dès le début, sous le commandement du capitaine Coldron, chez le concierge de l'entrepôt. Ils lui demandèrent où se trouvait l'emplacement de la boutique de François Sweerts et s'informèrent si la grande tapisserie de François Geubels y était encore déposée. Celle-ci avait, heureusement, été enlevée quelques jours plus tôt (1).

C'est pour la France aussi que Geubels exécuta, d'après les cartons de Bernard van Orley, la suite de tentures des *Belles chasses de Maximilien*. Analysant le travail du tapissier, un auteur l'appréciait en ces termes (2) :

« La tenture est d'un dessin très serré et d'une exécution admirable... Ses colorations appartiennent à quatre-vingt-trois couleurs différentes, qui se répartissent entre vingt-deux gammes, dont chacune ne comprend que deux à cinq tons tous différents, c'est-à-dire qu'il n'y a que cinq modulations du même bleu ou du même jaune vert employés, le premier, dans les costumes et les harnachements, le second, dans ces mêmes costumes et les feuillages, et deux modulations seulement du jaune et du rouge normaux, le premier, dans les parties claires de toute la composition, le second, dans les parties colorées des costumes. Les couleurs, en petit nombre, hachées les unes dans les autres par le tapissier, afin de passer de l'ombre dans

(1) FERNAND DONNET. *Les tapisseries de Bruxelles, Enghien et Audenarde pendant la furie espagnole.*

(2) EUG. MÜNTZ. *Loc. cit.*, reproduisant l'appréciation de Darcel dans les *Tapisseries décoratives du garde-meuble.*

la lumière, se retrouvant partout distribuées, donnent de l'unité à la pièce, dont la lumière est d'ailleurs presque partout jaune. Toutes enfin, appartenant aux cercles et aux côtés les plus clairs de la gamme chromatique, sont d'abord les plus durables et donnent ensuite un plus grand éclat à l'ensemble. »

Dans cette courte nomenclature d'œuvres sorties de l'atelier de François Geubels, nous avons vu figurer les tentures du *Triomphe des Dieux*, tissées d'après les cartons de Montegna. Nous nous demandons maintenant, si ce n'est pas au même artiste qu'il faut attribuer les cartons des tapisseries de Barcelone? Andrea Montegna a peint le même sujet. Cette œuvre est perdue. Par contre, à l'ancienne Pinacothèque, à Munich, on conserve six tableaux sur bois, mesurant 0.51 sur 0.538 centimètres. Ils représentent les Triomphes de Pétrarque, c'est-à-dire les Triomphes de l'Amour, de la Chasteté, de la Mort, de la Gloire, du Temps et de la Religion (1). Ils sont considérés comme appartenant à l'école de Montegna, ou bien constituant des copies de son œuvre. Ces compositions, dans lesquelles interviennent les mêmes éléments, les mêmes personnages, les mêmes accessoires que dans nos tapisseries, en diffèrent cependant en plusieurs points essentiels. Les scènes sont plus simples, moins fournies; l'ornementation est moins riche; l'aspect général en est plus archaïque, moins souple, plus sévère. Cette dissemblance pourrait, peut-être, être attribuée au copiste ou à l'artiste qui s'est inspiré de l'œuvre du maître. Le style ordinaire des peintures de Montegna, comme permet de le constater la comparaison avec ses autres œuvres connues, ne rendrait pas impossible l'attribution qui lui serait faite des cartons qui servirent de modèles à Geubels. Mais, sans preuve plus positive, nous n'oserions pas l'affirmer.

Le palais de justice de Barcelone possède également une série de six tapisseries, représentant des épisodes de la légende de Mercur et Carmencita. Elles ont été acquises, au mois de février 1578, de don Fernando de Tolède, prieur de Castille, et capitaine général de la Catalogne.

On connaît le thème de cette fable. Carmenta, Carmentis ou Carmencita qui, en réalité, s'appelait Nicostrate, était une prophé-

(1) FRITZ KNAPP. *Andrea Montegna*.

tesse d'Arcadie, qui rendait ses oracles en vers, d'où lui vint le nom de *Carmen*. Mercure, le dieu du commerce et des voleurs, en devint amoureux. De leurs relations naquit un fils, qui fut appelé Evandre.

La prophétesse et son fils passèrent plus tard en Italie; ils y furent accueillis par Faunus, roi du Latium. Après sa mort, Carmenta, fut placée parmi les dieux tutélaires de Rome; un autel lui fut érigé près de la porte Carmentalis et un temple fut construit en son honneur dans le huitième quartier de la ville. La déesse présidait à la naissance des enfants, et elle était invoquée par les mères pour obtenir une heureuse délivrance.

C'est aux épisodes divers de cette fable, que sont consacrées les tapisseries de Barcelone. L'ouvrage que décrit *El palau de la diputacio general de Catalunya*, en donne quatre reproductions.

Le premier panneau est intitulé *les Nymphes*. Dans un paysage boisé, aux horizons profonds, s'aperçoit un groupe gracieux de six nymphes; celles-ci témoignent leur étonnement et leur crainte à la vue de Mercure qui leur apparaît dans les airs. Le dieu qui porte à la main le caducée, semble les rassurer et leur adresser des paroles de bienvenue. La bordure qui encadre cette tenture, est illustrée d'un paysage continu, qu'animent des scènes de petit format. Deux couronnes fleuries sont placées dans les angles supérieurs. La scène que représente la seconde tenture, est intitulée: *le Message*. On y voit, sur une terrasse, s'élever le perron d'un palais d'ordonnance classique. Une ornementation fort caractéristique, telle que la prodigua la sculpture de la renaissance au milieu du xv^e siècle, surcharge les colonnes, les socles, les murailles. Mercure gravit les marches du perron et s'adresse à une jeune femme qui vient à sa rencontre. Deux autres femmes se dissimulent à distance, derrière la première. Dans les airs apparaît Minerve, casquée et revêtue d'un vêtement aux plis multiples. Au pied du perron, se remarque un groupe composé de femmes et d'enfants. Au fond de la composition s'étagent divers bâtiments qui se succèdent en perspective. De ci de là, on distingue des personnages qui accourent; des vieillards s'approchent en causant.

Le troisième panneau porte pour titre l'*Apparition*. On y aperçoit encore une fois le perron d'une riche demeure. Mercure s'avance

vers l'entrée où apparaît un vieillard. Mais entre ces deux personnages se dresse, dans les airs, l'apparition représentée par un corps de femme drapé, sans jambes et élevant le bras droit. Le fond de la composition est constitué par un paysage champêtre; des bâtiments divers, un aqueduc, se distinguent entre les arbres; des bergers et d'autres personnages se hâtent nombreux dans diverses directions, tandis que dans l'angle supérieur, un génie disparaît dans les airs.

La bordure de ces deux tentures est formée par un paysage de petit format, au milieu duquel se remarquent des groupes d'animaux et diverses scènes champêtres.

Enfin, la quatrième scène représente l'*Hyménée*. Dans un luxueux appartement, assise au bord d'un lit, dont des petits amours relèvent les lourdes tentures, est assise Carmenta, à peine vêtue d'un manteau que d'une main elle retient. Mercure, conduit par un amour, s'approche avec empressement. La bordure est du même genre que celle de la première tenture.

Ces quatre tapisseries, pour autant qu'on puisse en juger par les reproductions, semblent appartenir à deux séries différentes et ne pas même dater de la même époque. La seconde et la troisième nous présentent des compositions soigneusement dessinées, comportant de multiples détails qui garnissent le cadre tout entier; un certain archaïsme est encore répandu sur les personnages et l'ensemble correspond bien à l'époque qu'accusent les motifs décoratifs et que confirme, du reste, la date de 1571, qui se lit sur une des tentures.

Quant aux deux autres, elles paraissent beaucoup plus largement traitées. Les personnages, de plus grand format, sont moins nombreux et se meuvent dans un cadre beaucoup moins fourni. Cette divergence s'accuse même dans les bordures. Et en considérant leur ensemble, on serait tenté d'attribuer à ces compositions une époque d'exécution postérieure à celle des premières.

Les tentures de Barcelone ne sont pas les seules qui soient consacrées à la représentation de la légende fabuleuse des amours de Mercure et de Carmenta. Nous n'en voulons, pour preuve, que la série identique que possède, à Madrid, M^{me} la duchesse de

Denia (1). Celle-ci se compose de huit panneaux sur lesquels sont tissés de laine, de soie, d'or et d'argent : *l'Apparition de Mercure aux nymphes, l'Arrivée de Mercure au palais, l'Apparition, la Réception, la Promenade de Mercure avec Carmenta, le Banquet nuptial, l'Hyménée, le Bal*. Nous avons sous les yeux la représentation de deux de ces scènes. *Le banquet* a lieu dans une salle luxueusement meublée et ornée. A une table, que préside le monarque, est assis Mercure ainsi que Carmenta et d'autres nymphes. L'une d'elles est saisie par l'inexorable Parque. Des serviteurs portant des plats, s'empressent vers les convives ; d'autres puisent des boissons dans un large rafraîchissoir. Au fond de la salle, sur un dressoir, sont exposés de la vaisselle précieuse et des récipients de diverses formes.

Quant à la seconde scène, représentant l'arrivée de Mercure au palais, elle est complètement identique, jusque dans le moindre de ses détails, à celle que nous avons décrite plus haut. Il est de toute évidence, que le panneau de Barcelone et celui de la duchesse de Denia ont été fidèlement tissés par le même atelier et sur le même carton. Ce qui différencie surtout les deux séries, c'est la bordure. Nous avons fait connaître celle des tapisseries de Barcelone. L'encadrement des tentures de Madrid est entièrement différent. Il est composé d'une série de compartiments en forme de niches, formées par des arcades que soutiennent des colonnes ou des termes et dans lesquelles sont assis des dieux, des muses ou d'autres personnages mythologiques. D'après M. Melida, qui a décrit ces riches tentures, ces bordures sont inspirées et en partie copiées de Raphaël : elles sont, « sauf de légères modifications, semblables à celles que présente la fameuse tapisserie des *Actes des Apôtres*. »

La série des tapisseries de Madrid, tout comme celle de Barcelone, porte tissée la marque des ateliers de Bruxelles, l'écusson entre les deux lettres B. Leur origine est indéniable. M. Melida ne dit pas si, sur les tentures de Madrid, ne se retrouve pas la signature ou le monogramme particulier du fabricant ; un examen quelque peu attentif permettrait sans doute de le découvrir. A Barce-

(1) JOSÉ RAMON MELIDA. *Les tapisseries flamandes en Espagne. Les fables de Mercure*, dans les Arts anciens de Flandre. Tome I, fasc. IV.

lone, par contre, on peut parfaitement le reconnaître. Outre la date de 1571 que montre un des panneaux, on y voit aussi un monogramme composé de la lettre W, au centre de laquelle se dresse une barre perpendiculaire que coupent deux traverses d'inégale largeur et que termine la lettre P. Il n'y a donc pas de doute possible; il s'agit ici du monogramme du tapissier Willem de Pannemaeker, que MM. Puig et Miret nomment peu correctement Guillem de Pannemark.

Guillaume de Pannemaeker est fort connu; il appartenait à une famille de tapissiers dont l'atelier, à Bruxelles, fut, pendant de nombreuses années, des plus florissants (1). Il habitait dans le Parc de Bruxelles la maison appelée « *la maison de Sassignies* ». Il doit surtout le grand renom artistique, dont il jouit à juste titre, à l'exécution de la fameuse série de douze pièces de tapisserie, représentant *la Conquête de Tunis*, qui lui furent commandées, en 1548, par l'empereur Charles-Quint, et qui furent exécutées d'après les panneaux du peintre Vermeyen.

Ces magnifiques tapisseries sont fort connues; on a pu, récemment encore, les admirer dans diverses expositions; nous ne nous arrêterons donc pas à les décrire plus longuement ici. Rappelons toutefois un détail, c'est que de Pannemaeker employa jusqu'à 84 ouvriers à la confection de ces tentures.

C'est le même maître tapissier qui tissa pour le duc d'Albe, trois pièces consacrées à commémorer la victoire que les Espagnols remportèrent, en 1568, à Gemmingen, sur les troupes de Louis de Nassau. On lui doit aussi les séries représentant l'*Histoire de Pomone*, l'*Histoire d'Abraham* et les *Fables d'Ovide* que l'on montre encore au palais royal à Madrid. Ailleurs encore, jusque dans les collections américaines, on conserve des tapisseries qui sont signées du monogramme de Guillaume de Pannemaeker (2).

(1) ALPHONSE WOUTERS. *Loc. cit.*

(2) Au sujet des tapisseries de la conquête de Tunis, on peut consulter: J. HOUDOY. *Tapisseries représentant la conquête du royaume de Thunes par l'empereur Charles Quint*. — CONDE DE VALENCIA DE DON JUAN. *Armas y tapices de la corona de España*. — A. J. WAUTERS. *Jean Cornelisz Vermeylen, peintre de Charles-Quint*. — Catalogue des objets d'art exposés au pavillon royal de l'Espagne, à l'Exposition universelle de Paris de 1900, etc., etc.

Les tapisseries des *Triumphes de Pétrarque* et des *Amours de Mercure et de Carmenta* ne furent pas les seules que possédait autrefois le palais du gouvernement à Barcelone. Dans les anciens comptes, on trouve, en effet, mention de diverses autres tentures. C'est ainsi qu'en février 1595, il fut payé 25 livres au tapissier Anton Tremollers, pour restaurer des tapisseries représentant l'*Histoire de Nabuchodonosor*, et en juin 1596, 20 livres au même pour des restaurations à une autre tenture ayant pour sujet l'*Histoire de saint Georges*. Plus tard, en 1687, on relève encore une fois des mentions de paiements faits pour des restaurations de tapisseries à un hautelisseur qui avait nom Joan Serra.

Les deux tentures que nous venons de citer, étaient fort anciennes; on les découvre déjà renseignées dans un inventaire datant de l'année 1488.

Ces dernières tapisseries étaient-elles également flamandes? C'est probable, car les sujets qui servirent à les illustrer, sont de ceux que l'on retrouve fréquemment, servant de thème aux fabricants qui travaillaient dans les divers ateliers flamands.

Nous avons cru bon d'attirer rapidement ici l'attention sur les diverses tapisseries qui sont citées dans la belle étude que viennent de publier MM. J. Puig y Cadafalch et J. Miret y Sans. Les quelques reproductions et les indications succinctes qui les concernent, ne nous ont pas permis de leur consacrer un travail développé. Nous espérons que ces notes attireront plus spécialement l'attention sur ces précieuses œuvres d'art et réussiront à provoquer à leur sujet un travail plus complet et plus approfondi.

FERNAND DONNET.

TABLE DES MATIERES

	PAGES
Séance des membres titulaires du 4 février 1912	105
Séance ordinaire du 4 février 1912	106
Liste des ouvrages parvenus à l'Académie pendant les mois de Février et Mars 1912	111
Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de Février et Mars 1912, par M. FERNAND DONNET	117
<i>Henri Hymans, notice biographique et bibliographique</i> (avec planches), par M. MAX ROOSES	123
<i>L'anversois Simon Pereyns, peintre du XVI^e siècle établi à Mexico</i> (avec planches), par M. ADOLPHE DE CEULENEER	157
<i>Quelques cloches portugaises</i> , par M. FERNAND DONNET	163
<i>Le sculpteur Sébastien Slodtz et ses enfants</i> , par M. FERNAND DONNET	177
<i>Note sur quelques tapisseries bruxelloises à Barcelone</i> , par M. FERNAND DONNET	191

La correspondance adressée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 45, à Anvers.

L'abonnement aux **Annales** est de **10 frs. par an** — au **Bulletin** de **3 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

Les Annales de l'Académie forment par an un gros volume orné de gravures, de planches, de cartes, etc., fourni par livraisons.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

1912

III

ANVERS
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, 35, RUE ZIRK

1912

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

Texte: La feuille de 16 pages: (1)

Papier du Bulletin	5 centimes
" velin	8 "
Couverture non imprimée	1 "
" imprimée	5 "

Titre et faux-titre:

Papier du Bulletin	5 centimes
" velin	8 "

<i>Brochage:</i> de 3 feuilles au moins	3 "
" de 3 à 6 feuilles	6 "
" de plus de 6 feuilles	8 "

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 1912

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. De Ceuleneer, *président*.

Sont présents : MM. Donnet, *secrétaire* ; Geudens, *trésorier* ; Stroobant, président Blomme, Dr van Doorslaer, Bergmans, L. Blomme, Willemsen, baron de Borrekens, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, van der Ouderaa, membres titulaires.

MM. Van Heurek, Casier, Fris, Hasse, Dilis, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion : MM. Soil de Moriamé, *vice-président* ; de Witte, de Behault de Dornon, R. P. van den Gheyn S. J., chanoine van den Gheyn, Comhaire, membres titulaires ; MM. Heins, Hulin, Coninckx, membres correspondants regnicoles ; de Swarte, membre correspondant étranger.

Le procès-verbal de la séance du 4 février 1912 est lu et approuvé. M. le président annonce en termes émus le décès de M. Paul Cogels et paye un tribut d'hommages à sa mémoire. M. Hasse veut bien se charger de rédiger une notice biographique.

Le secrétaire dépose sur le bureau la biographie que M. Max Rooses a composée à la mémoire de M. Hymans. Elle sera imprimée dans le Bulletin.

Il est décidé qu'à l'avenir la séance publique aura lieu le premier dimanche de décembre. Les diverses réunions pour les membres titulaires sont en conséquence postposées : celle pour la présentation des candidats en février, pour la discussion en avril et pour l'élection en juin. L'élection du vice-président annuel se fera à la séance d'octobre.

Il est donné connaissance :

D'une lettre de M^{me} Hymans, qui remercie pour les condoléances qui lui ont été adressées à la suite du décès de son mari.

Du programme des concours de l'Académie royale de médecine de Belgique.

Du programme du concours de projet d'agrandissement de la ville de Dunkerque.

D'une circulaire du Royal Anthropological Institute, annonçant l'ouverture, en juin prochain, à Londres, d'un congrès d'anthropologie.

D'une circulaire de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand, invitant les membres à faire connaître dès maintenant les questions qu'ils voudraient faire porter à l'ordre du jour de la XXIII^e session du Congrès de la Fédération en 1913.

Pris pour notification.

Sont déposés sur le bureau :

Une liste de souscription en faveur de la création de la Fondation Henri Pirenne.

Une demande de souscription pour l'érection, à Poitiers, d'un monument en mémoire du R. P. de la Croix S. J.

Les membres sont invités à souscrire individuellement.

Le secrétaire donne connaissance de la liste des publications parvenues à la Bibliothèque et communique le compte-rendu analytique des principales d'entre elles. Ces pièces seront imprimées au Bulletin.

M. Van Heurek résume l'histoire de l'imagerie populaire flamande, et fait circuler bon nombre de pièces appartenant à ses collections. Il est décidé d'insérer cette étude dans les Annales.

M. le président De Ceuleneer fait connaître des œuvres, peintes au XVI^e siècle, par Simon Pereyng, peintre anversois, établi au Mexique. Cette notice sera réservée au Bulletin.

M. Fris résume l'étude qu'il a consacrée à la période bourguignonne qui, à Bruges, a précédé la création du *twecede Calvel*. Cette étude sera insérée dans les Annales.

M. Donnet résume trois notes qu'il a consacrées à des cloches dues à des fondeurs wallons établis au Portugal, aux œuvres du sculpteur anversois Slodtz et de ses fils, qui travaillèrent à Paris sous le règne de Louis XIV, à des tapisseries bruxelloises conservées à Barcelone.

M. Hasse fait connaître le résultat de fouilles qu'il a pu opérer aux environs de la Vieille Boucherie et des constatations qu'il a faites concernant le mur d'enceinte du Bourg.

Les notes de MM. Hasse et Donnet seront imprimées dans le Bulletin.

La séance est levée à 4 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
AD. DE CEULENEER.

Liste des publications parvenues à la bibliothèque
pendant les mois d'Avril et Mai 1912

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

Vicomte DE GHELLINCK VAERNEWYCK. Rapport sur le congrès archéologique de Reims.

PAUL BERGMANS. Mélanges iconographiques, bibliographiques et historiques.

ALPH. DE WITTE. Quelques sceaux matrices de ma collection.

FERNAND DONNET. Sceaux des familles anversoises aux XIV^e et XV^e siècles.

Id. Compte-rendu analytique des publications. Avril 1912.

OSCAR DOMICHEL. Le cardinal Lavignerie, sa vie et ses œuvres.

Jos. BERTHELÉ. Ephemeris campanographica. V.

Sir HERBERT GEORGE FORDHAM. Descriptive catalogues of maps.

GERMAIN DE MAIDY. Sur les branches diverses de la famille de Mussey.

Id. Sur Stenay et le culte de saint Dagobert.

SOIL DE MORIAMÉ. Orfèvreries tournaisiennes du XVII^e et du XVIII^e siècle.

Id. Exposition des anciennes industries d'art tournaisiennes.

D^r JAN TE WINKEL. Rede over Hendrik van Veldeke.

FÉLICIEEN LEURIDANT. L'influence de la Wallonie sur la Pologne,

- EMIL EKHOFF. St Clemens Kyrka i Visby.
PAUL BERGMANS. Les musiciens de Courtrai et du Courtrais.
ID. Simon, maître de vièle.
FERNAND DONNET. Le sculpteur Sébastien Slodtz et ses enfants.
ID. Quelques cloches portugaises.
ID. Note sur quelques tapisseries bruxelloises à Barcelone.
F. DE RIDDER. De lakenhandel en de scheepvaart te Zout Leeuw vóór de fransche omwenteling.
AD. DE CEULENEER. L'anversois Simon Pereyng, peintre du xvi^e siècle, établi à Mexico.
EMILE VAN HEURCK. L'imagerie populaire de Turnhout.

2° ÉCHANGES.

- BRUXELLES. Académie royale de médecine de Belgique.
Bulletin. IV^e série. Tome XXVI. N^{os} 2 et 3.
ID. Société royale belge de géographie.
35^e année. N^o 6. 36^e année. N^o 1.
ID. Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques et classe des beaux-arts.
Bulletin 1912. N^{os} 2 et 3.
ID. Les Missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. 14^e année. N^{os} 5 et 6.
ID. Commissions royales d'art et d'archéologie.
Bulletin. 50^e année. N^{os} 11 et 12.
LIÈGE. Wallonia. XX^e année. N^{os} 3, 4 et 5
BRECHT. Geschied- en oudheidkundigen kring.
Tijdschrift. 1912. I.
LIÈGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.
Leodium. 11^e année. N^{os} 4 et 5.
TIRLEMONT. Geschied- en oudheidkundige kring Hageland.
Gedenkschriften. 1910. 4^e afl.
TURNHOUT. Geschied- en oudheidkundige kring der Kempen.
Taxandria. 1911. N^r 4.

- ANVERS. Antwerpsch Archievenblad.
XXVI^e deel. 4^e afl.
- GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie.
Verslagen en mededeelingen. Maart-April 1912.
ID. Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin. 20^e année. Nos 3 et 4.
- HASSELT. L'ancien pays de Looz.
15^e année. Nos 11 et 12.
- LIÈGE. Institut archéologique liégeois.
Chronique archéologique. Nos 4 et 5. 7^e année.
- HUY. Cercle hutois des sciences et beaux-arts.
Annales. Tome XVIII. 1^e livr.
- SAINT-NICOLAS. Cercle archéologique du pays de Waes.
Vierde eeuwfeest der geboorte van Mercator.
- TOURNAI. Société historique et archéologique.
Annales. Tome XIV.
- MALINES. Fédération archéologique et historique de Belgique.
Annales. XXII^e congrès.
- NAMUR. Société archéologique.
Annales. Tome XXX. 2^e livr.
- TERMONDE. Cercle archéologique de la ville et de l'ancien pays de
Termonde.
Annales. 2^e série. Tome XV. 2^e livr.
- LA HAYE. Genealogisch heraldiek genootschap « De Nederlandsche
Leeuw ».
Maandblad. XXX^e jaarg. Nos 5 en 6.
- PARIS. Répertoire d'art et d'archéologie.
2^e année. 4^e trim.
ID. Institut Catholique.
Bulletin. 2^e série. 3^e année. Nos 4 et 5.
ID. Société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. Mars, avril, mai 1912.
ID. Les marches de l'Est.
4^e année. Nos 1, 2, 3.
ID. Polybiblion.
Partie technique. Tome CXXVI. 4^e et 5^e livr.
Partie littéraire. Tome CXXIV. 4^e et 5^e livr.

- PARIS. Revue des curiosités révolutionnaires.
2^e année. N^o 18.
- PERIGUEUX. Société historique et archéologique de Périgord.
Bulletin. Tome XXXIX. 2^e livr.
- MONTPELLIER. Académie des sciences et lettres.
Bulletin mensuel. Avril-mai 1912.
- LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon.
13^e année. N^{os} 74 et 75.
- NUREMBERG. Naturhistorischen gesellschaft.
Mitteilungen II. Jahrg. N^{rs} 2, 3, 4, 5. III Jahrg. N^r 1.
Abhandlungen XVII band. 2 heft. XIX band. 1, 2, 3.
- COPENHAGUE. Société royale des Antiquaires du Nord.
Mémoires. 1911-1912.
- CAMBRIDGE. Cambridge Antiquarian Society.
Proceedings. N^o LXI.
- DUBLIN. Royal Irish Academy.
Proceedings. Vol. XXX. Part. 1, 2, 3. Section C.
Index tho the serial publications.
- GENÈVE. Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin. Tome III. Livr. 6.
- PALMA. Societat arqueologica Luliana.
Bolleti. Abril, Maig, Juny de 1912.
- MADRID. Revista de archivos, bibliothecas y museos.
Año XV. Marzo-Abril de 1912.
- ALMERIA. Revista dela Sociedad de estudios almerienses.
Tomo II. Cuadernos 7 y 8. Tomo III. Cuad. 1.
- VIENNE. Kaiserliche Akademie der Wissenschaften.
Archiv fur Osterreichische geschichte. XCIX band. 2^e H.
Sitzungsberichte der philosophisch historischen klasse. 166
B. 517 Abh. 168 B. 7 Abh. 169 B. 3 Abh. 176 B. 3 Abh.
- MOSCOU. Société impériale des naturalistes.
Année 1910. N^o 4.
- BATAVIA. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.
Verhandelingen. Deel LIX. 3^e stuk.
Tijdschrift voor Indische taal-, land- en volkenkunde. Deel
LIV. Afl. 1-2.

- Rapporten van de commissie voor oudheidkundig onderzoek 1910.
- PARAHYBA. Revisto do Instituto historico e geographico parahybano.
Anno III. Vol. 3.
- MADRAS. Archaeological department. Southern Circle.
Annual report. 1910-1911.
- BOSTON. American Academy of arts and sciences.
Proceedings. Vol. XLVII. Nos 13, 14, 15
- BERKELEY. University of California.
Publications in American archaeology and ethnology.
Vol. 10. Nos 2, 3.
Bulletin. 3^d série. Vol. V. N° 3.
- WASHINGTON. Smithsonian institution.
Report on the progress and condition of the U. S.
National Museum. 1910-1911.

3° CATALOGUES.

- PARIS. Paul Geuthner. Catalogue 50. Ouvrages rares et précieux.
Périodiques.
- LEIPZIG. Carl Beck. Internationaler druckschriften. Austausch.
Jahrg. 1. N^r 1.
- FLORENCE. J. I. Davis & G. M. Arioli. List of old and rare books.
N° 3.
- LA HAYE. Martinus Nyhoff. List of books on christian Archaeology.
- LEIPZIG. Karl. W. Hiersemann. Katalog 410.
Kostüme. Uniformen.
- LONDRES. Eugène L. Morice. The near east. The far east. Australasia. N° 15.
- LEIPZIG. Gustav Fock. Katalog 415. Archaeologie der Griechen und Römer.
-

Compte-rendu des principales publications parvenues à
la bibliothèque pendant les mois d'Avril et Mai 1912

MESSIEURS,

Le dernier fascicule de nos Annales vous apportait le travail, que vous avez déjà applaudi antérieurement en séance, de M. Soil de Moriamé, relatif aux orfèvreries tournaisiennes. Mais ce n'est pas à l'étude de cette seule branche d'industrie d'art que notre confrère s'était borné; toutes les autres catégories ont également attiré son attention et provoqué ses investigations. Celles-ci ont été condensées et réunies dans le catalogue dont nous recevons aujourd'hui un exemplaire et qui, avec ses notices succinctes, avec ses indications descriptives, a constitué pour tous les visiteurs de la belle exposition de Tournai un guide aussi sûr qu'instructif.

Sans quitter cette dernière ville, je crois encore devoir vous signaler, dans les « Annales de la Société historique et archéologique » (nouvelle série, tome XIV), les diverses études que M. le Dr Desmons consacre au passé de l'antique cité tournaisienne. Dans la première, il s'occupe de *L'extension territoriale du Tournaisis et de sa banlieue au XVII^e siècle*. La ville était passée sous la domination française; elle aspirait à étendre son territoire. D'autre part la châtellenie d'Ath était également tombée au pouvoir de Louis XIV, mais ne possédait pas les ressources suffisantes pour constituer une province autonome. Louvois profita de cette situation et, moyennant finances, répondit au vœu des Tournaisiens; malgré les protestations des annexés, il leur accorda comme banlieue la petite ville d'Ath et le territoire qui en dépendait. La seconde étude est consacrée à la restitution à travers les siècles, de l'histoire de *la Chartreuse du Mont Saint-André à Chercy près Tournai*. Fondé au XIV^e siècle, dévasté au XVI^e, restauré au XVII^e, et supprimé au siècle suivant, ce monastère, quoique modeste, a cependant rempli un rôle qui, au point de vue tournaisien, n'est pas dépourvu d'intérêt. Enfin, dans quelques pages descriptives, M. Desmons rappelle les

Biographie de M. Henri Hymans

NOTE COMPLÉMENTAIRE

Aux titres de M. Hymans, il faut encore ajouter ceux de:
Membre du Comité mixte de la Commission royale des Monuments.

Correspondant de l'Institut de France.

Membre honoraire de la *Society of antiquarians* de Londres.

Membre de la Commission directrice des Musées royaux de peinture et de sculpture.

Membre de la Commission administrative et président de la Commission de la Biographie nationale de l'Académie royale de Belgique.

Président de la Commission de la Biographie Nationale.

Membre correspondant de la Société historique de Compiègne.

SUITE A LA BIBLIOGRAPHIE :

Antonio Moro. Son œuvre et son temps, 1 vol., Bruxelles, Van Oest. 1911.

Raphael's young cardinal at Madrid (dans le *Burlington Magazine*. Novembre 1911).

Catalogue du Musée historique de Bruxelles.

ERRATUM.

La lithographie « Le Moine » a été exécutée d'après un tableau d'Alfred Cluysenaer.

péripiétés qui ont entouré l'érection du *Mémorial irlandais de Fontenoy*, cérémonie qui a provoqué le voyage et la participation de bon nombre d'habitants enthousiastes de la verte Erin.

Depuis longtemps, notre confrère M. Bergmans a fait de la musicologie une de ses études préférées. C'est elle qui l'inspire encore une fois dans la publication de la nouvelle notice qu'il consacre aux *Musiciens de Courtrai et du Courtraisis*. Des inventaires, des poèmes anciens, prouvent qu'au xiv^e siècle, la musique était fort en honneur à Courtrai; à cette époque, cette ville devait même posséder un atelier de facture instrumentale. Les ménestrels communaux s'y pourvoyaient d'instruments. Mais c'est surtout la maîtrise de l'église de Notre-Dame qui forma, aux xv^e et xvi^e siècles, un centre musical de première importance; des musiciens de grand talent la dirigèrent; parmi ceux-ci, il faut surtout citer Pierre de la Rue, André Pevernage, d'autres encore. Plus tard, jusqu'au xviii^e siècle, les représentations dramatiques se succédant dans le Collège des jésuites, l'organisation de la musique sacrée dans les diverses églises, la fondation de la société du concert, ont continué et complété ce mouvement, qui s'est perpétué avec un réel succès pendant le cours de plusieurs siècles.

Il y a quelques années, M. Niffle-Anciaux publiait un ouvrage, dans lequel il étudiait « Les Repos de Jésus et les berceaux reliquaires ». Ces précieux objets de piété qui prouvent la dévotion qu'autrefois, au « Temps de Noël » surtout, nos pères témoignaient pour la crèche, accessoire obligé de la scène divine de la Nativité, sont devenus fort rares. Au point de vue du folklore religieux, au point de vue de l'art, ils ont une grande valeur. M. Niffle s'était appliqué à les décrire et à faire connaître toutes les circonstances qui pouvaient en expliquer l'origine et l'usage. Dans une nouvelle communication, qu'il intitule: *Repos de Jésus alias Jésusseau*, et qu'insère dans ses « Annales » la « Société archéologique de Namur » (vol. XXX, 2^e livr.), il appelle l'attention sur un certain nombre de textes puisés dans d'anciens inventaires ou dans des testaments d'autrefois. Ceux-ci lui permettent d'établir, que dans la région mosane, les « Repos de Jésus » étaient partout connus sous l'appellation touchante de « Jésusseau » qui, comparée aux termes naïfs parsemant les vieux Noël, cadre parfaitement avec le pieux attendrissement

dés fidèles qui adressaient leurs hommages à la crèche du Sauveur.

L'histoire économique ancienne de nos provinces se complète chaque jour par quelque étude nouvelle. Sous ce rapport, bien souvent le passé des plus modestes localités peut être intéressant à connaître. Tel est le cas, par exemple, pour la petite ville de Léau, dont M. Fr. De Ridder étudie aujourd'hui les fastes commerciaux dans un récent travail. En parcourant les pages qu'il consacre à *De lakenhandel en de scheepvaart te Zout Leeuw vóór de Fransche onwenteling*, on passe avec lui en revue la période de prospérité dont bénéficia, au XIII^e siècle, le commerce des draps, mais qui, malgré les mesures protectionnistes, conjointement prises avec les autres cités brabançonnnes, périclita au siècle suivant, pour disparaître au XVI^e siècle, malgré les efforts tentés en ce moment pour le faire revivre. La navigation n'était pas moins importante, mais pour sauvegarder les droits d'étape dont bénéficiait Léau, il fallut à diverses reprises lutter contre les obstacles, qui, en divers points, étaient apportés au libre passage des bateaux. Ces luttes furent interminables, et au XVIII^e siècle, à la veille de la révolution française, les villes brabançonnnes se disputaient encore au sujet de leurs privilèges respectifs, que les nombreuses ordonnances de l'autorité souveraine, ne parvenaient pas à faire partout complètement respecter.

Quelques précisions au sujet de Roger de Pasture à propos d'un livre récent, sont développées dans « Wallonia » (XX^e année, n^o 5), par M. Ad. Hocquet. Dans une publication éditée, il y a peu de temps, M. Lafond avait présenté une fort intéressante biographie, abondamment illustrée, de Roger Van der Weyden. M. Hocquet lui rend justice, et reconnaît « que cet ouvrage est d'une véritable valeur documentaire, qu'augmente encore la reproduction d'œuvres peu connues du grand public; il n'est point d'un artiste, mais d'un érudit, richement documenté, d'un historien averti. » Toutefois, M. Lafond a quelque peu perdu de vue, que l'histoire de l'art flamand peut se lire dans les livres et les documents contemporains ou être racontée par les œuvres, et que ces deux histoires manquent parfois de contact. C'est à cette dernière source que se documentent presque exclusivement les critiques d'art que M. Lafond a répété sans contrôle personnel et qui ont préconisé pas mal d'affirmations erronées. M. Hocquet a, par contre, eu con-

naissance du résultat de recherches heureuses, faites dans les archives tournaisiennes, ce qui lui permet déjà maintenant d'esquisser un bon nombre de rectifications ou de préciser certaines circonstances importantes de la vie du grand artiste. C'est ainsi qu'il établit que Roger de la Pasture serait né en mars ou en avril 1399, que son père n'était pas un sculpteur louvaniste, mais qu'il était tournaisien, propriétaire de biens dans la ville de Tournai, mari d'Agnès de Watreloos, originaire des mêmes parages, et père de plusieurs enfants, qui vécurent dans cette ville. D'autres textes permettent de juger avec plus de sûreté la question de l'apprentissage du maître dans la corporation des peintres, l'origine wallonne de sa femme Elisabeth Goffart et son établissement à Bruxelles, où il devint « portraiteur » de la ville.

Mon prochain compte-rendu vous fera connaître, Messieurs, quelques publications, encore dignes, à mon avis, d'attirer votre attention, mais que faute de temps il ne m'a pas été possible de citer aujourd'hui d'une manière plus précise.

FERNAND DONNET.

16 juin 1912.

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JUIN 1912

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. De Ceulleer, *président*.

Sont présents: MM. Donnet, *secrétaire*; Geudens, *trésorier*; Stroobant, D^r van Doorslaer, Willemsen, membres titulaires; de Marneffe, Van Heurck, De Decker, Dilis, membres correspondants regnicoles.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion: MM. Soil de Moriamé, *vice-président*; Bergmans, Casier, R. P. van den Gheyn S. J., chanoine van den Gheyn, vicomte de Ghellinek Vaernewyck, van der Ouderaa, Blomme, Saintenoy, de Behault de Dornon, membres titulaires, Heins, Des Marez, Fris, Hulin, membres correspondants regnicoles.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 1912 est lu et approuvé.

Il est donné lecture de lettres de remerciement de MM. Des Marez, Capart, De Decker, de Marneffe, qui ont été nommés membres correspondants regnicoles, ainsi que de MM. de Montégut, Déchelette, van Riemsdyk, Ricci, Dubois, de Saint-Léger, Colenbrander, Gluck, Schmarsow, qui, dans la dernière séance, ont été nommés membres correspondants étrangers.

M. le ministre des Sciences et des Arts a écrit à l'Académie pour demander si un de ces membres serait disposé à représenter le gouvernement au III^e Congrès international d'Archéologie de Rome. Il a été répondu que le président serait heureux d'être désigné en cette qualité.

Sont encore communiquées les invitations à souscrire aux manifestations organisées à Paris, en l'honneur de M. Héron de Villefosse, depuis 25 ans membre de l'Institut, et du poète Hendrik van Veldeke, natif du Limbourg hollandais.

Il est décidé que la prochaine séance aura lieu le dernier dimanche de juillet.

M. le président adresse les plus chaleureuses félicitations de l'Académie à M. Willemsen, qui a été promu officier, et à MM. l'abbé Zech et Des Marez, nommés chevalier de l'Ordre de Léopold. Il propose d'adresser également des félicitations à M. L. Blomme, qui a obtenu la cravate de commandeur de la Couronne et d'y joindre les vœux les plus chaleureux de l'Académie à l'occasion de la manifestation qui est organisée aujourd'hui en son honneur pour fêter son jubilé professoral.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des publications parvenus à la bibliothèque et donne lecture du compte-rendu analytique des principales d'entre elles. Ces pièces seront insérées au Bulletin.

MM. de Behault de Dornon et Heins étant absents, leurs communications sont remises à une prochaine séance.

M. le Dr van Doorslaer fait une revue rétrospective de l'exposition d'art ancien qui a eu lieu l'été dernier à Malines. Il étudie spécialement les sculptures en albâtre et les orfèvreries. Son travail sera imprimé dans les Annales

M. Willemsen analyse un contrat d'apprentissage, conclu en 1643, à Saint-Nicolas, en faveur d'un élève carillonneur. Il ne croit pas que cette pièce prouve l'existence, à cette époque, d'un carillon dans l'église de cette ville.

M. Donnet soumet la photographie d'un plat en argent, offert à Bernard van Nispen, prévôt de la monnaie d'Anvers, lors de la visite faite, en 1615, par les archiducs Albert et Isabelle.

Ces deux dernières communications seront réservées au Bulletin.

La séance est levée à 3 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
AD. DE CEULENEER.

Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant
les mois de Juin et de Juillet 1912

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

- L. STROOBANT. Le baron de Turek de Kersbeek. Notice biographique.
- ID. Le musée de l'armée.
- MAX ROOSES. Henri Hymans. Notice biographique et bibliographique.
- JOS. BERTHELÉ. Ephemeris campanographica. VIII.
- MAX LOHEST et CHARLES F'RAIPONT. Le limon hesbayen de la Hesbaye.
- H. LONCHAY. Concours quinquennal d'histoire nationale. Rapport.
- G. CAULLET. De gegraveerde onuitgegeven en verloren geraakte teekeningen voor Sanderus' « Flandria Illustratie ».
- ID. Note sur une œuvre exécutée par le peintre Bellegambe pour l'abbaye de Messines.
- ID. L'origine malinoise de Philippe de Monte.
- ID. Les lettres patentes de noblesse octroyées par Charles-Quint à Jean Bruncau.
- ID. Musiciens de la Collégiale de Notre-Dame à Courtrai.
- D^r XAV. SMITS. De grafzerken in de Sint-Janskerk te s'Hertogenbosch.
- J. W. A. GOMMERS. Beschrijving van Rysbergen.
- G. WILLEMSSEN. Contribution à l'histoire du prix des choses au pays de Waes au XVIII^e siècle.

2° ÉCHANGES.

- BRUXELLES. Société d'archéologie.
- Annuaire. Tome XXIII. 1912.
- ID. Académie royale de médecine de Belgique.
- Bulletin. IV^e série. Tome XXVI. N^{os} 4 et 5.
- ID. Revue belge de numismatique.
- 68^e année. 3^e livr.

- BRUXELLES. Académie royale de Belgique. Classes des lettres et des sciences morales et politiques et Classe des beaux-arts.
Bulletin. 1912. N^{os} 4-5.
- Id. Les missions belges.
Bulletin mensuel. 14^e année. N^o 7.
- LIÈGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.
Leodium. 11^e année. N^{os} 6 et 7.
- BRUGES. Société d'émulation.
Tome LXII. 2^e fasc.
- SAINT-NICOLAS. Cercle archéologique du Pays de Waes.
Annales. Tome XXX.
- LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.
3^e série. Tome VIII. 2^e livr.
- GAND. Koninklijke vlaamsche Academie.
Verslagen en mededeelingen. Mei-Juni 1912.
- LIÈGE. Wallonie.
XX^e année. N^o 6.
- GAND. Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin. 20^e année. N^o 5.
- ANVERS. Exposé de la situation administrative de la province d'Anvers.
Session de 1912 et Annexe.
- Id. Province d'Anvers.
Rapports des commissaires d'arrondissement. 1912.
- LIÈGE. Institut archéologique liégeois.
Bulletin. Tome XLI. 2^e fasc.
Chronique archéologique du pays de Liège. 7^e année. N^o 6.
- BRECHT. Geschied- en oudheidkundigen kring voor Brecht en omstreken.
Tijdschrift. 1912. II.
- TURNHOUT. Geschied- en oudheidkundigen kring der Kempen.
Taxandria. IX^e jaarg. N^o 1.
- MONS. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
Mémoires et publications. 62^e volume.
- UTRECHT. Historisch genootschap.
Bijdragen en mededeelingen. XXXIII^e deel.
Werken. 3^e série. N^o 28.

- LA HAYE. Genealogisch heraldiek genootschap « De Nederlandsche Leeuw ».
Maandblad. XXX^e jaarg. N^o 7.
- PARIS. Société nationale des antiquaires de France.
Bulletin. 4^e trim. 1911. 1^r trim. 1912.
- ID. Les marches de l'Est.
4^e année. N^{os} 4, 5 et 6.
- ID. Revue des curiosités révolutionnaires.
2^e année. N^o 19.
- ID. Institut catholique.
Bulletin. 2^e série. 3^e année. N^o 6.
- ID. Congrès archéologique de France.
LXXVII^e session. 2 vol.
- ID. La société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie pour 1912.
- ID. Polybiblion.
Partie littéraire. Tome CXXIV. 6^e livr.
Partie technique. Tome CXXVI. 6^e livr.
- ID. Répertoire d'art et d'archéologie.
3^e année. Fasc. 11.
- PÉRIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.
Bulletin. Tome XXXIX. 3^e livr.
- AIX. Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.
Séance publique. 1911.
- MONTPELLIER. Académie des sciences et lettres.
Bulletin mensuel. 1912. N^{os} 6-7.
- LEIPZIG. Königl. Sächsischen gesellschaft der wissenschaften.
Philologisch historische Klasse. Berichte über die verhandlungen. 63 Band. Heft 6-10. 64 Band. Heft 1-2.
Abhandlungen. Band n^o 5.
- ID. Fürstlich Jablonowskischen Gesellschaft.
Jahresbericht. 1911.
- STRASBOURG. Gesellschaft zur förderung der wissenschaften, des ackerbaues und der künste im Unter-Elsass.
Monatsbericht. XLVI band. Heft n^{os} 2-3.
- AUGSBOURG. Historische Verein für Schwaben und Neuburg.
Zeitschrift. 37 Band.

- MUNICH. Historische Verein von Oberbayern.
Oberbayerisches archiv für vaterländische geschichte.
LIII Band. 3 & 4 H. LVI Band.
Altbayerische Monatschrift.
Jahrg. 10. Heft. 3, 4, 5, 6. Jahrg. 11. Heft 1-2.
- HALLE. Thüringisch Sächsischen Verein.
Jahresbericht. 1911-1912.
- VIENNE. Kais. Akademie der wissenschaften.
Philosophisch-historische klasse.
Sitzungsberichte. 168 band. 5 abh.
Fontes rerum austriacarum. LXIV band.
- AGRAM. Vjesnik. Kr. hrvatskoslavonsko dalmatinskoga zemaljskoga
Arkiva. God XIV. Sv. 1-2.
- LISBONNE. Associação dos archeologos portuguezes.
Boletim. Tome XII. 5^e série. Nos 6, 7, 8.
- PALMA. Societat arqueologica Luliana.
Bolleti. Juriol de 1912.
- MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos.
Año XV. Mayo-Junio de 1912.
- COPENHAGUE. Kongelige Nordiske oldskrift-selskab.
Aarboger for Nordisk oldkyndighed og historie.
III Række. I bind.
- ROME. R. Accademia dei Lincei.
Notizie degli scavi d'antichita. Vol. IV. Fasc. 11-12.
- BOSTON. Proceedings of the American Academy of Arts and Sciences.
Vol. XLVII. Nos 16-21.
- MONTRÉAL. Antiquarian and numismatic Society.
The Canadian antiquarian and numismatic journal.
Vol. VIII. N^o 4.

3^o CATALOGUES ET JOURNAUX.

- LEIPZIG. B. G. Teubner. Mitteilungen der verlagsbuchhandlung.
45 jahrg. N^r 1.
- Id. Id. Epitome thesauri Latini. Probeheft.
- Id. Karl W. Hiersemann.
Catalogues divers.

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues
à la Bibliothèque pendant les mois de Juin et de Juillet 1912

MESSIEURS,

Dans une note que nous trouvons insérée dans « l'Annuaire de la Société d'Archéologie de Bruxelles » (tome XXIII, 1912), M. Des Marez a fourni, de façon fort claire, des indications au sujet de *l'âge et de la construction des remparts des villes belges*. Il a rappelé, qu'avant tout, il ne faut pas confondre le *castrum* avec la ville proprement dite. Le premier comprenant l'habitation du prince, l'église castrale, de nombreuses annexes, n'est pas d'une étendue considérable; il a été entouré de murs à une époque très ancienne. La ville proprement dite se forma plus tard, au pied et à l'abri du *castrum*. Les villes les plus anciennes, celles des Flandres, ne sont fortifiées qu'à partir de 1127, et encore n'est-il alors question que de fossés et de palissades. Le droit d'être entourée de murs n'est accordé à Gand qu'en 1190. *L'oppidum* dans lequel on a parfois voulu reconnaître un « endroit emmurailé », n'est qu'un endroit « juridiquement affranchi ». Quant aux villes brabançonnes, elles furent entourées d'une enceinte, au plus tôt, au début du XIII^e siècle.

C'est à un véritable travail de bénédictin que s'est consacré notre confrère M. Willemsen, en publiant dans les « Annales du Cercle archéologique du pays de Waes » (tome XXX), sa *Contribution à l'histoire du prix des choses au pays de Waes au XVIII^e siècle*. L'étude des mercuriales du marché de Saint-Nicolas, au cours de cette période, permet, au point de vue de l'histoire économique du pays de Waes, de faire des constatations intéressantes. Il est facile, en consultant ces tableaux comparatifs, pour les produits agricoles, alimentaires, fourragers ou industriels, de remarquer la souplesse et la sensibilité extrême de ce marché et de se rendre compte du renchérissement progressif qui se dessina à cette époque, situation dont M. Willemsen explique les causes et les motifs.

De nouvelles contributions à l'histoire artistique brugeoise sont fournies par M. James Weale, dans les « Annales de la Société d'émulation de Bruges » (tome LXII, 2^e fasc.). Ce sont d'abord *Quelques notes sur les van Eyck*, dans lesquelles il n'admet pas la théorie du travail des deux frères au polyptique de Saint-Bavon et se montre encore toujours enclin à attribuer la commande de ce tableau à Guillaume de Bavière, pour la chapelle de son palais de La Haye. Il discute ensuite l'identification des personnages représentés dans divers tableaux de Jean van Eyck, et affirme, que le triptyque de l'abbé van Maelbeke, est la dernière œuvre du même, laissée inachevée à sa mort et abîmée ensuite par les restaurations maladroitement d'un peintre brugeois.

Dans un second travail, consacré aux *Peintres brugeois*, M. Weale s'occupe de tous les artistes qui portaient le nom de Prevost. Parmi ceux-ci, il faut surtout citer Jean Prevost, d'origine montoise, qui s'établit à Bruges en 1494; il fut, entre autres œuvres, l'auteur du tableau peint pour une des salles de l'hôtel de ville, représentant le jugement dernier et actuellement encore conservé au musée communal de Bruges. Puis, son fils, Adrien Prevost, qui s'établit à Anvers, où il exécuta une vue panoramique peinte de la ville.

Nul d'entre nous n'ignore l'ouvrage important qu'autrefois M. Alph. Wauters consacra à l'histoire de la fabrication des tapisseries à Bruxelles. Pour le xvi^e, pour le xvii^e siècle surtout, les renseignements y abondent; pour les époques antérieures, ils sont moins nombreux. M. J. Cuvelier vient de combler en partie cette lacune, en publiant, dans les *Verlagen en mededeelingen (Mémoires)* de la *Koninklijke Vlaamsche Academie*, une étude relative aux *Tapijtwevers van Brussel in de XV^e eeuw*. En 1447, les tapissiers se séparèrent de la corporation des tisserands, dont jusqu'alors ils avaient fait partie et, en 1451, ils reçurent pour la première fois un règlement, qui fut approuvé par le duc de Brabant et par le magistrat de Bruxelles. M. Cuvelier reproduit ce document, mais il fournit aussi la liste complète de tous les apprentis et maîtres tapissiers qui, de 1417 à 1446, furent reçus dans la corporation des tisserands. Cette nomenclature prouve que, tandis que l'industrie du tissage des draps périclitait, celle de la

fabrication des tapisseries, au contraire, voyait chaque jour sa prospérité s'affirmer et se développer.

Le jury chargé d'attribuer, pour la treizième période, 1906 à 1910, le prix quinquennal d'histoire nationale, a chargé son secrétaire-rapporteur, M. H. Lonchay, de faire rapport sur ce concours. Dans ce document fort détaillé, le rapporteur rend hommage à l'activité scientifique dont les historiens belges ont fait preuve pendant le dernier lustre. Il prouve que jamais l'histoire et les disciplines qui s'y rattachent, n'ont été cultivées avec tant d'ardeur. Il passe en revue la plupart des publications qui ont vu le jour dans nos provinces, pendant cette période, et il conclut son enquête, ratifiée du reste par le jury, en rendant un hommage spécial à un certain nombre d'historiens, mais en proposant de décerner le prix au *Corpus inquisitionis neerlandicæ* de M. Paul Fredericq, voulant ainsi reconnaître, non seulement la valeur du volume, mais aussi la pensée qui a inspiré l'œuvre entière de cet auteur.

Parmi les nombreuses publications dont veut bien faire hommage à notre bibliothèque M. G. Caullet, je me bornerai à citer deux ouvrages. C'est d'abord *De gegraveerde, onuitgegeven en verloren geraakte teekeningen voor Sanderus* « *Flandria illustrata* ». Les deux volumes de cette publication illustrée sont loin d'être complets et de répondre au plan que l'auteur s'était formé. Celui-ci eut de longues et laborieuses contestations avec ses éditeurs et les résultats s'en firent sentir au détriment de l'œuvre. Les illustrations devaient notamment être beaucoup plus nombreuses. M. Caullet a retrouvé des indications qui permettent d'en énumérer bon nombre ; des dessins même, qui devaient y être reproduits, ont été conservés. Il les décrit et les étudie ; il s'efforce aussi d'établir quels furent les artistes qui les composèrent et quels sont les graveurs dont le burin fut mis à contribution pour la reproduction de la *Flandria illustrata*. Ces recherches ne peuvent que faire regretter, au point de vue de l'histoire des antiquités des Flandres, que l'ouvrage de Sanderus n'ait pu être publié dans son intégralité, avec toutes les illustrations que l'auteur aurait voulu y faire insérer.

À l'église Notre-Dame de Courtrai était annexée une école de

chant religieux, qui fut l'une des plus florissantes du pays. Des musiciens de grand talent y professèrent, de nombreuses générations d'enfants de chœur et de chantres s'y formèrent à l'étude de la musique de chœur ou de jubé, des artistes de grand renom y puisèrent l'éducation spéciale, qui devait leur ouvrir le chemin de la célébrité et de la gloire. Beaucoup d'entre eux vécurent à l'ombre du temple, au service duquel ils consacrèrent leur existence et leur talent. Des documents précieux, de nombreux testaments surtout, rappellent leur souvenir et permettent même de se rendre plus ou moins compte de leur existence et leur situation sociale. Ce sont ces sources que M. Caullet a mis surtout à contribution, pour faire mieux connaître les *Musiciens de la collégiale Notre-Dame à Courtrai*. Grâce à la publication de ces testaments, accompagnés d'inventaires et de décomptes produits par les exécuteurs testamentaires, il sera possible de reconstituer la personnalité intime de plus d'un des anciens musiciens de Courtrai, de jeter un coup d'œil indiscret dans la vie sociale d'antan, de puiser à pleines mains des indications utiles pour la reconstitution des habitudes et des mœurs d'autrefois.

Il est intéressant, en présence de l'importance capitale qu'ont prise en notre pays certaines entreprises industrielles, d'en connaître les débuts modestes. Déjà ils appartiennent à l'histoire. Et c'est ainsi qu'il faut remonter jusqu'au xviii^e siècle pour retrouver quelques détails sur la création des établissements Cockerill. M. Th. Gobert nous les fait connaître dans une étude que publie le « Bulletin de l'Institut archéologique liégeois » (tome XLI, 2^e fascicule), et dans laquelle il expose les *Conditions de l'industrie du tissage à la fin de l'ancien régime. Les Cockerill à leur début*. Les événements qui se déroulèrent dans nos provinces, à la fin du xviii^e siècle, avaient complètement ruiné l'industrie du tissage dans le pays de Liège. La plupart des fabriques avaient dû fermer leurs portes et leurs propriétaires s'étaient mis à l'abri à l'étranger. Toutefois, en 1795, quelques fabricants, tels que les Simonis, les Biolley, les Hauzeur, d'autres encore, se décidèrent à rentrer à Verviers et, après de nombreuses difficultés, s'étaient remis au travail. Néanmoins, le travail à la main ne put bientôt plus suffire pour répondre aux besoins d'une production qui sans cesse se développait.

C'est alors, qu'en 1797, un chef de bureau de la maison Simonis, fit la rencontre en Allemagne d'un jeune mécanicien irlandais, du nom de William Cockerill. Après diverses péripéties, il le décida à se rendre à Verviers avec sa famille. Aidé par ses fils, et en 1802 par un autre mécanicien anglais, James Hodson, qui devait devenir son gendre, Cockerill construisit des machines pour carder et filer la laine pour les maisons Simonis et Biolley. Bientôt il augmenta sa fabrication et fournit des machines aux industriels de Montjoie, Sedan, Aix-la-Chapelle, Rheims, etc. La prospérité de l'atelier des Cockerill s'accrut rapidement ; sa production, en 1812, atteignait déjà près de 2600 machines à carder, à filer ou à ouvrir la laine. Depuis lors, cette prospérité ne s'est guère arrêtée et s'est résumée en la création du puissant établissement industriel dont aujourd'hui la réputation est mondiale.

FERNAND DONNET.

28 juillet 1912.

Epitaphes recueillies dans l'ancien couvent des Filles de Sainte-Marie, à Mons

Le 25 juin 1650, six religieuses des Filles de Sainte-Marie ou de la Visitation, appelées aussi Visitandines, du couvent de Paris, vinrent établir à Mons le 111^e couvent de leur ordre, à la demande de la comtesse de Bucquoy, épouse du grand bailli de Hainaut. Cette association, qui avait pour but l'enseignement des filles, avait été fondée par saint François de Sales, évêque de Genève, et par Jeanne-Françoise Fremiot de Chantal (1). Le couvent de cette congrégation était situé sur la place Saint-Jean, aujourd'hui le Parc; il fut supprimé par la loi du 15 fructidor an IV (1^{er} septembre 1796) et les religieuses l'évacuèrent le 2 frimaire an V (22 novembre suivant) vers 5 heures du soir. Les bâtiments servirent de prison depuis le régime français jusque 1867 (2), et par arrêté royal du 3 février 1870, furent affectés au dépôt des archives de l'Etat pour

(1) G.-J. DE BOUSSU, *Histoire de la ville de Mons*, p. 287. — FÉLIX HACHEZ, *Les fondations charitables de Mons*, dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. II, p. 337. — ERNEST MATTHIEU, *Histoire de l'Enseignement primaire en Hainaut*, dans les *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, V^e série, t. 6, p. 281.

(2) Maison de justice, de 1797 à 1817; Maison d'arrêt et Maison de justice, de 1818 à 1827; Maison de sûreté civile et militaire, de 1828 à 1867.

la province de Hainaut⁽¹⁾. On y remarque un cloître spacieux, datant du xvii^e siècle, bien ajouré, entourant un joli préau, et du côté de la gendarmerie, une façade avec fenêtres à meneaux, surmontées de frontons triangulaires ou cordés s'alternant.

L'ancienne église conventuelle, de style Renaissance, située à front du Parc, construite en 1717, est transformée, depuis de nombreuses années, en Musée de peinture. Cet édifice, qui n'est pas sans mérite au point de vue architectural, construit sur les plans de l'architecte montois Claude-Joseph de Bettignies, possède une jolie façade. Le portail est orné de deux ordres de pilastres coniques et corinthiens surmontés d'un troisième ordre composite en attique⁽²⁾. A la suite de la suppression du couvent, cette église servit de magasin jusque 1821, et fut alors, et durant le régime néerlandais, affecté au culte protestant.

En 1874, M. Devillers publia, dans la III^e série des *Bulletins du Cercle archéologique de Mons*, pp. 253 à 258, les épitaphes de seize religieuses, gravées sur de petites pierres bleues recueillies dans la cave qui servait de crypte à ce couvent.

Une visite faite, il y a quelque temps, dans cette même cave, a permis de constater la présence de 43 nouvelles pierres sépulcrales appliquées au pavement.

Les petites pierres bleues, de forme carrée, mentionnées par M. Devillers, ont de 28 à 29 centimètres de côté; 40 nouvelles pierres, dont quatre en forme de losange (n^{os} 8, 39, 45 et 53) ont les mêmes dimensions; les pierres n^{os} 1, 3 et 4 ont respectivement 38, 58 et 57 centimètres de côté.

Toutes ces pierres, grâce aux soins de M. Poncelet, conservateur du dépôt, ont été encastrées dans les murs des parties nord et est du cloître. Nous donnons ci-après les inscriptions de toutes les pierres, y comprises celles publiées par M. Devillers, ainsi que de deux pierres qui se trouvaient dans l'église du couvent.

Les passages qui manquent à certaines pierres, par suite de détérioration ou d'usure, sont figurés par des pointillés.

(1) Les archives y furent transférées en août et en septembre 1872, et dès le 22 octobre suivant le dépôt fut ouvert au public.

(2) *Bulletins des Commissions royales d'art et d'archéologie*, 1910, p. 260.

1.

ICY GIT NRE CHERE
SR MARIE CATHERINE DE
FONDRAS PROFESSE DE LYON
LAQUELLE ESTANT ENVOYEE
A LA FONDATION DE POLOGNE
EST MORTE A ANVERS LE 6ME
DE MAY 1654 APRES AVOIR RECEV
TOVS SES SACREMIENS SON CORPS
A ESTE TRANSPORTE ICY LE
8ME DV MEME MOIS DIEV
LVY FASSE MISERICORDE

2.

SOEVR AGNES
CATH. PAGET EST
DECEDEE LE 17
MARS 1662 AGEE
DE 43 ANS
RELIGIEVSE DE 24
REQVIESCAT IN PACE

3.

NRE CHERE S^r MARIE
IGNACE DV PONT
FONDATRICE DE CESTE
MAISON EST DECEDEE
LE 14 MAY 1663 AGEE
DE 33 ANS 5 MOIS ET
DEVX DE PROFESSION
REQVIESCAT IN PACE

4.

ICY GIT MADAME LE
ROY CATHERINE FANNIVS¹
BIENFAITRICE DE CESTE
MAISON AAGEE DE 63
ANS DECEDEE LE 27
NOVEMBRE 1663
REQVIESCAT IN PACE AMEN

5.

CY GIT NOSTRE CHE
RE CEVR BARBE JEANNE
DE LA HAMAIDE DECE
DEE LE 14 DE IANVIER 1672
AGEE DE 32 ANS 8 MOIS
PROFESSE 11 ANS 11 MOIS
REQVIESCAT IN PACE

6.

VIVE JESUS
CI GIST NOSTRE TRES
CHERE SOEVR S^r MARIE
ANGELIQUE RASOIR
DECEDEE LE 13 IVIN
1673 AGEE D'ENVIRON
41 ANS PROFESSE DE
13 ET 2 MOIS REQVIE
SCAT IN PACE

(1) Catherine Fannius, veuve de François Le Roy, receveur des Etats de Hainaut, nièce de Philippe Cospcau, évêque de Lisieux, offrit sa maison avec jardin, pour y établir le couvent de Mons.

7.

NOSTRE CHERE
S.EVR MARIE EME
RANLIENNE GOLIART
DECEDEE LE 19 FÉVRIER
1678 AAGEE DE 58
ANS REQUIESCAT IN
PACE AMEN

8.

ICY GIT
NRE CHERE SOEVR
ANNE ELISABETH
DEWAMEL DECEDEE CE
21 IVILLET 1678 AAGEE DE
37 ANS. 8 MOIS PROFESSE DE 18
REQUIESCAT IN PACE

9.

ICI GIST SOEVR
IEANNE FRANCOISE
PEREIN DOMESTICQVE
AGE DE 55 ANS
PROFESSE DE 32
DECEDEE LE 16
DOCTOBRE 1679
REQUIESCAT IN PACE

10.

CI GIT NOSTRE
TRES HONNOREE
MERE MARIE
MARGVERITE LYONNE
DECEDEE CE 12^E
FEVRIER 1684 AAGEE
DE 75 ANS ET DEMI
REQUIESCAT IN
PACE

11.

CY GIST NOSTRE
TRES HONNORÉE
MERE MARIE
JOSEPH ANTHOINE
DECEDEE LE 14^{M^E}
NOVEMBRE 1684
AAGEE DE 55 ANS
REQUIESCAT IN
PACE

12.

CY GIST NOSTRE
CHERE SOEVR THERESE
ANGELIQUE VANDERBEKEN
DECEDEE LE 16^{M^E}
SEPTEMBRE 1685
AAGEE DE 45 ANS
PROFESSE DE 21
REQUIESCAT
IN PACE

13.

CY GIST NOSTRE
TRES HONNOREE
MERE MARIE ALEXIS
LEROY DECEDEE LE
11^{ME} IANVIER 1686
AGEE DE 59
ANS PROFESSE DE
37 REQUIESCAT IN PACE

14.

CY GIST NOSTRE
CHERE SOEVR SOEVR
CATHERINNE ANGELIQUE
DVRONDEAV DECEDEE
LE 5^{ME} DECEMBRE
1686 AGEE DE 43
ANS PROFESSE DE
23 DV RANG DES
SOEVRS CHORISTES
REQUIESCAT IN PACE

15.

ICY GIST NOSTRE
CHERE SOEVR SOEVR
FRANCOISE MARIE
D'ANTHOIN AGÉE
DE 48 ANS
PROFESSE DE 29
DECEDE LE 6 AVRIL
1687 REQUIESCAT IN
PACE

16.

ICY GIT NOSTRE
CHERE SOEVR SOEVR
MARIE MARTHE
CARLIER DECEDEE
LE 19^E DE IVIN
1688 AGEE DE 43
ANS PROFESSE
DE 26 REQUIESCAT
IN PACE

17.

YCI GIT NRE CHERE
SOEVR SOEVR MARIE
MAGDELAINNE VIG
NERON DECEDEE
LE 27 7^{BRE}
1688 AGEE DE 51
ANS PROFESSE DE
33 REQUIESCAT
IN PACE

18.

CY GIT NRE CHERE
SOEVR SOEVR IEANNE
MARIE BVILLEMONT
SOEVR DOMESTIQUE
DECEDEE LE 27
DE MARS 1689
AGEE DE 71 ANS
PROFESSE DE 37
REQUIESCAT IN PACE

19.

CY GIST NOTRE
CHERE SOEVR SOEVR
MARIE CATHERINE
DV PVY DECEDEE
LE 9^{ME} SEPTEMBRE
1690 AGÉE DE
62 ANS PROFESSE
DE 38 REQUIESCAT
IN PACE

20.

CY GIST NOTRE
CHERE SOEVR SOEVR
MARIE ANNE DE LA
CROIX TOVRIERE
DECEDEE LE 26
MAY 1691 AGÉE
DE 42 ANS
PROFESSE DE 20
REQUIESCAT
IN PACE

21.

CY GIST NOTRE CHERE
SOEVR SOEVR MARIE
AVGVSTINE DEBROVCKRE
DECEDEE LE 4 JANVIER
1696 AGÉE DE 56
ANS PROFESSE DE
34 DV RANG DES
SOEVRS CHORISTES
REQUIESCAT IN
PACE AMEN

22.

ICY GIST NRE
CHERE SOEVR S^R
MARIE FRANCOISE
LE DIEV DECEDEE
LE 8 AOUST 1700
AGÉE DE 58 ANS
PROFESSE DE 40
REQUIESCAT IN PACE

23.

CI
MARIE
CARLIER¹ DECEDEE
LE 14 JANVIER
1707 AGÉE DE 65
ANS PROFESSE DE
48 R.I.P.

24.

CY GIST NRE CHER.
SOEUR SR MARIE
MONIQUE LEGRAND
DOMESTIQUE AGÉE
DE 61 ANS, PROFESSE
DE 36, DECEDEE LE
18 IUILLET 1708
REQUIESCAT IN PACE

(1) Mère Marie-Anne Carlier, élue supérieure en 1686.

25.

ICY GIT NRE CHERE
SOEUR SOEUR
CATHERINE MARIE
DE LA PIERRE
DECEDEE LE 30
AVRIL 1710 AGEÉ
DE 53 ANS PROFESSE
DE 33, R. I. P.

26.

CY GIT NRE CHE..
SOEUR SOEUR
ANNE MARIE
POTTIER, DECEDEE
LE 16 DE MAY 1710
AGEE DE 75 ANS
PROFESSE DE 51
R. I. P.

27.

ICY GIST NOTRE
CHERE SOEUR SOEU.
MARIE IEANNE
LE CLERCQ AG..
DE 68 ANS PROFE...
DE 47 DECEDE...
14^{ME} D'AVRIL 17..¹
REQUIESC..
..PAC.

28.

ICY GIST NÔTRE
CHERE SOEUR SOEUR
MARIE THERESE
CHIVOT DECEDEE
LE 12^{ME} D'AVRIL
1716, AGEÉ DE 75^{AN}
PROFESSE DE 48
REQUIESCANT
IN PACE

29.

ICY GIST NOTRE
TRES HONNOREE ME
MARIE ALEBERTINE
FRANEAU DE HYON²
DECEDEE LE 14^{ME}
D'AVRIL 1716, AGEÉ
DE 68^{AN} PROFESSE
DE 45 REQUIESCAT
IN PACE
(*).

30.

ICY GIST NÔTRE
CHERE SOEUR S^R
HELENE THERESE
GAULTIER AGEÉ DE
69 ANS PROFESSE
DE 49 DECEDEE
LE 24 D'AVRIL
1716 R. I. P.
(**)

(1) Décédée après le 28 juillet 1713.

(2) Elue supérieure en 1713. — S'appelait dans le monde Hélène-Alberte-Léonore Franeau. (*Archives de l'Etat, à Mons*. Recueil d'actes de baptêmes, mariages et décès. Mons, t. III.)

(*) Le 22 avril 1716, mourut sœur Jeanne-Louise Dugniolle (nommée dans le monde Jeanne Dugniolle), âgée de 75 ans, du rang des sœurs choristes, professe de 55 ans. (*Ibid.* Id.)

(**) Le 23 janvier 1718, est décédée sœur Maric-Hélène Savreux (nommée dans le monde Isabelle-Thérèse Savreux), âgée de 72 ans, 55 de profession, du rang des sœurs choristes. (*Ibid.* Id.)

31.

CY GIST NOTRE
CHERE SOEUR
ANNE FRANCOISE
CLIQUET TOURI¹
DECEDEE LE 17
D'AOUT 1721
AGEE DE 47 ANS
A DE PROF^r R. I. P.

32.

... GIST NOTRE
CHERE SOEUR SO^r
IEANNE CLAIRE
DERONQUIER
DECEDEE LE 27
DAVRIL 1723
AGEE DE 56 ANS
PROFESSE DE 36
R. I. P.

33.

ICY GIST NOTRE
CHERE SOEUR SO^r
MARIE CATHERINE
MARIN² DECEDEE
LE 8 DE MAY 1723
AGEE DE 72 ANS
DE PROFESSION
52 R. I. P.

34.

ICY GIST NOT
TRES HONOREE
MERE MARIE
ELISABETH
MARIN DECEDEE
LE 21 AOUT 1723
AGEE DE 62 ANS
PROF^r DE 43 R. I. P.

35.

ICY GIST NOTRE
CHERE SOEUR
IEANNE CATHERINE
POSTIEZ
TOURRIERE
DECEDEE LE 13^e
DE JANVIER 1728
AGEE DE 74 ANS
PROFESSE DE 46
R. I. P.

36.

ICY GIT NRE TRES
CHERE S^r MARIE
BERNARD POISSON
DECEDEE LE 12^{ME}
FEVRIER 1732
AGEE DE 26 ANS
PROFESSE DE 7
R. C. I. P.

(1) Tourrière.

(2) Se nommait dans le monde Marie-Françoise Marin. (*Archives de l'Etat, à Mons. Recueil d'actes de baptêmes, mariages et décès. Mons, t. III.*)

37.

ICY GIT N^{RE}
TRES CHERE S^R
FRANCOISE
MARIE BASIN
DECEDEE LE
20 7^{BRE} 1732
AGÉE DE 55 ANS,
PROFESSE DE 29
R. C. I. P.

38.

ICY GIT N^{RE} TRES
CHERE S^R MARIE
IUSTINE DE
CUINGHIEN
DECEDEE LE 28
7^{BRE} 1733 AGÉE DE
80 ANS PROFESSE
DE 55 R.C.I.P.

39.

ICY GIST N^{RE} TRES
CHERE SOEUR
MARIE ALEXIS
SAVREUX
DECEDEE LE 14^{ME}
AVRIL 1737 AGÉE
DE 66 ANS,
PROFESSE DE 47
R.I.P. AMEN

40.

ICY
GIST N^{RE}
CHERE
SOEUR MARIE
IGNACE LE LIEURE
DOMESTIQUE DE.CED..
LE 7^{ME} DECEMBRE
1737 AGÉE DE
71 PROFE..
DE 45
R.I...

41.

ICY GIST NOTRE
TRES CHERE
SOEUR MARIE
PHILIPPE BASIN
DECEDEE LE 30
MAY 1739 AGÉE
DE 63 ANS PROFESSE
DE 38 R.C.I.P.

42.

ICY GIST NÔTRE
CHERE SOEUR
ELSABETH JOSEPH^E
PIENNE DECEDEE
LE 20 9^{BRE} 1739
AGÉE DE 38 ANS
PROFESSE DE 8
R.C.P.

43.

ICY GIT NÔTRE CHERE
SOEVR MARIE FRANCOISE
VANDERBEKEN,
DECEDEE LE j DE L'AN
1740 ÂGÉE DE 58
ANS PROFESSE DE 37
R I P

46.

ICY
GIST NOTRE
CHERE SOEUR
MARIE REGIS DHOUE,
DECEDEE LE 28 DE
CEMBRE 1741 AGEÉ
DE 25 ANS,
PROFESSE
DE 2
R. C. P.

44.

ICY GIST NÔTRE
CHERE SOEUR
MARIE ANNE
JOSEPH DANDELLOT
DECEDEE LE 8 DE
MAY 1741 AGEE DE
74 ANS PROFESSE DE 52
R. C. P.

47.

ICY GIST NÔTRE
TRES CHERE SOEUR
MARIE ANGELIQUE
LEMAIRE DECEDEE
LE 2^{ME} JANUIER
1742 AGEE
DE 54 ANS
PROFESSE DE 14
R. I. P.

45.

ICI GIST NRE TRES
CHERE SOEVR
JEANNE MARÇVE
RITE LOISELEVR
DECEDEE LE 21
DE IVILLET 1741
AGEE DE 82 ANS
PROFESSE DE 60
R C P

48.

ICY GIST NÔTRE
TRES CHERE SOEUR
MARIE IOSEPH
LOISELEUR DECEDE
LE 26 FEVRIER 1743
AGEE DE 79 ANS
PROFESSE DE 57
R C P

49.

ICY GIST NOTRE TRES
CHERE SOEUR
FELICITE AMELIE
DE WAES
DECEDEE LE 19
DE MAY 1743
AGEE DE 42 ANS
PROFESSE DE 15
R. C. I. P.

50.

ICY GIST NOTRE
TRES CHERE
SOEUR MARIE
VRSULE BISEAU
DECEDEE LE
DOUZE DE JANUIER
1744 AGEE DE 79
ANS PROFESSE DE
53 R C I P

51.

ICY GIST NÔTRE
CHERE SOEUR
MARIE ELISABETH
LE NOIR
DECEDEE LE
8 D'AOUST 1745
AGEE DE 35 ANS
PROFESSE DE 14
R. I. P.

52.

ICY GIST NÔTRE
TRES CHERE SOEUR
MARIE NAVIER
SCHAPOOMAN
DECEDEE LE 10
D'AOUST 1745
AGEE DE 67 ANS
PROFESSE DE 20

53.

ICY GIST NOTRE
CHERE SOEUR
MARIE PHILIPPINE
HARDI TOURRIERE
DECEDEE LE 25
FEVRIER 1746
AGEE DE 75 ANS
PROFESSE DE 52
R. I. P.

54.

ICY GIT
NOTRE TRES
CHERE SOEUR
MARIE ANNE ROSE
REIHOME DECEDEE LE
2^{ME} NOUEMBRE 1746
AGEE DE 73 ANS
PROFESSE
DE 52
R C I P

55.

..... NOTRE
CHERE SOEUR
MARIE JOACHIME
BAUDELET
DOMESTIQUE
DECEDEE LE 18
SEPBRE 1747
AGEE DE 45 ANS
PROFESSE DE 25

57¹.

.
.
COISE AMÉLIE LE
NOIR DECEDEE LE
29 DE MAY 1757
AGÉE DE 59 ANS
PROFESSE DE 37
REQVIESCAT IN PACE

56.

ICY GIT NOTRE
CHERE S^R MARIE
BARBE DE BEHAUT
DECEDEE LE
27 JUIN 1749
AGEE DE 52
ANS PROFESSE
DE 33
R C I P

58.

ICY GIST NOTRE
SOEVR GABRIEL
IOSEPH CARETTE
TOVRIERE DE
CEDÉE LE 24 D'A
VRIL 1758 AGÉE
DE 58 ANS PROFES
SE DE 25. R. I. P.

59.

ICY GIST NOTRE
TRES HONORÉE
MERE LUCIE VIC
TOIRE DE LA MOT
TE DECEDEE LE
30 DAVRIL 1758
AGÉE DE 58 ANS PRO
FESSE DE 38 R. I. P.

(1) Cette pierre n'a pas été retrouvée. (Le texte en est publié d'après M. Devillers).

Ci-après l'inscription des deux pierres qui se trouvaient dans l'église du couvent (1):

D.O.M.

CI GIST DAME
ANNE ANTOINETTE
DE SALMIER
CI-DEVANT CHANOINESSE DU
TRÈS ILLUSTRÉ CHAPITRE
D'ANDENNE, EN SUITE ÉPOUSE DU
NOBLE HOMME PHILIPPE LE DUC ÉCUYER
SEIGNEUR DE HAYNIN, ETC.
CETTE CHAPELLE DONT ELLE EST
FONDATRICE
ET D'AUTRES LEGS PIEUX PLUS
CONSIDÉRABLES QU'ELLE A FAITS AILLEURS
SONT D'INSIGNES MONUMENTS DE SA PIÉTÉ
ET DE DIGNES FRUITS
DE SES ÉCLATANTES VERTUS.
ELLE PASSA DE CETTE VIE
A UNE MEILLEURE
LE 26 DE DÉCEMBRE
1714.
R.I.P.

D.O.M.

SOUS CETTE PIERRE EST INHUMÉ
LE CORPS DE FRANÇOIS EMANUEL
DE SOLARES Y IOVE
ISSU DE NOBLES ET ANCIENNES
FAMILLES DE LA PRINCIPAUTÉ
DES ASTURIES EN ESPAGNE
FILS DE ALONSO DE SOLARES
Y VALDES ET DE DONA TERESA MARIA
DE IOVE HANOS Y RAMINEZ
VIVANT COLONEL ET MAJOR DE PLACE
DE CETTE VILLE
APRÈS AVOIR SERVI 48 ANS
L'AUGUSTE MAISON D'AUTRICHE
ET MENÉ UNE VIE ÉDIFIANTE
ET EXEMPLAIRE DÉCÉDA
UNIVERSELLEMENT REGRETTÉ
LE 26 XBRE 1771 AGÉ DE 73 ANS.
REQUIESCAT IN PACE.

Ce relevé d'inscriptions funéraires est un modeste apport à la réalisation du vœu émis au Congrès de Malines, en 1911, par M. Godefroid Kurth, directeur de l'Institut historique belge, à Rome.

CHARLES HODEVAERE.

(1) LÉOPOLD DEVILLERS, *Inscriptions sépulcrales des églises, couvents, hospices et chapelles de la ville de Mons*, 1858, nos 277 et 278.

Table alphabétique des épitaphes

(Les chiffres renvoient aux n^{os} d'ordre des épitaphes)

Anthoine	11	Franeau de Lyon	29
Basin, Françoise-Marie	37	Gaultier	30
Basin, Marie-Philippe	41	Goliart	7
Baudelet	55	Hardi	53
Bellhome	54	Le Clercq	27
Biseau	50	Le Dieu	22
Buillemont	18	Legrand	24
Carette	58	Lelievre	40
Carlier, Marie-Anne	23	Lemaire	47
Carlier, Marie-Marthe	16	Le Noir, Françoise-Amélie	57
Chivot	28	Le Noir, Marie-Elisabeth	51
Cliquet	31	Leroy (madame)	4
Dandelot	41	Le Roy, Marie-Alexis	13
D'Anthoin	15	Loiseleur, Jeanne-Margue- rite	45
De Behaut	56	Loiseleur, Marie-Joseph	48
Debrouckre	21	Lyonne	10
De Cuinghien	38	Marin, Marie-Catherine	33
De Fondras	1	Marin, Marie-Elisabeth	34
De La Croix	20	Paget	2
De La Hamaide	5	Perein	9
De La Motte	59	Pienne	42
De La Pierre	25	Poisson	36
Deronquier	32	Pottier	26
de Salmier	p. 239	Rasoir	6
de Solares	p. 239	Savreux, Marie-Alexis	39
De Waes	49	Savreux, Marie-Hélène note p. 233	
Dewamel	8	Schapcooman	52
Dhove	46	Vanderbeken, Marie-Fran- çoise	43
Dugniolle	note p. 233	Vanderbeken, Thérèse-An- gélique	12
Du Pont	3	Vignerou	17
Du Puy	19		
Durondeau	14		
Fostiez	35		
Fannius (ép ^{se} Le Roy)	4		

Les anciennes habitations rurales dans notre pays et dans les contrées limitrophes

Depuis de nombreuses années nous parcourons le pays belge en tous sens, tantôt attiré par le charme du pays duniér, tantôt par la bonhomie prenante des homes paysans du Brabant, souvent aussi explorant les sévères landes de la Campine ou bien les rudes contrées ardennaises; au retour de ces excursions, des documents iconographiques de tout genre, sont venus s'entasser en nos cartons.

Résultant de ces promenades d'artiste, les croquis les plus sommaires, comme les notes plus poussées quand le sujet et son intérêt l'exigeaient, venaient accroître un fonds extrêmement curieux si nous ne nous illusionnons; cette ample récolte de dessins, d'études peintes, augmentant tous les jours, nous nous vîmes bientôt en possession d'un ensemble de souvenirs, dont la plupart sont précieux à plus d'un titre.

Ils résument nos investigations systématiques sur le « home »

paysan, sur son aspect caractéristique, régional ou local, en nos contrées et comme nombre d'entre eux fixent la physionomie de choses, hélas disparues, il semble que leur examen, leur coordination, les comparaisons que leur étude amènent à l'esprit, doivent être entrepris.

Si nous nous imposons cette tâche, c'est que nous pensons que les renseignements réunis ainsi, de visu, peuvent être utiles à consulter par d'autres que nous. La forme de ces masures, de ces maisons plus coquettes et mieux bâties, de ces sortes de petites merveilles de goût que nous verrons au cours de ce travail, vers le nord de Gand, doit être relevée, doit être fixée, avant que l'extraordinaire abondance de constructions nouvelles, sans style précis et surtout très banales, aient noyé, aient balayé pour toujours les traces de ces maisons rurales de type et d'accent de terroir si caractérisé.

Comme nous fîmes pour les pignons, pour les restes d'architecture des villes, des bourgs, des agglomérations urbaines grandes ou petites de notre pays et des contrées limitrophes, en publiant ceux-ci en centaines de feuillets, dont les derniers parurent récemment, nous poursuivons un but analogue en classant nos observations si abondantes et si variées, en ce présent travail consacré aux restes anciens rencontrés dans les campagnes de la patrie belge et chez nos voisins du Nord. Sans que nous ayons eu, en commençant cette série de travaux, l'intention arrêtée de former ce tout dont la partie ultime envisagerait, en un essai aussi complet qu'il nous est possible de le faire, le caractère spécial des constructions perdues au long des vieilles routes et des sentiers écartés, nous nous voyons en ce moment très satisfait de pouvoir réaliser cette fin imprévue au début.

Cette évocation de ce que fut, pendant des siècles, le foyer, le lieu où maintes familles vécurent et peinèrent, nous paraît même, au point actuel de nos courses vagabondes, constituer comme une pieuse et salutaire besogne qui, logiquement, terminerait les aperçus qu'il nous fut donné de concevoir de la vie des ancêtres chez nous.

Envahis en ce moment, de par la force des choses, de par la diffusion des beaux travaux, luxueux, de nos voisins du Sud et de l'Est, par des styles hybrides, appliqués à des constructions

rurales pour oisifs, singeant le cottage anglais, ou le chalet suisse, la « haus » des paysans bavarois et prussiens, que des publications si nombreuses acclimatent chez nous, pourquoi ne dirions-nous pas ouvertement, sincèrement, notre pensée toute entière à ce sujet.

Partout, sur notre chère Lys, qui illumine nos prés de Flandre de sa moire argentine et bleue étendue en lacis capricieux, sur nos pauvres et tristes dunes qu'elles anéantissent, sur les rocailleux versants des collines ardennaises aux bords de la belle Meuse, partout surgissent des « villas », chaque jour plus nombreuses et chaque jour plus semblables. Cette diffusion de la librairie étrangère, en de riches recueils de planches, nous apporte un amas de formes et de silhouettes étrangères à notre esthétique traditionnelle, auxquelles les gens de goût, ou soi-disant tels, se laissent engluer pour la plus grande gloire et le plus grand profit de leurs architectes d'occasion.

Sommes-nous trop sévère à l'égard de ce snobisme ambiant... Peut-être notre regret de le voir si mal diriger ses tendances et si piteusement échouer en des tentatives le plus souvent avortées, doit-il rester stérile. Certes, il sera mal interprété par les uns et les autres. On a une « villa » à la dernière mode, on n'a pas la « villa », la jolie maison qui pouvait s'inspirer des plus gracieux, des plus logiques, des plus charmants motifs constructifs des maisons anciennes au milieu desquelles on s'établit; on les dédaigne, on les considère comme des taudis et le bon constructeur bienveillant, à la demande du nouveau client qui veut avoir son petit castel, prétentieux et insipide, à la façon de celui de son voisin, qu'il envie et admire, ouvre ses « revues illustrées », copie et compare et accouche d'un pseudo-cottage d'outre Manche, de Westphalie, de Thuringe ou de toute autre région étrangère et notre bonne et belle et douce campagne belge se couvre ainsi de milliers de constructions aussi peu appropriées à son terroir, à son milieu, à ses traditions, à ses exigences esthétiques, que possible.

Mais de cela, de ce qui est, de ce qui sera, de ce que nous ne pouvons que déplorer et que rien ne peut empêcher, pas plus que des horripilantes, infâmes réclames au long des routes et des chemins traversant nos plus beaux sites, cessons de nous occuper.

Au surplus, nous avons, nous, le plaisir, resté égoïste jusqu'ici, de

connaître, d'avoir sous la main, le portrait de ces charmantes petites vieilles maisons que connurent nos parents..., que nous aimions étant jeunes et dont plus rien ne reste que, dans quelques tableaux, une rapide esquisse, que, dans les cartons de certains, dont nous sommes, des croquis, des notations peut-être précieuses pour l'avenir, comme nous avons dit, en commençant.

Les belles publications, entreprises depuis quelques années, reproduisant les œuvres de nos grands artistes intimistes des Pays-Bas, ont permis de se rendre bien compte du vif intérêt qui s'attache aux intérieurs qu'ils ont si pittoresquement décrits. Il semble que la vie rurale, que ces aimables peintres hollandais et flamands ont surprise en ses atours familiers, sommaires, dépourvus de tout faste, est surtout intéressante à étudier maintenant. Du recul de deux siècles et demi qui nous sépare de ces ancêtres, il reste un lien, une sorte de relation ininterrompue, qui fait que, de leurs milieux si sobres et si simples, nous connaissons, nous apprécions encore le charme, le caractère prenant, l'allure tranquille, le curieux mobilier. Dans mainte de nos maisons, tel vieux fauteuil, tel escabeau, tel meuble rappelle de près ceux que les anciens habitants de nos contrées employaient. Et nous est venu à l'esprit, remarquant combien ces attaches entre eux et nous sont encore vivaces, et combien ces liens sont demeurés solides, de réunir en un certain ordre les documents les plus précieux qui concernent ces intérieurs du vieux temps, chez nous et chez nos voisins du Nord.

Une même manière de vivre, un accord sympathique de tradition, de tendances, où les caractères de race impriment leur profonde empreinte, font nécessairement vibrer encore en nous, en ce temps-ci, les cordes les plus intimes de nos sentiments, de nos habitudes de foyer.

Ces Hollandais que le crayon alerte et spirituel des Ostade, des Brauwer, des Dusart et de bien d'autres suivait en leurs ébats quelque peu libres et sans façon, ces Flamands que connut le grand Breughel et dont les gravures d'après lui, comme aussi les œuvres des Teniers ont popularisé les mœurs presque identiques, vivaient,

semble-t-il, en une perpétuelle bamboche qui étonne, qui paraît peu vraisemblable.

Et cependant, toutes ces kermesses des uns et des autres, ces intérieurs de cabarets, ces salles enfumées de fermes et de maisons de paysans, où évolue, où joue, où chante, où boit surtout et fume avec entrain, tout un petit monde sans gêne et sans morgue, sont observés sur le vif.

Cela dut être ainsi et ce n'est pas un des moindres sujets de curiosité qu'ils peuvent nous inspirer, ces tableaux où se reflète cette vie de bombance et de farniente, que l'écart, la dissemblance qui existe entre elle, avec son entrain endiablé, son mouvement, son tapage et sa mince vergogne, et cette raideur, cette touchante, poignante et triste attitude, si pensive et si émouvante des êtres que peignaient en France, au même moment, à peu de chose près, les frères Lenain. Le contraste est frappant. Chez les nôtres tout est d'une allure débridée; sans frein les gens et les lourdes matrones en joie, en ripailles, animent en des tourbillons fous, les rues, les places, les carrefours des campagnes où ils vivent, ou bien dans ces baraques sordides que couvre le chaume, dans ces bouges qu'éclaireront chichement des vitrages aux petits carreaux sertis de plomb, leur soif de grosse gaieté se continue. En faisant mentalement une revue des œuvres de ces petits maîtres, peintres d'extraordinaire valeur, on ne voit guère, émergeant lui aussi, chez nous, en isolé dont la vision calme, le talent appliqué, l'observation tranquille des êtres et des choses, émeut et retient, qu'un artiste, un vrai cependant, tout en dedans, le très intéressant Siberechts, qui fasse penser à ces Lenain et à leur œuvre contenue, mystérieuse, parmi laquelle il est des perles telles celles qui, inoubliables, sont au Musée du Louvre.

Et ces paysans, ces travailleurs, ces bohèmes, ces campagnards un peu hobereaux de notre contrée, où cela vit-il? En des cahutes dont la solidité n'est pas bien garantie; des toits immenses de chaume, sur des murs presque problématiques de lattes, de planches, de traverses et de poteaux à peine équarris; des remplages de torchis, de terre jaune séchée au soleil; parfois un peu de brique est apparente; le peintre nous en représente alors le sommaire appa-

reil, où s'enclasse le cadre des vitres et dont la porte basse, que précède une sorte de porche intérieur, de bois, est coupée des deux vantaux indépendants.

Là-dedans, en des rêveries bien terre à terre sans doute, fumant et glosant, un vieux bonhomme poursuit sa vie entouré des siens; en d'autres scènes, les beuveries et les attrapades qui les scandent, se déroulent entre les mêmes murailles si primitives, qu'elles menacent de leur débordante rudesse de gestes et de coups.

Dans tous ces tableaux, notre attention fut attirée par le cadre, le milieu, le matériel perpétuellement bousculé et meurtri et, n'ayant en vue que de le connaître à fond, pour lui seul, en l'isolant des bruyants personnages qui le heurtent, nous conçûmes le plan de ce présent travail.

Il condense avec sincérité, tout ce qui fait le *home* que nous avons voulu pénétrer, tout ce qui constitue les lares mêmes; nous avons envoyé dehors à leurs querelles, à leurs causeries, à leurs occupations vagues et paresseuses, ces bonhommes qui le remplissent et nous en cachent le vrai sens, la distribution inattendue.

Il semble que mainte de ces vues de salles désertes, ainsi représentées, parle par elle-même; on y voit, par la pensée, le maître de la maison, avec les siens, ou bien les visiteurs d'occasion, d'inopportune venue.

Le calme qui règne en nos petites reconstitutions, permet de voir les meubles de ces manants; un jour, un calque fait ainsi d'un de ces intérieurs, très pittoresque, débarrassé de ses hôtes, nous parut si attachant par son silence, sa bonhomie accueillante, que l'âme même du foyer antique de chez nous, nous apparut et nous émut...

Poursuivant à divers points de vue, l'étude de ces maisons anciennes en nos contrées, une petite diversion d'évident attrait nous tenta alors et nous fîmes ce recueil d'intérieurs anciens. Notre préoccupation n'a rien eu de précis ni de dogmatique. Il ne semble pas que tous ces pauvres ensembles d'infimes mobiliers puissent être documents d'art, d'art décoratif même.

Et cependant, tout bien considéré, notre petite récolte, entreprise par hasard, poursuivie avec plaisir, achevée au gré des loisirs et

des moyens, ne nous paraît pas devoir être indifférente à d'autres.

Qui dira jamais de quelles étranges, de quelles mystérieuses et insondables causes, de quelles sources d'inspiration inattendues, une idée, une pensée peut jaillir qui mérite de se faire jour.

A considérer ces quelques portraits de modestes chambrettes, qui pour nous, habitués à manier en nos devoirs professionnels, des images de salons, ceux-là somptueux et solennels, situés dans des palais, des Versailles et des Fontainebleau, etc., ont eu tant de saveur, peut-être d'autres la goûteront-ils également et alors notre petite enquête sur ces « entrevues du passé » n'aura pas été improductive.

Pour de bonnes raisons, des types nombreux et divers de constructions rurales, des home paysans ont pu se conserver chez nos voisins du Nord, en Hollande. Cédant moins aux inspirations venues d'ailleurs, ayant continué sinon inventé un système de distribution des bâtiments de ferme et d'habitation des champs, traditionnel et ayant fait des preuves de relatif confort et d'arrangement pratique, les Hollandais ont à montrer encore une quantité considérable de ces « boerenhuizen » en différentes régions, en des provinces riches ou pauvres. Récemment a paru une étude charmante due à M. Herm. Van der Cloot-Meyburg, qui, en 80 esquisses, a pu nous donner une idée complète des installations paysannes de son pays.

On y voit notamment des granges à hautes et puissantes toitures, comme nous en avons rencontré un peu partout en Zélande, en notre Flandre hollandaise des bords de l'Escaut.

Ces vastes et imposantes agglomérations rurales, parfois fort éloignées les unes des autres, au milieu des polders, représentent comme une petite cité particulière où le riche exploitant des terres grasses environnantes, pour abriter sa famille, ses ouvriers, comme aussi ses beaux chevaux, son bétail superbe, a obtenu, d'une division logique des bâtiments, une installation conforme à ses goûts de propreté, à ses qualités d'éducation très appréciable et d'instruction supérieure à celle de nos ruraux.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur la richesse de quelques-unes de ces familles: dans les provinces que nous venons de citer, celle-ci est clairement visible quand, nombreux, en caravanes bruyantes et caquetantes, ces placides fermiers et leurs femmes et filles aux atours démodés, mais si caractéristiques, affluent aux kermesses, aux marchés des petites cités qui sont leur Bruxelles et leur Paris. Les carrioles qui les amènent ont encore un cachet xviii^e siècle très prononcé; les chariots de labour, les outils de toute sorte, les pots et casseroles, les seaux bleus éclatants, tout cela, pour celui qui passa dans ces lieux, est resté fixé aux yeux, à la mémoire. Les mœurs paraissent ne pas devoir subir encore l'influence de ce qu'on appelle « le moderne », mais les costumes pourraient bientôt disparaître; les bonnets à dentelles, recouvrant les plaques d'or des tempes de ces dames se surmontent de chapeaux à la mode (plus ou moins); cela fait une première atteinte à la tradition.

Le nivellement, du reste, est proche qui, partout, uniformisant les usages, les habitudes, les façons d'être. s'attaquera tout d'abord à l'aspect extérieur des habitants de tous les pays; il est fatal que le Zélandais, un des derniers ayant mode et coupe d'habillement désuets, se débarrasse de ces vêtements qui le rendent peut-être à ses yeux un peu ridicule et il se transformera en un citoyen quelconque.

Mais ces quelques considérations nous ont éloigné de notre but; si nous avons cru pouvoir introduire dans cette étude ces réflexions sur le mode d'habillement de nos proches voisins, c'est que, chez eux, il est adéquat à leurs maisons, à leurs véhicules, à leurs intérieurs, à toutes leurs pièces de mobilier. Ces grands morceaux de leur vie isolée n'ont pas trop varié depuis des années nombreuses, tandis que chez nous, des siècles de misère relative, de courts et factices éclats de richesse, dans les campagnes, notamment à la fin du xviii^e siècle, au nord de Gand par exemple, ont imprimé à ce que nous avons encore vu des constructions minables, très anciennes, aux chaumières de nos paysans, un caractère le plus souvent très primitif, une apparence antique des plus prononcées.

En étudiant d'abord à travers les miniatures, les tableaux de

notre ancienne école flamande, à travers les gravures si documentaires du vieux Breughel, ce que paraît être la maison rurale, l'aggloméré de ces villages des Flandres et du Brabant, nous verrons la tradition de la maison qu'ils connurent, les artistes des vieux temps, se continuer chez nous presque jusqu'à l'aurore du xx^e siècle.

Le goût spécial des sites pittoresques de nos campagnes flamandes, nos flâneries, le crayon à la main, nous familiarisèrent, aux temps déjà un peu lointains de notre jeunesse, avec ces silhouettes étrangement cahotantes des maisons, des habitations agricoles.

Le souvenir de l'aspect admirablement coloré de certains villages, explorés à cette époque, vers les années 1880 (et nous en visons particulièrement un des plus proches de Grammont, Onckerzeele), est resté vivace à notre esprit. C'était le plus imprévu, le plus savoureux tohu-bohu de cahutes tordues et déchiquetées, penchées au bord de sentiers dégringolant les pentes du Mont Grammontois, vers la vallée de la Dendre et le Nord.

En quelques années, tout cela fut nivelé, rasé, arrangé en blocs bâtis bien propres, nets et secs comme épures d'officine d'architecte... Il ne reste rien des centaines de bicoques qui faisaient, avec le pays environnant, bosselé à plaisir, un ensemble ravissant.

Nous avons retrouvé quelques croquis, malheureusement trop rares qui nous restent des excursions faites vers 1880 et depuis, dans la contrée entre Gand et Grammont, à Baelegem entre autres, où beaucoup de jolies métairies vétustes existaient encore il y a quelques années. Certes, toutes ces curieuses constructions étaient plutôt des maisons d'ouvriers agricoles, de petits cultivateurs. En cette contrée flamande, la division des terres, extrêmement étendue, rend l'absence de la cense puissante du pays brabançon et surtout hennuyer et hesbignon très naturelle. Là ce sont des agglomérés de constructions en carré, entourés de murs autour d'une cour de ferme énorme quelquefois, où évoluent chevaux et bestiaux en nombre considérable. L'exploitation des terres est poussée, en ces contrées du centre de notre pays, à un degré extraordinaire, et est aux mains de gros propriétaires, de fermiers en somme peu nombreux.

Ce qui caractérise notre ferme de dimension médiocre, en contrée flamande, c'est sa distribution resserrée, le plus souvent en bâtiments

isolés autour d'une cour réduite à sa plus simple expression. On en trouve, de cette forme, de ce type resté séculaire, dans tous nos villages flamands. Mais nous n'étudions pas seulement l'aspect de ces petites métairies, mais celui de la maison rurale en général; c'est à les examiner, pour leur originalité, pour leur logique adaptation à nos usages locaux, que nous allons nous attacher.

Et tout d'abord, il y a lieu de consulter les documents anciens, venus jusqu'à nous, qui permettent de se rendre compte de ce qu'étaient les lares de nos paysans au moyen âge. Ces documents, pour les temps très anciens, sont bien rares; nous ne pouvons qu'exceptionnellement en trouver remontant au delà du xv^e siècle. Les manuscrits à miniatures, flamands ou brabançons, nous donnèrent mainte indication précise sur ces habitations de la campagne, exclusion faite des châteaux qui y existaient. Les reproductions, admirables et si impatientement attendues, des magnifiques recueils des maîtres du pinceau de nos contrées, sont venues à leur heure et coup sur coup, on put voir paraître des albums, aux précieux renseignements divers, parmi lesquels il y a à citer particulièrement le *Grimani* de Venise, l'*Hortulus Animæ*, de Vienne, les délicieuses Heures de Turin et de Chantilly, etc.

Nous puiserons là les plus anciennes représentations de maisons rurales — elles sont animées, dans les originaux, de figurines d'un charmant naturel, naïf et touchant. Ils rendent si bien l'aspect, la vie ancienne de ces coins de terre, de ces milieux agrestes qu'une émotion vient à celui qui les connaît, de les retrouver, tout entiers, en images qui remontent à quatre siècles.

En en faisant, au début de cette étude, la citation et la reproduction, il nous est agréable de montrer nos grands peintres primitifs tels Hubert van Eyck et son atelier ou son entourage (ce que le C^{te} Durrieu appelle les ateliers flamands) aux prises avec la représentation sincère et véridique du paysage de nos régions et des maisons qui s'y trouvent. Cette période d'un siècle nous mènera au moment où, ici, à Gand, à Bruges, les Benning, les Horebaut, continuant une tradition déjà lointaine, illustrent avec un soin, un talent extrême des livres d'heures, des recueils religieux. Ils y laissent des souvenirs, toujours précieux à consulter, à comparer, de leurs excursions aux

environs des villes. Ils y ont été frappés par un vrai pittoresque ; un sens du paysage, que l'on croit presque contemporain de nos artistes récents, y éclate à chaque feuillet. Il n'en est guère, dans aucune école, qui aient autant qu'eux ressenti les beautés des campagnes, des arbres, des vallées vertes, des rochers aux riches teintes, des horizons extrêmement étendus, fuyant aux bleus les plus fins et les plus vaporeux.

Un auteur averti et très consciencieux, M. Martin Schweisthal, publia dans les Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, en 1906, une étude fouillée sur le sujet qui nous intéresse ; ses pages bourrées d'observations et de faits curieux ont souvent été relues par nous. L'auteur envisage le type de la maison rurale, chez nous, en Brabant, en Flandre, en Pays Wallon, en Ardenne et les documents qu'il joint, en reproductions, sont des mieux choisis. Nous nous sommes inspiré de cette étude pour celle que nous entamons ici. Elle sera plus exclusivement consacrée à nos maisons flamandes, dont quelques rares exemples existent encore et dont nous pouvons examiner les détails. M. Schweisthal souhaite que la tradition de la maison rurale ancienne ne disparaisse pas complètement. En terminant son travail, il émet ce vœu et c'est à vrai dire, une pensée sage et dont on doit tenir compte.

Au moment où, à Gand, à notre exposition de 1913, on a voulu constituer un village moderne sinon modèle, en tenant compte de tous les desiderata du progrès, tant au point de vue de l'habitation que de sa distribution et de ses abords, de la grande et petite voirie dont s'occuperont des spécialistes, on aurait à veiller aussi aux prescriptions de l'hygiène, mieux entendues qu'elles ne l'étaient chez nos ancêtres. Mais tout cela, c'est le présent et une préparation d'avenir.

Ces recherches scientifiques, pédagogiques, un peu sèches et solennelles en leur forme administrative, pour intéressantes qu'elles soient, ne sont pas de notre ressort ni de notre goût actuel. Nous en revenons au but poursuivi ici ; il peut se résumer en ces dernières lignes d'introduction ; où les documents picturaux, pittoresques devraient parler leur joli langage, le verbiage écrit peut devenir fastidieux et insipide.

Il est visible que les maisons rurales ont été, en très grande partie, chez nous et chez nos voisins hollandais, renouvelées au xviii^e siècle. Le même phénomène s'est produit dans les villes. Une nouvelle transformation s'opéra au xviii^e siècle; elle est surtout appréciable dans les campagnes; de ce temps il reste beaucoup de constructions intéressantes. Mais les mœurs et ustensiles changent et, par exemple, on ne trouve presque plus un seul foyer en Flandre, un âtre ancien, qui ne soit remplacé par un vulgaire poêle en fonte. Les montants de la hotte et celle-ci même subsistent encore, alors que tout le reste est sacrifié au placement de ce poêle ronronnant, aux blafardes lueurs. La bonne odeur du bois brûlé, la vue des fagots qui brillaient à même le contre-cœur si velouté en son noir intense, dans l'âtre, tous ces vieux souvenirs d'excursions d'antan, sont choses disparues.

Avant que plus un lien, plus un trait d'union ne nous raccorde au passé, avant que la vulgarité des moyens de vivre actuels, ait définitivement anéanti même la trace et le souvenir des mœurs ancestrales, ne serait-il pas bon qu'une très sérieuse étude de folklore, étendue aux usages, aux ustensiles, aux meubles, aux intérieurs, à toutes les manifestations de la vie et des façons d'être de nos paysans, soit enfin entamée?

Dans les villes, dès longtemps, le bien-être, le confort, ont nivelé partout les moyens d'existence et les milieux urbains ne peuvent plus rien nous révéler, nous apprendre de ce que fut la vie ancienne. Quelques meubles seuls, rapportés par une sorte d'engouement de mode, de quelque vagabondage chez l'antiquaire, dénotent chez le citadin comme un regret des formes et des usages abolis. Qui n'a pas son *horlogiekas*, son bahut, sa vieille table et ses chaises Rubens ou ses *begijnestoelen*?

Je souhaite que la tentative de 1910, à Bruxelles, de Folklore, puisse être suivie d'une exécution définitive, complète, vivante, d'où le milieu paysan ne soit pas écarté. C'est là que se perpétue encore, en quelques recoins perdus, la vie simple, naturelle, sans fard et sans apprêts, des ancêtres.

La vue des milieux que les vieux peintres nous retracent est bien faite pour nous inciter à reconstituer ces curieuses maisons

rurales et à nous y aider. Les meubles, les chaises, les escabeaux, tant d'autres détails qui se trouvent dans mes dessins originaux ou dans mes reproductions sommaires, sont encore d'usage courant dans nos campagnes.

Si le foyer est le plus souvent privé de sa crémaillère, si le jambon tend à disparaître des poutres brunies, tout le reste, la salle, le vieux coffre, la lourde armoire, les petites chaises basses, aux osiers tressés, sont toujours là, et c'est du parfum des vieux temps révolus qu'ils avaient pour moi, qu'est née la série de croquis recueillis en ce travail.

Une observation finale.

Il est bon de la faire, afin qu'on ne se méprenne sur nos intentions ni sur nos idées exprimées plus haut. Certes, il ne peut être un instant question de recommander le retour à la simplicité, à la primitivité de certains des milieux représentés dans ces feuilles. Le côté pittoresque nous en a frappé, il nous a séduit pour d'autres ; mais une part de poésie en émane surtout de la manière de voir du peintre, du graveur ou du dessinateur.

Son sentiment a parlé et transparait en son œuvre. Ce n'est donc pas la copie de ces intérieurs ni de ces extérieurs qui est recommandée ici, mais la poursuite du sens architectural intime, du charme du terroir, dans le traditionnel foyer de nos contrées et qui s'y peut retrouver. Liberté d'interprétation doit être laissée à tous et pour exprimer notre pensée plus clairement, tel toit de chaume, tel cadre de fenêtre, tel escalier ou tel meuble entrevu ici, peut donner une inspiration qui, toujours, nous paraît devoir être préférable et meilleure à tous les points de vue que le document d'origine étrangère, quelque attirant qu'il puisse paraître tout d'abord.

Ce sont les traditions locales, régionales, séculaires que nous défendons ici.

Il n'y a pas lieu de les abandonner pour copier d'autres modèles, de joliesse factice ; on les consulte trop souvent, on les transpose en toutes en nos campagnes et ils y sont dépayés.

Ce que nous en disons résulte d'observations et de réflexions sincères, et nous avons pensé qu'il y avait lieu de prouver aux

gens dont le goût s'est dévoyé en l'occurrence, que le retour à notre construction rurale traditionnelle, naturelle, s'impose et ne peut que donner d'excellents résultats.

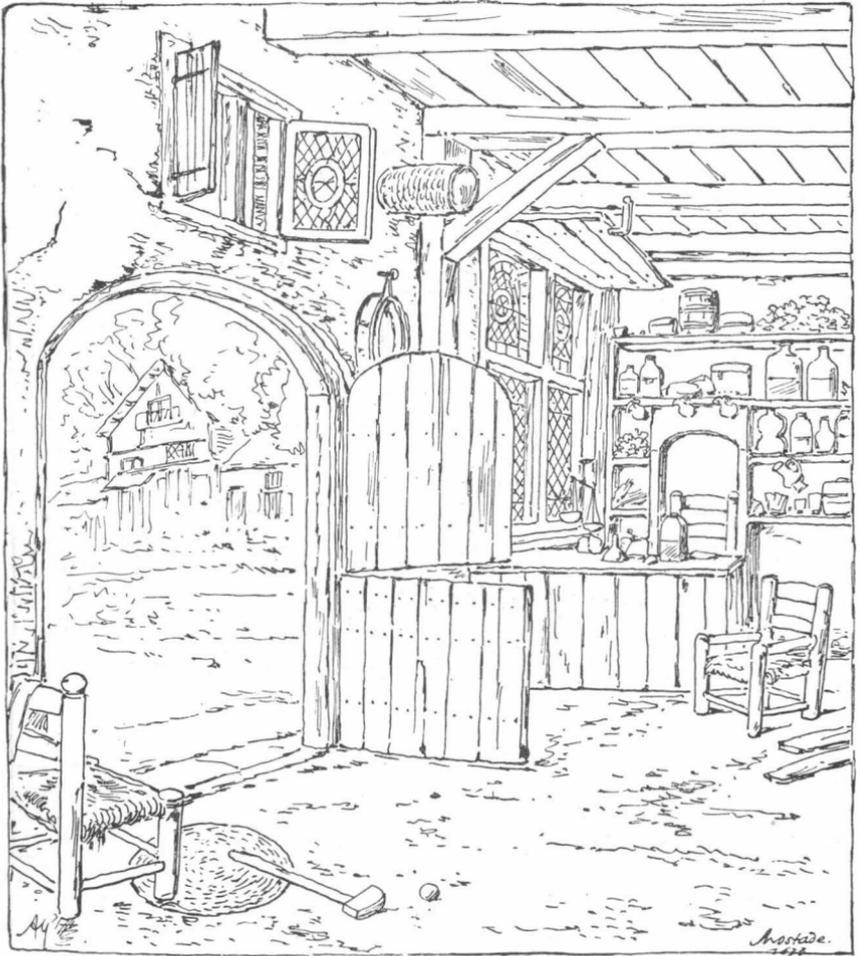
ARMAND HEINS.

Le texte qui précède constitue la préface, ou plutôt le résumé de celle-ci, d'un album de planches en préparation et qui sera publié en 1913.



d'après Cornelis Dusart.
1660-1704.

INTÉRIEUR DE CABARET. XVII^e SIÈCLE.
(ÉCOLE HOLLANDAISE).

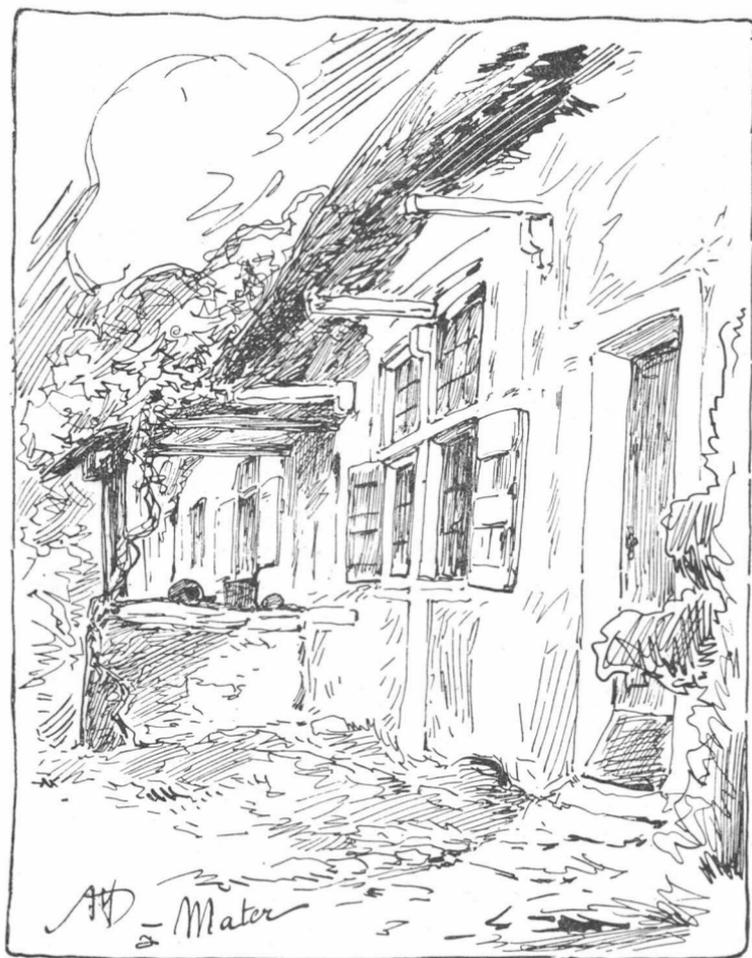


INTÉRIEUR DE BOUTIQUE. XVII^e SIÈCLE.
(ÉCOLE HOLLANDAISE).

PL. C.

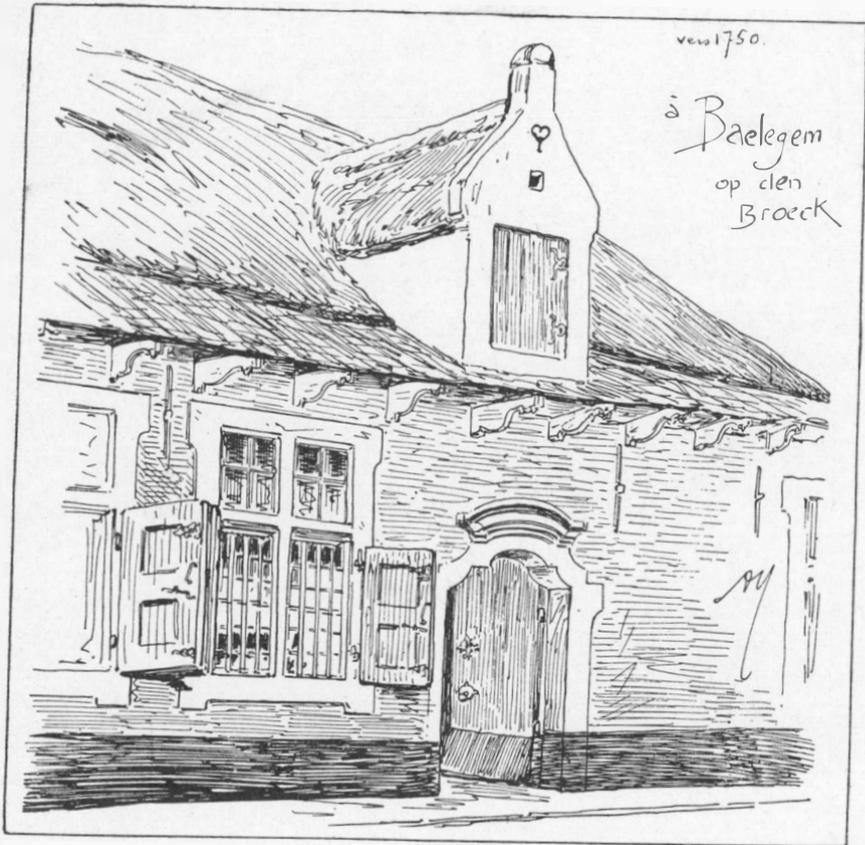


MAISON DE PAYSAN A HERMELGEM (FLANDRE)
DATÉE 1750.



MASURE AVEC PUIS COUVERT, MILIEU XVIII^e SIÈCLE A MATER.

PL. E.



MAISON EN BRIQUES ET PIERRE BLANCHE, A BAELEGEM,
(VERS 1750).

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

Texte: La feuille de 16 pages: (1)

Papier du Bulletin	5 centimes
" velin	8 "
Couverture non imprimée	1 "
" imprimée	5 "

Titre et faux-titre:

Papier du Bulletin	5 centimes
" velin	8 "

<i>Brochage:</i> de 3 feuilles au moins	3 "
" de 3 à 6 feuilles	6 "
" de plus de 6 feuilles	8 "

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES, DU 14 AVRIL 1912

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure, sous la présidence de M. De Ceuleneer, *président*.

Sont présents: MM. Donnet, *secrétaire*; Geudens, *trésorier*; Stroobant, président Blomme, D^r. Van Doorslaer, Bergmans, L. Blomme, Willemsen, baron de Borrekens, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, van der Ouderaa.

Le procès-verbal de la séance du 4 février 1912 est lu et approuvé. Il est procédé au vote pour l'élection de deux conseillers, en remplacement de MM. Hymans et Cogels, décédés.

MM. Pirenne et Bergmans sont élus.

Pour la nomination de deux membres titulaires, également en remplacement de MM. Hymans et Cogels, il est procédé à un nouveau scrutin, à la suite duquel MM. Hulin et Casier sont proclamés membres titulaires.

Quatre places de membre correspondant regnicole sont vacantes par suite du décès de MM. Dupont et Diegerick et de la nomination de MM. Hulin et Casier comme membres titulaires.

Neuf candidatures ont été présentées et, après plusieurs scrutins, sont nommés:

MM. Des Marez, archiviste de la ville de Bruxelles;

Capart, conservateur au Musée du Parc du Cinquantenaire,
à Bruxelles;

De Decker, juge de paix à Tamise;

de Marneffe, chef de section aux Archives générales du royaume
à Bruxelles.

Sont ensuite nommés par acclamation:

1^o Membres honoraires étrangers:

MM. Corrado Ricci, directeur général des antiquités et des beaux-arts à Rome;

Schmarsow, professeur à l'Université de Leipzig.

2° Membres correspondants étrangers:

MM. Dr professeur Walther Bombe, à l'Institut allemand à Florence;

Deschelette, conservateur du Musée de Roanne;

Pierre Dubois, à Amiens;

Dr X. Smits, archiviste adjoint de l'Etat à Bois-le-Duc;

Dr Gustav Glück, conservateur de la Galerie impériale et royale, Vienne;

de Saint-Léger, professeur à l'Université, Lille;

Colenbrander, secrétaire de la Commission royale d'histoire, à La Haye;

Van Riemsdyck, archiviste général honoraire du royaume, à La Haye;

H. de Montégut, château des Ombras par La Rochefaucauld;

Nineu Ferreira Pinto, secrétaire de l'Instituto historico e geographico Parahybano, à Parahyba do Norte (Brésil).

La séance est levée à 2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
AD. DE CEULENEER.

SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUILLET 1912

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. De Ceuleneer, *président*.

Sont présents: MM. Soil de Moriamé, *vice-président*; Fernand Donnet, *secrétaire*; D^r Van Doorslaer, Casier, Willemsen, vicomte de Ghellinck, membres titulaires; MM. Dilis, Heins, Van Heurek, de Marneffe, Fris, membres correspondants regnicoles; M. le comte de Caix de Saint-Aymour, membre correspondant étranger.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. Geudens, *trésorier*; de Witte, chanoine van den Gheyn, membres titulaires; Coninckx, membre correspondant regnicole.

Le procès-verbal de la séance du 17 juin 1912 est lu et approuvé.

Il est donné lecture de lettres de M. le D^r X. Smits, qui remercie pour sa nomination de membre correspondant étranger; de MM. de Marneffe, Conrado Ricci, De Decker, de Saint-Léger, qui accusent réception de leur diplôme; de M. L. Blomme qui remercie pour les félicitations qui lui ont été adressées à l'occasion de son jubilé professoral.

Il est encore donné connaissance:

Du programme du prix institué par la Société des Sciences, Arts et Lettres du Hainaut, pour encourager l'étude de l'histoire de la ville de Mons.

D'une circulaire de la Société d'archéologie de Bruxelles, qui annonce qu'elle a reçu le titre de royal et qu'elle compte fêter, au mois de novembre, le 25^e anniversaire de sa fondation.

D'une invitation de l'American antiquarian Society de Worcester, pour assister aux fêtes du centenaire de sa fondation.

D'une brochure de la direction de l'Exposition universelle de Gand, sollicitant la participation à l'hommage qui sera rendu, en 1913, aux frères van Eyck.

Pris pour notification.

M. le président engage tous les membres à coopérer autant que possible à l'œuvre du *Corpus inscriptionum belgicarum*.

M. Ch. Hodevaere, conservateur-adjoint des archives à Mons,

présente un manuscrit consacré aux épitaphes recueillies dans l'ancien couvent des filles de Sainte-Marie à Mons et en sollicite l'impression dans les publications de l'Académie. Sur rapport favorable, l'insertion au Bulletin est accordée.

M. Donnet dépose la liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque et donne lecture du compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces pièces seront imprimées dans le Bulletin.

M. Fris donne connaissance de son travail relatif à Guillebert de Mets et établit son origine grammontoise. Cette étude sera réservée aux Annales.

M. Heins donne lecture d'une note relative aux anciennes constructions rustiques en pays flamand, et M. Dilis fournit des détails sur la fonte, en 1605, par Jean Grogniart de Mons, d'une cloche pour l'église Saint-Jacques à Anvers. Il est décidé de faire paraître ces deux notes dans le Bulletin.

M. de Marneffe fait l'histoire de la fabrication de la porcelaine à Bruxelles. Il soumet divers spécimens de cette fabrication, appartenant à ses collections. Son étude paraîtra dans les Annales.

M. le vicomte de Ghellinck proteste contre le placement, dans l'église de Pamele à Audenarde, d'un chemin de croix encadré d'un revêtement en marbre. Il s'exprime en ces termes :

MESSIEURS,

On va placer, dans le pourtour du déambulatoire de l'église de Pamele, à Audenarde, un chemin de la croix qui déparera complètement cette magnifique construction du XIII^e siècle.

D'après le projet, ce chemin de la croix, peint d'ailleurs par un artiste de valeur, sera encadré de marbres brillants, et tout le pourtour du déambulatoire sera également revêtu de plaques de marbres verts, jaunes et gris, sur une hauteur d'environ deux mètres. L'effet de ces marbres miroitants dans le cadre sombre et sévère de cette vieille église sera tout à fait déplorable.

La restauration complète et peut-être trop radicale de l'édifice a été faite par M. l'architecte Van Assche. Je dis : peut-être trop radicale ; car les charmants petits monuments d'autres époques qui

s'y trouvaient ont été enlevés; ainsi les deux magnifiques gisants de la Renaissance, tombeaux des Sires de Pamele, ont été enlevés du chœur pour être relégués dans le fond des collatéraux, derrière une pile de chaises, ainsi aussi un très beau tombeau de la famille Dilvael, du xvii^e siècle, a disparu; il était surmonté d'un ange pleureur en marbre blanc, pastiche probablement du célèbre ange pleureur d'Amiens. L'ange pleureur de Pamele, est devenu la proie des antiquaires.

Disparus aussi une quantité de monuments funéraires et de dalles, se trouvant partout dans l'église.

Il est toujours regrettable de voir enlever ces vestiges du passé, car dans une église, chaque âge apporte sa pierre et l'ensemble des ajoutes faites au cours des siècles, constitue en quelque sorte l'histoire du monument, qu'il faut toujours respecter.

Quoiqu'il en soit, dans le cas présent, la restauration faite par M. Van Assche, a produit un édifice d'une remarquable homogénéité, actuellement admiré par tous les connaisseurs et les nombreux touristes étrangers qui viennent le visiter.

N'est-il pas tout à fait regrettable, de voir maintenant cette homogénéité détruite par l'application, aux murs, d'une énorme plinthe en marbre dans laquelle se trouvera encastré un chemin de la croix peint à l'huile et de grandeur inusitée.

Plusieurs critiques s'imposent, elles ont été signalées à la Commission royale des Monuments, qui a passé outre et n'en a pas tenu compte.

1^o D'abord, l'emploi du marbre ne se justifie pas, surtout d'un marbre poli et brillant.

Le marbre était totalement inconnu dans nos pays au xiii^e siècle, on ne l'employait pas dans nos églises comme revêtement. On l'employait en Italie, dans le Midi de la France et partout où il se trouvait à pied d'œuvre, mais dans les Flandres on se servait de la pierre bleue de Tournai et de la pierre blanche de Baeleghem. Ce qui s'impose dans le déambulatoire de Pamele, c'est la pierre de Tournai en grand appareil et à joints creux.

2^o Si on veut mettre un chemin de la croix, il ne devrait pas être peint à l'huile, ce qui serait encore un anachronisme, il faudrait à la rigueur des fresques, ou bien mieux : des stations sculp-

tées en bas-relief, en pierre de Tournai, à l'instar des remarquables « ymagiers » du moyen âge, dont tant d'œuvres, pouvant servir d'exemple, sont parvenues jusqu'à nous.

3° Enfin, une dernière critique, c'est que le chemin de la croix n'était pas connu et n'existait pas à l'époque où fut construite l'église de Pamele. Il ne fut vraiment institué avec ses XIV stations que par Benoît XIV, qui y attacha toutes les indulgences que les pèlerins pouvaient gagner en visitant les Lieux Saints. Déjà avant lui, les papes Innocent XI et Innocent XII, Benoît II et Clément XII, s'en étaient occupé et avaient attaché des indulgences aux représentations des scènes de la Passion.

Mais le nombre qui était primitivement de VI ou VII ne fut porté définitivement à XIV que sous le pape Benoît XIV.

Loin de moi la pensée de vouloir supprimer tout chemin de croix à Pamele. Il y est absolument nécessaire et toute église doit avoir son chemin de croix. Mais alors qu'on le place d'une façon discrète, de façon à ne pas déparer l'ensemble magnifique de cette église remarquable.

Si on le veut en peinture, qu'il soit mis dans les bas-côtés ou dans le transept, alors sous forme de tableaux appendus aux murs ou aux colonnes.

Si on le veut dans le déambulatoire, qu'il soit fait alors en pierre de Tournai et sculpté en bas-relief. Mais jamais avec encadrement de marbre poli ».

Il est décidé d'écrire à M. le Ministre des Sciences et des Arts, pour lui demander d'empêcher que cet acte de vandalisme se commette.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
Ad. DE CEULENEER.

Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant
les mois d'Août et Septembre 1912

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

- J. E. JANSEN. O. Pr. Een Kempisch museum.
GEORGES DURAND. Chants royaux et tableaux de la Confrérie du
Puy-Notre-Dame d'Amiens.
PAUL GUYNEMER. Cartulaire de Royallieu.
 ID. La seigneurie d'Offémont.
ERNEST MATTHIEU. Commission royale des monuments. Comité pro-
vincial du Hainaut. Rapport annuel. 1912.
ALPH. DE WITTE. Note sur Jean-Henri Simon, graveur en pierres
fines.
 ID. Notes sur la numismatique cambrésienne.
SUNE AMBROSIANI. Gotländska kyrkoinventarier.
L. STROOBANT. Nécropoles à incinération mérovingiennes et hall-
stattiennes à Brecht.
 ID. Notes sur la Taxandrie, la Mansuarie, Ryen et
Stryen.
 ID. Le Musée de l'armée.
Comte PLUNKETT. Museums association. Presidential address.
D^r CHERVIN. La symbolisme dans la céramique américaine.
ARNOLD FAYEN. Lettres de Jean XXII. II.
FERNAND DONNET. Compte-rendu analytique des publications, Mai 1912.
 ID. Id, Juillet 1912.
Comte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR. Les archives et livres de
raison des Brossard des Ils.
Sir HERBERT GEORGE FORDHAM. La cartographie des provinces de
France.
 ID. Notes on british and irish intineraries and road
books.
VICTOR FRIS. Guillebert de Mets.
CHARLES HODEVAERE. Epiatphes recueillies dans l'ancien couvent
des filles de Sainte-Marie à Mons.

ARMAND HEINS. Les anciennes habitations rurales dans notre pays
et dans les contrées limitrophes.

2° ÉCHANGES.

- BRUXELLES. Les missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. XIV^e année. N^{os} 8 et 9.
- Id. Société royale d'archéologie.
Mémoires. Tome XXVI. Livr. 1 et 2.
- Id. Commissions royales d'art et d'archéologie.
Bulletin. 51^e année. N^{os} 1, 2, 3 et 4.
- Id. Société royale belge de géographie.
Bulletin. 36^e année. N^{os} 2 et 3.
- Id. Académie royale de Belgique.
Classe des lettres et des Sciences morales et politi-
ques et classe des Beaux-Arts.
Bulletin 1912. N^{os} 6 et 7.
- Id. Académie royale de médecine de Belgique.
Bulletin. IV^e série. Tome XXVI. N^{os} 6 et 7.
- Id. Société royale de numismatique.
Revue belge de numismatique et de sigillographie.
68^e année. 4^e livr.
- TERMONDE. Cercle archéologique de la ville et de l'ancien pays de
Termonde.
Annales. 2^e série. Tome XIV. 3^e et 4^e livr.
- LIÈGE. Wallonia.
XX^e année. N^{os} 7 et 8.
- VERVIERS. Société verviétoise d'archéologie et d'histoire.
Essai de bibliographie verviétoise. Vol. IV et V.
- ENGHIEN. Cercle archéologique.
Annales. Tome VII. 3^e livr.
- LIÈGE. Institut archéologique liégeois.
Chronique archéologique. 7^e année. N^o 7.
- Id. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.
Leodium. II^e année. N^{os} 8 et 9.

- GAND. Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin. 20^e année. N^o 6.
Annales. Tome XII. 2^e fasc.
Inventaire archéologique. Fasc. LV.
- LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.
3^e série. Tome VIII. 3^e livr.
- GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie.
Verslagen en mededeelingen. Juli 1912.
- LA HAYE. Genealogisch heraldiek genootschap « De Nederlandsche Leeuw ».
Maandblad. XXX^e jaargang. N^{os} 8 et 9.
- PARIS. Ministère de l'instruction publique et des Beaux-Arts. Comité des travaux historiques et scientifiques.
Bulletin archéologique. Année 1911. 1^e et 2^e livr.
Bulletin historique et philologique. Année 1910. N^{os} 3 et 4. Année 1911. N^{os} 1 et 2.
Section des sciences économiques et sociales. Bulletin. Années 1909 et 1910.
- Id. Revue des curiosités révolutionnaires.
2^e année. N^{os} 20, 21 et 22.
- Id. Polybiblion.
Partie technique. Tome CXXVI. 7^e, 8^e et 9^e livr.
Partie littéraire. Tome CXXV. 1^e, 2^e et 3^e livr.
- Id. Institut catholique.
Bulletin. 2^e série. 3^e année. N^o 7.
- Id. Les marches de l'Est.
4^e année. N^{os} 7, 8, 9 et 10.
- Id. Société française d'archéologie.
Bulletin monumental. 1912. N^{os} 1 et 2.
- Id. Société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. 2^e année. N^{os} 7 et 8.
- Id. Société nationale des antiquaires de France.
Mémoires. 8^e série. Tome I.
- TOURS. Société archéologique de Touraine.
Bulletin trimestriel. Tome XVIII. 2^e, 3^e et 4^e trim.

- BEAUNE. Société d'archéologie.
Mémoires. Année 1910.
- POITIERS. Société des antiquaires de l'Ouest.
Bulletin. 3^e série. Tome II. 2^e, 2^e et 4^e trim.
- TOULOUSE. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
Mémoires. IV^e série. Tome XI.
- ROUBAIX. Société d'émulation.
Mémoires. 5^e série. Tome I.
- EVREUX. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres
de l'Eure.
Recueil des travaux. VI^e série. Tome VIII.
- CAEN. Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.
Mémoires. Volume supplémentaire.
- SAINT-OMER. Société des antiquaires de la Morinie.
Bulletin historique. Tome XII. 3^e et 4^e fasc.
- NANCY. Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain.
Tome LXI.
- VALENCE. Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.
Bulletin. 180^e et 181^e livr.
- GRENOBLE. Académie Delphinale.
Bulletin. 5^e série. Tome IV.
- NIMES. Académie.
Mémoires. VII^e série. Tome XXXIII.
Sommaire des lettres pontificales. 1^e partie.
- ARRAS. Académie des sciences, lettres et arts.
Mémoires. 2^e série. Tome XLII.
- DUNKERQUE. Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences,
des lettres et des arts.
Mémoires. 53^e volume.
- BESANÇON. Société d'émulation du Doubs.
Mémoires. 8^e série. Vol. V.
- AMIENS. Société des antiquaires de Picardie.
Bulletin trimestriel. Année 1911. 3^e et 4^e trim.
- ORLÉANS. Société archéologique et historique de l'Orléanais.
Bulletin. Tome XVI. N^{os} 199 et 200.
Mémoires. Tome XXXIII.

- BÉZIERS. Société archéologique, scientifique et littéraire.
Bulletin. Vol. XLI. 1^e livr.
- SAINTE-S. Société des archives historiques.
Revue de Saintonge et d'Aunis. Vol. XXXI. Livr. 5 et 6.
Vol. XXXII. Livr. 1 et 2.
- ABBEVILLE. Société d'émulation.
Bulletin trimestriel. 1912. N^{os} 1-2.
- MONTPELLIER. Société archéologique.
Mémoires. Tome IV. 3^e fasc.
- LE HAVRE. Société havraise d'études diverses.
Recueil des publications. 1910. 1^r, 2^e, 3^e et 4^e trim..
L'abeille havraise.
- LIMOGES. Société archéologique et historique du Limousin.
Tome XI. 1^e livr.
- BAR-LE-DUC. Société des lettres, sciences et arts.
Mémoires. 4^e série. Tome VIII.
- LILLE. Société d'études de la province de Cambrai.
Bulletin mensuel. Janvier-Décembre 1911.
- AIX. Université. Faculté de droit.
Annales. Tome IV. 3, 4.
Faculté des lettres. Tome IV. 3, 4. Tome V. 1, 2.
- LYON. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Mémoires. 3^e série. Tome XII.
- COMPIÈGNE. Société historique.
Procès-verbaux. XIX et XX.
Bulletin. Tomes XIII et XIV.
- PÉRIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.
Bulletin. Tome XXXIX. 4^e livr.
- LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon.
13^e année. N^o 76.
- RATISBONNE. Historische Verein van Oberpfalz und Regensburg.
Verhandlungen. 63 Band.
- HEIDELBERG. Historisch philosophische Verein.
Neue Heidelberger Jahrbücher. Band XVII. Heft 1.
- DUBLIN. Royal Irish Academy.
Proceedings. Vol. XXX. Sect. C. N^{os} 4, 5, 6, 7, 8, 9,
10, 11.

- KOLOZSVAR. Musée national de Transylvanie.
Travaux de la section numismatique et archéologique.
III. 2.
- ROME. R. Accademia dei Lincei.
Notizie degli scavi di antichità. Vol. VIII.
Supplemento. Vol. IX. Fasc. 1 & 2.
- CATANÈ. Società di storia per la Sicilia Orientale.
Archivio storico per la Sicilia Orientale. Anno IX. fasc. 1 & 2.
- PALMA. Società archeologica luliana.
Bolletti. Agosto-Settembre de 1912.
- UPSALA. Kungl. Humanistiska vetenskaps samfundet.
Skrifter. Band 10. I. — 10. II. — XIII.
- STOCKHOLM. Kungl. vitterhets historie och antikuitets Akademien
Götlandska Kyrkoinventarier.
- MOSCOU. Société impériale des naturalistes.
Bulletin. Année 1911. Nos 1-3.
- BATAVIA. Bataviaasch genootschap van Kunsten en Wetenschappen.
Tijdschrift voor indische taal-, land- en volkenkunde.
Deel LIV. Afl. 3 en 4.
Notulen van de algemeene en directievergaderingen.
Deel XLIX. afl. 3 en 4.
Commissie in Nederlandsch Indië voor oudheidkundig
onderzoek. Oudheidkundig verslag 1912.
- PHILADELPHIE. American philosophical Society.
Proceedings. Vol. LI. Nos 203 & 204.
General index to the proceedings. Vol. 1-50.
- WASHINGTON. Smithsonian Institution.
Bureau of American ethnology. Bulletin 47.
- CINCINNATI. Cincinnati museum association.
31th annual report.
- BOSTON. American Academy of arts and sciences.
Proceedings. Vol. 46. No 25. Vol. 48. No 1.
- MONTREAL. Antiquarian and numismatic Society.
The Canadian antiquarian and numismatic journal. Vol.
IX. No 1.

3^o CATALOGUES ET JOURNAUX.

- LONDRES. George Routledge & sons.
The Broadway house list of forthcoming and recent publications.
- MANILE. Price list of Philippine photographs for sale by the bureau of science.
- DUNKERQUE. Catalogue de la bibliothèque de feu M. Alexandre Bonvarlet.
- PARIS. Paul Guthner. Catalogues divers.
- STUTTGART. Julius Hoffmann. Publications artistiques.
- LONDRES. P. M. Barnard. Catalogue of Books. Tudor & Stuart periods. Miscellaneous books.
- OSNABRUCK. Ferdinand Schönigh. Lagerkatalog n^o 138.
- MILAN. Ulrico Hoepli. Monumenti storici ed artistici del canton Ticino.

Compte-rendu analytique des principales publications
parvenues à la Bibliothèque pendant les mois
d'Août et Septembre 1912

MESSIEURS,

En 1388 aurait été fondée par les rhétoriciens de la ville d'Amiens la confrérie du « Puy-Notre-Dame ». Tous les ans, un maître était élu pour présider aux cérémonies et à l'administration de la pieuse association. « Le maître élu devait faire exécuter un tableau dont la Vierge formait le motif principal, entourée de scènes allégoriques se rapportant à la pensée exprimée dans un refrain proposé par lui et inscrit sur le tableau. D'autre part, un prix annuel était accordé pour la composition d'un « chant royal » composé d'après ce refrain qui était consacré à la louange de la Vierge et renfermait parfois aussi une allusion à la profession du maître. Le « chant

royal » était inscrit sur un placard qui, avec d'autres compositions accessoires, entourait le tableau lorsqu'il était suspendu dans la cathédrale. Au début, lors de l'expiration de ses fonctions, le maître rentrait en possession du tableau et de ses annexes, mais à partir de 1491, les peintures restèrent appendues dans l'église. Quand, en 1517, François I visita la cathédrale d'Amiens, il était accompagné de sa mère Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême; celle-ci manifesta le désir de posséder une copie de ces tableaux et des chants royaux. Le magistrat s'empressa de lui donner satisfaction. Il les fit copier, par le peintre Jacques Platel, d'Amiens; les ballades furent transcrites par le prêtre Jean des Béguines, tandis que les lettres capitales furent composées par Guy le Flameng. D'autre part, les copies de Platel furent enluminées par Jean Pinchone de Paris, et Pierre Faucheux, de la même ville, relia le volume. Ce précieux recueil existe encore; il appartient actuellement à la Bibliothèque nationale. C'est à sa reproduction que s'est attaché M. Georges Durand. *Les chants royaux et tableaux de la Confrérie du Puy de Notre-Dame d'Amiens* ont été publiés par la « Société des Antiquaires de Picardie ». Cet intéressant volume constitue un document important pour l'étude de l'art à la fin du xv^e siècle et au commencement du siècle suivant. Ses planches fournissent aussi de très utiles renseignements pour l'histoire du costume et la reconstitution de maintes phases de la vie intime de cette époque.

Deux grands volumes in-4^o, qui ont pour auteur M. Paul Guyemer, nous sont offerts par la « Société historique de Compiègne ». Le premier constitue le *Cartulaire de Royallieu*. C'est la transcription d'un manuscrit exécuté, en 1358, sur l'ordre de frère Simon de Senlis, prieur de l'abbaye du Val des Ecoliers, près de Langres. C'est aux religieux de ce prieuré qu'avait été confié le service et l'entretien de l'église dédiée à sainte Catherine et construite à Paris dans la grand'rue Saint-Antoine, en commémoration de la bataille de Bouvines. Au début du xiv^e siècle, un prieuré issu de la maison mère, fut créé à côté de la maison royale de la Neuville au Bois; son église fut dédiée à saint Louis, et le pays fut appelé Royallieu; d'autre part, les frères furent appelés à desservir la chapelle royale en ce lieu et ailleurs encore. Une période de grande prospérité s'ouvrit et n'est interrompue en 1334, que par un incendie

désastreux. C'est à la suite de cet événement que fut composé le cartulaire que M. Guynemer édite aujourd'hui et qui, au point de vue du droit ecclésiastique et des privilèges religieux du moyen âge, peut utilement être consulté.

Le second volume du même auteur est consacré à la *Seigneurie d'Offemont*. Située dans le territoire forestier de Laigue, qui s'étend de l'Aisne à l'Oise, elle a pour siège un manoir qui existait déjà au XIV^e siècle et qui fut rebâti au XVI^e. Elle appartient tour à tour aux Thourotte et aux Nesle. En 1487, l'héritière de cette dernière maison, Louise de Nesle, épousa Jean de Bruges dit La Gruthuse. La seigneurie passa ensuite aux Montmorency et aux Bourbon Condé, pour tomber plus tard entre les mains de familles de financiers. A proximité d'Offemont fut fondé, en 1331, le prieuré de Sainte-Croix, dont il ne subsiste plus que des ruines. De fort belles planches représentant celles-ci en détail, et d'autres, reproduisant les portraits de nombreux seigneurs et dames d'Offemont, ajoutent à l'intérêt de ce volume.

A signaler dans les « Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc », le recueil constitué par le lieutenant Chentin, des *Vignettes et sceaux des papiers militaires pendant la révolution française*. Dans ce genre, plusieurs publications ont déjà été faites, notamment en Belgique. Cette nouvelle collection de milliers de vignettes, très fidèlement reproduites, constitue un appoint important à cette série qu'il est fort utile, au point de vue de l'histoire de la période révolutionnaire, de compléter dans la mesure la plus large.

Encore une fois, le nouveau volume de mémoires que nous fait parvenir la « Société d'émulation de Roubaix » est uniquement consacré à des travaux de M. le chanoine Leuridan. Ce sont divers dénombrements qui fournissent de nombreux renseignements relatifs aux habitants de Roubaix en 1596, en 1673 et en 1764; et c'est surtout un guide historique et descriptif de la même ville, enrichi de nombreuses illustrations.

Tous ceux qui s'occupent d'histoire artistique, connaissent le *Jugement dernier*, le magnifique polyptique de l'Hôtel-Dieu de Beaune. Maintes fois il a minutieusement été décrit. Mais si l'on sait que son existence est déjà constatée par un inventaire de 1501,

on ne possède malheureusement aucune donnée certaine au sujet de son auteur. On l'attribua, il y a quelques années, à Jean van Eyck, mais ce grand peintre était mort avant qu'il fut question du tableau. On voulut alors y reconnaître une œuvre de Roger Van der Weyden. Mais cette attribution ne reposait sur aucune base positive. A son tour M. P. Latour s'occupe de cette question dans les « Mémoires de la Société d'archéologie de Beaune ». (Année 1910).

Dans le *Retable de l'hôtel-Dieu de Beaune*, il reconnaît à l'évidence l'œuvre de deux mains. Certaines figures se distinguent par des caractères anatomiques bizarres et caractéristiques. Ces mêmes caractères se retrouvent dans le *Jugement Dernier* de Berlin, dans la *Descente de croix* de Lubeck, chez les anges du triptyque d'Anvers qui, tous trois, sont l'œuvre de Memling. Sur la bordure d'un manteau, M. Latour a découvert deux lettres richement exécutées et entrelacées, un *M* et un *I*, suivies d'une date qui pourrait être 1450. Or, en 1452, Memling et Van der Weyden partaient pour l'Italie. Dans le polyptique, diverses parties offrent des analogies frappantes avec des peintures de ce dernier artiste. De l'exposition de ces particularités, il résulterait que le polyptique de Beaune serait l'œuvre collective de Memling et de Van der Weyden. C'est une nouvelle solution qui paraît intéressante et mériterait d'être confirmée.

A la fin du XVIII^e et au commencement du XIX^e siècle, vivait à Bruxelles un graveur en médailles, qui avait nom Simon, et dont l'existence véritablement romantique donna lieu à plusieurs biographies plus ou moins exactes. Notre confrère, M. Alph. de Witte, s'est attaché à rectifier ces erreurs dans une *Note sur Jean-Henri-Simon, graveur en pierres fines et médailleur bruxellois*. Celui-ci, qui appartenait à une famille de graveurs sur pierres, naquit à Bruxelles, en 1752, et mourut dans cette ville en 1834. Il travailla à Paris et, pendant son séjour en France, prit les armes et participa aux luttes de la République et de l'Empire, ce qui lui valut le grade de lieutenant-colonel et la décoration de la Légion d'honneur. Les catalogues des divers salons de Bruxelles, de Gand et d'Anvers montrent quelle fut son activité artistique. Non seulement il grava de nombreuses pierres fines et grand nombre de médailles, mais il organisa encore des con-

cours, en proposant, dans ce but, des médailles spéciales au salon d'Anvers de 1819. Il forma divers élèves, qui collaborèrent avec lui à la série métallique des hommes illustres des Pays-Bas.

« L'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen » a célébré, l'année dernière, le millénaire de la Normandie. A cette occasion, elle a publié un volume de mémoires supplémentaires, dans lequel M. Henri Prentout a condensé son cours d'histoire, professé à l'Université, sous la forme d'un *Essai sur les origines et la fondation du duché de Normandie*. En 911, ou peut-être en 912, fut conclu le traité de Saint-Clair-sur-Epte, en vertu duquel Charles-le-Simple cédait la Normandie à Rollon. Mais le texte de ce traité est perdu; on ignore les limites précises du territoire concédé; on ne sait pas exactement qui était Rollon, s'il était Danois ou Norvégien ou Suédois; on ne possède pas de renseignements sur les institutions qu'il donna au duché. D'autre part, avant l'arrivée des Normands, le pays était habité par d'autres populations également étrangères. On les croit saxonnes ou franques, et il y a lieu de rechercher jusqu'à quel point celles-ci furent influencées par la civilisation romaine. Ce sont là des problèmes d'une importance capitale. M. Prentout les examine tour à tour et les passe au crible de la critique la plus sévère. En conclusion, il affirme que l'origine de la Normandie est obscurcie par de nombreuses légendes. Celles-ci ont tellement défiguré la réalité historique, que l'auteur ne croit plus à la constitution définitive de la Normandie en 911, ni à la cession de la Bretagne; il doute de l'origine danoise de Rollon. Dans tous les cas, les trois peuples scandinaves ont créé des établissements en Normandie, et c'est de cette association d'influences originelles qu'est procédé l'esprit d'entreprise auquel la Normandie doit son passé glorieux.

Le plus célèbre des peintres Teniers, l'un des fondateurs de notre Académie des Beaux-Arts, David Teniers II, après avoir quitté Anvers, sa ville natale, s'était fixé à Bruxelles, où il mourut en 1690. Il s'était bâti dans la capitale une maison que lui même qualifiait « d'ornement digne de la ville ». Les historiens bruxellois étaient d'accord pour identifier l'emplacement de cette demeure avec une partie du pittoresque immeuble appelé « la Synagogue » qui s'élevait au coin de la rue Ravenstein et qui, malheureusement,

est récemment tombée sous la pioche des démolisseurs. Cette identification était fautive, et notre confrère M. G. Des Marez vient de le prouver dans un travail qu'il consacre à *La maison de David Teniers II et l'hôtel Ravenstein*, dans les « Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles » (tome XXVI, livr. 1 et 2). En cet emplacement la famille de Clève-Ravenstein possédait trois propriétés. Aux deux côtés de l'escalier des Juifs, la Synagogue et l'hôtel Ravenstein qui existe encore. Et en face de ces deux immeubles, rue Terarken, un jardin avec écurie et dépendances. C'est ce terrain que Teniers acheta et sur l'emplacement duquel il bâtit sa maison. Celle-ci a subsisté jusqu'en ces derniers temps, mais défigurée et transformée; elle était devenue le siège d'une école catholique. Lors de sa récente démolition, on a mis au jour divers fragments des constructions primitives et notamment une colonnade en style renaissance. Sur la base de l'une des colonnes, on a retrouvé en deux endroits, gravés dans la pierre, le millésime de 1656 et le nom de Leopoldus Teniers, l'un des fils du peintre. Ainsi se trouvaient confirmées les déductions de M. Des Marez. Il est regrettable que cette identification n'ait pu se produire qu'au moment où devait définitivement disparaître la demeure du grand peintre anversois.

Le symbole du Coq est un des plus intéressants à étudier. Beaucoup d'auteurs déjà s'y sont appliqués. M. Guynemer à son tour l'entreprend dans le « Bulletin de la Société historique de Compiègne » (tome XIII). Il trouve dans cette matière deux divisions qui s'imposent et, tour à tour, il traite du coq au point de vue religieux et du coq qualifié de gaulois. Chez les païens, le coq n'était pas seulement l'oiseau brave et vigilant, mais sa voie annonçait aussi le soleil et la vie. Il fallut christianiser cette conception. Il fut placé plus tard sur les clochers, rappelant les symboles païens que l'église avait absorbés, mais figurant depuis le prédicateur et le chrétien lui-même. Il fut même admis comme protecteur contre la foudre. D'autre part le coq n'était pas l'emblème des Gaulois; c'est par suite d'un simple jeu de mot que son nom servit à désigner les Celtes qui assiégèrent le Capitole au 1^{er} siècle et qu'on appelait les Valas, dont on fit tantôt Wales et tantôt Galles. Le coq, par la suite, devint un attribut, mais pas un emblème. Ce

n'est que depuis 1830 que date véritablement son existence en cette dernière qualité. D'après M. Guynemer, la symbolique du coq fut d'une part créée au moyen d'une sorte d'adaptation religieuse sur un terrain qu'avait préparé la tradition, et d'autre part, son rôle ne serait dérivé que d'un sobriquet inventé par les Romains.

L'iconographie divine a déjà provoqué de nombreux travaux. Après avoir étudié une série de sources anciennes, et notamment le Psautier de saint Louis ainsi que d'autres manuscrits du même genre, M. le chanoine Müller, dans le même volume de la Société de Compiègne, réunit *Quelques remarques iconographiques sur les représentations du Christ*. A l'origine, il montre d'abord la figure du Sauveur introduite dans l'art des catacombes sous le vêtement de certaines figures ou allégories empruntées aux livres de l'Ancien Testament, aux imaginations poétiques du paganisme grec ou de la nature. Mais après l'édit de Milan, la silence liturgique se fait moins sévère et la croix apparait sur les monuments publics. Dès lors, l'iconographie du Christ se développe d'une manière rapide et abondante. Mais diverses formes plus généralement adoptées, permettent d'établir une certaine division. C'est tour à tour, le Christ en majesté, le Christ bénissant, enseignant, transfiguré ou triomphant, le Christ en croix, la descente aux limbes, la Résurrection, l'Ascension, le Christ comme juge, etc. Pour ces différents types, l'auteur décrit les transformations successives subies au cours des siècles, et fixe les détails iconographiques qui sont entrés dans leur composition. Des illustrations, généralement inédites, viennent à l'appui de ces descriptions et servent à mieux les préciser.

L'origine des béguines se dévoile chaque jour davantage. Cette fois c'est M. Godefroid Kurth qui s'attache dans les Bulletins de l'Académie royale de Belgique (Classe des lettres, 1912, n° 7) à résoudre ce problème. Dans un récent travail (*Die anfänge der Beginen*) M. l'abbé Greven avait prouvé que cette origine devait être cherchée dans le diocèse de Liège, tout en écartant à ce sujet les titres de la ville de Liège elle-même, et en les attribuant à Nivelles. M. Kurth combat cette opinion. S'appuyant sur le témoignage de deux chroniqueurs du XIII^e siècle, Gilles d'Orval et Albéric de Troisfontaines, analysant une précieuse vignette d'un manuscrit du *British Museum*, faisant valoir le témoignage résul-

tant d'un diplôme que signa en 1266 l'évêque de Liège, Henri de Geuldre, commentant le témoignage d'un étranger qui vint à Liège vers l'an 1200 et que reproduit la *Vita Odiliae*, rappelant enfin l'éloge que quelques années plus tôt Jacques de Vitry, dans sa lettre à Poulques, évêque de Marseille, faisait des saintes femmes qui pieusement vivaient alors à Liège, M. Kurth prouve, que les béguines existaient dans cette ville vers 1200, c'est-à-dire à une date antérieure d'une bonne trentaine d'années aux plus anciennes mentions qui les signalent dans d'autres villes. Puis, développant sa démonstration, il nous apprend, que d'après son propre témoignage, consigné dans une lettre à l'antipape Calixte III, Lambert-le-Bègue prend la défense des pieuses femmes qui s'étaient réunies au béguinage Saint-Christophe, dont il était le fondateur. Tout concourt donc à affirmer *L'origine liégeoise des béguines*, et à attribuer l'honneur et le mérite de leur institution à Lambert-le-Bègue.

A rapprocher des inventaires qui se font, ou devraient se faire dans les églises et monuments publics de notre pays, le volume que nous fait parvenir la « Kungl. Vitterhets historie och antikvitets Akademien » de Stockholm et dans lequel M. Sime Ambrosiani a consigné le *Gottländska kyrkoinventarier*. Il est intéressant à cause de ses illustrations, qui nous permettent d'apprécier de nombreuses œuvres d'art fort peu connues pour nous. Son texte ne nous apprend malheureusement pas grand'chose. C'est une sèche nomenclature redigée en style télégraphique. Espérons que les fervents des choses du passé qui doivent exister dans l'île Gottland pourront conserver intact le patrimoine artistique que leur ont légué leurs pères et qu'ils n'aient pas, comme souvent chez nous, le regret de voir transporter les œuvres qui le composent dans les galeries de quelque musée ou plus souvent encore dans les boutiques des marchands de bric à brac.

FERNAND DONNET.

6 octobre 1912.





Un souvenir d'une visite des archiducs à la Monnaie d'Anvers

Des antiquaires anglais présentent en vente en ce moment une pièce d'orfèvrerie historique de grand intérêt. Récemment, la revue artistique *Oud-Holland* (1912, *XXX^e Jaarg.*, *2^e afl.*) en offrait une reproduction photographique, accompagnée d'une courte notice explicative due à la plume de M. E. W. Moes, directeur de la collection de gravures du *Ryks Museum* d'Amsterdam. Grâce à l'obligeance de celui-ci, nous pouvons à notre tour donner communication ici de cette planche.

Il s'agit d'un plat en argent de grand module, qui semble d'une exécution remarquable et d'une conservation parfaite. La partie plane est de grande proportion, et seul un rebord bombé et étroit, l'encadre. L'orfèvre, avec une minutie de détails fort grande, a représenté en relief une visite qu'auraient faite à la Monnaie d'Anvers, le 26 août 1615, les archiducs Albert et Isabelle.

C'est dans les ateliers mêmes que la réception a lieu. Les princes, au premier rang, sont assis sur des fauteuils à dossier. Derrière eux, se presse debout, un groupe de personnages divers. Au fond sont rangés des gardes armés. Au centre, un personnage s'incline et offre à l'archiduc une pièce de monnaie. A droite, s'abritant dans un arrière corps de bâtiments, se remarquent les ouvriers en

plein travail. Le creuset pour la fonte des métaux précieux occupe l'extrémité de l'atelier. Contre les murailles sont assis les monnayeurs qui battent, laminent et sectionnent le métal. Plus près, deux autres ouvriers, à grand renfort de marteaux, impriment au moyen de coins, les empreintes ou les vignettes sur les pièces. Deux hallebardiers semblent surveiller ce travail important.

Dans la partie supérieure de la composition, se remarque un cartouche ovale renfermant le blason des archiducs soutenu par deux petits amours ailés, tandis que, plus bas, se déroule un listrel, sur lequel on peut lire ces mots: *Yo dexo la justicia a su cargo para administrar la bien*, c'est-à-dire: Je vous laisse la justice pour que vous l'administriez bien.

Une inscription en vers, gravée sur le rebord du plat, donne l'explication de ce texte. Elle est conçue comme suit:

*Van Nispen, den prevoost heeft den penninck gegeven
Aan hunn' hoogheden vroom van weghen het serment
Als sestienhondert jaer en vijfthien wert geschreven
Op ses en twintich oost soot elck een is bekend.
Maer als van Nispen haer de camer wilde wysen
Daer die van het serment justitie doen met raet
Kreech hy op syn versoeck voor antwoort weert om prysen
Dat in dees schael in Spaensch geschreven staet.*

D'après ce texte explicatif, ce serait donc le prévôt de la Monnaie, Van Nispen, qui reçut les archiducs, et en souvenir de leur visite, leur offrit une pièce de monnaie qui sans doute avait été frappée en leur présence. Puis, il les invita à visiter la salle dans laquelle se réunissait le conseil judiciaire dont relevaient les monnayeurs. Et c'est à la suite de cette invitation, qu'il aurait reçu la réponse dont le texte espagnol a été conservé tel que nous l'avons rappelé plus haut.

Il est regrettable que la notice descriptive de la revue hollandaise ne fournisse aucune indication au sujet des poinçons que sans doute doit porter ce plat, et qui pourraient servir à faire connaître sa provenance et peut-être même le nom de l'orfèvre qui en fut l'auteur.

Les monnayeurs brabançons constituait un corps, dont l'institution était fort ancienne et jouissait de précieux privilèges. On sait que le nombre de ses membres était strictement limité; que leurs charges étaient héréditaires; qu'ils avaient le droit de porter des armes; qu'ils étaient exempts, sauf en cas de péril grave de la patrie, du service de guerre; qu'ils n'avaient pas à acquitter la plupart des impôts ou servitudes qui grevaient les autres bourgeois. Enfin, au point de vue judiciaire, ils jouissaient d'une juridiction particulière. Sauf pour les cas graves, tels les homicides ou les délits de blessures mortelles, les monnayeurs et les membres de leurs familles, ne relevaient pas des juges ordinaires. Ils étaient soumis à l'action d'un tribunal spécial composé de délégués des ouvriers, du waradin, du maître de la Monnaie et des deux prévôts. Ceux-ci étaient élus annuellement par les ouvriers; ils avaient la police de l'atelier. Lors de leur nomination, les nouveaux compagnons du métier prêtaient serment entre les mains des prévôts, en présence de deux monnayeurs délégués par les ouvriers.

Ces privilèges si importants se retrouvaient dans nos diverses provinces. Le 24 avril 1290, Gui, comte de Flandre, décrétait que dans ses Etats, les monnayeurs « il seront franc et quite de toutes coutumes et de toutes servitudes, fors que de trois cas; c'est à savoir de rat, de murdre et de larechin, ne se seront à jugier, ne à justichier, ne tenu de respondre à nului, ne par devant nulle justice, fors que en ches trois cas deseur dis, fors tant seulement par devant le prevost de le monnoie et par devant leur maistres de le monnoie. »

A Namur, une ordonnance d'une teneur identique, en date du 17 septembre 1298, stipulait, qu'en cas de rixes ou de désordres, les monnayeurs seraient condamnés à payer une amende « au dit (jugement) de prevost et de deus des compaignons de le monnoie pris li uns par celui ki greucis (plaignant) serat et li autres par celui ki grief sera. » En cas de dette de jeu, c'est encore le prévôt qui devait intervenir. Toutefois, l'action de celui-ci ne pouvait pas être arbitraire et en certains cas, il pouvait à son tour, encourir de désagréables responsabilités: « Et se li prevost levoit aucune amende à tourt, et che soit mostreit, il doit cinc sols d'amende. »

Dans le duché de Brabant et le marquisat du Saint-Empire, c'est

au duc Jean I, en l'année 1291, qu'est due la proclamation des privilèges des monnayeurs. Voici comment, à ce sujet, s'exprime la charte ducale ;

« *Voort wille wy ende geven hen dat onse muntmeester ende twe vercorne knapen ende onse wardeyne zelen zyn haer rechten in alrerhande stucken en ware van overdade ende van minxele ofte van openen wonden.*

Cette situation juridique leur fut encore confirmée dans la suite, notamment en 1411, par le duc Antoine de Brabant qui stipula, qu'à perpétuité, ni les monnayeurs, ni leurs femmes, ni leurs familles ne seraient tenus de répondre devant aucun juge ou officier du duché, villes ou seigneuries du Brabant, pour n'importe quelle cause ou méfait, sauf toutefois pour les cas de « meurtre, larcin ou rapt ». Ils ne pouvaient être attraités que devant les maîtres ou prévôts de la Monnaie.

Ces privilèges suscitèrent dans le cours des siècles de nombreuses protestations de la part des autorités judiciaires régulières. C'est surtout au xvii^e siècle qu'elles se produisirent. En 1630, un procès fut même intenté pour contester la compétence de la *Vierschaer* de la Monnaie. Un peu plus tard, les immunités furent restreintes et le bénéfice n'en fut plus réservé qu'au waradin, au plus ancien des prévôts et au greffier. En 1690 même, le magistrat réclama avec insistance l'abolition complète du privilège judiciaire des monnayeurs. Ces contestations perdurèrent, et il fallut la fermeture de l'atelier d'Anvers, et en 1786, la suppression du corps des monnayeurs, pour mettre entièrement fin à l'existence séculaire de cette juridiction spéciale (1).

* * *

Il est resté peu de traces dans les fastes historiques anversoises des personnages qui exercèrent dans l'atelier d'Anvers, les fonctions

(1) A consulter : C. PIOT. *Ancienne administration monétaire de la Belgique*. (Revue de la numismatique belge, 1892, 26.) — ALPH. DE WITTE. *Histoire monétaire des ducs de Brabant*, I, 70. — P. GÉNARD. *L'hôtel des monnaies à Anvers*.

de prévôts. On l'a vu, leur nomination par voie élective, la durée temporaire de leur mandat, ne devaient guère leur donner une position comparable à celle du maître de la Monnaie, du waradin, ou même du greffier.

D'après le plat commémoratif, en 1615, l'un des prévôts de la Monnaie d'Anvers, avait nom Balthazar van Nispen.

Celui-ci était anversois; il était fils de Corneille van Nispen, marchand de drap, *lakenkooper*, et de sa seconde femme Anna van Santvoort. Lui aussi s'adonna au commerce, associé avec son frère Adrien van Nispen, dont la grande fortune lui revint, en 1621, par héritage. Il était déjà sexagénaire, lorsqu'il épousa, en la même année, Marie de Moy, veuve de Philippe Rubens, secrétaire communal, et belle-sœur du grand peintre Pierre-Paul Rubens. Le contrat de mariage fut signé, le 31 août 1631, en présence de P.-P. Rubens et du greffier Jean Brant. Il mourut dans les premiers jours de l'année 1626, tandis que Marie de Moy lui survécut jusqu'en 1651. Il fut enterré dans le caveau de son frère Adrien, dans l'église Sainte-Walburge. Plus tard, sous un tableau représentant le jugement dernier, qui fut suspendu dans cette église, fut placée l'épithaphe suivante (1) :

D. O. M. S.

ADRIANUS ET BALTHASAR VAN NISPEN

EXIMUS PAR FRATRUM ENIGUA HIC HUMO CONDITI

MERCATORES IN RE AMPLA EXISTIMATIONE HONESTA

ILLE VITA COELEBE EXACTA OBIIT

A^o SAL. M. D. C. XXI IDIB. MAI CUM ANNOS COMPLESSET LXVIII

ISTE REGIS MONETAE IN HAC URBE CUM LAUDE PR-EPOSITUS

OBIIT XVIII KAL. ANNI M. D. C. XXVI UNDE SEXAGENARIUS

DUCTA QUADRIENNIO ANTE MARIA DE MOY HENRICI F.

EX QUA DUOS SUSCEPIT LIBEROS QUOS SUPERSTITES EXTULIT

PRECARÉ LECTOR PIIS MANIBUS FELICITER.

Cette inscription assure, semble-t-il, que van Nispen eut deux enfants qui lui survécurent. Ce serait une erreur. Il mourut sans

(1) Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers.

prostérité. Peut-être veut-on faire allusion aux deux enfants que sa femme avait eus de son premier mariage : Claire et Philippe Rubens, et auxquels il fit des legs par testament.

Balthazar van Nispen habitait à Anvers près du Steen, pont de la prison, une maison appelée *Pollenaecken*. De son frère Adrien, dont il fut le légataire universel, il avait hérité, entre autres biens, une riche demeure à la place de Meir, et une maison de campagne, *den Pulhof*, à Berchem.

Par testament, il fit de nombreux legs à sa femme, à des parents, à des amis ; il prodigua les largesses aux œuvres de bienfaisance ; il n'oublia pas la corporation des monnayeurs. Il est certaines œuvres de bienfaisance nouvelles qu'il institua et dota généreusement. C'est ainsi qu'il légua un capital pour la création d'un hospice devant servir d'abri pour loger douze vieillards ; il fit également une fondation destinée à l'entretien de cinq jeunes garçons. Quant à sa fortune elle-même, elle passa à ses neveux.

* * *

Corneille van Nispen avait, en effet, eu d'un premier mariage avec Anne van der Meeren, deux fils et une fille :

A. Adrien van Nispen, né en 1563 et mort en 1621, qui fut l'associé de son frère Balthazar et lui laissa sa fortune, étant décédé sans alliance.

B. Gaspard van Nispen, qui de Josine van Pelanen, eut deux fils :

1° Corneille van Nispen, licencié en droit, mort en 1639.

2° Maximilien van Nispen, mort à Middelbourg, en 1645, sans postérité, ayant été marié deux fois ; d'abord avec Christine van der Burg, puis avec Elisabeth Maarsen.

c. Marguerite van Nispen, qui fut la troisième femme de Gilles Hooftman, riche marchand anversois, dont le rôle pendant l'occupation protestante est fort connu. Il mourut en 1581 ayant eu sept enfants de Marguerite van Nispen, savoir :

1° Marie Hooftman ;

2° Catherine Hooftman ;

3° Marguerite Hooftman, femme de Nicolas van Randerode, dont Gérard van Randerode, époux de Théodora van Wassenaar ;

4° Anne Hooftman, qui épousa Olivier Cronwell;
Dont elle eut: a) Gilles Cronwell;
b) Anne Cronwell, femme de Jean Balwyn;
c) Marie Cronwell qui épousa Edouard Rolte et le rendit père de Edouard, Gilles, Jean et Thomas Rolte.

5° Gilles Hooftman, chevalier;

6° Corneille Hooftman, chevalier;

7° Béatrix Hooftman, mariée avec Philippe Zoete, dont Alexandre Zoete de Lake, allié avec Adrienne van Aarssen (1).

Balthazar van Nispen avait légué sa fortune, pour les trois quarts, à son neveu Corneille van Nispen, et pour un quart aux enfants de sa sœur Marguerite van Nispen. Il avait désigné pour exécuteurs testamentaires le peintre Pierre-Paul Rubens et Arnold Lunden.

Corneille van Nispen aurait acheté la part d'héritage de ses neveux Hooftman et serait ainsi devenu bénéficiaire de toute la fortune de son oncle. Quoiqu'il en soit, à son décès, en 1639, il désigna pour légataire universel son frère Maximilien van Nispen.

Les frères Corneille et Maximilien van Nispen avaient également enrichi de leurs libéralités les institutions charitables créées par leur oncle. Grâce à cette intervention, celles-ci purent être définitivement constituées. C'est ainsi que le 16 février 1643, Maximilien van Nispen, qui s'intitule *Universelen erfgenaem van wylen M^r Cornelis van Nispen, licentiaet inde rechten syns broeder, die te voren universeel erfgenaem was van wylen Balthazar van Nispen, hunnen oom*, conclut un accord au sujet de la propriété de douze maisonnettes, situées courte rue du Chevalier, qui servaient d'asile à douze vieillards pauvres, *twelff oude mannekens* (2). Par un acte de même date, il faisait don d'une somme de 300 florins pour la fondation, faite par Balthazar van Nispen, en faveur de cinq jeunes garçons pauvres: *vyf arme jongkerkens*.

* * *

(1) Au sujet de la généalogie de la famille van Nispen, on peut consulter: VAN LEEUWEN, *Batavia Illustrata*, II, 1025.

(2) Archives communales. *Scabinale protocolen* sub Despomereaux et Le Mesureur. Voir aussi: EDM. GEUDENS, *Le compte moral de l'an XIII*.

Encore un mot au sujet du plat commémoratif qui fait l'objet de cette note. A voir la reproduction photographique, son authenticité paraît certaine et sa valeur artistique évidente.

Toutefois, il nous semble étrange, que van Nispen n'ait pas fait mention de cette œuvre d'art dans ses instructions testamentaires. On le voit spécifier des bijoux, des objets précieux, une coupe de cristal de roche, qui font l'objet de divers legs; mais du plat commémoratif, il n'est pas question.

Ce plat lui-même prête lieu à certaines réflexions. Et d'abord, il n'est nulle part fait mention d'une visite que les archiducs auraient faite à la Monnaie d'Anvers en 1615. Le fait eut été assez important pour être consigné par les contemporains. Or aucun chroniqueur local n'en parle. Dans son histoire de l'*Hôtel des monnaies d'Anvers*, Génard n'en dit pas un mot. M. Alph. de Witte qui a consulté toutes les sources si riches des archives générales du royaume pour la composition de son importante *Histoire monétaire des ducs de Brabant*, n'en a pas trouvé trace.

Puis, comment expliquer, si la visite a réellement eu lieu, que les archiducs aient été reçus à la Monnaie anversoise, non pas par le waradin qui représentait le souverain, ou par le maître de la Monnaie, qui étaient des officiers ducaux nommés à vie, mais par van Nispen, prévôt, c'est-à-dire muni d'une charge élective, temporaire, n'ayant pas rang d'officier, et ne pouvant se prévaloir que de rapports indirects avec la fabrication monétaire?

Et si l'on interroge le plat lui-même, on voit un personnage offrant aux Souverains une médaille commémorative ou une pièce de monnaie, sans doute frappée en leur présence. Il est évident que ce n'est pas le prévôt, personnage judiciaire qui eut été chargé de pareille mission, mais un des officiers supérieurs de la Monnaie. Le personnage en question peut difficilement représenter van Nispen.

Bien plus, il n'existe aucun rapport entre la scène figurée et la réponse prêtée à l'archiduc Albert. Ce n'est pas au moment où on lui offre un souvenir métallique que le prince décline l'invitation de visiter la salle où siège ordinairement la « Vierschaar » monétaire. Cette réponse ne pouvait être faite qu'à une demande directe qui n'a évidemment pas pu se produire au moment fixé par le burin de l'orfèvre.

Il nous paraît étrange aussi de voir la réponse de l'archiduc inscrite sur un listrel en dessous de son blason. Ce n'était guère la place en cet endroit pour pareille inscription prenant la place d'une devise héraldique.

Enfin, si l'on considère l'inscription explicative inscrite sur le rebord du plat, on sera sans doute frappé de la forme des caractères qui la composent et qui semblent appartenir à une époque postérieure à celle de la confection de la pièce d'orfèvrerie.

Voilà autant de problèmes de minime importance, si l'on veut, mais qui gagneraient à être résolus, pour confirmer la valeur artistique de cette intéressante pièce d'orfèvrerie.

FERNAND DONNET.

SÉANCE DU DIMANCHE 6 OCTOBRE 1912

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *vice-président*.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *secrétaire*; Geudens, *trésorier*; Dr Van Doorslaer, président Blomme, Stroobant, de Behault de Dornon, Willemsen, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Comhaire et L. Blomme, membres titulaires. MM. Dom Berlière, O. S. B., Paris, Dilis, De Decker, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. De Ceuleneer, *président*; Matthieu, Saintenoy, Casier, Bergmans, membres titulaires; Coninecx et Heins, membres correspondants regnicoles; baron de Borchgrave, membre honoraire regnicole; comte Lair, membre honoraire étranger.

Le procès-verbal de la séance du 28 juillet 1912 est lu et approuvé.

M. le Président fait part à l'assemblée du résultat de la réunion des membres titulaires. Il annonce le décès de M. Becquet, membre honoraire regnicole et de M. Vorsterman-van Oyen, membre correspondant étranger. Il adresse ensuite les félicitations de l'Académie à M. l'abbé Balau, nommé chanoine titulaire de la Cathédrale de Liège.

M. Stroobant veut bien se charger de rédiger la biographie de M. Becquet.

Il est donné connaissance de lettres de M. Nineu Ferreira Pinto, qui remercie pour sa nomination de membre correspondant étranger, et de M. Déchelette qui accuse réception de son diplôme.

En réponse à la protestation adressée au sujet du projet de décoration de l'église de Pamele, à M. le Ministre des Sciences et des Arts, celui-ci répond que cette affaire fera l'objet d'un examen bienveillant.

Il est donné lecture d'invitations de l'«International Congres of historical Studies», dont la session aura lieu à Londres, en avril 1913, et de «The Rice Institute of liberal and technical learning», à Hanston, qui célébrera l'ouverture, en octobre, de la nouvelle université; ils demandent que l'Académie se fasse représenter à ces cérémonies.

Le Secrétaire du XXIII^e congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique écrit pour engager dès maintenant les membres à soumettre les questions qu'ils désireraient voir discuter au cours de ce congrès.

Le comité van Eyck, de l'Exposition universelle de Gand sollicite une souscription pécuniaire de l'Académie. Le Président regrette que les précédents ne permettent pas de répondre favorablement à cette demande; il engage les membres à souscrire personnellement.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque et donne lecture du compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces pièces seront insérées au Bulletin.

Dom Ursmer Berlière fait connaître les particularités les plus intéressantes qu'il a extraites des lettres adressées, au xvii^e siècle, par les religieux d'Aflighem à l'abbaye de Saint-Maur. Cette étude sera imprimée dans les Annales.

M. de Behault de Dornon résume un travail qu'il doit présenter à la Société historique de Compiègne et dans lequel il affirme que le tournoi organisé en cette ville à l'occasion du mariage de Robert d'Artois, a bien eu lieu en 1237; il annonce qu'il a pu identifier les chevaliers qui y ont pris part.

M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck rend compte du Congrès de la Société française d'Archéologie à Angoulême. Il fait connaître en détail les principaux monuments qu'il a visités et soumet un grand nombre d'illustrations à l'appui de ses descriptions. Ce rapport est réservé aux Annales.

M. De Decker fournit des détails au sujet de la construction, en 1721, du clocher de l'église de Tamise et fait connaître le nom de l'architecte, sur les plans duquel, il a été édifié. Cette note sera également insérée dans les Annales.

M. Soit de Moriamé fait appel à tous les membres pour qu'on

lui fasse connaître les monuments sculptés en pierre tournaïenne qui existeraient encore. Ces renseignements doivent servir pour un travail relatif à la sculpture tournaïenne qu'il se propose de rédiger.

Il est décidé que la séance publique annuelle aura lieu le dimanche 1 décembre prochain. Le bureau est chargé de son organisation. La séance est levée à 4 3/4 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
SOIL DE MORIAMÉ.

Année 1912

Rapport du Secrétaire et du bibliothécaire

MESSIEURS,

L'année 1912 s'ouvrit pour nous sous de pénibles auspices. En effet, le 23 janvier décédait presqu'inopinément, à Bruxelles, notre confrère M. Henri Hymans. En 1878 il était entré comme membre correspondant regnicole dans notre Compagnie, et en 1883, il avait été promu membre titulaire. A diverses reprises il remplit les fonctions de président annuel. Nul plus que lui était assidu à nos séances. Nul plus que lui s'intéressait à nos travaux. Il y prenait une large part, et nos Annales, aussi bien que nos Bulletins, à maintes reprises, s'ouvrirent pour ses études toujours instructives, toujours intéressantes. Je crois inutile de retracer plus en détail ici la carrière si active de notre regretté confrère, après la biographie si complète publiée par M. Max Rooses dans nos Bulletins. M. Hymans s'était créé parmi nous de solides amitiés, d'unanimes

sympathies; son souvenir restera vivant dans les fastes de notre institution.

M. Paul Cogels, à diverses reprises aussi, notamment en 1890 et en 1904, avait occupé le siège présidentiel de l'Académie. Né à Anvers, le 3 juin 1845, il décéda à Cappellen, le 12 mars 1892. Nommé en 1881, membre correspondant regnicole, il était, depuis 1888, membre titulaire. Ses goûts et ses études le portèrent plus particulièrement vers la géologie, la paléontologie et la malacologie.

Dans ces divers domaines scientifiques, ses publications furent nombreuses. Toutefois, l'histoire et l'archéologie ne le laissèrent pas indifférent, et dans nos publications nous retrouvons plusieurs travaux qu'il nous communiqua, notamment: *Paul Van Dort, graveur anversoïis; Notes bibliographiques; Les fêtes données à Bruxelles et à Malines en 1517, à l'occasion de la présence de l'empereur Maximilien*, et enfin son mémoire volumineux, sur *Les céraunies et pierres de foudre*.

Le 15 novembre 1912 est décédé à Liège, M. Stanislas Bormans, administrateur-inspecteur de l'Université de cette ville. Il était entré à l'Académie, en 1860, comme membre correspondant regnicole, et avait été, en 1868, promu membre titulaire. Né à Hasselt, le 2 février 1835, il avait été archiviste, successivement à Namur, puis à Liège, et s'était fait connaître par de nombreuses publications, notamment par son étude sur « Le bon métier des tanneurs », et par son édition du « Myreur des hystors », de Jean d'Outremeuse. Dans nos Bulletins nous retrouvons deux rapports dus à sa plume, l'un analysant l'étude de M. Fréson sur « La Justice au xvii^e siècle dans le comté de Namur », et l'autre jugeant les réponses produites dans le concours qui avait eu pour sujet: « l'Exposition d'une question archéologique et historique relative à l'ancienne principauté de Liège. »

Dans les rangs de nos membres honoraires regnicoles, un vide s'est produit par suite du décès, à Namur, le 8 septembre 1912, de M. Alfred Bequet, qui depuis 1886 était des nôtres. Il était né à Namur, le 5 mai 1826, et toute sa longue existence a été caractérisée par son dévouement à la chose publique et son amour de l'étude. Placé pendant longtemps à la tête de la Société d'archéologie de Namur, il en dirigea les fouilles si fructueuses et fut un

des principaux organisateurs du beau musée local qui, au point de vue de la période franque surtout, est pour ainsi dire sans rival. Ses publications furent nombreuses ; elles eurent principalement pour but de décrire les trouvailles qu'il fit dans le sol de la province de Namur. Il donna à nos Annales ou Bulletins : une *Note sur la découverte de bijoux carlovingiens à Hasselt* et une *Lettre sur la villa romaine de Jemelle*. Il rédigea aussi la *Notice nécrologique d'Alphonse Balat*.

M. Pierre Carteron, qui pendant tant d'années avait représenté à Anvers, avec la plus grande distinction, le gouvernement français en qualité de consul-général, avait été reçu membre correspondant étranger de notre Compagnie en 1896. Né à Epernay, le 3 juin 1852, il est mort à Paris, le 31 janvier 1912. Il remplissait en dernier lieu les fonctions de ministre de France à Montevideo.

Enfin, un autre de nos membres correspondants, M. A. A. Vorsterman-van Oyen, qui avait été nommé en 1884, est mort à Maarser, près d'Utrecht, le 26 août 1912. Toute son existence avait été consacrée aux études héraldiques et généalogiques. Il dirigea diverses publications spécialement consacrées à ces branches de l'archéologie.

Nous avons dû, à la suite de ces divers décès, procéder à des élections complémentaires. MM. Hulin et Casier ont été promus membres titulaires. Les quatre sièges de membres correspondants regnicoles ont été, après une vive compétition, dévolus à MM. Des Marez, archiviste de la ville de Bruxelles, Capart, conservateur du Musée du Parc du Cinquantenaire à Bruxelles, De Decker, juge de paix à Tamise, et de Marneffe, chef de section aux archives générales du royaume.

Vous avez, de plus, accordé le titre de membre honoraire étranger à MM. Corrado Ricci, directeur général des antiquités et des Beaux-Arts de Rome, et Schmerson, professeur à l'Université de Leipzig, et celui de membre correspondant étranger à MM. le Dr professeur Bombe, à Florence ; Déchelette, conservateur du Musée de Roanne ; Pierre Dubois, à Amiens ; Dr X. Smits, archiviste-adjoint de l'Etat, à Bois-le-Duc ; Dr Glück, conservateur de la Galerie impériale de Vienne ; de Saint-Léger, professeur à l'Université de Lille ; Dr Colebrander, secrétaire de la Commission d'histoire à La Haye ; Van Riemsdyck, archiviste-général honoraire dans la même ville ; de

Montégut, aux Ombrais, et Ferreira Pinto, à Parahyba do Norte.

Les élections statutaires ont également eu lieu au mois d'octobre dernier. M. le professeur De Ceuleneer, qui avec un réel dévouement, avait, au cours de l'année 1912, présidé à nos travaux et représenté avec autorité l'Académie dans diverses assises scientifiques tenues à l'étranger, devait céder son siège présidentiel à M. Soil de Moriamé. Pour remplacer ce dernier en qualité de vice-président, vous avez élu M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck. Vous avez bien voulu ensuite renouveler pour un nouveau terme de deux ans le mandat de M. Donnet, votre secrétaire et bibliothécaire. Enfin, pour remplacer MM. Cogels et Hymans, vous avez accordé le titre de conseiller à MM. Pirenne et Bergmans.

L'activité de nos membres ne s'est guère ralentie, et lors de nos séances, qui régulièrement ont été tenues tous les deux mois, de nombreuses communications ont chaque fois figuré à l'ordre du jour. Le plupart de celles-ci ont déjà été imprimées soit dans nos Annales, soit dans le Bulletin. Vous trouverez, en effet, dans les premières : les deux *Rapports* de M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck, sur les *Congrès archéologiques de Saumur et de Reims*; le travail de M. Soil de Moriamé, décrivant les *Orfèvreries tournaisiennes du XVII^e et du XVIII^e siècle à l'Exposition de Tournai*; l'étude de M. Van Heurck, sur *l'Imagerie populaire de Turnhout*; celles consacrées à *Guillebert de Mets*, par M. Fris et à *De toren der dorpskerk van Temsche*, par M. De Decker. Enfin, dans les mêmes Annales, ont encore été imprimées les notes de M. le Dr Van Doorslaer, sur *l'Enseignement de l'Exposition d'art ancien de Malines en 1911*.

Par contre, dans le Bulletin vous prendrez connaissance de deux communications de M. Heins, sur « *Le Beau pignon* » de la *Byloque à Gand*, et sur *Les anciennes habitations rurales dans notre pays et dans les contrées limitrophes*.

D'autre part, nous y avons inséré diverses notes, entre autres celle de M. de Behault de Dornon, relative au *Plafond de la salle d'honneur du château de Horst*; de M. Casier, décrivant *Un monument funéraire tournaisien*; de M. le chanoine Jansen, sur *Amée et sa station néolithique*; de M. Stroobant, relatant la *Décou-*

verte d'une villa romaine à Merxplas ; et de M. Matthieu, rappelant l'*Expédition des arbalétriers du Rœulx contre la ville de Fosses*.

Notre président, M. De Ceuleneer, nous a fourni des détails sur l'*Anversois Simon Pereyns, peintre du XVI^e siècle établi à Mexico*. Son travail a paru dans le même fascicule que les trois notices que M. Fernand Donnet a consacrées à *Quelques cloches portugaises*, au *Sculpteur Sébastien Slodts et ses enfants* et à *Quelques tapisseries bruxelloises à Barcelone*. Nous avons pu imprimer en même temps la *Notice biographique et bibliographique* que M. Rooses a consacrée à M. Henri Hymans, tandis que sur rapport favorable, nous avons également voté l'impression d'un travail de M. Hodevaere qui avait relevé les *Epitaphes recueillies dans l'ancien couvent des Filles de Sainte Marie à Mons*. Ces divers mémoires ont formé la matière de deux volumineux doubles fascicules des Annales et de trois fascicules du Bulletin. Un dernier fascicule du Bulletin portant la date de 1912, vous sera distribué sous peu, tandis que les premiers fascicules des Annales et du Bulletin pour 1913, sont depuis bon temps déjà à l'impression.

L'année dernière vous avez décidé de postposer au premier dimanche de décembre, notre séance publique. Mais cette année un malheur imprévu frappait la Belgique. La mère de notre Roi était enlevée à sa famille et à la patrie, après quelques jours de maladie. Nous associant au deuil cruel qui accablait le pays et ses souverains, nous avons remis notre réunion au 22 décembre. Dans cette séance solennelle, nous avons entendu notre président M. De Ceuleneer exposer le système de *Défense des frontières de l'Empire romain*. M. Fris nous fournit ensuite des détails sur *De Verdelging van Zuid Vlaanderen door de legers van Lodewyk XIV, op het einde der XVII^e eeuw*, tandis que M. Lonchay faisait revivre le passé des *Archers belges de la garde des rois d'Espagne aux XVI^e et XVII^e siècles*, et que M. Willemsen analysait les transactions commerciales d'*Un brocanteur anversois au XVII^e siècle*. Ces diverses communications formeront la matière d'un fascicule spécial du Bulletin qui vous sera distribué prochainement.

Ces rapides indications vous permettront, Messieurs, de vous rendre compte de l'activité qui a présidé à nos travaux pendant le cours de l'année que nous venons de clôturer.

Si maintenant je dois encore pendant un instant, arrêter votre attention sur le service de la bibliothèque, je crois pouvoir être bref et vous assurer, comme du reste vous le confirmeront les comptes rendus communiqués au cours de chacune de nos séances, que la situation ici aussi nous donne pleine satisfaction. Les échanges avec les sociétés correspondantes se font régulièrement, et au cours de l'année dernière, ont même augmenté par suite de la décision prise d'accepter les propositions d'échange nouvelles faites par la *Revue bénédictine* de l'abbaye de Maredsous, par la *Genealogisch heraldiek Genootschap «de Nederlandsche leeuw»*, à La Haye, et par les *Linages de Aragon*, à Aguas. Quant aux hommages d'auteurs, au risque de me répéter, permettez-moi de souligner toute l'importance de leur nombre. Leur envoi témoigne de la confiance et de la réputation dont jouit notre Compagnie auprès des savants belges et étrangers.

De la plupart de ces publications vous aurez une idée sommaire, si vous avez bien voulu écouter le lecture ou parcourir les comptes rendus analytiques que j'ai continué à présenter à chaque séance. Je m'arrête, Messieurs, ce bref rapport vous permettra, je l'espère, de vous joindre à moi, quand je vous prierai de constater que l'Académie, l'année dernière, n'a pas failli à sa tâche, et qu'une fois de plus elle a donné des preuves manifestes de vitalité et d'activité scientifique.

FERNAND DONNET.

Rapport sur la situation de la comptabilité en 1912

D'après mon rapport du 1 février 1912, le compte de l'exercice 1911, clôturait avec un reliquat de fr. 879,54.

Du 1 janvier au 31 décembre 1912, les recettes se sont élevées comme suit:

Abonnements aux Annales et au Bulletin:		
a) Arriéré de 1911	fr. 40,—	} fr. 1 246,95
b) Recouvrements sur 1912	» 1 206,95	
Subside de l'Etat	» 1 200,—	
» de la Province	» 600,—	
» de la Ville	» 600,—	
Intérêts de coupons d'obligations	» 389,55	
Produit de la vente de livres	» 24,20	
Total		<u>fr. 4 060,70</u>
Montant disponible		fr. 4 940,24

DÉPENSES.

Les comptes de l'imprimeur Van Hille-De Backer		
Hille-De Backer	fr. 4 620,28 (a)	
Comptes de graveurs	» 414,50	
Frais de bureau et d'administration	» 176,22	
Frais de la séance publique du mois de décembre	» 80,—	
Prime d'assurance de la bibliothèque	» 11,25	
Souscription pour la médaille jubilaire de M. de Witte	» 25,—	
Restitution à la Caisse d'Épargne.	» 7,16	
Emoluments du greffier	» 200,—	
Total payé		<u>fr. 5 534,31</u>
Déficit au 31 décembre		<u>fr. 594,07</u>

2 février 1913.

EDM. GEUDENS.

(a) Compris fr 402,37 pour photos, clichés, etc , etc fr 201,51, avances pour frais d'expédition

Liste des publications parvenues à l'Académie pendant les mois d'Octobre 1912 à Janvier 1913

I^o HOMMAGES D'AUTEURS.

- G. CAULLET. Musée de peinture et de sculpture de la ville de Courtrai. Catalogue.
- BENNO MENZEL. Napoleons politik in Oberitalien. 1800-1805.
- GREGOR MÜLLER. Die trostschrift der Boethius.
- CAROLUS BURK. De Chionis epistolis.
- FRIEDRICH SANDELS. Die shellung der Kaiserlichen frauen aus dem Julisch-Claudischen Hause.
- GUILLIELMUS HEYL. De Querolo comoedia.
- HEINRICH KAFFENBERGER. Das dreischauspielergesetz in der griechischen tragödie.
- HANS AHLERS. Die vertrautenrolle in der griechischen tragödie.
- CONRADUS WEISSMANN. De servi currentis persona apud comicos romanos.
- OTTO SCHAFFNER. De aversum loquendi ratione in comoedia graeca.
- D^r J.-H. KERN. De met het participium praeteriti omschreven werkwoordsvormen in 't Nederlands.
- C. DE BOËR. Pyrame et Thisbé. Texte normand du XII^e siècle.
- C. C. UHLENBECK. A new series of Blackfoot texts from the Southern peigans Blackfoot reservation Teton County Montana.
- HERM. M. SCHIRMER. Fortegnelse over vore bevarede nimdesmeerker fra den Kristne middelalder.
- L. MAETERLINCK. Les deux Roger et leurs ateliers de Bruxelles et de Bruges.
- D^r RODRIGUEZ DE CARVALHO. Monographia sobre a industria da Barracha.
- GUSTAF UPMARK Om Gustaf Vasas hof.
- ANDERS GRAPE. Studier over de i fornsvenskan inlanade personnamn.
- ERIK HEDEN. Hamerische Götterstudien.

- GUSTAF JACOBSON. Sverige och Frankrike 1648-1652.
HENRIK SCHÜCK. Berka.
 ID. Studier i ynglingatal.
 ID. Inbjudningsskrift till ahörande af den offentliga föreläsning.
 ID. Sveriges förkristna kommgälångd.
SAM WIDE. Inbjudning till filosofie doktorsspromotion vid Upsala Universitet.
SVEN TIMBERG. Studier Torande Skandinaviens aldsta politiska indelning.
ERIK FALK. Sverige och Frankrike fran Gustaf II Adofs dod till upplösningen of det Svensk franska förbundet.
ROLAND BRIESKORN. Bidrag till den Svenska namnhistorien.
NILS ABERG. Studier öfver den yngre stenedern I nordén och vest-europa.
 ID. ID. Résumé en français.
KNUT B. WESTMAN. Birgitta studier.
SUNE AMBROSIANI. Zur typologie der älteren kacheln.
L. PHILIPPEN. Libellus privilegiorum du curé et des vicaires du béguinage de Diest.
 ID. Het begijnhof van Sint-Catharina « ten Velde », te Diest.
 ID. De Aanbidding der Wijzen toebehoorend aan de Grauwzusters van Thienen.
 ID. Wat de oprichting van het kapittel der Sint-Sulpicius'kerk te Diest kostte.
 ID. Une statue de l'année 1362.
E. DE WITTE. L'histoire du papier et les filigranes.
 ID. Comment il faut classer et cataloguer les filigranes.
G. DE RIDDER et P. BERGER. Ontwerp tot verfraaiing onzer metro-pool.
J. COURTOY. Les de Nuremberg, architectes des xvi^e et xvii^e siècles.
ERNEST MATTHIEU. Les journaux de l'arrondissement de Tournai.
 ID. Statistique scolaire du diocèse de Tournai.
 ID. Un procès de sorcellerie à Thoricourt.
GEORGES BRUNIN. Recherches sur les armoiries primitives de la gilde souveraine et chevalière des escrimeurs à Gand.

- FERNAND DONNET. Compte-rendu analytique des publications. Octobre 1892.
- Id. Un souvenir d'une visite des archiducs à la Monnaie d'Anvers.
- Id. Note complémentaire sur la statuette de Casterlé.
- Id. Jacques van der Sanden de Turnhout. Note complémentaire.
- Id. Anvers et le Maroc au XVI^e siècle.
- H. CONINCKX. Mechelsche folklore. Bijvoegsel.
- Id. Notes intéressantes sur Luc Fayd'herbe, sculpteur malinois.
- N. DE PAUW. Note sur le vrai nom du minorite de Gand.
- TH. DE DECKER. De toren der dorpskerk van Temsche.
- Vicomte B. DE JONGHE. Les monnaies de Batenbourg.
- D^r G. VAN DOORSLAER. L'enseignement de l'exposition d'art ancien de Malines en 1911.
- HARALD LINDKINTS. Middle english place names of scandinavian origin.
- SIGURD CURMAN. Cistercienserordens Byggnadskonst.
- FÉLICIEN LEURIDANT. Les jardins de Beloeil.
- L. GERMAIN DE MAIDY. François de Rosières seigneur de Chaudeney.
- Id. Anoblissement expectatif de la postérité d'un Thionvillois en 1818.
- Id. Un nouveau duc de Bar.
- Id. Le défenseur de Blamont en 1587.
- Id. Le monument gaulois de Herange au Musée lorrain.
- Id. Sur quelques tombeaux de Royaumont.
- Id. La croix-gagnée.
- Id. Oraisons en l'honneur de la Sainte Vierge attribuées à l'apôtre saint Jean.
- Id. Sur un ancien texte liturgique « patrem parit filia ».
- Id. Le Grimé de Saint-Dié. Addendum.
- F. DE RIDDER. Het testament van Hendrik van Schoonhove en Joanna de Cattereau.
- Exposition des anciens métiers d'art malinois, d'art

religieux de la province d'Anvers et de folklore local. Catalogue.

- G. L. SANTOS FERREIRA. Brevés observacoes acerca do methodo seguido nº 2, vol. dos « religioes de Lusitania » para a leitura de certas inscripcoes latinas.
- H. LONCHAY. Les archers belges de la garde des rois d'Espagne au XVI^e et au XVII^e siècle.

2^o ÉCHANGES.

- BRUXELLES. Les missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. 14^e année. Nos 10, 11, 12.
15^e année. N^o 1.
- ID. Union celtique. 2th year. Nos 1-2.
Bulletin on the pan-celtic quarterly.
- ID. Inventaires des archives publiés par ordre du Gouvernement. Chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg.
1^e partie. Tomes I, II, III.
- ID. Commissions royales d'art et d'archéologie.
Bulletin. 51^e année. Nos 5, 6, 7, 8.
- ID. Académie royale de médecine de Belgique.
Bulletin. IV^e série. Tome XXVI. Nos 8, 9.
- ID. Société royale belge de géographie.
Bulletin. 36^e année. N^o 4.
- ID. Académie royale de Belgique.
Classe des lettres et des sciences morales et politiques et classe des beaux-arts.
Mémoires. Collection in-8^o. 2^e série. Tome VIII.
Fasc. 2. Tome IX. Fasc. 2 et Tome X. Fasc. 1.
Bulletin 1912. Nos 8, 9, 10, 11.
- ID. Id. Commission royale d'histoire.
Bulletin. Tome LXXXI. III^e.
- ID. Société royale de numismatique.
Revue belge de numismatique 1913. 1^e livr.

- BRUXELLES. Société royale d'archéologie.
Annales. Tome XXVI. Livr. 3 et 4.
Table des publications 1887-1911.
- HASSELT. L'ancien pays de Looz.
16^e année. Nos 3, 4, 5, 6, 7, 8.
- GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie.
Verslagen en mededeelingen. Augustus, September, October,
November, December 1912.
Jaarboek 1912.
Brabantsch Sagenboek III.
Gedenkboek van de feestviering van haar 25-jarig bestaan
- ANVERS. Société royale de géographie.
Bulletin. Tome XXXV et tome XXXVI. 1^r fasc.
ID. Antwerpsch Archievenblad.
Tome XXVII. 1^e livr.
- LIÈGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.
Bulletin. Table des tomes I à XV.
Leodium. 11^e année. Nos 10, 11, 12. 12^e année. N^o 1.
ID. Wallonia. XX^e année. Nos 9, 10, 11, 12.
ID. Institut archéologique liégeois.
Chronique archéologique. 7^e année. Nos 8, 9, 10, 11, 12.
Bulletin. Tome XLII. 1^r fasc.
- BRUGES. Société d'émulation.
Annales. Tome LXII. 3^e et 4^e fasc.
- TIRLEMONT. Geschied- en oudheidkundige kring Hageland.
Gedenkschriften 1911. 1^e en 2^e afl.
- TURNHOUT. Geschied- en oudheidkundigen kring der Kempen.
Taxandria 1912. Nos 2 et 3.
- ARLON. Institut archéologique du Luxembourg.
Annales. Tome XLVII.
- GAND. Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin. 20^e année. Nos 7, 8, 9.
- MAREDSOUS. Revue bénédictine.
Années 1904 à 1912.
- LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la
Belgique.
3^e série. Tome VIII. 4^e livr.

- CHARLEROI. Société paléontologique et archéologique.
Documents et rapports. Tome XXXIII.
- BRECHT. Geschied- en oudheidkundigen kring voor Brechtenomstreken.
Tijdschrift 1912. IV.
- LA HAYE. Genealogisch-heraldiek genootschap « De Nederlandsche Leeuw ».
Maandblad. XXXe jaarg. N^{os} 10, 11, 12 et XXXI^e jaarg. N^o 1.
- AMSTERDAM. Koninklijke Akademie van Wetenschappen.
Jaarboek 1911.
Afdeling letterkunde. Verhandelingen. Deel XII.
N^{os} 2 et 3. Deel XIII. N^o 1.
Prijzvers: Tehallusa.
- MIDDELBURG. Zeeuwsch genootschap der wetenschappen.
Archief 1912.
- LEYDEN. Maatschappij der Nederlandsche letterkunde.
Handelingen en mededeelingen 1911-1912.
Levensberichten der afgestorven medeleden 1911-1912.
- LONDRES. Royal historical Society.
3^d séries. Vol. VI.
- DUBLIN. Royal irish Academy.
Proceedings. Vol. XXX. Section C. N^{os} 12, 13, 14, 15.
- PARIS. Les marches de l'Est.
4^e année. N^{os} 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18.
- Id. Société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. 2⁴e année. N^{os} 9, 10, 11, 12.
- Id. Répertoire d'art et d'archéologie.
3^e année. 2^e trim.
- Id. Société nationale des Antiquaires de France.
Bulletin. 2^e et 3^e trim. 1912.
Mémoires et documents. Mettensia VI. Fasc. 3.
- Id. Institut catholique de Paris.
Bulletin. 2^e série. 3^e année. N^{os} 8, 9, 10 et numéro supplémentaire. 4^e année. N^o 1.
- Id. Polybiblion.
Partie technique. Tome CXXVI. livr. 10^e 11^e et 12^e.
Partie littéraire. Tome CXXV. 4^e, 5^e et 6^e livr.

- PARIS. Revue des curiosités révolutionnaires.
2^e année. Nos 23, 24.
- Id. Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.
Comité des travaux historiques et scientifiques.
Bulletin archéologique. Année 1911. 3^e livr.
- Id. Société française d'archéologie.
Bulletin monumental. 76^e vol. Nos 3, 4.
- LYON. Bulletin historique du diocèse du Lyon.
13^e année. N^o 77 et 78.
- PÉRIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.
Bulletin. Tome XXXIX. 5^e et 6^e livr.
- DIJON. Commission des antiquités du département de la Côte d'Or.
Mémoires. Tome XVI. 1^r fasc.
- SAINTES. Société des archives historiques.
Revue de Saintonge et d'Aunis.
XXXII. Vol. 3. 4^e livr.
- AMIENS. Société des antiquaires de Picardie.
Bulletin trimestriel. Année 1912. 1^e et 2^e livr.
- SAINT-OMER. Société des antiquaires de la Morinie.
Bulletin historique. Tome XIII. 1^r et 2^e fasc.
- LIMOGES. Société archéologique et historique du Limousin.
Bulletin. Tome LXI. 2^e livr.
- DOUAI. Société nationale d'agriculture, sciences et arts.
Mémoires. 3^e série. Tome XII. 2^e partie.
- ROUEN. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Précis analytique des travaux. Année 1910-1911.
- POITIERS. Société des antiquaires de l'Ouest.
Bulletins. 3^e série. Tome II. 1^r et 2^e trim.
- CHAMBÉRY. Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
Mémoires et documents. Tome LII.
- MACON. Académie de Mâcon.
Annales. 3^e série. Tome XIV et XV. 1^r partie.
- VALENCE. Société d'archéologie de la Drôme.
Bulletin. Année 1912. 182^e livr.
- ORLÉANS. Société archéologique et historique de l'Orléanais.
Bulletin. Tome XVI. N^o 201.

- TOURS. Société archéologique de Touraine.
Bulletin trimestriel. Tome XVIII. 1^r et 2^e trim.
- TOULOUSE. Société archéologique du Midi de la France.
Bulletin. Nouvelle série. N^{os} 39 et 40.
- CAMBRAI. Société d'émulation.
Mémoires. Tome LXVI.
- DUNKERQUE. Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences,
des lettres et des arts.
Mémoires. 54^e volume.
- ANGERS. Société nationale d'agriculture, sciences et arts.
Mémoires. 5^e série. Tome XIV.
- EVREUX. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres
de l'Eure.
Recueil des travaux. VI^e série. Tome IX.
- CAEN. Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.
Mémoires 1911.
- BAR-LE-DUC. Société des lettres, sciences et arts.
Mémoires. IV^e série. Tome IX.
- MONTPELLIER. Académie des sciences et lettres.
Bulletin mensuel. 1912. N^{os} 8-12.
- ABBEVILLE. Société d'émulation.
Bulletin trimestriel. 1912. 3 et 4.
- GIESSEN. Universitäts Bibliothek.
Akademische schriften. 1-10.
- AUGSBOURG. Historische Verein für Schwaben und Neuberg.
Zeitschrift. 38 band.
- DUSSELDORF. Düsseldorfer geschichtsverein.
Beitrage zur geschichte des Niederheins. 25 band.
- LEIPZIG. Königl. Sächsischen gesellschaft der Wissenschaften.
Abhandlungen. Band XXIX. N^{os} 6 et 7.
Berichte. Band LXIV. 3 heft.
- STRASBOURG. Gesellschaft zur förderung der Wissenschaften, des
ackerbaues und der künste im Unter Elsass.
Monatsbericht. XLVI band. Heft 4.
- VIENNE. Kaiserliche Akademie der Wissenschaften.
Fontes rerum austriacarum. Band LXIII, LXV, LXVI,
LXVII.

- Sitzungsberichte. Band 166, abh. 3, 4. Band 168, abh. 3, 6. Band 169, abh. 4, 5. Band 170, abh. 1, 3, 5, 7, 8, 9. Band 172, abh. 3.
- Archiv für österreichische Geschichte. General register der Bände. I-C.
- LEMBERG. Ukrainischen Sevcenko Gesellschaft der Wissenschaften. Chronik 1911. N^o 45 à 50.
- HERMANNSTADT. Siebenbürgischen Verein für Naturwissenschaften. Verhandlungen und Mitteilungen. Band LXII. Heft 1-6.
- AGRAM. Vjesnik. Kr. Hrvatsko Slavonsko dalmatinskoga zemaljskoga arhiva.
Godina XIV. Sveska 3 & 4.
- ALMERIA. Revista de la Sociedad de estudios almerientes.
Tomo II. Cuadernos 9-10. Tomo III. Cuad. 1-2.
- BARCELONE. Butlletí del Club Montanyenc.
Any I. N^{os} 4, 5, 6, 7.
- PALMA. Societat arqueologica Luliana.
Bolletí. Octubre, Novembre, Desembre de 1912. Janer de 1913.
- HUESCA. Linages de Aragon.
Tomo II. N^{os} 11 et 21. Tomo III. N^o 21.
- MADRID. Revista de archivos, bibliothecas y museos.
Año XV. Julio, Agosto y Septiembre a Diciembre de 1912.
- LISBONNE. O archeologo portugues. Vol. XVI. N^{os} 1-12.
Id. Associacao dos archeologos portuguezes.
Boletini. Tomo XII. N^{os} 9 & 10.
- ROME. R. Accademia dei Lincei.
Notizie degli scavi di antichita. Vol. IX. Fasc. 3, 4, 5, 6.
- MILAN. Reale Istituto lombardo di scienze e lettere.
Rendiconti. Série II. Vol. XLIV. Fasc. 15-20. Vol. XLV. Fasc. 1-15.
Memorie. Vol. XXII. Fasc. 7 et 8.
- UPSALA. Kungl. Universitetets bibliothek.
Eranos. Acta philologica suecana. Vol. XI. Fas. 3-4. Vol. VII. Fasc. 1-4.

- LUND. Acta universitatis lundensis.
Teologi, juridik och humanistiska ämnen VII.
Medicin samt matemastika och naturvetenskapliga VII ämnen.
- STOCKHOLM. Sveriges offentliga Bibliotek.
Accessions katalog XXVI.
- CHRISTIANA. Foreningen tel norske fortidsmindesmaerkers bevaring.
Aartberetning. 1905-1910.
Universitetets ethnographische samlunger. 1857-1907.
- STOCKHOLM. Kunigl. vitterhets historie och antikuitets akademien.
Fornvännen. 1911.
Musée des antiquités nationales de Stockholm.
Catalogue sommaire.
- HELSINGSFORS. Suomen muinaismuistoghdistys.
Finska forminnesföreningens tidskrift. XXVI.
Finlands Kyrkor I.
- BOSTON. American Academy of arts and sciences.
Proceedings. Vol. XLVIII. N^{os} 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10.
- PHILADELPHIE. American philosophical Society.
Proceedings. Vol. LI. N^{os} 205 et 206.
Transactions. Vol. XXII. Part 2.
- NEW-HAVEN. Connecticut Academy of arts and sciences.
Transactions. Vol. 17. P. 213-361.
- WASHINGTON. Smitsonian Institution. Bureau of american ethnology.
Bulletin 52.
- TOKIO. The Tokyo imperial University calendar. 2571-2572.
- BONE Accadémie d'Hippone.
Bulletin. N^o 32.
- MONTREAL. Antiquarian and numismatic Society.
The Canadian antiquarian and numismatic journal.
Vol. IX. N^{os} 2, 3 et 4.
- ALLAHABAD. Annual progress report of the superintendent, Muham-
madan and British monuments.
Northern circle. 1911-1912.
- PESHAWAR. Annual report of the archaeological survey of India.
Frontier circle. 1911-1912.
- RANGOON. Report of the superintendent, archaeological survey.
Burma. 1911-1912.

- BATAVIA. Bataviaasch Genootschap van kunsten en wetenschappen.
Commissie van Nederlandsch-Indië voor oudheidskundig
onderzoek. Verslag 1912.
Rapporten. 1911.
Notulen van de algemeene en directievergaderingen.
Deel L. Afl. 1 en 2.
Tijdschrift voor indische taal-, land- en volkenkunde.
Deel LIV. Afl. 5 en 5.

3° CATALOGUES.

- LEIPZIG. Karl-W. Hiersemann. Katalog 412. Alte architekturwerke.
Id. 413. Kunstgewerbe.
ID. Gustave Fock. Klassische philologie. Teil I & II.
MUNICH. Suddeutsches antiquariat. Katalog 143. Klassische philologie.
LONDON. E. George et Sons. Select list of journals, revieuw, etc.
ROME. Attilio Nardecchia. Catalogo di una grande collezioni di libri
di archeologia e belle arti.
ID. Bontempelli & Invernizzi. I monumenti antichi di Roma.
HEIDELBERG. Ernst Carlebach. Geschichte I.
LEIPZIG. B. G. Teubner. Mitteilungen. 45 Jahrg. N° 2.
RICHMOND. Albert Berthel. Catalogue des gravures anciennes.
MUNICH. Max Götz. Classische philologie und archaeologie.
Katalog LVII.
LEIPZIG. A. Deichert.
Neue Kirchliche zeitschrift.
Die theologie der gegenwart.
LONDRES. Macmillan et C°.
A selected list of standard works.
ROME. C. E. Rappapart. Catalogue XXVI. Beaux-Arts.
-

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues
à l'Académie pendant les mois d'Octobre 1912 à Janvier 1913

MESSIEURS,

Une série de brochures nous est offerte par M. l'abbé Philippen. Celui-ci, pendant son récent séjour à Tirlemont, s'est plu à compiler les archives de cette localité et celles de Diest. La plupart de ses brochures sont consacrées à l'histoire ecclésiastique de ces villes. C'est ainsi que, dans *Het Begijnhof van Sinte-Catharina « ten Velde » te Diest*, il s'occupe du béguinage de Diest, dont on trouve déjà trace en 1245; il en reproduit les chartes qui constituèrent ses bénéfices et les anciens statuts qui régirent ses pensionnaires. Ce cartulaire est complété par le *Libellus privilegiorum du curé et des vicaires du béguinage de Diest*. Ailleurs il s'occupe du Chapitre de treize chanoines, qui fut fondé, en 1297, dans l'église Saint-Jean, de Diest et qui, en 1446, fut transféré dans celle de Saint-Sulpice; il reproduit les comptes qui se rapportent à cette nouvelle érection et établit *Wat de oprichting van het Kapittel der Sint-Sulpicius' kerk te Diest kostte*.

À Tirlemont ce furent plutôt les œuvres d'art qui attirèrent son attention. Les Sœurs grises possèdent un tableau ancien. C'est une bonne copie de l'époque d'une œuvre de Pierre Breughel, représentant l'Adoration des Mages. La comparaison des différents tableaux que ce maître a consacrés à la représentation de ce sujet, et des copies qui en ont été faites, est soulignée par les reproductions que l'auteur a réunies dans sa notice *De Aanbidding der Wijzen toebehoorend aan de grauwezusters van Thienen*. Enfin, l'église Notre-Dame-au-lac, à Tirlemont, est propriétaire d'*Une statue de l'année 1362*. Elle représente la Vierge, portant sur le bras son divin Fils; elle a une grande valeur artistique et est d'autant plus intéressante, que les comptes de l'église permettent d'établir qu'elle est l'œuvre de sculpteur Wauthier Paus, qui fut payé pour son travail en 1362.

Dans une première plaquette, M. le commandant de Witte nous apprend *comment*, à son avis, *il faut classer et cataloguer les filigranes*. Pour arriver au résultat qu'il préconise, il fournit de nombreuses indications en présentant des relevés de filigranes avec, si possible, la date et l'origine des documents; il soumet des monographies d'industries locales ou régionales, ajoutant à son travail des recherches sur le commerce du papier. Mettant plus spécialement en pratique les conseils, qu'il développe dans ce travail préliminaire, il publie lui-même *l'histoire du papier et les filigranes*. Il résume d'abord l'histoire de la fabrication du papier, qui vit le jour en Chine vers l'an 100 de notre ère, se propagea ensuite en Orient, gagna le nord de l'Afrique, pour pénétrer enfin, au XII^e siècle, en Europe, par l'Espagne et l'Italie et se répandre de là progressivement dans le centre du continent. Ce n'est qu'au début du XV^e siècle qu'on a constaté l'existence des premiers moulins dans nos provinces. Quant aux filigranes, leur emploi ne date que de la fin du XIII^e siècle. M. de Witte, en a recueilli un grand nombre; il les classe, il les analyse, il les décrit, et grâce à ces indications, il apporte des notions nouvelles qui permettront de déterminer avec plus de sûreté l'âge et l'origine des anciens documents. Mais il insiste surtout pour que les études qu'il a entreprises soient généralisées et développées, afin de permettre l'établissement, en les réunissant, de sources de renseignements sûrs et abondants, destinés à fournir aux chercheurs et aux paléographes un instrument de travail pratique et expéditif.

Il est bien dommage que la langue norvégienne ne nous soit pas plus familière, car les fascicules, de ses « Aarsberetning » que nous envoie la « Foreningen til norske fortidsmindesmaerkers bevornig », de Christiania, nous paraissent pleins d'intérêt. Heureusement que bon nombre de photographies nous permettent de suppléer quelque peu à cette lacune. C'est ainsi que dans le volume de 1905, nous relevons une étude de M. Schirmer sur le *Dragehoveder*. Le dragon stylisé est un des motifs le plus communément utilisé pour l'ornementation des monuments scandinaves. On le retrouve dans les sculptures sur bois, au faite des toitures, sur le couronnement de précieuses châsses du moyen-âge, à la proue et à la poupe des anciens bateaux, et dans d'autres utilisations aussi multiples qu'intéressantes. M. Panum étudie *de folkelige strenge-*

instrumenter i norden middelalder. Grâce à l'illustration des manuscrits, aux anciens tableaux, aux vétustes motifs de sculpture, il a pu reproduire la série des instruments de musique de formes si variées qui, au moyen âge, avaient la vogue, surtout dans le Nord, en Finlande, au Danemark, en Suède et dans les contrées voisines. A signaler encore la continuation des inventaires des petites églises rurales, au type si pittoresque, à la construction si rustique, dont quelques-unes renferment encore des pièces de mobilier ou des œuvres d'art intéressantes à étudier. Cet inventaire descriptif se poursuit à travers les divers volumes que nous avons reçus. Il se complète dans les fascicules de 1909 et de 1910, par une notice de Fredrik B. Wallem, sur *de islandske kirkers udstyr i middelalderen*, les églises islandaises anciennes.

Il est toujours précieux pour ceux qui s'occupent d'études historiques de trouver pour leurs recherches des facilités de travail leur permettant d'épargner et leur temps et de longues investigations. Dans cet ordre d'idées, le Gouvernement vient de leur rendre un nouveau service en faisant éditer, dans la collection des « inventaires des archives de la Belgique », en trois volumes, le résumé du dépouillement analytique des *Chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg et des pays d'Outre-Meuse*. Les archives générales du Royaume renferment pour ces provinces des richesses historiques d'immense valeur. Les nouveaux volumes offrent une analyse succincte avec description des sceaux des actes qui se rapportent aux événements survenus au milieu du xiv^e siècle. Dans ces volumes, les travailleurs cueilleront quantité de renseignements intéressants. Sans peine et rapidement ils pourront, s'ils le désirent, les compléter en recourant aux sources mêmes dont l'accès leur a été ainsi tant facilité.

Dans notre dernier compte-rendu nous vous avons signalé le travail que M. Godefroid Kurth consacrait à l'origine des béguines. Mgr. Schoolmeesters, dans « *Leodium* », l'organe mensuel de la « Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège » (11^e année, n^o 11), se base sur cette étude pour s'occuper à son tour de *Lambert le bègue et l'origine des Béguines*. Il adopte entièrement la thèse de M. Kurth et la confirme, en apportant des arguments à l'appui de certaines questions secondaires se rapportant à ce sujet principal.

C'est ainsi qu'il prouve que Lambert a bien été curé de Saint-Christophe, et qu'il fut en réalité le fondateur du premier béguinage. Il base sa conviction sur des documents nouveaux qui corroborent entièrement ceux qui ont été produits jusqu'ici. Ceux-ci permettent de constater authentiquement l'existence, dès le début du XIII^e siècle, autour de Saint-Christophe, de femmes pieuses vouées à la chasteté. Lambert-le-bègue, n'a peut-être pas entrevu, conclut Mgr. Schoolmeesters, les accroissements prodigieux que son œuvre prendrait. N'empêche que c'est lui qui a mis en terre le grain qui bientôt est devenu un grand arbre couvrant de ses rameaux tout le pays de Liège et les alentours.

On connaît la chef-confrérie de Saint-Michel à Gand, qui depuis trois siècles, réunit sous sa bannière tous les fervents de l'escrime. Elle fut instituée officiellement par ordonnance royale du 26 mars 1613. Mais ce document ne fait pas mention d'armoiries. Cependant, la confrérie en possédait, et au cours des siècles, on les retrouve reproduites sur divers objets à son usage. Toutefois, des variantes nombreuses se constatent. Ce sont ces modifications qui ont incité M. Georges Brunin à faire des *Recherches sur les armoiries primitives de la gilde souveraine et chevalière des escrimeurs*. Il passe en revue toutes les formes du blason qu'il a rencontrées, et leur reproduction illustrée accompagne son étude. Ce travail comparatif lui permet de conclure, que l'écu primitif de la société était d'azur à deux épées à deux mains d'or passées en sautoir à travers une couronne du même.

Au mois de septembre 1910, l'Académie de Mâcon a brillamment célébré le millénaire de Cluny. Un congrès, auquel prirent part toutes les illustrations scientifiques de France, un triduum religieux, organisé par l'évêque d'Autun, une manifestation historique commémorèrent l'entrevue en 1255 du pape Innocent IV et du roi Louis IX. Une série d'excursions, formèrent le programme des solennités qui furent organisées pour rappeler la date dix fois séculaire de la fondation de la célèbre abbaye clunisienne. Un volume spécial des « Annales » de l'Académie (3^e série, tome XV, 1^e partie), est consacré au compte-rendu de ces diverses festivités. Les discours, les toasts, les allocutions sont tous consacrés à magnifier

l'œuvre, à travers les siècles, des doctes religieux de Cluny. MM. René Bazin, Ernest Babelon, Héron de Villefosse, le comte de Lasteyrie, dom Cabrol, Camille Enlart, Lefèvre-Pontalis, l'abbé Thédénat, d'autres encore, se partagèrent brillamment cette tâche, tandis qu'une série de travaux d'érudition mettaient plus particulièrement en lumière le passé historique de l'abbaye, les travaux littéraires de ses fils, les traditions architectoniques de ses constructeurs, les particularités de son organisation et de son exploitation matérielle.

Jusqu'ici on n'est pas d'accord sur la date exacte de la confection de la célèbre tapisserie de Bayeux. Les opinions des critiques s'échelonnent sur l'espace d'un siècle, entre les années 1070 à 1180, M. le commandant Lefèvre des Noëttes a étudié à son tour ce problème archéologique, et pour le résoudre, il introduit des éléments nouveaux. Dans le Bulletin monumental (76^e volume, nos 3-4), il présente *La tapisserie de Bayeux datée par le harnachement des chevaux et l'équipement des cavaliers*. Il procède par comparaison; de nombreuses illustrations étayent ses déductions et permettent de faire des rapprochements curieux entre certains fragments de la tapisserie, représentant des cavaliers, des guerriers, des chars, et des motifs analogues, puisés dans des documents anciens à date connue, tels manuscrits ou sculptures. Il conclut que, quoique composée d'éléments disparates et entremêlés, la tapisserie dénote pourtant une origine remontant à l'époque de transition comprise entre le XI^e siècle et la seconde moitié du XII^e siècle. Et même, en tenant plus particulièrement compte de certains de ces éléments, il croit pouvoir être plus précis encore et placer la date de confection de la tapisserie entre les années 1120 et 1130.

Luc Fayd'herbe, un des meilleurs artistes malinois, a déjà eu ses historiens. Sa biographie a été publiée, ses œuvres ont été étudiées. Notre confrère M. Coninckx a eu l'heureuse idée de compléter ces renseignements en publiant quelques *Notes intéressantes sur Luc Fayd'herbe, sculpteur malinois du XVII^e siècle*. Il décrit d'abord les divers portraits de l'artiste, conservés en différentes collections et notamment celui que possède le Musée de Malines. Il restitue cette dernière œuvre au peintre Pierre Franchois. La seconde partie de son travail est consacrée à la généalogie de Fayd'herbe dont il fait en détail connaître la descendance.

Les *Annales Gandenses* ou plutôt *Flandrenses*, furent rédigées, au début du XIV^e siècle, par un frère-mineur du couvent de Gand. Il n'a pas fait connaître son nom. Le P. Heysse, croit pouvoir l'identifier avec le franciscain Foulques Borluut. Notre confrère M. de Pauw ne partage pas cet avis; il pencherait plutôt en faveur d'un religieux, membre de la famille de saint Bavon. Mais il ne se prononce pas; il expose même d'autres éléments et énumère les documents qui pourraient servir à provoquer une solution de ce problème historique. Et c'est pour arriver à ce but qu'il nous demande de renseigner ici sa *Note sur le vrai nom du minorite de Gand*, espérant ainsi pouvoir obtenir un résultat définitif.

A la suite de la publication récente du *Kunstler Lexikon*, de von Wurzbach et d'autres publications encore, la personnalité même de Roger van der Weyden a été remise en cause. Les uns ont rapporté tous les événements qui avaient trait à maître Roger, à un seul et même artiste; d'autres veulent distinguer sous ce nom deux personnages distincts. M. Maeterlinck se range à l'avis de ces derniers et expose son opinion dans l'étude qu'il nous envoie sur *Les deux Roger et leurs ateliers de Bruxelles et de Bruges*. Il se fonde pour étayer sa thèse, non seulement sur les dates et les événements, mais encore sur les divergences d'exécution qu'il signale dans les œuvres du maître. Cette thèse qui rencontre des contradicteurs convaincus, offre de l'intérêt et mérite certes d'être approfondie.

L'Université d'Upsala nous envoie périodiquement des collections d'ouvrages divers, consacrés à des thèses défendues dans son enceinte ou à des études publiées sous ses auspices. Dans le dernier envoi qui nous a été fait, je crois devoir signaler, outre les travaux de MM. Jacobson et Falk, relatives aux relations entre la Suède et la France, au XVII^e siècle, ceux qui sont plus spécialement consacrés à certaines recherches archéologiques. C'est ainsi que M. Sune Ambrosiani, dans *Zur typologie der älteren kacheln*, s'occupe des anciens appareils de chauffage, et décrit, avec nombreuses illustrations à l'appui, les poêles d'autrefois avec leurs parois en céramique ou en fonte, ornées d'intéressants motifs décoratifs, de portraits, d'emblèmes divers. En publiant son ouvrage sur le *Cistercienserordens byggnadskonst*, M. Sigurd Curman en consacre

le premier volume à l'étude du plan des églises cisterciennes, non seulement dans les régions scandinaves, mais dans la plupart des pays européens, y compris les Pays-Bas. Enfin, M. Nils Aberg présente une *Studier ofver den yngre stenalder i norden och västeuropa*, dans laquelle il s'attache à découvrir les relations qui existaient à l'époque néolithique entre les pays du nord et l'Europe occidentale. Il trouve en Belgique la limite des deux courants d'emploi et de nature des armes et outils en pierre qui, à l'époque mégalithique, avaient leur source, l'un dans le nord, et l'autre dans la France méridionale.

Récemment, notre président, M. De Ceuleneer s'est efforcé de reconstituer la biographie du peintre Juste de Gand. C'est au même artiste que dans les « *Abhandlungen du Königl. Sächsischen gesellschaft der Wissenschaften* » à Leipzig, M. August Schmarsow consacre un travail sous le titre de *Joos van Gent und Melozzo da Forli in Rom und Urbino*. Cette étude, soulignée de nombreuses illustrations, intéressera tous ceux qui se préoccupent de l'influence que mutuellement, les arts italien et flamand, exercèrent l'un sur l'autre, au xv^e siècle.

Dans beaucoup de ses parties, l'histoire du xviii^e siècle, est moins connue, ou toutefois moins bien connue que celle des siècles précédents. M. le chanoine Cauchie vient de projeter une vive lumière sur la dernière période de cette époque, grâce à la bonne fortune qu'il a eue de pouvoir dépouiller à Milan, les archives particulières du prince de Belgiojoso, qui fut intimement mêlé aux luttes civiles et religieuses provoquées par les réformes de Joseph II. Il fait d'abord la biographie du ministre en relevant certaines particularités de son existence qui aident à saisir l'intérêt de ces archives; il insiste surtout sur les événements qui expliquent comment il devint l'homme de confiance de l'empereur et le montre arrivant aux Pays-Bas, fermement décidé à mettre à exécution les idées et les projets du souverain. Les extraits de la correspondance échangée entre ce dernier et le ministre, sont pleins d'enseignements pour l'histoire de nos provinces pendant cette période si troublée. Ils permettent de se former une idée plus exacte sur maints événements, et contribuent à faire connaître, sous plus d'un rapport, les intentions

exactes de l'empereur et les illusions qu'il s'était créé sur la solution de beaucoup de questions.

Avant de terminer ce compte-rendu, je crois devoir attirer votre attention sur l'important envoi que vient de nous faire l'abbaye de Maredsous. Les pères Bénédictins, en inaugurant les relations d'échange que récemment nous avons acceptées avec eux, nous ont offert la série complète des dernières années de leur *Revue bénédictine*. Il ne m'appartient pas de faire ici l'éloge de ce recueil; tous vous le connaissez; tous vous en appréciez la haute valeur scientifique. Ce sera pour nos membres, pour les lecteurs de notre bibliothèque, une source inappréciable de documents précieux pour l'histoire ecclésiastique, la liturgie, l'archéologie sacrée.

FERNAND DONNET.

Anvers, 2 février 1913.

L'ancienne enceinte du XI^e siècle à Anvers

La ville d'Anvers vient de faire exécuter des fouilles pour fondation de murs, au pied de la Vieille Boucherie, contre le mur d'enceinte du XI^e siècle (mai 1912).

Les fouilles ont mis à nu les fondations du mur sur 13.50 mètres de long et sur 5.70 mètres de profondeur sous le niveau actuel de la rue; il résulte de l'examen géologique des terrains, que vers 5.70 mètres de profondeur on se trouve sur les sables pliocènes non remaniés, puis de 5.70 mètres au niveau de la rue ce sont des sables et des blocs de tourbe mêlés à de la vase, le fond est encore régulièrement stratifié, mais à 5 mètres de profondeur commencent les remaniements; au milieu de ces terres j'ai retrouvé de nombreux ossements appartenant les uns au cheval, bœuf et chèvre actuels, les autres au cheval, au bœuf, à l'aurochs, au cerf, au sanglier préhistoriques; de nombreux fragments de poteries et de tuiles et de carreaux de dallage des XI^e, XII^e, XIII^e et XVI^e siècles.

Un ancien bras du Schijn contournait le Werf primitif et fut utilisé ensuite comme fossé au XI^e siècle et détourné, la géologie confirme ici encore une fois mon tracé publié lors de *l'histoire de l'ancienne église de Sainte-Walburge* et de *l'histoire du cours des Schijns*. (Soc. belge géol., 1911).

Mais la partie la plus intéressante fut la mise à nu du mur

de la ville au xi^e siècle sur 13,50 mètres de haut, sur 15,60 mètres de haut.

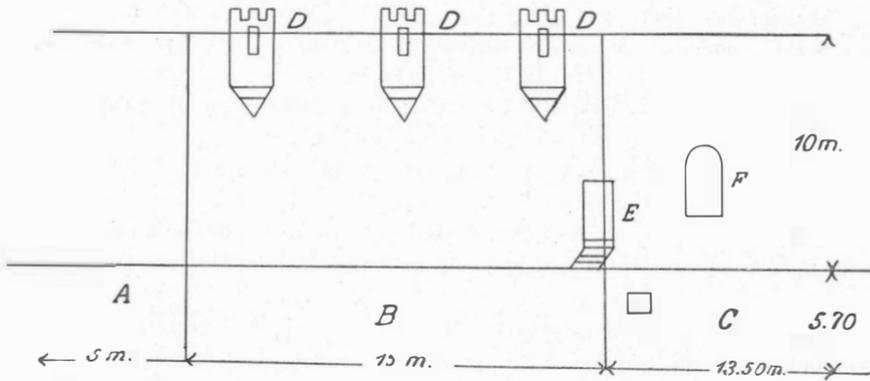


FIGURE 1. — LE MUR TEL QU'IL EXISTAIT EN 1909 AVANT SA DESTRUCTION PAR LA VILLE.

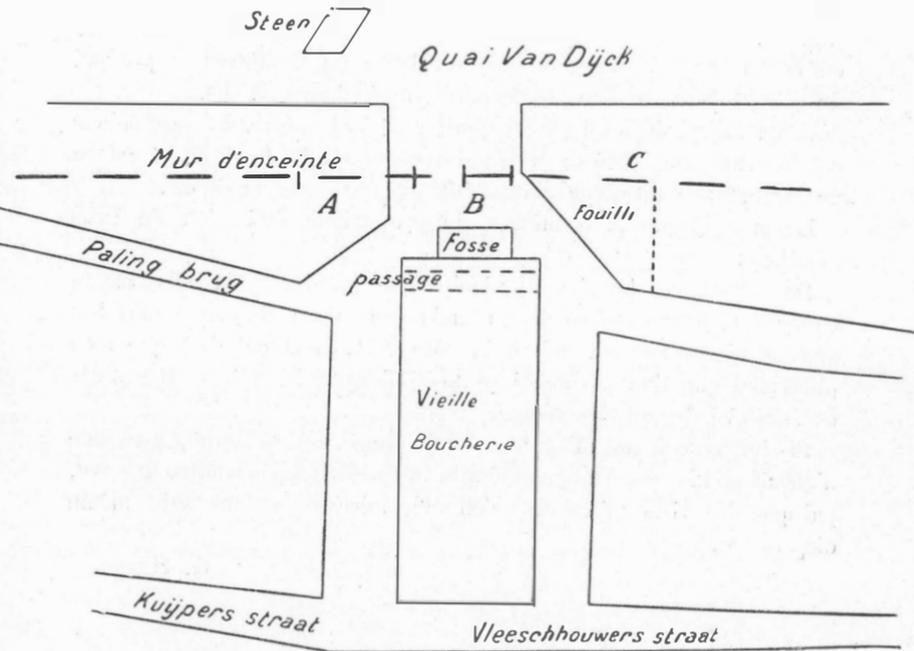


FIGURE 2. — PLAN DE SITUATION DU MUR ET DE LA FOUILLE.

Avant la percée faite devant la Vieille Boucherie, le mur d'enceinte existait complet avec trois tourelles bien conservées (figure 1. D. D. D.) la poterne (E. figure 1) était complète avec ses escaliers et l'on peut dire que la ville d'Anvers a commis une faute archéologique impardonnable en démolissant le mur dans la percée sans avoir égard au grand intérêt que sa conservation pouvait présenter pour l'histoire d'Anvers, alors surtout qu'aucun intérêt de faciliter la circulation n'était en jeu.

La partie du mur A et la partie du mur C furent visibles au mois de mai 1912.

Le mur était construit depuis sa base jusque 7 mètres au-dessus du niveau actuel de la rue en moellons de pierre de Tournai et présentait dans les parties A et C, à 7 mètres de haut, un chemin de ronde couvert et construit en briques; la largeur du mur était de 1 mètre.

Dans la partie C apparurent lors des fouilles, d'abord au-dessus du niveau de la rue, à environ 1 mètre, la moitié d'une poterne haute d'environ 2,50 mètres et 3 marches en pierre bleue; le dessus de la poterne non voûté et composé de moellons à plat (fig. 1. E); à deux mètres de cette poterne se trouvait un enfoncement haut de 2,50 mètres, large de 2 mètres et profond de 0,50 mètre, le haut fortement cintré (figure 1. F).

A un mètre du bord de la fouille et à 1 mètre de profondeur se trouvait une fenêtre ayant 1,10 mètre de haut et 1 mètre de large, avec un léger cintre fait avec 3 gros moellons.

Le mar jusque 5,70 mètres de profondeur était fait de gros moellons.

De toutes ces données, il résulte que le niveau du sol dans le bourg fut au XI^e siècle de au moins un mètre cinquante plus bas que le niveau actuel, soit à la côte + 6,00 et ce n'est que bien plus tard que l'on a comblé le fossé devant la Vieille Boucherie et surélevé le sol du Bourg.

Si le hasard ne m'avait conduit vers cette fouille, personne n'aurait connu ces quelques détails intéressants pour notre histoire, puisque la ville d'Anvers s'en désintéresse et les fait même disparaître.

G. HASSE.

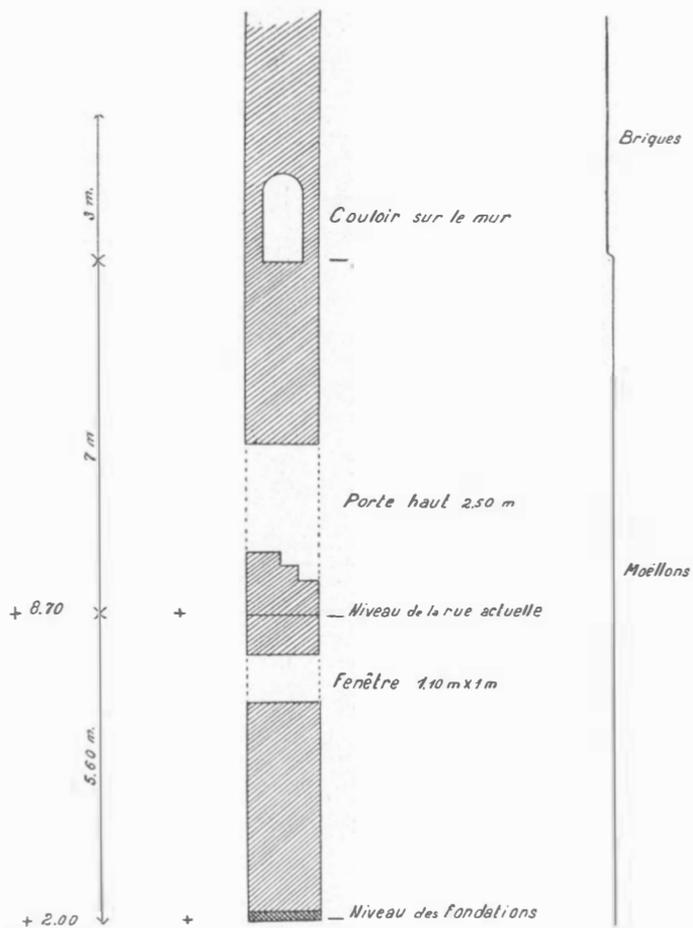


FIG. 3. — COUPE DANS LE MUR D'ENCEINTE DU XI^e SIÈCLE DEVANT LA VIEILLE BOUCHERIE, 6 AVRIL 1912.

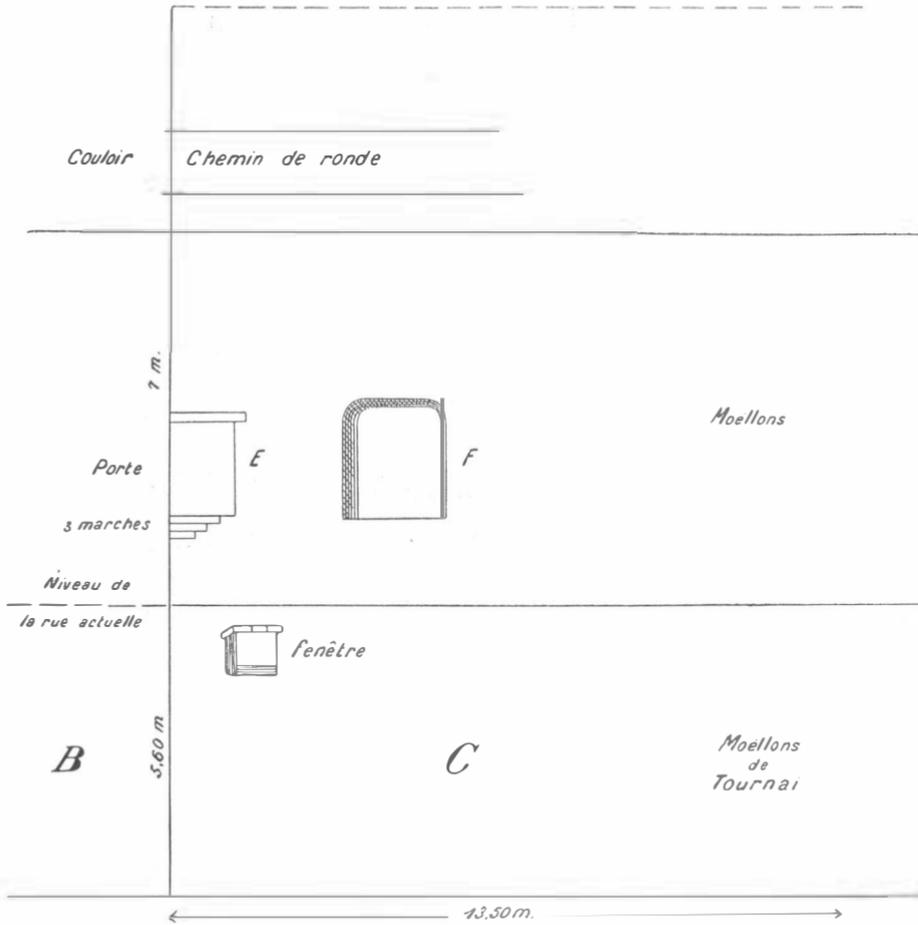
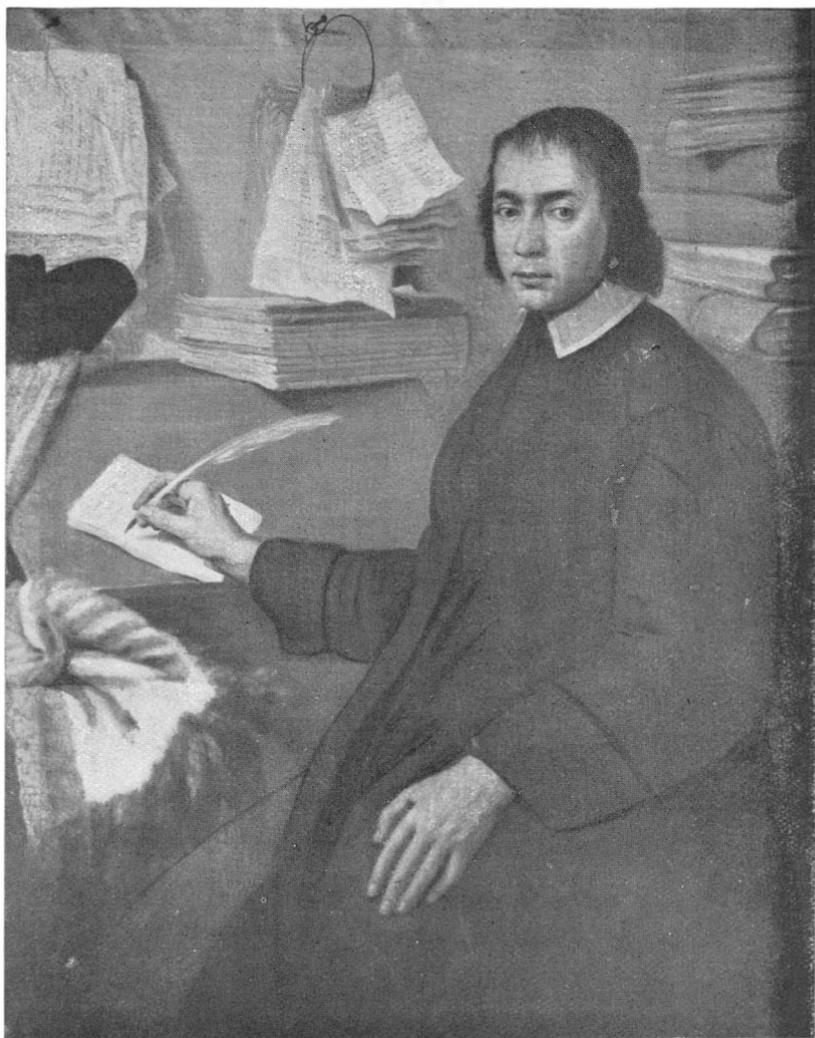


FIG. 4. — Le mur du XI^e siècle visible sur 13^m50 le 5 avril 1912.
UNE FENÊTRE A 1 MÈTRE DU BORD DU MUR ET A 0^m50 SOUS LE NIVEAU ACTUEL. — UNE
POTERNE — UN ENFONCEMENT — UN COULOIR DANS LA PARTIE EN BRIQUES.



NICOLAS STRAMOT LE JEUNE: PORTRAIT D'ANTOINE SCHOLASTERS † 1702.
APPARTIENT A M. L'ABBÉ POLYD. DANIELS.

Les peintres Stramot

Le Musée royal des Beaux-Arts d'Anvers possède un portrait du célèbre botaniste van Sterbeek, peint par Nicolas Stramot et portant le numéro 340. Le catalogue descriptif nous apprend que l'auteur de ce tableau naquit, vraisemblablement, à Anvers et qu'il fournit plusieurs dessins pour les œuvres du baron Jacques Le Roy. Il ajoute que le numéro 340 est l'unique tableau connu du maître (1). En 1897, M. Edward Van Even, publia, dans le Bulletin de l'Académie royale, une « Note sur Nicolas Stramot, peintre belge de la fin du XVIII^e siècle » (2). M. Théodore Van Leries, écrit-il, avait fait observer, dans le supplément au catalogue du musée d'Anvers, que les recherches faites concernant N. Stramot, n'avaient été couronnées d'aucun succès. Lui-même avait été plus heureux. Il soupçonnait l'origine diestoise du peintre, qu'il trouvait établi à

(1) Musée royal des Beaux-Arts d'Anvers. Catalogue descriptif, 2^e édition, revue et complétée. Anvers 1911. I Maître anciens, p. 323.

(2) EDW. VAN EVEN. *Note sur Nicolas Stramot, peintre belge de la fin du XVIII^e siècle*. Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 67^e année, 3^e série, tome 33, 1897 pp. — 367-374. Voyez aussi: E. VAN EVEN. *Louvain monumental*. Louvain, 1860, p. 226. — E. VAN EVEN. *Louvain dans le Passé et dans le Présent*. Louvain, 1895, p. 410. — SIRET. *Dictionnaire des Peintres*. Louvain, 1881-83, tome II, voce Stramot. — VAN LERIEUS. *Catalogue du Musée d'Anvers*. Troisième édition complète. Réimpression de la deuxième édition de 1857 et du supplément de 1863. Anvers, 1874, p. 372.

Louvain, vers 1670. Sa notice révéla également le nom de l'épouse et des deux plus jeunes enfants de l'artiste, son séjour en Angleterre, quelques détails sur la demeure qu'il occupa dans la paroisse de Saint-Pierre, et l'existence de trois tableaux de Stramot, conservés en l'église de Sainte-Gertrude.

M. l'abbé Polydore Daniëls, le savant archiviste de la ville de Hasselt, possède, dans sa riche collection de « Diestiana » une farde de testaments et d'actes notariaux concernant la famille Stramot. Grâce à ces documents, qu'il nous communiqua, à de multiples renseignements qu'il nous donna et à des recherches que nous avons faites dans les archives de Diest, Louvain, Anvers, Montaignu et Veerle, la présente notice fournira des détails biographiques plus complets sur l'auteur du portrait de van Sterbeeck, ainsi que sur deux autres peintres appartenant à la famille Stramot.

Nicolas Stramot, auquel nous devons le portrait du Musée d'Anvers, appartenait à une famille où se succédèrent trois générations d'artistes. Vers le milieu du xvii^e siècle vivait à Diest un « meester in de schilderconste » nommé Nicolas Stramot « *de oude* », né en 1610, probablement en Hollande. Il était l'oncle du Stramot qui peignit le portrait de van Sterbeeck. Les registres des naissances de la paroisse de Notre-Dame à Diest mentionnent, que, le 23 août 1617, fut baptisé Pierre Stramot, fils de Nicolas et de Maria Petri. Le baptême fut administré « *sub conditione* » parce que l'enfant avait été ondoyé en Hollande (1). Le père de ce Pierre est probablement un proche parent du peintre Nicolas « *de oude* », dans la famille duquel les prénoms Nicolas et Pierre se retrouvent à chaque génération. La date de naissance du peintre Nicolas Stramot « *de oude* » nous est fournie par un acte du 20 novembre 1676, où il est dit, qu'en cette année, le maître avait 66 ans (2). Le fait que, dans les registres paroissiaux de

(1) Archives de la ville de Diest. Paroisse de Notre-Dame. Registre baptismal de 1617, p. 126 : *Anno 1617, 23 Augusti. Petrus . parentes : Nicolaus Stramont, Maria Petri . Sub conditione rebaptizatus quia in partibus hollandiæ erat baptizatus ideoque valde incertus. Fransiscus Smets pater Bogardus.* — Stremot, Stramot, Strammot, Stramont sont des variantes d'un même nom de famille.

(2) Archives Polyd. Daniëls. Testament de Nicolas Stramot *de oude*,

la ville de Diest, le nom de Stramot ne figure pour la première fois qu'au commencement du xvii^e siècle et celui qu'on n'y trouve ni l'acte de naissance du peintre Nicolas le vieux, ni celui de son frère Pierre, semblent bien prouver que Nicolas était un étranger. Dès lors, en prenant en considération que le premier Stramot, dont parlent les archives, a été baptisé en Hollande, l'origine hollandaise de Nicolas de oude et des Stramot en général, ne paraît pas invraisemblable. Nicolas «*de oude*» fut fiancé, en l'église de Saint-Sulpice à Diest, le 14 août 1669, à Marie Vrancx (1). De cette union naquirent Pierre Jean Baptiste (2), Anne Catherine (3), Constance (4) et Nicolas (5). Nous possédons 18 actes concernant Nicolas *de oude*. Le plus ancien date de 1674, le plus récent de 1683. D'après ces documents, Nicolas Stramot, le vieux jouissait d'une certaine aisance. Il avait une ferme à Molenstede (6). En 1775, il vendit sa maison «*De Witte Vos*», dans la «*Beverstraat*» (7), (le numéro 12 du marché au Beurre).

du 20 novembre 1676. Carton Stramot, n° 13. *Den eersamen Nicolaes Stramot d'oude woonachtigh tot Veerle van den auderdom van sessent sestic... ende d'eerbare Catlijn van Tongelaer sijne tegenwoordighe huysvrouw van auderdom van soetich jaeren salvo.*

(1) Archives de la ville de Diest. Paroisse de Saint-Sulpice. Registres matrimoniaux 1669, p. 22: 14 Augusti 1669 *affidati sunt Nicolaus Stramot et Maria Vrancx coram me parocho, testibus Paulo Claesen et Petro Stramot.*

(2) Archives de la ville de Diest. Paroisse de Saint-Sulpice. Registres baptismaux 1670, p. 70: 21 Julii 1670: *Petrus Johannes Baptista. Parentes: Nicolius Stramot, Maria Vrancx. Susceptores reverendus dominus de Waert, Maria van Amstenroi.*

(3) Id. Registres baptismaux de 1671, p. 101: 27 Octobris 1671: *Anna Catharina. Parentes: Nicolaus Stramot Maria Vrancx. Susceptores: Henricus Puenens, Catharina van Tongeren.*

(4) Id. Registres baptismaux de 1673, p. 139: 23 Maij 1673: *Baptisata est Constantia filia Nicolai Stramot et Annæ (sic) Vrancx conjuges; susceptores Petrus Stramot, nomine Arnoldi Verhoeven et Catharina Vaes.*

(5) Id. Registres baptismaux 1675, p. 21: 1675 Novembris 12: *baptizatus est Nicolus Cornelius, filius Nicolai Stramot et Mariae Vrancx Susceperunt: Cornelius Joannes Van Surpel et Barbara van der Bosch.*

(6) Acte notarial du 17 février 1671. Archives Polyd. Daniëls. Carton Stramot, n° 1.

(7) Acte notarial du 20 novembre 1675, id., n° 8

Il possédait une seconde maison dans la Rue longue en face de l'hôpital (1), ainsi qu'une « krieckerij » dans la rue Vetterbroeck (2). Nicolas habitait une maison de la rue Neuve, qu'il vendit en 1676, à Pierre Stramot, un de ses neveux (3). En 1676, sa femme Marie devint malade (4). Les deux époux firent leur testament, le 26 août de la même année (5). Marie mourut peu après et fut enterrée, le 13 septembre 1676, dans l'église de Saint-Sulpice (6). Deux mois à peine après le décès de sa première femme, Nicolas épousa Catherine van Tongelaer (7). Catherine van Tongelaer était probablement la même que Catherine van Tongeren, qui fut marraine du second enfant de Nicolas le vieux (8). Les époux allèrent s'établir à Veerle, où ils firent leur testament, en novembre de la même année (9). C'est par ce testament qu'ils léguèrent une grande partie de leurs biens à leurs deux neveux, Pierre Stramot et Nicolas, le peintre du portrait du musée d'Anvers (10). L'artiste ne résida pas longtemps à Veerle; il y mourut, le 23 octobre 1682 (11).

(1) Acte notarial du 30 mars 1676, id., n° 10.

(2) Acte notarial du 29 décembre 1676, id., n° 16.

(3) Acte notarial du 11 août 1676, id., n° 11

(4) Acte du 26 août 1676, id., n° 12: *Jouffrouw Maria Vrancx sieck liggende te bedde.*

(5) Acte notarial du 26 août 1676, id., n° 12.

(6) Archives de la ville de Diest. Paroisse de Saint-Sulpice. Registres des décès, 1676, p. 183: 13 *septembris* 1676, *sepulta est Maria Vrancx cum exquisiis.*

(7) Archives Polyd. Daniëls, Carton Stramot, n° 73.

(8) Voir ci-dessus, p. 314, note 3. A. Veerle, son nom s'écrivait: van Tongerloo. Archives de la commune de Veerle. Registres des décès de 1701, p. 3. *Octava septembris* 1701, *Catharina de Tongerloo Vidua, munita* (à la cure).

(9) Archives Polyd. Daniëls, Carton Stramot, n° 13.

(10) Id : *instituerende voor sijne gerechte erfgenaemen... sijne twee gerechte broeders kinderen met name mr Peter Stramot ende mr Niclaes.* Dans le Testament du 1 octobre 1681. Archives Polyd. Daniëls: id., n° 17, il est dit, qu'il laisse ses biens à ses deux neveux *Peeter ende Niclaes Stramot gebroeders, respectie woonachtig binnen Diest en Loven.*

(11) Archives de la commune de Veerle: Registre des décès 1682, folio 16 verso: 1682, 23 *octobris*, *Nicolaus Stramot munitus sepultus in ecclesia.* Ces registres reposent à la cure.

Le peintre Nicolas Stramot, *de oude*, doit avoir joui d'une certaine renommée. Au dos d'un acte du 20 avril 1671, se trouve marqué: *Reniers ende N. Stramot, schilder* (1). Un autre acte, du 9 juillet 1682, l'appelle *meester van de schilderconste* (2). A partir de 1676, le maître est nommé Nicolas *de oude*, pour le distinguer de son neveu Nicolas *de jonge*, également peintre. Nous ne connaissons aucune toile de Nicolas le vieux. Il est probable que le tableau du maître-autel des pères Beggards à Diest, était une de ses œuvres. Les religieux lui en avaient fait la commande en 1666 et « *door groote gracie* » n'avaient dû payer que 48 florins. Un extrait des comptes du dit couvent nous apprend qu'on donna à l'artiste un premier acompte, le 9 avril 1667 et que le compte fut définitivement réglé le 18 mai de la même année (3).

Le tableau qui, jusqu'en 1885, orna le maître-autel de l'ancienne église des Augustins de Diest, était peut-être aussi l'œuvre de Nicolas de oude (4). Ce tableau représentait le martyr et l'apothéose de sainte Barbe, la patronne du temple; il était signé:

NICOLAUS STRAMOT INVENTIT ET PINXIT. A° 1669.

Il ne reste plus rien de cette intéressante toile qui fut donnée en pâture aux rongeurs qui peuplent les combles de l'ancienne église des Augustins. Ce tableau pourrait cependant avoir été l'œuvre de Nicolas Stramot le jeune aussi bien que celle de Nicolas le vieux. Les chanoines Croisiers, qui occupent actuelle-

(1) Archives Polyd. Daniëls, Carton Stramot, n° 2.

(2) Id., n° 18: *Op heden compareerde voor mij Sieur Nicolaes Strammot meester van de schilderconste.*

(3) *Den 9 April 1667 aen den schilder op rekeninghe van de nieuwe schilderij gegeven die in den outaer van onze kerk staet ende sij was aenbesteedt maer door groote gracie, 48 guld. 1 juny 1666.*

Den 18 Mey 1667 aen den schilder Nicolaes Stramot 24 gulden dat hij nog rest was van de schilderij van onsen outaer ende van de leest te vergulden 1 1/2 gulden 't samen ende daermede te vollen betaelt. Comptes de 1667. Cités dans J. F. RAYMAEKERS. *Het kerkelijk en liefdadig Diest*. Louvain 1870, p. 306.

(4) Voyez RAYMAEKERS. *Op. cit.*, p. 349.

ment l'ancien couvent des Augustins, l'ont remplacé par une toile peinte à la journée par un peintre en bâtiments et... vraiment digne de son auteur.

* * *

Nicolas le vieux avait un frère qui s'appelait Pierre et qui fut fiancé, en 1628, à Anna Scandeleyns (1). Le mariage se célébra en église de Notre-Dame à Diest. De cette union naquirent Pierre (2), Jeanne (3), Marie (4), Jean (5) et *Nicolas* (6). Ce dernier naquit le 19 avril 1637 et fut l'artiste auquel Van Even consacra sa notice.

Il est probable que Nicolas Stramot le jeune, apprit son métier chez son oncle Nicolas « *le vieux* ». Le jeune peintre quitta sa ville natale et alla s'établir à Louvain où, grâce à son renom, l'administration communale lui accorda, le 6 juin 1679, l'exemption de la taxe sur la bière, du service de la garde urbaine et d'autres charges communales (7). Il semble cependant n'y avoir définitivement fixé sa demeure qu'après 1676, vu que le testament de Nicolas le vieux ne mentionne pas que le neveu eut quitté sa ville natale,

(1) Archives de la ville de Diest. Paroisse de Notre-Dame. Registres matrimoniaux, 1628, p. 419, 11 *Februarii* 1628 *affidati sunt Petrus Stramot et Anna Schandeleyns coram me parocho et testibus Petro van den Goedenhuysse et Johannes Schandeleyns.*

(2) Id. : Paroisse de Saint-Sulpice. Registres baptismaux 1629, p. 152 : 1629 *Januarii* 7. *Petrus* ; parentes : *Petrus Stramot et Anna Scandelinus. Patrini. Petrus van Goedenhuysse et Maria Noyen n. p. Eleonora de Bois.*

(3) Id., 1631 p. 169 : 3 *Octobris* 1631 *Joanna* ; parentes : *Petrus Stremot* (sic) *Anna Schandeleyns. Susceptores : Christiana van den Goedenhuysen, Anna Jacobs.*

(4) Id., 1633, p. 208 : 29 *Julii* 1633. *Maria*, parentes : *Petrus Stramont et Anna Scandelen. Susceptores : Joannes Quævorts, Maria Reynders.*

(5) Id., 1635, p. 290. 4 *Decembris* 1635. *Joannes*, sub conditione, parentes, *Petrus Stramot. Anna Scandeleyns. Susceptores : Joannes Remers Magdalena Sondag.*

(6) Id., 1637, p. 182. 19 *Aprilis* 1637, *Nicolaus*, parentes : *Petrus Stremot et Anna Scandeleyns. Susceptores : Petrus van den Goedenhuysse, Elskén Diricx.*

(7) VAN EVEN. *Note sur N. Stramot.* Bulletin, p. 370.

détail mentionné dans le testament de 1681 (*). En 1679 l'artiste épousa Marie Schoutens. Ce mariage se célébra dans la sacristie du couvent des Pères Dominicains anglais. En janvier 1680, entre le 7 et le 26 de ce mois, les époux allèrent se présenter au curé de l'église de Saint-Jacques, à Louvain, dans la paroisse duquel ils s'établirent (*). Ce mariage et le fait que Nicolas le vieux stipule dans son testament de 1681, que son neveu Nicolas n'aura que l'usufruit des biens qu'il hérite (3), tandis que cette clause n'y est par ajoutée pour Pierre, semblent indiquer, qu'à cette époque, Nicolas le jeune menait un genre de vie inquiétant quelque peu l'oncle. Nicolas eut sept enfants. Anne-Catherine (*), Nicolas-François (5), Marie-Barbe (6), Maximilien-Gérard (7), Albert-

(1) Archives Polyd. Daniëls. Carton Stramot, nos 13 et 17.

(2) Archives de la ville de Louvain. Paroisse de Saint-Jacques. Registres matrimoniaux 1679, fol. 198 verso. *Januarius. Contraxerunt matrimonium, cum dispensatione super bannis in sacristia R. R. P. D. dominicanorum Hiberniæ, Stramot Nicolaus et Maria Schouters coram R. D. P. Joan. Cas. Huens et testibus Guilielmus Dierkens et Henricus van Dael.*

(3) Archief Polyd. Daniëls. Carton Stramot, n° 17: " *met sulcken laste noghtans dat meester Niclaes Stramot voirschreven alsulcke paert ende deel hem uyt crocht van dese testamente gelaten nyet en sal mogen alieneren belasten of vercoopen mits hem te moeten... houden metten touche van de selve goederen ende dat nae desselfs doot die zelve goederen sullen devolueren op die kinderen van 't eerste bedde die hij geprocreert heeft van zijne eerste huysvrouw met name Maria Vrancx.*

(4) Archives de la ville de Louvain. Paroisse de Saint-Jacques, Registres baptismaux 1680, fol. 176 verso: 29 *Mayi* 1680, *baptizata est Anna Catharina filia Nicholaj Stramot et Marie Schutens conjugum. Susceprores Joannes Baptis'a Landerchy et Cornelia de Meldert.*

(5) Id., 1681, fol. 181 verso: 16 *Novembris* 1681, *baptizatus est Nicolaus Franciscus filius Nicholaj Stramot et Marie Schauters conjugum. Susceperunt Georgius Nempe? et Maria Canisius.*

(6) Id.: Paroisse de Saint-Michel, Registres baptismaux 1683, fol. 146. : 10 *januarii* 1683 *H. D. men pastor loci baptisavit Mariam Barbaram filiam Nicolai Stramot et Marie Schauters conjugum. Susceperunt Ludovicus Ketelers et Barbara Catharina van den Bosch.*

(7) Id.: Paroisse de Saint-Jacques. Registres baptismaux 1684, fol. 7. 1 *Martii* 1684, *baptizatus est Maximilianus Gerardus filius Nicolai Stramot et Mariæ Schauters conjugum Susceperunt consuliissimus dominus Joannes Gerardus Franssens f. U. L. et domicella Clara, Rosa Segers.*

Ignace (1), Jean-François (2) et Paul-Maximilien (3). Son talent d'artiste valut à Nicolas une haute considération. Les registres paroissiaux nous apprennent qu'il était honoré de l'amitié de personnalités distinguées. Les noms des parains et des maraines de ses enfants le prouvent. Parmi ceux-ci nous trouvons les consullissimi D. Paul Bauwens et Gérard Franssens Juris utriusque licentiatius, les domicellæ Clara Rosa Segers et Catharina Vanderhagen. Dans l'acte de naissance de son fils Paul Maximilien, l'artiste se trouve intitulé « magister ». Ce qui frappe, quand on parcourt les documents relatifs à Nicolas Stramot le jeune, c'est la facilité avec laquelle, à Louvain, il change de domicile. Etabli d'abord dans la paroisse de Saint-Jacques, il reste, en 1683, en la paroisse de Saint-Michel, pour revenir s'établir dans celle de Saint-Jacques en 1684. En 1689, nous le trouvons domicilié en la paroisse de Saint-Pierre. Il déménage en 1690, pour occuper une autre demeure située dans la cour d'une maison de la rue de Namur (4). L'artiste quitta Louvain pour aller travailler en Angleterre. Ce voyage doit avoir eu lieu vers 1695. Il en était revenu en 1696. Le dernier février de cette année, le magistrat de Louvain lui renouvela les franchises de 1679 (5).

(1) Id., 1687, fol. 18 verso: 1 Aprilis 1687. *Baptizatus et Joannes Albertus Ignatius filius Nicolai Stramot et Marie Schauters susceperunt Joannes Cauchmans et Anna Maria Cauchman?*

(2) Id., Paroisse de Saint-Pierre 1689, fol. 176 verso 11 Septembris 1689, *baptizatus est Joannes filius Nicolai Stramot et Maria Scautens conjugum. Susceperunt Joannes Hullegarde et Catharina van der Hagen.*

(3) Id., 1692, fol. 193, 5 Octobris 1692, *baptizatus est Paulus Maximilianus filius magistri Nicolai Stramot et Mariæ Scautes conjugum. Susceptores: Consul, dominus Paulus Bauwens f. U. L. et domicella Catharina Vanderhagen.*

(4) Le 25 février 1690, l'artiste prit en location de maître Guillaume Herthals, licencié ès lois, pour le terme de trois années, au prix annuel de 57 florins, une habitation située dans la cour d'une maison de la rue de Namur. VAN EVEN. *Note sur N. Stramot.* Bulletin, p. 373.

(5) Archives de la ville de Louvain. Résolutions du Magistrat. Séance du dernier février 1696, fol. 252: *Oock is aen myne heeren verthoont by Sr. Nicolaes Stramot den vrydom welcken der selver voorsieten syn gediend geweest hem verthoondere te jonnen van den bieraaccynse, wachte enz. by acte van den 6 Julii 1679, waerinne de teghenwoordighe pachters van den bieraaccynse stoot*

Dans les archives de Louvain, on ne trouve plus de trace de Nicolas Stramot après 1695 (1). En 1706, nous le voyons établi à Montaigu avec toute sa famille (2). Il y mourut le 22 mars 1709, et fut enterré le 24 de ce mois (3).

Les chanoines Croisiers conservent, dans le cloître de leur couvent, la plus ancienne peinture du maître diestois. Ce tableau, qui a une hauteur de deux mètres et une largeur de 2,50, représente Samson terrassant le lion. Dans un sentier qui s'écarte de la grande route, au pied d'une colline couverte de ceps de vigne, Samson, vêtu d'un manteau rouge et d'une tunique sombre, pose le genou sur la poitrine d'un lion renversé. La figure du jeune homme, où se reflète toute la force révélée par les muscles puissants de ses bras nus, est encore imberbe; une chevelure abondante et inculte lui pend sur la nuque. D'un geste énergique il presse contre le sol la tête de l'animal, tout en tenant ouverte avec violence la gueule du fauve mourant. Dans le lointain se dressent les murs de la ville de Thamata, autour de laquelle s'étendent de vastes vignobles. L'on voit, à gauche, Manue et la mère de Samson, s'approchant déjà de la ville, sur une pierre-borne de la grande route se trouve taillé :

N. STRAMOT, PINXIT A° 1677.

Ce tableau est une œuvre de mérite. Il orna jusque vers 1880 la partie supérieure d'un confessionnal de l'ancienne église des

maecken, onder pretext dat hy nyet en soude vuygesteken wesen, by conditiën van verpachtinghe ende geconsidereert dat sulcx is toegecomen ter saecke van de absentie des supplianten binnen Engelant, soo is gesecht dat hy in desen synen vrydomme sal vermoghen te continueren van Marie Magdalane naest comende mits hiervan doende houden notitie ten registre ». Cité par VAN EVEN. Note sur Stramot. Bulletin, p. 374.

(1) VAN EVEN. Note, p. 374.

(2) Archives Polyd. Daniëls. Carton Stramot, n° 25: Acte du 13 novembre 1706. « *Sr Nicolaus Stramont en Jo^e Maria Schauters geluischen binnen Scherpenheuvel.*

(3) Archives de la commune de Montaigu. Registres des décès 1709, fol. 75. 1709, 22 *Marty obiit Nicolaus Stramot et sepultus est 24 ad meridiem.*

Augustins (1). C'est le seul tableau connu de Stramot le jeune, que Diest conserve encore.

« En 1682, on célébra à l'église de Sainte-Gertrude, à Louvain. » le cinquantième anniversaire de la fondation de la confrérie des » Trépassés, érigée par un prélat de l'abbaye de Sainte-Gertrude, » Joseph Geldolphe van Ryckel. Afin de conserver le souvenir de » cette solennité, Claude François de la Vieville(2), prélat de l'abbaye » noble de Sainte-Gertrude, chargea Nicolas Stramot, de l'exécution » d'une toile de vastes dimensions destinée à être placée dans » son église. La toile orne encore le temple, pour lequel elle a » été exécutée. Stramot y représenta les membres de la confrérie » assistant à un office des morts. La scène se passe à l'intérieur » de l'église de Sainte-Gertrude, dont le jubé forme le fond de » la composition. Les personnages sont de grandeur naturelle et » sont de véritables portraits. Au premier plan et au centre de la » toile se trouve l'abbé de la Fiefville, agenouillé sur un prie-Dieu, » les yeux tournés vers le spectateur. Sa superbe tête est d'une » grande fermeté de dessin et de modelé. Placé en pleine lumière » l'abbé domine majestueusement toute la composition. A sa droite, » on voit tous les chanoines de l'abbaye en surplis et portant

(1) Ce confessionnal était celui qui, du côté de l'Évangile, se trouve le plus rapproché de la porte d'entrée. Les autres confessionnaux étaient surmontés de tableaux représentant des scènes de la vie de saint Augustin. Le tableau qui, du même côté, pendait le plus près du banc de communion, représentait la scène bien connue du « Tolle Lege ». Du côté de l'Épître on trouvait successivement : près de la porte d'entrée : saint Augustin adressant la parole au peuple ; en face de la chaire de vérité, encore le « Tolle Lege », mais traité d'une façon différente ; la scène se passant dans une espèce de jardin français ; ensuite saint Augustin donnant sa règle à différents ordres religieux. Ces tableaux ont été remplacés par des stations d'un chemin de croix anodin.

(2) Claude-François de la Fiefville appartenait à la haute noblesse. Il était abbé mitré de Sainte-Gertrude, juge synodal, membre des États de Brabant et conservateur des privilèges de l'Université. Il fut élu abbé en 1668 et mourut le 16 juillet 1697. Il fut un des plus puissants protecteurs de Nicolas Stramot. VAN EVEN. *Note sur W. Stramot*. Bulletin, p. 372.

» des flambeaux allumés. Seul le prieur, qui est agenouillé comme
» ses confrères, porte le costume noir de l'ordre de Saint-Augustin.
» Au second plan, un prêtre, revêtu de la chasuble noire re-
» vient de l'autel. Il est précédé d'un jeune homme tenant un
» plateau sur lequel se trouvent des burettes renversées. A gauche,
» sur le premier plan, on voit un des maîtres de la confrérie en
» toge; un autre se trouve du côté opposé. Comme pose et comme
» tournure ces deux figures rappellent les grands portraits en pied
» de l'époque. Une dame portant un beau costume, se penche pour
» retenir son enfant, afin de permettre à l'officiant de passer.
» Sur l'arrière-plan apparaît le curé de la paroisse, en rochet et
» revêtu de l'étole noire. Le prie-Dieu de l'abbé est orné des ar-
» moiries de Claude de la Fiefville (1) et de l'inscription :

» N. STRAMOT, F; ANNO 1682.

» Dans son ensemble comme dans ses détails cet énorme tableau
» qui a une largeur de 5 mètres et une hauteur de 4 mètres,
» révèle un artiste joignant à l'étude des grands maîtres, celle
» de la nature. Les personnages sont bien campés et bien grou-
» pés, et leurs têtes sont rendues avec une grande sûreté de pin-
» ceau, quant aux draperies, elles sont arrangées et disposées avec
» goût... La couleur un peu sombre convient à cette peinture qui
» constitue une très intéressante page d'histoire locale de la fin
» du XVIII^e siècle (2). »

La même église possède deux tableaux oblongs, formant pen-
dants et attribués par van Even à Nicolas Stramot le jeune. Ils
ornent la chapelle qui abrite les fonds baptismaux. Ils ont une
largeur d'à peu près un mètre et une hauteur de 2.20. La main
qui peignit le grand tableau du jubilé s'y reconnaît aisément.

Le premier représente sainte Gertrude, patronne de l'abbaye. Elle

(1) Les armoiries de Claude de la Fiefville sont : fascé d'or et d'azur à
trois annelets de gueules rangés en chef et brochant sur les deux pre-
mières faces. Devise : Aeterna Rectis.

(2) VAN EVEN. *Note sur Stramot*. Bulletin, pp. 370, 371.

est vêtue en religieuse, porte une robe blanche, garnie d'hermine ainsi que le rochet, sous un manteau noir bordé de la même fourrure. De la main gauche elle tient un livre, de la droite une crosse d'abbesse, sur laquelle grimpent des rats. Ce sont les attributs iconographiques ordinaires de la sainte.

Sur le second tableau, saint Augustin est debout, posant le pied droit sur les ouvrages des hérésiarques pélagiens et manichéens. Il est en habit pontifical, revêtu de la chape rouge et porte la mitre. Le saint dirige ses regards vers le ciel, tient la main gauche pressée contre son cœur et serre dans la droite la plume, symbole de son grand talent d'écrivain. A gauche de la partie inférieure de chaque toile sont peintes les armoiries de Claude de la Fiefville. Van Even a fait remarquer avec raison que ces tableaux rappellent la manière de de Crayer, dont les productions doivent avoir influencé le maître Diestoï. Le même auteur écrit que l'artiste a dû exécuter à Louvain un grand nombre de portraits de famille, et qu'il a rencontré plusieurs tableaux de l'époque, dans lesquels il a cru reconnaître le pinceau de Nicolas.

M. l'abbé Daniëls possède dans ses collections un portrait d'Antoine Scholasters (1), régisseur des biens du Béguinage peint par l'artiste. Antoine Scholasters, vu à mi corps, est assis, sur une chaise garnie de cuir rouge, devant un modeste pupitre, sur lequel repose sa barrette. Il est revêtu de la soutane et porte une calotte noire; devant lui est étalée son aumusse de chanoine. Sa figure entièrement rasée est tournée vers la gauche. Occupé à écrire une lettre, il interrompt un moment son travail et la main gauche posée sur le genou, la droite tenant la plume prête à continuer, le chanoine semble réfléchir. Des liasses de papiers et des livres de

(1) Antoine Scholasters fut chanoine de l'église collégiale de Saint-Jean, à Diest, et régisseur des biens du Béguinage, il mourut le 28 juin 1702. Archives de la ville de Diest. Paroisse de Saint-Jean. Registres des décès 1702, p. 30: *Anno 1702, 28 Junij obiit R. D. Antonius Scholasters, canonicus B. Joannis Baptistæ proemunitus omnibus s. m. E. Sacramentis. Sepulturam elegit in cemeterio hujus Begginagii salvis tamen juribus omnibus ecclesie et capituli. et de nostro consensu previo.* Le portrait de Scholasters a appartenu au couvent du Saint-Esprit, un des trois couvents du Béguinage de Diest.

compte sont rangés à portée de sa main le long des murs de son bureau. Sur la lettre qu'il écrit l'on lit :

NICOL. STRAMOT PINXIT A^o 1687.

Ce tableau (qui mesure 1^m17 en hauteur et 0^m77 en largeur, est traité d'une manière moins pompeuse que le portrait d'Anvers, mais se distingue par son caractère de franchise et d'intimité.

En 1861, le Musée d'Anvers acheta en vente publique, pour la somme de 232 francs, le portrait de Van Sterbeeck (1), peint par Nicolas Stramot le jeune. Ce portrait portant le numéro 340, orne le petit escalier du Musée. « Van Sterbeeck est représenté à mi » corps, coiffé d'une longue perruque et portant une soutane noire » à rabat blanc. Il est assis dans un fauteuil garni de cuir rouge » devant une table couverte d'un riche tapis chargée de trois in- » folios. Un de ces livres, l'Herbier de Dodoens, est ouvert devant » le prêtre, lequel indique le volume de la main droite et le » feuillet de la main gauche. Sur la plinthe de la colonne on lit :

(1) Van Sterbeeck, architecte et botaniste fut baptisé à Anvers, le 17 novembre 1630, reçut les ordres mineurs, le 29 mai 1654; fut élevé à la prêtrise, le 18 septembre 1655, et mourut en 1693. (Musée d'Anvers, catalogue descriptif, I, page 232), Van Sterbeeck fut régisseur du Béguinage d'Anvers. On y conserve un autre portrait de Van Sterbeeck, représenté dans la fleur de l'âge et avec ses attributs de chanoine d'Hoogstraeten. C'est probablement d'après ce tableau que E. V. Ordonie, grava le petit portrait du naturaliste (ætatis XLIII), qui orne le frontispice dessiné par A. V. Westerhout, pour le *Theatrum Fungorum*. François Van Ertinger, graveur des planches de la « *Citricultura* » fit, en 1680, d'après une peinture de C. E. Biset, un autre portrait de Van Sterbeeck, âge de 50 ans. Cette gravure était épinglée à la première page d'un très intéressant manuscrit de Van Sterbeeck que nous avons retrouvé en préparant une « Notice historique sur le Béguinage d'Anvers ». Ce manuscrit, un in-folio de 156 pages est intitulé : *Chronicke... van den Begghynhove binnen Antwerpen... ghetrocken uyt alle oude wettighe brieven, boeken, rekeninghen, registers, manuscripten etc... door If. Van Sterbeeck, priester en rentmeester, begost A^o 1684*. Cet ouvrage révèle en l'éminent architecte et botaniste, un historien non moins érudit et consciencieux.

N. STRAMOT, F. 1693 (1).

A droite, on remarque les armoiries de François van Sterbeek : de sable à deux étoiles à 8 raies d'or, coupé d'or; le coupé chargé d'une fleur de lis de sable. A l'arrière plan, le piédestal de la colonne porte : Aetatis 62. Le tableau mesure 1^m33 en hauteur sur 1^m04 en largeur. C'est un bon portrait révélant chez son auteur un talent peu ordinaire.

Nicolas fournit aussi des dessins pour les grands ouvrages à gravures de l'époque. Dans les œuvres du baron Leroy (2) l'on trouve trois petites gravures de Jacques Harrewijns et une grande de Philippe Bouttats le jeune, toutes d'après des dessins de Nicolas Stramot. Il est certain que Stramot fit encore d'autres dessins pour des ouvrages similaires, mais son nom ne figure que sur les quatre que nous venons de citer. La grande gravure, mesurant 44 centimètres de largeur sur 27 de hauteur, reproduit une vue à vol d'oiseau du prieuré de Betlehem près de Louvain. Une inscription, tout au haut de la planche, mentionne : *Insignis canonica Betleehemitica prope Lovanium ordinis canonicorum regularium S. Augustini, congregationis Windeshemensis*. A droite sont gravées les armoiries du prieuré représentant la Nativité de Notre Seigneur, avec la devise. « In humilitate » ; à gauche, celles du prieur Jacques Marien (3) : écartelé au 1 et 4, d'or à la quintefeuille de gueules accompagnée de quatre flammes de même ; au 2 et 3 d'azur aux trois fascés d'argent à la bande de gueules, munie de trois aigles d'argent brochant sur le tout : et sur le tout, de gueules à trois pyramides de six pierres carrées d'argent, deux en chef et l'autre en pointe. Devise « Ardet et olet ». Au bas de la gravure se trouve la dédicace : *Admodum reverendo domino domino Jacobo Marien insignis canonice Betleehemitice*

(1) VAN EVEN. *Note sur Stramot*. Bulletin, p. 367, et Catalogue du Musée, I, p. 323.

(2) J. LE ROY Castella Brabantiae et cenobia celebriora. Antverpiæ 1694. 1696, 1697, 1699, in-fol. Topographia historica Gallo Brabantiae Amstelædami, 1912. in-fol. Le grand Théâtre profane du duché de Brabant. La Haye, 1730. in-fol.

(3) Jacques Marien, prieur du monastère de Betlehem, mourut le 27 février 1702. VAN EVEN. *Note*, p. 374.

Congregationis Windeshemensis priori meritissimo. N. Stramot delinavit, Phi Bouttats junior scul.

Les petites gravures de Harrewijns ne mesurent que 10 centimètres sur 20. La première représente le « Castellum Heverlee », un des manoirs les plus connus de la Belgique, et porte, à droite, les armoiries des de Croy (d'Arenberg) (1). La seconde nous montre le château de Roux-Miroir « un carré de bâtiments très simples, entourant une cour, n'ayant qu'un rez-de-chaussée et ne relevant leur origine nobiliaire que par une petite tour carrée placée près du grand chemin » (2). La gravure est ornée des armoiries de Philippe Adrien de Dongelberg et de sa femme Marguerite Théodore de Berlaymont, surmontées d'une couronne comtale (3). Sur la troisième gravure de Harrewijns figure le château de Thy (commune de Baisy-Thy). Ce manoir est un carré de bâtiments à base de pierre, à cordons également en pierre... à pignons crénelés, orné de tours à deux de ses angles et d'une chapelle au troisième (4). Les armoiries de la famille de Ghisteltes (5) se remarquent à droite de la planche.

*
* *

Pierre, le frère de Nicolas le jeune, avait épousé, à la cathédrale d'Anvers, le 28 mars 1656, Cornélie de Meulder ou Meulders (6)

(1) Les armoiries de la gravure sont: de gueules aux trois quintefeuilles d'or, deux en chef et l'autre en pointe; elles sont entourées du collier de la Toison d'or et enveloppées d'un manteau de gueules, doublé d'hermine et sommé de la couronne princière.

(2) J. TARLIER et A. WAUTERS. *La Belgique ancienne et moderne. Géographie et Histoire des communes belges. Province de Brabant. Canton de Genappe*. Bruxelles, 1872, p. 118.

(3) De Dongelberg porte: de sable au lion d'or armé et lampassé de gueules à la cotice de gueules brochante sur le tout. De Berlaymont: fascé de vair et de gueules.

(4) J. TARLIER et A. WAUTERS. *Op. cit.* Province de Brabant, canton de Genappe. Bruxelles, 1859, p. 40.

(5) Elles sont de gueules au chevron d'hermine.

(6) Archives de la ville d'Anvers: Paroisse de Notre Dame, Sud: Registres Matrimoniaux de 1656. *Martii 28, Dispensatio temporis clausi: Petrus Stramot, Cornelia de Meulder. Testes Petrus Stramot pater Joannes de Loose, Voir VAN EVEN: Note, p. 369.*

Pierre était peintre verrier (1) et eut neuf enfants : Jean (2), Cornélie (3), Eléonore (4), Pierre (5), Anne-Marie (6), Elisabeth (7), Nicolas (8), André (9), et Dorothée (10), Pierre le quatrième de ces enfants, qui naquit le 24 avril 1661, suivit les traces de son oncle Nicolas et devint peintre. Pierre se maria, en 1697, à Henriette-Madeleine Van Moock. Le mariage est lieu en église paroissiale de Saint-Sulpice, à Diest (11). De cette union naquirent : un enfant

(1) Acte du 24 décembre 1687. Archives Polyd. Daniëls. Carton Stramot, n° 21. « *Peter Stramot meester gelaesmaecker van synen style ende Cornelia de Meulder syne wettige huysvrouwe.*

(2) Archives de la ville de Diest : Paroisse de Saint-Sulpice. Registres Baptismaux 1656, p. 10. 31 Decembris 1656: *Joannes, parentes : Petrus Stramot, Cornelia De Meulder; susceutores : Antonius van Roy, loco Johannis de Loos, Maria van den Goedenhuysen.*

(3) Id. 1658, p. 28bis, 3 Martii 1658: *Cornelia; parentes: Petrus Stramot, Cornelia Mulders. Susceutores : Petrus Offermans, nomine Petri Stramot, Magdalena Radyemans nomine Cornelia Cox.*

(4) Id. 1659, p. 48. Septembris 21. 1659 *Leonora: parentes: Petrus Stramot Cornelia Meulders. Susceutores Nicolaus Stramot. Anna Gaergoven, nomine Leonoræ Pellswegen?*

(5) Id. 1661, p. 77. 24 Aprilis 1661. *Petrus, parentes: Petrus Stramot, Cornelia de Mulder, susceutores Petrus van den Goedenhuysen, Joanna Spycyers.*

(6) Id. 1663, p. 106. 19 Martii 1663, *Anna Maria, parentes Petrus Stramot Cornelia de Meulder, susceutores Joannes Claesken, Maria van Samselvoer?*

(7) Id., Paroisse de Notre Dame, registres baptismaux 1665, p. 77. 3 Februarii 1665: *baptisata est Elisabeth filia legitima Petri Stramot et Cornelia de Meulder. Susceperunt, David van der Eycken et Elisabeth Scandeleyns.*

(8) Id., Paroisse de Saint-Sulpice. Registres baptismaux 1668, p. 36. 22 Septembris 1668, *Nicolaiis: parentes: Petrus Stramot Cornelia de Muelder, susceutores Nicolaus Stramot, Catharina van den Goedenhuysen.*

(9) Id., 1670, p. 77. 2 Novembris 1670. *Andreas: parentes: Petrus Stramot Cornelia de Muelder. Susceutores Andreas Bollegryn, Magdalena Sondags.*

(10) Id., 1673, p. 131. 6 Februarii 1673. *Baptizata est Dorothea filia legitima Petri Stramot junioris et Corneliae de Mulder. Susceperunt Cornelius Vanderstraeten J. u. L. et Domicella Dorothea Cools.*

(11) Archives de la ville de Diest: Paroisse de Saint-Sulpice. Registres matrimoniaux 1697, p. 244. 1 Januarii 1697. *Previa dispensatione in bannis et tempore clauso contraxerunt matrimonium Petrus Stramot et Henrica Van Moock coram me fratre Jacobo Maes vicario et testibus Petro Stramot et Andreas Stramot.*

mort quelques jours après sa naissance (1), Marie Sara (2) et André (3). Pierre mourut le 11 mars 1726 (4).

Les comptes de l'église de Saint-Sulpice mentionnent qu'un certain Pierre Stramot peignit, en 1701, un tableau pour l'autel du Saint-Sacrement, autel qui fut sculpté par Pierre Scheemaekers, un artiste anversois (5). Un registre des décès de la même église nous apprend que ce Pierre était le fils de Cornélie de Mulder, veuve de Pierre Stramot (6). L'autel et le tableau ont malheureusement disparu.

A l'hôtel de ville de Diest l'on conserve trois tableaux de Pierre Stramot (7).

Ce sont le portraits de trois célébrités diestaises; de Nicolas Cleynaerts, du bienheureux Arnikius et de saint Jean-Berchmans. Ces tableaux qui ont une largeur de 85 centimètres et une hauteur de

(1) Id. Paroisse de Saint-Sulpice. Registres des décès 1697. p. 106. 29 Decembris 1697. *Sepultus est in ecclesia infans Petri Stramot et Henrice Van Moock.*

(2) Id., Registres baptismaux, 1701, p. 253. 17 Martii 1701. *Maria Zara: parentes: Petrus Stramot (Sermot) Henrica Van Moock susceptores Adrianus Cools, Anna Maria Swinnen.*

(3) Id., 1704, p. 54. 12 Februarii 1704 *Andreas: parentes Petrus Stramot. Madalena (sic) van Moock, susceptores Andreas Stramot Lenora Stramot.*

(4) Id. Registres des décès 1726, p. 148. 11 Martii 1726. *Petrus Stramot sepultus in ecclesia cum capitulo.*

(5) Diest Archives de l'hôtel de ville, église de Saint-Sulpice. Rekeningen bewijs ende reliqua van den ontfang der kerk van Sint Sulpitius; van Sint-Dyonisius 1701 tot Sint-Dyonsisius 1703 inclus.

Fol. 49. *Item betaelt aen den schilder P. Stramot voor de schilderye van den authaer vant venerabel — 29 — 3 1/4.*

Item betaelt aen M. Peeter Scheemaekers beltsnyder tot Antwerpen voor de beeltsnyderye van voorschreven authaer, vant venerable — 116 — 13 1/4.

Fol. 49 verso: *Item betaelt aen M. P. Scheemaekers thien ducaten op rekeninghe vant maecksel van voorschreven authaer volgens resolutie van weth ende raedt — volgens schriftelyke ordonantie van den voorschreven Burgemeester — 59.*

(6) Archives de l'Eglise de Saint-Sulpice à Diest: Doodsboeck de 1696 à 1761, fol. 280: *Cornelia de Mulder weduwe Peeter Stramot in de kercke begraven 1 Jan. 1703. Geremitteert door de kerckmeesteren ten regard van 't gene Petrus Stramot haren zone was pretenderende voor 't schilderen vant H. Sacrament aultaer boven het accoort.*

(7) Voir: Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Diest, présenté le 5 octobre 1868. Diest, 1868, p. 59.

1.18 mètres, n'ont qu'une valeur purement documentaire. Les portraits de Cleynaerts et d'Arnikius sont signés :

P. STRAMOT 1715.

Celui de saint Jean-Berchmans est daté de la même année.

Le portrait de Cleynaerts fut inspiré par le portrait, gravé par E. de Boulonois, d'après un ancien tableau de la grande salle des halles de Louvain (1). C'est la même figure vue de profil et le même costume, mais, sur le tableau de Stramot, Cleynaerts tient, de la main gauche, un livre ouvert et écrit de la droite. A gauche figure un blason : fascé de dix pièces d'or et de gueules au franc quartier d'azur chargé d'une étoile d'or à six raies ; variante des armoiries de la famille Van Steyvoort. Le tableau porte l'inscription suivante : *Nicolaus Clenardus, Diesthemius linguarum latinæ, græcæ atque hebraicæ peritissimus, moritur Granatae in palatio regis anno domini 1542 aetatis 46.*

Le bienheureux Arnikius (2) un prétendu fils d'un seigneur de Diest est représenté revêtu du rochet et d'une étoile rouge. Il pose la main gauche sur sa poitrine et, de la main droite tient un crucifix. A sa gauche, se trouve une statuette du Christ à la colonne. Au bas du tableau se lit : *Arnikius Arnoldi Domini de Diest et b. Immenae filius, Averbodiensis canonicus, obiit 17 Martii 1208, actatis 68 cum opinione sanctitatis.*

(1) J. F. FOPPENS : *Bibliotheca Belgica*. Bruxelles, 1739. Tome II. Voce Nicolaus Clenardus, p. 903.

(2) La vie d'Arnikius fut, prétend-on, écrite, avant 1238, par Johannes de Eppa, prieur de Saint-Lambert de Liège. Elle fut insérée dans le *Chronicon Beatorum Canonicorum regularium sub s. Praemonstratensis observantia degentrum* attribué à un certain Nicolaus Hoogeland, abbé de Middelbourg. La vie d'Arnikius fut publiée par le père Sebastien Petyt, dans l'ouvrage qu'il édita sous le titre « *Chronica B.B. Canonicorum regularium... sive extractum ex quodam libro per Nicolaum altaterra... in lucem dedit F. S. A. S. P. C. D. Antverpiæ apud Joannem Slegers 1682, in 8°.* J. Wolters, dans sa Notice historique sur l'ancienne abbaye d'Averbode, Gand, 1849, p. 153, la réimprima. Une notice biographique flamande parut dans E. J. L. VAN CRAYWINCKEL : *Legende der levens van de H. H. der Ordre van Premonstreyt*. Mechelen 1664, tome V, pp. 334 68. Voir aussi : *Acta Sanctorum Martii*, tome II, p. 507.

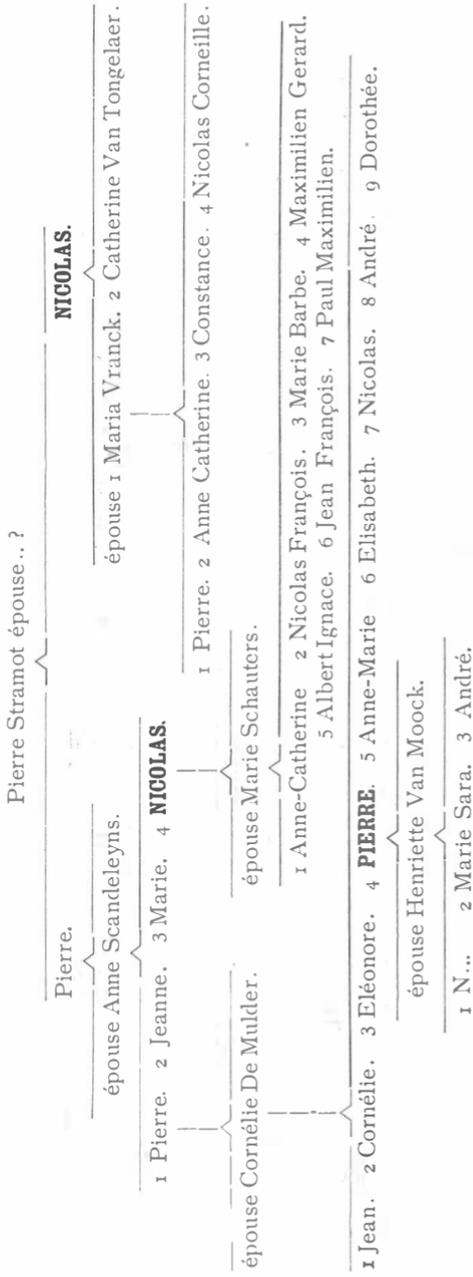
Le portrait de saint Jean-Berchmans reproduit l'image bien connue du saint, telle qu'elle fut gravée par P. de Mallery et Galle, d'après un portrait conservé au Collège de Jésus à Rome (1). Une draperie rouge occupe tout le fond du tableau. Sur le cartouche, au bas, se trouve inscrit : *Johannes Berchmans, natus Diesthemii 1699, 13 Martii, decessit Romae 1621, 13 Augusti miraculis per orbem clarus.*

* * *

La famille Stramot fut donc une de ces familles d'artistes, dont les membres, la plupart de simples artisans, s'occupaient de la peinture sur verre. Grâce à un labeur incessant, leur fortune et leur considération s'étaient accrues au dix-septième siècle, pour diminuer de nouveau au dix-huitième. Artistes par tradition, trois d'entre eux abandonnèrent le métier ancestral, pour la palette de peintre. Des ces trois Nicolas, « le jeune » fut sans aucun doute le plus intéressant. Le temps n'ayant épargné aucune œuvre de Nicolas « *le vieux* », ce n'est que par les archives que nous savons que ses tableaux lui valurent un renom assez grand pour être appelé « *meester in de schilderconste* ». Quand à Pierre, les trois tableaux conservés à l'Hôtel de Ville de Diest, peuvent tout au plus permettre de le classer parmi les peintres d'ordre inférieur. Il n'en est pas ainsi de Nicolas Stramot le jeune. Ses tableaux et ses portraits prouvent qu'il fut un peintre de mérite. La grande école flamande du xvii^e siècle possède certes des dizaines de peintres qui, par leur génie l'emportent de loin sur l'artiste diestoï. Cependant, comme le dit si bien M. Van Even, quoique peintre d'ordre secondaire, Stramot le jeune avait son originalité propre, son accent particulier, sa manière à lui, manière à la fois large, ferme et vigoureuse. Il appartenait à cette série de peintres du xvii^e siècle, qui à défaut de génie, avaient du talent et qui contribuèrent puissamment à propager dans les villes secondaires du pays le culte des beaux-arts.

(1) Het leven van Joannes Berchmans.. beschreven in 't Italiaansch door P. Virgilius Cepari, ende verduytscht door P. Jacobus Surius. T'Antwerpen bij Hendrick Aertsens, in de Kammerstrate, 1629, in-8°. La gravure de Mallery qui orne cet ouvrage, fut reproduite plus tard par Jean Galle, et signée J. Galle excudit, P. de Mallery fecit.

GENEALOGIE DES STRAMOT



**INVENTAIRE SOMMAIRE DES PIÈCES CONCERNANT
LA FAMILLE STRAMOT ET APPARTENANT A M. L'ABBÉ P. DANIELS**

I

7 février 1671

Le sieur Nicolas Stramot et Germaine Vranex louent à Jean Huysmans une ferme située à Molenstede. Notaire C. Vrancken.

II

20 avril 1671

Le sieur Nicolas Stramot achète de Jacques Reniers, natif de Assent, 33 moutons et leurs agneaux. Notaire Swinnen.

III

30 avril 1672

Germain Vranex, célibataire, donne plein pouvoir au sieur Nicolas Stramot et à Marie Vranex « wettige geluysden » pour gérer ses biens, vu qu'il va s'établir en dehors de la ville de Diest. Notaire C. Vrancken.

IV

30 avril 1672

Testament de Germain Vranex en faveur de sieur Nicolas Stramot et de sa sœur Marie Vranex. Notaire Vrancken.

V

11 juillet 1674

Germain Vranex promet de rendre, après le partage des biens de ses parents, au sieur Nicolas Stramot, son beau-frère, l'argent que celui-ci lui avait prêté. Notaire C. Vrancken.

VI

28 juillet 1674

Nicolas Stramot et Germain Vranex étant mécontents de l'évaluation des biens des parents Vranex, les héritiers Vranex s'entendent pour faire une nouvelle évaluation. Notaire C. Vrancken.

VII

6 mai 1675

Un procès ayant surgi entre Germain Vranex et Nicolas Stramot d'une part, et Jude Vranex et Ida Vranex de l'autre, les intéressés font un accord pour éviter de plus grands frais. Notaire C. Vrancken.

VIII

20 novembre 1675

Le sieur Nicolas Stramot vend sa maison «Den witten Vos» in de Beverstract à J. Lenaerts. Notaire C. Vrancken.

IX

17 décembre 1675

Barbe, Thérèse et J. B. Coninx transportent au profit de Nicolas Stramot et de Marie Vranex une rente de 200 florins à charge de Jean Landersy leur beau-frère. Notaire C. Vrancken.

X

30 mars 1676

Pierre Stramot vend à Nicolas Stramot, son frère, la motié d'une maison située dans la rue longue, en face de l'hospital, maison dont l'autre moitié appartient déjà à Nicolas. Notaire Vrancken.

XI

11 août 1676

Nicolas Stramot vend à son neveu Pierre Stramot, sa maison situé dans la rue Neuve. Notaire Vrancken.

XII

26 août 1676

Testament de Nicolas Stramot et de Marie Vranx. Notaire Vrancken.

XIII

20 novembre 1676

Testament de Nicolas Stramot, woonachtigh te Veerle, et Catherine van Tongelaer « sijne huisvrouw ». Notaire De Rijdt. Westerloo.

XIV

15 décembre 1676

Nicolas Stramot loue à Pierre van Erpecum sa maison de la rue Longue. Notaire Vrancken.

XV

19 décembre 1676

Ida Vranx atteste en présence de N. Stramot, son beau-frère que Henri Van den Hoeff a amorti une rente de 1000 florins.

XVI

29 décembre 1676

Nicolas Stramot vend « eene schoone Kriekerye », située dans le Vetterbroeck, vente annulée plus tard.

XVII

1 octobre 1681

Troisième testament de Nicolas Stramot. Notaire De Rydt.

XVIII

9 juillet 1682

Nicolas Stramot « meester van de schilderconste » loue à Jean Bleckenberghs son bien planté de cerisiers. Notaire Vanderstraten.

XIX

31 mars 1683

François Collemor, regisseur des biens du prince d'Orange présente une requête contre Nicolas Stramot au nom des « weesmeesters » de Louvain. Notaire Vanderstraten.

XX

30 janvier 1686

Pierre Stramot loue à Gérard Staels sa maison située à côté du local le Christusoog et la maison située au coin de la rue du Béguinage. Notaire de Rydt.

XXI

24 décembre 1687

Pierre Stramot « meester glaesmaecker van sijnen stijle » et Cornelia De Muelder, sa femme, vendent à Nicolas Vanderlinden leur maison appelée « de vier gebroeders » et située « op de abalie tusschen Christusoogen en den hoeck ». Notaire Vanderstraten.

XXII

13 novembre 1706

S. Nicolas Stramot et Marie Schauten « gehuischen binnen Scherpenheuvel » vendent à Antoine Goires une rente de 239 florins payable par Jean van Dueren et Christine Nijs. Notaire de Sterdin.

Abbé L. PHILIPPEN.

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 6 OCTOBRE 1912

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *vice-président*.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *secrétaire*, Geudens, *trésorier*, D^r van Doorslaer, Stroobant, de Behault de Dornon, Willemsen, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, président Blomme et Léonard Blomme.

Le procès-verbal de la séance du 14 avril 1912 est lu et approuvé.

Il est procédé à la désignation d'un vice-président, en remplacement de M. Soil de Moriamé, auquel les fonctions de président seront départies à partir du 1 janvier 1913.

M. le vicomte de Ghellinck est déclaré élu.

M. Donnet est réélu, par acclamation, secrétaire et bibliothécaire.

MM. le vicomte de Ghellinck et Donnet remercient les membres et assurent que l'Académie peut compter sur tout leur dévouement.

La séance est levée à 2 heures.

Le Secrétaire,

FERNAND DONNET.

Le Président,

E. SOIL DE MORIAMÉ.

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 1913

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. De Ceuleneer, *président*.

Sont présents: MM. Soil de Moriamé, *vice-président*; Fernand Donnet, *secrétaire*; Geudens, *trésorier*; vicomte de Ghellinck Vaerenwyck, D^r van Doorslaer, baron de Borrekens, Hulin et Comhaire, membres titulaires, MM. Dilis et Lonchay, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. le chanoine van den Gheyn, de Witte, Casier, de Behault de Dornon, Matthieu, van der Ouderaa, membres titulaires; Heins, Des Marez, Van Heurek, membres correspondants regnicoles.

Le procès-verbal de la séance du 6 octobre 1912 est lu et approuvé.

M. le président annonce le décès du R. P. van den Gheyn S. J. et rappelle en termes émus, les nombreux et éminents services qu'il a rendus à l'Académie. Il fait également part de la mort de M. Thys, membre correspondant regnicole. Des lettres de condoléances seront adressées aux familles des défunts.

M. Geudens veut bien se charger de rédiger la biographie de M. Thys. On demandera à dom Berlière de s'occuper de celle du R. P. van den Gheyn.

Il est décidé que pour les sièges vacants par suite de ces décès, il sera procédé à la présentation et à la discussion des candidatures à la séance des membres titulaires du mois d'avril prochain.

Le président adresse ensuite les félicitations de l'Académie à M. Sibenaler, qui a été nommé chevalier de l'Ordre de Léopold, et à M. L. Blomme, promu membre titulaire de l'Académie royale de Belgique.

En réponse aux condoléances qui ont été présentées à S. M. le Roi, à l'occasion du décès de S. A. R. Madame le comtesse de Flandre, il a été adressé à l'Académie un exemplaire du *Moniteur* avec mention des remerciements transmis au nom de LL. MM. à tous les corps officiels du pays.

Il est donné connaissance :

D'une circulaire du secrétaire de la Section d'archéologie du Congrès de Gand, demandant aux membres de soumettre des sujets de questions à discuter.

D'une lettre de l'Académie d'Hippone, annonçant la célébration du jubilé semi-séculaire de cette Compagnie.

De souhaits poétiques transmis par la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

Le nouveau gouverneur de la province d'Anvers, M. le baron G. van de Werve et de Schilde, ayant prêté le serment constitutionnel, a reçu les autorités le 17 janvier dernier. L'Académie a été invitée à cette cérémonie et ses délégués y ont pris part.

M. De Ceuleneer, président sortant, cède le fauteuil à M. Soil de Moriamé et le félicite du choix que l'Académie a fait en le nommant. M. Soil remercie M. de Ceuleneer de ces paroles et se fait l'interprète de la Compagnie pour rendre hommage à la manière distinguée dont il a rempli son mandat.

M. Donnet, en sa qualité de secrétaire et de bibliothécaire, donne lecture du rapport sur la situation de l'Académie et sur celle de la bibliothèque pendant l'exercice 1912. M. Geudens, trésorier, rend également compte de sa gestion pendant la même période. Ces deux documents, dont les conclusions sont adoptées, seront insérés dans le Bulletin.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des publications parvenues à la bibliothèque et donne lecture du compte-rendu analytique des principales d'entre elles.

M. l'abbé Philippen a soumis à l'Académie, un travail relatif aux peintres Stramot. MM. Donnet et Geudens, qui ont pris connaissance de ce manuscrit, l'analysent brièvement et proposent d'en décider l'impression dans le bulletin. L'Académie émet dans ce sens un vote affirmatif.

M. Soil de Moriamé, donne connaissance du travail qu'il a consacré aux heaumiers, haubergonneurs et fourbisseurs tournaisiens. Il sera inséré dans le Bulletin.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
E. SOIL DE MORIAMÉ.

Liste des publications parvenues à la bibliothèque pendant les
mois de Février et Mars 1913

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

- G. WILLEMSEN. Un brocanteur anversois au xvii^e siècle.
FERNAND DONNET. Inventaire des objets d'art conservés dans les
établissements publics de la province d'An-
vers. VI.
 ID. Compte-rendu analytique des publications. Février.
 ID. Rapport du secrétaire et du bibliothécaire 1912.
 ID. Note sur quelques seigneurs de Hollenfels.
C^{te} CH. DE BEAUMONT. Transaction faite par Messire René d'Espinay.
 ID. Catalogue des artistes angevins, manceaux,
 tourangeaux, vendomois et blesiens.
G. HASSE. L'ancienne enceinte du xi^e siècle à Anvers.
J. MAERTENS. Compte-rendu du congrès préhistorique de Tours.
 ID. Compte-rendu du congrès préhistorique d'Angoulême.
 ID. Découverte des vestiges d'une station palustre à Melle.

2° ÉCHANGES.

- BRUXELLES. Missions belges de la Compagnie de Jésus.
 Bulletin mensuel. XV^e année. N^{os} 2, 3 et 4.
 ID. Académie royale de Belgique.
 Classe des lettres et des sciences morales et politiques
 et classe des Beaux-Arts.
 Mémoires. Collection in-8^o. 2^e série. Tome X. Fasc. 2.
 Annuaire 1913.
 ID. Société royale de Géographie.
 Bulletin. 37^e année. N^{os} 5 et 6.
 ID. Commissions royales d'art et d'archéologie.
 Bulletin. 51^e année. N^{os} 9 et 10.
 ID. Académie royale de médecine.
 Bulletin. IV^e série. Tome XXVI. N^{os} 10 et 11. Tome
 XXVII. N^o 1.

- BRUXELLES. Commission royale des anciennes lois et ordonnances de Belgique.
Bulletin. Volume IX. Fasc. 8 et 9.
Recueil des ordonnances des Pays-Bas. Règne d'Albert et d'Isabelle. Tome II.
- LIÈGE. Wallonia.
XXI^e année. N^{os} 1, 2 et 3.
ID. Institut archéologique liégeois.
Chronique archéologique. 8^e année. N^{os} 1, 2 et 3.
ID. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.
Leodium. 12^e année. N^{os} 2 et 3.
- MALINES. Cercle archéologique.
Bulletin. Tome XXII.
- GAND. Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin. 21^e année. N^{os} 1 et 2.
ID. Koninklijke Vlaamsche Academie.
Verslagen en mededeelingen. Januari en Februari 1913.
- VERVIERS. Société verviétoise d'archéologie et d'histoire.
Bulletin. XII^e volume.
- LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.
3^e série. Tome IX. 1^e livr.
- HASSELT. L'ancien pays de Looz.
16^e année. N^{os} 9-10.
- BRUGES. Société d'émulation.
Annales. Tome LXIII. 1^r fasc.
- TURNHOUT. Geschied- en oudheidkundigen kring der Kempen. Taxandria. 1912. N^o 4.
- LA HAYE. Genealogisch heraldisch genootschap « De Nederlandsche Leeuw ».
Maandblad. XXXI^e jaarg. N^{os} 2 et 3.
- MAESTRICHT. Société historique et archéologique dans le Limbourg.
Publications. Tome XLVIII.
- CAMBRIDGE. Cambridge antiquarian Society.
Proceedings. N^{os} LXII et LXIII.
- DUBLIN. Royal Irish Academy.
Proceedings. Vol. XXX. Part. 16, 17, 18, 19, 20, 21.

- PARIS. Revue des curiosités révolutionnaires. 3^e année. N^{os} 25, 26, 27 et 28.
- Id. Polybiblion.
Partie technique. Tome CXXIX. 1^e, 2^e et 3^e livr.
Partie littéraire. Tome CXXVII. 1^e, 2^e et 3^e livr.
- Id. Les marches de l'Est.
4^e année. N^{os} 19, 20, 21 et 22.
- Id. Société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. 25^e année. N^{os} 1 et 2.
- Id. Institut catholique.
Bulletin. 2^e série. 4^e année. N^{os} 2 et 3.
- Id. Répertoire d'art et d'archéologie.
2^e année. Index alphabétique et 3^e année. 3^e trim.
- Id. Société française d'archéologie.
Bulletin monumental. Vol. LXXVI. N^{os} 5 et 6.
- MONTPELLIER. Académie des sciences et lettres.
Bulletin mensuel. 1913. n^{os} 1-2.
- PÉRIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.
Bulletin. Tome XL. 1^o livr.
- LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon.
14^e année. N^{os} 79 et 80.
- WIESBADEN. Verein für Nassauische altertumskunde und geschichtsforschung. Annalen. XL band. Text u. tafeln.
Mitteilungen. 16 jahrg. N^{rs} 1, 2, 3, 4.
- TRÈVES. Gesellschaft für Nützliche forschungen.
Römisch-germanisches Korrespondenzblatt. Jahrg V. N^{rs} 1-6.
- HANOVRE. Historische verein für Niedersachsen.
Zeitschrift. Jahrg. 1912. Heft 1, 2, 3, 4.
- AGRAM. Vjesnik hrvatskoga archeoloskoga drustva.
Sveska XII. 1912.
- KOLOZSVAR. Musée national de Transylvanie. Section numismatique et archéologique.
Travaux IV. 1.
- VIENNE. Kaiserlichen Akademie der wissenschaften.
Philosophisch-historische klasse.
Archiv für Osterreichische geschichte. CII band. 1^e halfte.
Sitzungsberichte. 170. B. 6 Abh. 172 B. 6 Abh.

- UPSALA. Kungl. humanistisk vetenskaps-samfundet.
Skrifter. Band 14.
- ROME. R. Accademia dei Lincei.
Notizie degli scavi di antichità. Vol. IX. Fasc. 7 et 8.
- CATANÈ. Società di storia patria per la Sicilia orientale.
Archivio storico. Anno IX. Fascicolo III.
- ALMERIA. Sociedad de estudios almerienses.
Revista. Tomo III. Cuaderno III et IV-X.
- BARCELONE. Butlletí del club montanyenc.
Any 1. N^{os} 8, 9, 10.
- PALMA. Societat arqueològica Luliana.
Bolletí. Febrer de 1913.
- MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos.
Año XVII. Enero-Febrero de 1913.
- BOMBAY. Archaeological survey of India.
Western circle. Archaeology.
Progress report 1911-1912.
- CALCUTTA. Archaeological survey of India. Eastern circle.
Annual report 1911-1912.
Id. 1908-1909.
- MADRAS. Archaeological department. Southern circle.
Annual Report 1911-1912.
Epigraphy 1911-1912.
- BOSTON. American Academy of arts and sciences.
Proceedings. Vol. XLVII. N^o 22. Vol. XLVIII. N^o 8, 11,
12, 13.
- CAMBRIDGE. Peabody museum of american archaeology and ethnology. Harvard University.
49th Report.

3^o CATALOGUES.

- PARIS. H. Welter.
Catalogues divers.
- LONDRES. George Harding.
Bibliotheca historica. N^o 187.

- LEIPZIG. Karl W. Hiersemann.
Kunst und kunstgewerbe.
- HEIDELBERG. Ernst Carlebach.
Numismatik und altertumskunde.
- VIENNE. Ed. Beyer Nachf.
Lagerkatalog, 68.
- LONDRES. George Routledge & Sons.
Spring list of new and recent publications.
- PARIS. Paul Geuthner.
Catalogue 53. Numismatique. Epigraphie.

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues
à la bibliothèque pendant les mois de Février et Mars 1913

MESSIEURS,

L'abbaye de Saint-Trond fut une des plus anciennes et des plus opulentes de nos provinces. Au cours des siècles, de pieux donateurs l'enrichirent de biens nombreux. Son domaine rural était considérable. C'est à l'étude de son exploitation que M. l'abbé Simenon s'est consacré. Son travail sur *L'organisation économique de l'abbaye de Saint-Trond depuis la fin du XIII^e siècle jusqu'au commencement du XVII^e siècle*, lui a valu le grand prix de Stassart. L'Académie royale de Belgique le publie dans ses mémoires in-8° (2^e série, tome X, fascicule II). L'auteur s'est efforcé de se rendre compte comment les propriétés monastiques ont été exploitées, quel revenu elles ont produit et comment elles ont été administrées. Replaçant l'abbaye dans son cadre historique, au milieu des changements politiques et économiques dont elle a subi l'influence, il a recherché les modifications qui, pendant trois siècles, se sont produites dans la composition, l'exploitation et l'administration du domaine, et les relations économiques qu'elle a entretenues avec la ville de

Saint-Trond ainsi qu'avec le reste du pays. » Cette volumineuse étude constitue une mine de renseignements précieux pour l'histoire commerciale et économique, non seulement de l'abbaye de Saint-Trond, mais encore des autres localités belges en rapport avec elle pour tant d'objets de diverses natures.

Poursuivant ses études sur l'ancienne industrie du cuivre à Malines, notre confrère M. le Dr van Doorslaer, dans le dernier fascicule du « Bulletin du Cercle Archéologique » de cette ville (Tome XXII), s'occupe maintenant de *La fonderie des cloches*. Ses études antérieures l'avaient parfaitement préparé pour mener à bonne fin ce nouveau travail. Il résume, en effet, les renseignements qu'il a développés déjà dans ses monographies relatives aux van den Eynde, aux Waghevans, aux van den Gheyn. Puis, élargissant son cadre, il passe maintenant en revue tous les fondeurs qui, au cours des siècles, se sont livrés à cette industrie; il énumère et décrit les cloches qui sont sorties de leurs fonderies; il relève les particularités les plus intéressantes qui se rattachent au passé si important des anciens saintiers malinois.

Dans le même fascicule, je crois surtout devoir attirer l'attention sur l'étude que M. C. Poupeye a consacrée aux *Jardins clos et leurs rapports avec la sculpture malinoise*. Le sujet est neuf; les déductions en sont attrayantes. Certaines de nos églises, plusieurs de nos couvents et de nos béguinages, possèdent encore des petits monuments religieux d'un genre tout spécial. Ce sont des caisses vitrées, souvent munies de volets peints, en forme de triptyques, qui renferment des reliques, des statuette pieuses, entourées d'une décoration touffue de fleurs et de feuillages, parmi lesquels sont disséminées des médailles ou des inscriptions. Souvent une petite palissade clôture la base de cet ensemble décoratif. C'est ce dernier détail surtout qui a amené M. Poupeye à étudier la signification symbolique de ces petits monuments et à les rapprocher des *horti conclusi*, servant d'asile dans la légende chrétienne, à la Vierge, sous la protection de laquelle se réfugie la licorne symbolique. Puis, étudiant plus particulièrement le côté matériel ou artistique des éléments divers qui composent ces petits monuments, M. Poupeye a découvert que bon nombre des statuette qui les peuplent, portent le poinçon malinois, et le nom de sculpteurs de

Malines. Ce serait donc dans cette dernière ville que devrait être cherchée l'origine de la plupart des jardins clos, qui, comme le dit l'auteur, conçus dans un élan de fervente piété, confectionnés au murmure de lentes oraisons et conservés dans l'atmosphère immuable du couvent, dégagent plus que toute autre œuvre d'art, une somme de poésie tellement intense, qu'elle désarme la critique en émouvant le cœur.

M. le lieutenant-colonel Dervieu, dans une série d'études antérieurement déjà parues, s'est spécialement occupé de reconstituer la formation et les transformations multiples, au moyen âge surtout, d'objets d'usage usuel ou de meubles de ménage. Cette fois, un nouveau travail qu'il publie dans le « Bulletin Monumental » (Année 1912), est consacré au *Lit et au berceau au moyen âge*. En étudiant spécialement les miniatures des anciens manuscrits ou les œuvres picturales des artistes médiévaux, en compulsant les inventaires ou les comptes des mortuaires, il est parvenu à reconstituer, au cours des siècles, les transformations successives du lit avec son ornementation et sa garniture, depuis le type le plus simple, jusqu'au somptueux meuble de parade qui servait aux usages les plus divers. Pour les berceaux, la tâche était plus aisée. Les variations sont ici bien moins nombreuses, les modèles beaucoup plus simples. Les naissances étaient si multiples au moyen âge, qu'on ne semble pas les avoir entourées de cet appareil de luxe qui est aujourd'hui de commande. C'était au meuble de repos, destiné aux membres plus âgés de la famille, qu'on réservait les accessoires ornementaux et les aspects artistiques.

La légende, l'histoire même ont conservé le souvenir de *Théroigne de Méricourt*, « la belle liégeoise ». Mais ce souvenir a été oblitéré, défiguré par nombre de particularités fort peu véridiques. M. Félix Magnette, dans une récente étude, s'efforce de rétablir le vrai rôle qu'a joué cette amazone républicaine, et ce rôle, sans pouvoir être magnifié, semble toutefois moins odieux, que ne le faisaient croire la plupart des relations qui, depuis un siècle, lui avaient été consacrées (*Wallonia*, XXI^e année, n^o 3). Des documents sûrs nous font connaître sa naissance à Marcourt, sa jeunesse peu heureuse, ses mœurs trop faciles et ses aventures, jusqu'au jour où elle fut mêlée à Paris aux premiers événements de la révolution naissante.

On la trouve ensuite participant activement au mouvement républicain, prenant la parole dans les clubs, assidue aux séances de la Convention, sans qu'on puisse toutefois la rendre responsable de certains actes sanguinaires dont on la prétendait coupable. Lors de la chute de la Gironde, elle perdit son influence et subit même un jour, du fait des femmes de la Halle, la plus dégradante des humiliations. Cette scène provoqua la fin de sa carrière politique et détermina sa retraite. Une maladie mentale devait bientôt achever la décadence morale de celle qui, pendant un certain temps, avait joué un rôle, non sans influence, sur la scène révolutionnaire. Ce ne fut qu'en 1817 que mourut en pleine démence celle, dont d'après M. Magnette, la vie devrait être étudiée avec plus d'équité et même avec un peu de pitié.

M. J. Maertens, qui aux assises de divers Congrès préhistoriques français, a représenté la Société d'histoire et d'archéologie de Gand, ce dont ses comptes-rendus témoignent, vient de publier une note sur la *Découverte des vestiges d'une station palustre à Melle*. Dans le lit mis à sec du ruisseau de la Gonde, qui venant des hauteurs de Gontrode pour se jeter dans l'Escaut, à Melle, ont été découverts des pieux et des poutres, formant l'assise d'une habitation que les populations primitives avaient élevée dans ce site boisé. Des armes en silex, des instruments en os, d'autres débris encore, permettent d'établir, que la station de Melle doit dater de la période de transition de la fin du néolithique, à la première époque du fer. De plus, la présence d'autres fragments de poteries ou d'armes en métal, prouvent que, plus tard, encore elle fut habitée par les Belgo-romains et les Francs.

FERNAND DONNET.

6 avril 1913.

Notice nécrologique de M. Augustin Thys, membre correspondant regnicole

Le 27 février 1913 est décédé, à Anvers, M. Augustin-Pierre-Joseph Thys, membre correspondant regnicole de l'Académie royale d'Archéologie depuis 1891.

Né à Anvers, le 27 avril 1832, Augⁿ Thys se destina d'abord au notariat.

Il ne brigua point la position d'officier ministériel, mais tourna son activité vers les études historiques.

Sous l'influence, sans doute, de ses premières études, il se sentit particulièrement entraîné vers l'histoire de « l'immeuble ». Voilà pourquoi il entreprit, dès 1869, la publication, dans le journal *L'Escaut*, d'études suivies, quasi hebdomadaires, dont les mutations des propriétés lui fournissaient et le prétexte et le sujet.

Il arrêta ces publications en 1894. C'était, en quelque sorte, un « Bulletin du notariat », mais conçu au point de vue historico-archéologique.

Est-il besoin de dire quel intérêt le *Recueil des Bulletins de la propriété* offrit, à ses lecteurs d'abord, pour son actualité, aux compilateurs ensuite, pour ses trésors historiques?

Le journal *La Presse*, que notre feu confrère aida à fonder, comme il avait fait pour la *Gazet van Antwerpen*, dit de lui: « il

» était journaliste de vieille roche, de ceux qui, ardemment con-
» vaincus de la justice de leur cause, luttent sans trêve ni repos
» pour le triomphe de leurs idées. »

Sans doute, cet éloge visa plutôt l'homme privé; quant à l'historien, « ses avis » — écrit encore le journal — étaient toujours « écoutés » et nombre d'historiens compétents consultaient Augustin Thys, » lorsqu'ils avaient à élucider quelque détail relatif à l'époque » française. »

Aussi bien, outre son *Bulletin de la propriété* et de multiples articles d'actualité ou des notices d'histoire, notre confrère publia plusieurs ouvrages assez importants, à savoir: *Historique des rues et places publiques de la ville d'Anvers* (1873). Cet ouvrage, tiré à mille exemplaires, obtint un grand succès. En moins de trois années, l'édition ne se trouvait plus en librairie. Le livre donc est devenu rare. Aussi vaut-il aujourd'hui le triple de son prix originaire.

En 1879, par les soins de l'auteur, il en parut une édition flamande, remaniée et considérablement augmentée. Elle eut la faveur d'une réimpression en 1893.

Dans l'intervalle, en 1885, Aug^m Thys avait publié un récit intitulé: *Le navigateur Dirick van Paesschen en 1511*; puis, *Les conscrits belges (1798-1799)* soit des épisodes de la « guerre des paysans » en Campine. Cet ouvrage a été publié dans les deux langues (1885 et 1890).

Fouillant avec une prédilection marquée les documents encore peu explorés de la Révolution française, Aug^m Thys fit paraître, en 1894, un livre fort émouvant: *De Geestelijkheid van Antwerpen in 1798-99*. Quatre ans après, ce sujet fut repris, sous ce titre: *La persécution religieuse en Belgique, sous le Directoire exécutif en 1798-99*. L'année suivante parut une seconde édition de cette version française.

En 1894, parut: *Un Drame judiciaire en 1813*, ouvrage dont, en 1897, l'auteur publia une traduction intitulée: « *Een gerechtelijk drama in 1815. (Zaak Werbroeck en consoorten)*. » L'auteur remania ce travail, pour le publier, en 1901, avec le titre: *Un drame judiciaire sous l'empire français (1813-1811), d'après des documents originaux et inédits*.

En 1906, il fit paraître : *Négociants et industriels anversois au siècle dernier.*

Enfin, presque octogénaire, notre vaillant collègue livra aux presses, en 1912 : *Scènes guerrières en Belgique, pendant les années 1792-1794.*

Lui-même l'a écrit quelque part, il ne se condamnait pas à démêler des documents fort embrouillés, ou des dossiers par trop volumineux. Il avait, ce qu'il est convenu d'appeler « le flair », il savait contourner l'obstacle et arriver à une solution. « *Quod scripsi, scripsi* »; cette sentence, dans sa bouche, faisait justice d'un événement mécompte et l'en consolait. Néanmoins, son amour de la vérité l'incitait à remettre, au besoin, un ouvrage sur le métier.

Aug^m Thys était, malgré tout, une âme d'élite, se dépensant avec zèle et dévouement pour ses amis, autant que pour ses solides principes religieux.

Trop confiné, semble-t-il, dans une vie strictement privée, notre feu collègue s'est contenté de sa nomination, sans avoir pu se décider à venir occuper son siège parmi nous. Maintes fois nous en avons entendu exprimer ici le regret.

Feu M. Aug^m Thys n'en a pas moins fait honneur à son grade académique. Sans trêve ni repos, il a consacré ses efforts et son talent à recueillir l'histoire du pays flamand, de sa ville natale surtout, justifiant aussi pleinement le choix que jadis notre Académie porta sur sa personne.

E. G.

TABLE DES MATIERES

	PAGES.
Séance des membres titulaires, du 14 avril 1912	255
Séance ordinaire du 28 juillet 1912	257
Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois d'Août et Septembre 1912	261
Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois d'Août et Septembre 1912, par M. FERNAND DONNET	267
<i>Un souvenir d'une visite des archiducs à la Monnaie d'Anvers</i> (avec planche), par M. FERNAND DONNET	275
Séance du dimanche 6 octobre 1912	284
Rapport du secrétaire et du bibliothécaire sur l'exercice 1912, par M. FERNAND DONNET	286
Rapport sur la situation de la comptabilité en 1912, par M. EDM. GEUDENS	292
Liste des publications parvenues à l'Académie pendant les mois d'Octobre 1912 à Janvier 1913.	293
Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à l'Académie pendant les mois d'Octobre 1912 à Janvier 1913, par M. FERNAND DONNET	304
<i>L'ancienne enceinte du XI^e siècle à Anvers</i> (avec planches), par M. G. HASSE	312
<i>Les peintres Stramot</i> (avec planche), par l'abbé L. PHILIPPEN	317
Séance des membres titulaires du 6 octobre 1912	341
Séance du 2 février 1912	342
Liste des publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois de Février et Mars 1913	344
Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois de Février et Mars 1913, par M. FERNAND DONNET.	348
<i>Notice nécrologique de M. Augustin Thys, membre correspondant regnicole</i> , par M. EDM. GEUDENS	352

La correspondance adressée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 45, à Anvers.

L'abonnement aux **Annales** est de **10 frs. par an** — au **Bulletin** de **3 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

Les Annales de l'Académie forment par an un gros volume orné de gravures, de planches, de cartes, etc., fourni par livraisons.



